

Déjà paru
René Chartrand
Le Patrimoine militaire canadien
D'hier à aujourd'hui
Tome I
1000-1754

***LE PATRIMOINE
MILITAIRE CANADIEN***

D'hier à aujourd'hui

Tome II

1755-1871

RENÉ CHARTRAND

***LE PATRIMOINE
MILITAIRE CANADIEN***

D'hier à aujourd'hui

Tome II

1755-1871

ART GLOBAL

Données de catalogage avant publication (Canada)

Chartrand, René

Patrimoine militaire canadien : d'hier à aujourd'hui
L'ouvrage complet comprend 3 vol.
Comprend des réf. bibliogr. et un index.
Sommaire : t. 1. 1000-1754 - t. 2. 1755-1871.

ISBN 2-920718-44-4 (v. 1) - ISBN 2-920718-45-2 (v. 2)

1. Canada – Histoire militaire. 2. Armées – Canada – Histoire. 3. Militaires – Canada.
4. Soldats – Canada.
I. Titre.

FC226.C42 1993
F1028.C42 1993

355'.00971

C93-096593-0

Cet ouvrage a été publié sous les auspices de
Communications M.C. Stratégiques
et du Service historique du ministère de la Défense nationale du Canada.

Coordonnateur du projet : Serge Bernier

Conception et réalisation : Équipe Art Global

Infographie : Stéphane Geoffrion, Cabana Séguin design

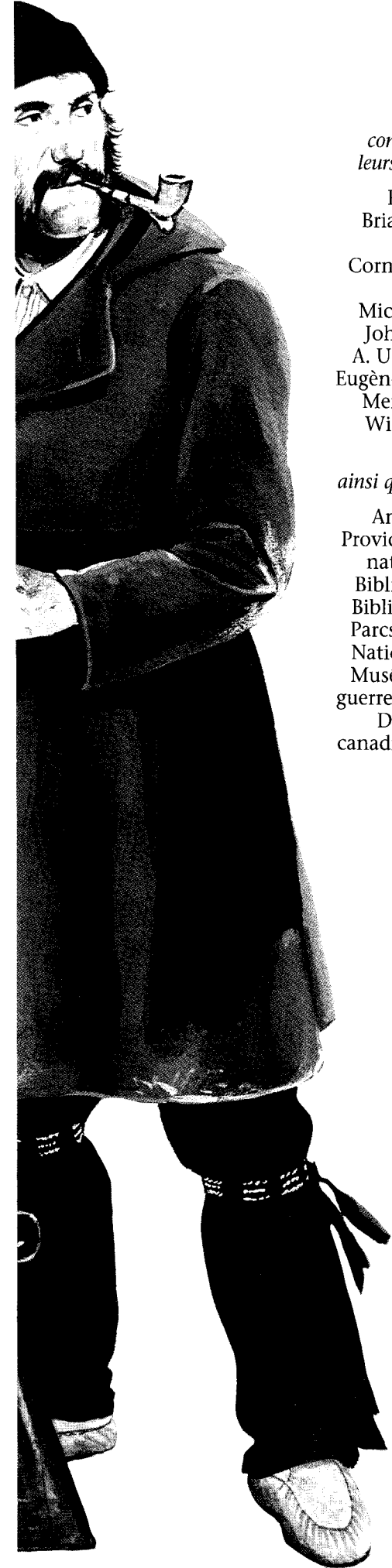
Imprimé au Canada

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés; toute reproduction d'un
extrait quelconque de ce livre, par photocopie, microfilm ou à l'aide des nouvelles
technologies, est strictement interdite sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

This work was published simultaneously in English under the title:
CANADIAN MILITARY HERITAGE
Volume II
1755-1871
ISBN 2-920718-50-9

© Art Global inc., 1995
384, avenue Laurier Ouest
Montréal, Québec H2V 2K7

ISBN 2-920718-45-2
2^e trimestre 1995



*Je tiens à remercier les personnes suivantes, historiens,
conservateurs, collectionneurs et illustrateurs, qui m'ont ouvert
leurs portes et ont partagé avec moi les fruits de leurs recherches :*

Francis Back, Montréal – Willam Y. Carman, Sutton –
Brian L. Dunnigan, Old Fort Niagara – Gerald A. Embleton,
Onnens – Bruce Ellis, Halifax – John R. Elting,
Cornwall-on-Hudson – Edward Denby, Toronto – Paul Fortier,
Ottawa – S. James et Joyce Gooding, Bloomfield –
Michelle Guitard, Hull – Albert W. Haarman, Washington –
John Houlding, Rückersdorf – Sheldon Kasman, Toronto –
A. Ulrich Koch, Bopfingen – John P. Langellier, Los Angeles –
Eugène Lelièpvre, Montrouge – Eric I. Manders, North Syracuse –
Mercedes Palau, Madrid – Barry Rich, Halifax – David Ross,
Winnipeg – Jack L. Summers, Saskatoon – Ronald Volstad,
Edmonton – David Webber, Charlottetown

ainsi que les institutions suivantes, pour leur précieuse collaboration :

Anne S. K. Brown Military Collection, Brown University,
Providence – Archives nationales du Canada, Ottawa – Archives
nationales du Québec, Québec – Army Museum, Halifax –
Bibliothèque du ministère de la Défense nationale, Ottawa –
Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa – Bibliothèque de
Parcs Canada, Ottawa – Smithsonian Institute, Washington –
National Army Museum, Londres – Musée de l'Armée, Paris –
Musée de l'Armée, Salon-de-Provence – Musée canadien de la
guerre, Ottawa – Musée du Château Ramezay, Montréal – Musée
David M. Stewart, Montréal – Musée McCord d'histoire
canadienne, Montréal – Museo Naval, Madrid – Royal Canadian
Military Institute, Toronto

et également :

Serge Bernier
William Constable
Donald E. Graves
du ministère de la Défense nationale du Canada
Service historique

Sandy Balcom
Derek Cook
Yvon Desloges
André Gousse
Yves Goyette
Claudette Lacelle
Claude Lefebvre
Renée Martel
Carol Whitfield
de Parcs Canada

mon assistant

Pierre Dufour

pour leur travail éditorial

Suzanne Bélanger
Hélène Ouvrard
et Margot Sangorin

mon épouse

Luce Vermette

René Chartrand



TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	7
---------------------	---

AVANT-PROPOS	13
--------------------	----

CHAPITRE 1 LA GUERRE DE LA CONQUÊTE



• Des renforts d'Europe	17
• C'est la guerre!	18
• Les Anglo-Américains attaquent	18
• Désastre du général Braddock	20
• L'échec du général Dieskau	20
• La tragédie acadienne	22
• Prise d'Oswego par le général Montcalm	24
• Tensions au sein de l'état-major français	24
• La stratégie d'invasion britannique	26
• Les Français prennent le fort William-Henry	27
• Les Britanniques assiègent Louisbourg	28
• La victoire française de Carillon	29
• L'invasion de la vallée de l'Ohio	30
• Changement de tactique	32
• Mobilisation générale au Canada	33
• Le siège de Québec	34
• La bataille des plaines d'Abraham	35
• Québec se rend	36
• Les autres fronts	36
• Au Canada, la guerre continue	37
• La bataille de Sainte-Foy	38
• L'arrivée de renforts	39
• L'invasion finale	41
• La capitulation	41
• Le sort des officiers canadiens	42
• Le régime militaire	42
• L'Angleterre gagne la guerre	43
• Le traité de Paris	44

CHAPITRE 2 LA RÉVOLTE DE PONDIAK ET L'INVASION AMÉRICAINE



• 1764 : le Bataillon des volontaires canadiens	47
• La garnison britannique	48
• Organisation militaire et civile	49
• Réputation guerrière des Canadiens	49
• L'Acte de Québec	50
• La Révolution américaine	51
• L'invasion du Canada	52
• Montréal, ville américaine	53
• Les Américains assiègent Québec	54
• L'assaut sur Québec	55
• La tyrannie américaine	56
• L'arrivée de renforts britanniques	57
• Une colonie mal défendue	58
• L'invasion de la Nouvelle-Écosse	59
• L'armée de John Burgoyne au Canada	60
• Levée de troupes au Canada	60
• Les fanfares militaires	61
• L'expédition de Burgoyne	62
• Milice et corvée	63
• La présence allemande	64
• La guérilla sur les frontières américaines	65
• La France et l'Espagne entrent dans la guerre	66
• Lapérouse à la baie d'Hudson	67
• Les Britanniques perdent la guerre	69
• L'arrivée des Loyalistes	69

CHAPITRE 3 LA CÔTE DU PACIFIQUE CONVOITÉE71



- Premières explorations de la côte nord-ouest72
- Les « Vikings » du Pacifique Nord73
- Nouvelles explorations espagnoles74
- Cook et les Britanniques entrent en scène75
- Réaction espagnole77
- Projets russes, britanniques et espagnols ...78
- L'incident de Nootka79
- La crise de Nootka81
- La vie de garnison à Nootka82
- Vancouver et Bodega y Quadra83
- L'évacuation de Nootka.....83
- D'un océan à l'autre84

CHAPITRE 4 LES GUERRES NAPOLÉONIENNES ET LA GUERRE DE 181285



- La milice des nouvelles provinces85
- La Révolution française86
- Le Canada en guerre contre la France87
- Tensions avec les États-Unis89
- Les Volontaires royaux canadiens90
- Terre-Neuve menacée91
- La paix de 1802.....91
- La bataille de Trafalgar93
- Nouvelles tensions en Amérique.....94
- Mobilisation au Bas-Canada.....95
- Les forces britanniques et canadiennes.....96
- La Guerre de 1812.....97
- Stratégie de défense du Canada.....98
- Fiascos américains99
- Nouvelles invasions à l'ouest100
- Les Américains à l'assaut du Haut-Canada.....101

LES COSTUMES.....103

- Laura Secord et Beaver Dams.....107
- Objectif : Montréal!.....108
- La bataille de la Châteauguay.....109
- La bataille de Crysler's Farm.....110
- Les Britanniques s'emparent du fort Niagara.....110
- L'invasion du Canada de 1814.....112
- Lutte pour le contrôle du Nord-Ouest.....114
- Une course à la construction de navires ..115
- Défaite britannique à Plattsburgh115
- La guerre sur mer116
- L'héritage de la Guerre de 1812.....118

**L'ORGANISATION
DES FORCES
ARMÉES BRITANNIQUES119**



La Royal Navy119
L'armée britannique121

**LA VIE QUOTIDIENNE
DES SOLDATS ET
DES OFFICIERS123**



LES SOLDATS123
LES OFFICIERS133

**CHAPITRE 5
LA DÉMOBILISATION137**



- La menace américaine137
- Les grandes fortifications.....138
- Des sommes colossales !.....139
- Les Grands Lacs, territoire neutre.....141
- La revue annuelle de la milice
du Haut-Canada142
- La milice du Bas-Canada143
- La démobilisation de la milice
canadienne-française144
- Affrontements politiques et
sociétés secrètes145
- L'insurrection de 1837 au Bas-Canada.....146
- Les horreurs de la guerre.....147**
- Saint-Denis et Saint-Charles147
- Saint-Eustache148
- La rébellion du Haut-Canada150

LES ARMES151

- Nouveaux préparatifs155
- Début des rébellions de 1838156
- Napierville158
- L'invasion du Haut-Canada.....159
- L'héritage des rébellions159
- La « guerre d'Aroostook »161
- Politique canadienne et
repli britannique.....162
- La réorganisation de la milice163
- Les volontaires de 1855166
- Dans les Maritimes166

CHAPITRE 6
LA ROYAL NAVY,
MAÎTRESSE DES MERS169



- De la voile à la vapeur170
- Révolution dans l'artillerie171
- L'exploration de l'Arctique.....172
- La tragique expédition de Franklin173
- Découverte d'un passage du
Nord-Ouest174
- Les Volontaires de la Rivière-Rouge175
- La côte du Pacifique.....177
- Les Voltigeurs de Victoria.....178
- La prétendue menace russe178
- La ruée vers l'or et les Royal Engineers.....179
- La « guerre du cochon »180
- La Royal Navy patrouille la côte ouest.....181
- Les corps de volontaires185

CHAPITRE 7
UNE DÉCENNIE
TUMULTUEUSE187



- Révolution dans l'armement187
- L'incident du Trent.....189
- La vulnérabilité du Canada-Uni190
- Le raid de St. Albans192
- Les Fenians.....193
- L'Invasion de 1866193
- Une milice volontaire plus performante..195
- La Confédération.....196
- Les Canadiens forcés de
défendre le Canada.....197
- Les Canadiens à l'étranger.....198
- Les Zouaves pontificaux199
- Une milice britannophile200
- L'expédition du Nord-Ouest.....202
- L'ultime tentative des Fenians.....204
- Le retrait des troupes britanniques
du Canada.....205
- La fin d'une époque.....205

NOTES207

CHRONOLOGIE DES
PRINCIPAUX COMBATS
1755-1870.....215

RÉGIMENTS ET CORPS
AYANT SERVI AU CANADA.....218

BIBLIOGRAPHIE.....223

INDEX229

AVANT-PROPOS

Au cours de la période comprise entre 1755 à 1871, le Canada est une terre très convoitée. Les menaces d'invasions qui fusent de toutes parts créent un profond climat d'instabilité. En 1755, la Nouvelle-France englobe la majorité des territoires de l'Amérique du Nord, et ses occupants, peu nombreux mais fortement militarisés, ont réussi à tenir en échec les nombreuses incursions des colonies anglo-américaines, pourtant beaucoup plus populeuses.

Au terme de multiples combats épiques, les armées anglo-américaines prennent finalement d'assaut la colonie française et s'emparent de ses territoires. C'est alors que la France confirme son manque d'intérêt pour le Canada en cédant la Nouvelle-France à la Grande-Bretagne. Les Américains, qui contestent l'hégémonie britannique en Amérique du Nord, tentent à quelques reprises de s'emparer du Canada, provoquant l'arrivée régulière de renforts britanniques.

Cependant, à l'autre extrémité du continent, du côté du Pacifique, les Espagnols cèdent la place aux marchands britanniques et canadiens établis récemment. Les frontières canadiennes s'étendent maintenant au nord du 49^e parallèle, depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique. La dégradation des relations internationales ne tarde pas à ranimer la peur d'une invasion, et remet la question de la sécurité du Canada à l'ordre du jour. Par ailleurs, l'évolution de l'armement et des méthodes de combats justifient la construction de fortifications adéquates, et l'élaboration d'une canalisation donnant un accès stratégique jusqu'à l'intérieur du continent. La défense de cette vaste contrée devient donc un enjeu vital.

Les institutions militaires du pays connaissent elles aussi de profondes transformations qui ont surtout pour conséquence de démobiliser une grande partie de la population. Ainsi, la garde étant assurée par des officiers et des soldats britanniques, les Canadiens sont de moins en moins nombreux à rallier l'armée régulière. En outre, le service de milice, jadis obligatoire, est remplacé par des corps de volontaires recrutés parmi les citoyens les mieux nantis de l'Amérique du Nord britannique. Dans le Bas-Canada, constitué majoritairement de francophones, les autorités britanniques déniaient le droit à l'élite canadienne-française de former leurs propres unités de volontaires.

Cette tendance à la démilitarisation se confirme lors des rébellions de 1837 et 1838, au cours desquelles des renforts britanniques viennent derechef prêter main-forte. Un regain d'intérêt pour les affaires militaires survient toutefois, en 1855, avec la création de milices volontaires équipées, armées et rétribuées par le gouvernement.

Vers 1860, alors que d'autres menaces d'envahissement se profilent à l'horizon, la nécessité d'unir toutes les colonies britanniques d'Amérique du Nord pour mieux protéger les frontières se fait sentir et le 1^{er} juillet 1867 marque la création de la confédération canadienne. Les questions militaires relèvent désormais du gouvernement fédéral, en collaboration avec les dirigeants britanniques qui se préparent déjà à retirer leurs troupes du pays, tout en conservant le contrôle des bases navales d'Halifax et d'Esquimalt.

En 1871, les derniers contingents quittant la Citadelle de Québec cèdent la place à un minuscule corps régulier canadien et une milice volontaire dirigée par des officiers anglophiles, ne tolérant que les traditions britanniques et imposant d'ailleurs l'anglais comme langue de référence.

Mais, au-delà de cette réalité culturelle et linguistique, les Canadiens, toutes origines confondues, sont las des querelles militaires. Changement notable, en 1870, seulement un habitant sur 100 se porte volontaire pour servir dans la milice, alors que tous les hommes sans exception en faisaient partie au cours du XVIII^e siècle.

À la faveur du retour à la paix, les Canadiens se tournent enfin vers l'avenir, optant pour la construction d'infrastructures civiles et privilégiant le développement de leur pays. Au terme de cette époque mouvementée, le Canada, si démilitarisé qu'il soit, ne peut nier qu'il possède un riche et vaste patrimoine militaire !

Chapitre 1



LA GUERRE DE LA CONQUÊTE

Au début de l'année 1755, deux grandes puissances européennes sont sur le point de s'affronter en Amérique du Nord : la France et la Grande-Bretagne. Les colonies britanniques occupent un espace restreint le long du littoral atlantique ; composée essentiellement d'agriculteurs et de marins, leur population d'origine européenne dépasse le million. En contrepartie, avec guère plus de 70 000 habitants, la Nouvelle-France contrôle un immense territoire englobant les vallées du Saint-Laurent et du Mississippi, ainsi que les vastes contrées de l'intérieur du continent.

Après la guerre de Succession d'Autriche, les autorités françaises s'aperçoivent de la nécessité de doter la Nouvelle-France d'une importante garnison, afin de maintenir sa position géostratégique. En 1750, elles augmentent donc considérablement les effectifs militaires de leur colonie. En Louisiane, on passe de 850 à 2 000 soldats, à l'île Royale de 700 à 1 200 et au Canada, de 812 à 1 500. Ces 4 700

soldats sont encadrés par plus de 300 officiers. Au total, les troupes coloniales régulières en Nouvelle-France comptent alors quelque 5 000 militaires de tous rangs. Il s'agit surtout de fantassins appartenant pour la plupart aux Compagnies franches de la Marine, auxquels s'ajoutent une centaine d'artilleurs¹.



Soldats des régiments français de La Reine (à gauche) et de Languedoc (à droite), vers 1756. Reconstitution d'Eugène Lelièvre. Parcs Canada.

Ces troupes sont réparties de la façon suivante : les 1 200 soldats affectés à la défense des 7 000 habitants de l'île Royale et de l'île Saint-Jean logent presque tous à la forteresse de Louisbourg. En Louisiane, où l'on peut en compter 2 000 pour une population d'environ 6 000 colons², la ville de la Nouvelle-Orléans héberge à elle seule plus de 1 000 militaires, ce qui équivaut à peu près au tiers de sa population ; de plus, 500 autres soldats sont





En 1756, les soldats des 50^e et 51^e régiments britanniques à Oswego, et, en 1759, ceux du 47^e qui assiégèrent Québec, portèrent cet uniforme. Reconstitution de G.A. Embleton.

Parcs Canada.

stationnés à Mobile, et un nombre équivalent d'hommes est détaché dans des fortins répartis le long du Mississippi, jusqu'en Illinois. Au Canada, où la presque totalité de la population de 60 000 civils est établie dans la vallée du Saint-Laurent, les deux tiers des troupes, soit 1 500 à 1 800 hommes, sont postées à Montréal, à Québec et à Trois-Rivières; les petites garnisons des forts de l'ouest ne nécessitent pas plus de 500 à 600 officiers et soldats.

Il peut sembler étonnant qu'à peine un millier de soldats postés le long du Mississippi et dans la région des Grands Lacs suffisent à assurer à la France le contrôle des vastes territoires du centre du continent. Or, le but des Français n'est pas de chasser les Amérindiens pour les remplacer par leurs colons, mais de maîtriser le commerce intérieur par le jeu des alliances. À l'occasion, si certains se montrent récalcitrants ou hostiles, on organise simplement un

corps expéditionnaire afin de les mater.

À cette époque, la population canadienne-française est fortement militarisée. Tous les hommes valides de 16 à 60 ans font partie d'office de la compagnie de milice de leur paroisse. En outre, influencés par les autochtones et attirés par la nature exceptionnelle du pays, bon nombre de Canadiens sont rompus aux longs voyages en canot et accoutumés à la vie dans les bois. Ce sont des gens robustes, capables de supporter de grandes fatigues, adeptes des tactiques amérindiennes et réputés pour être d'excellents tireurs.

Depuis la fin du XVII^e siècle, la Nouvelle-France tient en respect ses ennemis grâce à une tactique guerrière qui allie les méthodes indigènes à l'organisation et à la discipline européennes. Durant les conflits, les Canadiens maintiennent une pression constante au moyen de raids qui vont frapper profondément en territoire ennemi. Malgré une population numériquement supérieure, les colonies américaines de la Grande-Bretagne craignent à tout moment de voir surgir les « Français et les Indiens ». Fortes en nombre et bien armées, les milices coloniales américaines n'ont cependant aucune aptitude au combat dans les bois, et se contentent de rester sur la défensive.



Jusqu'aux années 1740, les colonies britanniques comptent peu de soldats réguliers. Le contingent le plus important, le 40^e, se trouve en Nouvelle-Écosse. En 1749, à la suite de la fondation d'Halifax, la garnison de cette ville s'accroît de deux autres régiments, les 45^e et 47^e, pour atteindre un total d'environ 1 500 officiers et soldats. Les Treize colonies de la Nouvelle-Angleterre disposent pour leur part d'à peine 550 soldats appartenant aux compagnies franches coloniales britanniques postées à New York et en Caroline du Sud. Vers 1754, en ajoutant quelques détachements d'artillerie et une centaine de Rangers de la Nouvelle-Écosse, on compte à peu près 2 300 soldats et officiers de tous rangs, ce qui représente un nombre insuffisant de soldats de métier si l'on songe qu'ils doivent monter la garde sur un littoral qui s'étend de Terre-Neuve jusqu'à la Floride. De plus, si l'on excepte les Rangers, ces troupes ne connaissent rien à l'art de la guerre dans les bois.

Des renforts d'Europe

Telles sont les forces en présence lorsque éclate, en 1754, l'incident de Jumonville, suivi de la prise du fort Necessity. L'assassinat d'un officier canadien en mission parlementaire provoque une grande indignation en France, et la

Grande-Bretagne, de son côté, est outrée d'apprendre que des militaires français chassent ses sujets américains de la vallée de l'Ohio. Dans les colonies britanniques, l'exaspération est à son comble. Quand la Virginie lève sa propre petite armée, la Caroline du Nord, le New York, le Connecticut et le Massachusetts s'apprêtent à

l'imiter. Les politiciens américains réclament à l'unisson l'envoi en Amérique de nombreuses troupes régulières de l'armée britannique afin de régler, une fois pour toutes, le problème que représente la Nouvelle-France.

Cédant à ces pressions, le gouvernement britannique autorise, à la fin de 1754, la levée de deux régiments à ses frais : il s'agit des 50^e et 51^e d'infanterie qui comptent respectivement 1 000 hommes recrutés dans les colonies nord-américaines. De plus, le gouvernement ordonne l'envoi en Virginie

Grenadier du régiment français de Guyenne (à gauche) et caporal du régiment de Béarn (à droite), vers 1756. Reconstitution d'Eugène Lelièpvre.

Parcs Canada.



de deux régiments de 700 hommes chacun, les 44^e et 48^e d'infanterie, tous deux sous les ordres du général Edward Braddock. Ces régiments, équipés d'artillerie de campagne, partent d'Irlande en janvier 1755 pour arriver à destination à la mi-mars. La stratégie britannique va consister à affaiblir la Nouvelle-France en s'emparant de ses avant-postes. Avec l'aide des troupes coloniales, Braddock et ses soldats devront chasser les Français de la vallée de l'Ohio. Au même moment, les troupes anglaises postées en Nouvelle-Écosse s'empareront de l'isthme de Chignectou, tandis que d'autres attaqueront le fort Saint-Frédéric sur le lac Champlain et, si possible, le fort Niagara sur le lac Ontario.

En France, la réaction à l'envoi de troupes britanniques en Virginie ne se fait guère attendre. Afin de renforcer ses garnisons nord-américaines, Louis XV décide, en février 1755, d'envoyer au plus tôt six bataillons détachés des « troupes de terre », car on ne peut se permettre d'attendre que de nouvelles troupes coloniales soient recrutées. Les 2^e bataillons des régiments de La Reine, de Languedoc, de Guyenne, de Béarn, de Bourgogne et d'Artois, au total 3 336 officiers et soldats, sont désignés à cet effet. Les bataillons de Bourgogne et d'Artois auront pour tâche de renforcer la garnison de la

forteresse de Louisbourg, tandis que les quatre autres, sous le commandement du général Jean-Armand Dieskau, serviront au Canada. Au début du mois de mai, les six bataillons quittent enfin Brest pour la Nouvelle-France.

C'est la guerre !

Le gouvernement anglais, apprenant que la France dépêche des forces armées en Amérique, ordonne aussitôt à la Royal Navy d'intercepter tout navire français ayant des troupes à bord. Il s'agit là d'une mesure très virulente étant donné que la guerre n'a pas encore été déclarée. Le 8 juin, au large de Terre-Neuve, l'escadre de l'amiral Edward Boscawen repère trois navires français séparés de leur propre escadre par la brume : l'*Alcide*, le *Lys* et le *Dauphin royal*. Les vaisseaux anglais et français s'étant rapprochés à portée de voix, le commandant de l'*Alcide* demande : « Sommes-nous en paix ou en guerre ? – Nous n'entendons pas », lui répond-on depuis le HMS *Dunkirk*, le moins éloigné des voiliers anglais, avant d'ajouter : « La paix, la paix³ ! » Mais, arrivé à moins de 100 mètres de l'*Alcide*, le *Dunkirk* ouvre brusquement le feu ! Quelque 80 marins français sont fauchés et le navire perd son gouvernail. L'effet de surprise est total. Les canonnières françaises tentent tant bien que mal de riposter au tir des Anglais, mais le combat est perdu

d'avance. L'*Alcide* et le *Lys* se voient contraints de baisser pavillon. Seul le *Dauphin royal* parvient à s'échapper pour atteindre Louisbourg. À la suite de ce sanglant incident, l'état de guerre entre la France et l'Angleterre se confirme, même si les hostilités ne débiteront officiellement qu'un an plus tard.

Les Anglo-Américains attaquent

Sur terre également, les Britanniques ont décidé de passer à l'offensive sans plus attendre et d'attaquer les forts qui gardent l'isthme de Chignectou. Le 3 juin 1755, un puissant contingent de troupes anglo-américaines sous le commandement du lieutenant-colonel Robert Monkton, de l'armée régulière, débarque à quelques kilomètres du fort Beauséjour. Pour faire face à ces quelque 2 000 attaquants, le commandant Louis Du Pont Duchambon de Vergor ne dispose que d'environ 150 soldats des Compagnies franches de la Marine et d'une douzaine de canonnières-bombardiers. Le fort est bientôt investi et les bombardements durent plusieurs jours, comme pour n'importe quel siège se déroulant en Europe. Le 16 juin, une grosse bombe anglaise traverse le toit d'une casemate prétendument à l'épreuve des projectiles, et tue un bon nombre de ses occupants. Vergor dépose alors les armes. Le



lendemain, le fort Gaspereau capitule à son tour avant même d'être attaqué. Ce revers prive les Français d'une base importante en Acadie, aux portes de la Nouvelle-Écosse, sans toutefois menacer réellement la sécurité du Canada.

Cependant, les Britanniques dirigent leur principale offensive dans la vallée de l'Ohio. L'enjeu est considérable pour la

La bataille de la Monongahela, le 9 juillet 1755. Reconstitution de E. W. Deming.

State Historical Society of Wisconsin, Madison.

de la Virginie sous le commandement de George Washington, des miliciens, et même quelques marins. L'objectif à atteindre est le fort Duquesne, distant de quelque 200 kilomètres à travers forêts et marécages. Chemin faisant, les troupes doivent construire une route et ériger des ponts afin de transporter le matériel, car Braddock mène sa campagne à l'européenne. L'armée



Nouvelle-France puisque l'Ohio relie la Louisiane aux Grands Lacs et au Canada. Une défaite pourrait sonner le glas des alliances françaises avec les nombreuses nations amérindiennes de la région. Dès mai 1755, les troupes du

général Braddock sont rassemblées à l'ouest de la Virginie : il s'agit d'une armée de 2 200 hommes, comprenant les 44^e et 48^e régiments, quelques compagnies franches régulières, le régiment

avance péniblement, à raison de quelques kilomètres par jour, et se voit contrainte de laisser à l'arrière les lourdes pièces d'artillerie de siège sur lesquelles Braddock comptait pour bombarder le fort Duquesne. Mais la lente



progression de l'armée anglo-américaine semble irrésistible. Au début de juillet, elle parvient enfin à atteindre la rivière Monongahela, où le terrain est plus praticable, et il ne lui reste guère plus qu'une vingtaine de kilomètres à parcourir pour arriver au fort Duquesne. Ne trouvant aucune trace des Français, plusieurs officiers britanniques s'attendent à percevoir un bruit sourd au loin : celui de l'explosion du fort, que la garnison française pourrait faire sauter avant d'évacuer l'Ohio.

Désastre du général Braddock

Le 9 juillet, l'armée de Braddock avance en rang, tambour battant, lorsque l'avant-garde rencontre l'ennemi et se met à tirer dans les bois où s'est embusqué un corps comprenant 105 officiers et soldats des Compagnies franches de la Marine, 146 miliciens canadiens, et plus de 600 Amérindiens. Cette troupe est sous le commandement de Liénard de Beaujeu qui, tué dès les premières salves anglaises, a été aussitôt remplacé par le capitaine Jean-Daniel Dumas. Bientôt, la confusion s'installe dans les rangs de l'armée anglo-américaine, décimée par la fusillade meurtrière d'un adversaire bien camouflé dans la forêt, d'où fusent les cris de guerre effrayants des Amérindiens ; plusieurs officiers sont tués

en tentant de rallier leurs hommes avant que le général Braddock ne tombe à son tour, mortellement blessé. Au désordre succède la panique, puis la débandade. Enfin, après environ quatre heures de combat, l'armée anglo-américaine, en déroute, abandonne sur le champ de bataille toute son artillerie de campagne, ses bagages et quelque 25 000 livres en argent. Du côté anglais, les pertes s'élèvent à 977 hommes, dont près de 500 tués. Il s'agit d'une véritable catastrophe pour les forces britanniques. Les pertes françaises se limitent à 23 morts, soit trois officiers, deux soldats, trois miliciens, 15 Amérindiens, et à 16 blessés dont 12 Amérindiens.

Du point de vue des officiers canadiens des troupes coloniales françaises, cette victoire fournissait la preuve indéniable que leur tactique pouvait avoir raison non seulement des miliciens de la Nouvelle-Angleterre, mais également d'un fort contingent de troupes régulières venues d'Europe. Pour la première fois, un modeste corps d'infanterie légère se déployant rapidement et se camouflant habilement démontrait qu'il pouvait mettre en échec une puissante armée en lui faisant subir des pertes irrémédiables, et ce, avec pour seules armes des fusils. Malheureusement pour la Nouvelle-France, les officiers

métropolitains ne tirèrent pas profit de cette leçon de tactique fournie par les officiers coloniaux du Canada.

L'échec du général Dieskau

Entre-temps, le baron de Dieskau parvient en Nouvelle-France avec ses troupes. À part les 350 hommes pris sur le *Lys*, tous les bataillons français étaient finalement arrivés à destination. Le général Dieskau est responsable des choix tactiques mais, sur le plan stratégique, il reste tenu d'obéir aux ordres du gouverneur général Pierre de Rigaud de Vaudreuil. Or, l'objectif de ce dernier est avant tout d'attaquer le fort Oswego (que les Français appelaient Chouaguen) sur la rive sud du lac Ontario. Toutefois, il annule cette expédition en apprenant qu'une armée de miliciens américains de 3 000 hommes s'assemble au sud du lac Champlain sous le commandement du colonel William Johnson afin de s'emparer du fort Saint-Frédéric. Si cette armée parvenait à remonter le lac Champlain, puis le Richelieu, Montréal serait pour ainsi dire à sa merci.

Les bataillons de La Reine et de Languedoc, ainsi que des troupes de la Marine, des miliciens et des Amérindiens sont donc assemblés au fort Saint-Frédéric sous le commandement de Dieskau. Fort d'un corps de



1 500 hommes, le général décide de contourner l'armée ennemie assemblée au lac George et d'attaquer le fort Edward, situé plus au sud, afin de lui couper la retraite. Ce plan audacieux est malheureusement voué à l'échec. En effet, Dieskau se voit contraint d'y renoncer près du fort Edward, car les Agniers alliés aux Français refusent de prendre part au combat. Ils se déclarent prêts à défendre le Canada, mais pas à attaquer les Anglais sur leur territoire. En réalité, ils ne veulent pas se battre contre leurs frères agniers alliés aux Anglais. Dieskau

décide alors de remonter vers le nord et d'attaquer le camp où se trouve Johnson avec une partie de son armée.

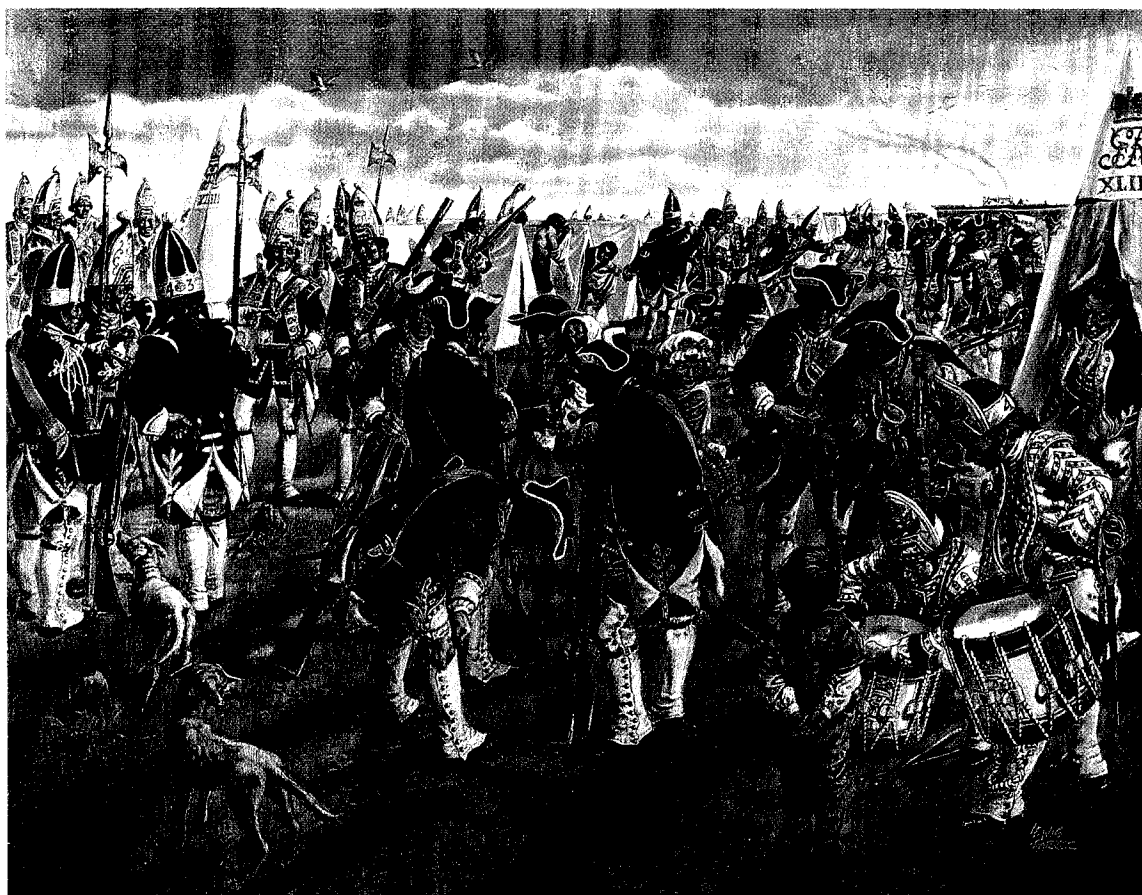
De son côté, ce dernier se trouve dans une position difficile, le mouvement de Dieskau ayant coupé ses communications avec Albany. Plus grave encore, son armée, se composant uniquement de miliciens de la Nouvelle-Angleterre enrôlés

pour la durée de la campagne, ne compte pas de troupes régulières. Johnson envoie 1 000 hommes à la rencontre de Dieskau, qui leur tend une embuscade. Mais celle-ci est éventée par les Agniers alliés aux Français qui avertissent ceux du camp adverse. Les miliciens américains en sont quittes pour quelques pertes légères, et se réfugient dans le campement barricadé où se trouve le reste des troupes de Johnson, sur le site actuel de Lake George, dans l'État de New York.

Bien qu'il dispose de forces moindres, Dieskau refuse de prendre en considération les

Camp du 43^e régiment britannique durant le siège du fort Beauséjour en 1755. Reconstitution de Lewis Parker.

Parcs Canada.



prises en garde des Canadiens et des Amérindiens et décide d'attaquer ce camp fortifié et doté d'artillerie par un assaut général en colonnes serrées, dans le plus pur style européen. Jugeant ce genre de combat ridicule, les miliciens canadiens se jettent à plat ventre, cherchant quelque abri pour riposter au tir ennemi. De leur côté, les soldats français, parvenus à une cinquantaine de mètres des abattis et visés à bout portant, hésitent à avancer. Dieskau est alors gravement blessé, pendant qu'il exhorte ses hommes au combat. Les Français se retirent peu après, d'autant plus que des renforts ennemis arrivent du sud. Abandonné sur le champ de bataille, Dieskau est capturé par les miliciens de Johnson.

Ce premier combat des forces métropolitaines françaises se solde donc par un fiasco. Au Canada, il s'agit d'un événement sans précédent : un général capturé et des troupes battues avec de lourdes pertes par les miliciens de la Nouvelle-Angleterre ! Pour se disculper, Dieskau attribua cet échec au fait que les Canadiens n'avaient pas marché en

La tragédie acadienne

L'année 1755, déjà riche en événements guerriers, devait aussi être celle d'une grande tragédie : la déportation des Acadiens de la Nouvelle-Écosse. En 1713, par le traité d'Utrecht, la France avait cédé l'Acadie à

l'Angleterre, et ce territoire était devenu colonie britannique sous le nom de Nouvelle-Écosse. Par la suite, quelques Acadiens avaient pris les armes contre les Britanniques, mais la majorité d'entre eux étaient restés neutres. Cependant, la présence de cette population prospère, catholique et française au sein d'une colonie anglaise soulevait bien des jalousies et des rancœurs, d'autant plus que les Acadiens, au nombre d'environ 9 000, occupaient les meilleures terres. Au nom de la « sécurité », on jugea finalement opportun de les remplacer par de loyaux sujets. Par conséquent, en juillet 1755, Charles Lawrence, gouverneur de la Nouvelle-Écosse, décrète la déportation de la population acadienne. Au cours de cette opération, que l'on qualifierait maintenant de manœuvre de « purification ethnique », les forces armées jouèrent un rôle de premier plan.

Une partie des troupes régulières britanniques et les régiments du Massachusetts des lieutenants-colonels John Winslow et George Scott avaient été chargés de rassembler les Acadiens. C'est ainsi que la mise en scène utilisée par Winslow à Grand-Pré est entrée dans les annales de l'histoire. On demanda à tous les hommes de se rendre à l'église pour entendre la lecture d'un important décret. Pendant qu'ils écoutaient, horrifiés, l'ordre de déportation dicté

par Winslow et ses officiers, les troupes encerclèrent l'église. Puis, les soldats allèrent cueillir les femmes et les enfants dans leurs fermes, qu'ils brûlèrent ensuite. Ce scénario se répéta à travers l'Acadie durant tout l'été. Bientôt, des milliers de civils des deux sexes et de tout âge furent rassemblés dans ce que nous appellerions aujourd'hui des « camps de concentration » pour y attendre les navires qui devaient les transporter au loin. Après plusieurs semaines de retard, les bateaux parurent enfin et, le 8 octobre, l'embarquement commença. Les militaires essayaient, dans une certaine mesure, de ne pas séparer les familles, mais ce n'était pas toujours faisable et l'on assista à des scènes déchirantes durant lesquelles des femmes en pleurs, retenues par les soldats sur la grève, regardaient leurs maris et leurs fils faire voile vers l'inconnu.

Quelque 2 000 Acadiens parviennent à s'échapper vers le Canada tandis que les autres sont déportés dans les colonies anglaises. Toutefois, cette cruelle politique de dépossession et de déportation n'apporta pas les résultats escomptés. Les soldats du Massachusetts – était-ce par l'effet du remords ? – refusèrent les terres prospères qu'on leur offrait, de sorte que seule une minorité de ces nouveaux colons d'allégeance britannique se fixa en Acadie. D'autre part, le prétendu





La déportation des Acadiens de l'île Saint-Jean (aujourd'hui Île-du-Prince-Édouard), en 1758. De mêmes scènes désolantes auraient été vécues par les Acadiens de la Nouvelle-Écosse trois ans auparavant. Reconstitution de Lewis Parker.

Parcs Canada.

problème de sécurité invoqué pour justifier l'opération n'était pas résolu pour autant. Plusieurs Acadiens réfugiés dans les bois se livrèrent dès lors, avec l'aide des Amérindiens, à une guérilla implacable jusqu'à la fin de la guerre, ce qui obligea les Britanniques à maintenir de nombreuses garnisons dans l'ouest de la Nouvelle-Écosse. On ne peut

prétendre que cette entreprise purificatrice fut un accident de la politique britannique, car ces terribles scènes de déportation se répétèrent en 1758 à l'île Royale (île du Cap-Breton) et à l'île Saint-Jean (Île-du-Prince-Édouard).

Au début de l'année 1756, la situation militaire en Amérique du Nord est sensiblement la même qu'un an auparavant. Les

Britanniques continuent de poursuivre les objectifs qu'ils n'ont pas atteints l'année précédente : occuper la vallée de l'Ohio, tout en s'emparant des forts Saint-Frédéric, sur le lac Champlain, et Niagara, sur le lac Ontario. C'est dans cette intention que les colonies de la Nouvelle-Angleterre mobilisent plusieurs milliers de miliciens et réclament un surplus de



troupes en provenance de la métropole. Celle-ci dépêche les 35^e et 42^e régiments, et crée le 60^e. Comptant quatre bataillons au lieu d'un seul comme la majorité des régiments, le 60^e se compose en partie de recrues américaines, d'où son nom de « Royal American ». L'échec du général Braddock a cependant plongé l'état-major britannique dans le doute quant aux moyens à employer pour affaiblir la Nouvelle-France.

Les Français se ressaisissent assez rapidement de la perte du général Dieskau. Le gouverneur général Vaudreuil est conscient qu'il doit reconquérir l'estime des alliés amérindiens pour les armes françaises par un coup d'éclat, et ordonne un raid contre le fort Bull, non loin d'Oswego. Le 27 mars 1756, la place est prise d'assaut et détruite par un groupe de soldats, de miliciens et d'Amérindiens, sous les ordres du lieutenant Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, qui, par la même occasion, débusque et chasse un contingent américain venu secourir le fort. La tactique traditionnelle des Canadiens a de nouveau fait ses preuves, et les Amérindiens sont rassurés.



Prise d'Oswego par le général Montcalm

À Québec, le grand événement de l'année est l'arrivée, en mai, des deuxièmes bataillons des régiments de La Sarre et de Royal-Roussillon, ainsi que celle du remplaçant du baron de Dieskau, le général Louis-Joseph de Montcalm. Issu de la noblesse provençale et vétéran de nombreuses campagnes depuis 1733, le marquis de Montcalm est un homme vif et débordant d'énergie, mais il est toutefois doté d'un caractère colérique et irascible qui va compromettre les rapports entre officiers supérieurs et provoquer des tensions au sein de l'état-major.

Malgré ses réticences, le premier geste de Montcalm consiste à préparer une attaque contre Oswego, selon la volonté du gouverneur général Vaudreuil. Très bien

défendu par trois forts généreusement pourvus en artillerie, l'endroit abrite une garnison de 1 800 hommes des 50^e et 51^e régiments de ligne et du régiment du New Jersey, l'un des meilleurs corps jusqu'alors levé par une colonie américaine. Arrivé à Oswego le 10 août à la tête de 3 000 hommes, et disposant d'une artillerie de siège, Montcalm fait bombarder le fort Ontario qui est rapidement évacué, et dont la garnison se réfugie dans les forts George et Oswego. À leur tour, ceux-ci essuient le bombardement intensif de l'artillerie française. Dans la matinée du 14 août, le commandant britannique, le colonel James Mercer, est décapité par un boulet et, une heure plus tard, la garnison capitule. Les Français s'emparent de 93 canons et mortiers, et de cinq drapeaux régimentaires. C'est une belle victoire qui démontre qu'un siège à l'européenne appuyé par un important support logistique peut venir à bout de places fortifiées occupant une position très avancée à l'intérieur du pays.

Tensions au sein de l'état-major français

Dès l'automne de 1756, Montcalm, dans une lettre tenue secrète, se plaint auprès du ministre de la Guerre, prétendant que le gouverneur



Ouvrier, canonnier et mineur du régiment Royal-Artillerie, en 1757.

© Photo, Musée de l'Armée, Paris.



général Vaudreuil et ses officiers coloniaux ne connaissent rien à la guerre. Vaudreuil, de son côté, se fait l'écho auprès du ministre de la Marine du mépris qu'affichent les officiers français envers les Canadiens et de leur façon cavalière de traiter les officiers de la colonie. Cette animosité ne tarde pas à se propager et on voit bientôt se dresser deux camps au sein de l'état-major : celui des officiers métropolitains regroupés autour de Montcalm face à celui des officiers canadiens avec, à leur tête, Vaudreuil.

La gestion malhonnête des finances canadiennes par l'intendant François Bigot ne manque pas d'accentuer ces tensions. Certaines denrées

venant à manquer, l'inflation devient galopante. L'intendant et ses acolytes multiplient l'octroi de crédits, dont une partie est décernée aux officiers canadiens chargés de l'approvisionnement des troupes. Tandis que la spéculation permet à quelques-uns d'amasser des fortunes, les autres voient se réduire presque à néant la valeur de leurs appointements. Si plusieurs peuvent compter sur des alliances familiales et sur les revenus de leurs seigneuries pour pallier le manque, tel n'est pas le cas des officiers des régiments venus de France. Ceux-ci se trouvent considérablement appauvris par l'inflation, qui rogne leur solde. Les rumeurs selon lesquelles certains officiers canadiens s'enrichissent en toute impunité ne font qu'accroître leur aigreur. À l'instar de leur général, ces hommes affichent un profond mépris pour leurs collègues canadiens, considérant qu'ils ne sont pas de véritables militaires et qu'ils se battent « comme des Sauvages ». De leur côté, les officiers canadiens font en sorte de limiter leurs relations avec eux. Cette attitude touche juste, puisque l'un des officiers métropolitains note qu'il a l'impression d'être perçu comme un ennemi au Canada.

Les sous-officiers et soldats, tant coloniaux que métropolitains, sont mieux protégés contre l'inflation, étant logés, nourris et vêtus

aux frais du roi. À mesure que la guerre se prolonge et que les denrées alimentaires se font rares, on en vient à remplacer la viande de bœuf par celle de cheval, puis à réduire les rations.

Malgré les tensions qui les opposent, tous les officiers s'accordent néanmoins sur un point : le besoin de renforts pour défendre la Nouvelle-France. Au Canada



Soldat du régiment de Berry, en 1757.

© Photo, Musée de l'Armée, Paris.

même, Vaudreuil réorganise la répartition des troupes afin d'augmenter les forces mises à la disposition de Montcalm. En mai, l'artillerie s'enrichit d'une compagnie d'ouvriers recrutée parmi les Canadiens. En juillet, un bataillon de 500 hommes tiré des Compagnies franches de la Marine est mis sur pied pour épauler les régiments métropolitains. On le surnomme bientôt le « Régiment de la Marine⁴ ». Néanmoins, la nécessité de



faire venir d'autres troupes de France se fait sentir. Durant l'été, les 2^e et 3^e bataillons du régiment de Berry débarquent à Québec, ainsi que quelques centaines de recrues⁵, mais c'est encore insuffisant. On organise donc sept « brigades » de miliciens canadiens de 150 hommes chacune, avec 16 soldats réguliers des Compagnies franches de la Marine pour leur servir d'instructeurs.

La stratégie d'invasion britannique

En réalité, c'est en Angleterre, et non en France ou à Québec, que se décide le sort de la Nouvelle-France. En décembre 1756, le nouveau gouvernement dirigé par William Pitt modifie profondément le déroulement de la guerre. Le premier ministre britannique est un homme talentueux, énergique et visionnaire, persuadé que la richesse et la grandeur de sa nation résident non pas en Europe, mais outre-mer. Par conséquent, il convainc le roi George II de faire porter l'effort principal de la guerre en Amérique du Nord où, contre toute logique, quelques dizaines de milliers de colons et de soldats français tiennent en respect plus de un million d'habitants anglais recroquevillés le long du littoral atlantique. Afin de venir à bout de la Nouvelle-France, une seule solution paraît possible : celle d'une invasion à grande échelle.



Soldat du régiment provincial de New York, en 1757. La tenue était de couleur « drab ». Reconstitution de Herbert Knötel.

Anne S. K. Brown Military Collection, Brown University, Providence.

Certes, ce n'est pas la première tentative d'invasion du Canada mais, cette fois, la stratégie est élaborée, les moyens mis en œuvre considérables et la volonté plus ferme. Le général en chef des forces anglo-américaines, John Campbell, comte de Loudoun, est un

excellent officier qui a été l'aide de camp du roi lui-même. Fin diplomate, il s'emploie d'abord à harmoniser les relations souvent tumultueuses entre officiers britanniques et américains, car, en Nouvelle-Angleterre comme en Nouvelle-France, les officiers métropolitains ont tendance à mépriser leurs homologues coloniaux. Contrairement à Montcalm, Loudoun comprend que cette attitude ne peut que compromettre le succès. Il reconnaît également la valeur des tactiques utilisées par les Canadiens, et, afin que l'armée britannique puisse se les approprier, il favorise la levée d'un corps d'infanterie légère et de Rangers.

Stratège de talent, Loudoun élabore un plan grandiose pour envahir la Nouvelle-France qui reçoit l'approbation du nouveau gouvernement de William Pitt. Il s'agit d'abord de prendre Québec, porte de la colonie vers l'Europe, puis Montréal, principale base militaire de la Nouvelle-France et clé de l'intérieur du continent.

Le premier objectif doit s'accomplir à partir du fleuve Saint-Laurent, et ce, en mettant à contribution l'efficacité redoutable de la Royal Navy. Toutefois, pour y parvenir, il faut d'emblée réduire la forteresse de Louisbourg. Les Britanniques ne peuvent en effet laisser une base navale de cette importance à la portée de la marine française. Cette





Soldat d'un régiment provincial du Massachusetts, entre 1756 et 1763. Reconstitution de Herbert Knötel.

Anne S. K. Brown Military Collection, Brown University, Providence.

opération préliminaire exige le rassemblement à Halifax d'une armée composée de troupes régulières en vue de son embarquement sur une puissante flotte. On prévoit d'assiéger d'abord Louisbourg, puis Québec.

Le second objectif, soit la prise de Montréal, nécessite la création de deux armées disposant d'un noyau de troupes régulières britanniques secondées de troupes provinciales américaines. La première, la plus importante, se regroupera à Albany pour naviguer sur le lac Champlain et descendre le Richelieu. La seconde se rassemblera en Virginie et en Pennsylvanie afin de remonter l'Ohio puis les

lacs Érié et Ontario avant d'emprunter le fleuve Saint-Laurent. La dernière phase de l'opération n'aura lieu qu'après la chute de Québec, afin que les trois armées anglo-américaines puissent se rejoindre devant Montréal. Ce plan ne pouvait se réaliser dans la hâte. Malgré une bonne stratégie et l'importance des forces mobilisées, l'année 1757 fut défavorable aux forces des Anglo-Américains.

Les Français prennent le fort William-Henry

De leur côté, les Français ne restent pas inactifs. Dès la fin de la campagne de 1756, le gouverneur général Vaudreuil s'était fixé comme objectif de s'emparer du fort William-Henry (fort George pour les Français), sur le lac George. Cette prise aurait pour but d'empêcher une attaque contre les forts Carillon (Ticonderoga pour les Anglais) et Saint-Frédéric.

En août 1757, Montcalm quitte Montréal pour assiéger William-Henry avec un puissant corps de 6 000 soldats et miliciens accompagnés de 1 600 Amérindiens, afin de mettre les Britanniques sur la défensive. Le 6 août, après seulement trois jours de bombardements, le lieutenant-colonel George Monro, commandant de la place, capitule. Montcalm accorde les honneurs de la guerre à la garnison de 2 500 hommes, qui pourra se retirer, avec drapeaux,



Soldat du régiment provincial du New Jersey, entre 1756 et 1763. Reconstitution de Herbert Knötel.

Anne S. K. Brown Military Collection, Brown University, Providence.

fusils et bagages, contre la promesse de ne pas combattre pendant 18 mois. Mais c'est sans compter avec les alliés amérindiens ! Frustrés de n'avoir pu faire main basse sur un butin et de ne pouvoir capturer de prisonniers, ceux-ci attaquent les soldats anglo-américains au moment où ils se retirent, en tuant plusieurs et ramenant environ 600 captifs. Les officiers français, dont Montcalm, interviennent et parviennent à libérer quelque 400 hommes. Par la suite, Vaudreuil en rachètera un grand nombre. Mais certains seront tués, d'autres atrocement suppliciés et quelques-uns, même, dévorés. Scandalisé, l'état-major britannique refuse de



reconnaître les conditions de la capitulation et décide de ne plus accorder, à l'avenir, les honneurs de la guerre aux troupes françaises. La reddition du fort William-Henry porte néanmoins un coup dur aux Britanniques, empêchant toute opération de leur part au sud de Montréal pour le restant de l'année.

À Halifax, les préparatifs du siège de Louisbourg sont déjà compromis par le mauvais temps quand Loudoun apprend, au début d'août, qu'une flotte française s'y trouve depuis peu. N'étant plus assuré désormais de sa supériorité navale et jugeant la saison trop avancée, il décide d'annuler toute l'opération. En Angleterre, l'opinion publique montre des signes d'impatience et Loudoun devient le bouc émissaire des revers subis durant l'année. William Pitt le rappelle alors pour des raisons beaucoup moins militaires que politiques.

À la fin de 1757, l'étendue de la Nouvelle-France reste donc inchangée, même si la situation militaire de la France décline considérablement en Europe, ce qui l'oblige à mobiliser son effort de guerre de ce côté de l'Atlantique, à l'inverse de l'Angleterre qui, elle, concentre le sien principalement en Amérique du Nord.

L'année 1758 voit donc les Britanniques intensifier leurs préparatifs de campagne. Le major général James

Abercromby succède à Loudoun à titre de commandant en chef des troupes anglo-américaines, mais on maintient la stratégie élaborée par ce dernier pour conquérir la Nouvelle-France. Louisbourg sera attaquée par le général Jeffery Amherst et la vallée de l'Ohio par le général John Forbes, pendant qu'Abercromby éliminera les forts français sur le lac Champlain. Les 15^e, 28^e, 58^e et 62^e régiments d'infanterie de ligne viennent se joindre à l'armée déjà en place. De plus, un régiment d'infanterie légère, le 80^e, est levé, portant l'armée régulière britannique en Amérique du Nord à environ 23 000 hommes. De son côté, la France envoie les 2^e bataillons des régiments de Cambis et des Volontaires-Étrangers à Louisbourg, mais aucun effectif pour Montcalm, si bien qu'on ne compte que quelque 7 000 soldats français pour défendre le Canada et l'île Royale.

Les Britanniques assiègent Louisbourg

Le 2 juin, une imposante flotte britannique de plus de 150 voiles, transportant 27 000 hommes dont 13 000 soldats de métier, arrive au large de Louisbourg. Malgré les renforts de France, les forces dont dispose le gouverneur Augustin de Boschenry de Drucour sont quatre fois moins nombreuses que celles des assaillants, même

en comptant marins et miliciens. La garnison française se sait perdue, mais elle est résolue à tenir jusqu'au bout. Les Britanniques débarquent le 8 juin, et ont tôt fait de creuser des tranchées et d'encercler la forteresse de leur artillerie, de sorte qu'à partir du 19 juin, ils bombardent méthodiquement la ville. Les défenseurs ripostent avec détermination. L'épouse du gouverneur en personne n'hésite pas à monter tous les jours sur les remparts pour tirer trois coups de canon, ce qui encourage grandement la garnison, et lui vaut l'admiration de l'ennemi⁶.

Après cinq semaines de bombardement intensif, les fortifications sont percées de nombreuses brèches, l'artillerie se trouve presque réduite au silence et les quelques navires de guerre français ancrés au port sont coulés ou brûlés; la ville n'est plus que ruines, et la population civile se terre dans des abris. Le 26 juillet, le gouverneur Drucour s'enquiert des conditions d'une reddition. Les Britanniques refusent d'accorder les honneurs de la guerre aux troupes françaises, malgré la vaillance dont elles ont fait preuve. Elles sont donc contraintes de remettre armes et drapeaux. Outrés, la plupart des officiers insistent pour poursuivre la lutte. Le commissaire-ordonnateur, Jacques Prévost de La Croix, plaide alors en faveur de la sécurité des civils, faisant valoir qu'un assaut général





Soldat du régiment des Volontaires-Étrangers, corps allemand au service de la France en 1758, à Louisbourg. Reconstitution d'Eugène Lelièvre.

Ministère de la Défense nationale
du Canada.

pourrait dégénérer en scènes de vols, de meurtres et de viols. Son point de vue est approuvé et la capitulation est signée le jour même.

À l'annonce de cette nouvelle, les soldats du régiment de Cambis brisent leurs fusils et brûlent leurs drapeaux pour ne pas avoir à les rendre, mais les autres corps respectent les termes de la capitulation⁷. La garnison est envoyée en Europe et toute la population française des îles Royale et Saint-Jean est déportée durant l'automne. La chute de la « sentinelle du golfe Saint-Laurent » ouvrait la voie vers la capitale de la Nouvelle-France. Mais la longue et valeureuse défense de la garnison de Louisbourg

obligeait les Britanniques à reporter à l'année suivante le siège de Québec.

La victoire française de Carillon

Au moment où Amherst assiège Louisbourg, le général Abercromby rassemble ses troupes au sud du lac Champlain. Il s'agit de la plus grande armée jamais vue en Amérique du Nord, composée d'environ 15 000 hommes, dont pas moins de 6 000 originaires de l'infanterie régulière britannique. En juillet, cette armée s'embarque dans quelque 1 500 barges et chaloupes et remonte le lac George jusqu'aux environs du fort Carillon.

Du côté français, Montcalm choisit de poster ses huit bataillons métropolitains sur une colline proche du fort Carillon, à l'abri d'une ligne d'abattis faite de troncs d'arbres. Les troupes coloniales, les miliciens et les Amérindiens alliés se dispersent dans les bois adjacents. Abercromby aurait pu, certes, contourner cette position et installer son artillerie sur les collines avoisinantes, mais cette manœuvre aurait nécessité plusieurs semaines. Or, les Anglo-Américains veulent une victoire éclatante et rapide. Informé par le génie que les abattis français peuvent être pris d'assaut, Abercromby opte pour une attaque générale de front prévue pour le 8 juillet. Pour

leur part, les quelque 3 000 soldats français retranchés ont planté les drapeaux de leurs régiments sur les abattis et se tiennent prêts...

À midi, ils distinguent enfin trois colonnes composées de plusieurs milliers d'hommes remontant lentement la colline et se dirigeant vers eux, mais ils n'ouvrent le feu que lorsque les Britanniques arrivent à proximité de leurs retranchements : une première salve, terrible, décime les rangs de l'ennemi. Les troupes britanniques et américaines ont beau lancer assaut sur assaut, elles



Officier du 2^e régiment provincial du Connecticut, vers 1759. Reconstitution de Herbert Knötel.

Anne S. K. Brown Military Collection,
Brown University, Providence.



n'obtiennent pas davantage de succès malgré des prodiges de valeur au combat. À la fin de la journée, environ 2 000 morts et blessés jonchent la colline, et les Français résistent toujours, malgré 527 morts et blessés dans leurs rangs. Abercromby doit finalement battre en retraite, l'attaque britannique ayant littéralement tourné au désastre.

Dans le camp français, cette victoire quasi inespérée déclenche le délire. Montcalm dépêche la nouvelle de son triomphe en France, en octroyant le succès de l'opération aux officiers et soldats métropolitains. Une révolte a failli « éclater » au sein des troupes coloniales « lorsqu'elles ont constaté que M. de Montcalm, au lieu de faire valoir leurs services, les a attribués aux troupes de terre⁸ », rapporte pour sa part le gouverneur général Vaudreuil. Certes, la participation des troupes coloniales et des milices canadiennes à la bataille avait été relativement modeste, mais ce genre de discours ne pouvait qu'envenimer les relations déjà très tendues entre coloniaux et métropolitains. Il n'en restait pas moins que l'invasion britannique du Canada par le sud avait été repoussée, pour le moment !

L'invasion de la vallée de l'Ohio

Pendant ce temps, une troisième armée anglo-américaine, sous le



Soldat du régiment provincial de la Virginie, entre 1755 et 1763.

Reconstitution de Herbert Knötel.

Anne S. K. Brown Military Collection,
Brown University, Providence.

commandement du général John Forbes, approche lentement du fort Duquesne, dans la vallée de l'Ohio. Forbes dispose de 400 hommes du 60^e régiment, de 1 400 hommes du 77^e régiment de Highlanders écossais et d'environ 5 000 miliciens américains. Pour éviter de subir le même sort que Braddock trois ans auparavant, Forbes fait construire une nouvelle route de ravitaillement, jalonnée de fortifications et de dépôts d'approvisionnement. Son

armée n'avance donc qu'à pas de tortue, et par petites étapes. À la fin d'août, l'avant-garde anglo-américaine atteint Loyalhanna, où elle érige le fort Ligonier ainsi qu'un grand camp fortifié, à 70 km seulement du fort Duquesne.

Persuadé que le gros de l'armée anglo-américaine va se déplacer par l'ancienne route de Braddock, le commandant français sur l'Ohio, François-Marie Le Marchand de Lignery, est d'abord dérouté par la lenteur de Forbes. Mais, lorsqu'il découvre que ce dernier construit une nouvelle voie, Lignery adopte aussitôt une tactique de harcèlement pour ralentir sa progression. Bientôt, les soldats anglo-américains qui s'éloignent de leurs camps tombent aux mains des Amérindiens alliés se tenant constamment à l'affût à l'orée des bois. Afin de redonner courage aux soldats, que la terreur gagne, on organise un raid sur le fort Duquesne. Le 14 septembre, le major James Grant, avec une partie de son 77^e régiment de Highlanders et un groupe de miliciens américains, soit environ 800 hommes, arrive à proximité du fort et décide d'attendre la nuit pour attaquer. Mais Lignery et son second, le capitaine Aubry, sont au rendez-vous... Grant et ses hommes se retrouvent



rapidement cernés par quelque 500 soldats des Compagnies franches de la Marine, des miliciens canadiens et des Amérindiens « faisant des cris de Sauvages ». Le combat est qualifié de « vif et opiniâtre⁹ ». Les Écossais sont presque anéantis, ayant perdu plus de 300 hommes sur le terrain, et une centaine sont faits prisonniers, dont le major Grant lui-même, sans compter ceux qui prennent la fuite. De leur côté, les Français n'ont à déplorer que 16 morts et blessés.

Le 12 octobre, fort de ce succès, le capitaine Aubry, à la tête de 450 soldats et miliciens et d'une centaine d'Amérindiens, organise un raid contre le fort Ligonier. Contraints de se réfugier dans le fort, les Britanniques et les Américains, impuissants, assistent pendant deux jours à la destruction et au pillage de leur camp. Un mois plus tard, un autre raid effectué par une trentaine de miliciens canadiens et environ 140 Amérindiens provoque une telle confusion que des régiments anglo-américains s'affrontent entre eux dans la bataille, croyant avoir affaire à l'ennemi !

Ces succès des Français ne peuvent néanmoins compenser la grande faiblesse de leurs moyens. Forbes, de plus en plus malade – il est maintenant transporté en litière –, l'a bien compris. Ses troupes sont certes inaptes à

la guerre de raid, mais, par leur nombre et la puissance de leur artillerie, elles parviendraient inévitablement à s'emparer du fort Duquesne. De plus en plus abandonné par les Amérindiens qui sentent le vent tourner, Lignery en a tout autant conscience. Le 26 novembre, alors que l'armée de Forbes n'est plus qu'à quelques kilomètres, il envoie sa garnison vers les petits forts Machault et Massiac, et fait sauter le fort Duquesne. Sur le même emplacement, les Anglo-Américains construisent un autre fort, qu'ils nomment Pittsburgh, lieu appelé à devenir une importante ville de la Pennsylvanie.

La prise du fort Frontenac (aujourd'hui Kingston, en Ontario) par le lieutenant-colonel John Bradstreet constitue un autre revers français. Ses 3 000 hommes, presque tous des miliciens des colonies américaines, traversent le lac Ontario en barques, puis donnent l'assaut. Les 110 hommes de la garnison résistent trois jours durant avant de se rendre, le 28 août. Bradstreet se retira après avoir incendié et démoli le fort. À court terme, les conséquences stratégiques de la destruction du fort Frontenac n'étaient pas graves, mais, pour la première fois, les communications françaises avec Niagara, Detroit et les forts de l'Ohio se trouvaient sérieusement menacées.

L'année 1758 s'achevait donc sur d'importants points



Soldat du régiment provincial de la Pennsylvanie, vers 1758.

Reconstitution de Herbert Knötel.

Anne S. K. Brown Military Collection,
Brown University, Providence.

marqués par les Britanniques : malgré la victoire française de Carillon, ils avaient pris une partie de la vallée de l'Ohio et, surtout, la forteresse de Louisbourg, ouvrant ainsi la voie vers Québec. Waudreuil et Montcalm en sont bien conscients, et, malgré leurs différends, ils s'entendent pour supplier les autorités françaises d'envoyer d'importants renforts, le sort de la Nouvelle-France étant plus que jamais en jeu. Pour plaider la cause de la colonie, ils dépêchent à Versailles Louis-Antoine de Bougainville. Ce jeune et





Soldat du 58^e régiment britannique, entre 1757 et 1762. Reconstitution de G. A. Embleton.

Parcs Canada.

brillant officier de l'état-major de Montcalm, destiné à devenir un jour l'un des grands explorateurs du Pacifique, fait tout son possible, mais la situation des armées et des flottes françaises en Europe est au plus bas. Le ministre de la Marine, Berryer, lui répond même sèchement : « Quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas des écuries¹⁰. »

Changement de tactique

Depuis le début de la guerre, les armées anglo-américaines ne cessent d'augmenter. En 1755, on compte quelque 11 000 soldats britanniques et miliciens américains sous les armes, nombre qui passe à 44 000 en 1758, auquel viennent s'ajouter les milliers de marins et d'Amérindiens alliés qui participent à l'effort de guerre. Au total, le nombre d'individus mobilisés – entre 60 000 et 70 000 – représente à peu près l'équivalent de la population entière de la Nouvelle-France. Cette supériorité numérique écrasante permet aux Britanniques d'utiliser les stratégies européennes, la guérilla ne pouvant suffire à tenir indéfiniment en échec des armées aussi nombreuses.

Cependant, et contrairement aux officiers métropolitains français présents au Canada, plusieurs membres de l'état-major britannique comprennent l'importance de ces tactiques. Ils pensent même, avec raison, qu'elles peuvent être combinées avantageusement à la stratégie européenne classique. Dès 1756, le général Loudoun recrute des Rangers américains pour servir d'éclaireurs à l'armée régulière. En 1758, c'est tout un régiment régulier d'infanterie légère, le 80^e, qui est levé par le lieutenant-colonel Thomas Gage. Les hommes qui en font partie

sont armés de fusils légers, coiffés de casquettes au lieu des tricornes traditionnels qui s'accrochent aux branches, et portent des habits à basques courtes qui gênent moins les mouvements. Mais le plus étonnant est la couleur de leur uniforme « brun foncé, sans galons, doublé de brun foncé, avec des boutons noirs¹¹ » pour mieux se camoufler, au lieu du sacro-saint habit rouge rehaussé de couleurs vives, de galons multicolores et de boutons luisant au soleil. Ces soldats sont de bons éclaireurs, entraînés à se dissimuler et à se déplacer rapidement. Bref, ils sont rompus aux tactiques de l'infanterie dite « légère », par opposition aux méthodes rigides et aux manœuvres en rang de l'infanterie dite « de ligne ».



Soldat d'infanterie légère du 48^e régiment, entre 1759 et 1760. Reconstitution de G. A. Embleton.

Parcs Canada.



Toutes ces innovations introduites dans l'armée britannique s'inspirent des tactiques pratiquées depuis la fin du XVII^e siècle par les Canadiens. Bientôt, une des dix compagnies que compte chaque régiment britannique d'infanterie de ligne en Amérique du Nord se transforme en « compagnie légère », dont les hommes portent des habits rouges coupés court, sans galons, et des casques en feutre faits de vieux tricornes. Cependant, les corps britanniques d'infanterie légère et les Rangers ne purent jamais égaler tout à fait les Français et les Amérindiens dans ce type de combat. C'était néanmoins un net progrès, et ces troupes remportèrent d'ailleurs de nombreux succès. Ces modifications ne passèrent pas inaperçues chez les Amérindiens – les véritables maîtres de la forêt –, qui jugèrent alors que les Anglo-Américains « commençaient à apprendre l'art de la guerre¹² ».

Mobilisation générale au Canada

Louisbourg tombé, le fort Frontenac détruit, le fort Duquesne remplacé par le fort Pittsburgh... Au début de 1759, Vaudreuil et Montcalm sont convaincus de l'imminence d'une attaque massive sur tous les fronts, convergeant simultanément sur Québec et Montréal. Or, ils ne disposent plus que de 4 600 soldats de métier, tant des régiments métropolitains



Le Corps de cavalerie, première unité à cheval organisée au Canada, qui exista de mai 1759 jusqu'en septembre 1760.

Reconstitution d'Eugène Lelièvre.

Ministère de la Défense nationale du Canada.

que des troupes coloniales, et ne peuvent compter sur aucun renfort. En 1757, les Compagnies franches de la Marine avaient été portées à 40 compagnies totalisant officiellement 2 600 soldats ; au début de 1759, ce nombre a diminué de plus de la moitié. L'unique source de recrues réside dans les miliciens canadiens. En mai 1759, environ 600 d'entre eux sont conscrits et incorporés dans les bataillons. Des centaines d'autres sont désignés pour aller au lac Champlain et dans l'Ouest. Cependant, les

autorités n'osent incorporer d'importants effectifs de miliciens parmi les troupes. En effet, depuis deux ans, le Canada fait face à une sérieuse pénurie de blé et de viande et, pour éviter la famine, les Canadiens doivent se consacrer aux semences et aux récoltes. Néanmoins ces hommes se tiennent prêts à rejoindre l'armée à tout moment en cas d'urgence.

En mai 1759, en prévision d'une campagne qui sera conduite « à l'européenne », on met sur pied un nouveau type de corps à Québec : le « Corps de cavalerie », formé de 200 volontaires canadiens et de cinq officiers français. Ces cavaliers portent un uniforme bleu avec collet et parements rouges. Ils rendent d'excellents services, pourchassant les patrouilles ennemies ou, encore, servant



d'éclaireurs ou d'estafettes. Il s'agit là du premier corps à cheval constitué au Canada et, de ce fait, il est considéré comme l'ancêtre des nombreuses unités de cavalerie des Forces armées canadiennes.

Le siège de Québec

Au printemps de 1759, trois bataillons des régiments de La Reine et de Berry sont envoyés à Carillon, tandis que 150 soldats de divers régiments et 800 miliciens vont renforcer le fort Niagara. L'état-major français prévoit, tout en souhaitant se tromper, que Québec sera l'objectif principal des Britanniques. Ces sombres prévisions sont confirmées dès la mi-juin. Chaque jour, des messagers arrivent à la capitale en signalant la présence, dans le golfe du Saint-Laurent, de nombreux voiliers battant pavillon britannique. Les troupes et les milices sont appelées à Québec où tous unissent leurs efforts pour préparer rapidement la défense de la ville. À la fin du mois, Montcalm dispose d'environ 15 600 hommes, mais seulement 3 000 à peu près sont des soldats issus des troupes régulières.

Dès la fin juin, une flotte britannique de plus de 200 voiliers manœuvrés par quelque 13 000 marins arrive en vue de Québec. Une cinquantaine de ces bâtiments sont des navires de guerre de la Royal Navy, dont celui du vice-amiral Charles



Officier porte-drapeau du 15^e régiment britannique, entre 1757 et 1767. Reconstitution de G. A. Embleton.

Parcs Canada.

Saunders, le puissant HMS *Neptune*, armé de 90 canons. Les autres transportent les 15^e, 28^e, 35^e, 43^e, 47^e, 48^e et 58^e régiments, deux bataillons du 60^e, le 78^e Highlanders, trois compagnies d'artillerie, trois compagnies de «grenadiers de Louisbourg»¹³ et six compagnies de Rangers, soit environ 8 500 soldats de l'armée régulière. Un bataillon d'infanterie de marine de 600 hommes, outre les détachements de soldats de marine répartis sur les navires de guerre, sont prévus en réserve. Les forces britanniques totalisent environ 23 000 marins et soldats.

Cette armée est commandée par un jeune officier de 32 ans qui s'est déjà distingué au siège de Louisbourg, le général James

Wolfe. Sa nomination à la tête de l'expédition a suscité des jalousies parmi les officiers de l'état-major, mais le jeune général est appuyé par le roi George II. En dépit d'une santé fragile, Wolfe représente un excellent officier et un soldat d'une grande bravoure. Doté d'un tempérament tour à tour bouillant et jovial, mais souvent taciturne, il éprouve de la difficulté à collaborer avec les autres officiers de l'armée et de la marine. Les hommes de rangs, au contraire, l'admirent, reconnaissant en lui «l'ami du soldat»¹⁴.

Incapables de défendre à la fois les deux rives du Saint-Laurent, les Français concentrent leurs forces sur la rive nord. La rive sud et l'île d'Orléans sont dès lors investies par les troupes britanniques, qui installent leurs gros canons d'artillerie de siège à la pointe de Lévy pour tirer sur Québec.

Par ailleurs, Wolfe sait pertinemment qu'il ne pourra prendre la ville, forteresse naturelle bien consolidée par de nombreuses fortifications, à l'aide de sa seule artillerie : il lui faut donc pratiquer une brèche à travers les lignes françaises. Malgré ses escarpements, la côte de Beauport lui paraît bientôt l'endroit le plus approprié à la conduite de cette manœuvre. Il décide donc de lancer une attaque tout près des chutes Montmorency. Le 31 juillet, une nuée de chaloupes de débarquement,



portant des centaines de soldats d'élite, se dirige vers la plage. Après avoir mis pied à terre, cette troupe ne rencontre que très peu de résistance et Wolfe ordonne d'attaquer immédiatement les retranchements situés sur les hauteurs. Mais cette erreur lui coûte cher. Au lieu de reformer leurs rangs, les grenadiers, emportés par leur élan d'enthousiasme, commencent à monter l'escarpement dans le plus grand désordre et deviennent aussitôt une cible idéale pour le feu nourri des soldats français, des miliciens et des Amérindiens, bien abrités derrière leurs retranchements. L'assaut tourne au désastre. Ayant perdu quelque 200 soldats dans cette opération ratée, Wolfe ordonne la retraite.

Ce revers sème l'inquiétude dans le camp des assiégeants britanniques, frustrés. Au fil des semaines, ils voient l'échec se préciser, car il leur faudrait lever le siège au plus tard au mois d'octobre pour éviter l'hiver. Ils continuent néanmoins à bombarder Québec, surtout dans le but d'endommager sérieusement les fortifications, demeurées relativement intactes. Exaspéré, Wolfe commet alors un acte peu glorieux, qui rappelle les terribles répressions auxquelles il s'était livré en Écosse, treize ans auparavant. Il envoie des colonnes de soldats dévaster les campagnes canadiennes. À la fin du mois d'août, depuis Kamouraska jusqu'à Lévy,

ceux-ci pillent et incendient approximativement 1 100 maisons, n'épargnant que les églises. Mais toutes ces exactions ne changent rien au fait que le siège de Québec piétine lamentablement.

La bataille des plaines d'Abraham

Le temps presse, et, en septembre, les généraux de l'état-major de Wolfe lui proposent un plan de la dernière chance : il s'agit de tenter un débarquement de nuit à l'ouest de la ville et de gravir la falaise pour prendre position sur les hauteurs afin de livrer bataille aux Français. Le succès de l'entreprise reposerait uniquement sur l'effet de surprise.

Le risque est grand, bien sûr, mais Wolfe aime le danger, et il accepte. Durant la nuit du 13 septembre, la chance lui sourit enfin. Ses hommes parviennent à déjouer la vigilance des sentinelles françaises. Au matin, environ 4 500 soldats britanniques, équipés de quelques canons de campagne, forment leurs rangs sur les plaines d'Abraham, avec Wolfe à leur tête. N'ayant commis aucune erreur tactique, le jeune général anglais se prépare à l'affrontement en toute sérénité.

En apprenant que les Anglais sont arrivés sur les plaines d'Abraham, Montcalm cède à son tempérament impulsif et agit avec trop de hâte. Au lieu de harceler l'ennemi avec des

miliciens embusqués, en attendant qu'une partie de son armée, postée plus à l'ouest, ne prenne les Britanniques par l'arrière, il décide d'attaquer sur-le-champ. Il dispose d'environ 4 500 hommes : les cinq bataillons de France sont placés au centre, encadrés de miliciens et de troupes coloniales sur les flancs.

Vers dix heures du matin, Montcalm donne le signal pour avancer. Ses lignes, plus ou moins bien formées, se mettent en branle. À environ 120 mètres des Britanniques, trop éloignés encore pour que leur tir soit efficace, les Français ouvrent néanmoins le feu. Bientôt, leurs rangs s'effritent mais ils continuent leur progression jusqu'à 90 mètres, approximativement, alors que les Britanniques commencent à tirer sporadiquement, par pelotons ; Wolfe ordonne d'attendre que l'ennemi soit à bout portant pour tirer une salve générale. Une trentaine de mètres seulement séparent les deux armées, lorsque les Britanniques déchargent brusquement leurs armes sur les rangs mal alignés des bataillons français. L'effet de cette manœuvre est une réussite. Pris de panique, les soldats français s'enfuient dans un sauve-qui-peut général. Les Britanniques chargent alors, baïonnette au fusil, mais ne réussissent à rattraper qu'un petit nombre de fuyards. Brandissant leur grande épée d'une main et tenant une dague dans l'autre, selon leur coutume





lorsqu'ils chargent, les Highlanders écossais du 78^e régiment se montrent les plus hardis dans la poursuite. Ils se heurtent bientôt à des miliciens canadiens embusqués qui, en couvrant la retraite de l'armée française, leur infligent de lourdes pertes¹⁵.

Québec se rend

Cette bataille décisive ne dure qu'une demi-heure environ, mais les dommages sont aussi grands de part et d'autre : 658 tués et blessés chez les Britanniques et

Le général Montcalm, mortellement blessé à la bataille des plaines d'Abraham, est ramené à Québec. Bombled. Gravure.

La Nouvelle-France, Hachette, 1904.

environ le même nombre dans le camp français. Les deux généraux sont mortellement touchés. Wolfe a été frappé à la poitrine – probablement par un milicien canadien embusqué –, alors qu'il conduisait ses grenadiers de Louisbourg à la charge. À cette occasion, il demande à ceux qui se trouvaient près de lui de le soutenir en le

retirant afin que ses soldats ne le voient point tomber. Quatre hommes l'étendent à l'écart quand l'un d'eux s'écrie : « Ils fuient, voyez comme ils fuient ! – Qui fuit ? demanda Wolfe. – L'ennemi. » Le jeune général donne alors un ordre pour le mouvement de ses troupes, puis ajoute : « Maintenant, que Dieu soit béni, je meurs en paix¹⁶ », avant de rendre l'âme.

Montcalm, pour sa part, a été blessé au bas-ventre pendant qu'il tentait d'organiser la retraite. Quatre soldats qui l'aident à se maintenir sur son cheval le ramènent dans Québec, alors que la population, effrayée, apprend la défaite par les militaires en déroute qui courent dans les rues. À l'hôpital, on constate qu'il n'y a plus rien à faire pour le général français, sa blessure est mortelle. Vaudreuil, qui se trouve à Beauport et qui veut contre-attaquer sur-le-champ, lui écrit pour lui demander conseil. Montcalm, jugeant la manœuvre trop risquée, préconise la retraite de l'armée et la reddition de la ville. Vaudreuil cède et ordonne la retraite durant la nuit. Montcalm meurt à l'aube du 14 septembre, et Québec se rend trois jours plus tard¹⁷.

Les autres fronts

Pendant que Wolfe assiège Québec, le général Amherst remonte lentement le lac Champlain à la tête d'une imposante armée anglo-américaine de 11 000



hommes. Le 23 juillet, il arrive au fort Carillon où se trouve le général François-Charles de Bourlamaque avec environ 2 000 hommes. Les forces étant par trop inégales, les Français font sauter le fort trois jours plus tard, après l'avoir évacué. Poursuivant sa progression vers le nord, l'armée d'Amherst arrive à la hauteur du fort Saint-Frédéric, que les Français font également sauter. Lorsqu'ils y parviennent, le 4 août, les Anglo-Américains n'y trouvent plus que ruines. Amherst ordonne aussitôt d'en construire un autre à l'endroit qui s'appellera désormais Crown Point (aujourd'hui dans l'État de New York). L'armée d'Amherst tente ensuite de s'approcher de l'île aux Noix, sur le Richelieu, où Bourlamaque s'est retranché avec ses hommes, mais quatre petits navires français la tiennent en respect. L'hiver étant imminent, les Anglo-Américains se retirent finalement à Crown Point.

Sur le front ouest, l'objectif principal de l'invasion britannique pour 1759 est le fort Niagara. Partis d'Albany sous le commandement du général John Prideaux, 5 500 soldats britanniques et américains, accompagnés par 600 guerriers iroquois sous la direction de sir William Johnson, arrivent près du fort français au début de juillet. La garnison, sous les ordres du commandant Pierre Pouchot, n'excède guère 500 hommes.

Malgré la supériorité écrasante des forces anglo-américaines, Pouchot décline l'offre qui lui est faite de se rendre et, le 9 juillet, le siège commence. Les Anglo-Américains se voient obligés de creuser des tranchées pour protéger les canons de siège, car Niagara n'est pas un fort typique de l'ouest nord-américain. Depuis 1755, les Français y construisent des bastions et des glacis à la manière des fortifications érigées en Europe par le maréchal Vauban. Prideaux juge préférable de bombarder la place à l'aide de mortiers, tout en menant un siège à l'europpéenne avec tranchées parallèles et sapes. Le 17 juillet, les gros canons britanniques enfin installés entrent en action. Les Français ripostent immédiatement. Dans le camp britannique, durant la seule journée du 20 juillet, deux hauts gradés, un lieutenant-colonel et un colonel, sont mortellement touchés. Mais le pire reste à venir : le soir même, le général Prideaux est tué accidentellement par un de ses propres mortiers. Refusant de céder au découragement, sir William Johnson prend le commandement de l'armée. Quatre jours plus tard, à La Belle Famille, à quelques kilomètres au sud du fort, Johnson écrase des troupes de renfort venues de l'Illinois et de l'Ohio, composées d'environ 800 soldats et miliciens, secondées par 600 Amérindiens. Le lendemain, désespérant de recevoir

d'autres secours, Pouchot capitule¹⁸. Les communications françaises vers l'Ouest sont désormais coupées.

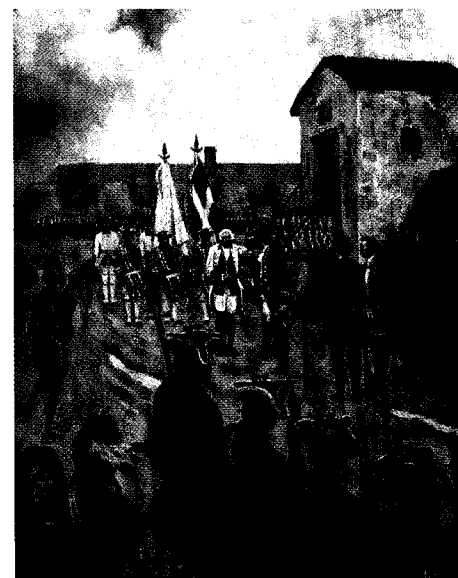
Au Canada, la guerre continue

Le brigadier François de Lévis succède à Montcalm. Cet officier jouit déjà d'une longue expérience dans

La reddition du fort Niagara : en 1759, les troupes françaises cèdent enfin la place aux troupes britanniques.

Reconstitution de F. Ray.

Old Fort Niagara.



l'armée métropolitaine. D'une personnalité tout à fait différente de celle de son prédécesseur, n'usant que de propos mesurés, Lévis est doté d'un tempérament calme et d'un esprit pragmatique. Il partage certainement l'opinion des



autres officiers métropolitains quant à la meilleure façon de mener la guerre au Canada, mais il se garde de dénigrer les officiers canadiens. Conscient du fait qu'un état-major ne peut être pleinement efficace si des tensions y règnent, il entretient des relations relativement bonnes avec les officiers coloniaux, tout en relativisant sans doute les propos incendiaires de son chef.

Lévis commande les troupes à Montréal, durant l'été de 1759, lorsqu'il apprend la nouvelle de la mort de Montcalm et de la chute de Québec. Mis au courant du déroulement des événements, il déclare que Montcalm n'aurait pas dû livrer bataille avant l'arrivée des renforts, pour ajouter aussitôt – trait révélateur de sa personnalité – qu'il est bien facile de juger les généraux malheureux à la guerre, puisqu'ils ont toujours tort...

Lévis fait face à une situation quasiment sans issue. Avec la prise de Québec, l'une des trois armées anglo-américaines occupe maintenant une position clé sur le territoire de la colonie. Les deux autres menacent sérieusement les frontières, l'une au nord du lac Champlain, l'autre au sud du lac Ontario. Au printemps de 1760, ces trois armées convergeront inévitablement sur Montréal, cœur de la colonie et base géostratégique de l'intérieur du continent.



Tambour des Compagnies franches de la Marine en Nouvelle-France, entre 1755 et 1760. Reconstitution d'Eugène Lelièvre.

Parcs Canada.

Lévis est convaincu que pour retarder cette éventualité, il faut à tout prix reprendre Québec au début du printemps, avant l'ouverture de la navigation, dans l'espoir de recevoir des renforts de France, ce qui permettrait de mieux résister aux deux autres armées durant l'été. Le gouverneur général Vaudreuil partage entièrement ses vues. Durant l'hiver, à Montréal, on prépare donc l'armée pour cet ultime effort. Lévis parvient finalement à rassembler une armée de 6 910 officiers, soldats et miliciens¹⁹.

La bataille de Sainte-Foy

L'idée d'assiéger Québec a ses détracteurs, qui n'hésitent pas à qualifier l'entreprise de « folie de Lévis ». Mais ce dernier sait que son armée, isolée et entourée de forces ennemies bien supérieures en nombre, se découragerait après la défaite des plaines d'Abraham, si on ne lui proposait un projet audacieux. Il devient nécessaire de redonner courage aux hommes, et de les galvaniser pour livrer un dur combat aux Britanniques. Lévis y parvient et, en mai 1760, l'armée française se présente devant Québec.

Le général James Murray commande la garnison britannique, qui compte environ 7 300 officiers et soldats, tous issus des troupes régulières. Informé du fait que l'armée française vient l'assiéger, il fait d'abord évacuer toute la population de Québec, Sainte-Foy et Lorette, et ordonne de faire raser les quartiers Saint-Roch et Sainte-Famille afin que les attaquants ne puissent s'abriter derrière les maisons pour s'approcher des fortifications. Il emploie ensuite une partie de la garnison à construire des retranchements avancés à l'ouest de la ville, près de Sainte-Foy. Le 27 avril, alors que l'armée française approche, quelques escarmouches éclatent entre la cavalerie de Lévis et des détachements britanniques. Dès le lendemain, Murray décide d'attaquer les Français



avant qu'ils ne parviennent à se retrancher. La ligne britannique forte de 3 200 hommes, s'avance vers les troupes de Lévis. L'artillerie de campagne, qui se trouve tout près, canonne les positions françaises. Si Murray parvient à enfoncer la gauche de la ligne ennemie, l'armée de Lévis se retrouvera coincée entre les baïonnettes anglaises et le fleuve Saint-Laurent.

La bataille est âprement menée. Le théâtre des combats les plus acharnés se déroule sur l'emplacement de la demeure d'un certain Dumont qui occupe une position charnière. Le régiment de La Sarre et les 43^e et 60^e régiments britanniques s'y affrontent au corps à corps, et la maison change de camp à plusieurs reprises. Le régiment de Berry vient prêter main-forte à celui de La Sarre, puis charge l'artillerie britannique à travers la mitraille, enlevant les canons. La ligne étant ébranlée, Murray ordonne la retraite, qui se fait en bon ordre. Les Britanniques perdent 1 100 hommes, morts, blessés ou prisonniers, alors que les pertes de Lévis s'élèvent à 572 morts et blessés²⁰.



Le général de Lévis à la bataille de Sainte-Foy, en 1760. Bombled. Gravure.

La Nouvelle-France, Hachette, 1904.

L'arrivée de renforts

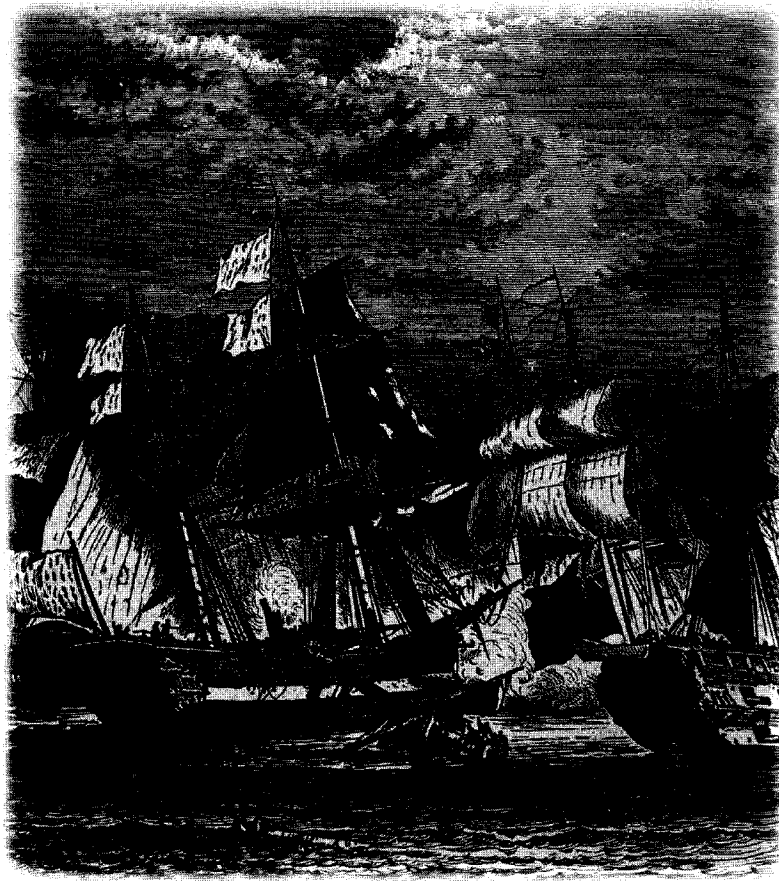
Cependant, les Britanniques tiennent toujours Québec. Les troupes de Lévis encerclent la ville, mais elles manquent de canons de fort calibre et, surtout, de munitions. Lévis doit même limiter le nombre de boulets par canon. Au contraire, Murray dispose d'une importante artillerie et d'abondantes munitions. Quand l'artillerie française commence à bombarder Québec, le 11 mai, la riposte est « vigoureuse », selon l'expression employée par Lévis. Chaque camp compte néanmoins sur les secours de sa métropole. Le 9 mai, une

seule frégate anglaise a jeté l'ancre en rade de Québec. Or, c'est l'arrivée d'une flotte qui réglera le sort des armes. Les regards des assiégeants et des assiégés sont désormais rivés sur le fleuve et, le 15 mai, trois voiles se profilent enfin à l'horizon.

Bientôt, la mort dans l'âme, les Français reconnaissent les navires de guerre britanniques. Le lendemain, dès les petites heures du matin, Lévis commence à se replier sur Montréal.

Espérant couper la voie aux petites embarcations qui accompagnaient l'armée française, les navires ennemis attaquent, à l'ouest de Québec, deux frégates, la *Pomone* et l'*Atalante*, sous les ordres du capitaine Jean Vauquelin. Les vaisseaux français se sacrifient afin de protéger la retraite de l'armée. La *Pomone* s'étant échouée, l'*Atalante*, commandée par Vauquelin, parvient à retenir momentanément les navires britanniques. Ses munitions épuisées, son navire transpercé de toutes parts par les boulets ennemis, Vauquelin n'abaisse pas pavillon pour autant, mais il le cloue au mât de son bâtiment sous le feu incessant de l'ennemi, avant d'être fait prisonnier avec son équipage.





Combat opposant l'Atalante à la flotte anglaise, en 1760. Webber. Gravure.

La Nouvelle-France, Hachette, 1904.

L'arrivée des navires britanniques sème le découragement dans le camp français, qui ne voit plus aucun espoir de recevoir des secours de la métropole. Celle-ci envoie cependant un petit renfort au Canada. Quatre cents soldats des Compagnies franches de la Marine s'embarquent à bord de cinq navires de transport, escortés par la frégate le *Machault*. Malgré tout son courage, ce corps expéditionnaire se sait sacrifié à l'avance, car il est

nettement insuffisant. Parvenu au golfe du Saint-Laurent, il se heurte aux navires de la Royal Navy qui s'y trouvaient déjà. Prise en chasse, la flottille française se réfugie dans la baie des Chaleurs et livre un ultime combat à l'embouchure de la rivière Restigouche, en juillet 1760²¹.

Au sein de la colonie française, la situation, déjà difficile, se dégrade de jour en jour. Les coffres de l'armée sont vides et les soldats ne reçoivent plus leur solde.

Plusieurs denrées alimentaires viennent à manquer et on redoute maintenant une véritable famine. Aucun espoir n'est permis, et tout le monde se rend compte du fait que la Nouvelle-France est en train d'agoniser. À partir du mois de mai 1760, les miliciens commencent à désertir en grand nombre pour aller ensemençer leurs terres. Lévis a beau les menacer de la peine de mort, rien n'y fait. Bientôt, les soldats de métier à leur tour suivent leur



exemple. Malgré les désertions et les pénuries, l'armée française continue néanmoins à résister et il faudra que les Anglo-Américains déploient un nouvel effort militaire considérable pour en venir à bout.

L'invasion finale

Espérant donner le coup de grâce à la petite armée de Lévis, trois armées anglo-américaines tentent de la prendre en étau à Montréal. Celle de Murray remonte le Saint-Laurent à partir de Québec, celle du général William Haviland descend le Richelieu à partir de Crown Point, et celle du général en chef, Jeffery Amherst, descend le Saint-Laurent à partir d'Oswego, sur le lac Ontario.

Forte de 11 000 hommes et de 700 Amérindiens, l'armée d'Amherst se heurte à une résistance particulièrement opiniâtre au fort Lévis (près de Prescott, en Ontario). Du 20 au 25 août, elle est tenue en échec par guère plus de 300 soldats, marins et miliciens sous les ordres du commandant Pouchot. Les artilleurs français endommagent même deux navires anglais et obligent un troisième à baisser pavillon. Quand Pouchot rend enfin le fort, celui-ci n'est plus qu'un amas de ruines, et les Britanniques ont peine à croire qu'une résistance aussi farouche ait pu être déployée par une si faible garnison.



Soldat des Compagnies franches de la Marine du Canada, entre 1757 et 1760. Reconstitution d'Eugène Lelièvre.

Parcs Canada.

Au sud, l'armée d'Haviland – 3 500 hommes – reste bloquée à l'île aux Noix durant la majeure partie du mois d'août par 1 400 Français et Canadiens. Le 28 août, les Anglo-Américains s'emparent finalement des retranchements abandonnés au cours de la nuit précédente par les soldats français et les miliciens canadiens. Leur commandant, Louis-Antoine de Bougainville, a décidé de se replier, par crainte de voir sa retraite vers Montréal coupée par les 3 500 hommes de Murray, arrivés à Sorel le 27 août.

La capitulation

L'armée d'Amherst approche de Montréal à bord de chaloupes quand, à la suite d'une mauvaise estimation de la force des

rapides à Cascades, 55 embarcations sont entraînées par les eaux, emportant 84 hommes dans la mort. Le reste de la nombreuse armée parvient cependant sans encombre au lac Saint-Louis et débarque, le 6 septembre, à Lachine, dans l'île de Montréal, à l'ouest de la ville. Le lendemain, Vaudreuil et Lévis retirent les troupes françaises dans l'enceinte de Montréal, pendant que les soldats de Murray arrivent à l'est de la ville et que ceux de Haviland apparaissent sur la rive sud du Saint-Laurent. Les trois armées britanniques ont enfin réussi à établir leur jonction ; environ 18 000 soldats anglo-américains encerclent Montréal.

Toute tentative de défense paraît vaine. Les fortifications de la ville – un simple mur de pierre dans lequel l'artillerie ennemie ouvrira une brèche en quelques heures – ne sont nullement conçues pour soutenir un siège à l'européenne. Vaudreuil et Lévis ne peuvent que capituler. Ils délèguent Bougainville auprès des Britanniques pour négocier les termes de la reddition. Amherst se montre intraitable : les troupes régulières françaises doivent se rendre sans les honneurs de la guerre, remettre leurs armes, et surtout leurs drapeaux, conditions extrêmement dures pour l'époque, et même injustes envers une armée qui s'est battue avec tant d'acharnement et de vaillance. Outré, Lévis



envisage de se retrancher avec les régiments français dans l'île Sainte-Hélène, tout près de la ville, afin de livrer un ultime combat. Vaudreuil refuse, probablement la mort dans l'âme, voulant éviter un bain de sang inutile et protéger les civils contre les éventuels méfaits d'une soldatesque débridée.

Lévis se soumet donc. Cependant, dans la nuit du 7 au 8 septembre, les soldats français tiennent une émouvante cérémonie au cours de laquelle les portedrapeaux de chaque bataillon brûlent ces symboles sacrés que sont les drapeaux régimentaires. Le lendemain, 8 septembre 1760, Vaudreuil signe la capitulation. Les grenadiers et l'infanterie légère britanniques se rendent à la place d'armes où les troupes françaises déposent leurs armes. Quand les Britanniques exigent les drapeaux, Lévis répond sur son honneur qu'ils n'existaient plus au moment de la capitulation, ce qui est exact. Offensé de ne pouvoir mettre la main sur ces trophées, Amherst soupçonne les Français de les avoir cachés, provoquant un « scandale²² », consigne-t-il dans son journal. Mais il est bien forcé de s'en tenir à la parole d'honneur de Lévis.

Amherst a néanmoins d'autres problèmes autrement plus pressants à régler que celui des drapeaux. Les Britanniques se retrouvent en effet avec 3 116 officiers et soldats français prisonniers, dont 907 issus des troupes

coloniales. Avec les femmes, les enfants et les domestiques qui accompagnent habituellement l'armée, le nombre de personnes sous leur garde excède les 4 000. Plusieurs soldats français ayant épousé des Canadiennes durant la guerre, la possibilité de quitter le service et de rester au Canada s'offre à tous, et des centaines d'hommes s'en prévalent.

Le sort des officiers canadiens

Le phénomène à la fois le plus surprenant et le plus révélateur de cette période touche les officiers des Compagnies franches de la Marine et des compagnies de canonniers-bombardiers. Parmi les 63 présents à Montréal lors de la reddition, 44 choisissent de rentrer en France. D'autres partiront l'année suivante – et un certain nombre d'entre eux périront d'ailleurs dans le naufrage de l'*Auguste*.

La différence fondamentale entre ces officiers et les autres militaires des régiments français est que les Canadiens ne « retournaient » pas en France, puisqu'ils n'y étaient tout bonnement jamais allés. Issus de familles de gentilshommes établies en Nouvelle-France depuis le XVII^e siècle, la plupart étaient nés au Canada. Au sein de la société canadienne, ces officiers jouaient non seulement le rôle de défenseurs, mais encore celui

de dirigeants ; grâce à leurs alliances familiales, ils exerçaient une influence notable sur la vie économique de la colonie.

Dans ces conditions, on peut se demander pour quelle raison ils abandonnaient leur terre natale. En réalité, certains étaient tout simplement incapables de subsister au Canada dans un autre contexte que celui du service militaire. D'autres ne pouvaient concevoir de se retirer sur la seigneurie familiale pour être gouvernés par les Britanniques en attendant que soit scellée la paix entre la France et l'Angleterre. Enfin, ces hommes étaient avant tout des militaires au service de leur roi, désireux de poursuivre leur carrière dans les forces armées et de se battre pour la France, et il se trouve que la guerre se poursuivait ailleurs.

Le régime militaire

En septembre 1760, après la capitulation de Montréal, Amherst et ses officiers font face à un nouveau défi, celui de gouverner le Canada. Il s'agit d'un enjeu de taille car le pays est en ruines, la famine menace et de nombreuses familles sont sans abri. De plus, il faut maintenir la paix parmi cette population à l'aide de troupes qui ne s'expriment pas dans la langue du pays.

Amherst a alors recours à la milice canadienne : dès le 22 septembre 1760, il décrète que les officiers de milice



assureront « le bon ordre et la police²³ » dans les paroisses et les villes, comme sous le Régime français, et qu'ils serviront d'intermédiaires entre le gouvernement et le peuple. Selon les termes de la capitulation, tous les Canadiens doivent être désarmés. Mais, deux semaines plus tard, les autorités britanniques reviennent sur leur décision, autorisant les officiers de milice à conserver leurs armes, permission qui s'étend aux miliciens, dans la mesure où ils en font la demande. De plus, les officiers de milice serviront désormais de juges de paix dans les causes mineures, car les magistrats sont rentrés en France, emportant avec eux leur connaissance des lois et des coutumes. Cette mesure est à l'origine de la création des « cours de milice ». Bien que ces nouveaux juges soient peu familiers avec la jurisprudence, le système des cours de milice était nettement préférable pour la population à celui des cours martiales britanniques. La prise en charge d'une partie du gouvernement civil par la milice canadienne était un événement capital. En effet, la milice constituait un intermédiaire crédible entre une population en désarroi et une armée étrangère qui aurait pu tomber dans certains excès durant cette époque fort troublée.

De leur côté, les troupes régulières de l'armée d'occupation reçoivent la consigne de se comporter correctement. Elles font preuve de modération et il y aura peu d'incidents durant cette période entre les Canadiens et les soldats britanniques qui, d'ailleurs, se tiennent habituellement à l'écart les uns des autres. Personne ne sait alors si le Canada deviendra colonie britannique ou s'il sera rétrocédé à la France à la fin de la guerre.

L'Angleterre gagne la guerre

Parmi ses anciennes colonies, la France ne détient plus qu'Haïti, alors nommée Saint-Domingue, ainsi que la Louisiane et la Guyane. Elle consent donc un ultime effort pour les renforcer en envoyant environ 5 000 soldats, escortés par les quelques vaisseaux de guerre dont elle dispose encore. Parallèlement, les négociations de paix commencent. Probablement dans le but de créer une diversion et de reprendre le territoire près des riches pêcheries de l'embouchure du Saint-Laurent, une flottille française avec 650 soldats à son bord s'empare de St. John's, à Terre-Neuve, en juin 1762, à la grande surprise des Britanniques. Ces derniers organisent une expédition qui parvient à reprendre la place en septembre de la même année. La France perd ainsi la base



Soldat du 45^e régiment britannique, vers 1763. Reconstitution de Charles Stadden.

Parcs Canada.

qu'elle désirait posséder à proximité de ces eaux poissonneuses. Entre-temps, les renforts qu'elle a dépêchés parviennent à ses autres colonies, qui demeureront donc françaises jusqu'à la fin des hostilités. L'entrée en guerre de l'Espagne aux côtés de la France, en 1762, ne changera rien à la situation. Les Britanniques et leurs alliés sont devenus trop puissants. Leur armée et leurs forces navales triomphent partout, et ils remporteront finalement la guerre de Sept Ans.



Le traité de Paris

Mais les victoires militaires ne déterminent pas à elles seules le sort des territoires. Cette prérogative revient également aux diplomates qui doivent finalement composer avec les succès et les revers des généraux, et le sort de la Nouvelle-France n'échappe pas à cette règle. Durant des mois, émissaires britanniques et français négocient pour que la France récupère le Canada et cède la Guadeloupe à l'Angleterre !

Or, le fait de céder une petite île en échange de quasiment la moitié du

Soldats des 1^{er} et 77^e régiments écossais montant à l'assaut de Signal Hill à Terre-Neuve, en 1762. Reconstitution de Douglas Anderson.

Parcs Canada.



continent nord-américain ne constitue pas nécessairement une aubaine : la Nouvelle-France revient cher et ne profite en rien au trésor royal, tandis que la Guadeloupe ne coûte presque rien et rapporte gros. De toute évidence, les coffres de l'État sont vides. Dans les deux camps, commerçants et intellectuels de tout acabit prennent position. Pour reprendre la Nouvelle-France en charge, la France devrait investir massivement afin de contenir les pressions anglo-américaines sur ses frontières, les mêmes pressions d'ailleurs qui sont à l'origine de cette guerre perdue. Dans la métropole, l'opinion publique, lasse du Canada, ne veut plus se battre pour « quelques arpents de neige », selon la célèbre expression du philosophe Voltaire. Finalement, le duc de Choiseul tranche : que la France conserve la Guadeloupe et abandonne le Canada.

La Nouvelle-France cesse dès lors d'exister. Le Canada, les îles Royale et Saint-Jean, ainsi que la partie de la Louisiane située à l'est du fleuve Mississippi, passent à la Grande-Bretagne. L'autre partie de la Louisiane, incluant la ville de la Nouvelle-Orléans, échoit à l'Espagne, alliée de la France²⁴. Cette dernière récupère la Martinique et la Guadeloupe au prix de quelques petites îles antillaises, ainsi que quelques comptoirs en Inde, notamment celui de

Pondichéry. Toujours intéressée par les lucratives pêcheries de Terre-Neuve, la France obtient même les petites îles de Saint-Pierre et de Miquelon pour servir de base à ses pêcheurs, avec le droit d'y maintenir une modeste garnison. Somme toute, la France tire bien son épingle du jeu, mais les Canadiens sont bel et bien sacrifiés.

Pour les officiers canadiens encore présents sur le sol français, l'heure est aux grandes décisions. Quelques-uns retournent au Canada, mais la plupart demeurent en France, certains s'y retirant, d'autres poursuivant leur carrière militaire dans les forces françaises outre-mer. Le traité de Paris confirme ainsi la perte définitive de la majeure partie de l'élite sociale et militaire canadienne. Pour les anciens officiers canadiens devenus seigneurs sur leurs terres, comme pour le reste de la population canadienne, la France appartient désormais au passé. C'est le début d'une ère nouvelle, remplie d'incertitudes et probablement de batailles à venir.



Chapitre 2

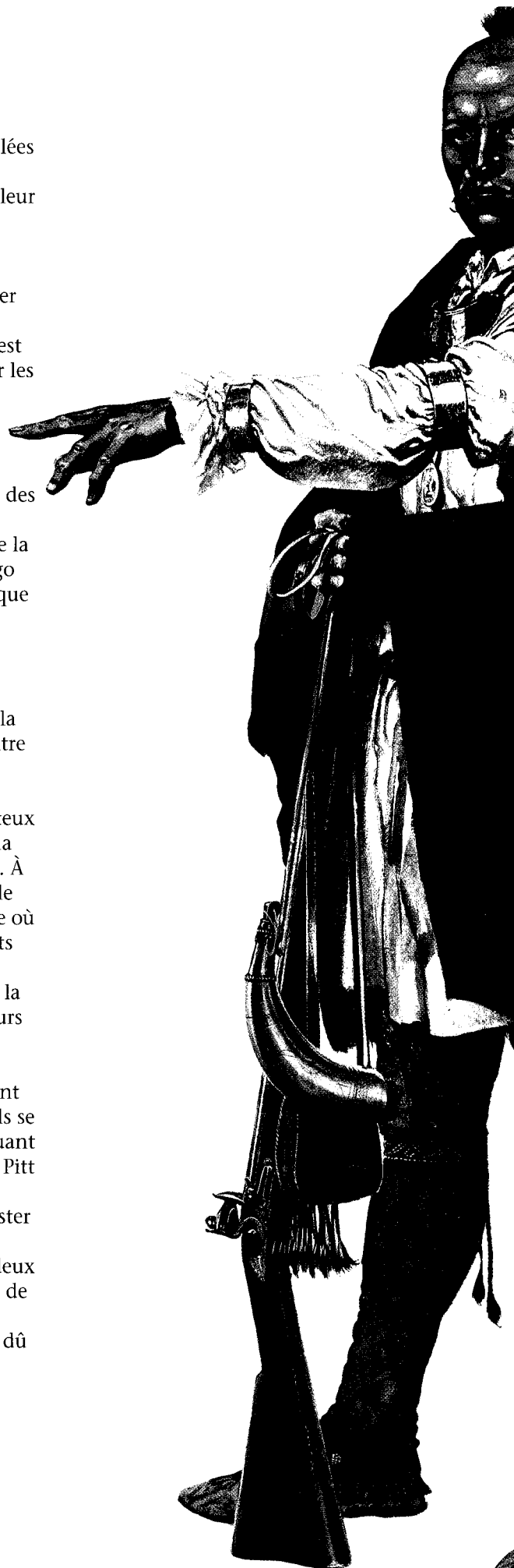


LA RÉVOLTE DE PONDIAAC ET L'INVASION AMÉRICAINE

La nouvelle de la signature du traité de Paris, le 10 février 1763, parvient au Canada au moment de l'ouverture de la navigation. Aussitôt que les Canadiens apprennent que leur pays reste sous pavillon britannique, une information, autrement plus inquiétante à court terme, arrive à Québec, en provenance de l'Ouest et de la vallée de l'Ohio. Les forts de ces régions, évacués par les Français et occupés désormais par des garnisons britanniques, font l'objet d'attaques de la part des Amérindiens ! En effet, la présence des Britanniques dans ces régions déplaît à bon nombre de nations autochtones, qui regrettent la diplomatie cordiale, assortie de présents, dont elles bénéficiaient à l'époque des Français. Plus grave encore, les Américains se comportent comme en pays conquis et considèrent les territoires de chasse amérindiens comme des terres à coloniser ! La rancœur s'est donc installée parmi les guerriers. Pourquoi, se demandent-ils, des

batailles qui se sont déroulées au loin, entre Blancs, devraient-elles décider de leur sort et de celui de leurs territoires ? Un homme exceptionnel, le chef Pondiac²⁵, parvient à rallier plusieurs nations amérindiennes. Son plan est fort simple : il faut chasser les Britanniques et les Américains.

Au cours des mois de mai et juin suivants, les attaques déferlent comme des tornades sur les forts Sandusky, Saint-Joseph, de la Presqu'île, Miami, Venango et Michillimakinac, ainsi que sur plusieurs autres petits postes, littéralement pris d'assaut. Grâce aux nombreuses ruses que les Amérindiens maîtrisent à la perfection, la plupart d'entre eux tombent. À Michillimakinac, par exemple, les guerriers sauteurs entreprennent de jouer à la crosse hors de la palissade. À un moment donné, la balle est projetée près de la porte où quelques officiers et soldats regardent la partie. Les joueurs se ruent alors vers la balle, suivis de près par leurs femmes. En un clin d'œil, celles-ci leur passent les armes qu'elles dissimulaient sous leurs couvertures et ils se précipitent à l'intérieur, tuant la garnison. Seuls les forts Pitt (Pittsburgh), Ligonier et Detroit parviennent à résister à Pondiac, encore que le premier ait été attaqué à deux reprises et que la garnison de Detroit, galvanisée par le major Henry Gladwin, ait dû soutenir un long siège.





*Chef iroquois, entre 1760 et 1790.
Reconstitution de G. A. Embleton.
Parcs Canada.*

Pondiac et ses hommes n'épargnent que le fort Niagara, le jugeant – avec raison – trop bien fortifié.

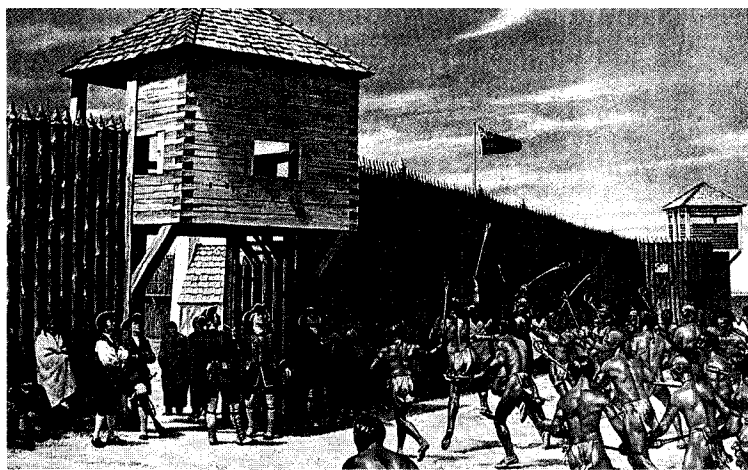
De mémoire française, on n'avait jamais vu pareille situation. Des Amérindiens s'attaquant à des postes fortifiés défendus par des garnisons régulières, et, qui plus est, s'en emparant! Voilà qui paraît bien contraire à leurs coutumes. Les militaires britanniques et les colons américains sont consternés. Tout l'Ouest est en train de tomber et, par voie de conséquence, une bonne partie de la traite des fourrures se trouve compromise. Les Canadiens – devenus nouveaux sujets britanniques – sont perplexes, sinon inquiets. À New York, le général Amherst, commandant suprême en Amérique du Nord britannique, d'abord décontenancé par la vigueur

des attaques de Pondiac, décide finalement qu'un fort contingent de troupes régulières, appuyé par des miliciens volontaires américains, se rendra au plus vite dans la vallée de l'Ohio afin de secourir les forts assiégés. Un second contingent, composé de troupes britanniques assistées par leurs implacables ennemis d'hier – les miliciens canadiens! – partira plus tard de Montréal pour reprendre les autres petits forts situés plus à l'ouest.

En juillet 1763, le contingent du colonel Henry Bouquet, officier suisse passé au service des Britanniques, se rend aussi vite que possible dans la vallée de l'Ohio. Composée du 42^e régiment écossais, d'une partie du 60^e et de Rangers américains, la

La partie de crosse au fort Michillimakinac, quelques secondes avant l'attaque-surprise des Amérindiens. Reconstitution de Robert Thom.

Michigan Bell Telephone Company.



petite armée de Bouquet, forte d'environ 600 hommes, se dirige vers le fort Pitt. Le 5 août, à Bushy Run (Pennsylvanie), les Amérindiens ouvrent le feu sur son arrière-garde. La troupe est encerclée assez rapidement; les cris de guerre des Amérindiens fusent de tous côtés. Mais Bouquet est un admirateur des tactiques amérindiennes utilisées jadis contre Braddock avec tant de succès par les Canadiens. En tacticien rusé, il dispose ses hommes en cercle et laisse les Amérindiens l'attaquer dès le lendemain. Au bout d'un moment, il feint la défaite, ordonnant la retraite à une partie de ses soldats. Se croyant victorieux et espérant se procurer des scalps, les Amérindiens se ruent alors dans la brèche ainsi créée, fonçant tête baissée dans le piège. Leurs flancs sont aussitôt balayés par les salves des soldats embusqués qui n'attendaient que cet instant. Ceux-ci chargent ensuite à la baïonnette, sonnant la déroute pour les guerriers de Pondiac. Ce désastre marque le point décisif de cette guerre, Bouquet ayant réussi à battre les Amérindiens sur leur propre terrain. En combinant leurs tactiques à la discipline et à la puissance de feu de ses troupes, il vient de démontrer que les soldats britanniques peuvent tenir les Amérindiens en respect, tout comme l'avaient fait leurs prédécesseurs, les Français.

À la suite de cet échec, les Amérindiens lèvent les sièges

des forts Ligonier, Pitt et Detroit. Au printemps de 1764, l'armée de Bouquet, renforcée par des centaines de volontaires de la Virginie et de la Pennsylvanie, pénètre jusqu'au cœur des territoires amérindiens sans rencontrer beaucoup de résistance.

1764 : le Bataillon des volontaires canadiens

Pendant que ces événements se déroulent dans la vallée de l'Ohio, les instructions d'Amherst concernant la formation d'un contingent de troupes au Canada parviennent au général Murray. Au début de mars 1764, ce dernier décrète la levée de cinq compagnies de Canadiens, composées chacune de 60 hommes commandés par des officiers canadiens. Murray demande aux capitaines de milice de rassembler les « jeunes gens de leurs Paroisses & d'y demander des volontaires²⁶ ». Les districts de Montréal et de Québec devaient fournir deux compagnies chacun, celui de Trois-Rivières en serait quitte pour une.

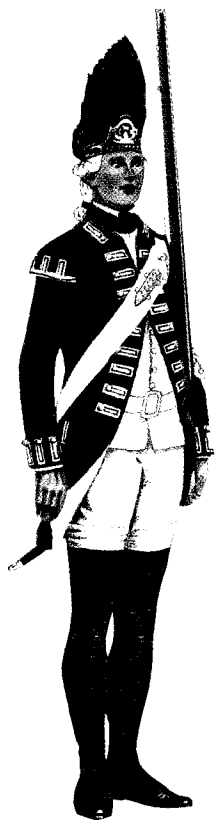
Or, les conditions offertes aux Canadiens leur paraissent inusitées, habitués qu'ils sont à servir gratuitement sous le Régime français. En effet, ils seront payés six sous par jour pendant la durée de leur service, outre l'habillement, l'équipement et l'armement qui leur sont fournis. En réalité, tous les miliciens des autres colonies britanniques

jouissent des mêmes avantages, mais leur caractère insolite réveille la méfiance naturelle des Canadiens envers « les Anglais ». La rumeur se répand bientôt dans les paroisses que les jeunes gens, puisqu'ils sont payés, s'engagent « pour la vie²⁷ » dans l'armée britannique. De sorte qu'à la fin du mois de mars, le recrutement piétine. Les gouverneurs britanniques parviennent finalement à rassurer les Canadiens, en insistant notamment sur le fait que leurs officiers et sous-officiers ne seront pas des Britanniques.

Les Amérindiens restituent les enfants capturés au colonel Bouquet. Gravure d'après un dessin de Benjamin West.

Collection particulière.





Grenadier du 60^e régiment, entre 1768 et 1772. Reconstitution de P. W. Reynolds.

Bibliothèque du ministère de la
Défense nationale du Canada.

Le commandement est effectivement confié à des Canadiens, plusieurs étant d'ailleurs d'anciens officiers des Compagnies franches de la Marine, dont le major même du bataillon, Jean-Baptiste-Marie Blaise Des Bergères de Rigauville. La confiance se réinstalle peu à peu, si bien qu'à la mi-avril les cinq compagnies sont complètes. Les Canadiens ont un uniforme différent de celui des soldats réguliers, portant bonnet de laine, capot, mitasses et mocassins,

selon leur coutume ; leur habillement semble avoir été rouge et vert. Le « Bataillon des volontaires canadiens²⁸ » part pour l'Ouest en mai, accompagnant d'abord les soldats britanniques au fort Oswego, puis à Niagara, à Detroit et finalement à Sandusky. Cependant, les hostilités tirent déjà à leur fin. Les Amérindiens de Pondiac se soumettent durant l'été de 1764 et concluent la paix²⁹. Les Canadiens ne prennent donc part à aucun combat, mais la nouvelle de leur présence auprès des Britanniques a contribué à troubler quelque peu les Amérindiens, qui connaissent bien leur habileté à la guerre dans les bois. La campagne terminée, les compagnies canadiennes réintègrent leurs districts respectifs au cours de l'automne, comme convenu, et sont finalement dissoutes au début du mois de décembre. Ce bataillon servit donc de trait d'union entre, d'une part, les anciennes troupes de la Nouvelle-France et les compagnies de milice qui existaient dans les paroisses depuis 1760 et, d'autre part, celles du nouveau régime britannique. Grâce à son existence, les Canadiens, bien qu'abandonnés par la France, maintenaient leur tradition militaire.

La garnison britannique

La guerre de Sept Ans gagnée, les Amérindiens soumis, l'Angleterre doit désormais songer à pourvoir sa nouvelle colonie d'une garnison suffisante de soldats réguliers. On estime que deux ou trois régiments, dont une partie serait détachée dans les forts des Grands Lacs, devraient suffire. Le fort situé le plus à l'ouest qui recevra une garnison sera Michillimakinac, car on juge inutile d'en maintenir dans les fortins des Prairies. Un ou deux régiments seront également postés en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve.

La Grande-Bretagne n'entend pas davantage négliger l'aspect naval, toujours très important pour elle. Une flottille de petits navires sera entretenue sur les Grands Lacs, avec quelques officiers et marins de la « Marine provinciale » – un genre de petite marine lacustre. On abandonnera le chantier militaire qui servait à la construction de navires de guerre sous le Régime français, et Québec deviendra un port d'attache des vaisseaux de guerre, sans constituer pour autant la plus importante base navale britannique. Celle-ci demeure Halifax, ville située à un emplacement idéal, avec son grand havre, pour jouer le rôle de « sentinelle » de l'Atlantique Nord.



Organisation militaire et civile

Du point de vue militaire, la situation de la Grande-Bretagne, nation insulaire, est alors passablement différente de celle des autres pays de l'Europe occidentale. Dépourvue de frontières terrestres, il ne lui est pas nécessaire d'entretenir de grandes armées ni de construire d'imposantes forteresses. Par conséquent, son armée est numériquement beaucoup plus modeste par rapport aux autres grandes puissances européennes. Elle comprend à peu près 40 000 hommes en temps de paix, alors que les autres nations doivent en entretenir entre 200 000 et 300 000. Qui plus est, une bonne partie de l'armée britannique ne sert pas en Grande-Bretagne même, mais dans les divers territoires outre-mer où flotte le pavillon britannique. Outre les troupes indiennes maintenues par la Compagnie des Indes orientales anglaise, l'Angleterre ne dispose pas de troupes coloniales distinctes comme la France ou l'Espagne. C'est l'armée métropolitaine elle-même qui fournit les garnisons coloniales en hommes.

Dans chaque colonie britannique, un système de rotation permet d'assurer une présence militaire permanente. Un régiment en relève un autre, lequel, après quelques années passées en Angleterre, repart à son tour

vers d'autres horizons. Il n'y a rien d'immuable dans ce procédé et certains régiments demeurent dans la colonie pendant une décennie, alors que d'autres y restent moins de deux ans.

Ce système est une grande nouveauté pour la population de l'ancienne Nouvelle-France et il entraînera des modifications sociales majeures. En effet, en raison de cette organisation, les officiers ne seront désormais plus recrutés parmi les gentilshommes coloniaux, ce qui prive l'élite canadienne de sa principale source d'emplois, de revenus et d'influence. À un autre niveau, les soldats sont également touchés par ces mesures. En effet, après leur service, bon nombre de soldats des Compagnies franches de la Marine française restaient au Canada pour y fonder un foyer. Dorénavant, cette possibilité existe de moins en moins puisque l'armée régulière, au lieu de faire partie intégrante de la société, forme un groupe étranger isolé au sein même de la population coloniale.

Réputation guerrière des Canadiens

Bien des officiers britanniques, et non des moindres, admirent depuis longtemps les qualités guerrières des Canadiens et souhaitent recruter des corps de troupes coloniales parmi eux. « Les Canadiens sont une race rude et ils ont été

habitués au maniement des armes dès leur enfance... ces gens fourniraient certainement le meilleur genre de troupes à utiliser dans une guerre amérindienne... Aussitôt que les Amérindiens verront un corps de Canadiens en armes contre eux, ils seront persuadés que l'Amérique n'a qu'un maître³⁰... », écrit l'un d'eux. Le général Amherst lui-même reprend ces propos à son compte, ajoutant que le gouvernement britannique devrait tirer parti des talents exceptionnels des anciens officiers des troupes coloniales françaises vivant au Canada.

De plus, Amherst considère que les Canadiens, grâce à leur habileté et à leur discipline, sont supérieurs aux Rangers américains. Divers corps de Rangers avaient participé à la guerre de Sept Ans, et les plus appréciés du haut commandement britannique semblaient être ceux du colonel Joseph Goreham. Les « Rogers'Rangers », comme on surnommait ceux du major Robert Rogers, avaient rendu de nombreux services, mais ils s'étaient révélés incapables de se mesurer victorieusement aux Canadiens, particulièrement lors d'un combat dans les bois, en 1758, et ils passaient aux yeux d'Amherst pour des aventuriers. Alors même qu'il incite les autorités londoniennes à approuver la levée d'un corps colonial composé de Canadiens, il se réjouit du licenciement des



Rangers car, avoue-t-il, « j'en ai une très mauvaise opinion...³¹ ». La mise sur pied d'un régiment canadien constitue donc une excellente idée sur le plan militaire. Malheureusement, elle s'avère irréalisable du point de vue politique. Au même moment, en effet, dans le but d'économiser, le gouvernement britannique réduit son infanterie régulière de 124 à 70 régiments. Dans ces conditions, l'opinion publique anglaise verrait d'un très mauvais œil le licenciement de dizaines de milliers d'officiers et de soldats d'origine britannique, au profit du recrutement de ces ennemis de fraîche date, catholiques et de souche française par surcroît !

Peu après son arrivée, Guy Carleton, qui succède à Murray en tant que gouverneur du Canada en 1766, propose également la levée d'un ou de deux régiments composés de Canadiens. Il évoque, statistiques à l'appui, le nombre élevé d'officiers de divers grades, aptes à servir, parmi la « French Noblesse in the Province of Québec³² », soit 51, dont 10 capitaines. Afin de rallier les gentilshommes de la colonie à l'Angleterre, soutient-il, il faut donner à ces militaires des brevets d'officiers dans un nouveau régiment colonial régulier, voire leur octroyer quelques places dans l'armée métropolitaine.

Londres oppose un nouveau refus, évoquant cette fois un problème



Soldat britannique en tenue d'hiver, entre 1765 et 1783. Reconstitution de G. A. Embleton.

Parcs Canada.

juridique et politique incontournable. Selon la loi anglaise, en effet, les catholiques ne peuvent détenir aucun poste officiel dans le royaume. Il est donc impossible d'accorder aux Canadiens des brevets d'officiers dans les forces armées régulières. La situation risque de dégénérer à tout moment bien que les Canadiens, encore affaiblis et ruinés par l'invasion de leur pays, ne se montrent pas,

pour l'heure, ouvertement hostiles aux Britanniques. Mais qu'advient-il à l'avenir si leur mécontentement prend de l'ampleur ? Parmi les quelque 18 000 Canadiens en mesure de porter les armes, la plupart ont déjà combattu et connaissent mieux les tactiques de guérilla que les soldats réguliers, et sont en outre des tireurs hors pair et d'excellents miliciens. Une population aussi militarisée constitue un cas sans équivalent en Europe ni dans les autres colonies. Si un conflit sérieux advenait avec les Canadiens, ce ne seraient pas deux régiments britanniques qu'il faudrait tenir en garnison dans la vallée du Saint-Laurent, mais bien une douzaine !

L'Acte de Québec

Depuis que le Canada est devenu colonie britannique, en 1763, un autre problème politique, encore latent, risque à tout moment de dégénérer en affrontement. Certes, le 10 août 1764, un gouvernement civil a remplacé le régime militaire mais, en raison des lois et des proclamations royales britanniques, les gouverneurs font face à des contradictions quasi insolubles lorsqu'il s'agit de l'instaurer. Ainsi, d'une part, un petit groupe d'aventuriers et de marchands américains et anglais récemment installés au Canada réclament vigoureusement une assemblée législative ; ils



obtiendraient ainsi le droit de se comporter comme des seigneurs en pays conquis, car seuls d'« anciens sujets » de religion protestante pourraient y siéger. D'autre part, les « nouveaux sujets » demandent à être gouvernés selon les clauses du traité de Paris qui leur garantit le libre exercice de leur religion et le maintien de leurs lois civiles. Enfin, la milice, indispensable à la gestion de la colonie, représente un problème des plus épineux étant donné qu'en principe, seuls des Britanniques protestants peuvent y être officiers – règle absurde brimant les Canadiens qui ont toujours été très fiers d'appartenir à cette organisation. À la fin de novembre 1765, la milice est même abolie et les capitaines remplacés par des « baillis » au sein de chaque paroisse. Mais ceux-ci sont priés de s'acquitter de leurs seules fonctions civiles, la question de leurs obligations militaires étant laissée en suspens... Des années de confusion et de contestation administrative s'ensuivront. Mais si le gouverneur Murray parvient à ménager les uns et les autres, son successeur, sir Guy Carleton, sait qu'il lui faudra bientôt faire face à la situation, d'autant plus que les tensions politiques entre l'Angleterre et ses Treize colonies américaines de la Nouvelle-Angleterre s'accroissent de jour en jour.

Pour Carleton, comme pour les membres du gouvernement britannique,

une émigration massive de la Grande-Bretagne vers le Canada paraît improbable. Ils demeurent convaincus que la « Province de Québec » restera une colonie à population majoritairement française et catholique. Seulement 2 000 Britanniques et Américains environ y résident – la plupart habitant Québec et Montréal – et il est peu probable que leur nombre augmente de façon significative, car même les tentatives de peuplement militaire se sont avérées peu fructueuses³³.

La seule façon de garantir la sécurité, la paix sociale et la prospérité de la colonie consiste donc à rallier les Canadiens à la cause britannique. Pour y parvenir, le parlement britannique adopte finalement, en 1774, l'Acte de Québec. Celui-ci confirme le maintien des lois civiles françaises et le libre exercice de la religion ; il permet aussi aux Canadiens catholiques d'accéder à des postes officiels, mais ce, uniquement au sein de la colonie. Par conséquent, toute possibilité de carrière militaire dans l'armée régulière demeure inaccessible aux gentilshommes du pays.

La milice est rétablie au cours de l'année suivante avec des seigneurs pour officiers. Influencé par le clergé et la noblesse qui cherchaient à consolider leur position sociale, Carleton en arrive à penser que la colonie gagnerait à être gouvernée selon un genre de régime

féodal où les seigneurs, les membres du clergé et les grands marchands conseilleraient le gouverneur. Habitué à un régime autocratique, les Canadiens ne comprendraient rien, selon lui, à une assemblée législative, et seraient plus heureux en obéissant à leurs seigneurs et à leurs prêtres. Il s'agit d'une erreur fondamentale, qui trahit une mauvaise compréhension du gouvernement de l'époque française.

La Révolution américaine

Extraordinairement florissantes et jalouses de leur indépendance locale, les Treize colonies établies depuis le XVII^e siècle en Amérique du Nord sont, quant à elles, gouvernées par des législatures élues au moyen d'un suffrage restreint, tandis que l'autorité métropolitaine se trouve assurée par un gouverneur nommé par le roi. Or, on n'y apprécie guère l'autorité métropolitaine. Déjà, lors de la guerre de Sept Ans, on déplorait de vives tensions entre les officiers et les soldats de l'armée britannique et ceux des régiments provinciaux américains.

La paix revenue, le gouvernement britannique adopte, au nom de la suprématie du parlement impérial et de la volonté royale, des mesures très impopulaires. Il commence par imposer diverses taxes





Un « Rifleman » ou carabinier américain du régiment du colonel Morgan, entre 1775 et 1776. Reconstitution de G. A. Embleton. Parcs Canada.

avant de voter, en 1765, le « Quartering Act » qui oblige les Américains à loger les soldats britanniques dans leurs foyers, situation courante au Canada, mais intolérable pour eux. Le cri de ralliement des Américains devient : « No taxation without representation ! » – pas de taxes sans représentation parlementaire. Des intellectuels, tel l'inventeur, philosophe et journaliste Benjamin Franklin, commencent à préconiser l'indépendance politique comme solution. La situation dégénérant, l'Angleterre décide de renforcer sa garnison à Boston.

C'est dans ce contexte explosif que les Américains apprennent la nouvelle de l'Acte de Québec. Ils l'interprètent comme une tentative de la part des Britanniques pour amadouer les Canadiens, afin de les utiliser éventuellement contre eux, ce qui est bel et bien le cas. Ainsi, les Américains devraient subir de nouveaux raids de la part de Canadiens et d'Amérindiens qui ravageraient, pour le compte des Britanniques cette fois, les localités frontalières des colonies récalcitrantes ! L'indignation américaine atteint toutefois son comble le jour où 19 régiments britanniques débarquent à Boston pour étouffer par la force toute velléité de protestation. Un premier congrès continental, qui réunit toutes les colonies américaines, se tient à Philadelphie en octobre 1774 ; on déclare que les lois anglaises, dont l'Acte de Québec, spolient les droits américains. Le 10 mai 1775, le Congrès décrète la création d'une force armée permanente sous le commandement suprême de George Washington.

L'invasion du Canada

Pendant qu'une première armée américaine encerclera Boston sous le commandement de George Washington, une deuxième s'assemblera à Albany pour envahir le Canada sous les ordres du général Richard Montgomery. Enfin, une

troisième armée, commandée par Benedict Arnold, se rendra à Québec à travers bois en longeant la rivière Kennebec, plus à l'est. L'armée de Montgomery devra s'emparer des forts situés sur le lac Champlain et le long de la rivière Richelieu, puis prendre Montréal avant de se joindre aux troupes d'Arnold pour assiéger Québec. Voilà un plan d'invasion qui ne manque pas d'audace !

Dès le mois de mai, les forts Ticonderoga et Crown Point sont enlevés sans coup férir par des petits groupes d'Américains. Ces pertes n'augurent rien de bon pour le Canada. Au cours du même mois, Carleton ordonne la mobilisation des milices de Montréal, mais cette mesure rencontre de fortes résistances, tant chez les marchands anglais favorables à la cause américaine que parmi plusieurs paroisses canadiennes des environs de la ville. Le 22 mai, M^{gr} Briand émet un mandement enjoignant de repousser les Américains et, le 9 juin, Carleton instaure la loi martiale.

On ne compte alors que deux régiments en garnison, les 7^e et 26^e. L'appel à la milice, principale force de défense du pays, ne connaît qu'un succès mitigé, car bon nombre de Canadiens



craignent que les autorités anglaises ne les entraînent dans un conflit qui ne les concerne guère. Néanmoins, les marchands et les bourgeois canadiens forment une compagnie de volontaires qui monte la garde à la résidence montréalaise du gouverneur. Au début du mois de juillet, les marchands anglais forment également la leur. Mais cette compagnie est infiltrée par des sympathisants américains, comme le prouve le sabotage des fusils, une nuit, dans le corps de garde. À l'annonce de l'approche de l'armée de Montgomery, 120 Montréalais « tous Canadiens sous le commandement de M. de Longueuil se portent volontaires et vont renforcer la garnison britannique du fort³⁴ ».

Les 2 000 hommes de Montgomery encerclent bientôt le fort Saint-Jean, dont le siège débute le 18 septembre. Le 25, une avant-garde américaine de 200 hommes, sous le commandement d'Ethan Allen, est repoussée à Longue-Pointe, tout près de Montréal, par 200 volontaires canadiens appuyés par environ 30 soldats britanniques et par autant de volontaires anglais. Allen est constitué prisonnier et envoyé en Angleterre.

Montréal, ville américaine

Forts de ce succès, les Britanniques pourraient contre-attaquer aussitôt en harcelant les Américains qui assiègent le fort Saint-Jean. C'est ce que préconisent les miliciens canadiens rassemblés à Montréal, habitués à de telles tactiques. Mais ils se heurtent à l'hésitation du gouverneur. Selon un rapport de l'époque, les miliciens « murmuraient – ainsi que les citoyens de la ville de Montréal – de voir que le Général [Carleton] s'obstinait à ne point vouloir traverser du côté sud pour aller repousser l'ennemi ». Au lieu de s'ennuyer « à rien faire », ils songent bientôt à retourner chez eux. Pis, ils deviennent de plus en plus nombreux à penser que cette inaction signifie « que le gouvernement n'avait point de confiance dans les Canadiens³⁵ ». Blessés dans leur amour-propre, plusieurs se demandent même pourquoi ils devraient se montrer loyaux et combattre pour les Britanniques, alors que leurs concitoyens anglophones – qui les regardent comme un peuple conquis – refusent souvent de le faire. Après tout, les Américains n'ont-ils pas été les alliés des Britanniques contre le Canada jusqu'en

1760 ? La situation prend l'allure d'une dispute entre des Anglais qui, de part et d'autre, cherchent à attirer les Canadiens dans leur camp. Devant ces contradictions, et livrés à eux-mêmes par Carleton, la majorité d'entre eux opte pour la neutralité.

Au cours du mois d'octobre, quelques escarmouches éclatent à Longueuil, sur la rive sud du fleuve, où sont déjà parvenus des détachements américains. De nouveau, les Canadiens, impuissants, sont découragés de voir Carleton « ne point vouloir traverser du côté sud, pour chasser environ 40 hommes qui étaient dans le fort de Longueuil³⁶ ». Le 18 octobre, le fort Chambly tombe aux mains des Américains, sa garnison



Officier d'infanterie américaine, entre 1775 et 1776. Reconstitution de G. A. Embleton.

Parcs Canada.





Milicien de la ville de Québec, entre 1775 et 1776. Reconstitution de G. A. Embleton.

Ministère de la Défense nationale
du Canada.

n'ayant offert qu'une faible résistance. Encouragés par ces succès, les envahisseurs redoublent d'ardeur au fort Saint-Jean qui, sans aucun espoir de secours, capitule le 2 novembre, après 45 jours de siège. C'est là le dernier obstacle avant Montréal. Carleton, pour sa part, ne trouve rien de mieux à faire que de fuir vers Québec. Du côté des résidents anglais, on déplore de plus en plus de défections à mesure que l'armée américaine approche,

si bien que le 13 novembre, Montgomery entre dans Montréal sans avoir à tirer un seul coup de feu.

Certains Montréalais, dont James Livingston, Moses Hazen et Jeremiah Dugan, se joignent alors aux Américains, qui les chargent de former des troupes canadiennes pour leur armée. Le recrutement n'obtient cependant pas le succès escompté et peu de Canadiens prendront les armes pour la cause américaine.

Les Américains assiègent Québec

Pendant ce temps, à Londres, les autorités entendent profiter des retombées positives de l'Acte de Québec. En juillet, le secrétaire d'État aux Colonies américaines, Lord Dartmouth, demande à Carleton de mobiliser un corps d'infanterie légère de 6 000 Canadiens qui servirait en permanence contre les Américains. Des canons légers en laiton, des armes, des munitions et des uniformes sont envoyés en toute hâte pour équiper cette nouvelle armée³⁷.

Cependant, au moment où ces instructions et tout l'équipement nécessaire parviennent à Québec, il est déjà trop tard. Il n'est plus question de recruter 6 000 Canadiens, mais plus simplement de sauver ce qui

peut encore l'être. La chute de Montréal est d'autant plus grave qu'elle a interrompu les communications avec les forts de l'Ouest. Pour rétablir la situation, il faut absolument tenir la ville de Québec jusqu'au printemps de 1776, date à laquelle des renforts arriveront de Grande-Bretagne, mais, dans l'immédiat, ce sont les Américains qui se présentent. Le 14 novembre, en effet, les habitants de Québec voient apparaître, au sud de la ville, les premiers éléments de la petite armée de 1 100 hommes commandée par Benedict Arnold. Au début du mois de décembre, l'armée de Montgomery rejoint celle d'Arnold et, le 6, les Américains commencent le siège de la ville de Québec.

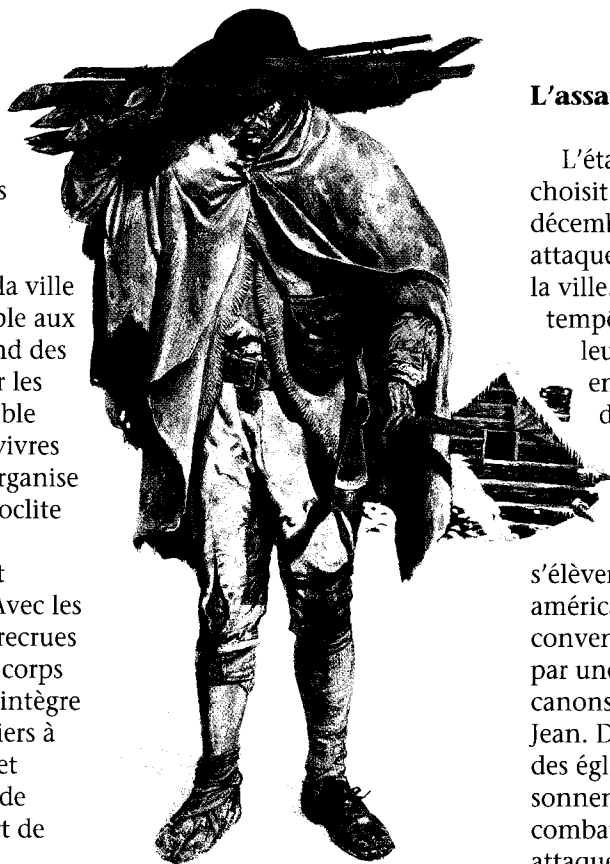
Fort heureusement pour les Britanniques, Carleton se ressaisit et révèle enfin ses qualités de chef. À Québec, hormis quelques officiers d'état-major, il ne reste, en fait de troupes régulières, qu'une soixantaine de soldats du 7^e régiment, 37 soldats d'infanterie de marine et 6 artilleurs. Carleton peut aussi compter sur environ 200 recrues récemment arrivées de Terre-Neuve, qui appartiennent à un nouveau régiment colonial nommé le Royal Highland Emigrants, sur les marins tirés des navires qui se trouvaient dans le port, et sur environ 80 artificiers et ouvriers. Enfin, il dispose aussi de quelque 900 hommes de la milice de la ville, divisés en huit compagnies de « Milice



Canadienne» et six de «British Militia», rassemblant les résidents francophones et anglophones³⁸.

Carleton s'emploie d'abord à renvoyer de la ville toute personne favorable aux idées américaines, prend des mesures pour renforcer les fortifications et rassemble une bonne réserve de vivres et de munitions. Il réorganise alors sa garnison hétéroclite et l'équipe grâce aux fournitures récemment arrivées d'Angleterre. Avec les soldats réguliers et les recrues écossaises, il forme un corps d'élite et de réserve; il intègre les marins et les artificiers à l'artillerie et au génie, et confie aux deux corps de milice le gros de l'effort de défense. À tous, il fait distribuer des uniformes verts et, en prévision de l'hiver, il fournit des bonnets de fourrure, des capots, des mitaines et d'autres vêtements appropriés. Enfin, Carleton parvient à stimuler ses hommes. Convenablement nourris, armés, et bien au chaud à l'abri des murailles de la ville, ils attendent les Américains de pied ferme.

Pour les assiégeants, au contraire, la vie devient de plus en plus difficile à mesure que le froid s'installe. Ceux-ci ne disposent que de tentes et de baraques, peu efficaces contre les vents glacés; en outre, ils n'ont pas amassé suffisamment de bois de chauffage, et ils manquent même parfois de vivres. Leurs uniformes ne les protègent guère des rigueurs du climat.



Les soldats américains qui assiégèrent Québec, durant l'hiver de 1775 à 1776, souffrirent beaucoup des rigueurs du climat. Reconstitution de G. A. Embleton. Parcs Canada.

De plus, Montgomery ne dispose pas d'une véritable artillerie de siège, de sorte qu'il ne pourrait causer de grands dommages chez les défenseurs. Bref, la seule solution est encore de prendre la ville d'assaut! Cette décision repose aussi sur une autre raison décisive : les Américains sont convaincus que de nombreux miliciens canadiens partagent secrètement leur cause et qu'ils déposeront les armes sitôt la basse-ville prise.

L'assaut sur Québec

L'état-major américain choisit la nuit du 31 décembre pour lancer trois attaques simultanées contre la ville. Ce soir-là, une tempête de neige joue en leur faveur en empêchant les défenseurs de les voir et de les entendre arriver. Vers quatre heures du matin, des fusées lumineuses s'élèvent depuis les lignes américaines : c'est le signal convenu! L'assaut commence par une attaque à coups de canons contre la porte Saint-Jean. Dans la ville, les cloches des églises et les tambours sonnent le branle-bas de combat. Mais cette première attaque n'est qu'une feinte, pendant laquelle Montgomery, à la tête de quatre régiments new-yorkais passe, inaperçu, sous le Cap-aux-Diamants, et s'engage dans un petit chemin très étroit (aujourd'hui la rue Petit-Champlain) menant à la place Royale. Peu après, Montgomery et ses hommes parviennent à distinguer une maison à travers la tempête. « En avant, mes braves, Québec est à nous! », s'écrie le général, en s'élançant l'épée à la main. Un instant plus tard, une formidable détonation éclate! Elle provient du premier poste de défense de la basse-ville, tenu par une trentaine de miliciens canadiens et par quelques marins britanniques. Montgomery et ceux qui se trouvent près de lui tombent,





Les miliciens canadiens et les soldats britanniques repoussent l'assaut américain au Sault-au-Matelot (dans la basse-ville de Québec) au cours de la nuit du 31 décembre 1775. Reconstitution d'Allan Daniel.

Héritage du Canada, © 1978, Sélection du Reader's Digest, Montréal.

ensanglantés, dans la neige. Seul rescapé, l'aide de camp Arron Burr, futur vice-président américain, reste debout, stupéfait. D'autres coups de canons et les rafales de fusils des miliciens crépitent. Pris de panique, les New-Yorkais s'enfuient à toutes jambes!

Entre-temps, Arnold et quelque 700 hommes ont été repérés près de la porte du Palais. Ils se ruent à l'attaque de la basse-ville, croyant que la colonne de Montgomery s'y trouve déjà. Blessé lors de l'assaut d'une première barricade, rue du Sault-au-Matelot, Arnold est remplacé par le colonel Daniel Morgan qui prend le commandement

et se rend à la seconde barricade. Derrière elle l'attendent un détachement du 7^e régiment, rangé en ligne de bataille, et des miliciens canadiens dissimulés dans des maisons. Quand les Américains parviennent au sommet de la barricade, ils sont accueillis par une intense fusillade. Carleton considère alors que le moment est venu de leur couper la retraite. Il fait sortir, par la porte du Palais, un important détachement d'Écossais et de marins, qui prend les hommes de Morgan à rebours. Les Américains, se sachant perdus, déposent les armes. Lorsque le jour se lève, environ une centaine d'entre

eux gisent par terre, et parmi ces morts se trouve le général Montgomery; 300 autres sont faits prisonniers, notamment le colonel Morgan³⁹. La garnison québécoise, pour sa part, ne compte que cinq morts et un blessé. Ainsi se termina la dernière attaque en date dans l'histoire de la ville de Québec.

La tyrannie américaine

Cette défaite ne met cependant pas un terme aux ambitions des Américains. Pendant plusieurs mois encore, ils persistent à assiéger la ville. En fait, il s'agit plutôt d'un blocus que



d'un véritable siège, puisque leur artillerie ne constitue pas une menace sérieuse. De décembre 1775 à mai 1776, en effet, quelque 780 boulets et 180 bombes sont tirés sur Québec, blessant deux matelots et occasionnant la mort d'un enfant. Les défenseurs le leur rendent au centuple, puisqu'ils tirent 10 466 boulets et 996 bombes sur leurs lignes! En outre, les soldats américains sont décimés par la petite vérole qui se déclare dans leur camp, provoquant de nombreux décès.

De leur côté, malgré des tentatives répétées, Livingston et Hazen éprouvent de grandes difficultés à recruter des Canadiens pour renforcer l'armée américaine. Parmi ceux qui s'enrôlent, « le plus grand nombre était des soldats français qui avaient resté dans le Canada à la conquête⁴⁰ », aux dires d'un contemporain. Les Canadiens se méfient d'autant plus des Américains que ces derniers se comportent davantage comme des tyrans. Si bien que certains Canadiens, à l'extérieur de la ville, acceptent même de prendre les armes pour les combattre. Tel sera le cas de Louis Liénard de Beaujeu de Villemonde, seigneur de l'île aux Grues, qui, à la demande de Carleton, parvient à recruter des volontaires canadiens pour tenter de forcer le blocus américain de Québec. Son projet devait cependant être dévoilé et les Américains repousseront ses

volontaires le 25 mars 1776, à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, près de Beaumont. Néanmoins, cette escarmouche n'augure rien de bon pour les Américains.

En effet, les relations entre Américains et Canadiens vont en s'envenimant, particulièrement à Montréal. À la suggestion de marchands anglais ralliés aux Américains, le général David Wooster, qui y commande, fait arrêter une douzaine de notables canadiens, soupçonnés d'être restés fidèles aux Britanniques. On les relâche à la suite d'un mouvement de protestation, mais les soldats de Wooster prennent ensuite des otages, désarment une partie des Canadiens et multiplient les vexations. Une sorte de « prison politique » est même aménagée dans le fort



Chambly. On assiste à des saisies de marchandises sans compensation, et certains marchands sont payés avec de l'argent de papier, sans valeur. Un médecin canadien est tourné en dérision et humilié lorsqu'il présente sa note de frais après avoir soigné des soldats américains. Protestant farouche commandant en pays catholique, Wooster pousse l'arrogance jusqu'à faire fermer les églises par ses soldats afin d'empêcher la population d'assister à la messe de minuit! Bientôt, des pamphlets circulent sous le manteau à Montréal, dénonçant la « plus cruelle tyrannie⁴¹ ».

L'arrivée de renforts britanniques

Au début de mai 1776, plusieurs voiles battant pavillon britannique apparaissent sur le fleuve Saint-Laurent, voguant vers Québec. Ce sont les secours tant attendus! La nouvelle se répand comme une traînée de poudre à travers le pays. Le 6 mai, la frégate HMS *Surprise* jette l'ancre dans le port de Québec, suivie bientôt par d'autres navires. Sitôt les renforts débarqués,

Officier du 42^e régiment britannique. Les officiers du régiment Royal Highland Emigrants, levé au Canada, portèrent également cette tenue à partir de 1776. Reconstitution de G. A. Embleton.

Parcs Canada.



Carleton organise une sortie hors de la ville avec ses troupes et ses miliciens pour attaquer les Américains. Mais ces derniers ont déjà abandonné leurs positions et fuient vers Montréal. Carleton les poursuit jusqu'à Trois-Rivières. Le 8 juin, le général américain John Sullivan songe à contre-attaquer les Britanniques sur place, mais l'arrivée de navires de guerre anglais l'en empêche. Un combat qui s'ensuit néanmoins se solde par l'échec des Américains, battus par des soldats d'élite des 9^e, 20^e et 62^e régiments.

Pendant l'invasion américaine, les forts situés à l'ouest de Montréal, dont les garnisons se composent d'une partie des soldats du 8^e régiment, étaient restés aux mains des Britanniques. En mai 1776, le capitaine George Forster, avec 36 soldats, secondé par Claude-Nicolas-Guillaume de Lorimier à la tête de 11 volontaires canadiens et d'environ 160 Iroquois, se présente aux Cèdres, à l'ouest de l'île de Montréal, où 390 soldats américains occupent l'un de ces forts. D'autres volontaires canadiens se joignent à Forster et la place est rapidement encerclée. Ne disposant d'aucun canon, les assiégeants harcèlent les Américains à coups de fusils, tout en espérant les intimider grâce aux cris de guerre des Amérindiens. Le succès est total ! Terrifiés par la perspective du scalp, les occupants se rendent à Forster le 19 mai. Deux jours

plus tard, à Vaudreuil, un détachement de renforts de 150 soldats américains tombe dans une embuscade tendue par de Lorimier à la tête d'un groupe de Canadiens et d'Amérindiens. À cette occasion, près d'une centaine d'Américains se rendent.

Il devient de plus en plus difficile à ces derniers de maintenir leurs positions. Le 15 juin, le général Arnold et ses soldats évacuent précipitamment Montréal, non sans commettre une dernière perfidie : ils tentent d'incendier la ville. Les Montréalais parviennent cependant à maîtriser les flammes et la milice canadienne est mobilisée pour maintenir l'ordre. Deux jours plus tard, les troupes britanniques arrivent. Les Américains abandonnent ensuite les forts Chambly et Saint-Jean, non sans les avoir embrasés, et se regroupent à Crown Point. Ainsi prend fin la première invasion américaine du Canada.

Une colonie mal défendue

Depuis la guerre de Sept Ans, la Nouvelle-Écosse s'est développée et sa population augmente régulièrement. En octobre 1758, la colonie a été dotée d'une assemblée législative élue, la première au Canada, et la milice s'organise en fonction des comtés qui divisent la province. En raison de son importante base navale, Halifax possède une garnison britannique. Au fil des ans,

son port de commerce constitue une plaque tournante et son centre de construction de navires marchands devient le plus imposant au nord de Boston. Outre son régiment de milice, Halifax entretient également une compagnie franche de milice pour le chantier naval, recrutée sans doute parmi les ouvriers, et une compagnie de « cadets⁴² » qui regroupe probablement des membres de la bourgeoisie.

Lorsque la révolution américaine éclate, en 1775, la garnison britannique est ridiculement faible dans l'ensemble des provinces maritimes. On ne compte que trois compagnies du 65^e régiment à Halifax et une à Terre-Neuve. Charlottetown, petite ville sans garnison ni milice de l'île Saint-Jean (qui deviendra l'Île-du-Prince-Édouard), est mise à sac par des corsaires américains. En Nouvelle-Écosse, les rumeurs de dissensions se multiplient, particulièrement dans l'ouest de la province – l'ancienne Acadie – où des familles américaines se sont établies après la guerre de Sept Ans, tout comme à Halifax même.

Le gouverneur de la Nouvelle-Écosse, Francis Legge, demande donc des renforts au général Thomas Gage, commandant en chef des troupes britanniques en Amérique du Nord, mais en vain... En juillet, après que des sympathisants américains ont tenté d'incendier les entrepôts de l'armée à Halifax, il mobilise des



miliciens pour patrouiller dans la ville. Au cours de l'automne, dans l'est de la province, où la population est plus fiable, Legge organise quelques compagnies d'infanterie légère composées de miliciens volontaires. Dans l'ouest, ironie du sort, ce sont des Acadiens, de retour de leur déportation, qui prennent les armes pour défendre la couronne britannique en formant deux compagnies de milice à Annapolis et deux à Chignectou! Toutefois, sans l'envoi de troupes régulières pour venir appuyer la population demeurée loyale aux Britanniques, la province risque fort de basculer dans le camp américain.

L'invasion de la Nouvelle-Écosse

Devant la gravité de la situation, Gage détache deux compagnies du 14^e régiment et une centaine de recrues d'un nouveau corps colonial, le Royal Fencible Americans, sous les ordres de l'un des grands noms du patrimoine militaire de la Nouvelle-Écosse, Joseph Goreham, ce même Goreham qui commandait naguère un corps de Rangers. Le gouverneur Legge est également autorisé à lever un autre régiment colonial parmi la population loyale, le Loyal Nova Scotia Volunteers. En décembre, d'autres troupes régulières venues d'Angleterre arrivent à Halifax. Legge peut enfin respirer et préparer la

province à se défendre. Au début de l'été de 1776, le colonel Goreham et ses Royal Fencible Americans montent la garde au fort Cumberland – l'ancien fort Beauséjour – afin de protéger l'isthme de Chignectou contre une incursion américaine.

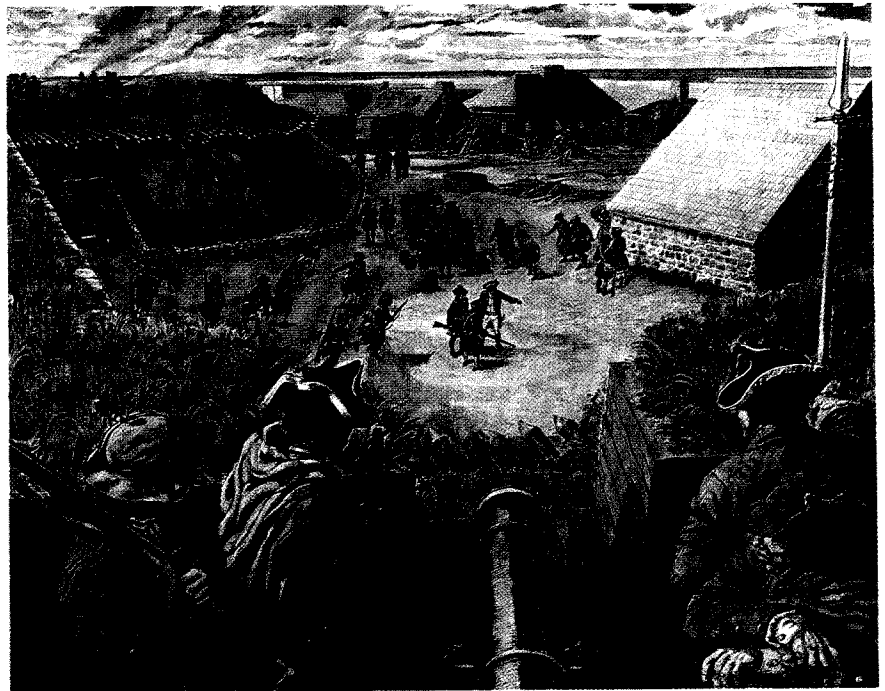
L'attaque tant redoutée survient en novembre, quand environ 500 Américains assiègent le fort Cumberland. Celui-ci est occupé par une garnison de 200 soldats et par des familles loyalistes qui s'y sont réfugiées. La garnison avait tenté tant bien que mal de préparer ce fort, abandonné depuis les années 1760, à l'état de défense, mettant même à profit de vieilles baïonnettes françaises retrouvées au rebut pour façonner des piquets. Elle manquait cependant de provisions et les rations en

étaient réduites d'autant. De plus, les soldats, qui n'avaient pas reçu d'uniformes, étaient en loques. Goreham leur permet d'endosser, par-dessus leurs vêtements, « des tapis de la caserne et des couvertures car ils souffriraient grandement, sinon périraient⁴³ » du froid et des intempéries.

Les Américains, ne possédant pas d'artillerie, lancent un assaut durant la nuit du 13 décembre, mais sont repoussés. Les 22 et 23, ils tentent d'incendier le fort et parviennent à détruire plusieurs bâtiments, dont

À l'approche des Américains, en novembre 1776, les habitants loyaux se réfugient au fort Beauséjour. Reconstitution de Lewis Parker.

Parcs Canada.





*Porte-étendard du régiment de dragons Prinz Ludwig du Brunswick, entre 1776 et 1783.
Reconstitution de G. A. Embleton.
Parcs Canada.*

l'hôpital, mais Goreham tient bon. Le 28 décembre, le navire de guerre HMS *Vulture* apparaît et débarque des soldats du Royal Highland Emigrants et de l'infanterie de marine qui, joints à ceux de la garnison, chassent enfin les assiégeants.

Par la suite, des garnisons sont postées à Annapolis et

en d'autres points stratégiques de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. On assiste encore à quelques échauffourées, la plus sérieuse étant la prise de Liverpool par des corsaires américains, en septembre 1778. Cependant, dans l'ensemble, les colonies maritimes ne sont plus incommodées par les Américains, la majorité de la population ayant choisi le camp britannique.

L'armée de John Burgoyne au Canada

Durant tout l'été de 1776, l'arrivée des renforts britanniques se poursuit. Des dizaines de navires se succèdent aux quais de Québec pour débarquer des tonnes de provisions, des dizaines de canons de campagne en laiton et des milliers de soldats venus d'Europe. Les 9^e, 20^e, 21^e, 24^e, 47^e, 53^e et 62^e régiments ainsi que les grenadiers des 29^e, 31^e et 34^e arrivent, accompagnés de près de 500 artilleurs. Mais le plus surprenant pour les Canadiens est sans doute de voir arriver des fantassins en uniformes bleus ou verts, leurs grenadiers coiffés d'une espèce de haute mitre de métal brillant, et marchant au pas cadencé... des soldats allemands !

En effet, le gouvernement anglais avait décidé de « louer » à des princes allemands les services de leurs petites armées pour renforcer la

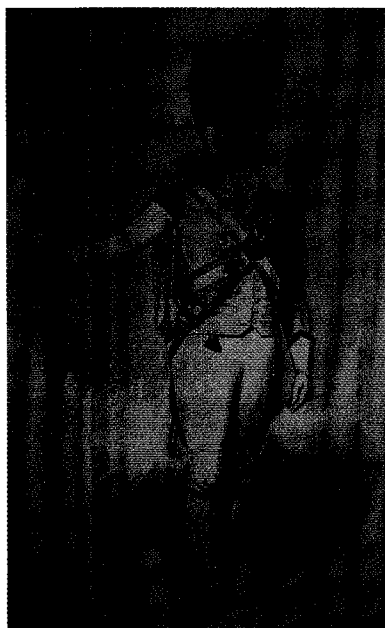
sienne. À cette époque, hormis la Prusse, la Bavière et la Saxe, l'Allemagne était divisée en centaines de petits États autonomes. C'est ainsi qu'à partir de 1776, des milliers de soldats allemands traversent l'Atlantique pour venir combattre aux côtés des Britanniques.

Toutes ces troupes, britanniques et allemandes, totalisent plus de 8 000 hommes, dont près de 5 000 provenant du Brunswick et du Hesse-Hanau, et sont sous le commandement suprême du général John Burgoyne, secondé par le général Friedrich Adolphus von Riedesel, du Brunswick. Burgoyne a pour premier mandat de débarrasser le Canada des Américains, ce qu'il accomplit aisément en 1776. L'année suivante, il doit se rendre avec son armée à Albany, dans l'État de New York, et y opérer la jonction avec les forces du général William Howe. De cette façon, les États-Unis d'Amérique – les colonies américaines ont déclaré leur indépendance le 4 juillet 1776 – seront coupés en deux et pourront être neutralisés plus aisément.

Levée de troupes au Canada

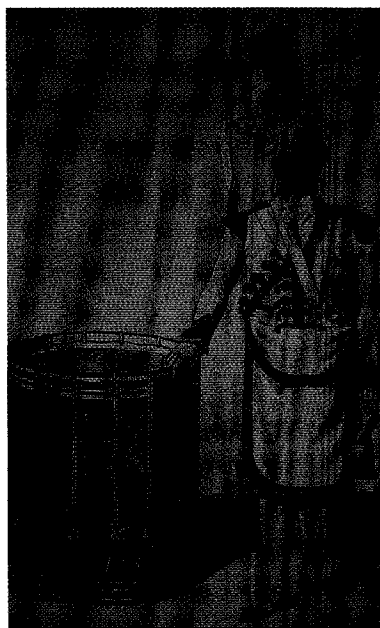
Au Canada, l'arrivée de cette armée marque le signal de la démobilisation des milices. Les Canadiens en ont vu de toutes les couleurs ! Bien que soucieux de défendre leurs terres, ils préfèrent rester neutres,





*Tambour-major du 7^e régiment
britannique, vers 1793.*

Anne S. K. Brown Military Collection,
Brown University, Providence.



*Timbalier noir du 7^e régiment
britannique, vers 1793.*

Anne S. K. Brown Military Collection,
Brown University, Providence.

Les fanfares militaires

Ce fut vraisemblablement avec l'armée britannique qu'apparurent les premières véritables harmonies militaires au Canada. Au commencement, ces fanfares étaient de petites formations comptant une dizaine d'instrumentistes, ou même moins, telle celle du 46^e régiment qui n'en avait que six en 1765. Mais elles prirent de l'importance au fil des années et, au début du XIX^e siècle, elles regroupaient souvent une vingtaine de musiciens.

Les harmonies qu'écoutaient nos ancêtres étaient certainement d'un genre différent des contemporaines; on en veut pour preuve cette liste des instruments de la fanfare du 49^e régiment, dressée en 1813 : 14 clarinettes, 2 bassons, 10 flûtes, 2 cors, 1 trompette, 1 serpent, des timbales et une paire de triangles. Plusieurs possédaient aussi un « chapeau chinois », instrument formé d'une sorte de cymbale ou de croissant de cuivre garni de clochettes et fixé à un manche. Le grand chic pour une fanfare régimentaire était d'avoir des timbaliers de race noire. On habillait ces hommes à la turque avec des turbans et des vestes brodées, et ils portaient habituellement des bracelets et un collier en argent.

Les musiciens de l'armée formèrent souvent les orchestres attitrés des bals et des concerts, services pour lesquels ils étaient habituellement rémunérés grâce aux frais d'entrée. D'autre part, les concerts offerts à des fins charitables étaient fréquents. Ainsi, en 1820, les fanfares des deux régiments en garnison à Québec en donnèrent un afin de venir en aide aux immigrants dans le besoin. Les acteurs de théâtre dépendaient également des fanfares militaires pour une partie de leur financement. Les concerts publics donnés par les fanfares étaient très goûtés par la population car, faut-il le rappeler, c'était une des rares occasions qu'avaient les gens ordinaires d'entendre gratuitement de la musique d'orchestre.



laissant les « Anglais » se disputer entre eux, d'autant plus que les Britanniques peuvent maintenant compter sur les excellents soldats allemands. Aussi, lorsque Burgoyne décide de lever 300 Canadiens pour servir avec son armée, il se heurte à des difficultés considérables, ne trouvant que très peu de volontaires. Les capitaines des trois compagnies sont pourtant des seigneurs, mais « les seigneurs étaient impopulaires⁴⁴ » et les Canadiens craignent d'être enrôlés de force dans l'armée britannique. Finalement, en mai 1777, le gouverneur Carleton se voit obligé de recourir à la loi de la milice pour incorporer les jeunes célibataires. Il menace même, pour prévenir toute tentative de résistance de leur part, de prendre « deux hommes mariés à la place de chaque garçon... déserté », de sorte que les « trois compagnies furent bien vite complètes⁴⁵ ». Le gouverneur doit néanmoins promettre qu'ils seront de retour dans leurs familles en novembre. Forts de ces assurances, les Canadiens se mettent en marche, deux compagnies partant avec l'armée de Burgoyne et la troisième avec le corps auxiliaire du lieutenant-colonel Barrimore Matthew St. Leger.

Après le retrait des troupes américaines, des réfugiés arrivent de plus en plus nombreux au Canada, principalement en provenance de l'État de New York. On les appelle les

« Loyalistes ». Il s'agit d'Américains qui n'avaient pas épousé la cause de la majorité en faveur de l'indépendance, préférant demeurer fidèles à la couronne britannique. Or, ceux qui voulaient rester sujets britanniques faisaient l'objet de persécutions. Beaucoup étaient cependant parvenus à rejoindre les lignes anglaises et, armés par les Britanniques, formaient des régiments loyalistes. Plusieurs corps militaires loyalistes avaient également été mis sur pied au Canada même.

Le premier groupe important de réfugiés, composé d'environ 200 personnes, arrive à Montréal en mai 1776. Il est conduit par sir John Johnson, à qui Carleton accorde la permission de former un régiment de Loyalistes « afin de fournir à ces gens les moyens de se défendre⁴⁶ ». Nommé The King's Royal Regiment of New York, il servira à la frontière canadienne. Au début de 1777, les frères Jessup arrivent d'Albany avec plusieurs réfugiés et forment le King's Loyal Americans. Regroupant d'autres réfugiés, le Queen's Loyal Rangers est créé à la même époque. En outre, le premier bataillon des Royal Highland Emigrants se recrute également parmi les Loyalistes. Ces nouvelles troupes sont pour la plupart postées dans la région montréalaise.

L'expédition de Burgoyne

Pendant que les Loyalistes forment ces différents régiments, Burgoyne planifie la campagne britannique contre le nord des États-Unis. L'avance des troupes empruntera deux voies. L'armée principale, sous son propre commandement, se rendra au sud du lac Champlain par bateau, puis marchera jusqu'à Albany. Un second corps expéditionnaire, sous les ordres du lieutenant-colonel St. Leger, se dirigera aussi vers Albany, mais en passant par la vallée de la Mohawk et en s'emparant du fort Stanwix (à Rome, dans l'État de New York), avant de rejoindre l'armée principale.

En 1777, au début du mois de juin, 7 000 soldats, parmi lesquels 3 000 Allemands, parviennent donc sans encombre au sud du lac Champlain, mais cette étape franchie, l'expédition s'empêtre dans de multiples difficultés. Burgoyne perd des semaines précieuses à rassembler bagages et équipement, et à construire une route et des ponts.

La lenteur de l'avance des Britanniques fournit aux Américains le temps pour mobiliser une armée de quelque 12 000 hommes, composée en grande partie de miliciens, sous le commandement du général Horatio Gates. Bientôt, l'armée britannique devient la cible des tirs meurtriers de la part de carabiniers



embusqués dans les bois. Le général Simon Fraser, qui commande en second, tombe sous leurs balles – et sa perte est très vivement ressentie. Les Américains parviennent à encercler l'armée de Burgoyne près de Saratoga. Après une tentative désespérée et futile pour briser les lignes ennemies, Burgoyne dépose les armes le 17 octobre. Sa défaite constitue l'un des pires désastres des annales de l'armée britannique. Les répercussions de cette victoire américaine sont énormes, conférant une crédibilité militaire éclatante aux Américains à travers toute l'Europe. En effet, comment continuer à traiter ces derniers de fermiers tout juste capables de tenir des fourches, après les avoir vus vaincre les troupes britanniques et allemandes, jugées comme les meilleures au monde? Les Américains gardent les soldats réguliers prisonniers, mais relâchent les Canadiens et les Loyalistes, ne les considérant pas comme des soldats de métier.

Pendant ce temps, St. Leger se présente devant le fort Stanwix avec sa troupe : les Loyalistes de Johnson, environ 200 soldats du 8^e régiment britannique, une compagnie de miliciens canadiens et environ 800 Amérindiens. Bien retranchés, les Américains parviennent à le tenir en échec. À la fin du mois d'août, impuissant à prendre le fort, St. Leger doit lever le

siège et regagner le Canada. La victoire américaine sur l'offensive britannique est donc totale. D'une certaine façon, ce succès était cependant imputable au général Howe; au lieu d'envoyer des troupes secourir Burgoyne au nord, Howe avait quitté New York avec son armée en direction du sud...

Milice et corvée

Ce revers désastreux remet en question l'efficacité de la défense du Canada dans l'éventualité d'une autre invasion. Au printemps de l'année 1777, le gouverneur Carleton avait promulgué une loi de la milice, la première depuis la fin du Régime français. Dans l'ensemble, cette loi reprenait les dispositions en vigueur depuis 1669. Tous les hommes âgés de 16 à 60 ans en état de porter les armes devaient appartenir à la milice. Regroupés en compagnies paroissiales, ils étaient tenus de participer aux exercices et aux devoirs civiques, notamment les corvées. Fait nouveau, cependant, les résidents anglais étaient maintenant assujettis à cette loi. En réalité, leurs obligations n'étaient pas tout à fait les mêmes. Les Canadiens murmuraient d'ailleurs que les « habitants et artisans anglais, qui sont assez nombreux au Canada⁴⁷ » n'étaient jamais appelés pour les dures corvées de construction et d'entretien.



Artilleur du Royal Artillery durant l'expédition du général Burgoyne, en 1777. L'uniforme des troupes britanniques fut allégé pour mieux s'adapter aux conditions de combat dans les bois. Reconstitution de G. A. Embleton.

Parcs Canada.

En mars 1778, un incident survenu à Mascouche vient aggraver ce malaise : plusieurs citoyens « refusèrent d'obéir à leur capitaine », décrit comme « un ivrogne ». D'apparence relativement anodine, l'affaire prend des proportions importantes lorsque le commandant de Montréal envoie au village un détachement de soldats, « qui pillèrent presque toutes les maisons et violèrent plusieurs filles et femmes... châtiment terrible qui ne se fait pas parmi les Barbares ». Cette nouvelle fait rapidement le tour des campagnes. Carleton n'intervenant pas pour punir les coupables, plusieurs croient qu'il approuve tacitement cette conduite. Cet événement, ajouté à l'injustice des corvées, a pour



effet de cantonner davantage encore les Canadiens dans la neutralité car, comme le constate l'un d'eux, « comment veut-on que les Canadiens, après un traitement si rigoureux, soient disposés à prendre les armes⁴⁸[?] ».

La présence allemande

Dans ce contexte, le fait que la garnison de troupes régulières ait alors compris de nombreux Allemands peut être considéré comme providentiel. Les soldats allemands s'entendent fort bien avec la population canadienne-française et la plupart de leurs officiers comprennent mieux le français que l'anglais, comme l'atteste leur correspondance administrative, habituellement rédigée en français ou en allemand. L'un d'eux écrit, à propos des Canadiens, qu'ils sont « de très bonnes gens, sérieux, avenants et d'une grande droiture. Conquête, leur amitié est sans limite... Aucune nation ne pourrait supporter les efforts, le travail et la fatigue avec autant de patience⁴⁹ ». Pour leur part, les Canadiens apprécient l'ordre et la discipline des troupes allemandes. À Kamouraska, par exemple, l'excellent comportement d'un détachement du régiment Anhalt-Zerbst recueille l'entière approbation des capitaines de milice.

La majorité des troupes allemandes se trouve



Sapeur du régiment von Riedesel du Brunswick, 1776-1783. Les sapeurs étaient de robustes soldats d'élite chargés d'éliminer les obstacles préparés par l'ennemi. Ils portaient la mitre, insigne des soldats d'élite allemands, et leur costume était protégé par un tablier en cuir; ils étaient équipés d'une hache et d'une scie. Reconstitution de G. A. Embleton.

Parcs Canada.

cantonnée à Sorel. Il s'agit surtout des régiments et bataillons du Brunswick sous le commandement du général Riedesel, une partie étant restée en garnison pendant la campagne de 1777. L'année suivante, les soldats allemands capturés par les Américains sont échangés et reviennent au Canada. À l'exception du régiment Prinz Friedrich, tous les autres fantassins, dragons et chasseurs vont être incorporés dans le bataillon

Ehrenbrook et le régiment von Barner durant l'automne de 1778, le tout s'élevant à 2 000 hommes, sans compter quelque 800 fantassins, chasseurs et artilleurs du Hesse-Hanau. En outre, le régiment d'Anhalt-Zerbst, fort de 600 à 700 hommes, arrive en mai 1778 pour être affecté à la garde de Québec et des environs. Plusieurs Canadiens durent se souvenir des Français en les voyant sur les remparts, car, au lieu de l'habituelle tenue bleue des Allemands, ces soldats portaient un uniforme seyant blanc avec revers, parements et collet écarlates. Les régiments allemands comptent alors près de 3 200 hommes, soit la moitié des troupes régulières en garnison dans la vallée du Saint-Laurent.

Au cours des années qui suivent, les Britanniques augmentent encore cette présence allemande. En mai 1780, le nombre de soldats allemands passe de 3 600 à 4 300, avec l'arrivée des troupes du Hesse-Cassel, et, à la fin de 1782, ils sont près de 5 000. Des renforts envoyés du Brunswick permettent de rétablir les dragons et les grenadiers, et de porter les forces d'infanterie à cinq régiments. Quand la paix s'installe, ces troupes sont rapatriées, mais nombre de soldats allemands choisissent de s'établir et de faire souche au Canada. Les noms allemands portés aujourd'hui par plusieurs Québécois remontent à ces ancêtres. Les Wilhelmy, par exemple,



descendent d'un soldat des Chasseurs de Hesse-Hanau. En outre, plusieurs patronymes allemands, difficiles à prononcer, furent francisés : ainsi Maher devint Maheu, Beyer devint Payeur, et Schumpff devint Jomphre.

Enfin, ces militaires allemands introduisent au Canada l'une des plus belles traditions qui existe encore : l'arbre de Noël ! À la Noël de 1781, la baronne von Riedesel, épouse du général, donne une fête à leur demeure de Sorel, et les invités sont agréablement surpris d'y voir un magnifique sapin illuminé de bougies et décoré de fruits divers. L'idée plaît et se répand. Ainsi, nous devons cette coutume à des militaires allemands venus pour défendre le pays, il y a plus de deux siècles !

La guérilla sur les frontières américaines

Il ne suffit pas, cependant, d'entretenir une garnison suffisamment forte pour assurer la sécurité du Canada. Il est tout aussi important désormais de maintenir les Américains sur la défensive pour les décourager de tenter une nouvelle invasion.

La solution que l'on adoptera sera la même qu'à l'époque de la Nouvelle-France : lancer des attaques-surprises en envoyant des groupes de soldats et d'Amérindiens semer la confusion et le désarroi le long des frontières américaines. Mais, cette fois,



Soldats du régiment allemand de Anhalt-Zerbst, en garnison à Québec, de 1778 à 1783.

Reconstitution de Herbert Knötel.

Anne S. K. Brown Military Collection,
Brown University, Providence.

au lieu de Canadiens, ce seront des Loyalistes réfugiés au Canada qui exécuteront ces raids, appuyés par les Iroquois qui, eux aussi, sont demeurés loyaux aux Britanniques. D'ailleurs, comme la plupart des Amérindiens, les Iroquois n'aiment guère les Américains. Avant même le début des hostilités, ils avaient été soumis à de nombreuses pressions de leur part ; dans la vallée de la Susquehanna, plusieurs colons s'étaient même installés sur leurs territoires traditionnels. Dès le début de cette nouvelle phase du

conflit, les Britanniques rallient donc sans aucune difficulté les Iroquois à leur cause, d'autant plus qu'au sein même de leur nation émerge un chef remarquable, dont la sympathie leur est assurée : Thayendanegea, mieux connu sous le nom de Joseph Brant.

À Niagara, durant l'automne de 1777, le major loyaliste John Butler recrute, avec l'aide de son fils Walter, les huit compagnies de Butler's Rangers, nouveau corps colonial d'infanterie légère composé de réfugiés essentiellement originaires des régions frontalières de l'ouest de l'État de New York et de la Pennsylvanie. Ces hommes ont une revanche à prendre sur leurs voisins qui



Porte-drapeau du régiment Prinz Friedrich du Brunswick, de 1776 à 1783. Reconstitution de Herbert Knötel.

Anne S. K. Brown Military Collection,
Brown University, Providence.



les ont chassés de leurs provinces natales. À la fin de l'été de 1778, les vallées de Wyoming, de Scholarie et de la Susquehanna ont été pratiquement dévastées par les nombreux raids qu'ils y ont menés et auxquels les troupes américaines n'ont pu résister. En novembre, les Butler's Rangers et un groupe d'Iroquois attaquent avec succès Cherry Valley, et ce, malgré la présence d'un régiment américain. Celui-ci subit de lourdes pertes et se voit contraint de se réfugier dans des fortins, incapable de pourchasser les assaillants.

Ces grands raids, sans parler de multiples petites expéditions menées parallèlement, secouent les Américains. George Washington ordonne au général John Sullivan de contre-attaquer. En 1779, à la tête de quelque 3 500 soldats, Sullivan dévaste les villages iroquois, causant des dommages considérables. Plus de 2 600 Iroquois sont contraints d'aller se réfugier à l'intérieur des murs du fort Niagara. Malgré cela, les Américains ne parviennent pas à neutraliser les forces britanniques et iroquoises. De nombreuses escarmouches éclatent, généralement coûteuses pour les Américains, et Sullivan n'ose pas attaquer Oswego ni le fort Niagara, quartier général de Butler et de Brant. Malgré la destruction des villages iroquois, les raids reprennent de plus belle l'année suivante, non seulement à partir de



Soldat des Butler's Rangers, entre 1778 et 1783. Reconstitution de G. A. Embleton.
Parcs Canada.

Niagara, mais aussi de Crown Point, par des détachements du régiment loyaliste de sir John Johnson. Le fort Stanwix est tellement harcelé par Butler et Brant que les Américains l'abandonnent en mai 1781. En 1781 et 1782, un détachement des Butler's Rangers parti de Detroit va même guerroyer jusque dans le Kentucky. Cependant, en 1781, plusieurs petits corps de Loyalistes ont été regroupés à Montréal en un bataillon de Loyal Rangers; avec l'aide d'un autre corps loyaliste, le King's Rangers, il effectue quelques expéditions de reconnaissance dans le Vermont. Durant tout le conflit, cette tactique de guérilla accule les Américains à la défensive, depuis le lac Champlain jusqu'à Detroit.

La France et l'Espagne entrent dans la guerre

Du point de vue militaire, les Britanniques forcent donc les Américains à combattre sur leur propre terrain, plutôt qu'au Canada. Du point de vue diplomatique, cependant, la situation de l'Angleterre devient bientôt délicate. Au sein du forum des nations, en effet, elle ne rencontre guère de sympathie, et encore moins d'alliés pour la soutenir contre ses colonies rebelles. La France, de son côté, n'attend que le moment opportun pour se venger des humiliations de la guerre de Sept Ans. Son armée, réorganisée, modernisée et renforcée, est devenue l'une des plus redoutables d'Europe. Sa flotte de guerre, presque anéantie vingt ans auparavant, s'est enrichie de plusieurs grands vaisseaux des plus modernes et est maintenant la deuxième plus puissante au monde.

En juillet 1778, les hostilités entre la France et l'Angleterre reprennent ouvertement, et les Français connaissent aussitôt des succès aux Antilles et en haute mer. En 1779, l'Espagne entre elle aussi en guerre contre la Grande-Bretagne, suivie, l'année suivante, par la Hollande. Le conflit se mondialise et les Britanniques, débordés, sont attaqués à Minorque et à Gibraltar dans la Méditerranée, en Floride, en Inde et aux Antilles, outre qu'ils voient un puissant



corps français se joindre à l'armée américaine. En octobre 1781, le général Charles Cornwallis, acculé par l'armée franco-américaine à Yorktown, en Virginie, doit capituler, mettant presque un terme aux hostilités le long du littoral atlantique. Au cours de la même année, l'armée espagnole obtient la capitulation de Pensacola, en Floride occidentale, mettant ainsi fin à toute présence britannique dans le golfe du Mexique.

À Halifax, la perspective de voir une puissante flotte de guerre française dans les parages du golfe Saint-Laurent n'a rien de rassurant. Aussi, dès que la France entre en guerre, les Britanniques organisent-ils une expédition contre les petites îles françaises de Saint-Pierre et de Miquelon, afin de neutraliser cette base navale potentielle. La garnison des îles, ne comptant que 50 hommes de la Compagnie franche de Saint-Pierre-et-Miquelon, se rend en échange des honneurs de la guerre.

Malgré ce succès, les Britanniques demeurent sur le qui-vive, non sans raison, d'ailleurs, puisque l'année suivante ils interceptent des dépêches américaines proposant une attaque française contre Terre-Neuve. Alarmés, les habitants de l'île lèvent un régiment colonial pour aider la petite garnison de troupes régulières à monter la garde. En 1780, les 350 hommes du



Plusieurs corps de loyalistes, notamment les King's Loyal Americans de Jessup, en 1776, et les Loyal Nova Scotia Volunteers, vers 1783, portèrent l'habit rouge rehaussé de vert. Reconstitution de G. A. Embleton.

Parcs Canada.

Newfoundland Regiment sont postés à St. John's et à Placentia.

La crainte de raids navals se confirme quand des vaisseaux français attaquent des convois britanniques en route vers l'Amérique du Nord. À Québec, le gouverneur Frederick Haldimand s'inquiète lui aussi des conséquences de l'entrée de la France dans le conflit. Déjà, une déclaration du roi de France à l'adresse des Canadiens circule sous le manteau ; comment réagiraient-ils si un corps de troupes françaises débarquait sur les rives du Saint-Laurent ? Or, Haldimand n'a rien à craindre et les Canadiens rien

à espérer de leur ancienne mère patrie. En effet, la France avait promis secrètement aux Américains de ne pas reprendre le Canada, ni militairement ni par traité.

Lapérouse à la baie d'Hudson

En revanche, des raids français sur des territoires éloignés demeurent toujours possibles. Le 8 août 1782, les employés de la Compagnie de la baie d'Hudson occupant le fort Prince of Wales voient trois voiles se profiler à l'horizon. À mesure que les bâtiments approchent, ils réalisent avec étonnement, puis désarroi, qu'il ne s'agit pas des habituels navires marchands venus d'Angleterre pour chercher des fourrures, mais d'un vaisseau de guerre de 74 canons, le *Sceptre*, accompagné de deux frégates de 36 canons. Et ces navires battent pavillon français ! À bord, outre quelques centaines de marins se trouvent 250 soldats des régiments d'Armagnac et d'Auxerrois, un détachement d'artillerie coloniale avec des pièces de campagne, ainsi que des soldats d'infanterie et d'artillerie de marine. Tout ce monde se trouve sous les ordres de Jean-François de Galaup, comte de Lapérouse, navigateur audacieux appelé à devenir l'un des grands explorateurs du Pacifique. Son expédition est partie du Cap-Haïtien dans le but de dévaliser les lucratifs





*Officier du régiment français
d'Armagnac, à la baie d'Hudson,
en 1782. Reconstitution de
G. A. Embleton.*

Parcs Canada.

établissements anglais de la baie d'Hudson.

Si les Français arrivent en force, c'est parce que le fort Prince of Wales, leur objectif, est de taille à décourager toute tentative pour s'en emparer. À la suite des raids effectués par d'Iberville à la fin du XVII^e siècle dans le but de résister aux attaques futures, la Compagnie de la baie d'Hudson avait commencé à construire, en 1717, un grand fort avec bastions dans une île située près de la ville actuelle de Churchill, au Manitoba. Baptisé Prince of Wales (Prince de Galles), il est érigé en pierre de maçonnerie et

muni d'une imposante artillerie. Cette construction remarquable, le seul grand fort en pierre à donner sur l'océan Arctique, se poursuit pendant une soixantaine d'années. Les employés de la Compagnie de la baie d'Hudson doivent en assurer la garde et s'exercer au maniement des armes une fois par semaine. Des décennies d'isolement paisible les ont toutefois convaincus que ces mesures militaires sont désormais inutiles – jamais plus les Français n'oseront attaquer! C'est pourquoi, lorsque Lapérouse se présente devant le fort, le gouverneur Samuel Hearne – également passé à la postérité pour ses explorations du nord canadien – ne dispose que de 80 hommes environ, Amérindiens compris, pour faire fonctionner ses 42 pièces d'artillerie! Le lendemain matin, les troupes françaises débarquent donc « sans obstacle ». Sommés de capituler, « le gouverneur et sa garnison se rendirent à discrétion⁵⁰ ». Le même scénario se répète à York Factory et à Severn. Après avoir embarqué les fourrures et fait sauter les forts, les Français quittent la baie d'Hudson au début du mois de septembre.

L'entrée de l'Espagne dans la guerre, en juillet 1779, soulève aussi des inquiétudes chez les Britanniques sur la question de la préservation de l'Ouest. En effet, les Espagnols occupent déjà tout le territoire compris à l'ouest

du Mississippi. De plus, en 1778-1779, les Américains du général George Rogers Clark, aidés par une partie des habitants de souche française, se sont déjà emparés des forts britanniques de Vincennes, Cahokia et Kaskaskia. Le territoire britannique situé au sud des Grands Lacs risque donc de passer aux mains des Espagnols et des Américains! Pour parer le coup, les Britanniques présents à Michillimakinac décident d'attaquer Saint-Louis, capitale de l'Illinois espagnol. Cette petite ville ne dispose pour se défendre que de 29 soldats du régiment colonial Fijo de Luisiana, et de 281 miliciens, presque tous de souche française. En juillet 1780, ils parviennent néanmoins à repousser l'attaque d'une troupe hétéroclite composée d'environ 750 Amérindiens, de volontaires canadiens et de quelques soldats britanniques. À Cahokia, les Américains résistent également à une attaque britannique. L'année suivante, les Espagnols passent à l'offensive : 65 miliciens de Saint-Louis, accompagnés d'une soixantaine d'Amérindiens, s'emparent du fort Saint-Joseph. Une attaque sur Michillimakinac, poste clé de la traite des fourrures dans la région des Grands Lacs, est à craindre. Sa garnison est transférée dans un nouveau fort érigé dans l'île de Mackinac, située à proximité et jugée plus sûre. En fait, ni



les Espagnols ni les Américains ne souhaitent se lancer dans un tel assaut et chacun reste sur ses positions jusqu'à la fin des hostilités.

Les Britanniques perdent la guerre

À la fin de 1782, les armées britanniques en Amérique du Nord ne se maintiennent plus qu'à quelques endroits au sud du Canada : à New York, à Charleston, en Caroline du Sud et dans l'est de la Floride. Les Américains et les Espagnols sont en possession de tout le reste du territoire à l'est du Mississippi. Ailleurs dans le monde, la situation des Britanniques est loin d'être enviable. Conservant peu d'espoir de voir leur situation militaire se redresser, ils entament donc des pourparlers de paix. Le 20 janvier 1783, un armistice est proclamé à la suite de la signature d'ententes préliminaires, ententes qui seront formellement ratifiées par le traité de Versailles, le 3 septembre suivant. À l'extérieur de l'Amérique du Nord, la géographie n'est guère modifiée, sinon par le fait que les Britanniques cèdent quelques îles antillaises aux Français et celle de Minorque aux Espagnols. En Amérique du Nord, en revanche, les changements sont majeurs. L'Angleterre reconnaît l'indépendance de ses Treize anciennes colonies, devenues les États-Unis d'Amérique. L'Espagne récupère la Floride et conserve tout le territoire



Tambour du régiment français d'Auxerrois, à la baie d'Hudson, en 1782. Reconstitution de G. A. Embleton.

Parcs Canada.

pris aux Britanniques sur le golfe du Mexique. Même les îles Saint-Pierre et Miquelon redeviennent françaises. La Grande-Bretagne perd ainsi tout son empire nord-américain, au sud du Canada.

L'arrivée des Loyalistes

Pour les Canadiens de souche française qui espèrent encore que le Canada, à l'exception des provinces maritimes, soit restitué à la France, le traité de Versailles marque la fin des illusions. L'Angleterre est humiliée à son tour, mais le Canada demeure colonie britannique. Par ailleurs, un sérieux problème humain se pose : celui des milliers d'Américains loyalistes qui ont combattu aux côtés des Britanniques dans leurs anciennes colonies. Ces

hommes ne peuvent rester aux États-Unis avec leurs familles sans s'exposer à des représailles. Il faut donc les évacuer. C'est ainsi qu'en 1783 et 1784, environ 40 000 Loyalistes – hommes, femmes et enfants – se réfugient au Canada. La plupart proviennent de régiments de volontaires loyalistes licenciés, et s'établissent dans une nouvelle province créée pour eux, le Nouveau-Brunswick. Beaucoup d'autres se fixent en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard. Les régiments loyalistes formés au Canada durant la guerre sont également licenciés. Les hommes du King's Royal Regiment of New York et des Loyal Rangers s'établissent dans l'est de l'Ontario avec leurs familles, tandis que les 469 soldats des Butler's Rangers avec leurs 111 femmes et 257 enfants se voient offrir des terres dans la péninsule de Niagara.

Dans l'immédiat, ces milliers de vétérans loyalistes fournissent un excellent potentiel défensif contre toute agression éventuelle des États-Unis. Mais, à long terme, ils modifient radicalement la composition de la population du pays. Dix ans plus tôt, à l'époque de l'Acte de Québec, un tel afflux démographique était absolument imprévisible. Les provinces maritimes ne disposaient que d'une population modeste, et la vallée du Saint-Laurent était massivement française. Avec l'arrivée de ces dizaines de



milliers d'Américains de langue anglaise, de religion protestante et farouchement attachés aux valeurs britanniques, tout allait changer.

Des tensions sont à prévoir entre ceux-ci et les Canadiens de souche française. Il y en a effectivement dès le début, et encore de nos jours entre les descendants de chaque groupe. Les gouvernants britanniques tentent, dans l'ensemble, de minimiser les préjugés réciproques, et obtiennent un certain succès. Après tout, au-delà de leurs différences, les deux groupes possèdent aussi certaines affinités. Les Loyalistes ont essuyé une terrible défaite qui les a chassés de leur patrie, et les Canadiens français se sont vu livrer aux Britanniques à la suite d'une défaite semblable. Les deux groupes possèdent une forte tradition militaire, puisqu'ils sont composés en grande partie d'anciens combattants – miliciens ou soldats. Enfin, et surtout, chaque groupe soupçonne, à sa manière, les

Américains de nourrir de sombres projets d'invasion au Canada.

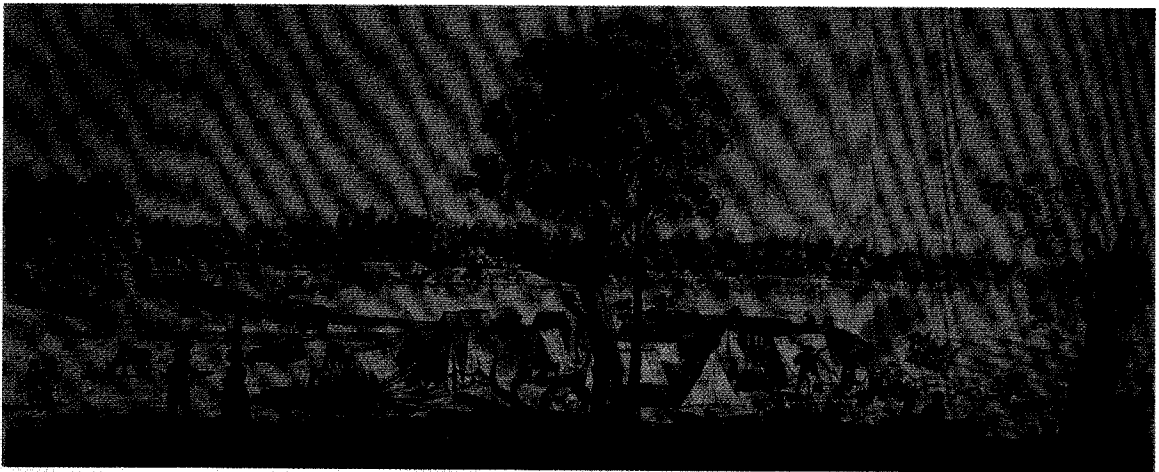
Les motifs de méfiance envers les Américains diffèrent selon les groupes. Pour les Canadiens anglais issus des Loyalistes, il n'est pas question d'adopter un modèle politique républicain ; ils conservent aussi une mémoire collective douloureuse de leurs anciens compatriotes. Les Canadiens français ne sont ni séduits par la royauté britannique ni très hostiles aux Américains, mais leur intérêt principal réside dans le maintien de leur langue, de leur religion et de leurs lois, ce que les Britanniques leur garantissent. Donc, au-delà des préjugés et des rivalités,

chaque groupe sait qu'il doit s'unir à l'autre pour aider les troupes britanniques à repousser toute tentative d'invasion américaine.

Enfin, les Loyalistes ne sont pas tous de souche britannique, on compte parmi eux des Iroquois que la fin de la guerre laisse à la merci des Américains, puisque leur territoire traditionnel se trouvait dans l'État de New York. Le chef Joseph Brant obtient du gouverneur Haldimand la cession de la vallée de la rivière Grand (dans la région de Brantford, en Ontario) et, en 1784, environ 400 Agniers quittent leurs terres ancestrales pour aller s'y établir. D'autres s'installent dans l'est de l'Ontario et dans la région de Montréal. Ceux-ci ont également leurs raisons de se méfier des Américains.

Les hommes du King's Royal Regiment de New York s'établissent à Johnstown, en 1784. James Peachy. Aquarelle.

Archives nationales du Canada, C2001.



Chapitre 3



LA CÔTE DU PACIFIQUE CONVOITÉE

Alors même que se déroulent les guerres qui opposent les Français aux Britanniques, puis ces derniers aux Américains, les territoires qui se trouvent à l'ouest des Prairies demeurent totalement inconnus. Personne n'a encore traversé le continent, que ce soit par voie terrestre, à travers les montagnes Rocheuses, réputées infranchissables, ou en navire, par l'énigmatique passage du Nord-Ouest. Au XVIII^e siècle, toutefois, une série d'événements projettent la côte nord-ouest du continent nord-américain sur la scène mondiale. Les grandes puissances frôleront même la guerre pour maintenir leurs intérêts géostratégiques dans cette partie du globe qui, à terme, deviendra la rive canadienne du Pacifique.

Jusqu'au XVIII^e siècle, l'océan Pacifique est encore presque inconnu, seuls quelques explorateurs ayant osé s'y aventurer. Au XVI^e siècle, les Espagnols ont été les premiers à établir des colonies sur cette côte de l'Amérique, ainsi qu'aux

Philippines, en Extrême-Orient. Ils inaugurent aussi la première liaison régulière transpacifique avec leurs fameux « galions de Manille » faisant la navette entre Manille, aux Philippines, et Acapulco, au Mexique. Peu à peu, les Espagnols en viennent à considérer le Pacifique comme leur propre domaine, puisqu'ils contrôlent toute la côte ouest de l'Amérique, depuis le cap Horn, au Chili, jusqu'au nord du Mexique. Les établissements espagnols échelonnés le long de cet immense littoral n'ont jamais été menacés, si ce n'est par quelques rares pirates ou corsaires particulièrement téméraires, et il ne s'y trouve aucune autre colonie européenne.

À partir de 1725, cette situation change quand, depuis sa capitale de Saint-Petersbourg, le tsar de Russie, Pierre I^{er}, charge Vitus Jonassen Béring, capitaine de la marine impériale russe, de trouver un passage vers l'Amérique via la Sibérie. En 1741, Béring et le capitaine Alexis Chirikov atteignent l'Alaska. Au cours des décennies suivantes, des commerçants russes à la recherche de fourrures fréquentent le littoral jusqu'au nord de la Colombie-Britannique actuelle. Au cours des années 1760, l'ambassade espagnole à Saint-Petersbourg rapporte des nouvelles alarmantes : les Russes songent à s'établir sur la côte du Pacifique, au nord du Mexique, compromettant,





Soldat de la première compagnie des Voluntarios de Cataluña à Nootka, entre 1790 et 1794. Reconstitution de David Rickman.

Parcs Canada.

par là même, la sécurité de la Nouvelle-Espagne! Cette colonie occupe alors un vaste territoire, riche en mines d'argent, qui comprend l'Amérique centrale, le Mexique et le sud-ouest des États-Unis actuels. Mis au courant des ambitions russes, le marquis de Croix, vice-roi de la Nouvelle-Espagne, adopte des mesures énergiques pour contrer ces visées : il ordonne la construction d'une base navale militaire à San Blas, au nord-ouest du Mexique, et l'exploration de l'Alta California (État actuel de la Californie), en vue de sa colonisation.

Premières explorations de la côte nord-ouest

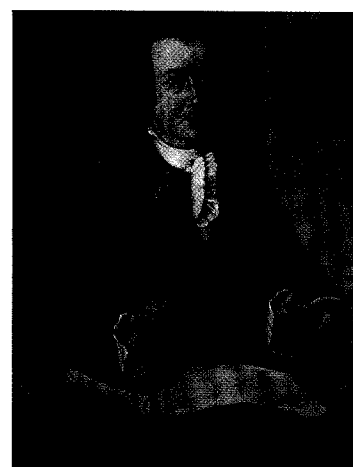
Avant ces événements, les Espagnols n'ont pas réellement exploré la côte ouest à la latitude du Canada actuel, s'étant limités à effectuer quelques voyages de reconnaissance. Ils ne possèdent par conséquent aucune carte fiable des lieux. Le vice-roi Antonio Maria Bucareli y Ursua, qui succède au marquis de Croix, charge donc la marine d'explorer le littoral au nord de la Californie, non seulement pour localiser les Russes, mais aussi pour faire des relevés cartographiques précis. En

janvier 1774, l'enseigne Juan Josef Pérez Hernandez, commandant la frégate *Santiago*, quitte San Blas pour faire voile vers le nord. Outre son second, Estebán José Martínez, un aumônier et un chirurgien, son équipage se compose de 84 marins, dont un canonnier. Aucun soldat ne se trouve à bord, mais une douzaine de marins ont été entraînés au maniement des armes et peuvent remplir ce rôle, au besoin. Le vice-roi a formellement ordonné d'éviter tout combat avec les autochtones.

Le 18 juillet 1774, la vigie du *Santiago* signale une terre à l'horizon : l'extrémité nord de ce qui est aujourd'hui l'archipel de la Reine-Charlotte, en Colombie-Britannique.

Estebán José Martínez, vers 1785, vêtu de l'uniforme de cérémonie porté par les lieutenants de la marine espagnole.

Museo Naval, Madrid.



Sans le savoir, Pérez et ses hommes sont les premiers Européens à atteindre cette partie de la côte nord-ouest de l'Amérique du Nord, et à rencontrer les Haïdas. Ceux-ci viennent au-devant d'eux à bord de grands canots, dont l'un transporte jusqu'à 22 rameurs et un tambour. Impressionnés par le degré avancé de civilisation de ces Amérindiens, les Espagnols jugent plus prudent de ne pas s'aventurer à terre, mais procèdent néanmoins à des échanges avec eux. Après avoir poursuivi sa route vers le nord pendant quelques jours, Pérez vire de bord, mettant ensuite le cap vers le sud. Le 7 août, il arrive à proximité de Nootka, dans l'île de Vancouver. Tout comme les Haïdas, les Amérindiens nootkas s'approchent du *Santiago* à bord de canots. Les rapports sont très cordiaux; Espagnols et Nootkas trafiquent, les premiers offrant des biens divers, dont des cuillères d'argent, et recevant en retour des peaux et plusieurs autres objets, notamment des chapeaux finement tressés, ornés de scènes de chasse à la baleine. Cette fois, Pérez voudrait aller à terre, mais le mauvais temps l'en empêche. Finalement, le *Santiago* remet le cap vers le sud et regagne le Mexique⁵¹.

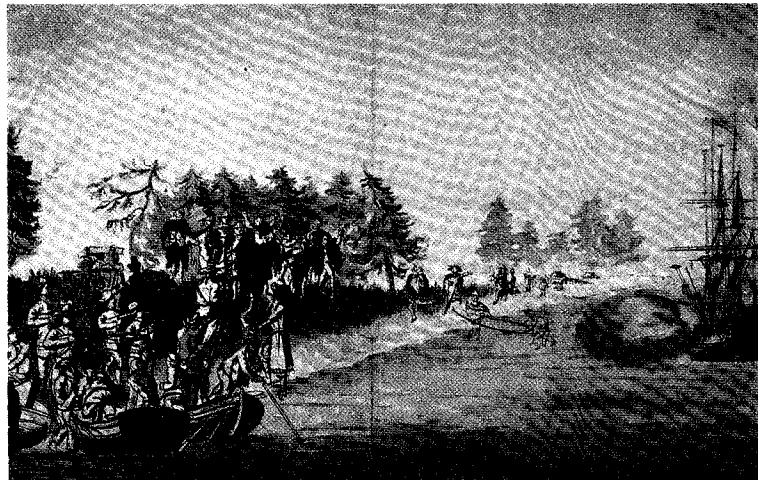
Les « Vikings du Pacifique Nord »

À l'époque de ces premières explorations européennes, la côte ouest est habitée par un grand nombre de petites nations amérindiennes formant

Au cours de leurs expéditions, les Espagnols ont parfois eu recours à leurs fusils et leurs canons pour tenir en respect les indigènes.

José Cardero. Dessin.

Museo Naval, Madrid.



plusieurs groupes linguistiques. Au nord, dans l'Alaska actuel, se trouvent les Tlingits. Les îles de la Reine-Charlotte abritent le domaine des Haïdas, tandis que le long des côtes, sur la terre ferme, à la même latitude habitent les Tsimshians. Le territoire des Nootkas (aussi appelés Wakashans) s'étend jusqu'au sud de l'île de Vancouver, et celui des Salish comprend

l'est de l'île ainsi que la terre ferme, le long du littoral.

Ces peuples sont à la fois sédentaires et navigateurs, la nature se montrant fort généreuse dans leur lieu d'établissement. On y trouve du poisson en abondance et la forêt côtière regorge de cèdres incomparables, dont ils tirent grand profit, construisant des maisons de planches et fabriquant des canots pour chasser la baleine, car ce sont des marins et des pêcheurs hors pair. Leur art reflète le degré de leur raffinement culturel.

Ces mêmes peuples se révèlent aussi de redoutables combattants qui, à l'instar des autres nations autochtones nord-américaines, accordent à la guerre un rôle primordial. Ils ne connaissent pas les armes à feu et leur discipline s'apparente à celle de guerriers plutôt que de soldats. Leurs tactiques reposent, d'après ce dont on peut en juger aujourd'hui,



sur des attaques massives plutôt que sur des attaques-surprises. Parmi leurs ruses les plus redoutables figure celle qui consiste à feindre l'amitié pour mieux attaquer à l'improviste. Armés d'arcs et de flèches, de javelots, de gourdins et de dagues (des lames taillées dans des os), les guerriers combattent nus, ou protégés par des armures en lattes de bois ou en cordage tressé. Certains se coiffent de magnifiques casques en bois sculpté et peint représentant des têtes d'animaux.

Les nations côtières, qui se composent essentiellement de navigateurs, attaquent souvent des villages ou des forts ennemis à bord de flottilles de canots. Ces grandes embarcations, richement décorées, peuvent atteindre vingt mètres de long.

Elles s'avèrent particulièrement rapides et efficaces lorsqu'elles sont propulsées à la force des bras par de nombreux rameurs. Quand les payeurs soutiennent une cadence rapide, de tels canots dépassent la vitesse de sept nœuds marins, allure supérieure à celle d'une frégate européenne. Ces peuples connaissent aussi l'usage de la voile. Les raids qu'ils effectuent par ce moyen ont surtout pour but de faire des prisonniers, gardés comme esclaves. Dans certains villages dont les

expéditions sont régulièrement couronnées de succès, le tiers de la population peut être composé d'esclaves.

Contrairement aux autochtones de l'est et du centre, ceux de la côte du Pacifique ne pratiquent pas la torture rituelle et ne lèvent pas de scalps, mais tranchent la tête de l'ennemi tué qu'ils gardent en guise de trophée. Tant pour leur bravoure que pour leur habileté à naviguer, on les a parfois nommés les « Vikings du Pacifique Nord ».

Outre leurs imposants villages, ces peuples bâtissent des forts côtiers à l'aide de hauts troncs de cèdre. Ils en érigent également au sommet des collines et le long des rivières, afin de contrôler et de taxer le trafic maritime sur les cours d'eau qu'ils dominent. Des fouilles archéologiques récentes ont fait connaître le fort de Kitwanga, sur un promontoire de ce type situé en amont de la rivière Skeena, mais il y en a bien d'autres, qui constituent autant de postes de péage. À l'occasion, un désaccord relatif au droit de passage peut provoquer un siège, au cours duquel les assaillants tenteront d'incendier le fort, pendant que ses défenseurs feront débouler sur eux, du haut des palissades, des troncs d'arbres.

L'art militaire des peuples de la côte nord-ouest de l'Amérique est donc passablement développé et ceux-ci constituent potentiellement de

redoutables adversaires pour les Européens. D'ailleurs, lorsque auront lieu les premiers contacts, ils ne manifesteront aucune crainte à l'endroit de ces nouveaux venus blancs arrivant sur de grands navires à voile.

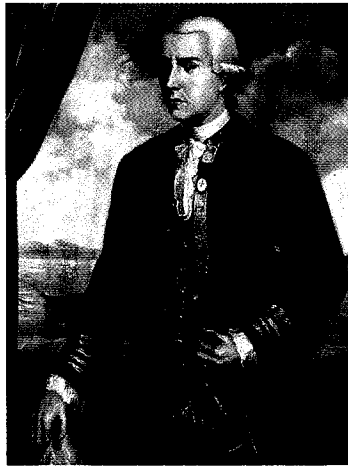
Nouvelles explorations espagnoles

À la première expédition espagnole, effectuée par Pérez en 1774, succède, l'année suivante, celle placée sous les ordres du lieutenant Bruno de Hezeta. Elle compte deux bâtiments : le *Santiago*, commandé par Hezeta lui-même, et la goélette *Sonora*, commandée par son second, le lieutenant Juan Francisco de la Bodega y Quadra. Le vice-roi Bucareli avait réalisé que l'erreur principale de l'expédition précédente, c'est-à-dire n'envoyer qu'un seul navire, avait obligé Pérez à se montrer excessivement prudent, dans ses explorations comme dans ses rencontres avec les Amérindiens. Cette fois, le vice-roi tient particulièrement à ce que les explorateurs mettent pied à terre, afin que les territoires nouvellement découverts soient reconnus comme appartenant à l'Espagne. Enfin, il souhaite surtout que l'on repère les établissements russes.



Durant leur voyage vers le nord, les deux navires sont éprouvés par de nombreuses tempêtes, et la maladie se déclare au sein des équipages. En juillet 1775, ils parviennent aux environs de Point Grenville, dans l'actuel État de Washington. Les Amérindiens ayant apparemment manifesté des signes de cordialité, un détachement de sept marins est envoyé à terre pour obtenir de l'eau potable et du bois de chauffage. À peine débarqués sur la plage, ils sont massacrés en quelques instants par environ 300 Amérindiens surgis des bois, sous l'œil horrifié de leurs compagnons restés à bord des navires. Bodega fait ouvrir le feu, mais son navire est trop éloigné.

Ébranlé par ce désastre, Hezeta décide de retourner au Mexique, mais Bodega refuse de le suivre sans avoir rempli l'essentiel de leur mission: localiser les Russes. Il continue vers le nord à bord du *Sonora* et se rend jusqu'au 58^e degré de latitude nord, en Alaska. Dans une grande baie qu'il nomme Bucareli, Bodega met pied à terre avec son équipage afin d'exécuter l'acte formel de prise de possession territoriale au nom de Carlos III, roi d'Espagne et des Indes occidentales, tel que spécifié par le vice-roi. Puis, n'ayant vu aucun Russe, Bodega se dirige vers le sud, prenant des relevés en longeant la côte. Après cette expédition, il devient clair pour les Espagnols que les Russes tant



Juan Francisco de la Bodega y Quadra, vêtu de l'uniforme de cérémonie porté par les capitaines de vaisseau, vers 1785.

Museo Naval, Madrid.

redoutés ne constituent pas une menace très sérieuse. Certains se demandent même s'il faut continuer l'exploration de cette côte, puisqu'il n'est pas question d'y fonder d'établissement.

Cook et les Britanniques entrent en scène

Entre-temps, d'autres pays ont également commencé à s'intéresser au Pacifique. Louis-Antoine de Bougainville, vétéran de l'état-major de Montcalm au Canada, avait exploré le Pacifique Sud durant les années 1760, tout comme un autre participant du siège de Québec, le Britannique James Cook, capitaine de la Royal Navy. C'est à cet explorateur émérite, ayant déjà effectué deux circumnavigations, que le gouvernement britannique confie la mission d'explorer la côte nord-ouest de

l'Amérique du Nord. Cook doit tenter de trouver l'entrée d'un éventuel passage du Nord-Ouest, c'est-à-dire d'une voie maritime qui relierait le Pacifique à l'Atlantique en contournant le continent nord-américain.

Des cartes russes, publiées en 1774, représentent l'Alaska comme une île, longée par un large détroit du côté du continent américain. En 1771, l'explorateur Samuel Hearne, de la Compagnie de la baie d'Hudson, s'était rendu jusqu'à l'embouchure de la rivière Coppermine, dans les Territoires du Nord-Ouest, par voie de terre, et avait aperçu le littoral de



James Cook, vêtu de la tenue officielle de capitaine de la Royal Navy. John Webber. Huile datant de 1776.

Museum of New Zealand Te Papa Tongarewa, Wellington, Nouvelle-Zélande.



l'Arctique. Ces informations permettent de croire en l'existence d'un passage du Nord-Ouest d'une importance stratégique immense pour le Canada ; s'il existe réellement, la Grande-Bretagne se doit alors de le contrôler.

Le 12 juillet 1776, le HMS *Discovery*, de 12 canons, ayant à son bord 22 officiers, 71 marins et 20 soldats d'infanterie de marine, et le HMS *Resolution*, avec 81 officiers et marins, quittent Plymouth. Cook a reçu l'instruction de ne pas s'opposer aux prétentions territoriales espagnoles ou russes. Mais il doit prendre possession des territoires « utiles », au nom du roi, avec l'accord des autochtones.

En mars 1778, Cook atteint la côte nord-ouest de l'Amérique et entreprend de la longer. Le 29 mars, ses deux navires jettent l'ancre dans le havre de Nootka, face au village de Yuquot. Les Européens l'ont déjà approchée, mais c'est la première fois qu'ils y

débarquent. Cook et ses hommes sont reçus amicalement par le chef, Muquinna. Les relations sont d'abord excellentes et les échanges jugés très fructueux de part et d'autre. Les Anglais constatent que les Amérindiens possèdent quelques outils en fer et deux cuillères en argent, preuve qu'ils ont déjà été en contact, directement ou pas, avec des Européens.

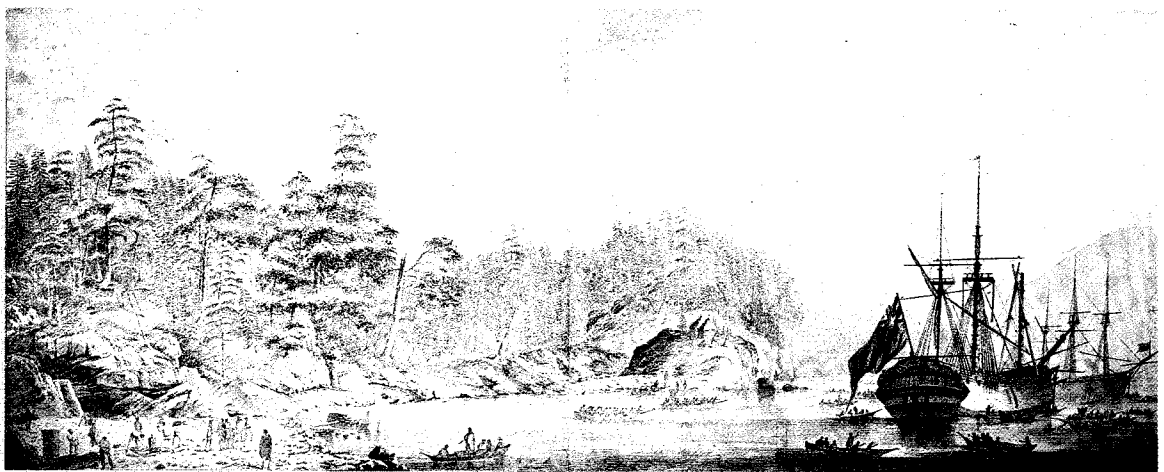
Ces bonnes relations se gâtent quelque peu par la suite, quand certains membres de l'expédition accusent les Amérindiens de leur avoir volé des objets. Cook fait alors construire un observatoire provisoire. Il donne l'ordre aux hommes affectés à cette tâche de travailler en armes, mais les Amérindiens lui font comprendre qu'ils sont rarement armés et qu'ils ne

veulent pas l'attaquer. Pour qu'ils sachent bien à quoi ils s'exposent s'ils deviennent hostiles, le lieutenant James Williamson leur fait une démonstration de tir ; à l'aide d'un fusil, il tire sur un manteau de peau de loutre marine à vingt mètres de distance, la transperçant de plusieurs gros trous. La puissance de l'arme à feu provoque l'effet escompté, car les Amérindiens « se regardèrent pendant un long moment, surpris, craintifs et silencieux⁵² ». Cet ouvrage achevé, Cook effectue des relevés très précis de sa position. Le 28 avril, après avoir radoubé ses navires et restauré ses hommes, il reprend la mer, cinglant vers le nord.

Le mauvais temps force Cook à se tenir au large et il ne revoit la terre qu'en Alaska. Il longe alors la côte jusqu'au détroit de Béring, mais se heurte bientôt à une véritable muraille de glace, qui le contraint à rebrousser chemin sans avoir trouvé l'entrée du passage du Nord-

Les navires de l'expédition Cook à Nootka, en 1778. Gravure d'après un dessin de John Webber.

Parcs Canada.



Réaction espagnole

Ouest. Il est finalement tué au début de l'année suivante par des indigènes dans les îles Hawaï, mais le reste de son expédition parvient à regagner l'Angleterre. Après cette extraordinaire reconnaissance du Pacifique, l'existence d'un passage du Nord-Ouest, entre Nootka et l'Alaska, est sérieusement remise en question. Contrairement aux Russes et aux Espagnols, qui gardaient les résultats de leurs explorations secrets, les Britanniques publient le récit et les excellentes cartes du voyage de Cook en 1784. Ils ont compris qu'en rendant publiques leurs découvertes, ils se dotent d'un avantage considérable si des contestations devaient s'élever par la suite.

Cette ouverture s'inscrivait d'ailleurs dans une nouvelle tendance apparue durant le Siècle des lumières, qui devait atteindre son apogée avec les explorations du Pacifique : la reconnaissance du principe selon lequel la sécurité des navires et de leurs occupants transcende la question des frontières nationales. Une nation qui diffuse ses connaissances scientifiques et cartographiques pour en faire bénéficier toutes les autres voit son prestige sensiblement accru.

Cependant, à Madrid, les autorités espagnoles redoutent les conséquences de l'expédition de Cook, dont les préparatifs leur ont été signalés dès 1776 par des espions à leur solde. Ayant ordonné au vice-roi Bucareli de s'opposer à Cook s'il atteignait la Californie, celui-ci avait répondu que de tels ordres étaient diplomatiquement risqués, tout en étant irréalisables avec les moyens dont il disposait. Il avait même retardé le départ d'une nouvelle expédition vers le nord, et ce jusqu'en 1779.

Enfin, le 11 février de la même année, les frégates *Princesa* et *Favorita*, sous le commandement du lieutenant Ignacio de Arteaga et de son second, le lieutenant Bodega, quittent San Blas. Ces deux hommes ont pour mission d'explorer la côte nord-ouest, et non d'intervenir contre les navigateurs anglais. Le seul fait de croiser ces derniers suffira pour confirmer la présence de l'Espagne dans cette région. La rencontre n'a cependant pas lieu. Cook est parti depuis longtemps déjà quand les frégates espagnoles arrivent à Nootka, en juillet 1779, après avoir longé la côte de l'Alaska. Arteaga et Bodega rapportent des relevés détaillés, qui sont consignés aux archives avec ceux des expéditions antérieures, car l'Espagne est maintenant en guerre contre l'Angleterre et sa marine mobilisée à des fins

de combat plutôt que d'exploration.

Après le retour de la paix, en 1783, les Espagnols ne reprennent pas immédiatement leurs expéditions vers le nord, les considérant désormais comme inutiles. En 1786, l'arrivée en Californie d'une expédition française dirigée par Lapérouse les fait changer d'opinion. Celui-ci confirme aux Espagnols non seulement l'existence en Alaska de postes russes, mais aussi la présence, sur la côte nord-ouest, de navires marchands anglais venus commercer avec les Amérindiens. En effet, les voyages de Cook avaient révélé que des profits extraordinaires pouvaient être tirés de la vente en Chine de fourrures obtenues sur la côte nord-ouest du Pacifique.

Par conséquent, en janvier 1787, le roi Carlos III ordonne la reprise des expéditions espagnoles. L'année suivante, le *Princesa* et le *San Carlos* remontent le long de la côte jusqu'à l'île Kodiack, en Alaska. Chemin faisant, l'enseigne de vaisseau Estebán José Martínez, qui les commande, constate en effet que plusieurs navires marchands anglais et américains fréquentent la région. De retour au Mexique, il s'empresse de recommander l'établissement d'un fort à Nootka afin de protéger les droits de l'Espagne.

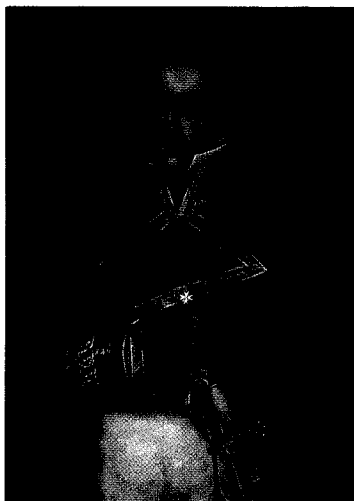


Projets russes, britanniques et espagnols

Malgré toutes les craintes que suscitent les Russes, leur présence en Alaska est beaucoup moins importante qu'on ne le pense alors. Ils y possèdent seulement quelques petits postes de commerce dotés d'une infime population, et n'y entretiennent pas de troupes en garnison ni de navires de leur marine de guerre. Cependant, les explorations anglaises, espagnoles et françaises finissent par inquiéter les autorités impériales et, en décembre 1786, la tsarine Catherine II ordonne à la marine impériale d'organiser une expédition vers les côtes de l'Alaska. Les marchands étrangers devront être chassés

Alejandro Malaspina, en grand uniforme de capitaine de vaisseau, vers 1795.

Museo Naval, Madrid.



et la souveraineté de la Russie sera proclamée sur tout le territoire situé au nord du 55^e degré de latitude (au nord des îles de la Reine-Charlotte) au moyen de balises, de prises de possession officielles et de patrouilles effectuées par des navires de guerre. Des relevés scientifiques et cartographiques détaillés devront également être exécutés. L'amirauté russe assigne quatre navires de guerre et un navire de transport à l'expédition, qui doit compter 34 officiers, 639 marins et soldats, ainsi que des hommes de science. Le commandement en est confié au capitaine Gregorii Ivanovich Mulovskii, jeune officier talentueux, âgé de 29 ans seulement. L'expédition doit partir en 1789 et son retour est prévu pour 1791, mais, à la fin de l'été 1787, la guerre éclate entre la Russie, la Turquie et la Suède, de sorte que l'impératrice juge préférable d'annuler l'opération.

Les Russes ne sont pas les seuls à nourrir des ambitions impérialistes dans le Pacifique. Les Britanniques passent à l'action en Australie avec la fondation de Port Jackson, en janvier 1788. Ils projettent aussi de fonder un établissement sur la côte nord-ouest de l'Amérique du Nord, non seulement pour servir de port d'attache aux navires marchands anglais, mais surtout dans un but géostratégique d'envergure : assurer l'hégémonie britannique de l'Atlantique au Pacifique sur l'ensemble

de la partie septentrionale de l'Amérique du Nord !

En 1789, le gouvernement britannique prépare une imposante expédition afin d'établir une colonie à Nootka. Le navire d'exploration HMS *Discovery* se rendra dans le Pacifique, escorté par le HMS *Gorgon*, grosse frégate de 44 canons. À Hawaï, ils rencontreront le HMS *Sirius*, frégate de 28 canons. À partir de là, les trois bâtiments navigueront de conserve jusqu'à l'île de Vancouver afin d'y établir une petite base navale, au printemps de 1791. Parallèlement, le gouverneur général du Canada organise une expédition qui partira de Montréal pour se rendre à la côte du Pacifique par voie de terre – ce qui n'avait encore jamais été accompli –, afin d'opérer une liaison transcontinentale avec l'expédition partie d'Angleterre. Toutefois, cet ambitieux projet britannique tournera vite court.

Par ailleurs, dès 1788, l'Espagne prépare également une expédition dans le Pacifique, d'une visée à la fois « scientifique et politique ». Elle sera commandée par l'un des chefs de file du monde scientifique espagnol, le capitaine Alejandro Malaspina. Malgré ces objectifs d'un autre ordre, l'aspect militaire de l'expédition s'avère fort important. En effet, d'après les instructions qu'il a reçues,



Malaspina doit repérer des havres propres à constituer des bases pour les navires de guerre espagnols, évaluer la sécurité et la défense du commerce maritime colonial, et constater l'état d'avancement des établissements européens dans le Pacifique, particulièrement ceux des Britanniques en Australie. Une partie de son périple comprendra aussi une exploration détaillée de la côte nord-ouest de l'Amérique du Nord, à la hauteur de la Colombie-Britannique actuelle. Deux corvettes, la *Descubierta* et l'*Atrevida*, dotées des meilleurs instruments scientifiques et portant chacune 24 canons, sont construites en vue de la réalisation de ce projet, et l'expédition de Malaspina quitte Cadix à la date prévue, le 30 juillet 1789, pour se diriger vers le Pacifique.

L'incident de Nootka

Au Mexique, le vice-roi Manuel Antonio Flórez approuve la suggestion de Martinez d'occuper Nootka. En février 1789, le *Princesa* et le *San Carlos* font voile vers Nootka pour y construire un poste provisoire suffisant pour garantir la souveraineté espagnole. Outre leur équipage, les deux bâtiments transportent 31 soldats. Martinez, qui commande l'expédition, doit veiller à ce que les navires étrangers reconnaissent l'autorité espagnole, sans toutefois

avoir recours à la force. Mais en arrivant à Nootka, le 5 mai, il a la surprise d'y trouver trois navires marchands à l'ancre ! Deux d'entre eux sont américains, ce qui ne pose guère de problème, ces derniers n'étant pas considérés comme menaçants du point de vue des revendications espagnoles. Cependant, le troisième navire, l'*Efigenia Nubiana*, n'a manifestement de portugais que son pavillon et son « capitaine », tout l'équipage étant anglais. Martinez en conclut qu'il s'agit d'un bâtiment britannique naviguant sous un pavillon de convenance. De plus, il apprend par des autochtones qu'une expédition commerciale anglaise sous le commandement de John Meares – un ancien lieutenant de la Royal Navy – s'est non seulement arrêtée à Nootka l'année précédente pour commercer, mais qu'elle y a aussi érigé des abris temporaires et même construit un petit navire, le *North West America*.

Afin de raffermir la mainmise espagnole sur la région, Martinez commence donc immédiatement à ériger une plate-forme d'artillerie et quelques bâtisses. Les travaux vont bon train quand, le 2 juillet, un navire britannique commandé par le capitaine James Colnett, l'*Argonaut*, arrive de Chine, ayant à bord, outre le personnel navigant,

28 ouvriers chinois et un équipement considérable. Pour comble, Colnett déclare à Martinez avoir reçu de son roi l'ordre d'édifier un établissement à Nootka !

Il n'en faut pas plus pour que Martinez conclue à un complot anglais dont l'objectif est d'envahir la côte nord-ouest et d'en expulser sa nation. Colnett, par ailleurs, ne tient pas à se soumettre à l'autorité espagnole. Au cours d'une discussion, les deux commandants, dotés l'un et l'autre d'un tempérament bouillant, finissent par s'emporter et Colnett met la main à son épée. Martinez saisit ce prétexte pour l'arrêter et s'emparer de son navire. Peu après, le 12 juillet, un autre navire britannique, le *Princess Royal*, arrive à son tour à Nootka en provenance de Chine. Martinez décide de régler le problème une fois pour toutes et, outrepassant ses instructions, saisit tous les navires anglais pour les envoyer à la base navale de San Blas, au Mexique !

Jusqu'alors, les Amérindiens s'étaient tenus à l'écart de ces disputes entre Blancs. Cependant, les saisies espagnoles les empêchent de commercer avec les Britanniques, ce qui leur déplaît souverainement ! Mécontent et irrité, un de leurs chefs, Callicum, va à la rencontre du commandant Martinez, et ce qu'il crie, depuis sa pirogue, est pris pour des insultes. Cédant à son tempérament impulsif, Martinez tire un coup de feu



Des indigènes allant à la rencontre des goélettes de la marine espagnole Sutil et Mexicana dans les îles San Juan, en 1792, au sud de l'actuelle ville de Vancouver. On distingue le mont Baker, à l'arrière-plan.

José Cardéro. Dessin.

Museo Naval, Madrid.



en l'air pour l'intimider. Mais voilà qu'un marin de l'équipage, croyant que son commandant a manqué la cible, épaule à son tour, vise, et tue Callicum ! Funeste erreur que les propagandistes britanniques ne manqueront pas d'utiliser ultérieurement... Martinez demeure à Nootka avec ses hommes jusqu'à l'automne, puis reçoit l'ordre de rentrer à San Blas afin de s'expliquer devant les autorités pour avoir saisi des navires anglais en temps de paix.

Malgré ces incidents, les Espagnols décident de rendre

permanent leur poste militaire de la baie de Nootka. Le 3 avril 1790, trois de leurs navires, sous le commandement du lieutenant Francisco de Eliza y Reventa, jettent l'ancre, et les travaux de construction reprennent aussitôt. Bientôt, une batterie de canons défend l'entrée du port, tandis que des casernes pour les soldats et une villa pour les officiers sont érigées. Près de 80 militaires, portant l'uniforme bleu relevé de jaune de la première compagnie des Voluntarios de Cataluña, sous le

commandement du lieutenant-colonel Pedro de Alberni, s'y installent. Ces volontaires ne sont cependant catalans que de nom. Il s'agit en réalité d'un corps de l'armée coloniale de la Nouvelle-Espagne, dont la plupart des hommes ont été recrutés au Mexique.

Ce «présidio», comme les Espagnols appellent leurs forts frontaliers, est le poste le plus septentrional de tout leur empire. Cette base militaire et navale constitue aussi le premier établissement européen sur la côte ouest canadienne.



La crise de Nootka

En Amérique, personne ne prévoit la tempête diplomatique que va soulever, dans les cours d'Europe, la saisie des navires britanniques. Dès que les rumeurs de l'opération parviennent en Angleterre, l'opinion publique se montre scandalisée par ce geste qui remet en cause le principe de la libre circulation sur les mers. La susceptibilité nationale est à fleur de peau : le drapeau britannique et l'honneur du pays ont été piétinés, croit-on, par les militaires espagnols ! En avril 1790, l'arrivée de John Meares, un des associés de James Colnett, confirme ces rumeurs et ravive le sentiment anti-espagnol. En mai, la question est débattue à la Chambre des communes. L'amirauté annule l'expédition qui devait partir pour la côte nord-ouest de l'Amérique du Nord et ordonne à la Royal Navy de se préparer en vue d'hostilités.

À Madrid, le roi Carlos IV donne également l'ordre de mobilisation à sa marine, mais, pour éviter d'être entraîné malgré lui dans un engrenage infernal, il fait savoir aux gouvernements européens qu'il ne déclarera pas la guerre le premier... En Angleterre, en revanche, le vent de la guerre souffle ! Dès le mois de juillet, l'amiral Howe croise au large des

côtes européennes à la tête d'une puissante escadre de la Royal Navy composée de 29 grands vaisseaux de guerre pour impressionner les Espagnols par un peu de « diplomatie des canonnières ». Cette stratégie tourne mal lorsque le cabinet britannique apprend, non sans inquiétude, qu'une escadre espagnole tout aussi puissante a quitté Cadix pour se diriger vers le nord ! Qu'arrivera-t-il si ces deux puissantes flottes se rencontrent en haute mer ? Plongeront-elles l'Europe occidentale dans une guerre pour la possession de Nootka, un endroit situé aux antipodes du monde connu ?

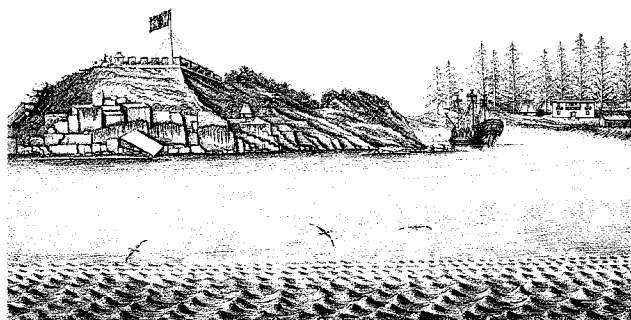
Fort heureusement, les deux escadres ne se rencontrent pas, mais la guerre, si elle avait été déclarée, aurait mis en jeu les marines militaires de trois pays. D'abord, la marine britannique, qui compte environ 400 navires de toutes tailles, mais dont une partie seulement est en état de livrer combat dans l'immédiat. Ensuite, bien évidemment, la marine espagnole, troisième au monde après les flottes anglaise et française, mais particulièrement redoutable à cause du nombre élevé de grands vaisseaux qui la composent – 64 bâtiments sur 110, incluant le plus gros navire de guerre au monde, le *Santísima Trinidad*, portant 130 canons. Enfin, à cause de l'alliance franco-espagnole, la marine française, forte d'environ 150 navires, aurait

pu elle aussi entrer en scène ! C'est donc face à un défi de taille que la Royal Navy se serait trouvée confrontée.

L'attitude de la France dans la crise de Nootka est donc alors décisive. La Révolution française a éclaté en juillet 1789, mais, à l'été de 1790, les plus graves conséquences de cet événement restent encore à venir. Les forces armées sont encore relativement intactes et le roi Louis XVI occupe toujours le trône, même si le véritable pouvoir repose de plus en plus dans les mains de l'Assemblée nationale. En guise de précaution, la France mobilise d'abord sa marine de guerre avant d'aborder la question principale : doit-elle respecter son alliance et appuyer l'Espagne dans sa revendication de Nootka, ce lointain morceau de son empire colonial ? À la fin du mois d'août, estimant que l'opinion publique n'acceptera jamais de prendre à son compte un tel conflit, l'Assemblée nationale déclare que la France n'ira pas en guerre contre la liberté et les droits de l'homme. En clair, cela signifie que la France se retire de l'alliance.

Sans l'appui de la France, la position espagnole devient intenable. Fort heureusement pour elle, la colère des Britanniques s'apaise au fil des semaines, de sorte qu'il devient possible de négocier. Le 28 octobre 1790, à Madrid, l'Espagne et la





Grande-Bretagne signent la convention de la baie de Nootka. La menace de guerre est écartée! Selon les termes de ce traité, les deux puissances coloniales reconnaissent détenir toutes deux des droits sur la côte nord-ouest, au nord de la Californie, et chacune aura accès aux établissements de l'autre. Des commissaires seront nommés par chaque nation pour régler les détails de l'entente.

Cette convention a souvent été interprétée comme un engagement, de la part des Espagnols, de se retirer de la côte nord-ouest. Or, rien ne les oblige à quitter Nootka. Bien au contraire, ils améliorent les fortifications terrestres et aménagent une batterie flottante dans le port. Ce que la convention de la baie de Nootka modifia fut plutôt la notion selon laquelle la côte du Pacifique était espagnole depuis le Chili jusqu'à l'Alaska. Désormais, la Grande-Bretagne détient des droits sur cette côte au nord de la Californie, droits qui restent encore à définir par les commissaires des deux nations.

*Le fort espagnol à Nootka, en 1793.
Sigismund Bacstrum. Aquarelle.*

Parcs Canada.

La vie de garnison à Nootka

Pendant que ces événements se déroulent en Europe, la vie à Nootka est relativement paisible, bien que pénible. La garnison, habituée au climat mexicain, souffre beaucoup du froid et de maladies, malgré ses provisions de vêtements chauds et de médicaments. Plusieurs soldats succombent, quelques-uns désertent, d'autres sont renvoyés en Californie pour y être soignés. La garnison compte entre 73 et 76 soldats durant l'année 1791, et entre 64 et 73 durant l'année 1792, nombre qui tombe à 59 en 1793.

Pedro de Alberni, commandant de la garnison de Nootka, met tout en œuvre pour reconquérir l'amitié des Amérindiens, qui se sont retirés après la mort de Callicum. Ces derniers répondent aux avances des Espagnols et reviennent à Nootka. Fin diplomate,

Alberni compose même un poème dans leur langue, que ses soldats chantent en chœur en l'honneur de leur chef Muquinna: « Muquinna, Muquinna, Muquinna est un grand prince, notre ami; Espagne, Espagne, Espagne est l'amie de Muquinna et de Nootka⁵³ ». Le chef est ravi et une ère d'entente cordiale entre la garnison espagnole et les autochtones s'ensuit. Très industrieux, Alberni étudie la botanique, fait aménager des jardins et entreprend de faire de l'élevage de bétail et de volaille dans ce lointain presidio, afin de pourvoir aux besoins des soldats de la garnison et des marins qui y séjournent pendant l'été. Alberni compile aussi le vocabulaire nootka avec son équivalent en espagnol. Il étudie en outre la météorologie, et ses relevés détaillés des années 1790 et 1791 sont les premiers à avoir été effectués systématiquement sur la côte nord-ouest. Alberni quitte Nootka en 1792, mais les Amérindiens garderont longtemps un excellent souvenir de lui. De nos jours, le nom de ce talentueux



officier des volontaires catalans est perpétué par Port Alberni, en Colombie-Britannique.

En 1791 et 1792, Nootka sert de petite base navale pour les explorations de la marine espagnole et plusieurs soldats de la garnison sont détachés sur des navires pour servir en qualité d'infanterie de marine. Ces expéditions sont quelquefois périlleuses. Ainsi, en 1791, près de la ville actuelle d'Esquimalt, des guerriers en canots contraignent les hommes du commandant Francisco de Eliza à rebrousser chemin. L'année suivante, un pilote de la marine espagnole trouve la mort, assassiné par des Amérindiens alors qu'il chassait dans ce qui est aujourd'hui Neah Bay (Washington). Cet acte amène son commandant, Salvador Fidalgo, à ouvrir le feu sur deux paisibles canots amérindiens, tuant plusieurs de leurs occupants. Fait à noter, Fidalgo est réprimandé par ses supérieurs tant au Mexique qu'en Espagne pour ce geste intempestif. Au nord, plusieurs hommes de l'*Aranzazu* échappent de justesse aux Haïdas des îles de la Reine-Charlotte. Dans les parages de l'île de Vancouver, les membres de l'équipage des petits navires *Sutil* et *Mexicana*, détachés de l'expédition de Malaspina, sous les ordres de Dionisio Alcalá-Galiano et de Cayetano Valdés y Flores Bazan, connaissent des expériences plus paisibles.



Tambour de la première compagnie des Voluntarios de Cataluña à Nootka, entre 1790 et 1794.

Reconstitution de David Rickman.

Parcs Canada.

Vancouver et Bodega y Quadra

Afin de régler les détails de la convention de la baie de Nootka, la Grande-Bretagne nomme George Vancouver, capitaine de la Royal Navy et ex-compagnon de l'explorateur James Cook, à la fonction de commissaire, tandis que Bodega, capitaine de la marine espagnole et vétéran des explorations de la côte nord-ouest, est son homologue pour l'Espagne. Vancouver et Bodega se rencontrent à Nootka en août 1792. Ils entretiennent de bonnes relations, mais ne parviennent pas à s'entendre sur les détails du transfert des propriétés prévu par la convention. Ils décident donc d'un commun accord de soumettre le problème à leurs gouvernements respectifs pour ne pas

prendre le risque de provoquer un nouvel incident diplomatique.

Vancouver continue à explorer la côte et à faire le tour de l'île qui porte aujourd'hui son nom. Il poursuit aussi l'œuvre de Cook en cherchant à vérifier l'existence d'un passage du Nord-Ouest; durant trois étés, il étudie minutieusement toute la côte entre les 30^e et 60^e degrés de latitude nord. Ce n'est qu'en septembre 1795 qu'il rentre en Angleterre. Trois ans plus tard, il publie le récit de son voyage – ouvrage exhaustif et d'une qualité exemplaire. Il peut affirmer sans l'ombre d'une hésitation que l'entrée du passage du Nord-Ouest tant recherché ne se trouve pas dans les limites du territoire qu'il avait exploré, ce qui est exact.

L'évacuation de Nootka

Entre-temps, en Europe, l'intérêt pour Nootka a considérablement diminué. En effet, en février 1793, la Grande-Bretagne et l'Espagne s'étaient alliées dans une guerre contre la France! Le problème de la côte nord-ouest semble déjà lointain et les deux alliées signent une entente, le 11 janvier 1794, selon laquelle elles déclarent abandonner la région. Au cours de la même année, les volontaires catalans en garnison à Nootka sont relevés par une vingtaine de soldats de la Compañía fija de San Blas, qui montent la garde jusqu'au 23 mars 1795.





*L'officier de la marine espagnole
Dionisio Alcalá Galiano,
qui commandait la goélette
Sutil en 1792.*

Museo Naval, Madrid.

Ce jour-là, après une cérémonie officielle d'adieu à laquelle participe le lieutenant d'infanterie de marine Thomas Pierce, qui représente l'Angleterre, le presidio de Nootka est démantelé. L'artillerie et la garnison sont embarquées à bord de l'*Activa* qui fait voile vers le sud. Ainsi prend fin le règne de l'Espagne sur la côte nord-ouest.

Tout au long de ce premier épisode de l'exploration de la côte canadienne du Pacifique par des nations européennes – exploration provoquée par la crainte chez les Espagnols d'une invasion russe –, les forces armées jouèrent un rôle prépondérant. Ces événements montrent bien également à quel point les militaires des nations maritimes du XVIII^e siècle se

souciaient des progrès des sciences et de la géographie, et pas seulement de l'art de la guerre. Ces hommes constituaient le fer de lance des explorations et on les retrouvait partout aux confins du monde connu, occupés à compiler des données géographiques, hydrographiques, astronomiques, météorologiques et ethnographiques.

D'un océan à l'autre

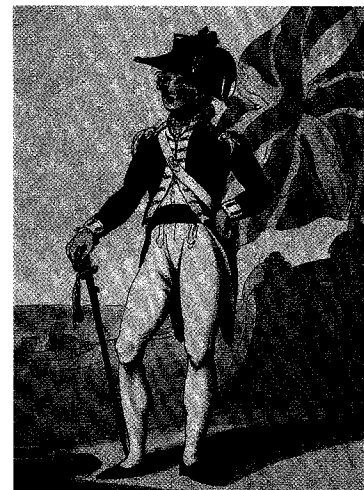
À la fin du XVIII^e siècle, malgré plusieurs tentatives, l'amirauté britannique n'est toujours pas parvenue à découvrir le fameux passage du Nord-Ouest reliant l'Atlantique au Pacifique. Cependant, d'autres tentent d'établir ce lien par voie de terre, notamment les trafiquants de fourrures travaillant à la solde de deux compagnies rivales, la Compagnie du Nord-Ouest et la Compagnie de la baie d'Hudson. L'un d'eux, partenaire de la Compagnie du Nord-Ouest, y parvient enfin. Parti de Montréal, Alexander McKenzie franchit les Rocheuses et atteint la côte du Pacifique par la rivière Bella Coola, le 22 juillet 1793.

Au cours des décennies suivantes, d'autres trafiquants de fourrures construisent des postes de traite jusqu'à la côte du Pacifique. Ces hommes venus de l'est, souvent de souche canadienne-française ou écossaise, peuvent se

transformer au besoin en miliciens, pour défendre le drapeau britannique qui flotte sur leurs petits postes. Ainsi, dès le début du XIX^e siècle, peu après le départ des Espagnols de la côte nord-ouest, les principales balises de l'immense territoire de l'Amérique du Nord britannique sont en place, de l'Atlantique jusqu'au Pacifique. Un jour, un pays en émergera : le Canada.

Officier d'infanterie de marine britannique, vers 1795.

Anne S. K. Brown Military Collection,
Brown University, Providence.



Chapitre 4



LES GUERRES NAPOLÉONIENNES ET LA GUERRE DE 1812

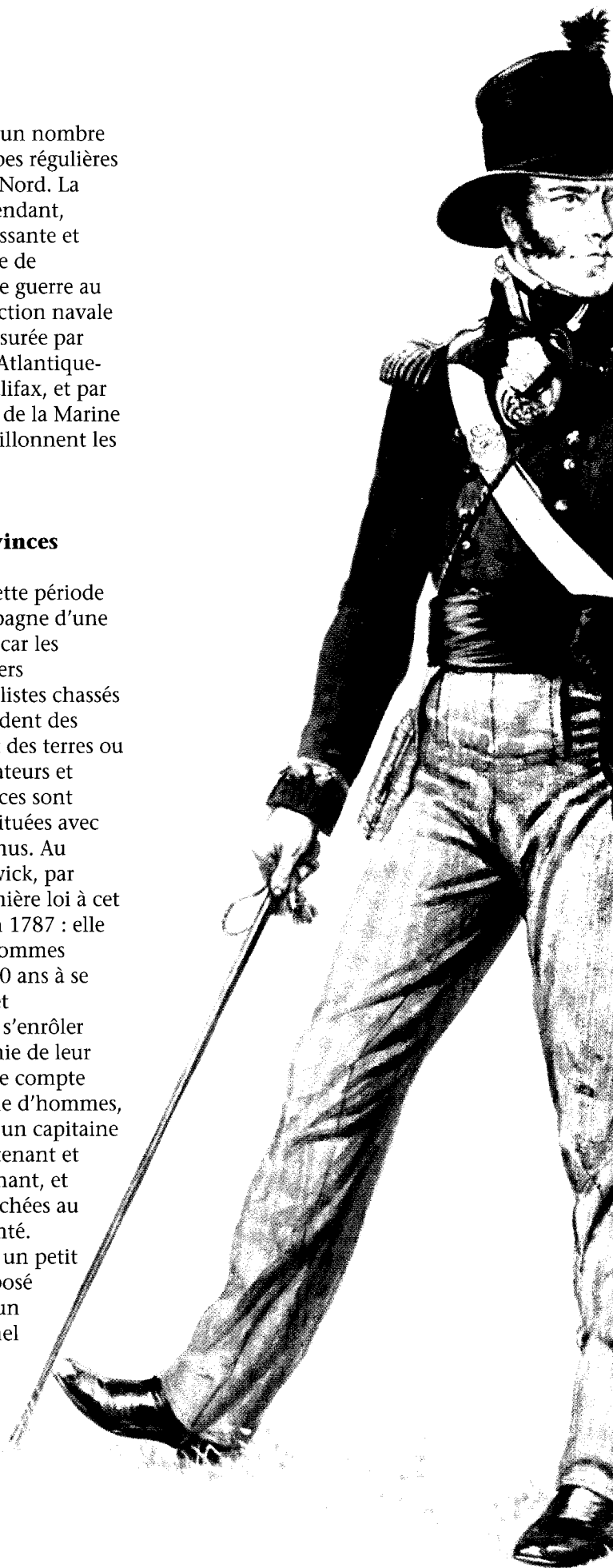
La décennie qui suit la fin de la guerre d'Indépendance américaine est assez paisible. La nouvelle république des États-Unis ne représente plus une menace, du moins dans l'immédiat. Sa puissante armée est presque complètement démobilisée en 1783 et ne compte plus que quelques compagnies affectées à la garde des arsenaux. Sa modeste marine de guerre a aussi été supprimée. Seules les milices des divers États peuvent au besoin disposer d'un nombre considérable d'hommes en armes. Mais leur mandat est plutôt défensif qu'offensif, puisqu'elles ne sont légalement obligées de servir qu'à l'intérieur de leurs frontières. Par conséquent, les colonies britanniques situées au nord des États-Unis n'ont plus rien à craindre.

Par ailleurs, la dernière guerre a épuisé l'armée britannique, qui mettra plusieurs années à s'en remettre. C'est pourquoi, à la suite de la démobilisation de l'armée américaine, la Grande-Bretagne décide de

ne maintenir qu'un nombre restreint de troupes régulières en Amérique du Nord. La Royal Navy, cependant, demeure très puissante et conserve son titre de première flotte de guerre au monde. La protection navale du Canada est assurée par son escadre de l'Atlantique-Nord, basée à Halifax, et par les petits navires de la Marine provinciale qui sillonnent les Grands Lacs.

La milice des nouvelles provinces

Au Canada, cette période de paix s'accompagne d'une forte croissance, car les dizaines de milliers d'émigrants loyalistes chassés par la guerre fondent des villes, défrichent des terres ou deviennent armateurs et marins. Des milices sont également constituées avec les nouveaux venus. Au Nouveau-Brunswick, par exemple, la première loi à cet effet est votée en 1787 : elle oblige tous les hommes valides de 16 à 50 ans à se procurer armes et équipement et à s'enrôler dans la compagnie de leur localité. Chacune compte une cinquantaine d'hommes, commandés par un capitaine assisté d'un lieutenant et d'un sous-lieutenant, et toutes sont rattachées au régiment du comté. Celui-ci possède un petit état-major composé d'un colonel, d'un lieutenant-colonel et d'un major.





Officier de la milice du Haut-Canada, en 1814. Reconstitution de G. A. Embleton.

Ministère de la Défense nationale
du Canada.

En temps de paix, chaque compagnie doit se rassembler deux fois l'an pour la revue et l'entraînement, et une fois l'an – traditionnellement le 4 juin, jour de l'anniversaire du roi – toutes les compagnies de milice d'un même comté procèdent à la revue générale du régiment. Les miliciens qui n'assistent pas aux divers rassemblements se voient imposer des amendes, servant à financer l'achat des tambours et des drapeaux régimentaires. Les officiers sont choisis parmi les citoyens en vue et nommés par le gouverneur. Ces postes ne sont pas rémunérés, mais ils consacrent une certaine ascension sociale. À l'occasion, la charge peut même se révéler onéreuse. Ainsi, à Fredericton, un certain Stephen Jarvis, homme prospère, « est invité à prendre le commandement d'une compagnie de milice et la dote d'un uniforme à ses « très grands frais⁵⁴ ». Il s'agit pour lui de faire bonne impression à l'occasion de la visite du duc de Kent, en juin 1794, car, généralement, peu d'officiers s'engagent dans de telles dépenses. Le colonel du régiment est habituellement quelque grand bourgeois du comté, reconnu pour sa loyauté et son attachement à la couronne.

Dans l'ensemble, cette organisation s'inspire largement de celle des milices de Grande-Bretagne, qui se caractérisent particulièrement par leur regroupement en régiments de comté. Le même type de division territoriale en comtés ayant été retenu pour les nouvelles colonies anglaises, c'est également le modèle qui prévaut en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard pour l'organisation de la milice. L'âge maximal pour servir est cependant fixé à 60 ans en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard, plutôt qu'à 50 comme au Nouveau-Brunswick.

La Révolution française

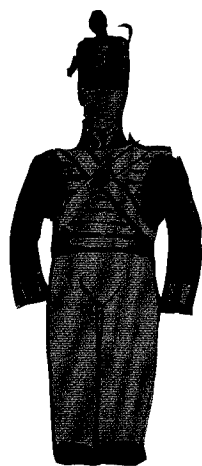
Alors qu'en Amérique du Nord le calme est revenu, ce n'est pas le cas en Europe, où des bouleversements majeurs s'annoncent. Le 14 juillet 1789, la population parisienne s'empare de la Bastille, symbole exécré des abus de la monarchie. Dès lors, la révolution se propage à travers toute la France. La presse canadienne de l'époque suivra attentivement le déroulement de ces événements.

Sous l'impact des idées nouvelles propagées par la Révolution française, et également par suite de l'arrivée de nouveaux colons en provenance des États-Unis, des pressions croissantes s'exercent à travers le pays pour obtenir



des chambres d'assemblées élues. Le parlement britannique en est saisi et, après bien des débats houleux, adopte, à la fin de 1791, la loi constitutionnelle. Celle-ci divise le Canada en deux provinces : le Haut-Canada, à majorité anglophone (la province actuelle de l'Ontario), et le Bas-Canada, à majorité francophone (le Québec d'aujourd'hui). Ce nouveau régime, avec ses parlements élus, est mis en place en 1792 et accueilli très favorablement, comme représentant l'avènement de la « vraie liberté... jusqu'à la baie d'Hudson ».

Du point de vue militaire, la division du Canada en deux provinces engendre peu de changements, si l'on excepte la création d'un corps colonial régulier destiné à augmenter la garnison du Haut-Canada. Commandé par le premier lieutenant-gouverneur de la nouvelle province, le colonel John Graves Simcoe, il prend le nom de Queen's Rangers. C'est un petit régiment dont les effectifs autorisés sont de 432 officiers et soldats. Dans les faits, cependant, il ne comprend que deux compagnies, et celles-ci ne seront jamais complètes, la force réelle du corps atteignant environ 350 hommes. Même s'il sert surtout, en dehors de la garde, à construire routes et fortifications, on décide de le doter d'un uniforme d'infanterie légère, de couleur verte. Une partie des Queen's



Soldat des Queen's Rangers, vers 1800. Charles Hamilton Smith. Aquarelle.

Houghton Library, Harvard University.

Rangers, dont plusieurs officiers, seront recrutés parmi les vétérans loyalistes et une autre partie en Angleterre. En 1792, le régiment s'installe à Newark (aujourd'hui Niagara-on-the-Lake, en Ontario) et y demeure jusqu'à ce que le siège du gouvernement de la nouvelle province déménage à York (aujourd'hui Toronto), trois ans plus tard. Des détachements des Queen's Rangers s'y trouvent d'ailleurs déjà depuis 1793, et ils y ont aménagé l'artère appelée à devenir la plus célèbre de la ville-reine : la rue Yonge.

Le Canada en guerre contre la France

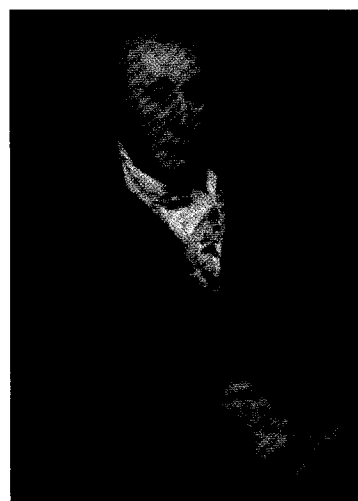
Pendant ce temps, la situation de la France soulève de vives inquiétudes. L'exécution de Louis XVI choque profondément de

nombreux pays européens. Le 1^{er} février 1793, la Grande-Bretagne, de concert avec plusieurs autres pays, déclare la guerre à la République française, entraînant toutes ses colonies dans son sillage. Le Canada se retrouve donc par la force des choses en guerre contre la France.

L'annonce de la mort tragique du roi parvient à Québec au printemps de 1793. Elle cause un grand émoi parmi les Canadiens français qui, note Philippe Aubert de Gaspé dans ses *Mémoires*, « conservèrent, longtemps après la conquête, un souvenir d'affection pour leurs anciens princes français ». « Dès ce jour, relate-t-il, je compris les horreurs de la Révolution française. À cette nouvelle, un sentiment de profonde tristesse s'empara de toutes

John Nairne, colonel de la milice de Baie-Saint-Paul, vers 1795. Sir Henry Raeburn. Huile.

Collection particulière.



les âmes sensibles... et la douleur fut générale⁵⁵» parmi la population. Des Français réfugiés au Canada confirment les « horreurs » commises en France. S'ajoutant aux rumeurs d'invasion de Républicains maniant la guillotine, ces nouvelles n'ont rien de rassurant.

Dans l'immédiat, cependant, c'est aux activités d'un certain Edmond-Charles Genêt que s'intéressent surtout les autorités britanniques en Amérique du Nord. Cet ambassadeur de la France aux États-Unis est en effet l'auteur d'un appel aux Canadiens intitulé *Les Français libres à leurs frères du Canada*, invitant ces derniers à « sortir du sommeil léthargique » qui est censé être le leur, à s'armer, à appeler au secours leurs « amis les Indiens » et à compter « sur l'appui de [leurs] voisins [les Américains] et [sur] celui des Français⁵⁶ », afin de combattre les Britanniques. Cet appel circule sous le manteau dans les villes et les villages durant la seconde moitié de 1793. Malgré l'attrait qu'il pourrait exercer sur les esprits, en matière de belles promesses venues de la mère patrie, l'expérience du passé a appris aux Canadiens français à ne pas trop se nourrir d'illusions... Il ne recueille donc pas le succès escompté.

En revanche, les colonies britanniques donnant sur l'Atlantique prennent très au



Soldat des Volontaires royaux canadiens, vers 1798.

Reconstitution de Charles Stadden.
Parcs Canada.

sérieux la menace française, car elles seraient éminemment vulnérables en cas d'attaques par des navires de guerre utilisant Saint-Pierre-et-Miquelon comme base de ravitaillement. Pour parer à cette éventualité, les Britanniques décident de prendre les devants et d'attaquer sans tarder ce petit territoire français d'outre-mer que la Révolution a fini par affecter malgré la distance : l'année précédente, des centaines d'habitants de l'archipel ne se sont-ils pas réfugiés à l'île du Cap-Breton et aux Îles-de-la-Madeleine ? C'est la raison pour laquelle, le 14 mai 1793, plusieurs navires de guerre

britanniques arrivent à Saint-Pierre. Toute résistance s'avère inutile et les 120 hommes de la compagnie franche en garnison se rendent sans combattre. Pendant ce temps, une partie des troupes régulières et des navires britanniques postés en Amérique du Nord partent pour les Antilles où des combats font déjà rage. Afin de les remplacer, les autorités décident de lever immédiatement des troupes « provinciales », c'est-à-dire coloniales. On commence donc à recruter le Royal Nova Scotia Regiment, le King's New Brunswick Regiment, le Royal Newfoundland Regiment et deux compagnies de Volunteers of the Island of St. John.

Peu après, une nouvelle parvenue à Halifax provoque l'alerte générale. En juillet 1793, une grande escadre française est arrivée à New York, avec à son bord un contingent de troupes sous le commandement du général Galbaud. L'ambassadeur Genêt y voyait l'instrument idéal pour attaquer le Canada par mer et avait même commencé à recruter des volontaires américains pour les associer aux Français.

Avec cette puissante flotte, selon les rapports des espions britanniques, un corps de troupes pourrait débarquer en Nouvelle-Écosse avant que la Royal Navy ne parvienne à renforcer l'escadre de l'Atlantique Nord. Dans les



Maritimes, c'est la consternation. Les troupes provinciales sont organisées en un temps record. On parvient à leur trouver des armes convenables, mais, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, on est momentanément à court d'uniformes rouges réglementaires, et les nouveaux soldats doivent parader en vestes bleues avec collets et parements rouges.

Par ailleurs, les milices sont mises sur le pied de guerre, particulièrement en Nouvelle-Écosse où une attaque en force des Français risque réellement de se produire. Dès juillet, le régiment de milice de la ville d'Halifax compte quelque 630 hommes qui s'entraînent deux fois par semaine. De plus, une légion de 1 000 miliciens répartis en compagnies d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie se tient constamment sur le qui-vive, prête à intervenir rapidement en cas de raid sur les côtes. Il est à noter qu'environ 400 Acadiens se portent volontaires dans la milice, ce qui fait dire au gouverneur, sir John Wentworth, dans un rapport, que les vieilles blessures de la déportation s'étaient cicatrisées et que les Acadiens voulaient eux aussi aider les Britanniques à défendre leur province.

Les Français sont donc attendus de pied ferme dans les Maritimes. À la surprise générale, ce sont finalement les Montréalais qui, en octobre 1793, voient arriver

dans leur ville le général Galbaud en personne, mais sans ses troupes ! En effet, celui-ci avait abandonné son armée, déchirée par les dissensions politiques, pour se réfugier au Canada et se constituer prisonnier des Britanniques. De son côté, la flotte française retournait en France, ses hommes, profondément divisés par la discorde et les passions politiques, ayant perdu toute discipline. Ainsi s'évanouit la menace d'invasion française de la côte est. Ces événements confirmaient une fois de plus, dans l'esprit de la population canadienne-française, le peu de crédit qu'elle pouvait accorder à un éventuel « appui » de la France⁵⁷. Finalement, elle adopte une attitude de neutralité face à son ancienne mère patrie, tout en condamnant les excès de la Révolution. D'ailleurs, des problèmes plus pressants préoccupent déjà les autorités.

Tensions avec les États-Unis

Au lendemain de la guerre d'Indépendance américaine, les Britanniques avaient continué à occuper militairement plusieurs points stratégiques au sud des Grands Lacs, dont Detroit, Mackinac et Niagara. Or, à partir du début des années 1790, les tensions se font de plus en plus vives entre les États-Unis et l'Angleterre, sur la question des frontières du Canada.

La plupart des nations amérindiennes se montrent hostiles aux Américains et les colons qui s'établissent dans l'Ouest doivent faire face à la guérilla. En 1790 et 1791, le gouvernement américain envoie des troupes pour mater les Amérindiens, mais elles sont anéanties grâce à l'alliance de plusieurs nations préparée par le chef iroquois Joseph Brant. Quelques Loyalistes et Canadiens français, détestant les « Yankees », aident les Amérindiens, et vont parfois jusqu'à combattre à leurs côtés, ce qui ne favorise guère les relations diplomatiques canado-américaines...

Outrés de l'hostilité des Amérindiens et de ce qu'ils considèrent comme un complot britannique pour leur ravir l'Ouest, les Américains prennent, en 1792, des mesures énergiques. Ils adoptent une loi nationale de la milice, établissent des arsenaux et, surtout, recrutent une armée régulière de 5 000 hommes sous le commandement du général Anthony Wayne. Cet officier dynamique et plein de talent galvanise l'enthousiasme de ses soldats. Le 30 août 1794, il écrase les Amérindiens à Fallen Timbers (près de Toledo, dans l'Ohio). Peu après, les Britanniques signent le traité de Jay, par lequel ils reconnaissent définitivement que la rive sud des Grands Lacs appartient aux Américains. Les troupes américaines se présentent bientôt pour prendre la relève dans les





François Mailhot, capitaine au 2^e bataillon des Volontaires royaux canadiens. Louis-Chrétien de Heer, l'auteur de ce tableau, est arrivé au Canada en tant que soldat dans les troupes allemandes où il s'établit après la guerre d'Indépendance américaine, mais cette fois en tant que portraitiste. Huile, vers 1797.
Musée du Québec.

forts occupés jusqu'alors par les Britanniques. Ceux-ci leur cèdent la place, mais emménagent à proximité, dans de nouveaux forts construits du côté canadien de la frontière. Ainsi, la garnison de Mackinac s'installe au fort Saint-Joseph (dans l'île Saint-Joseph, en Ontario), celle de Detroit au fort Malden (à Amherstburg, en Ontario) et celle de Niagara au fort George (à Niagara-on-the-Lake, en Ontario).

Les Volontaires royaux canadiens

Pour parer à cette situation de tension avec les États-Unis, les autorités britanniques décident de lever au Canada un régiment de deux bataillons qui ne servira qu'en Amérique du Nord. Recruté entre 1794 et 1795, il est baptisé le Royal Canadian Volunteers, nom qui apparaît sur les drapeaux et les insignes, bien qu'en français, on utilise l'expression « Volontaires royaux canadiens ». L'effectif autorisé pour chaque bataillon est de 750 officiers et soldats, répartis en dix compagnies. La solde et les allocations sont identiques à celles de l'armée métropolitaine. Les brevets d'officiers ne sont accordés qu'à des gentilshommes résidant dans le Bas et le Haut-Canada. En outre, on choisit des officiers chevronnés pour commander chaque bataillon. Ainsi, le commandement du premier bataillon francophone est confié au lieutenant-colonel Joseph-Dominique-Emmanuel Le Moyne de Longueuil, qui avait commencé sa carrière militaire comme officier dans les Compagnies franches de la Marine, dès 1750, et participé à de nombreux combats durant la guerre de Sept Ans et celle de la révolution américaine. Le commandement du second bataillon, anglophone, échoit au lieutenant-colonel John Macdonell, officier d'origine

écossaise qui avait émigré dans le Haut-Canada, vétéran des Butler's Rangers, ami des Iroquois et chef du clan écossais Macdonell⁵⁸.

Le fait le plus inusité qu'occasionne la levée de ce régiment est certes l'enrôlement de Canadiens français pour le service militaire régulier, une première dans les annales militaires du pays. Même sous le Régime français, les autorités n'avaient obtenu aucun succès dans leurs tentatives pour recruter des Canadiens comme soldats réguliers dans les troupes de la Marine. Or, le recrutement du premier bataillon des Volontaires royaux canadiens se fait sans problème et l'on voit même des Canadiens français s'enrôler dans le second bataillon. Il est difficile d'expliquer ce revirement, mais il est évident que les Canadiens français ne se reconnaissent plus dans la France révolutionnaire. Ce régiment est constitué sans tenir compte de la force maximale autorisée, chaque bataillon comptant habituellement environ 450 officiers et soldats. L'uniforme rouge qu'endossent les soldats de ce corps ressemble à celui des régiments de l'armée britannique, et, hormis quelques détails, l'équipement et l'armement sont similaires à ceux de l'infanterie britannique⁵⁹.

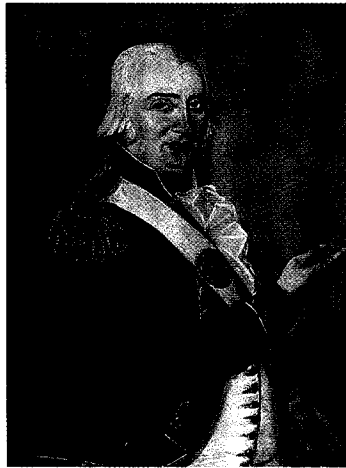
On envoie les Volontaires royaux canadiens dans les forts du Haut et du Bas-Canada. Le premier bataillon



a son quartier général à Québec, avec des détachements à Montréal, Trois-Rivières, Lachine, Côteau-du-Lac et Saint-Jean ; le second installe le sien au fort George avec des détachements à Kingston, fort Erie, fort Malden et fort Saint-Joseph. Ce second bataillon est mis en état d'alerte durant l'hiver 1796-1797, alors que l'on craint une invasion espagnole en provenance de la Louisiane. En effet, par un revirement d'alliances survenu en 1796, l'Espagne est devenue l'alliée de la France contre l'Angleterre. Des rumeurs de mobilisation en Louisiane espagnole se transforment bientôt en craintes d'invasion du Canada. Finalement, on lève l'état d'alerte quand des espions anglais apprennent que les Espagnols ont mobilisé leurs troupes le long du Mississippi par crainte d'une attaque britannique en provenance du Haut-Canada !

Terre-Neuve menacée

C'est dans les Maritimes, en 1796, que la menace la plus sérieuse se concrétise, lorsqu'une flotte française de sept vaisseaux et de quelques frégates, sous le commandement de l'amiral Joseph de Richery, paraît au large de Terre-Neuve, provoquant presque la panique. Bientôt, des rumeurs de débarquement dans l'île et d'attaque imminente contre St. John's surgissent de toutes parts. Les autorités britanniques



Louis Fromenteau, capitaine au 1^{er} bataillon des Volontaires royaux canadiens. Huile attribuée à François Baillargé, vers 1796.

Musée du Québec.

demeurent cependant sceptiques, estimant que la flotte française n'osera s'attaquer à des objectifs militaires. En effet, il s'avère que Richery n'est venu que dans l'intention de perturber les pêcheries, ce qu'il réussit à merveille. Après avoir rôdé pendant quelques semaines dans les parages, l'amiral rentre en France, sachant fort bien que la Royal Navy finira par le rattraper s'il s'attarde davantage. Le seul véritable débarquement sur Terre-Neuve se produit à Bay Bulls où les marins français détruisent quelques maisons et des entrepôts.

Malgré leur caractère inquiétant, ces raids ne représentent pas une menace sérieuse d'invasion. Les Britanniques ne modifient donc pas leur stratégie navale et continuent d'affecter un

nombre restreint de navires de guerre à la garde du Saint-Laurent et des pêcheries de Terre-Neuve. Même si une quelconque flotte ennemie parvenait à forcer le blocus britannique des côtes européennes, comme le fera par la suite celle de Richery, elle ne pourrait trop s'attarder dans les parages de l'Amérique du Nord sans risquer une rencontre avec de puissants poursuivants. D'ailleurs, les flottes française et espagnole subissent défaite après défaite en se mesurant aux Britanniques, et, à la fin des années 1790, l'Angleterre est la maîtresse presque incontestée des mers.

La paix de 1802

Cependant, en Europe, les événements se précipitent. Contre toute attente, les armées de la République repoussent les tentatives d'invasion prussienne et autrichienne. Les Français occupent ensuite la Hollande, une partie de l'Allemagne et le nord de l'Italie. Au milieu de 1801, seule la Grande-Bretagne est encore en guerre contre la France. Elle triomphe sur les mers et dans les colonies, pendant que cette dernière remporte des victoires en Europe occidentale, situation qui aboutit à une impasse. Les belligérants proclament l'armistice le 12 octobre 1801 et signent la paix à Amiens, le 25 mars 1802.

Au Canada, cette nouvelle est accueillie avec un grand soulagement. Durant l'été et





Soldat du 6^e régiment d'infanterie britannique en tenue d'hiver au Canada, vers 1806.

Anne S. K. Brown Military Collection,
Brown University, Providence.

l'automne de 1802, tous les régiments coloniaux levés dans les Maritimes en 1793, ainsi que le Queen's Rangers et les deux bataillons des Volontaires royaux canadiens sont licenciés.

Mais à peine conclue, la paix est rompue. En effet, malentendus et incidents se multiplient, et, dès le 16 mai 1803, les hostilités entre la France et la Grande-Bretagne reprennent de plus belle. Cette situation provoque un branle-bas de combat en Amérique du Nord britannique. Mais, avant même que les législatures coloniales n'ordonnent la levée de troupes locales,

Londres décrète la création de quatre régiments de « Fencibles ». Assujettis aux mêmes lois, règlements et conditions de service que les autres corps de l'armée britannique, ces régiments d'infanterie s'en distinguent sur un seul point : ils ne servent qu'en Amérique du Nord. Le trésor britannique assumant entièrement leurs frais, ils apparaissent sur l'*Army List* – registre officiel de l'armée régulière – et leurs officiers en font officiellement partie intégrante⁶⁰.

Dans les Maritimes, on recrute les régiments Royal Newfoundland, Nova Scotia et New Brunswick. Pour le Haut et le Bas-Canada, on décide d'abord de lever une partie du régiment Canadian Fencibles en Écosse. L'opération est cependant mal amorcée et les recrues se mutinent à Édimbourg, en 1804. Finalement, la majorité des soldats du régiment seront recrutés au Bas-Canada. Par ailleurs, les nominations de gentilshommes coloniaux, anglophones ou francophones sont rares, les officiers de ces régiments étant surtout des Britanniques.

Au XVIII^e siècle, la Grande-Bretagne obtenait presque tout le bois dont elle avait besoin pour sa marine de guerre et sa marine marchande des États voisins de la mer baltique. Mais cette situation change radicalement à partir de 1806, lorsque Napoléon

décète le blocus continental en réponse au blocus des ports français par la Royal Navy. Par cette mesure, la France empêche les autres pays d'Europe de commercer avec l'Angleterre sous peine de voir l'armée impériale – Napoléon s'était fait proclamer empereur des Français le 18 mai 1804 – envahir tout État récalcitrant.

L'Angleterre se tourne donc vers le Canada pour s'approvisionner en bois. Durant les guerres napoléoniennes, l'importance des exportations de chêne et de pin canadiens vers la Grande-Bretagne devient telle que l'on peut affirmer qu'elles soutinrent la Royal Navy dans son long combat contre l'Empire français. En 1811, par exemple, l'Angleterre importe 3 300 mâts de la Russie et de la Prusse, et 23 000 de l'Amérique du Nord britannique, dont 19 000 pour le seul Bas-Canada ! Ces chiffres démontrent l'importance du Canada pour la Grande-Bretagne dans cette période critique de son histoire. Pour assurer ce trafic essentiel, la Royal Navy se doit cependant de bien protéger les routes maritimes vers l'Angleterre, et de nouvelles menaces se dessinent.



Marin de la Royal Navy, en 1807.
J. Atkinson. Gravure.

Anne S. K. Brown Military Collection,
Brown University, Providence.

La bataille de Trafalgar

La courte paix d'Amiens avait en effet permis à la flotte de guerre française de se renforcer. Unie à celle de son alliée espagnole, elle constitue maintenant une menace d'importance. L'invasion de l'Angleterre par une armée franchissant la Manche est même désormais possible, si la flotte franco-espagnole parvient à contrôler ce bras de mer pendant quelques jours. Napoléon avait bien saisi cet enjeu stratégique et, durant l'été de 1805, il se trouve à Boulogne, à la tête de la Grande Armée, attendant la flotte franco-espagnole de l'amiral Pierre-Charles de Villeneuve.

L'avenir de l'Angleterre et de son empire sont directement en jeu. La flotte britannique de l'amiral Horatio Nelson, qui cherche à intercepter la flotte franco-espagnole, la rattrape au large du cap Trafalgar, le 21 octobre 1805. Le hasard de la guerre rassemble, du côté espagnol, plusieurs officiers qui ont exploré la côte canadienne du Pacifique durant leur jeunesse, notamment Dionisio Alcala-Galiano, qui sera tué à bord du *Bahama*, et Cayetano



Valdés, qui sera blessé sur le *Neptuno*. Une bataille acharnée s'engage entre les 33 vaisseaux de Villeneuve, dont 15 sont espagnols, et les 27 vaisseaux britanniques. Nelson est mortellement touché, mais la flotte franco-espagnole est presque anéantie. Cette victoire de l'amiral Nelson annonce l'hégémonie navale britannique sur toutes les mers du globe, suprématie qui ne sera pratiquement pas contestée pendant un siècle.

Au Canada, on accueille la nouvelle de la victoire de Trafalgar avec un immense soulagement. Toute menace navale sérieuse est désormais écartée et les communications avec la Grande-Bretagne sont assurées. Les exportations de bois peuvent se poursuivre en toute sécurité. Les marchands montréalais en sont si heureux qu'ils élèvent un monument en l'honneur de Nelson avant même les Londoniens!



Nouvelles tensions en Amérique

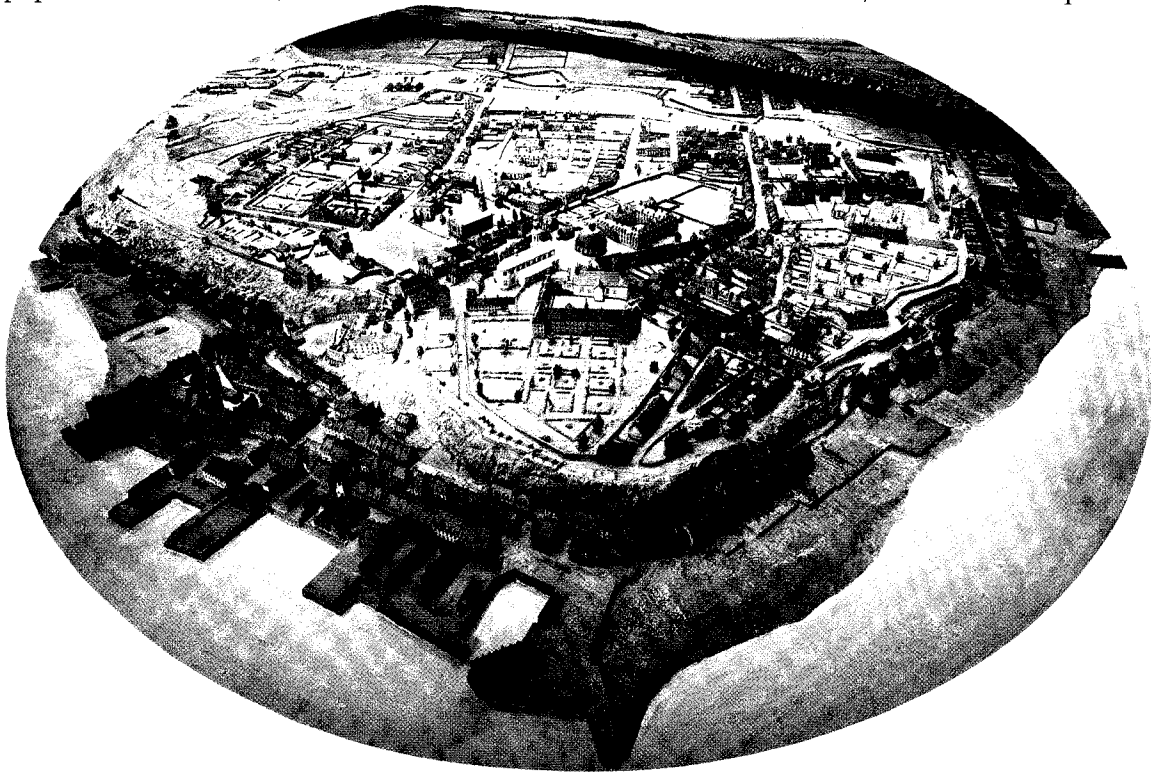
La sécurité maritime n'est cependant pas le seul sujet qui préoccupe les Canadiens. Au sud du pays, de nouveaux événements requièrent leur attention. Au lendemain de la paix conclue en 1802, Napoléon avait annoncé que la France récupérait la Louisiane. Du coup, l'ouest du Canada se retrouve voisin d'un immense territoire français! Cela n'augure rien de bon, d'autant plus que l'on apprend qu'un préfet français est arrivé à la Nouvelle-Orléans, en mars 1803, avec quelques officiers, et qu'une armée de 3 700 hommes doit bientôt les rejoindre pour remplacer les Espagnols. La joie de la population louisianaise,

presque entièrement de souche française, ne dure point. Lors de la reprise de la guerre contre l'Angleterre, Napoléon juge la Louisiane indéfendable et la vend aux États-Unis. Le 20 décembre 1803, le drapeau étoilé remplace donc le drapeau tricolore à la Nouvelle-Orléans. Pour Napoléon, c'était la meilleure carte géostratégique à jouer, car la Louisiane passait à une nation neutre, ne nourrissant pas de grande sympathie pour les Britanniques.

Plan-relief de la ville de Québec réalisé entre 1806 et 1810; aujourd'hui préservé au Lieu historique national des Fortifications de Québec.

Parcs Canada.

En conséquence, les Américains, jusqu'alors confinés à l'est du Mississippi, voient leur frontière occidentale s'écrouler! De vastes territoires, pour la plupart inexplorés, s'ouvrent à eux. Certains, parmi lesquels le président Thomas Jefferson, commencent à rêver pour leur pays d'une hégémonie continentale, rêve qualifié plus tard de Manifest Destiny; il leur paraît évident que les États-Unis sont appelés à dominer l'ensemble de l'Amérique du Nord, y compris le Canada et une partie du Mexique... Dès 1805, une mission d'exploration conduite par deux officiers de l'armée régulière américaine, Meriwether Lewis et William Clark, atteint le Pacifique à la



hauteur de l'Orégon, établissant ainsi, pour la première fois, un lien transcontinental au sud du Canada.

Par la suite, les relations entre l'Angleterre et les États-Unis se gâtent peu à peu. La Royal Navy empêche les navires marchands américains, qui sont neutres, d'entrer dans les ports européens. Pis encore, elle effectue des perquisitions à bord de navires qui hissent le drapeau étoilé, afin de reprendre des marins déserteurs. La marine américaine ne comprend alors que quelques frégates et canonnières, mais ses hommes ne manquent pas de courage pour s'opposer aux croiseurs anglais. En 1807 et 1811, des navires de la Royal Navy et de la U.S. Navy se livrent même quelques combats isolés!

Finalement, les relations diplomatiques se détériorent à un point tel qu'au début de 1812 on décide de recruter un autre régiment de Fencibles dans le Haut-Canada. On lève le Glengarry Light Infantry, en partie parmi les colons écossais établis dans l'est de la province ontarienne actuelle.

Mobilisation au Bas-Canada

Parallèlement, la situation politique au Bas-Canada s'envenime sous la direction du gouverneur en chef sir James Henry Craig, bon soldat mais politicien maladroit. En 1810, dans le

but de juguler l'opposition, il ordonne la fermeture du journal *Le Canadien* et l'emprisonnement de son imprimeur. Ce geste, suivant de peu l'annulation des brevets d'officiers de milice de plusieurs membres de l'opposition siégeant à la chambre d'Assemblée, plonge le Bas-Canada dans une crise politique, car l'opposition est composée essentiellement de Canadiens français, tandis que la plupart des partisans de Craig se recrutent parmi les bourgeois anglophones. La rivalité entre les deux groupes ethniques menace de dégénérer en affrontement.

En 1811, Londres décide de rappeler Craig et de le remplacer par un officier d'origine suisse, parlant le français, sir George Prevost. Excellent gestionnaire et fin politique, celui-ci a pour mandat de réparer les pots cassés et de se préparer à un conflit imminent avec les États-Unis. Grâce à ses manières conciliantes, Prevost rallie bientôt l'opposition. Il s'est rendu compte que Canadiens français et anglais confondus craignent avant tout une invasion américaine. En effet, le discours provenant de Washington n'est guère rassurant : le groupe des War Hawks – les faucons de la guerre – tient le haut du pavé avec l'assentiment du président James Madison. Ce groupe préconise la mobilisation de 50 000 miliciens dans le but d'envahir le Canada, entreprise des plus faciles,

selon ses dires. Il suffirait « tout simplement de marcher jusqu'à Québec⁶¹ », affirme l'ancien président Thomas Jefferson, convaincu que la population ne saurait résister à des soldats portant l'étendard étoilé de la liberté.

Devant cette perspective, le Bas-Canada décide de lever sa propre petite armée. En mars et avril 1812, l'Assemblée approuve la création d'un régiment d'infanterie légère composé de volontaires et de quatre bataillons d'infanterie de ligne qui seront conscrits parmi la milice, faute d'un nombre suffisant de recrues volontaires. Quelque 2 000 hommes, officiers et soldats, sont ainsi mobilisés et répartis dans les quatre bataillons de « Milice d'élite incorporée du Bas-Canada » durant le printemps et le début de l'été. Ils doivent être âgés de 18 à 30 ans et servir pendant trois mois, mais « en cas de guerre » ils pourraient « être tenus au service pendant deux ans⁶² ». Ils sont postés principalement au sud de Montréal.

On décide de les habiller et de les équiper comme les soldats de l'infanterie régulière, autrement dit avec des habits rouges. Or, traditionnellement, les miliciens canadiens-français préfèrent le bleu. Le lieutenant-colonel Jean-Baptiste-Melchior Hertel de Rouville, commandant le 2^e bataillon de la milice d'élite, confie à l'adjudant général des milices : « [Je suis] persuadé d'après les préjugés



que je connais aux habitants, que l'habillement rouge n'est pas le plus propre à faire un bon effet dans le moment⁶³». Malgré cette opinion, les miliciens d'élite de 1812 endossent des habits rouges, comme le feront beaucoup d'autres miliciens quand le gouverneur général Prevost leur signalera qu'ils pourraient être confondus avec l'ennemi, l'infanterie américaine portant elle-même l'uniforme bleu!

Le régiment d'infanterie légère composé de volontaires est baptisé Voltigeurs canadiens, nom appelé à devenir célèbre dans notre patrimoine militaire, tout comme celui de son commandant, Charles-Michel d'Irumberry de Salaberry. Les Voltigeurs canadiens doivent compter six compagnies recrutées par les officiers du régiment. Ces derniers se dispersent dans les villes et les campagnes afin de convaincre les hommes âgés de 17 à 35 ans de porter l'uniforme gris et noir des Voltigeurs. Leur succès est tel qu'il devient nécessaire d'interrompre le recrutement en juin, la province frôlant la banqueroute en raison de ses dépenses militaires.

Les forces britanniques et canadiennes

En 1812, l'armée britannique en garnison en Amérique du Nord compte 9 000 hommes, chiffre comparable à celui des effectifs de l'armée régulière



Sergent et artilleurs (à l'arrière-plan) du Royal Artillery, entre 1806 et 1812. Reconstitution de Charles Stadden.

Parcs Canada.

américaine. Sur ce nombre, 4 400 sont postés au Bas-Canada, 1 200 au Haut-Canada et le reste dans les Maritimes. Les milices coloniales britanniques, cependant, accusent un déficit énorme par rapport aux américaines. La population de l'ensemble des colonies britanniques en Amérique du Nord totalise alors à peine un demi-million de personnes, dont les trois cinquièmes habitent au Bas-Canada. La très grande majorité des 60 000 miliciens de cette province se compose de Canadiens français. On compte environ 11 000 miliciens au Haut-Canada, autant en Nouvelle-Écosse et 4 000 au Nouveau-Brunswick. En ajoutant les milices de l'Île-du-Prince-Édouard et de

Terre-Neuve, ainsi que les Amérindiens, dont on ignore le nombre précis, on obtient un total d'environ 90 000 hommes.

La milice du Bas-Canada constitue la force principale susceptible de protéger le pays, tant par l'importance de ses effectifs que par sa situation géographique. Sans sa collaboration, il est douteux que l'armée britannique puisse résister indéfiniment aux Américains. À part ceux qui font partie des Voltigeurs canadiens et des quatre bataillons de la milice d'élite incorporée, tous les hommes en état de porter les armes se retrouvent dans la milice dite « sédentaire ». Comme autrefois, les miliciens se trouvent répartis en compagnies paroissiales. Cependant, celles-ci sont regroupées en de nombreuses « divisions », qui équivalent à des régiments, et commandées par un colonel et son état-major. La milice sédentaire n'est appelée au service actif qu'en cas d'urgence.

La milice du Haut-Canada, pour sa part, suscite de grandes inquiétudes. À tel point que le gouverneur général Prevost rapporte à Lord Liverpool, secrétaire d'État à la Guerre et aux Colonies, « qu'il ne serait peut-être pas prudent⁶⁴ » d'armer plus de 4 000 des 11 000 miliciens de la province en cas de guerre! Cette méfiance est due au fait qu'une bonne partie de la population, sans doute plus



de la moitié, est d'origine américaine. De plus, le comportement de l'Assemblée législative rend la situation politique instable. En mars 1812, le général Isaac Brock, également « président » et administrateur du gouvernement du Haut-Canada, parvient néanmoins à faire approuver par les députés une mesure défensive importante. Dorénavant, chaque régiment de milice du Haut-Canada comportera deux compagnies d'élite composées de volontaires qui s'entraîneront six jours par mois. En cas d'urgence, ils seront mobilisés sur-le-champ et serviront jusqu'à six mois.

La Guerre de 1812

Le 24 juin 1812, un courrier en provenance de New York arrive à Montréal, apportant la nouvelle tant redoutée : les États-Unis ont déclaré la guerre à la Grande-Bretagne sept jours auparavant.

Les Américains ont d'abord l'ambition d'envahir et de conquérir le Canada. Pour y parvenir, il leur faut cependant une bonne armée régulière appuyée par des milices fiables. Avec une population d'environ sept millions et demi d'habitants, ils disposent d'un potentiel énorme. Dès janvier 1812, ils augmentent leur armée régulière de 10 régiments d'infanterie et de deux régiments d'artillerie. À la fin du mois de juin, ces effectifs



*Officier de la milice de l'État de New-York, entre 1812 et 1813.
Reconstitution de H. C. McBarron.
Parcs Canada.*

s'accroissent de nouveau quand le Congrès décide d'entretenir une armée régulière de 35 735 officiers et soldats. De leur côté, les États comptent au moins 600 000 jeunes hommes en état de porter les armes ; ils peuvent donc mobiliser des dizaines de milliers de miliciens pour le service actif, afin de seconder l'armée régulière.

Cette force militaire n'existe cependant qu'en théorie : la réalité est tout autre. En juin 1812, l'armée régulière ne compte que

*Soldat du 4^e régiment d'infanterie américaine, entre 1811 et 1812.
Reconstitution de Don Troiani.
Parcs Canada.*

11 000 hommes, dont 5 000 nouvelles recrues sachant à peine manier un fusil. À part l'artillerie et le génie, le corps des officiers est plutôt médiocre. L'apport d'officiers sans expérience, ayant souvent obtenu leur brevet par faveur politique, n'améliore guère les choses. Les milices, quant à elles, sont d'une qualité très inégale. À cette époque, les milices des différents États ne sont pas soumises à l'autorité





Soldat du Glengarry Light Infantry, entre 1812 et 1816. Reconstitution de G. A. Embleton.

Parcs Canada.

fédérale, ce qui donne lieu à des situations incongrues. Par exemple, un général de milice peut revendiquer le commandement de troupes régulières ! Bien plus, un État peut refuser de mobiliser sa milice, même en temps de guerre. C'est d'ailleurs ce que décident les États de la Nouvelle-Angleterre, qui s'étaient opposés à la déclaration de guerre. Enfin, il n'existe pas de véritable état-major des armées pour établir la planification stratégique et tactique essentielle à tout succès militaire. Cette tâche relève d'un politicien, le secrétaire d'État à la Guerre, plus ou moins bien secondé par les généraux.

Du point de vue stratégique, les Américains ambitionnent d'exploiter la principale faiblesse du Canada : sa population peu nombreuse et dispersée sur un étroit ruban longeant la frontière avec les États-Unis, depuis la région de la ville actuelle de Windsor, en Ontario, jusqu'à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent. S'ils parviennent à couper ce secteur de façon permanente, par Montréal ou dans le Haut-Canada, tout ce qui se trouve à l'ouest sera isolé. Pour ce faire, ils lanceront quatre attaques simultanées. L'armée la plus puissante, composée surtout de troupes régulières, attaquera Montréal, pendant que trois autres armées, plus modestes, composées essentiellement de miliciens, envahiront le Haut-Canada. C'est certes un beau projet, mais personne ne semble vraiment songer qu'il nécessiterait de l'organisation pour aboutir...

Stratégie de défense du Canada

Dès le début, il apparaît évident que les Américains sont très mal préparés, tant politiquement que militairement, pour réaliser les grands desseins des « faucons de la guerre ». Au Canada, en revanche, on les attend de pied ferme. À Québec, l'état-major constitue un véritable lieu de planification stratégique et tactique, pensée par des officiers spécialisés supervisés

par le gouverneur général, lui-même officier supérieur de l'armée régulière. On peut compter sur des effectifs peu nombreux, mais très bien entraînés et rompus à la discipline particulièrement sévère de l'armée britannique – à l'opposé des Américains.

La stratégie des Britanniques est simple. Dans le Haut-Canada, les troupes commandées par le général Isaac Brock devront retarder les Américains le plus longtemps possible. Au Bas-Canada, la plupart des troupes seront postées au sud de Montréal. Cette ville étant le pivot stratégique de tout l'intérieur du pays, l'état-major britannique prévoit qu'elle sera la première cible. Si, par malheur, le Haut-Canada et Montréal viennent à tomber aux mains des ennemis, les troupes qui resteront se réfugieront dans la ville forteresse de Québec, espérant parvenir à soutenir un siège jusqu'à l'arrivée de renforts anglais.

À la surprise générale, au lieu de l'attaque prévue sur Montréal, c'est aux antipodes qu'a lieu la première offensive américaine. Le 12 juillet 1812, le général William Hull, gouverneur du Michigan, conduit ses troupes depuis Detroit jusqu'au village de Sandwich (en Ontario), qui ne possède pas de garnison. Il annonce officiellement qu'il viendra bientôt libérer tous les habitants de la tyrannie et que ceux qui ne voudront pas être libres seront sujets « à toutes les horreurs et



calamités de la guerre⁶⁵ ». Il commande une armée de 1 200 hommes, comprenant 400 soldats réguliers du 4^e régiment d'infanterie, ainsi que des miliciens de l'Ohio et du Michigan. Peu fiables, ceux-ci pourraient néanmoins être stimulés par un bon général. Or, Hull est indécis et il reste finalement sur place, au lieu d'envahir la partie ouest du Haut-Canada.

Fiascos américains

Pendant que celui-ci hésite, la nouvelle du déclenchement de la guerre parvient au commandant du fort Saint-Joseph, le capitaine Charles Roberts, qui décide d'attaquer immédiatement le fort américain situé dans l'île de Mackinac. Le 17 juillet, à la tête de 45 soldats du 10th Royal Veteran Battalion, d'environ 180 voyageurs et trafiquants de fourrures, et de quelque 400 Amérindiens, il arrive à proximité du fort. L'effet de surprise est total. Le capitaine Porter Hanks et les 61 soldats du 1^{er} régiment d'artillerie américaine qui formaient la garnison ignoraient même que la guerre était déclarée ! À la force des bras, les Canadiens parviennent à installer un canon sur une colline avoisinante. Roberts somme ensuite Hanks de se rendre, ce qu'il fait immédiatement. Désormais, les Britanniques contrôlent la route des fourrures jusqu'aux lacs Michigan et Supérieur ! Outre le prestige que cette victoire leur vaut auprès des



Soldat du 10^e bataillon de vétérans, vers 1812. Reconstitution de Charles Stadden.

Parcs Canada.

Amérindiens, jusque-là indécis, ils remportent, sans tirer un seul coup de canon, un point stratégique essentiel, car, par la suite, les Américains se verront forcés d'abandonner le fort Dearborn (aujourd'hui Chicago).

Plus au sud, Britanniques, Canadiens et Amérindiens se préparent à passer à l'attaque contre Hull et ses troupes cantonnées à Detroit. Le 13 août, le général Brock se rend au fort Malden avec une partie du 41^e régiment, des miliciens et des Amérindiens, et y rencontre le grand chef Tecumseh. Ces deux hommes, l'un et l'autre d'une stature imposante, éprouvent immédiatement un grand respect l'un pour l'autre. La légende veut que Tecumseh se soit tourné vers ses braves

en déclarant : « Voilà un homme », c'est-à-dire un vrai chef, tout comme lui.

Brock décide alors que le moment est venu d'aller assiéger Detroit. À la tête de 300 soldats du 41^e régiment et du Royal Newfoundland Fencibles, de 400 miliciens et d'environ 600 Amérindiens, il arrive à proximité de la ville le 16 août. À la vue de cette troupe, les Américains cèdent presque à la panique tant ils redoutent le sort que pourraient leur réserver les Amérindiens. De plus, ils supposent l'armée régulière britannique plus considérable qu'elle ne l'est en réalité, grâce à une ruse de Brock qui a fait distribuer de vieux uniformes du 41^e régiment à ses miliciens. Lorsque l'artillerie britannique ouvre le feu, de nombreux miliciens américains, effrayés, désertent. Complètement dépassé par les événements, le général Hull capitule. L'invasion du Canada par l'ouest repoussée, c'est le Michigan qui est à son tour envahi !

À Niagara, une autre armée américaine se regroupe lentement. Après plusieurs retards dus à des conflits entre les généraux de l'armée régulière et de la milice de l'État de New York, près de 7 000 combattants sont rassemblés au début du mois d'octobre. Du côté canadien, la petite armée du général Brock est bien inférieure en nombre : il faut compter presque quatre Américains pour un Britannique ou un Canadien ! Le 13 octobre, le



général Solomon van Renssalaer traverse la rivière Niagara avec ses hommes et se retranche sur une colline à Queenston. Brock attaque immédiatement afin de ne pas laisser aux Américains le temps de s'établir pour faire passer le reste de leur armée. Le 41^e, le 49^e, les milices de Niagara, des volontaires torontois et des Amérindiens donnent l'assaut. La position américaine est ébranlée, mais Brock meurt d'une balle en pleine poitrine. La relève est prise par le général Roger Hale Sheaffe, qui met les Américains en déroute.

Cette défaite soulève le problème majeur des Américains : l'absence d'homogénéité de leurs armées. En effet, la milice new-yorkaise, prise de panique, invoque son droit constitutionnel de servir uniquement à l'intérieur des limites de l'État de New York et refuse de traverser la rivière ! Par milliers, ces miliciens regardent donc sans broncher leurs compatriotes les appelant vainement à l'aide pendant qu'ils succombent sous les balles ennemies ou se constituent prisonniers.

Ailleurs, les attaques prévues n'auront pas lieu, et c'est ainsi que se termine la grande invasion de 1812. Les Américains ont été mis en déroute partout et le Michigan tombe aux mains

des Anglo-Canadiens. Mais, face à l'adversité, les Américains ne sont pas de ceux qui jettent le gant facilement, bien au contraire...

Nouvelles invasions à l'ouest

Pendant l'année 1813, les Américains vont donc se ressaisir, réorganiser et augmenter les effectifs de leur armée régulière, puis raffermir leurs milices, tout en poursuivant leur offensive contre le Canada. Leur priorité consiste à reprendre Detroit. Dès la fin de 1812, une nouvelle armée d'environ 7 000 hommes, comptant de nombreux miliciens du Kentucky et de l'Ohio, s'achemine vers le Michigan sous le commandement du général William Henry Harrison. En janvier 1813, une partie de cette armée, sous les ordres

du général James Winchester, s'empare de Frenchtown (à Monroe, dans le Michigan) sur la rivière Raisin, au sud de Detroit. Le commandant britannique de la région, le colonel Henry Procter, réussit toutefois à encercler Frenchtown sans être découvert. Le 22 janvier, il attaque les 1 000 hommes de Winchester avec 200 soldats britanniques, 300 miliciens du comté d'Essex et marins canadiens-français, et 450 Amérindiens. Le 17^e régiment d'infanterie régulière et trois régiments de milice du Kentucky sont annihilés. Les guerriers amérindiens se vengent alors cruellement de ces hommes qui ont incendié leurs habitations et leurs récoltes peu auparavant. Les pertes américaines s'élèvent à 958 hommes dont 397 tués ; seuls 33 combattants parviennent à s'échapper. À la suite de ce désastre, les Américains se rabattent sur la défensive.

Procter reprend l'offensive à la fin d'avril et assiège le fort Meigs (près de Perrysburg, dans l'Ohio) avec environ 1 000 soldats et miliciens canadiens et 1 500 Amérindiens conduits par Tecumseh. Le général Harrison y est retranché avec 1 100 hommes. Le 5 mai, un renfort de 1 200 miliciens du Kentucky attaque les lignes anglaises. Au premier choc, les hommes de Procter fléchissent volontairement, afin d'attirer l'ennemi dans une embuscade. Le stratagème réussit et les miliciens du Kentucky se



Officier, Glengarry Light Infantry, entre 1812 et 1816. Reconstitution de R. M. Marrior.

Musée canadien de la Guerre, Ottawa.



lancent à leur poursuite. Les Amérindiens de Tecumseh les attaquent alors de flanc et seuls moins de 200 hommes leur échappent. Malgré ce succès, Procter est contraint de se retirer quelques jours plus tard, les guerriers de Tecumseh refusant de poursuivre le siège.

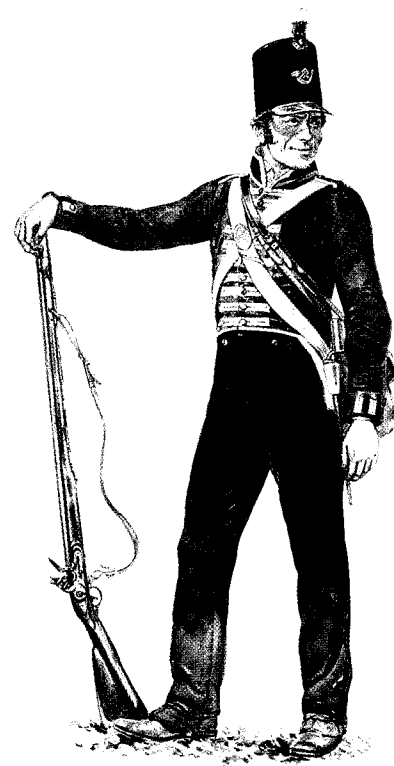
En juillet, Procter lance une seconde offensive infructueuse contre le fort Meigs, puis tente d'enlever le fort Stephenson, défendu par quelque 2 000 hommes sous les ordres du major George Croghan. L'assaut britannique tourne mal et Procter perd près du tiers de ses soldats réguliers, soit 96 hommes, morts ou blessés. Au même moment, des milliers d'Américains arrivent en renfort. Ne parvenant pas à les contenir, Procter se retire de l'Ohio.

Les Américains à l'assaut du Haut-Canada

C'est alors que les forces navales entrent en jeu. Depuis février 1813, les Américains préparent une flottille à Erie, en Pennsylvanie, sous le commandement du commodore Oliver Hazard Perry. Leur objectif est d'obtenir la suprématie navale sur le lac Érié, de façon à rendre la position des Britanniques intenable. Commandée par le capitaine Robert Heriot Barclay, la petite escadre britannique du lac Érié est moins puissante que celle de Perry. Le 10 septembre a lieu un rude

combat naval, dont les Américains sortent vainqueurs.

Ce revers met Procter dans une fâcheuse position en le privant de son principal moyen de communication avec le reste des forces britanniques, et de ses sources de ravitaillement. De plus, les Américains peuvent désormais débarquer une armée sur la rive nord du lac Érié pour lui couper la retraite. Ne disposant que d'environ 900 hommes, Procter se voit obligé d'abandonner l'ouest du Haut-Canada le plus rapidement possible. Il se retire d'abord de Detroit et de fort Malden. Le 27 septembre, à l'approche des 6 000 hommes de l'armée d'Harrison, Procter et ses soldats, avec Tecumseh et ses guerriers, accompagnés de nombreux réfugiés qui ralentissent leur marche, amorcent leur retraite vers l'est en longeant la rivière Thames. Quelque 3 000 Américains se lancent à leur poursuite et les rattrapent à Moraviantown, le 5 octobre. Harrison fait alors charger le régiment des carabiniers à cheval du Kentucky, commandé par le lieutenant-colonel Richard Johnson. C'est un désastre pour les forces britanniques, épuisées et prises au dépourvu. Le 41^e régiment est taillé en pièces et Tecumseh succombe avec 33 de ses guerriers. Pas moins de 634 officiers et soldats britanniques sont tués, blessés ou faits prisonniers. Avec une perte de seulement



En 1813, les soldats de la milice incorporée du Haut-Canada et de plusieurs bataillons de la milice d'élite du Bas-Canada portèrent ces habits verts, faute de tissu rouge.

Reconstitution de G. A. Embleton.

Ministère de la Défense nationale
du Canada.

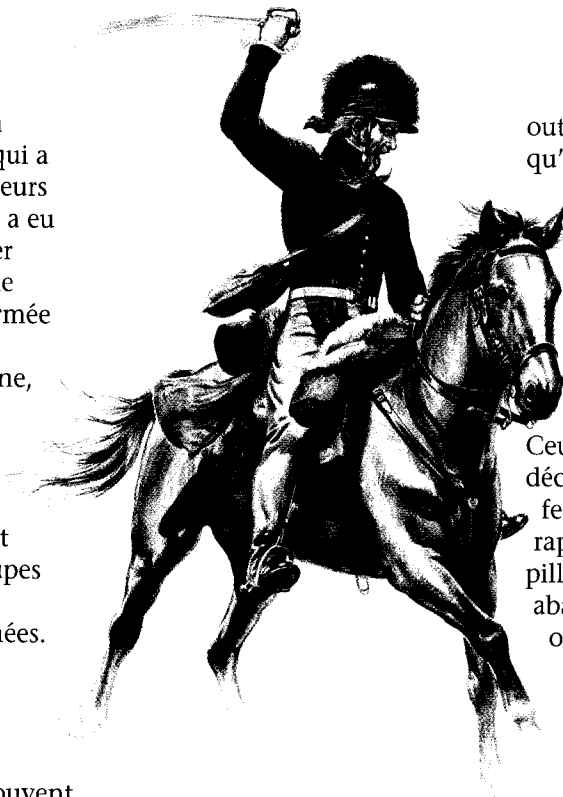
12 morts et 17 blessés, les Américains s'emparent en outre de six canons. Cependant, Procter parvient à s'échapper avec 246 officiers et soldats, en emportant les drapeaux du 41^e; douze jours plus tard, il se retranche plus à l'est, à Ancaster. Malgré leur grande supériorité numérique, les Américains n'osent l'attaquer et restent sur leurs positions.

Entre-temps, les défaites de l'année 1812 ont modifié bien des choses à Washington. Le général John Armstrong a été nommé secrétaire d'État à la Guerre.



C'est un militaire et un diplomate chevronné qui a séjourné pendant plusieurs années en France, où il a eu l'occasion de rencontrer Napoléon et d'étudier le fonctionnement de l'armée française, alors à son apogée. Sous sa gouverne, l'organisation de l'armée américaine fait de grands progrès. Mais Armstrong doit souvent composer avec des troupes mal dirigées et imparfaitement entraînées. Ne disposant pas d'un véritable état-major, il est accaparé par de menus détails administratifs et doit souvent se mêler de la conduite des campagnes au lieu de concentrer son énergie sur la stratégie proprement dite. C'est pourquoi les Américains, en 1813, consentent à des efforts considérables pour conquérir le Haut-Canada alors qu'ils négligent l'objectif principal, Montréal. Cet éparpillement de leurs forces ne peut que favoriser les défenseurs du Canada.

Depuis l'automne 1812, la marine américaine effectue d'importants travaux à Sackets Harbor. Au printemps 1813, son escadre, sous le commandement du commodore Isaac Chauncey, est devenue la plus puissante sur le lac Ontario. Cette situation permet au général Dearborn d'embarquer un contingent de 1 700 soldats réguliers sur la flotte de Chauncey et d'attaquer York



Soldat des Dragons-Légers canadiens, en 1813. Reconstitution de G. A. Embleton.

Ministère de la Défense nationale du Canada.

(Toronto). Le 27 avril, bien qu'elle se soit honorablement défendue, la petite garnison composée d'environ 200 soldats, appuyée par 500 miliciens et une cinquantaine d'Amérindiens, doit se replier. Mais cette victoire va coûter cher aux Américains. Peu après leur entrée dans la ville, en effet, un magasin de poudre explose accidentellement, causant la mort du général de brigade Zebulon Montgomery Pike, officier prometteur et fort apprécié, ainsi que celle de 38 soldats. Cette explosion blesse en

outre 222 hommes, de sorte qu'au total les pertes américaines s'élèvent à environ 320 tués et blessés. Dearborn, qui croit d'abord à une trahison des Britanniques, préfère fermer les yeux sur le pillage de la ville par ses soldats et marins. Ceux-ci ont toutefois la décence de respecter les femmes – aucun viol ne sera rapporté par la suite – et ne pillent que les maisons abandonnées par leurs occupants. Avant de repartir, les Américains incendient le parlement et les édifices publics.

Un mois plus tard, le 27 mai, Dearborn attaque le fort George, principale place forte britannique de la presqu'île du Niagara. Devant la supériorité numérique des Américains, les soldats et miliciens anglo-canadiens abandonnent le fort après une défense vigoureuse. Le général britannique John Vincent se replie alors avec ses troupes jusqu'à la baie de Burlington, non loin d'Hamilton. Les Américains lancent un contingent d'environ 3 500 hommes à sa poursuite. Peu après, des éclaireurs rapportent à Vincent que le camp américain à Stoney Creek n'est gardé que par quelques sentinelles. Le 6 juin, en pleine nuit, le 49^e régiment et cinq compagnies du 8^e font irruption dans le camp américain, baïonnette au canon ! Le général Winder, avocat de Baltimore qui

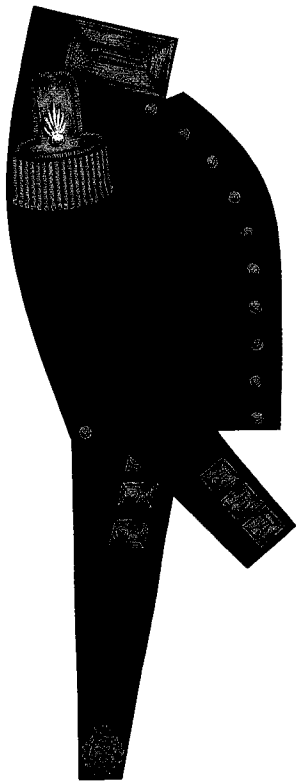


LES COSTUMES



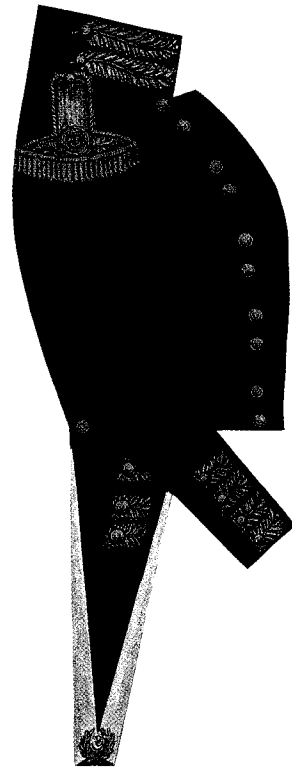
Sabretache d'officier du Royal Staff Corps, vers 1820. La sabretache consiste en un porte-document que l'officier suspend au ceinturon, à côté du sabre. Aquarelle.

Parcs Canada.



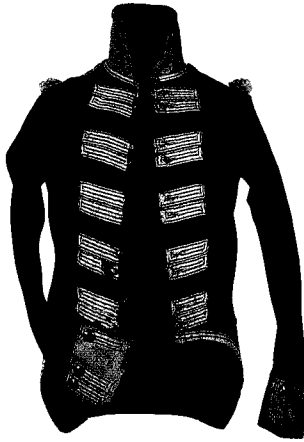
Habit d'officier du Royal Artillery, vers 1833. Aquarelle.

Anne S. K. Brown Military Collection,
Brown University, Providence.



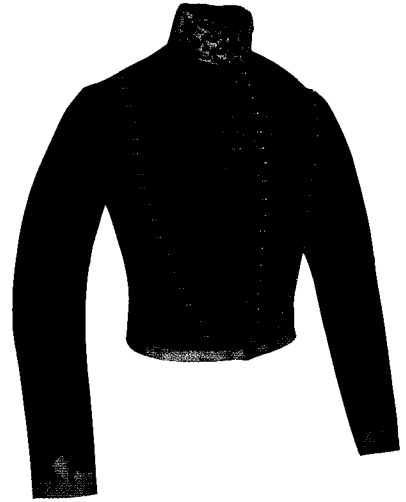
Habit d'officier d'infanterie légère, vers 1830. Aquarelle.

Anne S. K. Brown Military Collection,
Brown University, Providence.



*Habit de soldat du 9^e régiment
britannique, vers 1814.*

Musée royal de l'Armée, Bruxelles.



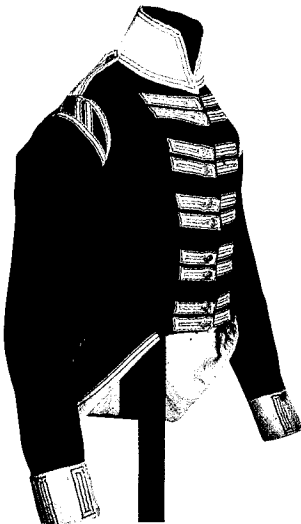
*Habit d'officier du York Light
Cavalry de Toronto, entre
1838 et 1850.*

Musée canadien de la Guerre, Ottawa.



*Habit d'officier du King's Royal
Regiment de New York, entre
1780 et 1784.*

Musée canadien de la Guerre, Ottawa.



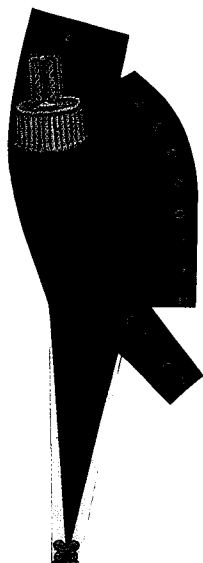
*Habit de soldat du 104^e régiment
britannique, 1812.*

Cape Ann Historical Society.



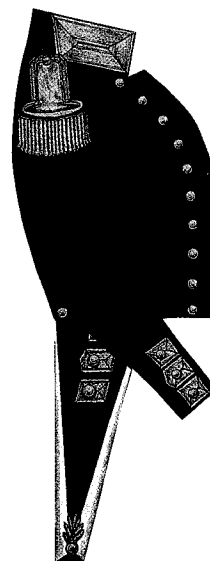
*Habit de sergent du 6^e bataillon de
la milice volontaire canadienne,
entre 1862 et 1863.*

Collection Sheldon Kasman, Toronto.



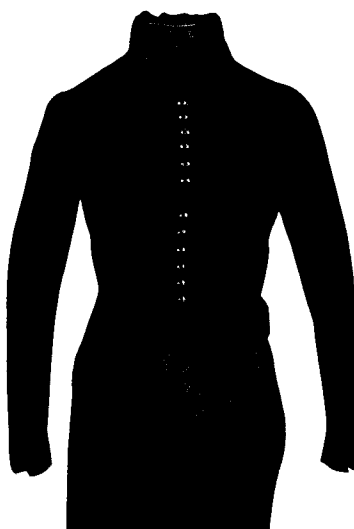
Habit d'officier du commissariat, vers 1830. Aquarelle.

Anne S. K. Brown Military Collection,
Brown University, Providence.



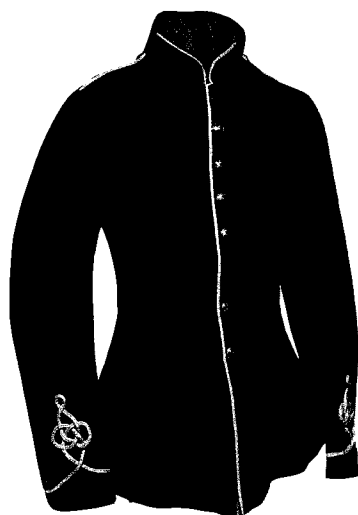
Habit d'officier du Royal Engineers, vers 1830. Aquarelle.

Anne S. K. Brown Military Collection,
Brown University, Providence.



Habit du Royal Montreal Cavalry, entre 1832 et 1850.

Musée canadien de la Guerre, Ottawa.



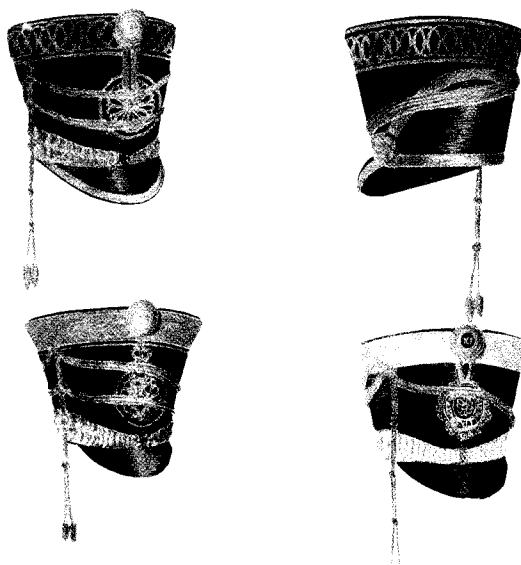
Habit d'infanterie de la milice volontaire canadienne, entre 1863 et 1870.

Musée canadien de la Guerre, Ottawa.



Habit de soldat du 26^e régiment britannique, vers 1814.

Musée royal de l'Armée, Bruxelles.

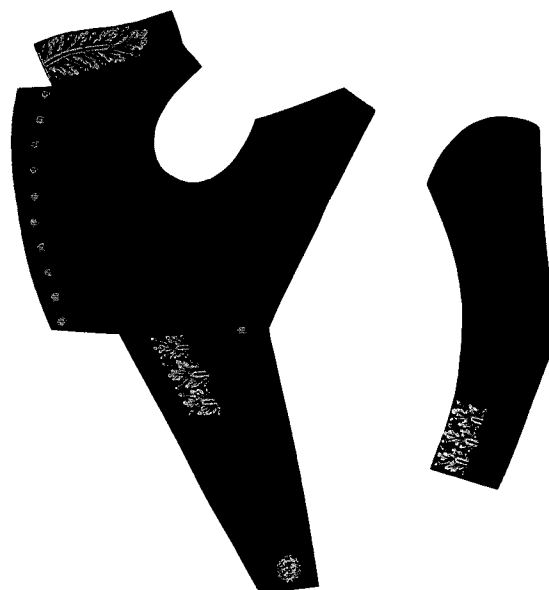
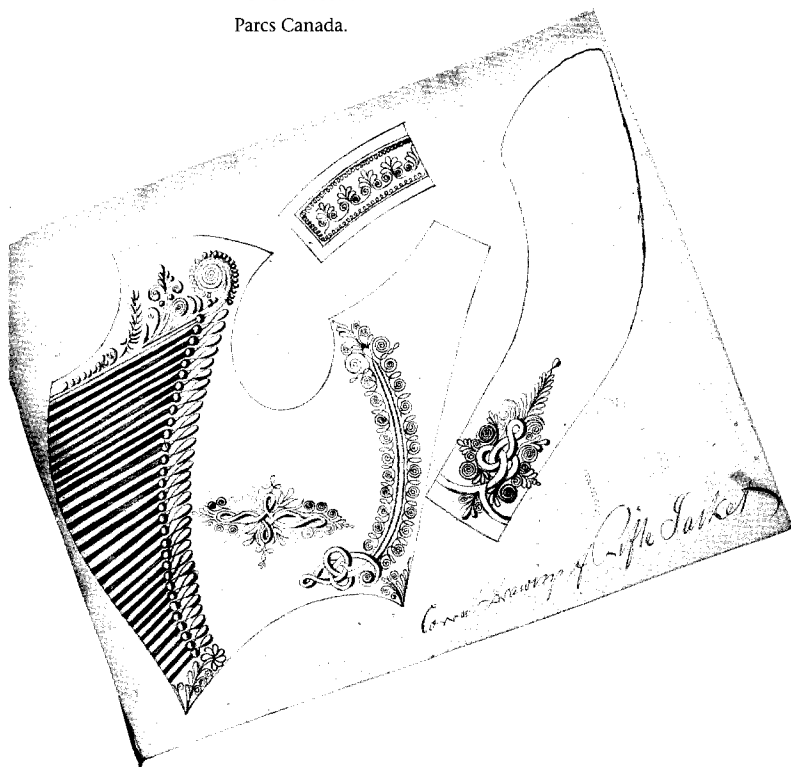


Shakos d'officier britannique, vers 1820. Aquarelle.

Parcs Canada.

Patron devant servir à galonner un habit d'officier de carabinier, vers 1825. Dessin.

Parcs Canada.



Habit d'officier du Royal Artillery, en 1828. Aquarelle.

Anne S.K. Brown Military Collection,
Brown University, Providence.

devait son rang militaire à ses relations politiques, est capturé avec son artillerie, et ses soldats se dispersent dans le désordre.

Pendant ce temps, à l'est du lac Ontario, l'arrivée à Kingston de sir James Lucas Yeo accompagné de marins de la Royal Navy permet à l'escadre britannique de reprendre le dessus. Disposant maintenant d'une certaine maîtrise navale, le gouverneur en chef Prevost prend le commandement d'un raid contre Sackets Harbor, principale base navale américaine sur le lac. L'attaque est déclenchée le 28 mai par une colonne de 750 hommes débarqués des navires du commodore Yeo. La place n'est défendue que par 400 hommes de l'armée régulière et par 500 miliciens accourus pour les aider, qui sont sous les ordres d'un jeune et brillant général de la milice new-yorkaise : Jacob Brown. Durant deux jours, celui-ci aiguillonne ses hommes et parvient à résister aux assauts. Les pertes britanniques sont importantes : 47 morts et 1 954 blessés, contre 41 tués et 85 blessés chez les Américains. La conduite de Brown lui vaut un brevet de général de brigade dans l'armée régulière.

Laura Secord et Beaver Dams

Dans la péninsule du Niagara, après leur déconfiture à Stoney Creek, les soldats américains se regroupent à Forty Mile Creek. Mais, le 7 juin, la flottille de Yeo bombarde leur camp, provoquant leur retraite précipitée vers le fort George. Cet endroit devient dès lors le dernier de la péninsule qui abrite encore des militaires américains. Dearborn envoie néanmoins un contingent de 575 hommes, sous les ordres du colonel Charles Boerstler, pour attaquer par surprise l'avant-poste britannique de Beaver Dams (Thorold). C'est sans compter avec une véritable héroïne canadienne : Laura Secord. Humble ménagère du village de Queenston, Laura Secord, née Ingersoll, compose, comme tant d'autres femmes de son temps, avec les affres de la guerre. En ce début d'été de 1813, sa vie n'est pas facile, son mari, James, étant devenu invalide à la suite d'une blessure subie à Queenston Heights. Le 21 juin, des officiers américains se présentent chez eux, réclamant à manger. Durant le repas, les Secord les entendent discuter de l'attaque-surprise qu'ils préparent. Laura décide alors d'aller prévenir les Britanniques à Beaver Dams. Elle part le lendemain, à l'aube, et fait un grand détour afin d'éviter les patrouilles américaines.

Suivant le cours d'un ruisseau à travers bois, elle marche toujours à la nuit tombante, incertaine du chemin, lorsqu'elle arrive à un campement amérindien. Par chance, il s'agit d'éclaireurs de l'armée britannique qui la conduisent au lieutenant James FitzGibbon, commandant d'un petit détachement d'une cinquantaine d'hommes du 49^e régiment à Beaver Dams. FitzGibbon fait immédiatement disposer des éclaireurs de façon à couper la route aux Américains.

Le lendemain, à la première heure, des éclaireurs amérindiens commandés par le capitaine Dominique Ducharme repèrent les Américains. Dès neuf heures du matin, Ducharme, avec quelque 300 Iroquois bien embusqués, ouvre le feu sur l'arrière de la colonne américaine. Une centaine d'autres Iroquois, commandés par le capitaine William Johnson Kerr, arrivent en renfort. Pendant trois heures, ils canardent les Américains en poussant leurs terribles cris de guerre. Terrorisés, Boerstler et ses soldats désirent se rendre, mais pas aux Amérindiens. C'est alors que se présente FitzGibbon avec son détachement du 49^e, juste à temps pour leur permettre de le faire ! Pas moins de 462 officiers et soldats de l'armée régulière avec 30 miliciens américains se constituèrent prisonniers. Les drapeaux du 14^e régiment d'infanterie et deux canons sont également





Milicien sédentaire du Bas-Canada, en 1813. Reconstitution de G. A. Embleton.
Parcs Canada.

pris. FitzGibbon recueille presque toute la gloire de cette victoire, tandis que les Amérindiens ainsi que Ducharme et Kerr, sont pour ainsi dire « oubliés »...

On a dit, à propos de cet épisode, que les Amérindiens combattirent et que FitzGibbon en récolta tous les honneurs. Quant à Laura Secord, sans laquelle ce fait d'armes n'aurait pu se produire, son récit ne fut connu qu'à la fin de sa vie. Son exploit en vint à symboliser non seulement la résistance du Haut-Canada, mais aussi le patriotisme et l'abnégation de nombreuses femmes canadiennes durant ces sombres années d'invasions répétées.

Objectif : Montréal !

Pendant l'année 1813, la péninsule du Niagara demeure le théâtre de plusieurs autres batailles et escarmouches qui ne peuvent néanmoins à elles seules sceller le sort du pays. À l'automne, toutefois, le danger s'intensifie, lorsque les Américains décident d'envoyer non pas une, mais deux armées pour attaquer Montréal ! L'opération sera conduite par le général James Wilkinson, vétéran de longue date qui vient de remplacer Dearborn comme général en chef de l'armée américaine. Il commandera l'armée principale, forte de 8 800 hommes et équipée de 38 canons de campagne et de 20 canons de siège ; celle-ci avancera vers Montréal par l'ouest, en longeant le Saint-Laurent. La seconde armée, commandée par le général Wade Hampton, compte 5 500 hommes et 10 canons de campagne. Elle remontera la rivière Châteauguay jusqu'à Montréal, où elle se joindra à la première. Ces deux armées sont composées essentiellement de troupes régulières, appuyées de volontaires.

La menace est de taille : clé stratégique du Canada, Montréal n'a pourtant pas de fortifications. Les vieux murs croulants qui en tiennent lieu datent du Régime français et ont été rasés en 1810. Quoi qu'il en soit, ils ne pourraient en aucun cas résister à une armée nombreuse et bien équipée d'artillerie de siège.

Pour défendre Montréal, c'est à ses avant-postes qu'il faut arrêter l'ennemi. Environ 6 000 Britanniques et Canadiens s'y emploient au sud de la ville, de Laprairie jusqu'à l'île aux Noix.

Lorsque le commandement britannique apprend que l'armée d'Hampton se prépare à traverser la frontière, quelque 8 000 hommes de la milice sédentaire du Bas-Canada sont mobilisés pour le service actif. Ce sont d'excellents miliciens, selon William Dunlop, chirurgien du 89^e, qui croise plusieurs de leurs régiments sur sa route, un jour d'octobre 1813.

« Ils présentaient tous une apparence satisfaisante. Ils avaient été bien entraînés et leurs armes, qui provenaient de la tour de [Londres], étaient en parfait état. Leur troupe n'avait pas l'aspect désordonné qu'aurait eu un tel contingent de gens mobilisés dans tout autre pays. Leurs capots et leurs pantalons en étoffe du pays étaient tous semblables et de la même couleur, de même que leurs tuques bleues, ce qui leur donnait une apparence uniforme et ajoutait beaucoup à leur air martial... Ils marchaient gaiement, en chantant leurs chansons de voyageurs et quand ils nous virent approcher portant l'uniforme britannique, ils lancèrent le cri de guerre amérindien suivi d'un retentissant "Vive le Roi" ! sur toute leur ligne de marche⁶⁶ ».



La bataille de la Châteauguay

Les soldats américains du général Hampton sont également en marche. Le 21 octobre, ils traversent la frontière en longeant la rivière Châteauguay. Le lendemain, le général Louis de Watteville, officier suisse au service des Britanniques qui commande le secteur au sud-ouest de Montréal, en est informé. Il ordonne au lieutenant-colonel de Salaberry d'aller immédiatement établir un avant-poste le long de la rivière avec des compagnies de Voltigeurs canadiens, la compagnie légère des Canadian Fencibles, des détachements de la milice et quelques Amérindiens : en tout, environ 1 800 hommes. Salaberry fait aménager sept lignes successives d'abattis, au travers de l'étroite route qui longe la rive ouest de la rivière près du site actuel d'Allan's Corner. De plus, bien que l'autre rive soit entièrement boisée, il y dispose néanmoins deux compagnies de milice.

Dans la matinée du 26 octobre, l'armée d'Hampton débouche dans une clairière face au premier abattis que défendent environ 175 hommes. La brigade d'infanterie américaine du général Izard se place en



Voltigeurs canadiens en marche, en 1813. Un éclaireur amérindien (à gauche) accompagne les soldats. Reconstitution de G. A. Embleton. Parcs Canada.

formation d'attaque. Un officier américain à cheval s'approche de la barricade et invite, en français, les « Braves Canadiens » à se joindre aux soldats de la Liberté pour secouer le joug britannique. En guise de réponse, Salaberry monte sur un tronc d'arbre, épaule le fusil d'un de ses Voltigeurs et met fin à son discours ! La fusillade éclate alors de toutes parts. Pendant qu'une partie de l'armée américaine s'avance vers la première ligne d'abattis de la rive ouest, une colonne de 1 500 hommes sous les ordres du colonel Purdy, plus ou moins égarée, se faufille dans les bois de la rive est afin de contourner la position canadienne. Ces hommes se heurtent soudain aux deux compagnies de milice canadienne qui, sans hésiter, tirent une salve et chargent la

colonne américaine. Surpris et confus, les Américains hésitent, puis commencent à fléchir, et plusieurs débouchent sur les berges de la rivière pour être aussitôt pris sous le feu des Canadiens placés sur l'autre rive, ce qui les force à battre en retraite.

De son côté, une partie de la brigade américaine d'Izard tente de contourner le premier abattis. Ce mouvement semble réussir, car les soldats canadiens commencent à se retirer. Mais à peine les Américains sont-ils arrivés à proximité du bois que jaillissent les cris de guerre des Amérindiens embusqués qui ouvrent le feu sur eux ; en même temps, des clairons sonnent de toutes parts et les clameurs de centaines d'hommes tapis au-delà, dans les bois, s'élèvent. Salaberry a en effet demandé au lieutenant-colonel George Macdonell, qui commande les lignes d'abattis situées à l'arrière, de faire le plus de bruit possible. Il n'en faut pas plus pour que les Américains croient les bois envahis d'Amérindiens et toute





Soldat de la compagnie d'infanterie légère du 3^e bataillon de la milice d'élite du Bas-Canada, en 1813. Reconstitution de G. A. Embleton. Parcs Canada.

l'armée britannique à leurs troupes ! Ils battent en retraite. Le lendemain, Hampton et son armée reprennent la route des États-Unis. C'est ainsi que tourne court l'offensive américaine contre Montréal.

Disposant d'environ un homme contre dix, la victoire paraît d'abord improbable à Salaberry et Watteville. Pendant trois jours, ils s'attendent même à un nouvel assaut. Les Canadiens – aucun corps britannique n'a participé à l'engagement –

n'ont eu que 4 morts et 8 blessés dans leurs rangs sur 300 hommes ayant pris part au combat. Les Américains, qui ont déployé environ 3 000 hommes au cours de l'affrontement, déplorent au moins une cinquantaine de tués. Cette bataille devait avoir un énorme retentissement parmi la population canadienne-française qui y voit la preuve incontestable de sa valeur militaire.

La bataille de Crysler's Farm

Mais qu'en est-il de l'armée du général Wilkinson ? Au début du mois de novembre, après bien des retards, elle longe le Saint-Laurent en direction de Montréal. Wilkinson ignore encore la défaite d'Hampton. Une partie de son armée, soit environ 3 700 hommes, débarque sur la rive canadienne du fleuve, à l'est de Prescott. Un « corps d'observation » anglo-canadien les suit, chargé de ralentir leur marche. Ce corps compte environ 900 officiers et soldats sous les ordres du lieutenant-colonel Joseph Wanton Morrison. Le 11, les Américains décident de chasser ces troupes qui les harcèlent et 2 000 soldats américains attaquent le contingent de Morrison sur la ferme d'un certain John Crysler, aujourd'hui à Morrisburg, en Ontario. Les assauts américains, tant d'infanterie que de cavalerie, se brisent l'un après l'autre

contre la ligne britannique. Les Américains se retirent finalement après avoir essuyé de lourdes pertes : 102 tués, 237 blessés et plus de 100 prisonniers. Morrison, pour sa part, n'a à déplorer que 22 morts et 148 blessés. Le lendemain, Wilkinson abandonne le projet d'invasion et les troupes américaines repassent la frontière.

Les Britanniques s'emparent du fort Niagara

Afin de protéger la base navale de Sackets Harbor, la majeure partie de l'armée américaine cantonnée dans la péninsule du Niagara y est transférée ; les troupes demeurées dans la région, désormais insuffisantes, doivent, au milieu de décembre, abandonner le fort George dont elles ne peuvent assurer la défense. Elles s'exécutent cependant de mauvaise grâce, incendiant Newark (aujourd'hui Niagara-on-the-Lake) et une bonne partie de Queenston, acte cruel qui laisse les civils sans abri pour affronter l'hiver.

Cette dévastation n'est cependant pas l'œuvre des seuls soldats américains. En effet, des Canadiens jouèrent un rôle majeur dans cette affaire en maniant la torche avec enthousiasme : il s'agit des Canadian Volunteers, commandés par le lieutenant-colonel Joseph Willcocks. Ce dernier, député à l'Assemblée du Haut-



Canada au moment où il s'était joint aux Américains, en juillet 1813, s'était vu attribuer immédiatement un brevet d'officier pour recruter un corps composé de Canadiens. Les Canadian Volunteers de l'armée régulière américaine comptaient une centaine d'hommes qui servaient d'éclaireurs dans la péninsule du Niagara, mais aussi d'informateurs dans la zone occupée par les Américains. Ce corps de renégats devait exister jusqu'à la fin de la guerre.

Les incendies de Newark et de Queenston scandalisent les Britanniques, qui ripostent promptement. Au petit matin du 16 décembre, quelque 550 hommes des 1^{er}, 41^e et 100^e régiments traversent silencieusement la rivière Niagara sur des bateaux conduits par des miliciens, et prennent d'assaut le fort Niagara, à la baïonnette. Les Américains y perdent 67 soldats et les Britanniques 5 seulement. Le village voisin de Lewiston est ensuite incendié, comme Newark l'a été quelques jours auparavant. Le 29 décembre a lieu une nouvelle incursion de 1 500 Britanniques contre Black Rock et Buffalo, sur le lac Érié. Les Américains ne peuvent résister : les villages sont brûlés, de même que quatre petites canonnières de la marine et les magasins d'approvisionnement

militaire. Le 12 janvier 1814, le gouverneur en chef Prevost invite les Américains à se conduire dorénavant de façon plus civilisée, tout en avertissant qu'il n'hésitera pas à venger immédiatement tout nouvel acte barbare. Les belligérants feront preuve de plus de modération par la suite.

La Grande-Bretagne se trouve à cette époque dans l'impossibilité de dépêcher des renforts nombreux au Canada pour la bonne raison qu'une grande partie de son armée combat les troupes napoléoniennes en Espagne. Elle envoie cependant, en 1813, six régiments d'infanterie et deux bataillons d'infanterie de marine en Amérique du Nord. Un régiment supplémentaire de Fencibles est aussi recruté au Nouveau-Brunswick. Le nombre d'officiers et de soldats réguliers en Amérique du Nord est ainsi porté à environ 18 000, dont 14 000 sont déployés dans le Haut et le Bas-Canada. En 1813, l'armée régulière américaine approche, pour sa part, des 25 000 hommes, sans compter quelques milliers de volontaires.

Des volontaires ou des conscrits canadiens sont donc également nécessaires pour renforcer l'armée régulière britannique. Le Bas-Canada forme un cinquième bataillon de milice d'élite incorporée à Montréal en septembre 1812, puis un sixième bataillon en mars 1813, ce dernier devant

monter la garde à Québec. On dénombre également trois compagnies d'infanterie légère, autant de cavalerie légère, une compagnie de conducteurs d'artillerie, une demi-compagnie d'artillerie et 200 ou 300 éclaireurs amérindiens. Enfin, ce sont environ 400 hommes qui appartiennent à un corps tout à fait typique du pays, celui des Voyageurs canadiens. Au total, quelque 5 500 officiers et soldats composent la petite armée du Bas-Canada.

Dans de nombreux comtés du Haut-Canada, les compagnies d'élite des régiments de milice sont mobilisées. Plusieurs serviront avec les troupes britanniques jusqu'à la fin de 1812, année au cours de laquelle ces soldats-citoyens pourront enfin regagner leurs foyers. Il faut cependant compter sur des troupes plus stables pour servir jusqu'à la fin de la guerre. Au printemps de 1813, on met donc sur pied un bataillon de milice volontaire incorporée ainsi qu'une compagnie d'artillerie, une de conducteurs d'artillerie, une d'artificiers, deux autres de cavalerie légère et un corps de Western Rangers, pour un total d'environ 1 000 officiers et soldats, auxquels s'ajoutent quelques centaines d'Amérindiens – il est difficile de les dénombrer – mobilisés pour des périodes indéterminées.

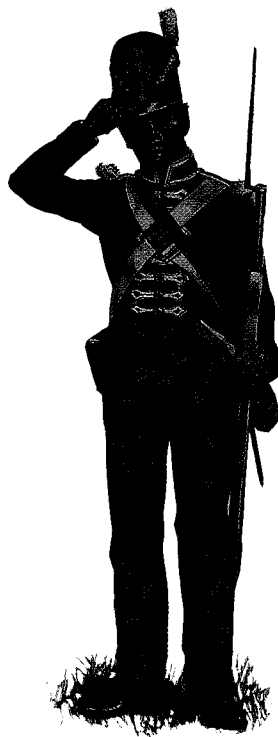


L'invasion du Canada de 1814

Au printemps de 1814, le président James Madison et les « faucons de la guerre » reçoivent de très mauvaises nouvelles. Une succession d'événements majeurs a bouleversé la conjoncture internationale : la Grande Armée de Napoléon s'est enlisée dans les neiges de la Russie et la France a été envahie. Le 31 mars 1814, en effet, les armées alliées sont entrées dans Paris, accueillies en triomphe par une population fatiguée des guerres de l'Empire. Le 11 mai, Napoléon abdique et se retire dans l'île d'Elbe. La paix a été proclamée et la monarchie des Bourbons rétablie. Les Américains ont donc perdu leur plus grande « alliée », bien qu'il n'y ait jamais eu d'alliance formelle avec la France, et l'Angleterre pourra à présent concentrer tous ses efforts contre les États-Unis.

C'est la raison pour laquelle les Américains vont s'appliquer à marquer des points le plus rapidement possible et à envahir le Canada avant que de nombreux renforts n'y parviennent. Le plan d'invasion fait cependant l'objet de débats houleux au sein du Cabinet américain et il n'est adopté que le 7 juin. L'objectif principal consiste à envahir le Haut-Canada par la péninsule du Niagara.

Avant même que ce plan ne soit adopté, les choses commencent à se gâter. À la



Soldat du 1^{er} régiment d'infanterie britannique, entre 1813 et 1816.

Reconstitution de G. A. Embleton.

Parcs Canada.

fin de mars, cherchant à redorer son blason après le fiasco de l'automne précédent, le général Wilkinson franchit la frontière du Bas-Canada à la tête d'environ 2 000 hommes afin de prendre position au sud de Montréal. Arrivé à Lacolle, Wilkinson se trouve confronté à une farouche résistance. Devant tant de détermination, les Américains décident de retraverser la frontière, laissant derrière eux 154 hommes, morts, blessés et disparus alors que les Britanniques et les Canadiens ont subi 59 pertes.

Peu après l'échec de Lacolle, Wilkinson est relevé de son commandement. Dernier représentant d'une espèce en voie de disparition,

celle des vieux généraux incompetents de l'armée américaine qui se disputaient constamment entre eux, ne manifestaient guère de talents en stratégie ou en tactique guerrière, mais excellaient en manœuvres dans les antichambres du pouvoir politique, il fut sans doute le pire de tous, car il était aussi un traître⁶⁷. Cependant, en 1814, le vent tourne, car les politiciens veulent absolument des généraux jeunes et énergiques. Ils peuvent déjà compter sur William Henry Harrison qui commande dans l'ouest du Haut-Canada, et sur Izard et Macomb, qui en font autant à Plattsburgh. Dans la péninsule du Niagara, le grade de général en chef est confié à Jacob Brown, assisté de Winfield Scott, James Ripley et Peter Porter, tous d'excellents officiers.

Même s'ils ne disposent que de 3 500 hommes au lieu des 8 000 escomptés pour envahir le Haut-Canada, Brown et ses généraux sont confiants. Pour la première fois, les Américains se préparent convenablement au combat par des exercices tactiques, sous l'œil vigilant de Winfield Scott. Selon ce dernier, il faut absolument que les soldats américains parviennent à se mesurer avec succès aux soldats britanniques dans des batailles rangées à l'européenne, sinon, toute invasion du Canada demeurera une tentative illusoire. Bien qu'il ait enfin



identifié le nœud du problème tactique, il n'en reste pas moins que réussir à mettre en déroute les « habits rouges » demeure un grand défi. À l'invitation de Scott, l'armée américaine du Niagara adopte l'exercice français de 1791, qui a fait ses preuves en Europe⁶⁸. Quelques semaines d'entraînement redonnent finalement confiance aux soldats américains, qui n'attendent plus que l'occasion de se mesurer aux Britanniques.

Fin stratégie, Brown évite d'attaquer le fort Niagara et force les Britanniques à se déployer le long de la frontière. Le 3 juillet, il fait traverser son armée au Canada de chaque côté du fort Erie qui, défendu par à peine deux compagnies de soldats britanniques, se rend immédiatement. En apprenant cette nouvelle, le général britannique Phineas Riall part du fort George avec 1 800 hommes, dont 1 500 soldats réguliers. La rencontre a lieu le 5 juillet, à Chippawa, alors que les Britanniques se heurtent au général Winfield Scott à la tête d'environ 2 000 hommes. Riall fait avancer les 1^{er}, 8^e et 100^e régiments vers les lignes ennemies. Mais, cette fois, la débandade habituelle ne se produit pas. Parfaitement

disposée, la ligne américaine tient bon et ses salves, à la fois ordonnées, rapides et très meurtrières, forcent les Britanniques à se retirer. Scott fait alors avancer ses régiments et les Britanniques sont vaincus, perdant plus de 500 hommes dont 148 tués, contre seulement 48 morts et 227 blessés chez les Américains.

Cette défaite ne manque pas d'inquiéter le général Gordon Drummond qui commande les troupes britanniques dans le Haut-Canada. Parmi les trois régiments engagés dans la bataille, deux – le 1^{er}, le réputé Royal Scots, et le 8^e, celui du roi – sont des corps renommés pour leur bravoure et leur excellence. Quelque chose a donc manifestement changé du côté américain. Drummond demande immédiatement des renforts du Bas-Canada et fait venir des troupes de Kingston au fort George et à York (Toronto).

Le 25 juillet, les brigades de Riall et de Scott se rencontrent de nouveau à Lundy's Lane, non loin des chutes du Niagara, et engagent la bataille la plus sanglante de la guerre. Des renforts arrivent bientôt dans les deux camps, de même que les généraux en chef Drummond et Brown. La bataille se poursuit avec acharnement peu après le coucher du soleil. Malgré la fumée qui masque le clair de lune, les bataillons attaquent



*Officier du 100^e régiment
d'infanterie britannique, vers 1812.
Charles Buncombe. Silhouette.*

Parcs Canada.

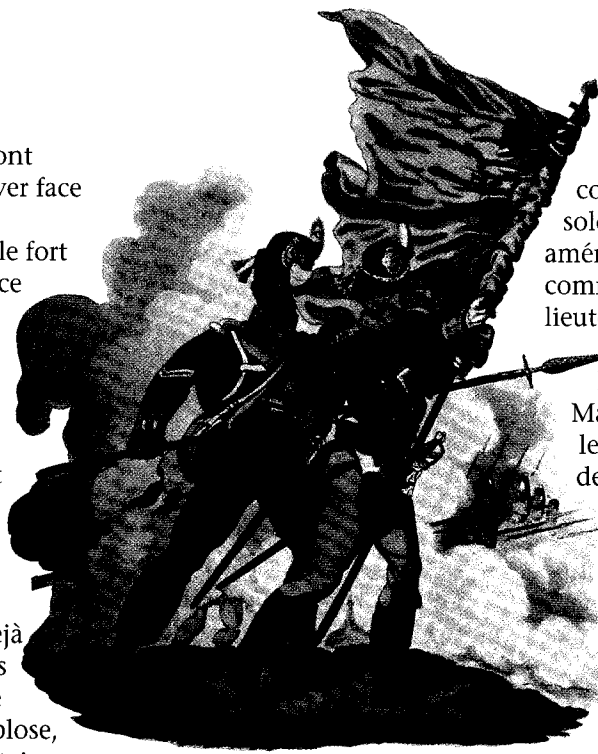
et contre-attaquent dans la nuit, éclairés par les lueurs des décharges de fusils et de canons. Les généraux Riall, Drummond, Brown et Scott subissent tous de graves blessures. Le combat cesse après minuit, les deux armées étant à bout de force. Le bilan s'avère lourd : 853 Américains et 878 Britanniques manquent à l'appel, mais l'issue de la bataille est nulle. Cependant, les Britanniques continuent de recevoir des renforts, contrairement aux Américains. Le général Ripley ordonne donc la retraite vers le fort Erie.



Les deux armées vont rapidement se retrouver face à face, car le général Drummond encercle le fort Erie, dont il commence le siège le 13 août. Après deux jours seulement de bombardements, les Britanniques tentent de le prendre d'assaut avec environ 1 300 soldats, mais se heurtent à la détermination des Américains. Ils ont déjà subi des pertes élevées quand un magasin de poudre souterrain explose, leur fauchant des centaines d'hommes. Il ne leur reste alors d'autre choix que de se retirer. Ils ont perdu plus de 900 hommes, tués, blessés ou manquant à l'appel, contre 84 seulement du côté américain. Drummond reçoit cependant des renforts et poursuit le siège.

Le 17 septembre, une sortie de quelque 1 600 Américains prend par surprise les Britanniques, dont les lignes ne sont pas suffisamment protégées. L'attaque américaine n'est finalement refoulée qu'au terme d'âpres combats. Les pertes s'avèrent plus lourdes pour les Britanniques, avec 115 morts, que pour les Américains, avec 79. En outre, ces derniers ont détruit six gros canons britanniques.

Après ce carnage, Drummond décide de lever le siège et ses troupes se retirent à Chippawa, le 21 septembre. Le 5 novembre, les Américains font sauter le fort



Officier porte-drapeau et sergent du 9^e régiment, en 1814.

Charles Hamilton Smith. Gravure.

Anne S. K. Brown Military Collection, Brown University, Providence.

Erie après en avoir évacué leurs troupes, qui se replient à Buffalo. Ainsi se termine cette troisième tentative d'invasion du Canada par la péninsule du Niagara...

Lutte pour le contrôle du Nord-Ouest

D'après leur plan d'invasion de 1814, les Américains doivent s'emparer du fort Mackinac. Les Britanniques se montreront cependant plus agressifs qu'eux et s'empareront du petit poste de Prairie du Chien (Wisconsin), sur le Mississippi, que les Américains rendront sans combat le 17 juillet.

Pendant ce temps, un corps de quelque 700 soldats réguliers et miliciens américains, sous le commandement du lieutenant-colonel George

Croghan, arrive dans les parages de l'île Mackinac. Après avoir rasé le petit poste sans défense de Sault-Sainte-Marie

(Ontario), ils décident d'attaquer le fort Mackinac. Croghan débarque ses troupes, mais le lieutenant-colonel Robert

McDouall ne l'attend pas dans le fort même, ayant dissimulé sa garnison dans un bois bordant une clairière. Les Américains s'y engagent sans se méfier et les hommes de McDouall ouvrent le feu sur ces cibles faciles, faisant 15 morts et 51 blessés. Les Américains se rembarquent le lendemain pour Detroit, mais laissent deux canonnières, le *Scorpion* et le *Tigress*, pour empêcher la garnison de s'approvisionner. Sur le chemin du retour, le reste de la flottille américaine détruit le seul navire britannique sur le lac Huron, la goélette *Nancy*. Son commandant, le lieutenant Miller Worsley, réussit néanmoins à s'échapper avec ses marins et à rejoindre le fort Mackinac. Au début de septembre, avec l'aide de ces derniers et des soldats du Michigan Fencibles, Worsley capture le *Scorpion* et le *Tigress*, assurant ainsi une certaine puissance navale aux Britanniques sur le lac Huron.



Une course à la construction de navires

Alors que les Américains se font une fois de plus refouler de l'Ouest et de la péninsule du Niagara, chaque camp décide, dans le but de s'assurer la suprématie navale sur le lac Ontario, de construire en un temps record de gros navires de guerre, chacun rivalisant avec son voisin. Kingston et Sackets Harbor se transforment en grands chantiers navals, et le conflit pour le contrôle du lac Ontario prend l'allure d'une course à la construction de gros vaisseaux. En mai, le HMS *Prince Regent* et le HMS *Princess Charlotte*, dotés respectivement de 58 et de 40 canons, sortent de Kingston pendant que les Américains achèvent le USS *Superior* de 62 canons, à Sackets Harbor. Les Britanniques envoient des renforts de la Royal Navy à Kingston et investissent d'importants capitaux. Durant l'été de 1814, une énorme structure s'élève sur leur chantier naval; c'est le HMS *St. Lawrence* qui prend forme, navire géant pouvant porter 110 canons. Lancé en septembre, ce voilier, le plus important jamais construit au Canada, nécessite un équipage de 800 hommes.

Les Britanniques, qui ont déjà deux autres vaisseaux plus imposants encore en chantier, (dotés d'une capacité de 120 canons) disposent donc d'une nette avance. Les Américains tentent de les rattraper en

entreprenant, eux aussi, la construction de deux navires de la même capacité, à Sackets Harbor. Mais, de tout temps, la construction de grands navires de guerre a été une entreprise très onéreuse. L'Europe étant en paix, l'Angleterre peut se permettre d'investir des sommes immenses dans cette opération et d'y employer des milliers d'hommes, puisque telle est la solution pour reconquérir la supériorité navale sur les Grands Lacs. Dès l'automne 1814, deux canonnières destinées au lac Érié sont mises en chantier à Chippawa. On projette aussi de construire des canonnières et une frégate à Penetanguishene, sur le lac Huron. Les Britanniques sont donc sur la bonne voie pour reprendre le contrôle des Grands Lacs... et pour gagner la course!

Défaite britannique à Plattsburgh

Le retour de la paix en Europe permet, durant l'été de 1814, de dépêcher un grand nombre de soldats britanniques en Amérique. Dans le Haut et le Bas-Canada, l'armée passe d'environ 15 000 officiers et soldats réguliers, en mai 1814, à quelque 28 000 hommes au mois d'août.

Soldat du régiment de Meuron, un corps suisse au service des Britanniques, entre 1813 et 1816. Reconstitution de G. A. Embleton.
Parcs Canada.

Durant le même laps de temps, la garnison entretenue dans les provinces maritimes passe d'environ 4 300 à 7 500 hommes. Par voie de conséquence, les Britanniques adoptent une stratégie nettement plus belliqueuse.

Sir George Prevost rassemble quelque 11 000 hommes au début de septembre afin de prendre Plattsburgh et d'occuper le nord-est de l'État de New York. La plupart appartiennent à des régiments de l'armée britannique, mais les Voltigeurs canadiens, les Chasseurs canadiens et les quatre bataillons de la milice d'élite incorporée du Bas-Canada sont également de la partie. Du côté américain, le général Alexander Macomb



ne dispose que d'environ 3 000 miliciens et soldats pour défendre la petite ville. Le 7 septembre, l'armée anglo-canadienne arrive en vue de Plattsburgh. Mais, au lieu d'attaquer, Prevost décide d'attendre que la flottille britannique arrive de l'île aux Noix pour neutraliser la flottille américaine ancrée dans la baie de Plattsburgh. Erreur tactique majeure ! L'ennemi profite en effet de ce délai pour mieux se retrancher, alors qu'une attaque immédiate aurait eu rapidement raison des

fortifications en bois de la ville, et que la flottille aurait été forcée d'évacuer la baie pour ne pas être prise. L'inaction de Prevost a pour conséquence de lier le sort de la campagne terrestre à celui d'une bataille navale.

La flottille anglaise du capitaine George Downie arrive le 11 septembre et, sur l'ordre de Prevost, attaque les canonnières américaines du capitaine Thomas Macdonough dans la baie de Plattsburgh. Downie aurait préféré que le combat ait lieu sur le lac Champlain, car il craint d'être bloqué dans le port, mais il doit se soumettre. Les Américains l'attendent de pied ferme et l'issue du combat naval s'avère désastreuse pour les Britanniques. Downie est tué

et sa flottille anéantie. Prevost rappelle alors la brigade, qui commençait à peine à donner l'assaut sur la ville, et reprend le chemin du Bas-Canada le soir même. Les Américains jubilent ! Une poignée des leurs ont arraché la victoire aux soldats aguerris qui avaient chassé les Français d'Espagne ! Quelle aubaine extraordinaire pour leur propagande ! La preuve en était donc définitivement établie : malgré ses capacités politiques et administratives, Prevost se montrait un piètre général sur le champ de bataille. Or, à cette époque, la toute première qualité que l'on exigeait du gouverneur en chef du Canada était surtout sa compétence militaire. Prevost tomba donc en disgrâce et fut rappelé en Angleterre.

Soldat des Royal Marines, en 1814.
Charles Hamilton Smith. Gravure.
 Anne S. K. Brown Military Collection,
 Brown University, Providence.



La guerre sur mer

La guerre de 1812 se déroule non seulement sur terre et dans l'enceinte des Grands Lacs, mais aussi sur mer. Contrairement à la situation qui prévaut dans l'armée, la modeste marine américaine possède d'excellents officiers et des marins parfaitement entraînés. Au début des hostilités, la Royal Navy essuie plusieurs défaites dans des combats singuliers entre frégates, au grand étonnement des Britanniques. Ceux-ci se ressaisissent cependant, et, le 1^{er} juin 1813, la frégate HMS *Shannon* capture la frégate américaine USS *Chesapeake*.



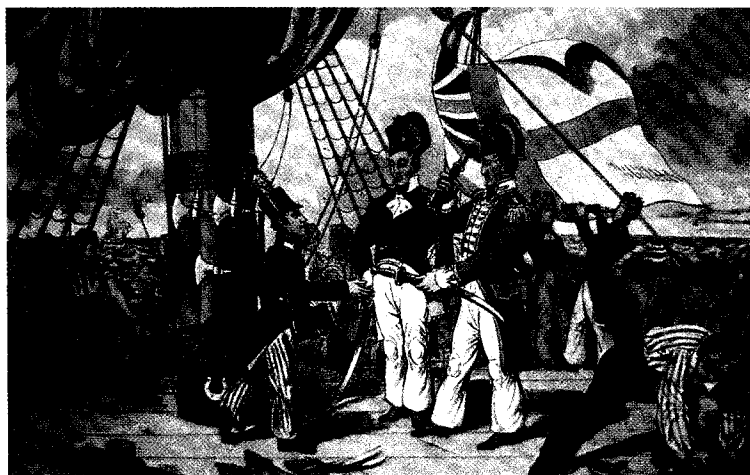
Élève officier « midshipman » et officiers de la Royal Navy, vers 1814.

Anne S. K. Brown Military Collection,
Brown University, Providence.

L'honneur de la Royal Navy est sauf!

Ces combats de frégates – que les Américains assimilent encore aujourd'hui à de grandes batailles navales – n'étaient cependant que des duels singuliers, sans effet sur l'issue de la guerre. La sécurité des provinces maritimes et du golfe du Saint-Laurent ne fut jamais réellement compromise, car les Américains n'avaient pas de vaisseaux susceptibles d'affronter l'escadre britannique de l'Atlantique-Nord installée à Halifax, avec des bases secondaires à St. John's, Terre-Neuve, et aux Bermudes.

Les Britanniques ne décrètent le blocus des côtes américaines que le 27 novembre 1812. Au début, cette mesure affecte uniquement le littoral compris entre les baies de Delaware et de Chesapeake. Mais, le 30 mars 1813, la Royal Navy l'étend de Savannah, en Georgie, jusqu'au nord de la ville de New York, ainsi qu'en Louisiane. Puis, le 16 novembre, le blocus s'élargit encore, allant du



Connecticut à la Floride, alors possession espagnole. Enfin, en mai 1814, les navires de la Royal Navy se mettent à patrouiller au large des côtes, à partir du Rhode Island jusqu'au Nouveau-Brunswick. Dès lors, tout le littoral atlantique des États-Unis, depuis le Nouveau-Brunswick jusqu'au Mexique, fait l'objet d'un blocus qui étouffe le commerce international américain.

Mais les Britanniques ne se contentent pas de bloquer les côtes; ils lancent aussi des raids de plus en plus ambitieux contre les villes côtières américaines, notamment Washington et Baltimore⁶⁹. En août et septembre 1814, ils s'emparent de Castine (dans le Maine) qu'ils occupent jusqu'à la fin des hostilités.

Qui dit guerre en mer dit également corsaires. Dans les deux camps, on ne se prive pas de recourir à leurs services. Ainsi, les Américains arment en course plus de 500 navires, qui s'emparent de

près de 1 330 navires marchands britanniques. Bilan moins impressionnant qu'il n'y paraît puisque la marine marchande britannique compte environ 25 000 bâtiments à cette époque.

Du côté britannique, les navires de la Royal Navy qui patrouillaient le long des côtes américaines saisissent des centaines de navires marchands ennemis. Et ils n'agissent pas seuls! Dès que la guerre éclate, les armateurs de la Nouvelle-Écosse se montrent particulièrement intéressés à obtenir des « lettres de marque », c'est-à-dire un brevet officiel permettant à un navire corsaire de pourchasser les navires ennemis en temps de guerre. Sans ce document, le corsaire est considéré comme un pirate et mis hors la loi. Les lettres obtenues, plusieurs petits navires parmi les plus rapides s'arment en course, obtenant des succès remarquables! Environ 50 navires corsaires, partis



surtout de Liverpool et de Lunenburg, en Nouvelle-Écosse, capturent au moins 207 navires américains, ce qui se compare avantageusement aux prises des corsaires américains. Le plus redoutable des corsaires canadiens est sans doute le *Liverpool Packet* qui s'empare, à lui seul, de près de 50 navires, au terme d'exploits dignes des meilleurs films d'aventure.

Cependant, aux États-Unis, les pressions s'accroissent pour négocier un traité de paix avec les Britanniques, particulièrement parmi les États du nord-est, qui se montrent les plus hostiles aux conflits. Même si la guerre qu'elle livre en Amérique n'est pas le centre de ses préoccupations, la Grande-Bretagne considère la paix d'un œil favorable pour mettre fin à cette situation de crise et renouer ses liens commerciaux avec les États-Unis. Le 24 décembre 1814, les diplomates britanniques et américains réunis à Gand, en Belgique, concluent la paix⁷⁰.

D'après le traité qui s'ensuit, les deux nations belligérantes conviennent de maintenir le tracé des frontières d'avant 1812 et de reporter la négociation des points épineux à une date ultérieure. Les Anglo-Canadiens doivent donc évacuer l'Ouest et le Maine et on en revient au statu quo. La nouvelle du traité de paix parvient à New York le 8 février 1815 et le Sénat

l'entérine unanimement le 16 du même mois. L'annonce de cette mesure parvient au Canada au début du mois de mars, et des ordres sont donnés pour dissoudre les corps de volontaires et démobiliser les milices.

L'héritage de la Guerre de 1812

De nos jours, cette « Guerre de 1812 » est presque tombée dans l'oubli. Au Canada même, c'est à peine si on l'évoque dans les écoles. Et pourtant, elle constitue un événement crucial pour l'histoire de ce pays. En effet, c'est elle qui assura la survie d'un pays différent au nord des États-Unis, cette puissante nation aux ambitions continentales grandioses. En outre, il s'agit du premier conflit qui amène Canadiens français et Canadiens anglais à s'unir, malgré leurs profondes différences, contre un ennemi commun. C'est, par ailleurs, le dernier au cours duquel les Amérindiens de l'est auront l'occasion d'exercer leur pouvoir militaire. Autre particularité, c'est à cette époque que les premières unités de miliciens canadiens de race noire font leur apparition.

Si les Américains étaient parvenus à leurs fins, il est certain que cette nouvelle conquête aurait presque inévitablement entraîné la mort des valeurs loyalistes des anglophones et très probablement remis en question les valeurs

culturelles des francophones au Canada. Ceux-ci se seraient vu engloutir, de gré ou de force, dans le « melting pot » américain, et ç'eût été la mort de nombre de leurs droits. Quel aurait été le sort des Noirs qui se réfugiaient au nord de la frontière américaine pour échapper à l'esclavage qui se pratiquait à grande échelle dans le sud ? Et celui des Amérindiens du Canada aux mains des soldats américains ? Auraient-ils été déportés comme leurs frères américains qui marchèrent et succombèrent le long du « sentier des larmes⁷¹ » ? Ou, encore, seraient-ils tombés, victimes des guerres interminables qui sévirent contre eux durant tout le XIX^e siècle, alors que les soldats américains répétaient à qui voulait l'entendre que le seul Amérindien qui avait de la valeur à leurs yeux était un Amérindien mort ?

Les Américains qualifient parfois la période 1812-1815 de « seconde guerre d'indépendance » contre la Grande-Bretagne. Quelle distorsion ! Chaque année, pendant trois ans, le Canada eut à se défendre contre plusieurs tentatives d'invasion de leur part. Il serait plus juste de dire qu'elle fut la guerre d'indépendance canadienne contre l'envahisseur américain !





Amiral (à droite) accueilli par des officiers et un élève officier, vers 1848. R. Ubsdell. Gravure.

Anne S. K. Brown Military Collection,
Brown University, Providence.

L'ORGANISATION DES FORCES ARMÉES BRITANNIQUES

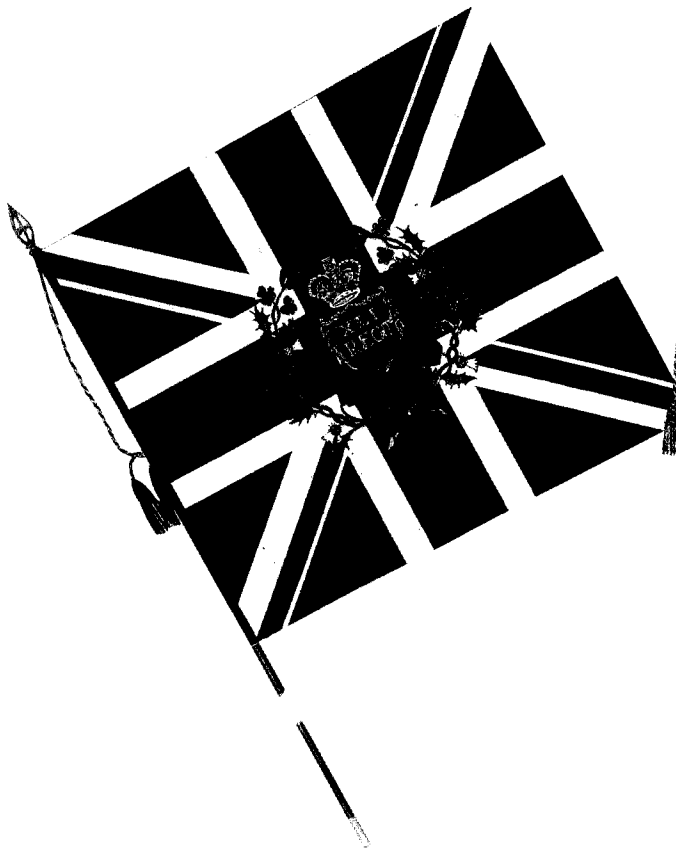
L'organisation des Forces armées britanniques diffère quelque peu de celle des autres grandes armées européennes. Par leur position d'insulaires, les Britanniques ne craignent guère les invasions terrestres, et ne se préoccupent pas de s'en protéger. Aussi longtemps que leur marine de guerre parvient à repousser les flottes ennemies, ils n'ont pas réellement besoin de fortifications ni de grandes armées sur leur territoire. La marine

de guerre constitue leur principal moyen de défense, et leur préféré. En fait, la Royal Navy est véritablement le « Senior Service », le premier en importance et le plus prestigieux.

La Royal Navy

Le conseil de l'Amirauté décide en premier chef des grandes orientations stratégiques concernant la Royal Navy à travers le monde.





Puis viennent un certain nombre d'organismes tels que le *Navy Board*, ou conseil de la Marine, qui s'occupe des aspects financiers et techniques, la direction de l'infanterie de Marine, les services des provisions, de la santé et de l'hydrographie, et le *Transport Board*, ou conseil des transports, qui organise les convois.

Les centaines de navires de la Royal Navy sont regroupés en escadres. L'amiral d'une escadre loge à bord d'un grand vaisseau de ligne qui arbore son enseigne avec, sous ses ordres, des amiraux subalternes ou des capitaines, selon l'importance de l'escadre. Tout navire, grand ou petit, a à sa tête un officier. Dans le cas d'un gros vaisseau, le commandement est confié à un capitaine chevronné, secondé par de nombreux lieutenants et enseignes; dans le cas d'une goélette armée, on nomme un jeune enseigne. Sous les officiers viennent les *midshipmen* ou élèves officiers, des adolescents qui font un rude apprentissage à bord durant plusieurs années avant d'obtenir leur brevet. On trouve ensuite les sous-officiers spécialisés dans la voile, l'artillerie, etc., qui supervisent les

Drapeaux du 41^e régiment britannique.

Parcs Canada.

marins. Enfin, pour assurer la défense du navire et le maintien de l'ordre au sein de l'équipage, chaque navire transporte un détachement d'infanterie de marine.

La Royal Navy possède de nombreuses bases navales en Grande-Bretagne et à travers le monde. À partir des côtes canadiennes, elle domine l'Atlantique Nord et le Pacifique Nord pour assurer la sécurité des Britanniques, mais aussi des Canadiens. C'est pourquoi la Royal Navy occupe une place prépondérante dans le patrimoine militaire canadien; elle veille longtemps sur les côtes canadiennes, tout en profitant de la situation géostratégique exceptionnelle des bases – avantage incomparable que le Canada devait à ses liens avec la Grande-Bretagne. Les navires et les marins postés dans les bases canadiennes sont certes britanniques, mais ils jouent un rôle identique à celui de la marine nationale pour le XX^e siècle.



L'armée britannique

Avant le milieu du XIX^e siècle, la structure de l'armée de terre britannique est, d'une certaine façon, relativement archaïque. Certes, elle jouit d'une bonne réputation en Grande-Bretagne, mais à un moindre degré que la marine, et son organisation comporte de curieux dédoublements de tâches et de nombreux cas d'exception.

Le désordre se fait déjà sentir au plus haut de la hiérarchie, puisque, au Parlement même siègent un secrétaire « de la Guerre » et un secrétaire « à la Guerre » ! Ce dernier est un

député chargé de veiller à ce que la Chambre vote les crédits requis, le véritable ministre étant le secrétaire de la Guerre, qui devient également responsable de la gestion des colonies à partir de 1801. Le quartier général de l'armée loge à Londres, dans l'édifice de la garde à cheval du roi, endroit connu sous le nom de « Horse Guards ». C'est là que s'affairent le secrétaire de la Guerre, le commandant en chef, l'adjudant général et les autres officiers de l'état-major. Divers autres organismes régissent aussi l'armée, tel le *Board of General Officers*, ou conseil des généraux, qui rassemble une demi-douzaine de ces derniers, ainsi que l'adjudant général. On y trouve aussi un conseil médical, une commission des pensions, un bureau de vérification financière et d'autres organismes du même ordre.

Un général accompagné de son état-major, Montréal, vers 1865. F. G. Coleridge. Aquarelle.

Archives nationales du Canada, C102478.



Sous ce premier palier administratif viennent en premier lieu les régiments de cavalerie et d'infanterie. Un régiment de cavalerie peut compter entre trois et cinq escadrons, chaque escadron comportant lui-même deux compagnies. Un régiment d'infanterie se compose généralement d'un seul bataillon qui compte dix compagnies, huit de fusiliers et deux « de flanc », ces dernières constituant les compagnies d'élite ; celle des grenadiers occupe le flanc droit de la ligne, et celle d'infanterie légère le flanc gauche. Le nombre de soldats varie considérablement selon l'époque et le régiment.

Certaines fonctions échappent néanmoins à l'autorité du quartier général. Ainsi, le conseil du Trésor exerce un certain contrôle financier sur l'armée par l'entremise de ses fonctionnaires en uniforme appartenant au corps du Commissariat. Les officiers de ce corps accompagnent l'armée dans tous ses déplacements, s'occupant des vivres, du transport et, particulièrement au Canada, du casernement. Le Commissariat n'est cependant pas seul à fournir des provisions à l'armée, car le personnel du *Quartermaster General*, ou quartier-maître général, ainsi que celui du *Storekeeper General*, ou garde-magasin général, sont aussi habilités à le faire.

Le *Board of Ordnance*, organisme très puissant dont l'origine remonte au Moyen Âge, constitue véritablement un ministère autonome, disposant d'un secrétaire au Parlement et dirigé par le *Master of Ordnance*, invariablement un général chevronné provenant de la haute noblesse, ce poste étant très prestigieux. Et pour cause : le *Board of Ordnance* fournit les canons, les armes de toutes sortes, la poudre et les munitions aussi bien à la Royal Navy qu'à l'armée. Il est également responsable de la construction et de l'entretien des fortifications et de toute autre construction militaire, et ce, partout où flotte le drapeau britannique. Enfin, il fournit l'équipement et le mobilier des forts et des casernes, de même que tout le matériel

nécessaire à l'armée et à la marine, et pourvoit à leur entretien. Toute arme et objet appartenant au *Board of Ordnance* sont identifiés par une petite flèche accompagnée des lettres « B.O. ».

Le *Board of Ordnance* possède sa propre petite armée, regroupant les artilleurs et les services du Génie. Les premiers appartiennent au régiment Royal Artillery, et les officiers du Génie au corps des Royal Engineers. Ces derniers sont secondés, depuis la fin du XVIII^e siècle, par des compagnies régulières d'artificiers, de sapeurs et de mineurs se composant de sous-officiers et de soldats spécialisés dans ces travaux. Enfin, le *Board of Ordnance* compte un certain nombre d'officiers non combattants, qui veillent à la gestion des magasins et des casernes. Tout ce personnel est dispersé à travers l'Empire britannique. Au Canada, le quartier général du *Board of Ordnance* se trouve à Québec, au parc de l'Artillerie.

En principe, tous ces hommes se soumettent aux décisions du commandant en chef, en Angleterre, ou aux généraux en chef des armées, dans les colonies. Dans les faits, les services attendus n'étant pas toujours assurés, on voit se dresser, de 1799 à 1838, un petit corps du Génie parallèle, le Royal Staff Corps, levé par un duc d'York exaspéré par les délais imposés par le *Board of Ordnance*. La Royal Navy, pour sa part, constitue son propre corps d'artillerie de marine en 1804.

Cette organisation archaïque, avec ses fiefs bureaucratiques, survit jusqu'en 1854, année durant laquelle le ministère de la Guerre est séparé de celui des Colonies pour devenir une entité propre. Le Commissariat et le *Board of Ordnance* sont alors incorporés au nouveau ministère, les armes et les objets étant désormais identifiés par les lettres du *War Department* « W.D. », et de profonds changements surviennent dès l'année suivante. Au sommet de la hiérarchie, il n'y a plus dorénavant qu'un seul secrétaire : le ministre. Quant à l'armée, elle sera réorganisée de fond en comble ; on crée des corps spécialisés pour les soins médicaux, le transport, la logistique et l'armement, et la composition des régiments est uniformisée.





*Soldat britannique du
29^e régiment et son épouse, à
Hamilton (Ontario), en 1868.
Collection D. Blyth, Guelph.*

LA VIE QUOTIDIENNE DES SOLDATS ET DES OFFICIERS

LES SOLDATS

Jusqu'en 1871, nombre de Canadiens ont l'occasion de voir les soldats britanniques, qui se trouvent présents un peu partout dans le pays. Un jeune garçon qui vit à Québec dans les années 1860 raconte à quel point il était fasciné par l'allure martiale du fantassin factionnaire, qui « attirait les regards et l'admiration » par son habit écarlate, son shako et sa longue carabine, ce qui donnait « une stature formidable à ce magnifique soldat lorsqu'il se tenait au port d'armes, droit et rigide comme une statue⁷² ». Cette « magnifique statue », admirée par le public, mène cependant une vie que bien peu de gens lui auraient enviée...

Le recrutement

Le recrutement des soldats a généralement lieu dans les îles britanniques, et la plupart des recrues sont d'origine anglaise, écossaise, galloise et irlandaise. Le nombre d'Irlandais va croissant, de sorte qu'au milieu du XIX^e siècle,

ceux-ci constituent le tiers de l'armée, les Anglais et les Gallois comptant pour la moitié et les Écossais pour le reste. Occasionnellement, on recrute également des troupes régulières britanniques en Amérique du Nord. Trois régiments de ligne sont levés au Canada : le 84^e durant la Révolution américaine, le 104^e durant les guerres napoléoniennes et le 100^e en 1858. Aux troupes régulières s'ajoutent les corps coloniaux formés pendant les périodes de guerre.

Le « Recruiting Party », c'est-à-dire l'équipe de recruteurs type, se compose habituellement d'un officier accompagné d'un sergent, d'un tambour et de deux soldats détachés du régiment pour lequel l'opération est menée. Après avoir annoncé sur la place publique qu'ils sont à la recherche de jeunes « héros » pour rosser les ennemis du roi et s'emparer de butins, ils invitent « les apprentis aux maîtres trop sévères, les jeunes que leurs parents négligent, les valets mal payés et les maris fatigués de leurs femmes » à aller trouver « le noble sergent⁷³ » à la taverne. En temps de guerre, quand le recrutement est insuffisant,



il arrive que l'équipe se transforme en « Press Gang » et enrôle de force des « vagabonds » qui n'en sont d'ailleurs pas toujours, pratiquant ainsi une forme de rapt légalisée. Parfois, on fait appel aux prisonniers de droit commun auxquels on offre de troquer leur peine de prison contre la vie de soldat. Les recruteurs sont parfois secondés par les « crimps », entremetteurs qui trouvent des recrues (souvent des adolescents kidnappés) et les « échangent » contre une partie de la prime d'engagement. Au Canada, surtout durant les années 1840-1860, certains « crimps » incitent même les soldats britanniques à désertre pour rejoindre les rangs de l'armée américaine!

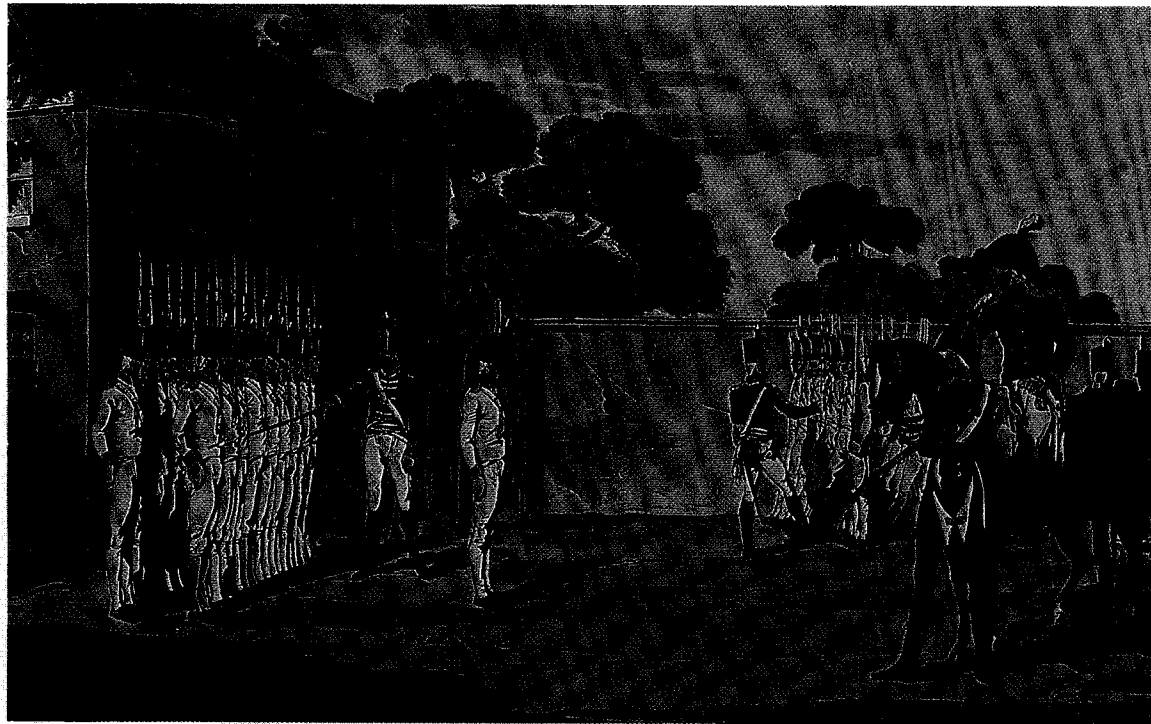
Un soldat a la possibilité de s'engager pour une période limitée, ou pour la vie, ce dernier cas étant le plus fréquent jusqu'au milieu du XIX^e siècle. À partir de 1847, on recrute pour une durée de 12 ans, période ramenée à 10 ans en 1867.

Fantassins à l'exercice, vers 1807. J. Atkinson. Gravure.

Anne S. K. Brown Military Collection, Brown University, Providence.

Au régiment

Aussitôt engagées, les recrues sont rassemblées au dépôt du régiment et soumises à un examen médical auquel il leur est impossible d'échouer, à moins d'être gravement mal en point, puis chacune se voit assigner une place dans la caserne. Habillé et équipé, le nouveau soldat commence immédiatement l'apprentissage de la marche et du maniement du fusil. Son engagement formel a lieu peu après, devant un magistrat qui l'avise de ses obligations dans l'armée selon la loi. Il reçoit alors sa prime d'engagement, qui disparaît instantanément, car, selon la coutume, il doit « payer la traite » à ses nouveaux camarades. Il s'aperçoit ensuite assez rapidement qu'il doit se procurer, à ses frais, divers petits objets et défrayer le coût de menus services, comme, par exemple, la lessive. Il ne tarde pas non plus à découvrir que dans l'armée il n'y a que deux grandeurs d'uniforme, de taille trop grande ou trop petite, de sorte qu'il doit également acheter les services du soldat-tailleur de la compagnie, le seul apte à faire les ajustements adéquats.



La solde

De 1660 à 1783, la paye du simple soldat est de 8 deniers par jour, ce qui correspond, en monnaie britannique, à un montant annuel de 12 livres 3 sols et 4 deniers. Cependant, après les déductions pour la nourriture, l'habillement et une foule d'autres petites choses, il ne lui reste que 2 livres 8 sols par année, soit

l'équivalent de quelques sous par jour. La solde est portée à un sol et un denier par jour à la fin du XVIII^e siècle, pour atteindre 18 livres et 5 sols par année. De 1797 à 1867, elle reste la même, à un sol par jour, puis elle augmente de 2 deniers en 1867, avant les déductions, bien entendu, de sorte que le soldat n'est guère plus riche qu'un siècle auparavant. La solde des cavaliers, des artilleurs, des vétérans, des caporaux et autres est légèrement plus élevée. Mais, dans l'ensemble, il s'agit d'un revenu dérisoire et, si le soldat a une famille à faire vivre, c'est la misère noire. Pour s'en convaincre, il suffit de savoir qu'en 1838, une livre de beurre vaut 10 deniers aux casernes de Laprairie!

La traversée

Habituellement, en vertu du système de rotation des garnisons, chaque régiment tente de recruter le plus d'hommes possible pendant son séjour en Grande-Bretagne ou en Irlande, puis il plie bagage et se dirige vers un port d'embarquement d'où il rejoindra son lieu d'assignation outre-mer.

Le voyage n'est pas de tout confort dans les navires affectés au transport des troupes. Les soldats sont entassés sous les ponts, où ils tentent de dormir à six dans une couchette prévue pour quatre. Si le pont est bas, il leur est impossible de se tenir debout, ou assis sur



Embarquement des troupes, vers 1820.

Anne S. K. Brown Military Collection, Brown University, Providence.

leur couchette. Si le plafond est plus haut, on aménage des hamacs au-dessus de leurs têtes. Leur ration est réduite d'un tiers, car on estime qu'étant moins actifs ils ont moins de besoins alimentaires. L'air frais est rare même si, par beau temps, on laisse les écoutilles ouvertes. C'est alors l'occasion d'aérer la literie sur le pont, où, d'ailleurs, les soldats montent souvent

pour faire de l'exercice. Par contre, si le temps se gâte et que le navire est sérieusement secoué, tout le monde est relégué sous les ponts et les ouvertures d'aération sont fermées. Les soldats se retrouvent alors dans un air confiné, entassés les uns sur les autres dans des conditions sanitaires laissant à désirer, d'autant plus que nombre d'entre eux souffrent du mal de mer. Les risques d'épidémie sont donc proportionnels à la durée du mauvais temps.

Il va de soi que les officiers et leurs familles vivent moins à l'étroit que les simples soldats, mais ils sont néanmoins plusieurs à partager la même cabine étroite. Au temps de la voile, le voyage vers l'Amérique du Nord se fait en deux ou trois mois, et davantage si les vents se montrent particulièrement contraires. L'utilisation de navires à vapeur pour le transport des troupes à partir des années 1850, à défaut d'augmenter le confort, écourte sensiblement la durée des traversées.

Le casernement

Les soldats britanniques en garnison au Canada logent pour la plupart dans des casernes. À Québec, par exemple, après la Conquête, on transforme le collège des Jésuites en caserne d'infanterie, tandis que l'artillerie et le Génie emménagent dans les « Nouvelles casernes » des Français, qui deviennent, au fil



Les épouses des soldats

des années, le Parc de l'Artillerie. Craignant que les soldats ne soient encouragés à désertier et que leur discipline ne se relâche s'ils logent chez les habitants, les autorités britanniques évitent le plus possible de recourir à cette pratique, plus coutumière sous le Régime français. D'ailleurs, elle compromet généralement les bonnes relations avec la population, tant d'origine française – dont l'accueil aurait été certainement glacial –, que d'origine anglaise – depuis toujours farouchement opposée au cantonnement des soldats chez les civils. C'est pourquoi, dès que le Canada passe à la Grande-Bretagne, le gouverneur Murray déclare que le casernement est la seule façon « d'assurer la discipline et le maintien des troupes⁷⁴ ».

Les soldats britanniques au Canada vivent donc en vase clos. Ils forment un genre de société en soi car leur casernement diffère de celui des Français sur un point majeur : les femmes et les enfants des militaires sont admis, bien qu'en nombre restreint.

L'adieu au soldat, vers 1810. Lorsque les soldats d'un régiment britannique étaient affectés à une autre garnison, leur femme et leurs enfants, dans la majorité des cas, se retrouvaient abandonnés, sans aucune ressource.

Anne S. K. Brown Military Collection, Brown University, Providence.



À la fin du XVII^e siècle, les femmes peuvent accompagner les soldats outre-mer à raison de trois par compagnie, nombre qui s'élève à six durant le XVIII^e siècle. Elles sont transportées aux frais de l'armée et ont droit à leur ration car les autorités les jugent utiles pour lessiver, cuisiner et coudre. Certaines s'improvisent infirmières avant la lettre.

Bien entendu, un nombre beaucoup plus considérable de femmes vivent dans l'entourage de chaque régiment en garnison dans les îles britanniques, mais leur situation est précaire. La veille de l'embarquement des régiments pour un autre pays, les femmes de soldats se rassemblent pour une loterie où elles jouent leur sort. On place dans un chapeau une quantité de billets équivalant au nombre de femmes présentes. La plupart de ces billets portent la mention « Not to go » – ne partira pas – et le nombre prescrit, soit trois ou six par compagnie, selon l'époque, « To go » – partira. Seules les femmes qui tirent un billet « To go » sont autorisées à embarquer avec leurs enfants et à accompagner leur mari vers sa nouvelle destination.

Les autres restent sur le quai, avec leurs enfants, privées de ressources... Comme il est presque certain que ces familles ainsi séparées ne se reverront jamais, bon nombre d'épouses délaissées attendent tout bonnement l'arrivée d'un autre régiment afin de trouver un nouveau mari... Toutefois, cette solution engendre aussi des cas pathétiques, tel celui de cette Rachel Heap qui, croyant son mari décédé, se remarie à Halifax en 1802 et donne le jour à trois enfants quand, ô surprise ! son époux « mort » resurgit. D'autres femmes, le cœur brisé, tentent de retourner dans leur famille, qui ne les accueille pas toujours, car on les considère souvent comme déshonorées pour avoir suivi des soldats. Certaines sombrent dans l'alcoolisme et la prostitution. Il y a même des cas de suicide, tant du côté des femmes que de certains soldats qui ne peuvent supporter l'idée de ne jamais revoir l'être aimé.

Celles qui parviennent à suivre les soldats doivent posséder un tempérament très



vaillant, car il leur faut travailler dur pour arriver à survivre dans des conditions à peine concevables de nos jours. Et pourtant, nombre d'entre elles préfèrent cette existence à celle, encore plus épouvantable, des plus démunis de la société civile d'alors. Après d'un régiment, elles connaissent une vie certes difficile, mais trouvent aussi une certaine gaieté, de l'amusement et une vie sociale, bref une sorte de « famille élargie » souvent plus chaleureuse que tout ce qu'elles ont connu auparavant. Sans parler de l'amour, bien entendu.

Le mariage à la militaire

Lorsqu'une liaison devient suffisamment sérieuse, on pratique un genre de mariage surnommé « Leaping over the sword » – « le saut par-dessus l'épée ». Selon cette coutume militaire très ancienne, la compagnie se rassemble autour d'une épée posée sur le sol, devant laquelle se tient le couple de fiancés, main dans la main. Un caporal ou un sergent, faisant office de pasteur, leur dit : « Saute vaurien, saute putain, et vous serez mariés pour toujours⁷⁵ ». L'heureux couple saute alors par-dessus l'épée, main dans la main, au son du tambour. À partir de ce moment, on les considère comme mari et femme. Cet événement est parfois suivi du « Hoisting », un genre de cérémonie d'enterrement de vie de garçon qui se termine par une petite parade au cours de laquelle le nouveau marié est porté par deux camarades, précédés d'un tambour et d'un fifre qui jouent « The Cuckold's March⁷⁶ » – autrement dit la marche du cocu !

En principe, tout soldat doit demander une permission pour se marier officiellement. En fait, très peu d'entre eux l'obtiennent, car les autorités considèrent défavorablement le mariage chez les soldats. C'est seulement à partir des années 1830 qu'elles établissent le lien entre le faible taux de désertion des soldats mariés et l'influence stabilisatrice de leurs épouses. Mais, même en 1863, à la suite de réformes sociales amorcées dans l'armée au milieu du XIX^e siècle, seulement 8% des soldats postés outre-mer sont officiellement mariés. Compte tenu des difficultés

qu'entraîne l'état matrimonial, il semble que la grande majorité des soldats préfère le célibat.

Le logement

Le casernement de l'armée britannique au Canada n'a rien de bien luxueux. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, la règle consiste à entasser le plus de personnes possible dans l'espace disponible. À compter de 1845, cependant, on détermine un espace minimal pour chaque soldat, mais il faut attendre encore une quinzaine d'années avant que cette mesure ne soit appliquée, car il devient nécessaire de construire de nouvelles casernes.

L'intérieur d'une caserne ressemble à un grand dortoir aux murs blanchis et aux planchers en bois. Chaque chambre peut habituellement contenir toute une compagnie de soldats, soit entre 50 et 100 hommes; les lits sont alignés sur les côtés, tandis que le centre est occupé par les tables et les bancs nécessaires aux repas. Des tablettes sont fixées aux murs au-dessus des lits pour poser le havresac et la coiffure du soldat. L'uniforme et la buffleterie sont suspendus à des crochets de bois. Le fusil est habituellement placé près du lit, parfois dans un râtelier. Au Québec et en Ontario, la chambre est équipée d'un poêle en fonte pour parer aux rigueurs de l'hiver; dans les provinces maritimes, considérées comme

Intérieur de la caserne des soldats à St. Andrews, Nouveau-Brunswick, vers 1853. J. C. Clarke. Aquarelle. Archives nationales du Canada, C8404.



plus tempérées, l'âtre demeure la principale source de chaleur jusqu'aux années 1840, époque où l'on adopte aussi les poêles. Un unique seau sert tantôt d'urinoir, tantôt de récipient pour les ablutions, ce qui provoque de nombreuses infections des yeux. À partir de 1840, les autorités commencent donc à fournir aux soldats des bassins pour se laver.

Jusqu'en 1824, le lit, en bois, est conçu pour deux soldats. Parfois, on aménage aussi des lits doubles superposés. Puis, le lit simple fait son apparition ; il est en fer et se plie, ce qui libère de l'espace. Au Canada, cependant, on met une trentaine d'années à l'adopter, car on continue souvent à utiliser le bois que l'on peut trouver aisément sur place. Chaque lit est pourvu d'une pailleasse, d'un oreiller, de deux draps, de deux couvertures et d'un petit tapis tressé, habituellement de couleur verte.

Les femmes et les enfants des soldats mariés vivent à la caserne, dans une promiscuité presque totale. Les règlements ne leur accordent aucun droit ; dès lors, chacun se débrouille comme il le peut. Les couples mariés occupent généralement les coins de la pièce et tendent une couverture ou des draps sur des ficelles en guise de cloison pour s'assurer un peu d'intimité, privilège qui peut leur être retiré à tout moment. Quant aux enfants, ils s'improvisent une place pour dormir, occupant souvent celle d'un soldat montant la garde. Cet état de choses se maintient jusqu'en 1856, année où l'armée consent enfin à fournir des lits et de la literie aux enfants vivant dans les casernes⁷⁷.

Les soldats mariés obtiennent parfois la permission de loger en ville, où ils ne peuvent évidemment prétendre à rien d'autre qu'à une sordide mesure, mais au moins y jouissent-ils de leur intimité. À partir de 1848, l'armée alloue quelques sous par jour pour payer ces loyers et, à la même époque, elle commence à aménager dans les casernes des chambres de dimensions modestes, pouvant abriter deux ou trois familles. Au Canada, la première caserne disposant d'une petite chambre par famille de soldat est érigée à Halifax en 1868 ; c'est l'ancêtre des familiers « P.M.Q. » de nos bases militaires, qu'on appelait « Pavillon » à l'origine et non « Private Married Quarters ».

La nourriture

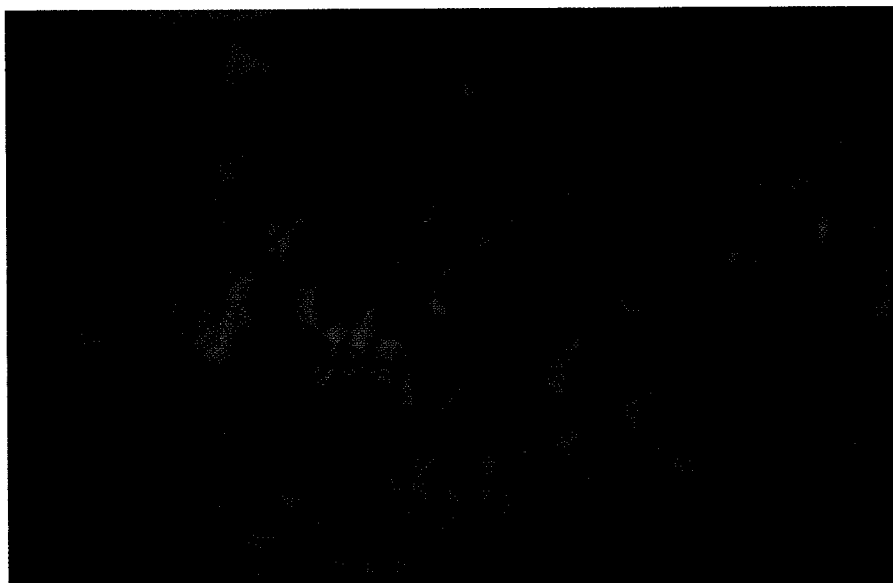
En Amérique du Nord, la ration quotidienne du soldat britannique est habituellement d'une livre (489 g) de pain ou de farine et d'une livre de viande de bœuf ou d'une demi-livre (244 g) de lard salé, avec un peu de beurre et de fromage. Cela représente entre 2 600 et 3 200 calories, nourriture suffisante pour un effort modéré. Pour varier un peu le menu, les soldats ajoutent à leurs frais des « groceries », thé, café, sucre et légumes. Au Canada, surtout en dehors des grands centres urbains, certains tirent parti de la nature généreuse du pays et s'adonnent au jardinage ou à la pêche pour améliorer leur ordinaire. Il faut également mentionner la consommation de boissons ; par exemple, chaque homme a droit à une ration quotidienne de bière. Tous ces facteurs impondérables font qu'il est impossible de calculer avec précision la valeur nutritive de la nourriture consommée par les soldats britanniques au Canada. Généralement, ils semblent avoir été relativement bien nourris. Les femmes dont le mariage est reconnu officiellement et leurs enfants de moins de 14 ans ont droit à une demi-ration.

La manière d'apprêter cette nourriture n'a rien de gastronomique. Jusqu'aux années 1860, la seule façon ou presque de cuisiner consiste à faire bouillir les aliments dans de grandes casseroles, installées dans les chambres ou dans la cuisine de la caserne. Il s'agit donc d'un régime monotone de soupes et de bouillis. Le thé et le café se préparent dans ces mêmes marmites. Il n'y a que deux repas par jour : le premier se prend à sept heures trente du matin et le second à midi et demi, de sorte qu'en principe les habitants de la caserne ne mangent rien pendant 19 heures d'affilée.

L'horaire quotidien

L'horaire quotidien du soldat est difficile à reconstituer, l'information conservée à ce sujet étant fragmentaire. En règle générale, le signal du réveil est donné vers cinq heures, suivi de l'appel, quinze minutes plus tard ;





puis viennent la toilette des hommes et le nettoyage de la caserne en vue de l'inspection, qui a lieu une heure après l'appel. On procède alors aux manœuvres qui durent jusqu'au moment où l'appel du déjeuner se fait entendre, à sept heures trente. Après le premier repas, tout est rangé en vue d'une nouvelle inspection de la caserne.

Ensuite, chacun s'affaire aux diverses occupations qui lui sont assignées pour la journée; certains relèvent les sentinelles, d'autres accomplissent des corvées d'entretien; quelques escouades faisant office de « police militaire » patrouillent les endroits fréquentés par les soldats, spécialement les tavernes, et d'autres enfin consacrent ces heures au maniement des armes. Vers midi et demi, on se rend à l'appel du dîner, suivi du rangement et d'une nouvelle inspection de la caserne, vers deux heures de l'après-midi, après laquelle, à moins d'être en devoir, il semble que le soldat soit libre jusqu'au « Tattoo », ou couvre-feu, qui sonne à vingt heures en hiver et à vingt et une heures en été. Les détails du service peuvent varier considérablement selon le lieu et l'époque, mais le soldat britannique est toujours surveillé de près et soumis à une discipline de fer, probablement la plus rigoureuse parmi toutes les armées d'Europe occidentale.

Femmes et enfants se joignant à la marche des troupes britanniques, vers 1811. T. Rowlandson. Gravure.

Anne S. K. Brown Military Collection, Brown University, Providence.

La boisson et les filles

Pour bon nombre de soldats, le seul moyen d'échapper à cette vie implacablement réglée et encadrée est la boisson. Ils consomment notamment des quantités presque incroyables d'un rhum de mauvaise qualité mais fortement alcoolisé⁷⁸. Les tavernes des villes où logent des garnisons – la ville de Québec en compte jusqu'à 500 en 1830 – sont fréquentées essentiellement par des soldats et des marins. En outre, des cabarets ambulants suivent les régiments qui partent en campagne.

À partir de la fin du XVIII^e siècle, dans le but d'endiguer quelque peu le problème de l'alcoolisme, l'armée favorise la création de « cantines régimentaires » qui ne sont autre chose que des débits de boisson servant à assouvir la soif insatiable des soldats dans les casernes. Au cours des années 1830, leurs règlements deviennent plus sévères; on ne doit désormais servir la boisson qu'entre midi et le couvre-feu, et jamais à des soldats ivres,



ni à des femmes ou des enfants, ce qui en dit long sur les pratiques qui avaient cours jusque-là. Il en coûte peu pour s'enivrer : en 1842, aux casernes de Laprairie, le verre de bière et de rhum se vendent au même prix, soit un sou et demi. Pour encourager la consommation de la bière, moins enivrante, on ordonne la hausse du prix de l'alcool. Mais, en 1848, devant le peu de succès de cette mesure, on interdit purement et simplement la vente d'alcools forts dans les cantines. Cependant, cette prohibition ne changera manifestement pas grand-chose puisque l'alcoolisme demeure l'un des problèmes majeurs de l'armée.

Environ neuf soldats britanniques sur dix sont de jeunes célibataires. Nul doute que bon nombre d'entre eux recherchent la fréquentation de femmes pouvant leur procurer des unions faciles, rapides et sans contraintes. Partout à travers l'Empire britannique, des prostituées hantent donc les tavernes fréquentées par les soldats et les marins. Nombreuses sont alors celles, au Canada, qui pratiquent « le plus vieux métier du monde ». Au début du XIX^e siècle, on estime leur nombre à 500 ou 600 pour la seule ville de Québec. Il y en a probablement davantage à Halifax où se trouve une grande base navale, outre une importante garnison. En conséquence, les maladies vénériennes sont un des fléaux de l'armée.

Entre 1837 et 1847, plus de 25% de tous les soldats admis dans les hôpitaux militaires souffrent de maladies sexuellement transmissibles. Douze ans plus tard, cette proportion atteint 42%. À ce stade, on peut parler d'une véritable épidémie. Tout en composant avec

les arguments moralistes de l'époque victorienne, les médecins militaires combattent ces maladies par des mesures pragmatiques : inspections des prostituées dans les villes de garnison et traitements préventifs. Ils récoltent de bons résultats puisque le taux baisse à 29% en 1864 et à 20% trois ans plus tard. D'autre part, l'armée s'aperçoit que la meilleure façon d'éviter de telles épidémies, ainsi que plusieurs autres problèmes, est de faciliter les mariages en fournissant un cadre de vie approprié aux soldats.

Les divertissements

La boisson et les prostituées ne sont cependant pas, loin s'en faut, les seuls loisirs de la garnison ! Outre les jeux de cartes et de dés, passe-temps qu'on retrouve dans toutes les armées, les soldats britanniques possèdent leur répertoire de chansons, et certains jouent même d'un instrument de musique. Au XIX^e siècle, il n'est pas uniquement question de chansons à boire, car on voit des militaires prendre part à des concerts et à des pièces de théâtre dont les profits vont à des œuvres charitables. Les organisateurs de ces événements sont surtout des officiers, mais des sous-officiers et des soldats y participent également. Un exemple parmi bien d'autres :

en 1835 à Québec, les soldats du 79^e régiment présentent une comédie comportant des danses écossaises exécutées au son des cornemuses, dont les profits sont versés aux veuves et aux orphelins du régiment.

À partir de 1840, les autorités militaires tentent d'encourager la lecture en

Les soldats fréquentent régulièrement les cabarets.

T. Rowlandson. Gravure, vers 1805.

Anne S. K. Brown Military Collection, Brown University, Providence.



instaurant des bibliothèques et des salles de lecture dans les casernes, espérant ainsi détourner les soldats des tavernes. Cette mesure ne connaît qu'un succès mitigé, car environ 60% des soldats sont analphabètes. À compter de 1849, on établit donc des écoles pour leur apprendre à lire. Mais un autre facteur développe la pratique de la lecture dans l'armée : le mouvement de renouveau religieux qui commence à se manifester dès les années 1820, particulièrement parmi les classes populaires de la société. Dans certains régiments, des groupes de lecture de la Bible et du catéchisme se forment. Il n'en reste pas moins que les livres et les sermons ne semblent pas avoir passionné la majorité des soldats qui, de toute évidence, préférèrent aller prendre un verre avec les copains et rencontrer les copines...

Punitions et châtiments

Dans l'armée britannique, le moindre écart de conduite est impitoyablement puni après le jugement sommaire et sans appel d'une cour martiale régimentaire. Même les délits mineurs sont punis d'une façon « cruelle et barbare », sans égale en Europe occidentale : il s'agit d'inspirer la terreur en faisant des exemples. « Il se passait peu de samedis, nous dit Aubert de Gaspé, que ceux qui fréquentaient le marché de la haute-ville de Québec ne fussent attristés des cris de douleur sortant de la cour des casernes ». Des soldats subissent fréquemment le fouet, instrument de punition par excellence, surnommé « Cat of Nine Tails », le chat à neuf queues. Tout délit mineur peut entraîner ce châtimement. Pendant les années 1810 et 1811, au fort George, dans le Haut-Canada, on mentionne des peines de 75 coups pour la perte d'une chemise, de 100 coups pour celle d'un rasoir et de 295 coups pour être sorti sans permission de la caserne. Le délit le plus courant est l'ivresse, qui peut valoir 100 ou 150 coups de fouet à celui qui s'en rend coupable.

La sentence est exécutée devant le régiment au complet. Nu jusqu'à la taille, le soldat est attaché par les poignets. Derrière lui se trouve un tambour, chargé d'administrer la punition.



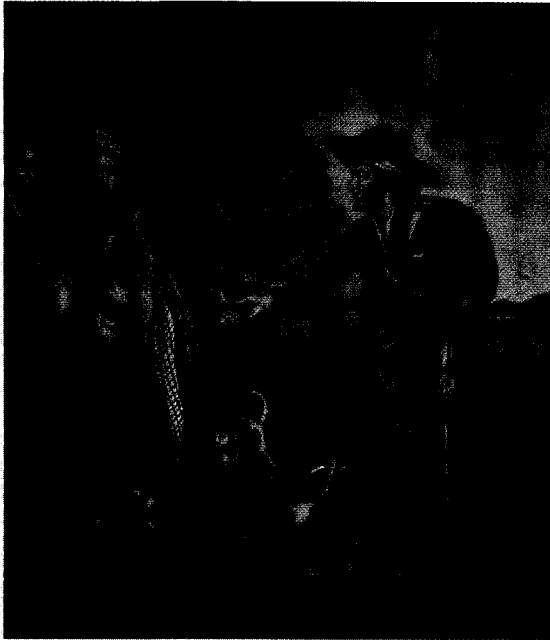
Flagellation d'un soldat avec le fouet à neuf lanières, vers 1820.

Anne S. K. Brown Military Collection, Brown University, Providence.

Le tambour-major se tient derrière lui, pour le frapper d'un coup de canne s'il ne fouette pas assez vigoureusement. Après 25 coups, un autre tambour prend la relève et ainsi de suite, jusqu'au nombre fixé. Au cinquantième coup, le dos prend un horrible aspect de gélatine sanglante et au centième, le sang coule librement. Lorsque le supplicié perd connaissance, on le ranime en lui lançant un seau d'eau. Le spectacle est si éprouvant que les jeunes militaires s'évanouissent parfois lorsqu'ils en sont témoins pour la première fois.

Selon Philippe Aubert de Gaspé, qui s'entretient souvent avec des officiers de l'armée britannique au sujet de l'usage du fouet, « ils s'accordaient tous à dire que 25 à 30 mauvais sujets dans chaque régiment étaient les seuls qui reçussent cette cruelle punition. La plupart, disaient-ils, deviennent insensibles à la douleur à la suite des fréquentes flagellations. Leur chair s'endurcit si bien que le martinet ne frappe que sur une peau sèche comme du parchemin collé sur les os. Ils ajoutaient aussi que les juges des cours martiales évitaient autant que possible d'infliger la punition du fouet à ceux qui ne l'avaient jamais subie, parce que, après l'avoir endurée une seule fois, ils devenaient ensuite des sujets incorrigibles⁷⁹ ». Ce châtimement inhumain, dont l'abolition est réclamée dès la fin du XVIII^e siècle, se maintient pendant une





Un vétéran invalide réduit à la mendicité. Gravure datée de 1795.

Anne S. K. Brown Military Collection, Brown University, Providence.

bonne partie du siècle suivant. Le nombre de coups est limité à mille (!) en 1813 et à 200 en 1833, puis on restreint son application aux seuls mauvais sujets récidivistes à partir de 1859, époque où l'on n'y a plus guère recours. La peine du fouet n'est toutefois abolie officiellement qu'en 1881.

Les miliciens, les volontaires et les soldats des régiments « provinciaux » levés dans une colonie, tels les Volontaires royaux canadiens ou les Voltigeurs canadiens, ne sont pas passibles de cette punition extrême. En revanche, elle concerne les soldats des régiments coloniaux levés sous autorité du Parlement britannique et inscrits au registre de l'armée régulière, comme, par exemple, les régiments de Fencibles ou le Royal Canadian Rifle Regiment.

Les autres punitions infligées aux soldats britanniques ainsi qu'à ceux des troupes coloniales sont plus conformes aux châtiments militaires en usage dans les autres

armées de l'époque : le cachot, les travaux forcés, le marquage au fer rouge, les « baguettes » et, peine ultime, le peloton d'exécution.

Les mutineries et les désertions

La dureté de ces traitements aurait bien pu provoquer, semble-t-il, de fréquentes mutineries. Or, il n'en est rien. Les soulèvements contre l'autorité militaire au sein des troupes britanniques au Canada semblent avoir été, en règle générale, peu nombreux, et avoir eu d'autres causes que les rigueurs disciplinaires. Ils auraient été le fait de quelques soldats isolés. Par exemple, une lettre datée de septembre 1763 rapporte qu'il y a eu à Québec « une mutinerie de la garnison le 18 de ce mois, fomentée entièrement par de simples soldats⁸⁰ » qui protestent contre des déductions excessives faites à leur solde. Trente ans plus tard, un complot de mutinerie est découvert au 7^e régiment en garnison à Québec. On fusille le meneur et on condamne deux autres soldats à 700 et 400 coups de fouet.

Si les mutineries ne sont pas monnaie courante, il n'en va pas de même pour les désertions. Avant les années 1830, le nombre de soldats britanniques qui fuient l'armée régulière au Canada reste relativement peu élevé, il concerne alors environ 5% des effectifs. En 1833, toutefois, ce taux bondit à plus de 12% et demeure élevé jusqu'en 1837, date à laquelle il fléchit en raison des rébellions. À partir de 1848, il grimpe pour atteindre 18% en 1854, à la nouvelle de la guerre de Crimée, et franchir un sommet de plus de 28% en 1857, au moment de la révolte en Inde. Par la suite, le nombre de déserteurs diminue pour remonter à plus de 8% en 1864, lorsque les Américains offrent des sommes généreuses à ceux qui s'enrôlent dans l'armée de l'Union.



Ces chiffres sont directement liés à l'amélioration notable des routes et des chemins de fer entre le Bas-Canada, le Haut-Canada et les États-Unis durant le deuxième tiers du XIX^e siècle. Dans les colonies de l'Atlantique, plus isolées, les désertions sont beaucoup moins fréquentes. Au Canada central, le problème est aigu et il ne sera jamais vraiment enrayé malgré les mesures prises pour mieux garder les frontières. Dès que parvient une nouvelle sensationnelle, comme la ruée vers l'or en Californie, ou que surgit la crainte d'être mobilisé pour combattre en Crimée, ou pis, en Inde, c'est l'exode. Que peuvent faire les autorités en 1857, quand 955 des 3 300 soldats désertent, ou durant l'année 1864 quand 831 des 9 900 hommes en garnison prennent la clé des champs? Pas grand-chose, en vérité. À Londres, durant les années 1860, on en arrive à penser qu'il vaut mieux ne pas envoyer trop de troupes au Canada, de crainte de les voir grossir les rangs américains...

La démobilisation et la retraite

Avant le milieu du XIX^e siècle, la plupart des soldats quittent le service quand leur unité est dissoute, habituellement au lendemain d'une guerre. Si le régiment démobilisé se trouve au Canada, on leur offre généralement des terres pour encourager leur établissement dans la colonie. Il semble qu'on permette à ceux qui le désirent de rentrer au Royaume-Uni, même si ce droit n'est accordé inconditionnellement qu'en 1867. Les soldats estropiés peuvent prétendre à une petite pension d'invalidité du Royal Hospital. Il n'est pas rare, cependant, de voir de vieux soldats aveugles ou amputés d'un membre mendier dans les rues. Quant à ceux qui sont démobilisés sans être invalides, ils peuvent demander une pension qui, lorsqu'elle leur est accordée, est évidemment dérisoire.

LES OFFICIERS

Origine des officiers

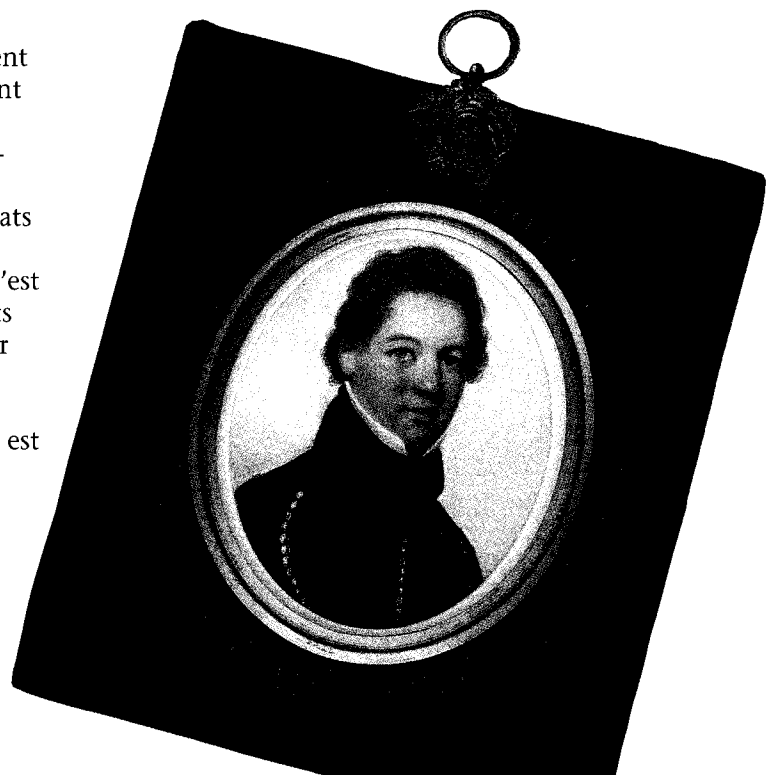
On a souvent affirmé qu'un gouffre social séparait les officiers de l'armée britannique de leurs soldats. C'est bien le cas, mais il faut garder à l'esprit qu'il en était alors de même dans la plupart des armées. En définitive, les conditions de vie au sein d'une armée reflètent toujours celles de la société dont elle est issue.

Les officiers britanniques sont recrutés parmi les quatre peuples qui composent le Royaume-Uni. Pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle, environ 40% sont d'origine anglaise et galloise, 30% d'origine irlandaise et 25% d'origine écossaise. Les officiers natifs des colonies, surtout de celles de l'Amérique du Nord et des Antilles, et ceux d'origine étrangère, c'est-à-dire suisse et allemande, ne comptent que pour 5%. Du point de vue du statut social, seulement 15% proviennent de la noblesse, mais ce sont les plus importants, car ils exercent une influence politique considérable; enfin, 15% des officiers sont militaires de père en fils. La majorité, soit quelque 65%, sont issus de familles de la petite noblesse, du clergé et de la bourgeoisie

Officier du 60^e régiment de carabiniers, vers 1817.

Miniature. A. Dickinson.

Musée du Québec.



plus ou moins aisée, où la carrière militaire est considérée comme très honorable. Cependant, ces familles ne possèdent habituellement ni la naissance, ni la fortune, ni l'influence nécessaires pour permettre à leurs membres d'obtenir des promotions rapides, de sorte que les officiers issus de ces milieux doivent vivre selon leurs moyens et fournir de nombreuses années de service avant de monter en grade. Finalement, environ 5% des officiers sont de simples soldats qui, avec de la chance et des qualités exceptionnelles, sont promus enseignes.

Les promotions et la formation

Les officiers britanniques ont la possibilité d'accéder à un rang supérieur par l'ancienneté ou par l'achat du grade. En temps de guerre, on émet de nombreux brevets sans qu'il soit nécessaire de les acheter, et le taux élevé de mortalité dans ce groupe entraîne des promotions rapides parmi les survivants. Durant les longues périodes de paix, au contraire, il faut se rabattre sur la promotion par l'ancienneté, ou par l'achat, pour ceux qui peuvent se le permettre. Cette manière d'obtenir du galon est sévèrement critiquée au XIX^e siècle, avant d'être définitivement abolie en 1871. Selon ce système, l'officier issu d'une famille qui en a les moyens peut acheter son grade. On relate même le cas d'un capitaine sans ressources pécuniaires, ayant cumulé 47

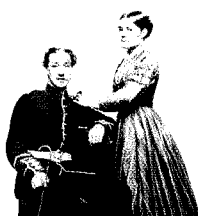
ans de service et participé à la bataille de Waterloo, se retrouvant sous les ordres d'un jeune et riche lieutenant-colonel qui n'était qu'un bambin de deux ans au moment de la célèbre bataille! Vers 1840, le brevet de lieutenant-colonel coûte approximativement £ 7 000 – ce qui représente une petite fortune pour l'époque. La majorité des officiers ne peut évidemment déboursier une telle somme, de sorte que la promotion par l'ancienneté est leur seule issue.

Au XVIII^e siècle, dans l'infanterie et la cavalerie, la formation académique est pratiquement inexistante. Le métier s'apprend au régiment, au contact d'officiers expérimentés, système qui produit, dans l'ensemble, un corps d'officiers étonnamment compétents⁸¹. Cependant, le besoin de créer un collège militaire se fait de plus en plus sentir durant les guerres napoléoniennes et, en 1802, le Royal Military College ouvre ses portes à Great Marlow, pour déménager à Sandhurst dix ans plus tard. Édouard-Alphonse d'Irumberry de Salaberry semble avoir été le premier cadet canadien à y être admis, en 1807. Fait à noter, les officiers d'artillerie et du Génie ne peuvent acheter leurs brevets et doivent fréquenter la Royal Military Academy de Woolwich, fondée en 1741, pour acquérir une formation technique et scientifique approfondie. Il n'y a au Canada aucune académie décernant le brevet d'officier dans l'armée régulière entre 1760 et 1876.

Étant donné que le séjour de leur régiment au Canada est provisoire, les officiers britanniques, tout comme leurs soldats, ne forment guère de liens durables avec la population coloniale. Sauf exception, ils habitent les casernes aménagées à leur intention, leurs valets, les « batmen », sont des soldats, et, en règle générale, leur régiment est toute leur société. Il s'agit essentiellement d'un groupe de célibataires, car seulement le quart d'entre eux environ se marient, presque toujours avec des femmes britanniques de leur entourage. Les colonels des régiments ont d'ailleurs pour consigne de veiller discrètement à ce que les jeunes officiers ne se laissent pas entraîner dans des liaisons inconsidérées. Il leur est tacitement interdit

Examen pour l'obtention du poste de major par intérim, à Montréal, en 1866. F. G. Coleridge. Aquarelle.

Archives nationales du Canada, C102547.





d'épouser une femme des colonies. Sauf exception, ceux qui persistent dans cette voie sont sommés de quitter l'armée. Certes, ils fréquentent les familles de l'élite coloniale dans les bals, au théâtre et lors de dîners, mais ces contacts cordiaux doivent demeurer superficiels. À Québec, entre 1760 et 1836, on ne relève qu'une trentaine de mariages entre des officiers de régiments de ligne britanniques et des Canadiennes, presque toutes de souche britannique. Il n'est pas surprenant, dès lors, que plusieurs belles coloniales aient été déçues par ces galants jeunes hommes en uniforme ; c'est même le sujet de duels poétiques publiés dans la presse de Québec⁸².

Le mess

Le centre social des officiers est le « mess ». Ce mot a pour origine la coutume qui se développe, chez les officiers, de partager certains frais afin d'améliorer l'ordinaire des repas – « messing » – qu'ils prennent ensemble. Cette pratique est amenée à se répandre et, dès les années 1760, les commandants sont encouragés à former des mess d'officiers, non seulement pour les avantages matériels qu'ils présentent, mais aussi pour développer chez les gradés l'esprit de corps et le sentiment de vivre « ensemble comme dans une famille⁸³ ». Peu à peu, les mess régimentaires deviennent plus sophistiqués ; ils se dotent d'abord de leur propre vaisselle et verrerie puis, bientôt, d'argenterie, de meubles de luxe, et enfin, de

Le toast « Au roi ! » lors d'un dîner, au mess des officiers, vers 1797. James Gillray. Gravure.

Anne S. K. Brown Military Collection, Brown University, Providence.

leur propre personnel. Les frais sont couverts par un prélèvement sur les appointements de chaque officier, proportionnel à son grade, auquel vient s'ajouter, à partir de 1818, une gratification du souverain.

Au XIX^e siècle, le mess est devenu un endroit très confortable, où l'officier trouve des livres, des journaux, des jeux de société et une bonne cave à vin pour alimenter les discussions avec ses frères d'armes dans une atmosphère chaleureuse. C'est l'équivalent militaire d'un bon club privé. Dans plusieurs garnisons, le mess des officiers n'a rien à envier à la vie sociale locale. C'est probablement le haut lieu d'un certain raffinement dans l'art de vivre et aussi d'une certaine qualité de vie intellectuelle. Bien sûr, la fréquentation du mess comporte des obligations, la première étant évidemment que ses membres se conduisent en gentilshommes. Les premiers règlements apparaissent au début du XIX^e siècle. Ainsi, les membres célibataires doivent habituellement y dîner trois ou quatre fois par semaine, les membres mariés et les gentilshommes civils ayant droit à une invitation hebdomadaire. La visite improvisée d'une femme y cause un véritable scandale. Les dames sont cependant



admises une fois par mois pour un dîner d'apparat donné en leur honneur. Les musiciens du régiment agrémentent habituellement le dîner des invités, ainsi que celui des dames, ce dernier se terminant d'ailleurs par des danses.

Les divertissements

Les officiers britanniques sont généralement férus d'art et de littérature ; certains montent des pièces de théâtre et plusieurs sont de bons acteurs, tel le lieutenant d'artillerie Marlay qui, vers 1830, joue la comédie avec « beaucoup de facilité et d'entrain⁸⁴ ». En outre, quelques-uns sont musiciens. Un soir de 1785, un petit concert est donné au fort Niagara, durant lequel deux officiers jouent « de charmantes ouvertures et symphonies⁸⁵ » au violon, accompagnés des cors, bassons, hautbois et clarinettes de la fanfare du 29^e régiment.

Dans un autre domaine, et si l'on en croit les récits de voyage qu'ils ont rédigés, les officiers manifestent une véritable passion pour la pêche et la chasse. Il peut paraître surprenant qu'ils disposent d'autant de loisirs pour exercer ces sports, mais c'est une excellente façon de les maintenir en forme, de leur faire pratiquer le tir et de leur permettre de se familiariser avec les campagnes et les

bois environnants où ils auront peut-être un jour l'occasion de déployer leurs troupes. Certains s'adonnent à l'aquarelle, reproduisant des paysages et des villes, passe-temps également très utile d'un point de vue stratégique, car ces officiers repèrent ainsi la topographie des lieux.

Parmi les jeux de hasard, les courses de chevaux sont certainement les plus populaires. Elles sont organisées par les officiers, avec le concours des gentilshommes du pays, selon les règles et le cérémonial anglais encore en vigueur.

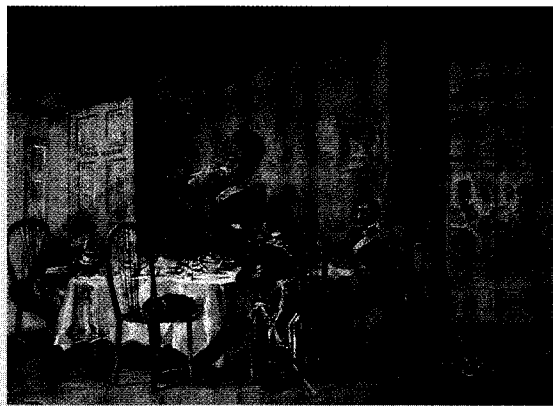
Les devoirs et les honneurs

Tout comme leurs prédécesseurs français, les officiers britanniques supervisent les activités militaires de leurs soldats, participant aux exercices, aux gardes, aux parades et à divers autres devoirs. Ils sont fiers de leurs soldats et de leur régiment, ce qui favorise l'émulation et l'esprit de corps. Il en résulte généralement d'excellentes troupes, bien disciplinées et redoutables au combat par leur ténacité et leur bravoure.

À l'origine, contrairement aux Français, les officiers britanniques ne se voient pas décerner de médailles, comme la croix de Saint-Louis par exemple. Cependant, vers la fin du XVIII^e siècle, on commence à récompenser leur bravoure et à souligner leurs victoires. Parfois, les législatures ou certaines associations accordent aussi des armes d'honneur à des officiers commandants. Au Canada, les premières médailles font leur apparition suite aux batailles de la Guerre de 1812 et sont réservées aux officiers. D'abord éligibles à des médailles de bonne conduite dès 1830, ce n'est qu'en 1847 que les simples soldats auront droit à des médailles de campagne. Depuis ce temps, l'usage d'attribuer des médailles et des décorations militaires, sources de tant de fierté, s'étendit.

Petit-déjeuner au mess des officiers, vers 1840.

Anne S. K. Brown Military Collection, Brown University, Providence.



Chapitre 5



LA DÉMOBILISATION

En 1815, c'est un monde épuisé par plus de vingt ans de conflits qui accueille avec satisfaction la fin des guerres napoléoniennes. Au cours de la longue période de paix qui s'ensuit, tous les États ayant participé à ces affrontements sont soulagés de pouvoir réduire massivement leurs dépenses militaires, dans lesquelles s'engloutit la plus grande part de leur budget. En Grande-Bretagne, la Royal Navy passe de 140 000 à 17 000 hommes. Les effectifs de l'armée sont ramenés à 110 000 hommes, soit le minimum nécessaire pour maintenir les garnisons métropolitaines en Grande-Bretagne et dans les colonies. À l'exception de l'Inde, la plupart des troupes régulières coloniales sont licenciées.

Certains croient, à juste titre, que les habitants de l'Amérique du Nord britannique se désintéresseront des problèmes de la défense, à moins qu'un ou plusieurs régiments canadiens ne soient maintenus en activité. Mais la Grande-Bretagne s'en tient à ses mesures de stricte économie et les applique rigoureusement. Tous les

régiments de Fencibles, ainsi que le 104^e régiment, qui a été levé au Nouveau-Brunswick, sont licenciés entre 1816 et 1817.

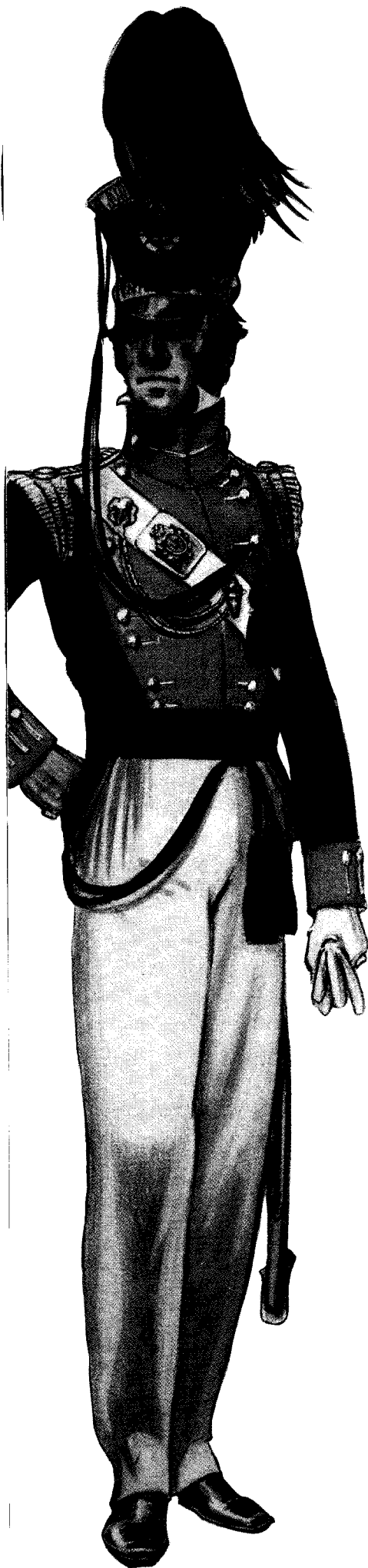
Désormais, tout relèvera des régiments de l'armée britannique métropolitaine envoyés sur place.

La menace américaine

L'armée américaine, quant à elle, est réduite à 10 000 hommes et soumise à une profonde réforme pour devenir une force véritablement professionnelle. De nombreuses causes d'animosité subsistent cependant entre les États-Unis et la Grande-Bretagne et l'éventualité d'une nouvelle guerre n'est pas encore écartée. À Londres, dès la signature de la paix, l'état-major se penche sur le problème de la défense de l'Amérique du Nord britannique.

Déjà, le conflit de 1812 s'était surtout déroulé selon les règles de l'art de la guerre européenne. Au début, les armées se déplaçaient encore sur de grandes distances par les rivières et les lacs, mais, au fil du temps, des mouvements de troupes par voie de terre étaient devenus possibles à certains endroits. De plus, les armées se composaient désormais non seulement de fantassins, mais aussi d'artillerie, de cavalerie, d'un train et de bagages. Par





*Officier du 52^e régiment, 1825.
Reconstitution de Derek FitzJames.
Parcs Canada.*

conséquent, les combats à venir auraient lieu de plus en plus fréquemment en terrain ouvert, comme en Europe, et non plus dans les bois où les Canadiens excellaient.

Or, la guerre à l'européenne avantagerait les Américains. En effet, ils seraient vraisemblablement les premiers à exprimer des velléités d'envahissement en Amérique du Nord britannique pour satisfaire enfin leurs ambitions d'hégémonie, car ni les Canadiens ni les Britanniques n'ont intérêt à les attaquer. L'armée régulière américaine, bien que modeste, peut cependant compter sur une masse énorme de volontaires et de miliciens, plus à l'aise dans une campagne conventionnelle. La garnison britannique, appuyée par les miliciens canadiens, pourrait tenir pendant un certain temps, mais elle finirait probablement par couler sous le nombre. Devant ces perspectives, l'état-major en vient donc à n'entrevoir qu'une seule solution pour sauvegarder l'Amérique du Nord britannique : ériger d'imposantes fortifications.

Les grandes fortifications

La défense d'une bande territoriale allant de l'Atlantique à l'ouest des Grands Lacs entraîne des

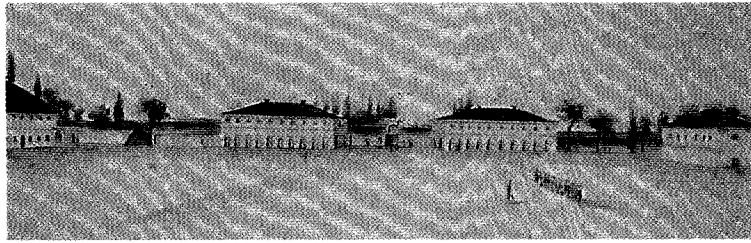
choix difficiles. Que défendre en priorité ? Où situer les grands forts ? Dès les premières propositions, Québec, Kingston et Montréal sont identifiés comme les points stratégiques pour la sauvegarde du pays, qu'il faut tenter de rendre quasi imprenables. Il s'agit donc de construire des citadelles à Québec et à Kingston. Quant à Montréal, des forts situés au sud et une armée en campagne la défendront. On peut améliorer les communications par divers travaux de canalisation sur la rivière Richelieu et dans l'île de Montréal mais, surtout, avec la construction d'écluses sur l'Outaouais et la canalisation de la rivière Rideau. On désire même créer un second lien navigable entre Montréal et Kingston au cas où les Américains prendraient le contrôle du fleuve Saint-Laurent entre ces deux villes. En outre, on prévoit effectuer des travaux secondaires qui consisteront à renforcer presque tous les forts existants et ériger une citadelle dans la péninsule du Niagara, afin que « ses habitants ne croient pas que nous les abandonnions⁸⁶ ».

L'estimation de ce programme ambitieux provoque toutefois une révision à la baisse et on décide de s'en tenir à l'essentiel. Grâce à l'insistance du duc de Wellington, des fonds sont immédiatement mis à la disposition de l'armée et, dès



1819, plusieurs travaux débutent : la construction du fort Lennox, dans l'île aux Noix, et celle d'un autre fort dans l'île Sainte-Hélène, face au port de Montréal, destiné à abriter tous « les magasins et édifices militaires⁸⁷ » de la ville. En mai 1820, la citadelle de Québec est mise en chantier.

Les années passent et, en avril 1825, le duc de Wellington, impatient, envoie une commission militaire au Canada sous le commandement du colonel James Carmichael-Smyth. Elle a pour mandat d'identifier les causes du retard et de recommander les solutions appropriées. De retour en Angleterre après un été et un automne passés en inspections, les commissaires présentent leur rapport. Le fort Lennox et celui de l'île Sainte-Hélène sont quasiment achevés, mais la citadelle de Québec n'est construite qu'au tiers. Enfin, sur la rivière Rideau et à Kingston, tout reste encore à faire. Il faut non seulement compléter le plan de 1819, soutient la commission, mais encore construire une citadelle à Halifax. Il est en effet inadmissible que cette ville, qui constitue le principal port d'attache de la Royal Navy dans l'Atlantique Nord, soit si mal fortifiée. Avec ce rapport à l'appui, le duc de Wellington revient à la charge auprès du gouvernement. Il soutient qu'il faut avoir non pas deux, mais bien trois grandes citadelles, l'une à Halifax,



Intérieur du fort Lennox. J. D. MacDiarmid. Aquarelle, vers 1838.
Royal Ontario Museum, Toronto.

l'autre à Québec et la troisième à Kingston, et, selon lui, le canal Rideau doit être construit coûte que coûte. Bien qu'effrayé, non sans raison, par les frais exorbitants que représentent ces travaux, le gouvernement accepte le plan en 1826.

Des sommes colossales !

La construction de la citadelle de Québec se poursuit alors de plus belle, mais il faudra attendre encore quelques années pour en voir la fin. Achevée en 1831, elle aura entraîné de nombreuses dépenses supplémentaires. Au lieu des £ 70 000 prévues, la facture s'élève à £ 236 000. Les travaux d'édification de la citadelle d'Halifax, quant à eux, débutent en 1828. Cette forteresse est censée représenter £ 116 000 et être achevée en 1834 ; en réalité, sa construction durera 28 ans et coûtera £ 242 000. Enfin, la citadelle de Kingston, nommée fort Henry, commence à s'élever en 1832. Elle épouse la forme d'une vaste redoute et on

prévoit l'érection de cinq autres redoutes semblables autour de la ville. Les travaux sont menés rondement et, en 1837, elle est presque terminée au prix de £ 73 000. Toutefois, la touche finale ne sera donnée qu'en 1848, pour £ 88 000. Le gouvernement britannique juge alors qu'il a suffisamment investi et les autres redoutes ne verront jamais le jour.

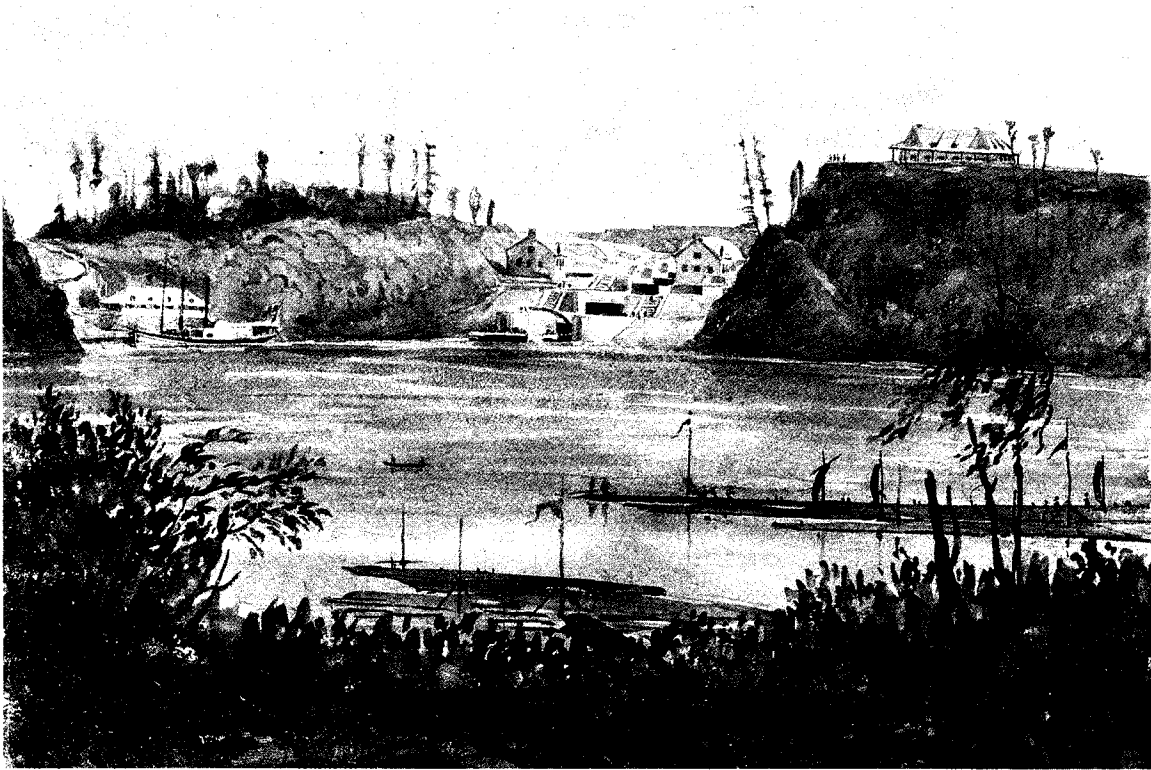
À Québec, et surtout à Halifax, la construction des citadelles soulève des problèmes imprévus, qui exigent des changements considérables par rapport aux plans initiaux et occasionnent de nombreux et coûteux retards. Cependant, c'est probablement la réalisation du canal Rideau qui causera le plus de difficultés aux officiers et soldats du génie. Des écluses sont d'abord aménagées à Carillon, sur l'Outaouais, avant que la construction du canal lui-même ne débute en 1827, tout près de l'actuel parlement fédéral, à Ottawa. L'entreprise se révèle des plus ardues et des centaines d'ouvriers y trouvent la mort, victimes, en particulier, de la malaria, transmise par les moustiques des marais. Des problèmes de toutes sortes accablent le lieutenant-



Entrée du canal Rideau, vers 1838.

P.J. Bainbridge. Aquarelle.

Archives nationales du Canada, C11864.



colonel John By, officier du Corps of Royal Engineers en charge des travaux. Mais il persévère et, en mai 1832, le canal Rideau, comportant 47 écluses en maçonnerie et 52 barrages, est enfin inauguré. Cependant, la question du montant soulève une tempête politique au Parlement britannique, d'autant plus que l'Angleterre traverse alors une dure crise économique. Les prévisions initiales de £ 169 000 ont déjà été revues à la hausse et portées à £ 474 000. Malgré tout, une fois achevé, le canal Rideau revient à plus de un

million de livres sterling ! Somme phénoménale pour l'époque : à titre de comparaison, durant cette même année 1832, le budget total de la Royal Navy est de cinq millions de livres ! Convoqué en Angleterre pour s'expliquer, By parvient à se défendre des accusations portées contre lui, d'autant plus que le duc de Wellington lui a ordonné d'aller de l'avant sans attendre les crédits votés par le Parlement. Il est néanmoins victime des querelles politiques et sa réputation, définitivement

compromise, ne sera jamais rétablie officiellement⁸⁸.

Il reste que la Grande-Bretagne a doté le Canada d'une chaîne de fortifications redoutable, et qui ne manque pas de produire l'effet escompté sur les principaux intéressés : les Américains ! Pour s'emparer de ces forteresses, érigées sur des élévations de terrain, il faudrait mettre en œuvre d'immenses moyens, dont ne dispose pas leur armée. Un militaire de ce pays, en visite à Québec, fortement impressionné par la citadelle de cette ville, déclare que la



seule façon de la prendre d'assaut serait d'y faire descendre des troupes aéroportées par ballons⁸⁹!

Les Grands Lacs, territoire neutre

Ces fortifications sont d'autant plus nécessaires qu'elles constituent désormais la première ligne de défense à l'intérieur du pays, rôle auparavant assuré par les flottilles de navires de guerre sur les Grands Lacs. Or, la Grande-Bretagne et les États-Unis veulent, l'une comme l'autre, éviter toute répétition de la coûteuse course à la construction de navires de l'année 1814. En 1817, le secrétaire d'État américain, Richard Rush, et l'ambassadeur britannique à Washington, Charles Bagot, concluent une entente diplomatique à cette fin. Selon l'entente « Rush-Bagot », chaque pays n'entretiendra plus, dorénavant, qu'un petit navire armé d'un seul canon de 18 livres sur les lacs Champlain et Ontario, et deux navires semblables sur les lacs Érié, Huron et Supérieur. Les bâtiments existants seront désarmés et aucun autre ne sera construit.

Il est entendu en outre que la Royal Navy maintiendra de petites bases navales à l'île aux Noix, à Kingston et à Penetanguishene jusqu'au milieu des années 1830. Si un conflit devait éclater, l'amirauté britannique détacherait des petits navires de l'escadre de l'Atlantique Nord vers les Grands Lacs, en

les faisant passer par les canaux nouvellement construits. En fait, l'entente proclame la neutralité militaire sur les Grands Lacs, ce qui convient très bien aux deux pays.

Malgré quelques accrocs au cours de certaines périodes de tension, l'esprit de l'entente Rush-Bagot fut globalement respecté et

neutre, beaucoup d'hommes sont nécessaires pour défendre l'Amérique du Nord britannique. La Grande-Bretagne entretient un

*Officiers du corps des
Royal Engineers, en 1846.
H. Martens. Gravure.*

Anne S. K. Brown Military Collection,
Brown University, Providence.

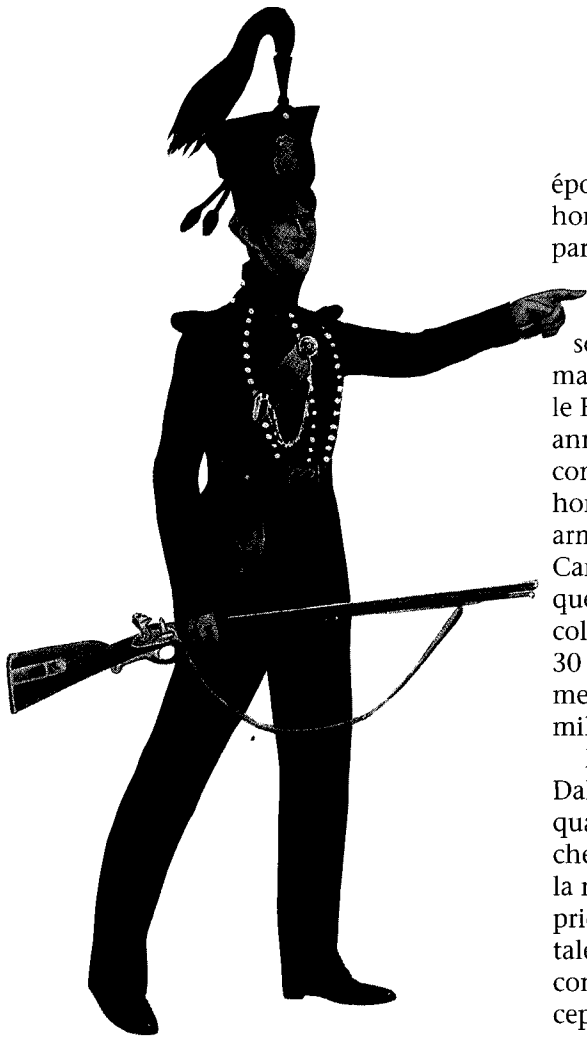


contribua puissamment au maintien de l'harmonie qui règne aujourd'hui encore entre le Canada et les États-Unis.

Néanmoins, l'existence d'imposantes fortifications et le fait que les Grands Lacs soient reconnus territoire

contingent de 3 000 à 3 500 soldats dans le Haut et le Bas-Canada, et de 2 000 à 2 500 dans les colonies maritimes. Toutefois, ce qui est suffisant pour affronter l'armée régulière américaine ne le serait absolument pas face aux hordes de miliciens qui,





Les volontaires du Montreal Rifle Corps adoptèrent l'uniforme du 60^e régiment durant la décennie 1820-1830. Reconstitution de P. W. Reynolds.

Bibliothèque du ministère de la Défense nationale du Canada.

dans l'hypothèse d'un nouveau conflit, déferleraient sur le pays. Nul doute que ces envahisseurs seraient mieux préparés qu'en 1812...

Les théoriciens militaires qui étudient alors les moyens de défense du pays en arrivent tous à la même conclusion : il est essentiel d'avoir une milice nombreuse, bien disposée et bien entraînée. Or, à cette

époque encore, la plupart des hommes susceptibles de faire partie de cette milice en Amérique du Nord britannique sont de souche française, et la majorité d'entre eux habitent le Bas-Canada. Au début des années 1820, cette colonie compte environ 80 000 hommes en état de porter les armes, alors que le Haut-Canada n'en compte que quelque 17 000 et les colonies maritimes environ 30 000. On estime être en mesure d'armer le quart des miliciens.

En 1820, lorsque Lord Dalhousie arrive à Québec en qualité de gouverneur en chef, le perfectionnement de la milice est l'une de ses priorités. Administrateur de talent agissant dans un contexte autocratique, il n'a cependant pas la patience de concilier les factions politiques. Il prend parti pour les oligarchies des grands bourgeois, qu'il s'agisse de « Family Compact » dans le Haut-Canada ou de la « Clique du Château » dans le Bas-Canada, et s'oppose aux politiciens progressistes tels Louis-Joseph Papineau et William Lyon Mackenzie, qui réclament des réformes et l'abolition des privilèges.

Dalhousie considère que pour être efficace, la milice haut et bas-canadienne doit correspondre en tous points à sa vision idyllique des milices volontaires d'Angleterre : de braves « Yeomen », c'est-à-dire des fermiers prospères, conduits par leurs « Squires », sortes de seigneurs

bienveillants, les uns et les autres vêtus d'uniformes rutilants, se rendant à la guerre un peu comme on va à la chasse à courre!

Étant donné sa familiarité avec les institutions anglaises, le Haut-Canada s'adapte mieux à ce programme que le Bas-Canada. Durant les années 1820, plusieurs compagnies de volontaires se forment en divers points de la province et, en mai 1829, on ordonne même à chaque régiment d'avoir deux compagnies de carabiniers volontaires. Le premier souci de tous ces hommes est de courir se procurer des uniformes à leurs frais afin d'obtenir des armes du gouvernement, car... sans uniforme, pas d'armes! Tel est le principe!

À première vue, ces volontaires actifs semblent renforcer la milice, mais ce n'est qu'une illusion. Issus habituellement des classes aisées, ils ne représentent qu'une faible proportion parmi les hommes en état de porter les armes. Quant à la masse des miliciens, on la néglige complètement, sauf à l'occasion de la revue annuelle.

La revue annuelle de la milice du Haut-Canada

Pour chaque volontaire en uniforme et armé qui s'enrôle, des dizaines d'autres citoyens délaissent une milice qui est en train de devenir un club social réservé aux bien-pensants de leur comté. La plupart se



contentent de se présenter à la revue annuelle de la milice sédentaire, événement naguère relativement sérieux, mais qui, sous l'effet de ce nouvel esprit, se transforme en une sorte de fête champêtre, pour ne pas dire en un véritable cirque.

Le 4 juin de chaque année, le régiment de milice s'assemble donc dans un pré. Mais peut-on parler de régiment? Il s'agit plutôt d'une bande hétéroclite d'hommes, habillés de toutes les façons imaginables, et armés de fourches, de bâtons, de parapluies... et même de vieux fusils! Les officiers, pour leur part, font de leur mieux pour avoir l'air d'officiers, tout en essayant de ne pas trébucher sur le fourreau de leur épée! Après avoir séparé les hommes par groupes – par exemple, ceux qui sont armés de parapluies formant un groupe, ceux qui ont de vieux fusils de chasse en formant un autre – on tente de leur faire exécuter des manœuvres. Il en résulte habituellement un chassé-croisé de groupes allant et venant dans toutes les directions, au grand désespoir des officiers qui s'époumonent à crier des ordres que personne n'écoute... ou n'entend. Car dans les rangs, on lance des blagues, on rit et on discute à qui mieux mieux. Pour finir, les hommes vont étancher leur soif en terminant la journée



Officiers du Royal Artillery, en 1828. Les artilleurs volontaires adoptèrent l'uniforme de l'artillerie régulière. E. Hull. Gravure.

Anne S. K. Brown Military Collection, Brown University, Providence.

passablement éméchés, et intimement convaincus qu'un Canadien vaut 10 Yankees! Parfois, l'alcool aidant, une dispute éclate et l'assemblée se termine en bagarre générale...

La milice du Bas-Canada

Au Bas-Canada, la population francophone semble conserver une vision plus respectueuse et plus pragmatique de la milice, car, à cette époque, elle joue encore chez eux un rôle social de première importance. En faire partie

est obligatoire, mais y être sous-officier ou officier constitue toujours un motif d'honneur et de fierté. D'ailleurs, une bonne partie de l'élite canadienne-française détient un brevet d'officier.

Certes, durant les années 1820, participer aux exercices et aux travaux de la milice peut s'avérer une corvée comme dans les autres colonies.

Toutefois, les assemblées de milice ressemblent encore à des concours de tir au fusil de chasse, et se tiennent habituellement le premier mai, comme sous le Régime français. La rencontre se termine par une véritable fête chez le capitaine (voir *Le Patrimoine militaire canadien*, tome 1). Le jour de la Saint-Pierre, les miliciens se rassemblaient après la messe, à la porte de l'église. Une fois alignés, le capitaine leur faisait crier « Vive le roi! » et... « le pays était sauf, la paix assurée⁹⁰ ».

Beaucoup de miliciens canadiens-français pratiquent donc encore le tir, et leurs relations avec les officiers sont cordiales. L'organisation est relativement égalitaire et ne compte pas véritablement de « volontaires » dans le sens britannique ou américain du terme; faire partie de la milice est plutôt considéré comme un devoir communautaire. Hormis au sein des états-majors et de quelques compagnies des villes, les



miliciens canadiens-français, officiers et soldats confondus, ne voient guère l'utilité du port de l'uniforme.

En présence de cette institution d'un type particulier, Lord Dalhousie ne croit pas avoir affaire à une véritable milice, mais « en vérité, à une police similaire à la gendarmerie en France – plutôt qu'à une milice de formation britannique⁹¹ ». Perception qui découle du fait que les devoirs de la milice au Bas-Canada incluent l'aide au pouvoir civil, ainsi que l'escorte des prisonniers et des criminels. Il se déclare fort déçu d'y déceler si peu d'émulation « comme on en voit presque partout ailleurs dans l'Empire britannique⁹² ». Lord Dalhousie pense évidemment aux volontaires en uniforme de la « Yeomanry » anglaise. Il décide donc d'encourager la formation de compagnies de miliciens volontaires à Québec et à Montréal.

Cependant, il commet une première erreur majeure, celle de n'y admettre que les jeunes gens de la bourgeoisie anglophone. Ainsi, le Royal Montreal Cavalry sera une version militaire du très huppé Montreal Hunt Club – un club de chasse à courre. Alors que les Gregory et les Molson sont priés de former leurs compagnies, Son Excellence croit préférable « pour plusieurs raisons [non spécifiées] de ne pas accepter⁹³ » les offres des bourgeois canadiens-français de former des compagnies de

carabiniers et d'artilleurs volontaires. De quelle façon ces notables pourraient-ils se distinguer au sein de cette nouvelle milice, alors qu'on ne les autorise pas à mettre sur pied leurs propres compagnies de volontaires ? Cette expérience a de quoi mortifier profondément ceux d'entre eux qui s'intéressent aux questions militaires.

Mais ce n'est encore là qu'un début ! On décide ensuite de substituer des noms anglais aux noms français des comtés, la milice de Terrebonne, par exemple, devenant la milice d'Effingham. De plus, en 1828, Dalhousie ordonne qu'à l'avenir celles des villes soient divisées par quartiers, ce qui signifie, dans beaucoup de cas, que les postes d'officiers iront à des Canadiens anglais, tandis que la plupart des miliciens seront Canadiens français. Cette décision relance la question délicate de l'usage du français comme langue de commandement. Mais le pire survient lorsque le gouverneur en chef, dans un accès de fureur contre l'Assemblée législative, supprime les brevets d'officiers de milice d'un grand nombre de députés de l'opposition. Peut-être espère-t-il ainsi discréditer les députés auprès des électeurs... Mais, c'est plutôt la milice elle-même qui s'en trouve déconsidérée. Il en résulte un profond mécontentement, qu'une commission d'enquête spéciale confirme dans un rapport daté de 1829.

La démobilisation de la milice canadienne-française

Bien sûr, la milice francophone du Bas-Canada existe toujours sur le papier et elle continue à se rassembler. En 1828, à la demande du gouverneur en chef, certains hommes se sont même pourvus d'uniformes. Plus encore, dans le comté de Dorchester, en Beauce, une compagnie francophone à cheval, vêtue de gris avec collets et parements noirs et armée par le gouvernement, pourchasse les déserteurs, comme une gendarmerie le ferait. Mais toute cette activité ne peut masquer un profond malaise⁹⁴.

En réalité, la population canadienne-française remet sérieusement en question les valeurs même de la milice. Le contrôle de cette institution, naguère si proche de ses préoccupations et si chère à sa fierté, lui échappe de plus en plus. Finalement, les Canadiens français se détournent de cette organisation qui ne les représente plus. Puisqu'on cherche à les assimiler et à les humilier, ils s'isolent socialement afin de pouvoir conserver et promouvoir leur identité, tout en n'adhérant réellement qu'aux institutions qu'ils contrôlent : leur Église et leurs partis politiques. La milice et, plus généralement, l'idée même du service militaire, deviennent l'affaire « des autres », et seule la défense du



territoire immédiat les concerne désormais. En 1830, bien que son organisation subsiste, la milice canadienne-française est pratiquement anéantie dans les faits. Cette situation, aggravée par un terrain politique miné, favorisera l'éclosion des rébellions de 1837 et de 1838.

Affrontements politiques et sociétés secrètes

Durant les années 1820 et 1830, la situation politique dans le Haut et le Bas-Canada se dégrade. Dans chaque colonie, des groupes réformistes réclament davantage de pouvoirs pour les assemblées législatives. Mais, même s'ils remportent la majorité dans les parlements, ils voient tous leurs projets de loi rejetés par les conseils législatifs qui contrôlent les coteries en place.

La garnison britannique est liée, bien malgré elle, à cette situation politique explosive puisqu'elle doit, le cas échéant, assurer l'ordre public. À l'occasion d'élections, un premier incident sérieux survient en 1832, à Montréal. Appelé à l'aide du pouvoir civil, un détachement du 15^e régiment ouvre le feu sur une foule déchaînée qui refuse de se disperser, tuant trois francophones, parmi lesquels le rédacteur d'un journal de l'opposition. Pour de nombreux Canadiens français, l'armée en sort discréditée.



La situation se radicalise à mesure que les partisans des réformes, conduits par Louis-Joseph Papineau, multiplient les demandes pour l'autonomie politique. Ils prennent le nom de « Patriotes ». La plupart sont de souche française, mais on trouve aussi parmi eux des nationalistes irlandais et quelques Américains. La majorité des Canadiens d'origine anglaise s'identifient, pour leur part, aux éléments conservateurs en place, même si une partie d'entre eux souhaite aussi des réformes. En 1834 et 1835, on assiste à la naissance de clubs politiques qui nourrissent le projet de prendre les armes. À la fin de 1835, le British Party,

Officier des Queen's Light Dragoon, corps levé à Montréal en décembre 1837.

Anne S. K. Brown Military Collection, Brown University, Providence.

prenant une orientation ouvertement paramilitaire, forme le British Rifle Corps, fort de 393 membres, et réclame des armes au gouvernement⁹⁵. Le nouveau gouverneur en chef, Lord Gosford, conscient du danger représenté par une telle formation, ordonne sa dissolution le 15 janvier 1836.

Les factions opposées réagissent en formant des sociétés semi-secrètes. Les conservateurs fondent le Doric Club et les Patriotes





« Un vieux de 1837. »

Reconstitution d'Henri Julien.

Archives nationales du Canada, C17937.

créent leur propre association paramilitaire, les Fils de la Liberté. Officiellement, cette dernière s'affiche comme une association politique civile, mais, en réalité, toute sa structure est militaire. Ses sections sont organisées en compagnies et en bataillons, les chefs de chaque palier portant un grade. Et les échauffourées se multiplient de plus belle. L'été de 1837 voit de grands rassemblements politiques organisés par les politiciens patriotes, alors que l'Église exhorte au calme, condamnant toute idée de rébellion contre l'autorité légitime et les lois. Mais les passions sont exacerbées au plus haut point...

Face à cette agitation et aux rumeurs de plus en plus persistantes d'un soulèvement armé, le général John Colborne, commandant des forces britanniques au Canada, prend discrètement des dispositions pour mettre les troupes en état d'alerte dans la région de Montréal. Il demande aussi la création d'une force de police composée de constables dans cette ville et à Québec, car, à l'automne de 1837, seules les troupes britanniques sont en mesure de maintenir l'ordre. Le Haut-Canada, cherchant à accéder à une plus grande autonomie, vit également des tensions politiques. Ce qui n'empêche pas, en 1837, le lieutenant-gouverneur sir Francis Bond Head de croire tout danger écarté et d'envoyer la garnison de Toronto prêter main-forte aux troupes de Colborne, à Montréal...

L'insurrection de 1837 au Bas-Canada

Le 6 novembre 1837, à Montréal, des membres du Doric Club attaquent des Fils de la Liberté et l'affrontement devient général. Appelées d'urgence pour faire cesser l'émeute, les troupes du lieutenant-colonel George Augustus Wetherall parviennent à disperser la foule. La réaction des Fils de la Liberté ne se fait pas attendre : des escouades de Patriotes en armes surgissent de toutes parts pour garder la maison de leur chef Papineau et, dans les comtés

environnants, des centaines d'autres se mobilisent, désarmant les partisans du gouvernement, intimidant les magistrats et demandant la neutralité des officiers de milice. La situation devient dès lors incontrôlable.

Le gouverneur en chef réclame des renforts et, le 16 novembre, émet des mandats d'arrêt contre 26 chefs patriotes. Les compagnies de miliciens volontaires sont mobilisées pour procéder aux arrestations. Avertis à temps, Papineau et Edmund Bailey O'Callaghan parviennent à s'enfuir, mais le président des Fils de la Liberté, André Ouimet, est arrêté et emprisonné. Le jour même, un détachement du Royal Montreal Cavalry, qui ramène à Montréal des Patriotes arrêtés à Saint-Jean, est attaqué et contraint de libérer ses prisonniers. Dans les rangs des Patriotes, il est devenu évident que les forces de l'ordre prennent fait et cause pour l'oligarchie au pouvoir. Aux yeux de sir John Colborne, il importe avant tout de rétablir l'ordre. Mais, pour y parvenir, il ne peut recourir à la milice qui, discréditée, s'écroule...

La population montréalaise est alors composée à part égale de francophones et d'anglophones. Peter McGill, fondateur de l'université du même nom, président de la





Les patriotes capturent une pièce d'artillerie britannique à la bataille de Saint-Denis, le 22 novembre 1837. Reconstitution d'Henri Julien.

Archives nationales du Canada, C18294.

Les horreurs de la guerre

On s'imagine parfois que la guerre au temps de nos ancêtres était peut-être plus noble qu'aujourd'hui. Les lignes qui suivent, écrites au temps des uniformes rutilants, remettent en question ces idées reçues.

La scène se déroule à Saint-Charles, le dimanche 26 novembre 1837, lendemain de la bataille entre les Patriotes et les troupes britanniques. Sur les lieux se trouve le capitaine George Bell, du 1^{er} régiment britannique, qui voit avec tristesse des parents et amis venir chercher les dépouilles des leurs. Deux jeunes filles à l'allure distinguée s'approchent de Bell et lui demandent s'il peut les aider à retrouver leur père, ce qu'il accepte de faire.

« Je les accompagnai et, hélas ! nous le trouvâmes en effet, la tête broyée, le corps présentant un aspect des plus horribles, gelé comme un billot, les membres étendus raides comme à l'instant où il tomba, le sang et la cervelle congelés ensemble et formant une masse horrible. Ces pauvres filles, avec de l'aide, le firent placer sur un traîneau et le recouvrirent. L'une d'elles ne versa pas une larme, l'autre était à l'agonie. Je pouvais imaginer leurs sentiments et j'eus pitié d'elles de tout mon cœur, pauvres âmes ! Ce sont de telles scènes qui rendent la guerre si épouvantable... »

Banque de Montréal et de la première compagnie de chemins de fer au pays, propose à Lord Gosford de lever des compagnies de volontaires dans les divers quartiers de la ville. Cette mesure libérerait l'armée, qui pourrait ainsi aller rétablir l'ordre dans les campagnes. Lord Gosford accepte et, en un temps record, des unités de volontaires sont formées.

Enfin ! tous les partisans « loyaux sujets », qui n'attendaient que ce moment, peuvent s'armer et s'organiser pour venir à bout de leurs opposants patriotes, accusés de trahison ! Évidemment, la grande majorité de ces volontaires étaient des Canadiens anglais, même si quelques Canadiens de souche française en faisaient partie.

Saint-Denis et Saint-Charles

Il s'agit donc dans l'immédiat de soumettre les comtés patriotes aux alentours de Montréal. Une colonne de 300 soldats britanniques, composée de détachements des 24^e, 32^e et 66^e régiments, d'artilleurs avec un obusier de 12 livres et de cavaliers du Royal



Montreal Cavalry, quitte Sorel sous le commandement du lieutenant-colonel Charles Stephen Gore. Elle doit rejoindre à Saint-Charles, au cœur du pays patriote, une autre colonne venue de Chambly sous les ordres du lieutenant-colonel Wetherall. Mais, le 23 novembre, parvenu à Saint-Denis, Gore se trouve face à environ 800 Patriotes barricadés, sous le commandement du docteur Wolfred Nelson ! Bien que seulement 200 d'entre eux disposent d'un fusil, leur tir précis force bientôt les éclaireurs britanniques à rebrousser chemin. Gore décide alors de bombarder le village, mais, même à quelque 320 mètres, quatre artilleurs sont touchés avant que l'obusier ne tire un premier coup ! Les Britanniques réussissent néanmoins à s'emparer de quelques maisons. Enfin, au terme de six heures de combat, Gore est contraint d'ordonner la retraite, abandonnant l'obusier aux Patriotes. Les pertes ne sont pas lourdes : 6 morts, 10 blessés et 6 hommes manquant à l'appel chez les Britanniques ; 12 morts et 7 blessés chez les Patriotes. Les hommes de Nelson jubilent ; des fermiers armés de faux et de vieux fusils, dont certains datent même du Régime français, ont eu raison de soldats britanniques bien entraînés et bien armés !

Mais le triomphe des Patriotes sera de courte durée. Le 25 novembre, la colonne du lieutenant-colonel

Wetherall, composée de 420 soldats des 1^{er} et 66^e régiments avec deux pièces d'artillerie de campagne, et d'un détachement du Royal Montreal Cavalry, arrive à Saint-Charles. Près de 200 à 250 Patriotes, dirigés par Thomas Storow Brown, y sont retranchés. Bien que prévenu de la défaite de Gore, Wetherall décide d'attaquer immédiatement, surprenant quelque peu les Patriotes par sa hardiesse. Au bout de deux heures de fusillade, Wetherall ordonne aux trois compagnies du 1^{er} régiment de charger à la baïonnette. Les Patriotes, qui ne disposent pas de baïonnettes à leurs fusils, sont bientôt désavantagés. C'est alors que survient un incident aux conséquences désastreuses : une cinquantaine d'entre eux, feignant de se rendre pour mieux tirer sur les soldats, tuent un sergent et blessent plusieurs hommes. Ce geste déloyal provoque la rage de leurs adversaires qui passeront un grand nombre de Patriotes au fil de la baïonnette, puis mettront le village à sac avant de l'incendier. La bataille de Saint-Charles fit trois morts et 18 blessés seulement dans leurs rangs, alors que les Patriotes eurent à déplorer jusqu'à 150 morts.

Cette victoire redonne l'initiative aux troupes britanniques et, deux jours plus tard, la colonne de Wetherall met en fuite un corps d'environ 300 Patriotes

en se contentant de tirer quelques coups de feu. Le 2 décembre, une nouvelle colonne commandée par Gore, comprenant des détachements des 24^e, 32^e, 66^e et 83^e régiments, avec trois canons, entre sans difficulté dans Saint-Denis et incendie une partie du village. Au sud-est de Montréal, la rébellion était bel et bien matée.

Saint-Eustache

Mais les Patriotes du nord de la ville ne sont pas encore soumis. L'arrivée du 83^e régiment à Montréal fournit à Colborne les hommes et les moyens dont il a besoin pour marcher sur Saint-Eustache, leur chef-lieu. Colborne rassemble alors les 1^{er}, 32^e et 83^e régiments, 79 artilleurs avec cinq pièces d'artillerie et des fusées Congreve, le Royal Montreal Cavalry, une compagnie des Montreal Rifles et une compagnie de volontaires loyaux de Saint-Eustache ; au total, quelque 1 280 soldats britanniques et environ 220 volontaires. Du côté des Patriotes, l'organisation n'est guère élaborée et plusieurs d'entre eux ne disposent même pas d'armes à feu. On pense être en mesure de rassembler 800 combattants, mais, finalement, seulement 200 hommes, dirigés par le docteur Jean-Olivier Chénier, s'embarquent dans le couvent, l'église, le presbytère et le manoir, au centre du village. À ceux qui lui réclament des armes, Chénier





répond : « Soyez tranquilles, il y en aura de tués et vous prendrez leurs fusils⁹⁶. »

Colborne dispose ses troupes autour du village, puis fait avancer ses soldats systématiquement de façon à resserrer l'étau sur les défenseurs. Vers midi, il commande à l'artillerie d'ouvrir le feu sur le centre du village, puis lui fait remonter la rue principale afin d'ouvrir une brèche dans les portes de l'église où se trouvent de nombreux Patriotes. Deux compagnies du 1^{er} régiment parviennent à s'emparer du presbytère, situé à proximité, et l'incendient afin que la fumée gêne la vision des défenseurs de l'église. Les grenadiers du 1^{er} régiment prennent ensuite le manoir d'assaut, mettent également

le feu, puis parviennent à entrer dans l'église par la sacristie, où ils promènent leur torche avant de se retirer sous le tir nourri des Patriotes embusqués dans le jubé. Bloqués dans l'église en flammes, ceux-ci tentent d'en réchapper en sautant par les fenêtres. Les troupes britanniques donnent alors l'assaut final, dans un combat sans merci. Cet engagement, désastreux pour les Patriotes, ne dure au bas mot que quatre heures ; soixante-dix d'entre eux, dont Chénier, y trouvent la mort, contre à peine trois soldats britanniques.

Pour finir, les troupes régulières et les volontaires incendient les maisons qui avaient servi de repaires aux Patriotes. La nuit venue, ils se

La bataille de Saint-Eustache, le 14 décembre 1837.

Lord Charles Beauclerk. Gravure.
Archives nationales du Canada, C396.

livrent à une véritable débauche de saccage et de pillage. Le sac de Saint-Eustache fut d'une telle violence que le capitaine Swinburne, du 83^e régiment, relata plus tard qu'il « égala sinon surpassa ce qu'il avait vu durant le sac de Badajos⁹⁷ ». Le lendemain, Colborne et ses troupes envahissent le village voisin de Saint-Benoît où les Patriotes se rendent sans résistance, ce qui n'empêche pas Colborne de faire incendier le village, ainsi que celui de Saint-Hermas (aujourd'hui Mirabel).



Au cours des jours suivants, d'autres corps de volontaires arrivés sur les lieux après la bataille de Saint-Eustache pillent les fermes des environs. Habituellement, après s'être emparés de tout ce qu'ils pouvaient transporter, ils « faisaient déshabiller les hommes, les femmes et les enfants, qu'ils laissaient presque nus à la porte de leurs maisons embrasées⁹⁸ ». Partie à pied, une compagnie de volontaires loyaux revient même sur des chevaux « français », que l'on baptise les « chevaux de Papineau⁹⁹ ». Dans l'ensemble, la discipline des volontaires laisse à désirer. Selon un Patriote fait prisonnier, ils « étaient des partisans fanatiques ou des immigrants ignorants et grossiers, croyant s'attirer les faveurs du pouvoir en se montrant impitoyables. Les soldats réguliers britanniques, au contraire, étaient disciplinés et savaient à l'occasion se montrer humains. Ils soulagèrent autant que possible les souffrances de ceux qui étaient confiés à leur garde¹⁰⁰ ».

La rébellion du Haut-Canada

Dans le Haut-Canada, en apprenant la nouvelle de la révolte bas-canadienne, les réformistes radicaux, appelés eux aussi « Patriots » et regroupés autour de William Lyon Mackenzie, décident de renverser le gouvernement et de proclamer une république.

L'occasion est d'autant plus belle qu'il n'y a pas de troupes régulières dans la capitale, Toronto (qui, en 1834, avait troqué le nom de York pour son nom d'origine amérindienne). Le 5 décembre, Mackenzie s'approche de la ville par la rue Yonge avec quelque 800

Volontaires du Quebec Light Infantry (infanterie légère de Québec), entre 1837 et 1838.

Archives nationales du Canada, C40757.



partisans mal armés et indisciplinés, quand éclate une échauffourée avec quelques Loyalistes, qui se solde par deux morts. L'incident provoque la mobilisation générale de la milice et des volontaires de la ville, la grande majorité des citoyens ne voulant pas de révolution.

Deux jours plus tard, environ 900 miliciens torontois équipés de deux canons attaquent les quelque 500 insurgés – des centaines d'autres ont déjà déserté le camp de Mackenzie, tribun

superbe mais soldat déplorable – à leur lieu de rassemblement de la rue Yonge, la taverne Montgomery. Le combat est bref et se solde par la fuite de la plupart des révolutionnaires improvisés dès les premiers coups de canons. On ne déplore que deux morts dans le camp des rebelles. Mackenzie parvient à se réfugier aux États-Unis, mais plusieurs de ses lieutenants sont capturés.

Ces événements mettent la province sens dessus dessous, car des rumeurs d'attaques par les rebelles affluent de toutes parts. Des groupes de Patriots se rassemblent dans la région de London, mais se dispersent sans livrer combat à l'approche d'une colonne de volontaires loyaux commandés par le colonel Allan Napier MacNab.

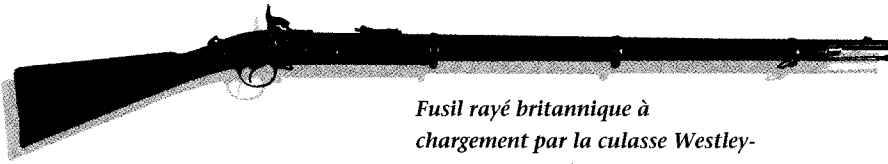
Les milices de la péninsule du Niagara se mobilisent également, car Mackenzie et ses partisans, avec l'aide de sympathisants américains, installent le gouvernement provisoire de la république du Haut-Canada dans la petite île de Navy, du côté canadien de la rivière Niagara, à environ quatre kilomètres en amont des célèbres chutes. Le *Caroline*, petit navire à vapeur américain acquis par les Patriots, assure leur ravitaillement. Le soir du 29 décembre, une cinquantaine de volontaires canadiens, commandés par le capitaine Andrew Drew, de la Royal Navy, montent à l'abordage du navire et le prennent en



LES ARMES

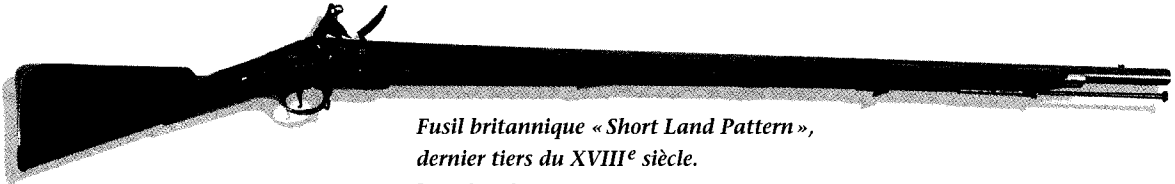


*Pistolet de la marine,
au début du XIX^e siècle.*
Parcs Canada.



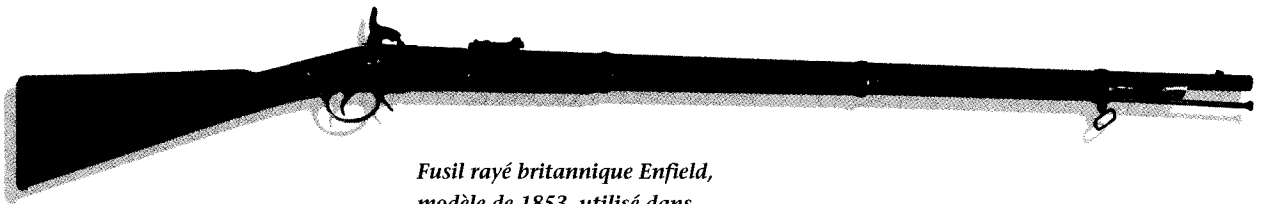
*Fusil rayé britannique à
chargement par la culasse Westley-
Richards, utilisé par la milice
montréalaise, en 1867.*

Parcs Canada.



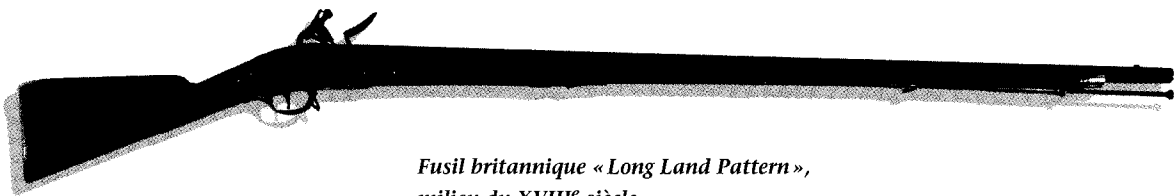
*Fusil britannique « Short Land Pattern »,
dernier tiers du XVIII^e siècle.*

Parcs Canada.



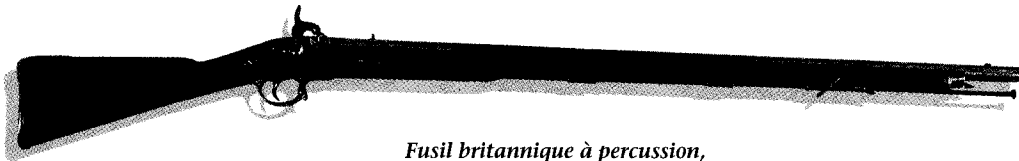
*Fusil rayé britannique Enfield,
modèle de 1853, utilisé dans
l'infanterie.*

Parcs Canada.



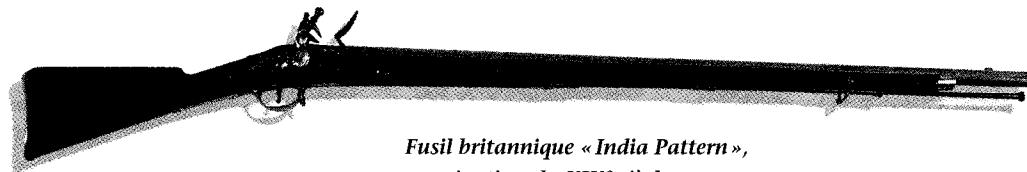
*Fusil britannique « Long Land Pattern »,
milieu du XVIII^e siècle.*

Parcs Canada.



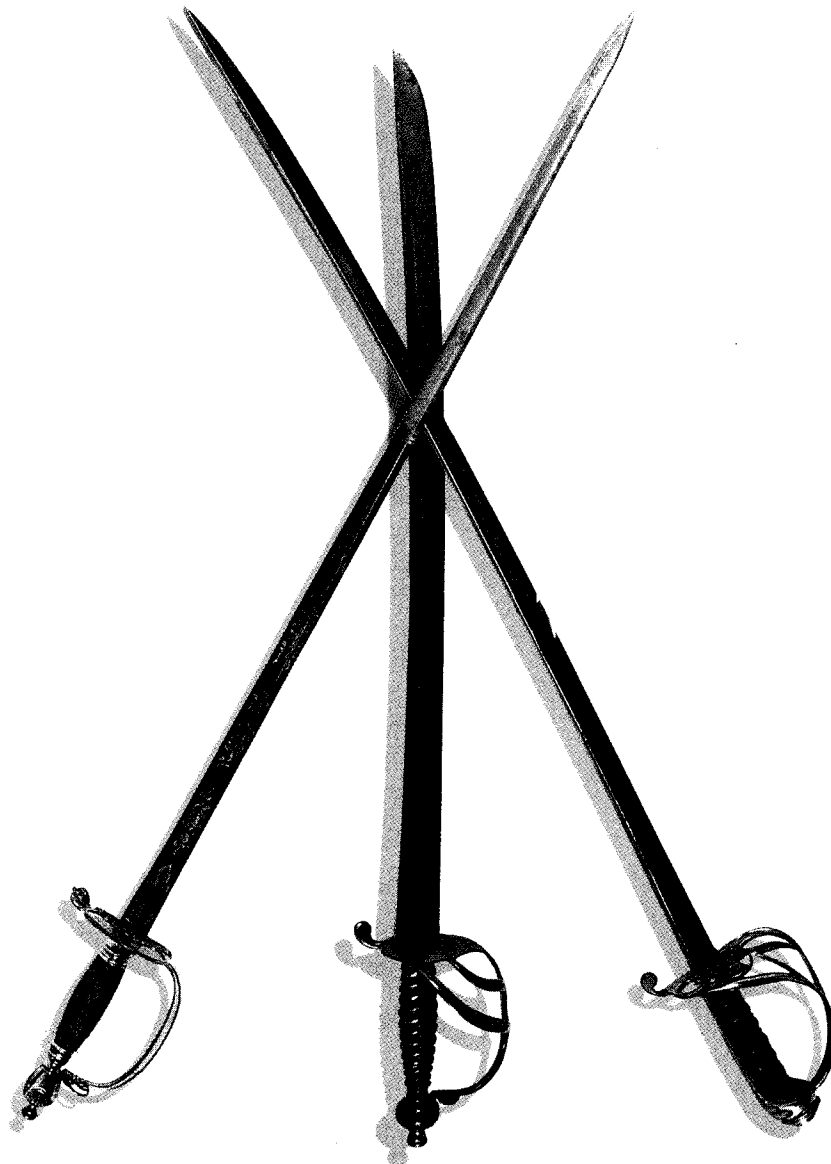
*Fusil britannique à percussion,
entre 1840 et 1850.*

Parcs Canada.



*Fusil britannique « India Pattern »,
premier tiers du XIX^e siècle.*

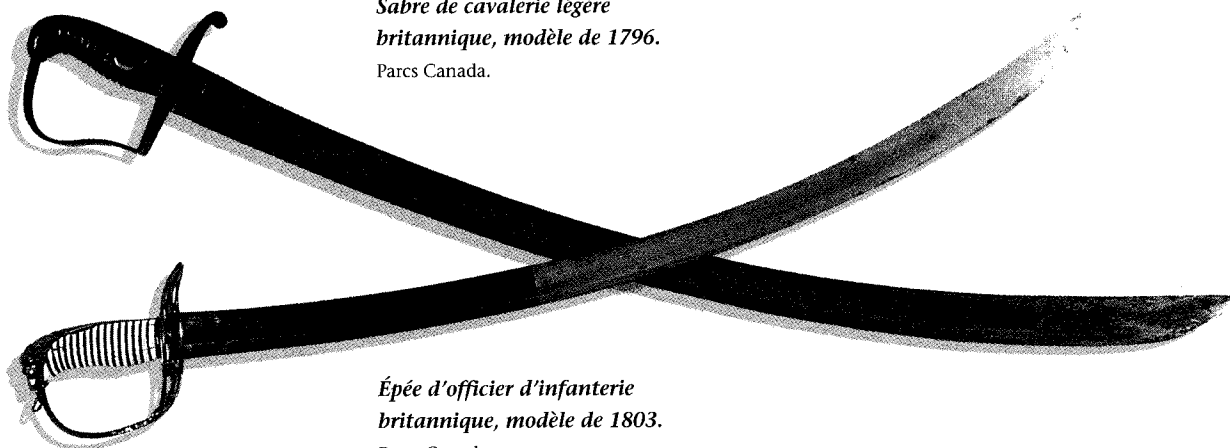
Parcs Canada.



*Épée d'officier d'infanterie
britannique, modèle de 1796.*
Parcs Canada.

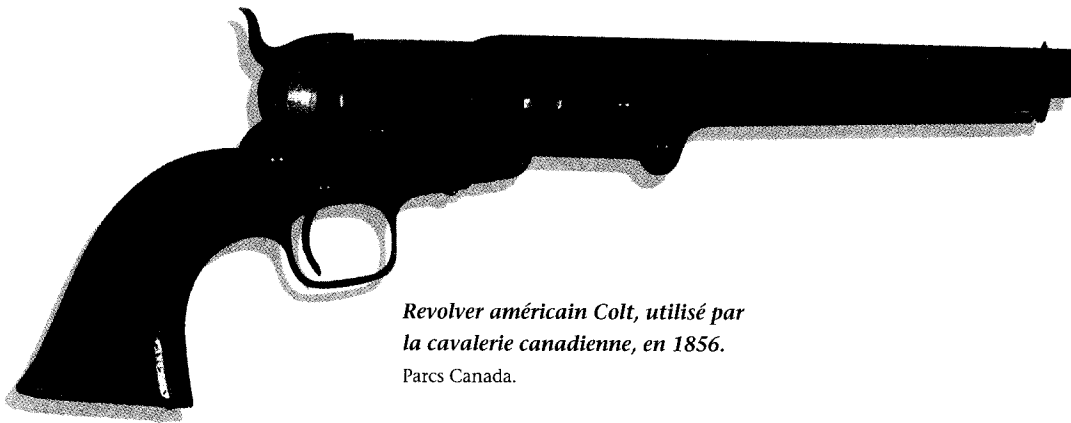
*Sabre court de fantassin
britannique, milieu du XVIII^e siècle.*
Parcs Canada.

*Épée d'officier d'infanterie
britannique, modèle de 1822.*
Parcs Canada.



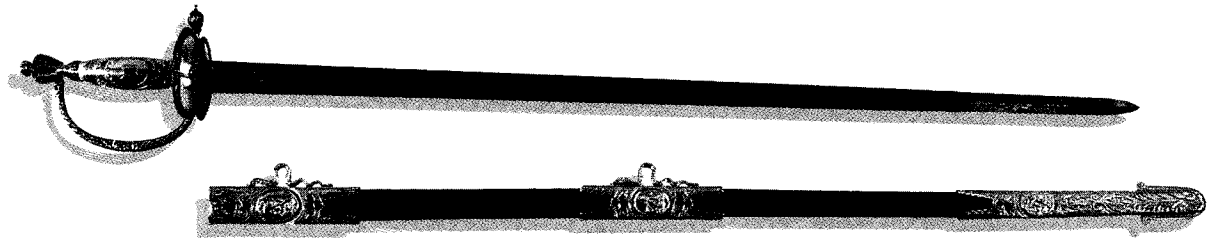
*Sabre de cavalerie légère
britannique, modèle de 1796.*
Parcs Canada.

*Épée d'officier d'infanterie
britannique, modèle de 1803.*
Parcs Canada.



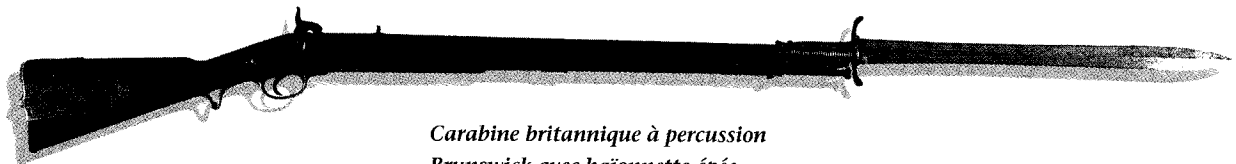
*Revolver américain Colt, utilisé par
la cavalerie canadienne, en 1856.*

Parcs Canada.



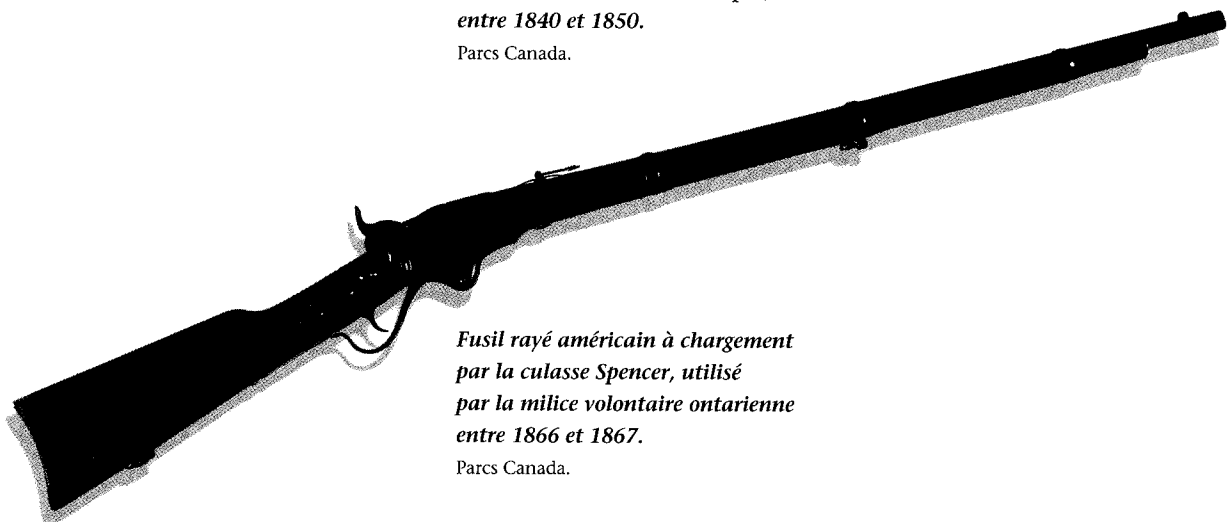
*Épée d'honneur, en argent,
présentée au général
sir Gordon Drummond
par le conseil législatif du
Haut-Canada, en 1814.*

Parcs Canada.



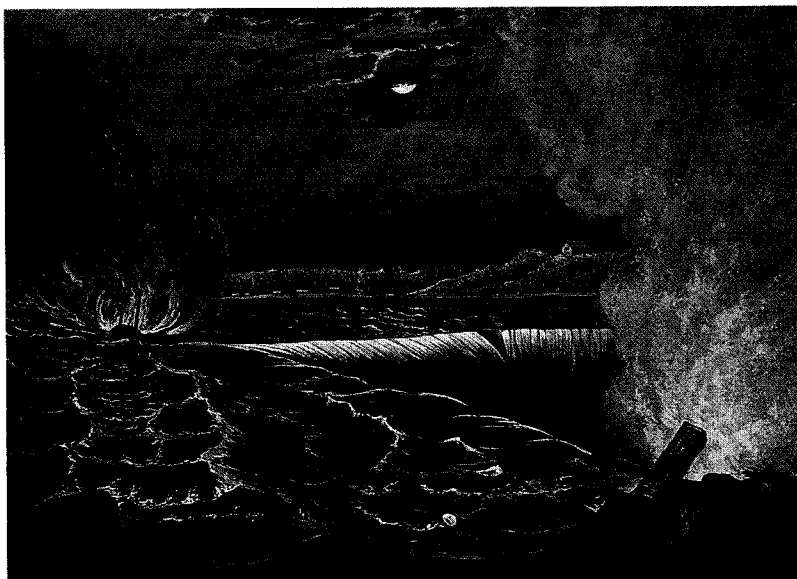
*Carabine britannique à percussion
Brunswick avec baïonnette-épée,
entre 1840 et 1850.*

Parcs Canada.



*Fusil rayé américain à chargement
par la culasse Spencer, utilisé
par la milice volontaire ontarienne
entre 1866 et 1867.*

Parcs Canada.



quelques minutes, du côté américain de la frontière. Seul un Américain partisan de Mackenzie est tué. Le navire, incendié, part à la dérive. Le *Caroline* en flammes approchant des grandes chutes dut certes fournir un spectacle inoubliable aux habitants des deux rives, ce soir-là. Toutefois, il ne plongea pas dans l'abîme, comme plusieurs journaux l'ont prétendu, mais s'échoua sur une petite île, au sommet des chutes, où il se désintégra.

Après cette violation manifeste de son territoire, la réaction diplomatique américaine est tout aussi spectaculaire, et les ambassadeurs à Washington et à Londres échangent quelques missives acerbes. Cependant, les Américains sont bien obligés d'admettre que plusieurs de leurs citoyens avaient fomenté l'invasion du Haut-Canada.

Destruction du navire à vapeur Caroline près des chutes Niagara, le 29 décembre 1837.

Archives nationales du Canada, C4788.

Le président Martin Van Buren condamne cette attitude et ordonne aux troupes régulières du général Winfield Scott de patrouiller le côté américain de la frontière du Niagara. Le 13 janvier 1838, réalisant qu'ils ne pouvaient envahir le Haut-Canada, les hommes de Mackenzie évacuent l'île de Navy. Le 9 janvier, à l'ouest de la colonie, d'autres Patriots, partis de Detroit, viennent bombarder Amherstburg. Cependant, leur navire dérive avant d'être abordé par les miliciens canadiens. Ainsi se termine la rébellion de 1837 au Haut-Canada, révolte mouvementée mais infiniment moins sanglante que celle du Bas-Canada.

Nouveaux préparatifs

Au Canada comme à Londres, les autorités se montrent quelque peu ébranlées par cette double insurrection. La navigation sur le Saint-Laurent étant bloquée par les glaces au moment où elle éclate, les 34^e, 43^e et 85^e régiments, cantonnés au Nouveau-Brunswick, sont dépêchés à Québec à travers les forêts, et ce, en plein hiver. Cependant, dès que la navigation redevient possible, des navires bondés de soldats britanniques accostent à Québec. Au milieu de l'année 1838, les deux colonies totalisaient plus de 10 000 soldats britanniques en garnison, soit quatre fois plus que l'année précédente. Cependant, l'augmentation est bien plus spectaculaire encore au sein des corps de volontaires créés et levés au



Début des rébellions de 1838

Canada même. En tout, près de 6 200 volontaires, tant à pied qu'à cheval, se trouvent mobilisés pour six mois de service au Bas-Canada et environ 3 500 volontaires sont en armes à travers tout le Haut-Canada.

De leur côté, les insurgés réfugiés aux États-Unis, partisans de Papineau comme de Mackenzie, trouvent de nombreux appuis auprès des Américains. Ils fondent une société secrète, les Frères-Chasseurs, dont le but est d'organiser des contingents d'invasion aux États-Unis et de mettre sur pied au Canada des groupes secrets, qui se soulèveront contre les Britanniques au moment de l'invasion. Les Frères-Chasseurs prêtent serment, se reconnaissent entre eux par des signes convenus et des mots de passe, et possèdent une hiérarchie de commandement assez pittoresque. Un « grand aigle » désigne un genre de général qui commande toute une région, un « aigle » étant le colonel d'un régiment de 500 hommes, un « castor », le capitaine d'une compagnie comptant six « raquettes », chaque « raquette » commandant à son tour neuf « chasseurs ». Plusieurs Américains se joignent à cette société secrète qui vise à libérer le Canada. Mais au Canada même, certains doutent du désintéressement de leurs intentions, ce qui n'aide pas la cause des Patriotes canadiens.

Durant toute l'année 1838, les insurgés tiennent les deux provinces en alerte. Le 28 février, environ 250 hommes en armes, conduits par le docteur Wolfred Nelson, traversent la frontière à Week's House, proclament l'indépendance du Bas-Canada... et regagnent aussitôt le Vermont à l'approche des volontaires et des troupes britanniques ! De retour aux États-Unis, ils sont désarmés par l'armée américaine. Dans le Haut-Canada, au début du mois de mars, des Patriotes occupent l'île de Pelee, non loin de Windsor. Le 3 mars, un détachement des 32^e et 83^e régiments, appuyé de volontaires loyaux, les attaque et les disperse après un bref et vif combat. Huit Patriotes sont tués, tandis que les Britanniques perdent six soldats et un volontaire. En mai, un petit navire canadien, le *Sir Robert Peel*, est pris et incendié dans les Mille-Îles. En juin, entre 40 et 70 Patriotes, cachés dans les Short Hills de la péninsule du Niagara, capturent un détachement d'une douzaine de cavaliers des Queen's Lancers. Mais l'alarme est donnée et une battue, effectuée par des centaines de miliciens, les met en fuite.

Au Bas-Canada, la situation étant redevenue plus calme, sir John Colborne démobilise, au début de l'été, une grande partie des volontaires loyaux, se

réservant la possibilité de les rappeler en cas d'urgence. Il peut d'ailleurs compter sur les renforts de troupes régulières venues de Grande-Bretagne et de Gibraltar.

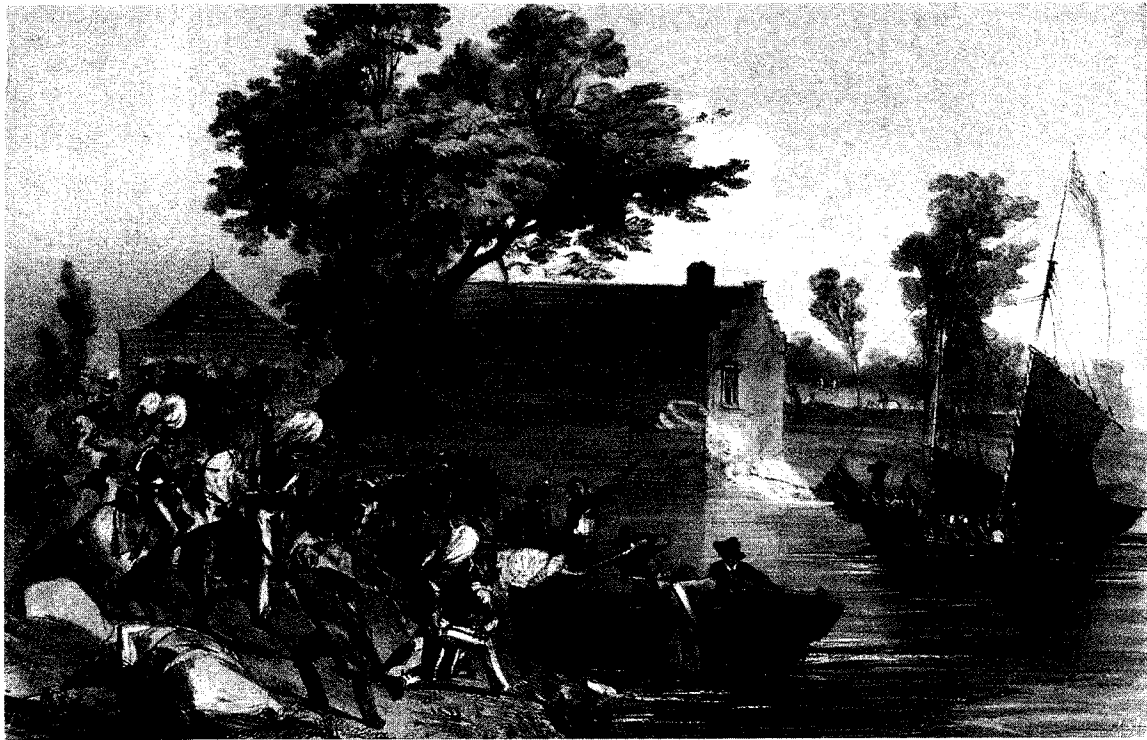
En réalité, ce calme n'est qu'apparent. De nombreuses rumeurs circulent à propos des sociétés secrètes patriotes et le nouveau gouverneur en chef lui-même, Lord Durham, croit qu'elles pourraient regrouper jusqu'à 3 000 partisans pour la seule ville de Montréal. En effet, le surintendant de la police nouvellement créée à cet endroit, Pierre-Édouard Leclère, reçoit quotidiennement des bribes d'informations selon lesquelles un grand et terrible soulèvement se préparerait.

Ces craintes sont certes fondées. La stratégie des Frères-Chasseurs, mise au point par leur chef, Robert Nelson, prévoit la prise de Sorel par une partie de leurs membres, qui se joindront ensuite à une armée patriote venant des États-Unis pour s'emparer des forts Chambly et Saint-Jean. Pendant ce temps, à Montréal, d'autres Frères-Chasseurs désarmeraient les troupes durant les services religieux du dimanche, période où les soldats ne sont armés que de leurs baïonnettes¹⁰¹. Des soulèvements devront éclater simultanément en plusieurs points. Mais, le 2 novembre,



Escarmouche à Dickinson's Landing, dans le Haut-Canada, entre des patriotes et la cavalerie loyaliste, en 1838.

Anne S. K. Brown Military Collection, Brown University, Providence.



le complot est éventé et les Britanniques sont en état d'alerte. Dès le lendemain, un important contingent de troupes régulières se dirige vers la frontière américaine. Au même moment, toutefois, des citoyens loyaux se présentent au fort Lennox pour s'y réfugier : des Patriotes ont traversé la frontière et se sont emparés de Napierville !

En effet, Nelson, proclamé président de la république du Bas-Canada, a installé son quartier général dans cette petite ville. Rejoint par les forces républicaines du

docteur Cyrille Côté, il se prépare à avancer vers Montréal. Les Frères-Chasseurs sortent alors de l'ombre et commencent à se rassembler dans plusieurs localités, au sud de Montréal. Toutefois, malgré les plans concoctés au Vermont, l'organisation de l'opération est loin d'être au point. Elle « consistait tout bonnement, rapporta un Chasseur, dans la promesse d'un certain nombre [d'hommes] de se rendre en armes à l'appel des chefs alors à peine désignés. Quant à notre armement... nos partisans [à Saint-

Timothée] pouvaient réunir environ 100 fusils de chasse, dont la plupart dataient du temps des Français ; les autres étaient armés de fourches de fer, en guise de piques, et [de lames de] faux transformées en sabres¹⁰² ».

Le dimanche 4 novembre au matin, environ 600 Patriotes, dont la moitié sont armés de fusils, prennent le contrôle de la petite ville de Beauharnois, au sud-ouest de Montréal. Dans la ville même, Colborne ordonne à la milice des comtés de Glengarry et de Stormont, situés à l'est du Haut-Canada,





de s'y rendre, met la garnison sur le pied de guerre et lance un ordre de mobilisation aux volontaires. En moins de quelques heures, 2 000 volontaires se retrouvent sur place, surveillant les entrées de la ville et sillonnant les rues. Toute action des Frères-Chasseurs contre la garnison est neutralisée. D'ailleurs, plusieurs suspects sont interpellés par la police et les volontaires, car la loi martiale est entrée en vigueur. Soldat

Patriotes à Beauharnois, en novembre 1838. Katherine Jane Ellice, qui fut leur prisonnière, est l'auteure de cette aquarelle.

Archives nationales du Canada, C13392.

prudent, Colborne attend les renforts, car on estime à environ 5 000 le nombre de Patriotes au sud de Montréal. En réalité, ils sont entre 2 500 et 3 000, déjà divisés par des conflits internes et des trahisons.

Napierville

Conformément au plan de Colborne, les forces britanniques s'approchent des rebelles par trois directions différentes. Venues de l'ouest, les 7^e hussards, les Grenadiers Guards, le 71^e régiment et les miliciens du comté de Glengarry longent le Saint-Laurent et investissent successivement Saint-Timothée et Beauharnois, pour se joindre finalement aux miliciens de Stormont et aux volontaires de Huntingdon qui remontent la rivière Châteauguay. À Baker's Farm, le 9 novembre, ils dispersent rapidement les Patriotes, puis se dirigent vers Napierville, à l'est, au son des cornemuses, sous le commandement du général James Macdonell.

Au sud, près de la frontière américaine, les volontaires loyaux des villages environnants mettent les Patriotes en déroute à Lacolle, le 7 novembre, puis à Odelltown, le 9 du même mois. Ils sont rejoints par le King's Dragoon Guards et le 73^e régiment. Sous le commandement du colonel George Cathcart, volontaires, fantassins et cavaliers britanniques prennent la direction de Napierville, au nord.

Enfin, au nord-est, Colborne lui-même s'est rendu à Saint-Jean et marche vers Napierville à la tête des 15^e et 24^e régiments. Au total, près de 3 300 soldats britanniques et volontaires loyaux convergent sur la



petite ville. L'armée patriote s'évapore dans une débâcle générale, tous craignant d'être encerclés et massacrés par les troupes britanniques. L'épisode de l'invasion et de l'insurrection de 1838 au Bas-Canada est clos.

L'invasion du Haut-Canada

Pendant ce temps, dans le Haut-Canada, la tentative d'invasion se poursuit plus résolument que jamais. À l'est du Haut-Canada, le 11 novembre, un puissant contingent d'environ 400 Patriots et volontaires américains fait irruption tout près de Prescott. Relativement bien armés, ils sont sous le commandement d'un aventurier finlandais qui se prétend polonais, Nils von Schoultz. Environ 140 volontaires et miliciens des environs se trouvent alors au fort Wellington, à Prescott. L'alarme générale est donnée dès que les Patriots abordent au Canada. Réalisant qu'il ne pourra prendre le fort Wellington, où on l'attend de pied ferme, von Schoultz se retire avec ses hommes dans un grand moulin à vent en pierre, près du fleuve Saint-Laurent, à un kilomètre à l'est du fort. Le 13 novembre, la place est encerclée par quelque 500 soldats et miliciens qui l'attaquent par voie de terre, pendant que deux bateaux à vapeur, le *Queen Victoria* et le *Coburg*, la bombardent. De nombreux Patriots et volontaires

américains parviennent à s'échapper et à regagner les États-Unis, mais 131 d'entre eux se constituent prisonniers dans la soirée du 16. Une vingtaine de Britanniques et de volontaires loyaux sont tués dans cet engagement contre une trentaine d'insurgés.



Une sentinelle britannique garde des prisonniers patriotes, en 1838.

Anne S. K. Brown Military Collection, Brown University, Providence.

Le 4 décembre, quelque 250 Patriots et volontaires américains, partis de Detroit, s'emparent de la ville de Windsor. Leur victoire est cependant éphémère puisqu'un contingent d'environ 130 miliciens du comté d'Essex les attaque et les repousse presque aussitôt. Les miliciens déplorent quatre morts parmi leurs membres et les Patriots

environ 27. Excédé par les raids des insurgés et ébranlé par la mort de son ami le docteur John James Hume, le colonel John Prince, qui commandait les miliciens, fait exécuter sur-le-champ cinq prisonniers, geste appelé à provoquer un scandale¹⁰³. L'arrivée de troupes britanniques et d'Amérindiens dépêchés du fort Malden achève la déroute des rebelles.

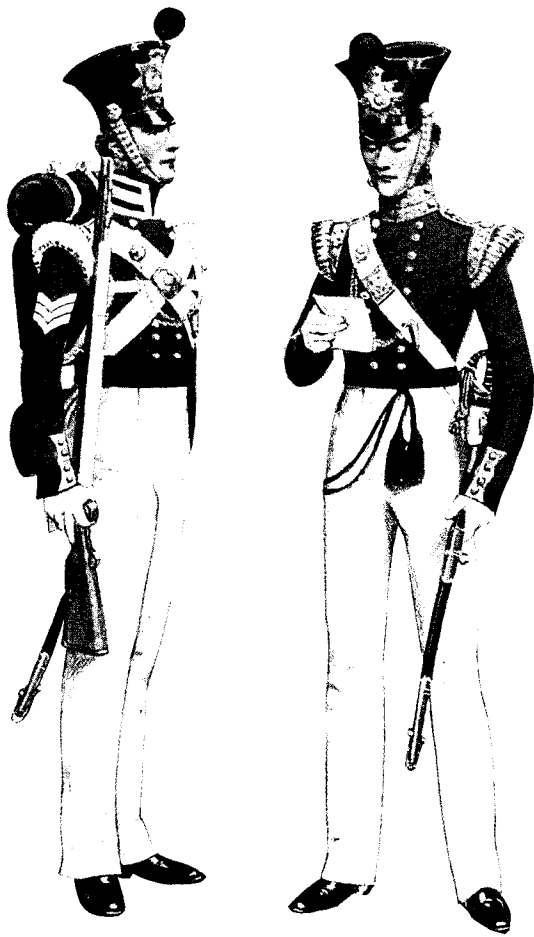
L'héritage des rébellions

Cette seconde rébellion plonge le Haut-Canada dans une mobilisation générale sans précédent. Le 30 novembre, 19 318 volontaires sont en service actif à travers la colonie, sans compter quatre bataillons et une compagnie de cavalerie de milice incorporée totalisant quelque 2 800 hommes. La peur avait gagné une grande partie de la population.

Indépendamment des convictions politiques, la perception générale des événements basculait dans la crainte d'une ruée d'aventuriers de tout acabit. Treize Patriots et sympathisants américains, parmi lesquels von Schoultz, sont exécutés, et 86 autres déportés en Australie.

Rétrospectivement, la mémoire collective ontarienne en est venue à considérer cet épisode de ralliement général comme un témoignage de patriotisme. Cette interprétation est d'autant plus crédible que,





Sergent et officier du 85^e régiment, en 1839. Reconstitution de P. W. Reynolds.

Bibliothèque du ministère de la Défense nationale du Canada.

contrairement à ce qui eut lieu durant la Guerre de 1812, les rébellions firent très peu de morts et de dommages dans le Haut-Canada, probablement parce que la population ne voulait pas des changements qu'auraient apportés la révolution et l'invasion.

Au Bas-Canada, la situation est différente. L'insurrection de 1837 y avait été sanglante, occasionnant la mort d'environ 300 Patriotes et d'une dizaine de volontaires, ce qui représente

environ 10 fois plus de tués que le nombre de Voltigeurs et de miliciens du Bas-Canada tombés durant la Guerre de 1812. En outre, les destructions par le feu de villages et de fermes, plongeant les familles dans la misère, pratiquée couramment employée, traumatisa la population française.

La répression se prolongea d'ailleurs dans les localités favorables au mouvement patriote. À la fin de 1838, on lève un corps de *Rural Police* (ou de police rurale), sorte de force paramilitaire se déplaçant surtout à cheval, armée de bâtons, de fusils, de pistolets et de sabres. En dehors du fait qu'il pourchasse les criminels de droit commun, ce corps policier surveille et rapporte les agissements des habitants des villages « où l'insatisfaction et le mécontentement semblaient avoir pris profondément racine¹⁰⁴ ». De nombreux postes, ayant chacun un sous-officier et quelques constables, sont aménagés dans les localités environnant Montréal, jusqu'à Hull au nord-ouest, Nicolet au nord-est et Saint-Jean au sud. Des corps policiers aux objectifs similaires étaient déjà en place à Montréal et à Québec depuis l'été de 1838.

D'autre part, les procès se succèdent : douze Patriotes montent sur l'échafaud et 58 autres sont déportés en Australie. Contrairement à ceux du Haut-Canada, les coupables étaient presque tous des fils du pays de

souche française, de sorte que les condamnations furent ressenties par les Canadiens français avec douleur et consternation. La grande majorité d'entre eux n'avaient pas répondu à l'appel aux armes. Ces condamnés, qui s'étaient soulevés pour défendre leurs droits, n'étaient pas considérés comme des traîtres par la population.

Du point de vue militaire, la pertinence des initiatives et le professionnalisme des troupes britanniques ne font pas l'ombre d'un doute, ainsi que le fait que ce furent eux qui combattirent le plus. Quant aux volontaires, s'ils ne se montrèrent pas toujours comme des modèles de discipline et de modération, ils firent preuve à maintes reprises de bravoure et de hardiesse. Ils avaient, il est vrai, l'avantage d'être bien armés.

Tel n'était pas le cas de leurs compatriotes qui levèrent l'étendard de la révolte. Les politiciens qui avaient poussé leurs concitoyens à l'insurrection armée manquèrent totalement à leurs responsabilités lorsque éclatèrent les combats, n'ayant rien de plus pressé à faire que de se réfugier aux États-Unis. Livrés à eux-mêmes, sans armes, sans stratégie et sans tactique, placés sous le commandement de chefs improvisés, des milliers de gens n'eurent d'autre choix que de se barricader pour se défendre à l'approche des troupes. Ils étaient eux aussi fils du pays,



au même titre que leurs opposants, et beaucoup de ces civils se comportèrent avec tout le sens de l'honneur dont sont capables les meilleurs soldats. Au combat, en définitive, seule la valeur compte, et à ce titre, certains Patriotes canadiens démontrèrent une bravoure exemplaire dans des circonstances désespérées.

Autoportrait du soldat Charles Traveller, membre du 70^e régiment, accompagné de son chien, à Laprairie, en 1841. À l'arrière, de gauche à droite : la caserne des soldats (ayant l'aspect d'une grange), celle des officiers (ayant l'aspect d'une villa), les compagnies d'élite du 70^e en rangs, le corps de garde et la fanfare du régiment. Cette illustration constitue l'un des rares témoignages d'un soldat de l'époque.

Parcs Canada.

La « guerre d'Aroostook »

Cependant, tout ce déploiement guerrier a miné la défense de l'Amérique du Nord britannique face aux États-Unis. En apparence, le pays est militairement plus puissant que jamais. Au 1^{er} janvier 1839, si l'on excepte les colonies maritimes, il y a 31 848 hommes en armes dans le Haut et le Bas-Canada, dont 10 686 soldats britanniques. Mais, en réalité, les deux Canadas sortent affaiblis de cette dure période. La plupart des volontaires loyaux se trouvent dans le Haut-

Canada ; au Bas-Canada, il n'est plus question de songer à mobiliser la population, qui représente pourtant environ la moitié du potentiel d'hommes valides en Amérique du Nord britannique. Or, c'est précisément du côté de cette colonie que se profile une nouvelle menace américaine.

compter sur la milice du Bas-Canada, on envoie quatre compagnies du 11^e régiment au lac Témiscouata depuis Québec, afin de protéger la route utilisée l'hiver par les militaires circulant entre Québec et le Nouveau-Brunswick.

Heureusement, personne ne désire réellement déclencher une guerre et, en mars, une trêve diplomatique



La frontière entre l'État américain du Maine et les colonies du Bas-Canada et du Nouveau-Brunswick avait toujours été très floue. Or, en février 1839, le gouverneur du Maine revendique vivement la région d'exploitation forestière d'Aroostook et mobilise 8 000 miliciens pour occuper le territoire en question. C'est presque une déclaration de guerre, et l'incident est d'ailleurs qualifié comme la « guerre d'Aroostook ». Les prétentions américaines se heurtent à la résistance du Nouveau-Brunswick qui lui-même mobilise 1 200 miliciens. Ne pouvant plus

prévoir le retrait des troupes en attendant qu'une solution soit négociée. Mais d'autres incursions américaines surviennent au cours de l'été et de l'automne, de sorte qu'en novembre 1839, deux compagnies du 11^e sont renvoyées au lac Témiscouata. Cette fois, les soldats britanniques construisent un fortin en bois, le fort Ingall (à Cabano, au Québec). La controverse se règle finalement en août 1842, avec la signature d'une entente britannico-américaine délimitant la frontière entre le Maine et l'Amérique du Nord britannique. Les Américains



Officier et soldat du 60^e régiment de carabiniers britannique en tenue d'hiver au Canada, en 1846.

H. Martens. Gravure.

Parcs Canada.



obtiennent une partie de la région contestée, mais le chemin militaire demeure territoire des colonies britanniques.

À Québec, on ne se fait cependant pas d'illusions sur les intentions pacifiques des Américains. Dès novembre 1840, le remplaçant de Colborne au poste de commandant en chef des troupes de l'Amérique du

Nord britannique, sir Richard Downes Jackson, juge que les nouvelles fortifications construites alors par les Américains près de la

frontière sont «évidemment destinées à servir de bases pour de futures opérations offensives¹⁰⁵» contre le Canada...

Politique canadienne et repli britannique

Durant les années 1840 et 1841, on abolit les colonies distinctes du Haut et du Bas-Canada pour former le

Canada-Uni. Celui-ci reste cependant divisé en deux parties, le Canada-Est et le Canada-Ouest, qui correspondent aux provinces actuelles du Québec et de l'Ontario.

En dépit de cette mesure, la situation politique de l'Amérique du Nord britannique demeure tendue et confuse. À Londres, on se demande sérieusement si le Canada-Uni est défendable sans le soutien d'une importante partie de ses habitants. Le duc de Wellington se rend compte de l'impossibilité pour la Grande-Bretagne de défendre efficacement les populations sous sa tutelle. Il est d'avis que si les colonies de l'Amérique du Nord ne peuvent mener une défense vigoureuse en cas d'attaque, il est «plus sage, bénéfique et juste¹⁰⁶» d'évacuer la garnison britannique et de les laisser négocier elles-mêmes le meilleur arrangement possible avec les Américains!

Impensable à peine quelques années auparavant, l'idée d'évacuer le Canada, lancée par le chef suprême de l'armée, séduit plus d'un Britannique. Le Canada n'est plus un enjeu stratégique central et il coûte au moins le double de ce qu'il rapporte en taxes. La Grande-Bretagne oriente donc sa politique dans ce sens et tend à se désengager dans la question de la défense du Canada-Uni.

Au pays même, à mesure que s'estompe la menace d'une nouvelle rébellion, on procède à la démobilisation



des volontaires. Évalués à environ 21 000 en 1839, ceux-ci passent à 4 879 l'année suivante et à 2 766 en 1841 et 1842. Finalement, en 1843, toutes les troupes provinciales sont licenciées, hormis trois compagnies de cavalerie au Canada-Est et une compagnie d'infanterie au Canada-Ouest, qui seront encore maintenues pendant sept ans.

Au Canada-Est, la Rural Police et les corps de police de Montréal et de Québec passent peu à peu de l'état de police politique paramilitaire à celui de force civile. Mais les coûts que représentent ces compagnies et, surtout, leur origine répressive sont des raisons suffisantes pour les supprimer. En décembre 1842, l'Assemblée législative ordonne la dissolution de tous les corps de police levés durant la rébellion¹⁰⁷. Cette décision crée cependant un vide au niveau de la lutte contre la criminalité, de sorte que d'autres forces policières devront, par la force des choses, être créées.

En 1842 et 1843, les régiments amenés d'urgence en 1838 se retirent. En 1844, toutefois, la garnison régulière britannique au Canada-Uni, avec ses 7 700 soldats, est encore trois fois plus importante qu'en 1837. Mais, chaque année, quelques centaines de soldats en sont retranchés. Certains n'attendent d'ailleurs pas que leur régiment retourne en Angleterre pour quitter le Canada, préférant passer aux États-Unis! C'est pour

enrayer ce mouvement qu'est organisé le Royal Canadian Rifle Regiment – le régiment des carabiniers royaux canadiens – en 1840 et 1841. Il ne s'agit pas d'un régiment canadien, comme son nom pourrait le laisser entendre, mais d'une unité composée de vétérans des régiments de ligne et faisant partie de l'armée régulière. Cependant, son service ne fait pas l'objet d'une rotation : c'est un régiment sédentaire dont les compagnies sont détachées le long de la frontière, pour surveiller les États-Unis, bien sûr, mais surtout pour empêcher les déserteurs de s'y rendre...

La réorganisation de la milice

La question de la milice canadienne reste très confuse durant ces années. Au Parlement, il est presque impossible d'aborder le sujet, tant les querelles qu'il provoque sont vives. Telle est la situation en 1845 lorsque éclate une crise majeure avec les États-Unis, celle de l'Oregon. Élu au cri de « Fifty-four Forty or Fight », le président James Knox Polk incite les Américains à se battre si la Grande-Bretagne refuse de céder le territoire compris à l'ouest des Rocheuses, au sud du 54^e degré 40 minutes. Cette forte poussée de fièvre de la « destinée manifeste » des Américains, durant laquelle ils annexeront le Texas et déclareront la guerre au Mexique, incite les

législateurs canadiens à voter enfin, en juin 1846, une nouvelle loi de la milice. Celle-ci tend à harmoniser et à reconduire la plupart des dispositions des lois antérieures. Dorénavant, tous les hommes âgés de 18 à 60 ans seront astreints au service militaire au sein de régiments de milice sédentaire, mais ils seront divisés en deux classes, la première se composant des hommes de moins de 40 ans. En cas d'urgence, jusqu'à 30 000 miliciens pourront être appelés dans des bataillons de milice incorporée.

Cette loi innove, dans la mesure où elle reconnaît officiellement l'existence de corps de volontaires. Elle régularise ainsi une situation existante et consacre le principe du volontariat au profit de l'obligation universelle de porter les armes. Il est en effet assez judicieux de compter sur des hommes désireux de servir leur communauté en tant que citoyens soldats. Toutefois, le gouvernement canadien ne leur fournira presque aucune aide. Ils devront d'abord s'entraîner, puis s'équiper à leurs frais d'uniformes, ainsi que de chevaux, avant d'obtenir de lui des armes. Ces conditions limitent le nombre de candidats potentiels à une minorité disposant du temps et de l'argent nécessaires pour se porter volontaires.

Il n'en reste pas moins qu'un effort notable est fait pour remettre sur pied la milice, spécialement celle du



Canada-Est qui n'a pas organisé de revue depuis 1837. Le français s'impose comme langue officielle au même titre que l'anglais à l'Assemblée législative, et l'adjudant général adjoint de la milice pour le Canada-Est doit désormais avoir deux commis « suffisamment versés dans la connaissance du français¹⁰⁸ » pour pouvoir correspondre dans cette langue avec les officiers des bataillons. À compter de septembre 1846, l'état-major de la milice commence à répartir les quelque 246 000 miliciens dans 57 régiments comptant 334 bataillons et à nommer les officiers supérieurs qui, à leur tour, proposeront les officiers de leurs bataillons.

Pour rendre les Canadiens français des villes moins hostiles à la milice, on abolit les mesures du temps de Lord Dalhousie. De nouveau, les bataillons peuvent être composés en fonction de chaque groupe linguistique, dont le nombre d'officiers doit être équitable au sein des régiments mixtes, comme l'apprend à ses dépens l'état-major du 4^e bataillon de la milice du comté de Carleton, à Bytown (Ottawa). En effet, lorsque le gouverneur en chef découvre que tous les officiers de ce régiment sont des Canadiens anglais, alors que la moitié des miliciens sont de souche française, il révoque simplement tous les brevets d'officiers! La législation de 1846 se veut donc un début de réconciliation. Elle est

toutefois accueillie plutôt froidement au Canada français, ce qui ne devrait guère étonner. Exclue depuis un quart de siècle, les Canadiens français demeurent méfiants.

Sur le terrain proprement dit, l'efficacité guerrière de la milice est-elle vraiment améliorée par ces mesures? Le poète Louis Fréchette rapporte ainsi comment se déroulait une revue de miliciens à Lévis, après la messe, lorsqu'il était enfant. D'après lui, on procédait d'abord à l'appel nominal, puis : « [...] après cela vint l'exercice – Oh! l'exercice réduit à sa plus simple expression : – Face à droite!... Face à gauche!... Trois pas en avant!... Trois pas en arrière!... Ce à quoi les gamins ajoutaient : « Si vous êtes pas contents, allez faire vot' prière! »... Ils aimaient la rime, les gamins de mon temps. Je les entends encore frapper du pied, en cadence, en criant aux miliciens : « Face! face! face!... à la boutique à Gnace!... » La « boutique à Gnace » était la forge d'un nommé Ignace Samson, qui se trouvait juste à faire pendant à l'église, de l'autre côté de la place publique. Après quelques instants de parade et d'exercice, les miliciens rompirent les rangs, allumèrent leurs pipes et se dispersèrent, pendant qu'un gamin, plus effronté que les autres, malgré les *chut! chut! chut!* prenait la fuite en criant : « Hourrah pour Papineau¹⁰⁹! ».

La situation de la milice sédentaire n'est guère plus reluisante au Canada-Ouest. Le comté de Waterloo, par exemple, possède aussi ses farceurs. Un jour de parade, alors que l'on procède à l'appel nominal, un milicien lance un ballon de football sur le terrain... En quelques minutes, la revue se transforme en un gigantesque match! À une autre occasion, un officier du régiment, agriculteur de son état, est en train de donner des ordres au bataillon en marche. Ne se souvenant plus du commandement « Halte! », il lança « Who-a! Who-a!¹¹⁰! », comme à ses bœufs! La ligne de miliciens s'écroule dans un éclat de rire général et la revue est annulée! Décidément, bien des efforts devraient être déployés pour se protéger contre la menace américaine...

Fort heureusement, au fil des ans, les tensions entre la Grande-Bretagne et les États-Unis s'estompent. La crise de l'Oregon se règle par une entente prolongeant la frontière du 49^e degré jusqu'au Pacifique. En 1846, les troupes américaines déployées le long de la frontière canadienne sont presque toutes envoyées au combat contre les Mexicains.

La Grande-Bretagne continue donc à réduire sa garnison régulière en Amérique du Nord, d'autant plus qu'en Europe la situation s'aggrave sérieusement pour la première fois depuis 1815. En 1854, la guerre de Crimée





révèle aux Anglais que leur armée, bien que brave et disciplinée, est dans un état pitoyable et qu'elle doit être modernisée de toute urgence.

Tous ces événements ont des retentissements au Canada-Uni. La garnison britannique déployée en Amérique du Nord passe de plus de 6 000 hommes, en 1853, à moins de 3 300 deux ans plus tard. Par ailleurs, la milice sédentaire augmente en nombre. Au cours des années 1840, l'arrivée au Canada-Uni de centaines de milliers d'immigrants venus surtout d'Irlande et d'Écosse augmente considérablement la population du Canada-Ouest. En 1851, le Canada-Uni compte 534 000 hommes de 18 à 60 ans, dont 317 000 au Canada-Ouest. Il en

Officier du 4^e régiment de dragons légers, en 1856. Les 1^{ère} et 2^e compagnies de cavalerie volontaire de Montréal et celle de Port Hope adoptèrent cet uniforme.

H. Martens. Gravure.

Anne S. K. Brown Military Collection,
Brown University, Providence.

résulte que les Canadiens français ne sont plus majoritaires au pays.

Paradoxalement, ce revirement démographique favorise l'établissement d'un gouvernement responsable. Accordé en 1849, il consacre le principe de la suprématie de l'Assemblée législative. Désormais, le gouverneur général du Canada « régnera », mais la Chambre, pour sa part, gouvernera politiquement. En ce qui

concerne la défense nationale, cependant, les parlementaires canadiens se montrent d'une réserve exceptionnelle, laissant à la Grande-Bretagne le soin d'en assumer la responsabilité et les frais.

Néanmoins, en novembre 1854, le gouvernement canadien nomme une commission chargée d'enquêter sur les moyens d'améliorer la milice. Au Canada français, certains souhaitent même la création d'un corps canadien permanent « destiné à remplacer les troupes régulières que le gouvernement anglais a dû rappeler du pays », peut-on lire dans *La Patrie* de Montréal. Le rédacteur ajoute que « ce serait une nouvelle



carrière ouverte à la jeunesse canadienne. Nous sommes certains que plusieurs de nos jeunes compatriotes préféreraient les épaulettes de capitaine, avec tous leurs dangers possibles, à la toge [d'avocat] ou à la simarre [de notaire] si recherchées maintenant¹¹¹. Ainsi, refait surface, ni plus ni moins, le vieux rêve d'un régiment canadien-français, proposé dès 1763 pour remplacer les Compagnies franches de la Marine.

Les volontaires de 1855

Les conclusions de la commission, entérinées dans une loi de la milice adoptée en 1855, sont loin d'aller dans le sens de cette proposition, en s'opposant à ce que le Canada-Uni entretienne des troupes régulières. Cependant, les législateurs consentent enfin à débloquer quelque argent pour aider les volontaires, qualifiés de « milice active ». Désormais, le gouvernement se charge de fournir les armes et les munitions, de payer les journées d'exercice, et alloue une somme compensatoire pour couvrir les frais d'uniforme des 5 000 volontaires répartis dans un certain nombre de compagnies de carabiniers, de cavalerie et d'artillerie.

Ces mesures sont accueillies avec beaucoup d'enthousiasme. Toutes les compagnies prévues sont rapidement recrutées, alors que des centaines d'autres volontaires réclament du



Carabinier volontaire des Halifax Rifles, en 1859. Reconstitution de Ron Volstad.

Ministère de la Défense nationale
du Canada.

gouvernement le droit de former des compagnies supplémentaires, ce qui leur est accordé en 1856. Désignées comme la classe « B », on leur fournit les armes et on paie des frais compensatoires pour l'uniforme, mais, par souci d'économie, on ne rémunère pas les journées d'exercice.

Il n'en reste pas moins que dès 1857, un nombre sans précédent de volontaires, soit quelque 5 300 hommes, sont enrôlés, armés, habillés et

entraînés. Le nouveau système exigeait que ces compagnies soient toutes enregistrées au bureau de l'adjudant général de la milice pour pouvoir jouir des avantages consentis par les lois de 1855 et 1856. Cette obligation entraîna des situations « injustes » au niveau de la préséance et de l'ancienneté. Par exemple, une compagnie de carabiniers, formée en 1854 à Montréal, s'enregistrait la première et devenait, par le fait même, la compagnie de milice volontaire possédant le plus... d'ancienneté, alors qu'il existait depuis 1812 dans la même ville une compagnie de cavalerie volontaire ! De nos jours encore, des retombées inattendues de cette loi mettent parfois dans l'embarras les fonctionnaires du ministère de la Défense et les commandants d'unités.

Indépendamment de leur ancienneté, on arme convenablement toutes ces compagnies. Les carabiniers reçoivent le fusil rayé Enfield, modèle 1853, récemment adopté par l'armée régulière. Les cavaliers obtiennent, avec leurs sabres, le tout nouveau revolver Colt à six coups. Les pièces d'artillerie sont également les derniers modèles en usage dans l'armée régulière.

Dans les Maritimes

Les provinces maritimes étant, à cette époque, des colonies distinctes, la milice de chacune d'elles est régie



par ses propres lois et règlements. Mais ces lois se ressemblent dans leurs grandes lignes. Elles prévoient l'obligation pour les hommes, âgés de 18 à 60 ans, de s'inscrire au régiment de milice de leur comté et de participer aux revues. En outre, elles permettent aux autorités en place de mobiliser des hommes pour le service actif et aux citoyens zélés de former des compagnies de volontaires en uniforme.

Au cours de la première moitié du XIX^e siècle, le développement des milices dans les provinces maritimes suit globalement la même voie que dans le centre du Canada. Cependant, les revues des régiments de milice sédentaire semblent y avoir été exécutées plus sérieusement qu'au Canada central, les témoignages étant habituellement élogieux quant aux efforts déployés par ces miliciens. Dans les villes, particulièrement, les régiments de milice de comtés comptent en général une ou plusieurs compagnies d'élite, qui se pourvoient d'uniformes à leurs frais. Tout comme au centre du Canada, les volontaires prennent de l'importance durant les années 1840 et 1850. Le « Volunteer Movement »¹¹², qui se développe en Grande-Bretagne en 1858, exerce une influence particulièrement marquée dans les Maritimes, dont la population est très anglophile, si bien qu'à partir de l'année suivante, on y

adopte des lois pour promouvoir la formation de corps de volontaires. Ces mesures connaissent un grand succès et, dès le début des années 1860, environ 4 000 à 5 000 volontaires bien armés, aux uniformes des plus variés, s'entraînent aux manœuvres militaires dans cette région.

La Nouvelle-Écosse est la plus peuplée des colonies maritimes : elle compte approximativement 14 000 miliciens en 1821, 26 000 en 1830, 41 000 en 1845 et 44 000 vers 1860. Outre les régiments de milice sédentaire organisés à travers la colonie, il existe un corps de Nova Scotia Volunteer Artillery à Halifax pour assister les artilleurs réguliers de la Royal Artillery qui desservent les canons des nombreux forts défendant le port. Vers 1840, les compagnies d'élite des régiments de cette ville prospère sont probablement les mieux entraînées et les mieux équipées de la colonie.

La législation de 1859 concernant les compagnies de volontaires provoque la formation d'une grande quantité de ces compagnies à travers la colonie, et ce, dans un tel esprit d'enthousiasme qu'il devient nécessaire de restreindre le nombre de volontaires à 2 000, limite portée à 2 600 en 1862. Le gouvernement de la colonie fournit des armes modernes ainsi que des munitions, paie les instructeurs et défraie le coût d'une partie des uniformes.

Le Nouveau-Brunswick compte environ 14 000 miliciens sédentaires en 1825 et 27 000 en 1844. Les rébellions de 1837-1838, la « guerre d'Aroostook » et la crise de l'Oregon aiguillonnent la milice qui, à partir de cette époque, encourage la formation de corps volontaires dans le sud de la colonie en fournissant des armes et des uniformes en échange d'une somme forfaitaire. Par la suite, on assiste à un certain laisser-aller jusqu'en 1859, année où sont adoptées des mesures semblables à celles qui ont cours en Nouvelle-Écosse pour encourager la formation de compagnies de volontaires. Celles-ci connaissent un succès immédiat et, dès le milieu de l'année suivante, 1 237 volontaires répartis en 23 compagnies, dont deux de cavalerie et sept d'artillerie, font l'exercice deux fois par semaine.

La milice sédentaire de l'Île-du-Prince-Édouard regroupe tous les hommes âgés de 16 à 60 ans habitant dans les trois comtés de la petite colonie. Cette milice se compose principalement de compagnies d'infanterie, mais on trouve également quelques compagnies d'artillerie et de cavalerie à Charlottetown. En 1829, la milice totalise 5 400 hommes. La plupart n'ont pas d'armes, situation qui ne change guère durant les trente années suivantes. En 1859, la création de compagnies de volontaires





Volontaires et miliciens de l'Île-du-Prince-Édouard, entre 1859 et 1863.

À gauche, un soldat et un officier des Irish Rifles, au centre, un officier des Royalty Rifles et, à droite, un officier du 1^{er} régiment du comté de Queen's.

Reconstitution de David Webber.

Musée canadien de la guerre, Ottawa.

est fortement stimulée par l'envoi de 1 000 fusils rayés Enfield dans la colonie. Dès l'année suivante, l'île compte 800 volontaires bien armés et habillés d'uniformes très variés.

À Terre-Neuve, colonie maritime par excellence, la population est tellement dispersée et accaparée par les besoins de la pêche en haute mer qu'aucune milice sédentaire organisée ne verra le jour. Des corps de volontaires sont levés de

temps à autre, tels les St. John's Volunteer Rangers de 1805 à 1814. À compter de 1824, même les troupes régulières ne comptent plus que des vétérans, répartis dans les trois Royal Newfoundland Companies, pour accomplir un service de surveillance sédentaire. Le « Volunteer Movement » de Grande-Bretagne conduit, en 1860, à la création de quatre compagnies de volontaires à St. John's, habillées de rouge, et d'une compagnie de

carabiniers à Harbour Grace, vêtue de bleu. Mais ces unités sont très éphémères, car la véritable protection de Terre-Neuve n'a pas lieu sur terre, mais bien sur mer, grâce aux navires de guerre de la Royal Navy surveillant l'île et ses pêcheries. En fait, la Royal Navy défend non seulement Terre-Neuve mais toutes les côtes de l'Amérique britannique du Nord, sur trois océans.



Chapitre 6



LA ROYAL NAVY, MAÎTRESSE DES MERS

L'Amérique du Nord britannique n'a pas été défendue uniquement par des soldats montant la garde dans des forts. À eux seuls, ils n'auraient certes pu tenir tête aux ambitions américaines qui furent contenues, en grande partie, grâce à la supériorité de la Royal Navy. En effet, les marins et les bâtiments de la marine de guerre britannique jouèrent un rôle défensif de première importance tout au long de la première moitié du XIX^e siècle, même si la majorité des Canadiens ne les vit jamais, ou très rarement, à l'extérieur des principaux ports. Au mieux, les pêcheurs et les habitants des côtes aperçurent-ils occasionnellement des frégates croisant au large et, parfois, profitèrent du spectacle imposant d'un grand vaisseau de ligne voguant majestueusement à l'horizon. Cette discrétion explique sans doute que le rôle des marins soit parfois négligé dans le patrimoine militaire canadien.

Tant que la Royal Navy maîtrise les mers, une attaque

navale d'envergure contre une partie des colonies britanniques nord-américaines est peu probable. Au contraire, c'est l'éventuel adversaire qui doit craindre les raids navals des Britanniques ! En Amérique du Nord, le seul ennemi potentiel d'envergure est représenté par les États-Unis. Or, la Guerre de 1812 avait démontré jusqu'à quel point la Royal Navy pouvait, par ses incursions meurtrières et son blocus côtier, perturber la vie commerciale et militaire de ce pays. En temps de paix, l'Amirauté britannique a toujours en réserve quelque projet de représailles contre une grande ville américaine, telle Boston, comme corollaire de toute tentative d'invasion de l'une de ses colonies par les États-Unis. Durant les périodes de tensions entre la république américaine et la Grande-Bretagne, cette perspective demeure constamment présente à l'esprit des diplomates américains, ce qui, à n'en pas douter, les incite à trouver des solutions.

Jusqu'à la fin des guerres napoléoniennes, la Royal Navy possède de nombreuses escadres réparties à travers le monde, dont plusieurs en Amérique. À Terre-Neuve se trouve une petite escadre de quelques frégates et corvettes basée à St. John's, la Newfoundland Squadron, affectée à la protection des pêcheries. Les autres escadres, plus puissantes, possèdent au moins un vaisseau de ligne appuyé par de nombreuses





***Voltigeur de Victoria, entre 1851
et 1858. Reconstitution de
Ron Volstad.***

Ministère de la Défense nationale
du Canada.

frégates, corvettes et autres petites canonnières. Parmi celles-ci, l'escadre de l'Amérique du Nord, la North American Squadron, surveillait le littoral américain depuis sa base principale, à Halifax, jusqu'à une base secondaire aux Bermudes. Au lendemain des guerres contre la France et les États-Unis, en 1815, les escadres réparties ailleurs en Amérique y sont toutes incorporées. Halifax devient ainsi le quartier général et la base la plus importante de la Royal Navy en Amérique, en complément aux bases secondaires des Bermudes et des Antilles¹¹³.

De la voile à la vapeur

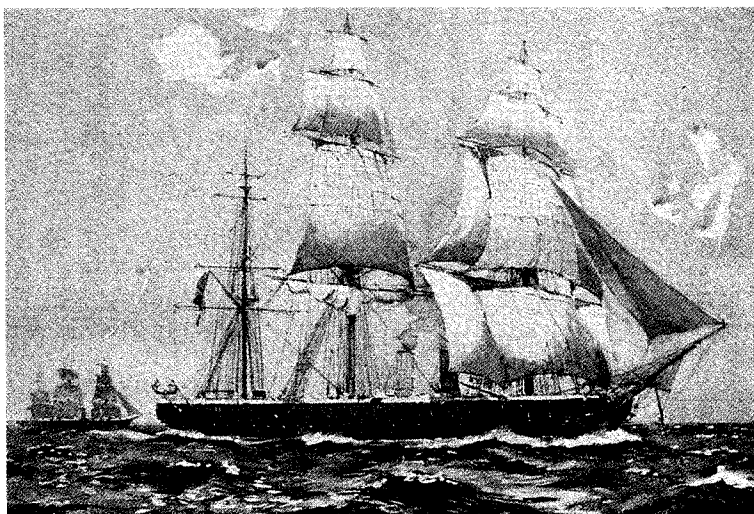
À l'aube du XIX^e siècle, la technologie navale n'avait pas connu de transformation majeure depuis deux cents ans. Et voilà qu'en 1807 le *Clermont*, petit navire à vapeur inventé par l'Américain Robert Fulton, remonte la rivière Hudson de New York à Albany en 32 heures. Record de vitesse incroyable pour l'époque, qui est l'amorce d'une révolution maritime sans précédent. Pour la première fois depuis qu'il navigue, l'homme peut s'émanciper des vents. Quelques marchands visionnaires, notamment le

brasseur canadien John Molson, entrevoient aussitôt l'intérêt de cette invention. Dès 1809, Molson lance à Montréal le deuxième navire à vapeur au monde, l'*Accommodation*, qui effectue son premier voyage aller-retour entre Montréal et Québec en 33 heures. D'autres navires à vapeur entrent en service dans les années qui suivent. À Québec, l'état-major britannique constate l'utilité de ces navires pour le transport rapide des troupes. Durant la guerre de 1812, le *Swiftsure*, également construit par Molson, transporte fréquemment des soldats entre Québec et Montréal, pratique qui continue en temps de paix, notamment avec le *Lady Sherbrooke*.

Dans les milieux militaires, on fait d'abord preuve de réserve à l'égard de ces petits bâtiments à vapeur, personne ne croyant qu'ils pourraient un jour constituer une menace sérieuse. Les amiraux de la Royal Navy se montrent particulièrement réticents face à cette nouveauté. Mais, en 1822, ils se rendent aux arguments du célèbre ingénieur Marc Isambard Brunel, et commandent la construction du premier navire à vapeur de la Royal Navy, le HMS *Comet*. Comme tous les bateaux de ce type, il s'agit d'un petit bâtiment à voile, au centre duquel se trouve un moteur surmonté d'une haute cheminée, la propulsion étant assurée par des roues à aubes placées de part et d'autre du navire.



Toutefois, la Royal Navy retarde l'adoption de la vapeur pour ses gros navires de guerre jusqu'à la fin des années 1840. La réticence des marines militaires est justifiée. D'abord, les roues à aubes sont très vulnérables au tir ennemi et prennent la place que pourraient occuper des canons. Enfin, la présence simultanée à bord d'un navire de guerre du feu d'un moteur à vapeur et de la poudre noire explosive autorise les pires craintes. L'apparition de la propulsion par hélice et l'introduction à bord d'officiers spécialisés en génie mécanique réduiront peu à peu ces réserves. À la fin des années 1840, la Royal Navy commence à installer des moteurs à propulsion par hélice sur plusieurs vieux vaisseaux de ligne. En 1849, l'*Agamemnon*, de 80 canons, devient le premier navire de guerre spécifiquement construit avec hélice. On croit, à tort, que l'entretien des coques en fer sera plus difficile que celui des coques en bois. Durant les années 1850, on conserve donc la coque en bois, de même que les voiles, tout en aménageant des moteurs et en protégeant les parties les plus vulnérables du navire à l'aide de plaques de fer.



Le premier cuirassé de la Royal Navy, le HMS Warrior, en 1861.

Reconstitution de N. L. Wilkinson.

Bibliothèque du ministère de la Défense nationale du Canada.

L'année 1859 marque l'apparition du premier cuirassé au monde, le navire de guerre français la *Gloire*, colosse de 5 600 tonnes truffé de canons, dont la coque de bois est entièrement recouverte d'une armature de fer de 10 à 12 cm d'épaisseur. Du jour au lendemain, la Royal Navy se trouve déclassée, ce qui cause une vive émotion en Angleterre et au Canada, et alimente puissamment le « Volunteer Movement ». L'Amirauté réagit immédiatement en mettant en chantier des cuirassés et, dès 1860, le HMS *Warrior* est lancé. Jaugeant 9 000 tonnes, ce cuirassé britannique est doté d'une coque entièrement en fer et d'un blindage couvrant plus de la moitié de sa superficie!

Révolution dans l'artillerie

Parallèlement au secteur de la technologie navale, celui de l'artillerie enregistre des progrès remarquables, tant sur terre que sur

Maître-canonnière de la Royal Navy, en 1829. E. Hull. Gravure.

Anne S. K. Brown Military Collection, Brown University, Providence.

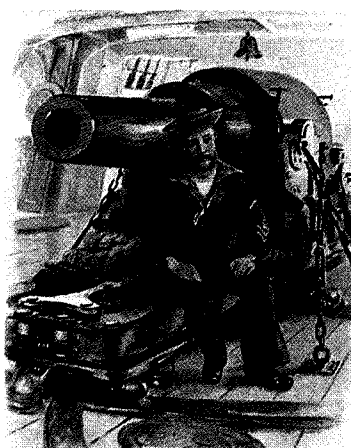


mer. Dans ce domaine, rien n'avait bougé fondamentalement depuis le XVI^e siècle. À la fin des années 1850, les canons sont toujours de simples tubes en fonte se chargeant par la bouche et tirant des boulets. Des variations, tels les obusiers et les caronades, ont

Un marin artiller posant devant un canon Armstrong, seconde moitié du XIX^e siècle.

W. Christian Symons. Gravure.

Bibliothèque du ministère de la Défense nationale du Canada.



fait leur apparition, et on a essayé des canons à l'âme rayée, mais ces innovations n'ont rien bouleversé. Puis, en 1858-1859, un comité de l'artillerie britannique étudie un canon révolutionnaire conçu par un ingénieur civil britannique, William G. Armstrong. Au lieu d'être fondu, ce canon est fait de plaques de fer soudées autour d'un tube en acier à l'âme rayée; il se charge par la culasse et tire un obus conique à une distance de

quelque 2 km avec une précision extraordinaire! Cet obus a même la capacité de transpercer une douzaine de centimètres de blindage avant d'exploser. Le canon Armstrong est immédiatement adopté par la marine et l'armée britanniques¹¹⁴.

L'apparition d'un engin aussi puissant a d'importantes répercussions sur la conception des navires de guerre et des fortifications; le blindage des navires et les casemates des forts se font beaucoup plus élaborés. Les derniers grands forts construits par les Britanniques au sud de Québec, entre 1865 et 1870, reflètent l'influence de ces nouveaux types de canons, car les Américains Thomas Rodman et Robert Parrott en avaient inventé de semblables pour leur armée, et ce, dès 1861. Ces nouveaux forts sont évidemment conçus pour arrêter une attaque par voie terrestre, puisque, sur mer, la Royal Navy demeure invincible, s'étant rapidement dotée d'une imposante flotte de cuirassés à vapeur contre laquelle aucun pays ne peut se mesurer.

L'exploration de l'Arctique

Un autre volet des activités de la Royal Navy durant la longue période de paix de la première moitié du XIX^e siècle, se déroule en Arctique, à la faveur d'un regain d'intérêt pour la découverte

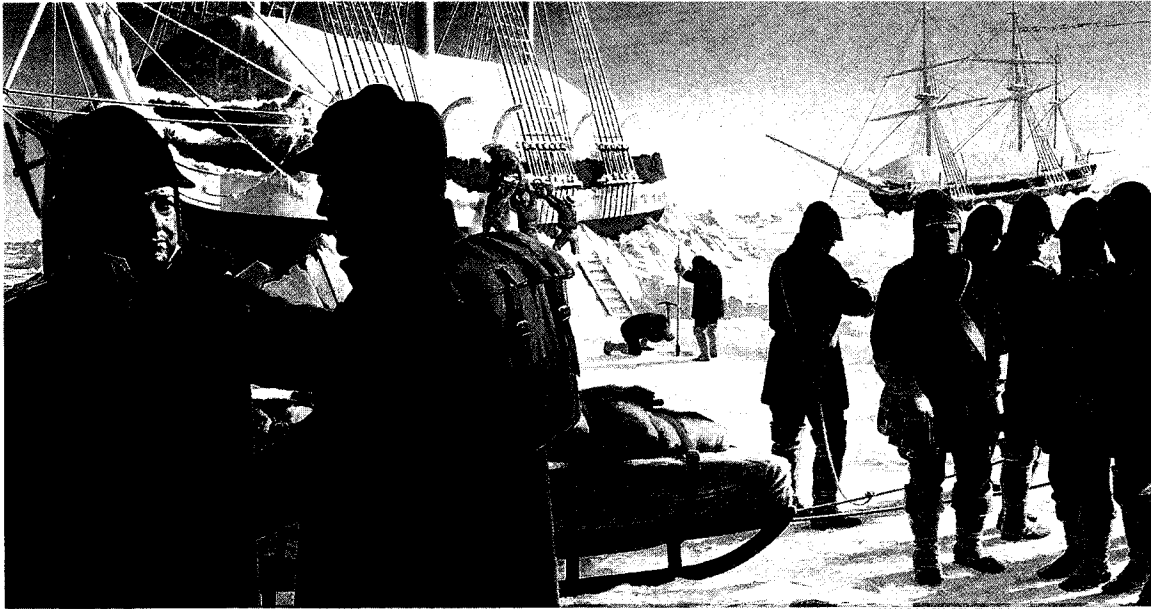
du passage du Nord-Ouest et pour l'établissement d'une cartographie fiable.

En 1818, une première expédition, commandée par le capitaine John Ross, explore la côte est de la terre de Baffin. L'année suivante, le lieutenant William Edward Parry, commandant le HMS *Hecla* et le HMS *Griper*, pénètre dans l'océan Arctique, cap à l'ouest. Il vise un double objectif : se rendre le plus loin possible à l'ouest, au-delà du détroit de Lancaster, et passer l'hiver dans l'Arctique. Ce dernier objectif était sans précédent, personne n'ayant encore réussi pareil exploit. L'expédition de Parry avait parcouru près de 1 300 kilomètres au-delà du détroit et se trouvait entre les îles Banks et Melville quand les deux navires sont emprisonnés dans les glaces, en octobre 1819. On aménage des toits temporaires sur les ponts, et l'intérieur des navires est chauffé par un genre de système central, des tuyaux répartissant la chaleur à partir des fours des cuisines. Dix mois plus tard, ils parviennent à se dégager, et les membres de l'expédition reçoivent un accueil triomphal à leur retour en Angleterre, obtenant même un prix de £ 5 000 pour s'être rendus au 110^e degré de longitude ouest. Il s'en était fallu de peu que Parry ne réussisse. La mer de Beaufort et le Pacifique s'évalaient à l'ouest de l'île Melville, ce que personne ne savait alors.



*Sir John Franklin (à gauche) et ses
hommes dans l'Arctique, en mai
1847. Reconstitution de Rex Woods.*

Héritage du Canada, © 1978. Sélection du
Reader's Digest, Montréal.



Le quart de siècle suivant est témoin de nombreuses autres expéditions menées par des officiers de la Royal Navy. Des baleiniers, devant lesquels s'ouvrent de nouveaux parages pour la chasse aux grands cétacés, suivent rapidement leurs traces. En 1829, le capitaine John Ross part à la recherche du passage du Nord-Ouest, mais les glaces du golfe de Boothia emprisonnent inexorablement son navire à vapeur, qui doit être abandonné en mai 1832. L'équipage parvient néanmoins à survivre en adoptant le mode de vie des Inuit, avec lesquels ses

membres s'étaient liés d'amitié, et il est rescapé par des baleiniers l'année suivante. Pendant ce voyage, Ross constate qu'au 72° N, sa boussole indique 90° N, découvrant par le fait même le pôle nord magnétique ! Ces recherches passionnent sir James Beaufort, hydrographe en chef de la Royal Navy, qui multiplie les démarches auprès des autorités pour encourager l'exploration de l'Arctique. D'autres voyages de reconnaissance ont lieu, puis, en 1845, une équipée de grande envergure est organisée pour percer le mystère du passage du Nord-Ouest.

La tragique expédition de Franklin

Cette nouvelle expédition, commandée par sir John Franklin, capitaine chevronné âgé de 58 ans, fait l'objet d'une préparation minutieuse : vivres pour une durée de trois ans, vêtements spécialement conçus pour l'hiver, navires équipés de moteurs auxiliaires à vapeur et dont les proues sont recouvertes de plaques de fer pour briser la glace, bref, on prend en compte tous les facteurs prévisibles. En mai 1845, le HMS *Erebus*¹¹⁵ et le HMS *Terror* appareillent, et les 134 hommes à bord sont



tous convaincus de trouver enfin le fameux passage. Des pêcheurs de baleines les aperçoivent pour la dernière fois dans la baie de Baffin, le 26 juillet.

En 1847, l'inquiétude s'empare de l'opinion britannique. L'année suivante, la dernière pour laquelle Franklin dispose de vivres, deux expéditions partent à sa recherche, l'une par le détroit de Béring et l'autre par l'Atlantique, sans succès. De nouvelles tentatives s'ensuivent. En 1850, on découvre quelques débris et trois tombes dans l'île Beechey où Franklin a passé l'hiver de 1845. Mais où sont les navires et leurs équipages ? Le mystère passionne le monde entier. Au cours des quatre années suivantes, pas moins de 38 expéditions partent à leur recherche sur terre et sur mer avant qu'on ne trouve un premier indice. Des Inuit rapportent au docteur John Rae, de la Compagnie de la baie d'Hudson, qu'ils ont vu à l'ouest, en 1848, environ 40 hommes blancs traînant des vivres et une barque sur les glaces. Leurs corps sont finalement retrouvés dans la péninsule d'Adelaïde dans l'île du Roi-Guillaume. Une autre expédition, commanditée par Lady Franklin, qui espère toujours revoir son mari vivant, découvre un message daté du 25 avril 1848, rapportant la mort de Franklin, survenue le 11 juin 1847, et l'abandon des deux navires pris dans les glaces. Tous les membres de

la mission périrent donc, martyrs de l'exploration de l'Arctique canadien.

Découverte d'un passage du Nord-Ouest

En un sens, le destin tragique de Franklin et de ses hommes ne fut pas inutile. En 1852, l'une des nombreuses expéditions parties à leur recherche, celle du commodore Robert McClure à bord du HMS *Investigator*, se rend par le détroit de Béring jusqu'à l'île Banks. McClure y abandonne son navire et se rend à pied vers l'est jusqu'à l'île Melville, où il rencontre un autre navire de recherche venu par l'Atlantique, à bord duquel il rentre en Angleterre. Un « passage » du Nord-Ouest était enfin trouvé ! Mais ce « passage » n'était pas navigable et, d'un point de vue de stratégie navale et militaire, il n'avait aucune valeur¹¹⁶. Cependant, d'une certaine façon, l'océan Arctique joua un rôle non négligeable dans la défense des prairies de l'Ouest canadien.

C'est en effet par l'océan Arctique que transite alors une partie du commerce des fourrures. Depuis la fin du XVIII^e siècle, les deux rivales, la Compagnie du Nord-Ouest et la Compagnie de la baie d'Hudson, contrôlaient ce commerce. À partir de 1816, on déplore même des incidents sanglants, notamment le terrible massacre, par des hommes de la Compagnie du Nord-

Ouest, d'un groupe de colons écossais établis par Lord Thomas Selkirk à Seven Oaks, sur le site de l'actuelle ville de Winnipeg. Lord Selkirk recrute environ 80 soldats suisses licenciés au Canada par les régiments de Meuron et de Watteville, s'empare du fort William et rétablit sa colonie le long de la rivière Rouge. Finalement, en 1821, la Compagnie de la baie d'Hudson absorbe sa rivale et se retrouve maîtresse d'un immense réseau de postes de traite s'étendant des Grands Lacs au Pacifique. La plupart des fourrures et des marchandises de traite passent désormais par la baie d'Hudson, donc par l'Arctique, à l'aller comme au retour d'Angleterre.

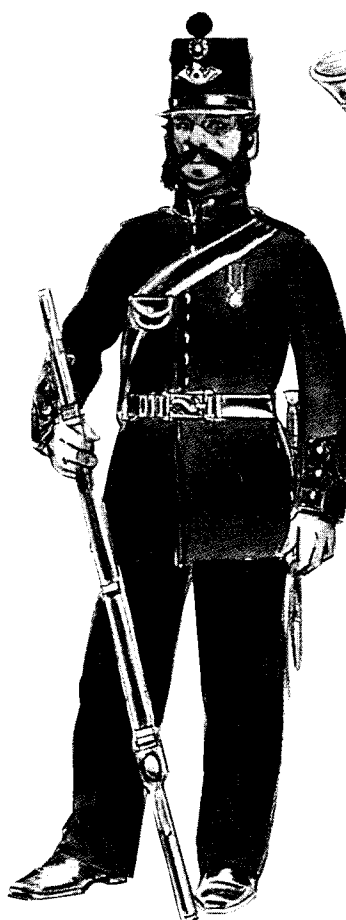
La colonie de Lord Selkirk établie dans la région de Rivière-Rouge finit par se développer, bien que la présence de colons soit plus ou moins incompatible avec les activités de la Compagnie. Au cours des années 1820 et 1830, cette dernière fait ériger Lower Fort Garry (à Selkirk, dans le Manitoba) et le fort Garry (à Winnipeg)¹¹⁷. Ces deux postes de traite se distinguent des autres en cela qu'ils sont conçus comme de véritables forts de grandes dimensions, et qu'on les construit en pierre plutôt qu'en bois. Ils constituent le centre administratif de la compagnie pour la Terre de Rupert, immense territoire qui s'étend du Labrador aux Rocheuses, et servent de lieu de résidence à son gouverneur.



Les Compagnies du Nord-Ouest et de la baie d'Hudson n'entretenaient pas de troupes. Tout au plus certains postes possédèrent-ils quelques gardes amérindiens plus ou moins bien armés, les « Home Guards », afin de maintenir un minimum d'ordre, ce qui s'avérait suffisant pour des fortins voués à la traite. Après le retrait des petits détachements des troupes coloniales françaises au milieu du XVIII^e siècle, il n'y eut par conséquent plus aucune présence militaire permanente dans les Prairies, et ce, jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

Les Volontaires de la Rivière-Rouge

Cependant, la région située au sud du lac Winnipeg se peuple sans cesse et, le 12 février 1835, le gouverneur de la Compagnie de la baie d'Hudson, sir George Simpson, ordonne la mise sur pied d'un corps de 60 hommes, le Red River Volunteers, afin de pourvoir aux besoins défensifs et policiers de la colonie. Chacun de ses membres s'engage « à remplir bien et fidèlement la double fonction de soldat dans le corps de volontaires et d'officier de la paix¹¹⁸ ». Ils doivent se tenir prêts à servir en tout temps, moyennant quoi ils reçoivent une modeste somme annuelle. Le commandant de cette unité, Alexander Ross, est également shérif du district.



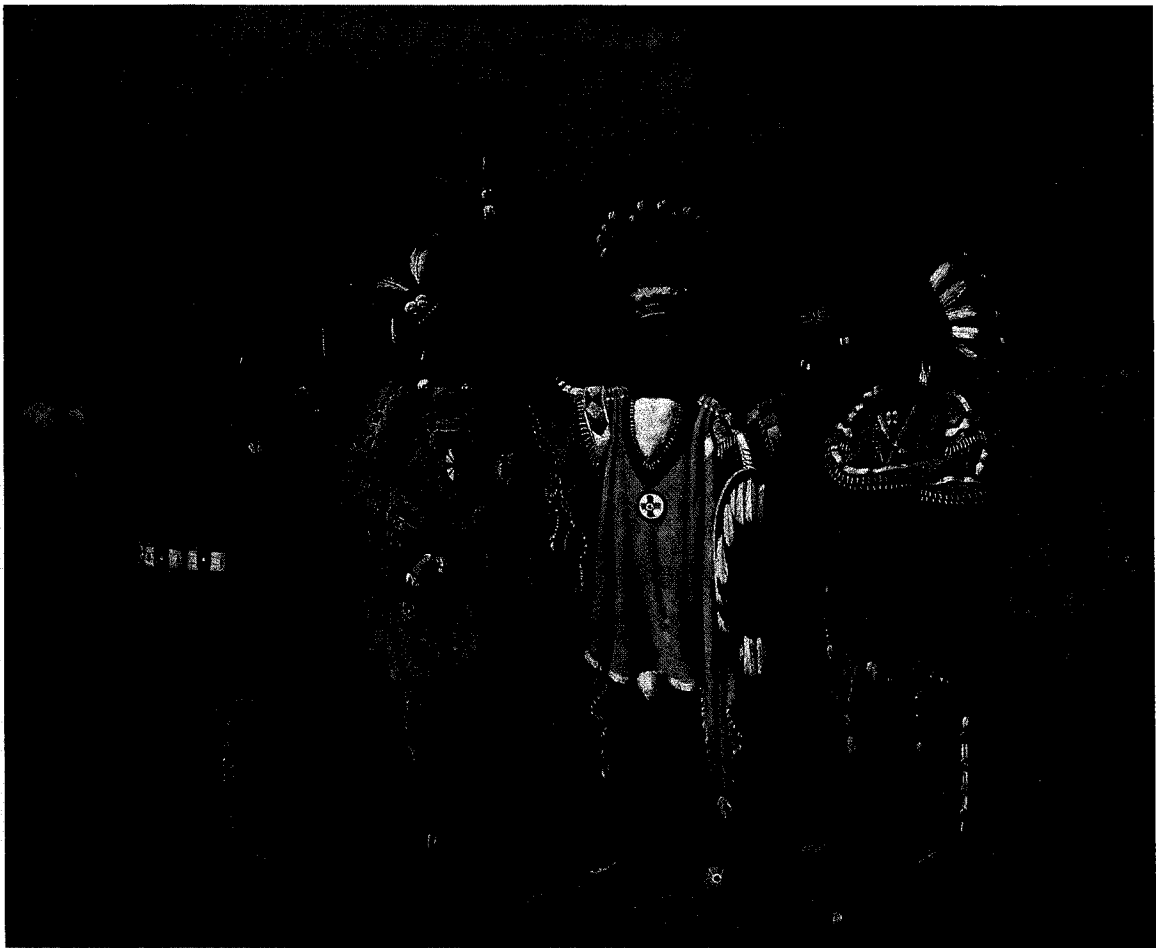
*Soldat du Royal Canadian Rifle Regiment, entre 1857 et 1861.
Reconstitution de Derek FitzJames.
Anne S. K. Brown Military Collection,
Brown University, Providence.*

D'après leurs patronymes, environ un tiers de ces Volontaires de la Rivière-Rouge sont de souche française, la majorité étant de souche britannique et quelques-uns, tels Gaspard Bruce et John Baptiste Wilke, issus des deux groupes. Il est presque certain que plusieurs d'entre eux avaient également des racines amérindiennes. Les Red River Volunteers

n'avaient probablement pas d'uniforme et utilisaient des armes de chasse, mais ils n'en représentaient pas moins le premier corps militaire recruté dans les Prairies. Toutefois, une telle formation de milice, aussi utile fût-elle, ne pouvait remplacer des troupes régulières à l'occasion de problèmes majeurs.

C'est ainsi qu'en 1845, au moment où éclate la crise de l'Oregon, on signale la présence de troupes américaines à Pembina, le long de la frontière contestée par les États-Unis, à seulement une centaine de kilomètres au sud du fort Garry. La Compagnie de la baie d'Hudson se voit forcée de demander à Londres l'envoi de troupes régulières, ce qui lui est accordé. Durant l'été de 1846, une partie du 6^e régiment avec des détachements d'artillerie et du génie, soit 17 officiers et 364 sous-officiers et soldats accompagnés de 17 femmes et 19 enfants, quittent l'Irlande pour fort Garry, via la baie d'Hudson. Ils demeurent en garnison jusqu'en 1848, avant de retourner en Grande-Bretagne. La crise s'étant réglée entre-temps, le gouvernement britannique ne remplace pas le 6^e régiment, mais détache des « Enrolled Pensioners » – soldats à la retraite utilisés comme surveillants – dans les deux forts de la Terre de Rupert.





Grand Serpent, chef des Pieds-Noirs, racontant ses exploits à cinq chefs subordonnés, entre 1851 et 1856. Paul Kane. Huile.

Musée des Beaux-Arts du Canada, Ottawa.



L'intégrité du territoire situé au nord du 49^e parallèle demeure cependant précaire. En 1856, un détachement de cavalerie américaine visitant Pembina ravive les anciennes craintes d'invasion, de sorte que, l'année suivante, 120 officiers et soldats du Royal Canadian Rifle Regiment sont dépêchés à la Rivière-Rouge. On songe même, un moment, à leur adjoindre une compagnie composée d'Amérindiens et de Métis, mais l'idée est abandonnée. Une fois sur place, toutefois, le commandant des troupes juge la « menace » exagérée ; le poste militaire américain le plus proche, le fort Riley, se trouve à environ 700 kilomètres ! Néanmoins, le détachement des Royal Canadian Rifles est maintenu en garnison pendant quatre ans à la Rivière-Rouge.

La présence de troupes régulières en garnison dans l'Ouest canadien durant la première moitié du XIX^e siècle se limite à ces cas d'exception. En réalité, le 49^e parallèle, qui sert de frontière entre le Canada et les États-Unis jusqu'aux Rocheuses à compter de 1818, traverse de vastes étendues dont les véritables maîtres ne sont ni les Britanniques ni les Américains, mais les Amérindiens des Plaines. Ces fières nations nomades, dont les guerriers constituent des combattants redoutables et des cavaliers hors pair, se trouvent confrontées d'abord à l'avance imperturbable des soldats et des colons américains et s'y opposent.

Mais elles ne semblent pas considérer comme menaçante la présence des hommes blancs qui occupent, plus au nord, les postes de la Compagnie de la baie d'Hudson, qui, visiblement ne cherchent qu'à commercer et non à coloniser. Par conséquent, les relations sont généralement harmonieuses de part et d'autre et point n'est besoin d'entretenir des troupes contre elles. Comme, d'autre part, la Royal Navy protège les accès de la Terre de Rupert par la mer, la sécurité de ce vaste domaine est assurée.

La côte du Pacifique

La situation est différente sur la côte du Pacifique, jusqu'où le réseau de postes de la Compagnie de la baie d'Hudson étend ses ramifications, car les Britanniques n'y sont pas les seuls Blancs présents. Avant même le retrait des Espagnols de Nootka, un navigateur américain découvrait le fleuve Columbia, en 1792, et les militaires américains Lewis et Clark avaient atteint le Pacifique en passant par l'Oregon, en 1805. En 1811, des commerçants de fourrures américains érigent le fort Astoria, à l'embouchure du fleuve Columbia, que les Britanniques prennent pendant la Guerre de 1812 et rebaptisent du nom de fort George.

Aux yeux des Britanniques, il va de soi que toute la côte du Pacifique, de

la Californie jusqu'à l'Alaska, leur appartient, alors que les Américains nourrissent le même sentiment. Forte de son bon droit, la Compagnie de la baie d'Hudson établit un nombre assez important de postes au nord de la Californie, et le contentieux dégénère en 1845 : c'est la crise de l'Oregon, qui est finalement réglée par la prolongation de la frontière le long du 49^e parallèle jusqu'au Pacifique, à l'exception de l'île de Vancouver qui demeure territoire britannique.

Ce sont alors les navires de guerre de la Royal Navy qui se chargent de défendre les intérêts de l'Angleterre sur la côte du Pacifique, car l'armée n'y entretient aucune garnison militaire. Grâce à un accord avec le Chili, la marine britannique possède une base à Valparaíso à partir de 1837, et c'est de là que part, en 1846, le HMS *Pandora* pour croiser aux environs de l'île de Vancouver. Deux ans plus tard, le HMS *Constance* utilise l'excellent havre d'Esquimalt comme base provisoire. Au lendemain de la crise de l'Oregon, toutefois, il devient important, pour les Britanniques, d'avoir une véritable colonie sur la côte ouest afin de ne pas laisser le champ libre aux prétentions américaines ou russes. Aussi, en 1849, l'île de Vancouver est-elle cédée à la Compagnie de la baie d'Hudson qui, en retour, s'engage à y établir des colons. La capitale devient Victoria, poste de



traite érigé par la compagnie en 1843, et le gouvernement désigne un gouverneur royal, indépendant de la compagnie. À partir de cette époque, la marine britannique patrouille fréquemment le long de la côte ouest.

Les Voltigeurs de Victoria

Ce gouverneur royal ne dispose cependant d'aucune troupe pour faire appliquer les règlements et monter la garde au besoin. Or, on redoute, à juste titre, les Amérindiens de la côte ouest. Au milieu de 1851, les Victoria Voltigeurs – les Voltigeurs de Victoria – sont donc mis sur pied. Il s'agit d'un petit corps de volontaires, le premier en Colombie-Britannique, qui peut occasionnellement prêter main-forte à la justice. Les Voltigeurs sont habituellement des voyageurs canadiens-français ou des « demi-blancs » – Métis issus de Canadiens français et d'Amérindiens iroquois – mobilisés au gré des circonstances. Leur nombre peut varier considérablement, oscillant entre la demi-douzaine et la trentaine; ils sont payés et nourris durant leurs périodes de service, et reçoivent des fusils de traite et un « uniforme » de la compagnie. Il ne s'agit cependant pas d'un uniforme militaire à l'europpéenne, mais du capot canadien bleu ciel assorti d'une ceinture en laine rouge.

Au cours des années 1850, des détachements de Voltigeurs de Victoria accompagnent à plusieurs reprises des expéditions de la Royal Navy visant à intimider les Amérindiens. Ces volontaires sont certainement disciplinés et fiables car, en 1853, le gouverneur James Douglas fait leur éloge, rapportant qu'ils ont « imité le noble exemple »¹¹⁹ des marins et des soldats d'infanterie de marine du HMS *Beaver* lors d'une expédition punitive à l'embouchure de la rivière Cowichan. Ce corps, qui fut à la fois la première unité militaire et la première force policière de la Colombie-Britannique, exista jusqu'en mars 1858.

La prétendue menace russe

Durant la première moitié du XIX^e siècle, les Russes s'étaient employés à consolider leurs établissements en Alaska, érigeant Sitka en chef-lieu et faisant patrouiller régulièrement la côte par des frégates de la marine impériale russe. Quelques officiers russes avaient accompli des explorations remarquables, notamment le lieutenant de marine Lukin qui, en 1832-1833, s'était rendu jusqu'aux environs de la ville canadienne actuelle de Dawson en descendant la rivière Yukon.

La guerre contre la Russie, déclarée en 1854, suscite donc les pires craintes dans la

colonie de l'île de Vancouver. Le gouverneur Douglas réclame d'urgence des troupes, des canons, des fusils, des munitions et des vivres pour combattre ses voisins russes établis au nord. Ses requêtes reçoivent un accueil glacial à Londres. Pour l'état-major, l'Angleterre n'a « aucun intérêt au maintien et au support de cette colonie lointaine » qui lui coûte cher. De plus, la conquête des établissements russes en Alaska « n'en valait probablement pas le coût ». Douglas fut donc avisé, en août, que « le gouvernement de Sa Majesté jugeait ses demandes non nécessaires et peu sages¹²⁰ », mais que, toutefois, des navires de guerre surveilleraient la côte.

Douglas est pourtant convaincu du bien-fondé de ses craintes. En effet, les Russes avaient envoyé un bataillon d'infanterie sibérienne à Sitka mais – et Douglas ne pouvait pas le savoir –, dans le seul but de protéger leur colonie et non pour attaquer leurs voisins britanniques. En fait, ni les Britanniques ni les Russes ne désirent se battre sur la côte nord-ouest du Pacifique. Les deux pays conviennent donc de ne pas s'affronter dans cette région du globe durant cette guerre, qui prend fin en 1856. Onze ans plus tard, les Russes vendent l'Alaska aux États-Unis, qui deviennent par le fait même le seul et unique voisin immédiat du Canada.



*La construction du chemin Cariboo
par les Royal Engineers, en 1862.*

Reconstitution de Rex Woods.

Collection Confederation Life, Toronto.



**La ruée vers l'or et
les Royal Engineers**

À la fin de 1857, la découverte d'or dans la vallée du fleuve Fraser provoque une véritable ruée qui bouleverse la jeune colonie jusqu'alors relativement paisible. Des milliers d'aventuriers, principalement américains, affluent, et les tensions concernant le tracé exact de la frontière avec les

États-Unis resurgissent. Cette situation incite le gouvernement britannique à prendre directement en charge des territoires jusqu'alors administrés par la Compagnie de la baie d'Hudson, c'est-à-dire non seulement l'île de Vancouver, mais aussi le littoral et l'intérieur des terres, en créant la colonie de la Colombie-Britannique le 19 novembre 1858.

On confie alors à des commissions britannique et américaine la tâche de régler le problème de la frontière terrestre. En juillet 1858, 60 officiers et soldats des Royal Engineers arrivent sur place. Au cours des quatre années suivantes, ils effectuent des relevés systématiques et très détaillés du sud de la Colombie-Britannique. C'est là le premier détachement de troupes régulières posté sur la



côte ouest depuis le départ des soldats espagnols, en 1795.

Enfin, on dépêche un second détachement de Royal Engineers pour mettre en place les infrastructures de la colonie. Il s'agit de 165 officiers et soldats, accompagnés de 37 femmes et 38 enfants, qui arrivent en Colombie-Britannique à partir d'octobre 1858 et jusqu'en juin 1859. Ils fondent la ville de New Westminster, construisent des écoles, des églises, le premier théâtre, une bibliothèque, des routes et des ponts, établissent des cartes et des plans de la région, dessinent les armoiries et le premier timbre-poste de la colonie, publient une gazette officielle et impriment même un journal. Finalement, en 1862-1863, ils supervisent la construction du célèbre chemin Cariboo, long de quelque 700 kilomètres, qui ouvre l'intérieur des terres à la colonisation. Après avoir réalisé tous ces travaux, le détachement est licencié en novembre 1863. La grande majorité de ses membres acceptent l'offre qui leur est faite de s'établir en Colombie-Britannique¹²¹.

La « guerre du cochon »

En 1859, un incident anodin manque provoquer une nouvelle guerre entre les États-Unis et la Grande-Bretagne. L'île San Juan fait partie des territoires contestés dans le tracé de la frontière, or, le 15 juin 1859, un



Marin de la Royal Navy hissant des signaux, seconde moitié du XIX^e siècle. W. Christian Symons. Gravure.
Bibliothèque du ministère de la Défense nationale du Canada.

fermier américain tue à coups de fusil un cochon venu se régaler dans son champ de pommes de terre situé dans cette île. Mais le cochon est britannique, et appartient à la Compagnie de la baie d'Hudson, ce qui entraîne une suite invraisemblable de fausses rumeurs et d'accusations sans fondement qui enflamment l'opinion américaine.

Le 18 juillet, accordant foi à des rumeurs selon lesquelles des marins britanniques auraient

maltraité des citoyens américains et croyant que l'île San Juan représente un point stratégique très important, le général américain W.S. Harney y dépêche un détachement d'infanterie régulière. À cette nouvelle, le gouverneur Douglas réclame l'aide de la Royal Navy et, à la fin de juillet, les soldats américains cantonnés dans l'île voient apparaître la frégate HMS *Tribune*, de 31 canons, à laquelle se joint bientôt la corvette HMS *Satellite*, de 21 canons. La *Pig War*, ou la « guerre du cochon », est sur le point d'être déclarée! L'arrivée d'un navire américain avec des troupes de renfort provoque une confrontation qui ne sera désamorcée qu'avec l'arrivée providentielle d'instructions du gouverneur Douglas permettant à la Royal Navy de laisser débarquer les troupes américaines. Le capitaine Geoffrey Hornby, du HMS *Tribune*, tente dans la mesure du possible de calmer les esprits belliqueux du gouverneur Douglas et du capitaine George Pickett¹²², ce dernier commandant les troupes américaines, afin que l'incident ne dégénère pas en véritable guerre. Il est pleinement approuvé par son supérieur, le contre-amiral Robert Lambert Baynes, qui arrive le 5 août à Victoria, en provenance de Valparaíso, à bord du HMS *Ganges*, de 84 canons.

Baynes est opposé aux visées militaires du gouverneur Douglas qui ne se



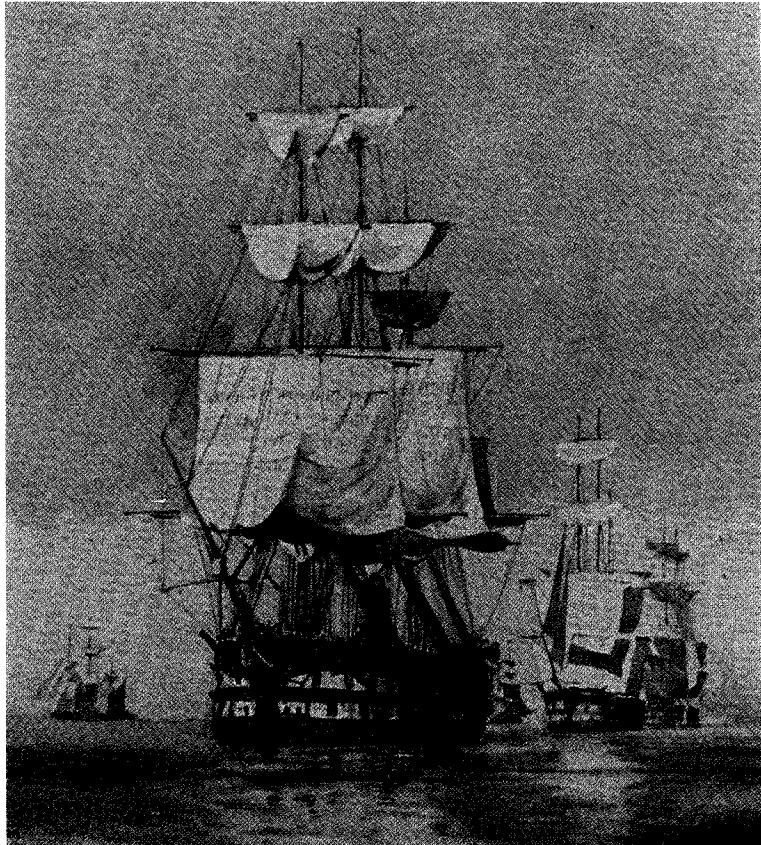
rend vraisemblablement pas compte de toutes les implications d'une intervention armée. Le contre-amiral préfère laisser les troupes américaines investir l'île. Il dispose déjà de cinq navires de guerre et deux autres, le HMS *Topaze*, de 51 canons, et le HMS *Clio*, de 22 canons, doivent le rejoindre imminemment. Si une guerre advenait, forts de leur supériorité navale dans le Pacifique, les Britanniques pourraient bloquer les soldats américains dans l'île et aller bombarder des villes de l'Oregon et de la Californie. À Londres, on veut cependant éviter la guerre, et le premier ministre le fait savoir sans détour au gouverneur Douglas, ce qui refroidit quelque peu ses ardeurs. À Washington non plus le gouvernement ne prise guère cette histoire et le bouillant général Harney est remplacé par le général Winfield Scott, ayant pour instruction de négocier une occupation conjointe de l'île jusqu'à ce que les deux gouvernements parviennent à une entente, ce qui arrive enfin. En mars 1860, un détachement d'infanterie de marine britannique s'installe dans la partie nord de l'île. Le différend subsista pendant des années et ce ne fut qu'en novembre 1872, à la suite de la signature du traité de Washington, que les soldats britanniques se retirèrent définitivement¹²³. Fort heureusement, durant toute cette « guerre », seul le cochon fut tué !

La Royal Navy patrouille la côte ouest

La ruée vers l'or de 1858 et la guerre du cochon de l'année suivante hâtent la recherche d'une solution durable pour la protection de la nouvelle colonie. Au lieu de construire des fortifications défendues par

l'établissement d'une base navale à Esquimalt. La présence permanente de navires de guerre suffirait à assurer la sécurité de la côte ouest.

La Royal Navy utilisait régulièrement le havre d'Esquimalt depuis 1848 et y avait aménagé, au fil des ans, des installations plus ou



Navires de la Royal Navy, entre 1850 et 1860. Reconstitution de N. L. Wilkinson.

Bibliothèque du ministère de la Défense nationale du Canada.

des troupes, entreprise coûteuse, le gouvernement britannique opte pour

moins temporaires telles que des forges, des ateliers de menuiserie, un dépôt de charbon et un petit hôpital. Comme dans tous les ports, un village s'était développé à proximité, avec ses cabarets et ses lupanars. À partir de 1858, la base s'enrichit de diverses constructions,



notamment de casernes, et, en 1860, on érige un phare dans l'île Fisgard, à l'entrée du port, ainsi qu'un grand dépôt pouvant contenir quelque 1 400 tonnes de charbon. Ce combustible, alors essentiel aux navires de guerre à vapeur, provient des mines de Nanaïmo situées à seulement 130 kilomètres au nord. On achève la construction d'une poudrière en 1862, année même où l'Amirauté britannique déménage le quartier général de l'escadre du Pacifique de Valparaiso à Esquimalt. En effet, le Pacifique Nord prenait une importance grandissante à mesure que le commerce avec les États-Unis, le Japon et la Chine s'accroissait. La base d'Esquimalt était parfaitement située pour protéger ces routes maritimes, alors que Valparaiso, au Chili, et Callao, au Pérou, serviraient de bases secondaires pour le Pacifique Sud.

La Royal Navy joue aussi un rôle policier le long des côtes de la Colombie-Britannique. Les fiers Amérindiens de la côte ouest, ces « Vikings du Pacifique Nord », ne sont pas toujours ravis de voir arriver des Européens, de plus en plus nombreux à ériger çà et là de petits établissements. Il y eut des incidents, parfois meurtriers, de part et d'autre. Du point de vue de la Royal Navy, il fallait que cessent les guerres intestines, les meurtres, la piraterie et l'esclavage parmi les

autochtones, et qu'ils se soumettent, de gré ou de force, à la loi et à l'ordre britanniques. Il semble que ce fut généralement de gré, car l'abolition des conflits intertribaux et de l'esclavage furent probablement des mesures bien accueillies par ces populations. En revanche, il en alla autrement de la piraterie et des meurtres, et quelques navires marchands connurent un sort tragique. Dans ces cas-là, la Royal Navy avait recours à la force comme moyen d'intimidation. Un méfait amenait invariablement un navire de guerre dans les parages où il avait été commis afin de pourchasser les responsables. Les nombreux détroits et baies de la côte, dont beaucoup étaient inaccessibles aux navires à voile, rendaient souvent la poursuite difficile, mais la situation changea à mesure que des navires à vapeur firent leur apparition.

En 1850, à la suite du meurtre de trois marins déserteurs, la canonnière HMS *Daphne* arrive au nord de l'île de Vancouver, à la recherche des coupables. Ceux-ci, des Newittys, les attendent à l'île Normand. Ils ouvrent le feu sur les Britanniques, qui bombardent alors l'endroit puis débarquent pour détruire les habitations et les canots. C'est assez pour que les corps mutilés des trois marins leur soient rendus. Plus au nord, les Haïdas des îles de la Reine-Charlotte n'en sont pas à leur premier

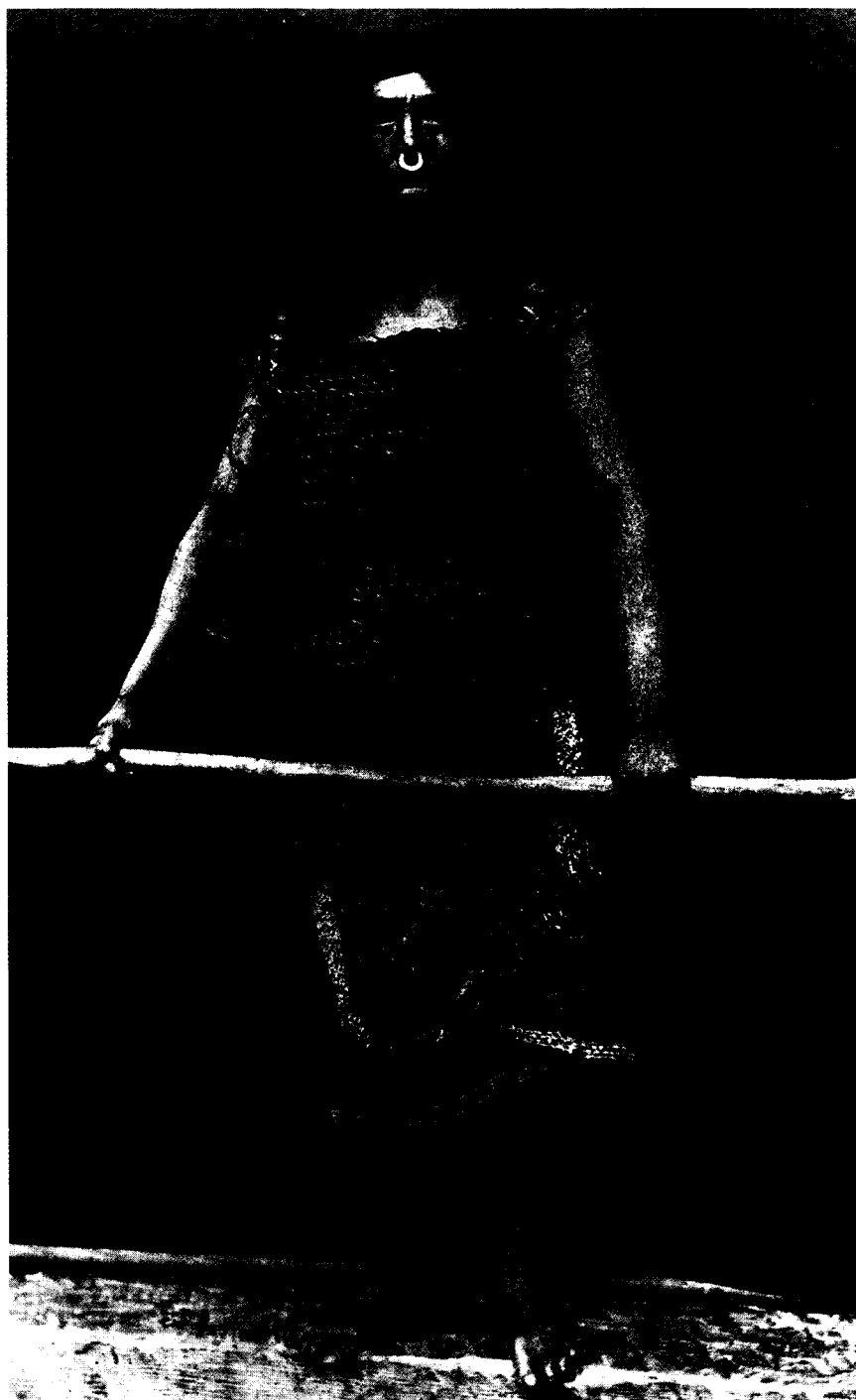
exploit du genre quand, en 1851, ils pillent et incendient un navire marchand américain, le *Susan Sturgis*. Heureusement, l'équipage, pris et amené en esclavage, est récupéré par la Compagnie de la baie d'Hudson moyennant rançon. Les Britanniques, craignant un incident diplomatique avec les Américains, envoient la frégate HMS *Thetis* pour patrouiller les îles, puis un vapeur à roues à aubes commandé par le capitaine James Charles Prevost, le HMS *Virago*, pour mener une enquête. Il est accueilli par les Haïdas en armes, qui appréhendent une attaque. L'atmosphère se détend lorsqu'ils comprennent que les Britanniques cherchent à punir les auteurs du crime et non à faire la guerre à leur nation. Leur chef, Eda'nsa, impressionne les officiers britanniques par la vivacité de son esprit. Il comprend immédiatement l'impossibilité de résister à des navires de guerre et l'intérêt d'une collaboration soutenue avec les puissants Anglais. Les coupables sont désignés. Aucun meurtre n'ayant été commis, Prevost opte pour la modération, et leur fait simplement restituer les biens volés et jurer de ne plus recommencer, assurant à tous qu'ils deviendraient des fidèles sujets « du roi George ».

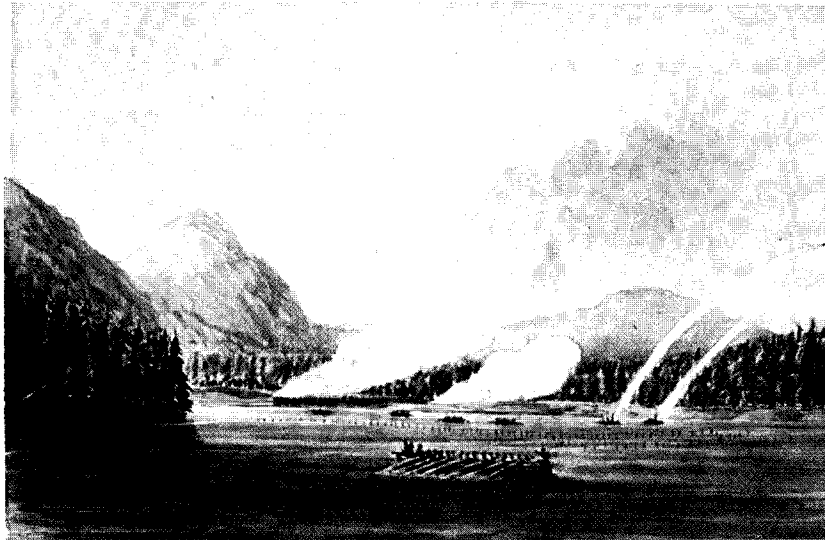
Le meurtre d'un berger écossais près de Victoria par quelques Amérindiens cowichans et nanaïmos, en



*Guerrier de la côte ouest revêtu
d'une armure fabriquée à partir
de cordes.*

Archives nationales du Canada, C16779.





novembre 1852, amène le gouverneur Douglas à organiser une expédition pour capturer les auteurs du crime. En janvier 1853, 110 marins, 20 soldats d'infanterie de marine et 20 Voltigeurs de Victoria se présentent chez les Cowichans et s'emparent des coupables qui sont immédiatement jugés et pendus. Même riposte énergique trois ans plus tard quand un colon est abattu par un chef. Pour prévenir toute résistance de la part des quelque 1 400 guerriers amérindiens, 437 officiers, marins et soldats d'infanterie de marine ainsi que 18 Voltigeurs paraissent dans la vallée de la Cowichan. Devant un tel déploiement, les Amérindiens livrent les fauteurs de troubles qui sont, là encore, jugés et pendus sur place.

Divers autres incidents semblables se produisent au cours des années suivantes.

La Royal Navy attaque les villages amérindiens à Clayoquot Sound, en 1864. J. R. Mackey. Aquarelle.

British Columbia Archives, PDP84.

Par exemple, en 1863, un mousse est tué à bord du HMS *Forward* pendant une fusillade. Mais c'est en août 1864 que survient un incident majeur, lorsque des pirates amérindiens montent à l'abordage d'un petit navire marchand, le *Kingfisher*, tuent son équipage, pillent puis incendient le bâtiment. Devant la gravité du méfait, le gouverneur demande à la Royal Navy d'intervenir. Toutefois, quand le HMS *Devastation*, petit navire à vapeur armé de 6 canons, arrive dans les parages, il trouve des centaines d'autochtones en armes et décide d'attendre des renforts dans la baie de Clayoquot, à environ 50 km au sud de Nootka. Le soir du 2 octobre, la frégate à hélice HMS *Sutlej*

arrive à son tour, conduite par l'amiral Joseph Denman, commandant de l'escadre du Pacifique et vétéran de la chasse aux navires négriers et pirates des côtes africaines. Le lendemain, les deux navires de guerre se présentent devant le village de Marktosis à la recherche de Chapchah, chef présumé des pirates. Mais l'endroit est abandonné, les pirates s'étant réfugiés dans le voisinage.

Le HMS *Devastation* se rend alors au village de Moyat où les Amérindiens ne tardent pas à ouvrir le feu, forçant le navire à se retirer hors de leur portée. Le HMS *Sutlej* arrive en renfort et Denman fait savoir aux opposants qu'il ne bombardera pas la place si les coupables lui sont livrés. Ils refusent cavalièrement, ajoutant même que si Moyat est brûlé, pas un seul des marins qui osera mettre pied à terre ne sera épargné. À cette réponse, le *Sutlej* ouvre



le feu et des chaloupes se tenant à l'écart lancent des fusées incendiaires, pendant que d'autres chaloupes montées par des marins armés s'approchent de la rive. Ils sont accueillis par le tir des Amérindiens, que quelques salves britanniques bien ajustées réduisent à l'impuissance. Les marins débarquent, baïonnette au canon, et trouvent les chaloupes de sauvetage de l'infortuné *Kingfisher*. Ils incendient la place. Au cours des jours suivants, huit autres villages seront ainsi détruits, les Amérindiens n'offrant qu'une faible résistance. Même s'il ne put rattraper Chapchah, l'amiral Denman considéra l'opération comme un succès complet. Aucun marin britannique n'avait été tué ni blessé, alors que les autochtones avaient perdu environ 15 hommes. De plus, un sévère avertissement leur avait été donné.

D'autres incidents du même type devaient encore se produire mais, malgré son côté expéditif, cette justice de canonnière découragea les Amérindiens de s'adonner à la piraterie et à l'esclavage, pratiques qu'ils abandonnèrent définitivement durant les années 1880¹²⁴.

Les corps de volontaires

Cependant, bien que la Royal Navy patrouille les côtes et que des hommes du Génie arpentent systématiquement le sud de la colonie, les nouvelles villes n'ont, pour ainsi dire, aucun

défenseur. En effet, les lois de la Grande-Bretagne sont bien en vigueur en Colombie-Britannique¹²⁵, mais, la législature de la colonie n'adoptant pas de lois spécifiques concernant la milice et les volontaires, on n'y trouve pas de milice sédentaire comme dans l'est du Canada. Toutefois, des corps de volontaires finiront par se créer.

En 1859, au moment de la « guerre du cochon », 67 hommes proposent de former une compagnie à Victoria. Le gouverneur Douglas refuse, n'ayant pas d'armes à leur fournir. Ils se regroupent alors en compagnie de pompiers volontaires. L'année suivante, 45 Noirs américains réfugiés à Victoria forment le Victoria Pioneer Rifle Corps – le corps des sapeurs-carabiniers de Victoria –, qui existe jusqu'en 1866. En juillet 1861, le Vancouver Island Volunteer Rifle Corps – le corps des carabiniers de l'île de Vancouver – fort de deux compagnies, dont une d'artillerie, prend naissance parmi la population blanche de Victoria, mais il est dissous un an plus tard en raison de dissensions entre les compagnies. En mai 1864, c'est au tour du Victoria Volunteer Rifle Corps – le corps des carabiniers volontaires de Victoria – de voir le jour ; son existence devait être moins brève¹²⁶.

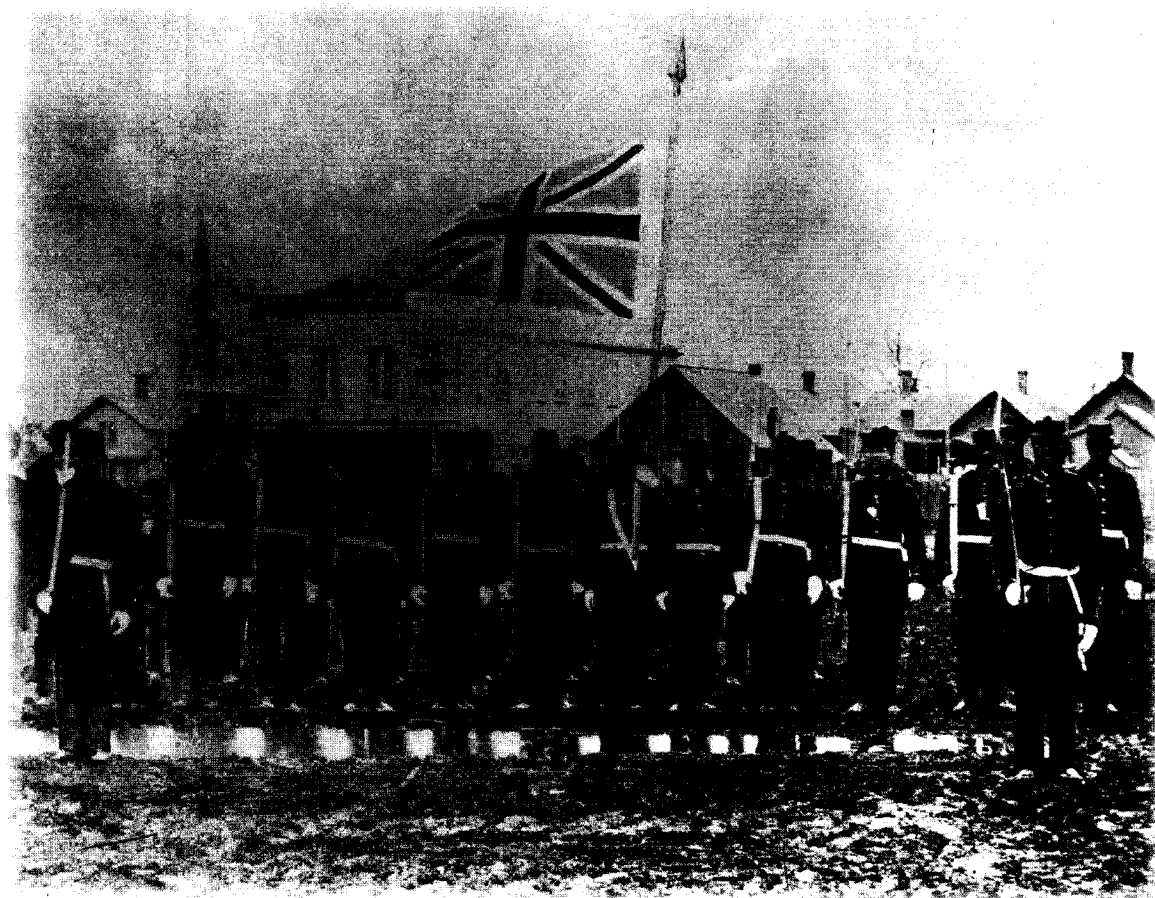
À New Westminster, ville fondée en 1859, le besoin d'un corps de volontaires ne se fait sentir qu'après la

dissolution du détachement des Royal Engineers, en 1863. En janvier de l'année suivante, les New Westminster Volunteer Rifles – les carabiniers volontaires de New Westminster – sont levés. En juin 1866, on organise un corps d'environ 60 hommes, les Home Guards – les gardes sédentaires –, de même qu'une compagnie d'artillerie, la Seymour Artillery Company, ainsi nommée en l'honneur du gouverneur de la colonie. Cette dernière reçoit ses deux premiers canons de campagne l'année suivante. La plupart de ces artilleurs volontaires sont d'anciens ingénieurs royaux établis à New Westminster¹²⁷.

Ainsi, au milieu du XIX^e siècle, grâce à la Royal Navy, à la Compagnie de la baie d'Hudson, à quelques détachements de militaires britanniques et aux unités de volontaires canadiens, l'Amérique du Nord britannique, appelée à devenir le Canada, parvient à étendre et à maintenir sa souveraineté sur d'immenses territoires, tant au nord qu'à l'ouest des Grands Lacs. Ce sera cependant dans l'est que surgiront les plus inquiétantes menaces au cours de ce qui sera peut-être la décennie la plus turbulente de l'histoire de l'Amérique du Nord.



*Le Victoria Pioneer Rifle Corps, une
compagnie composée de Noirs
américains réfugiés à Victoria,
photographiée vers 1864.*
British Columbia Archives, F641.



Chapitre 7



UNE DÉCENNIE TUMULTUEUSE

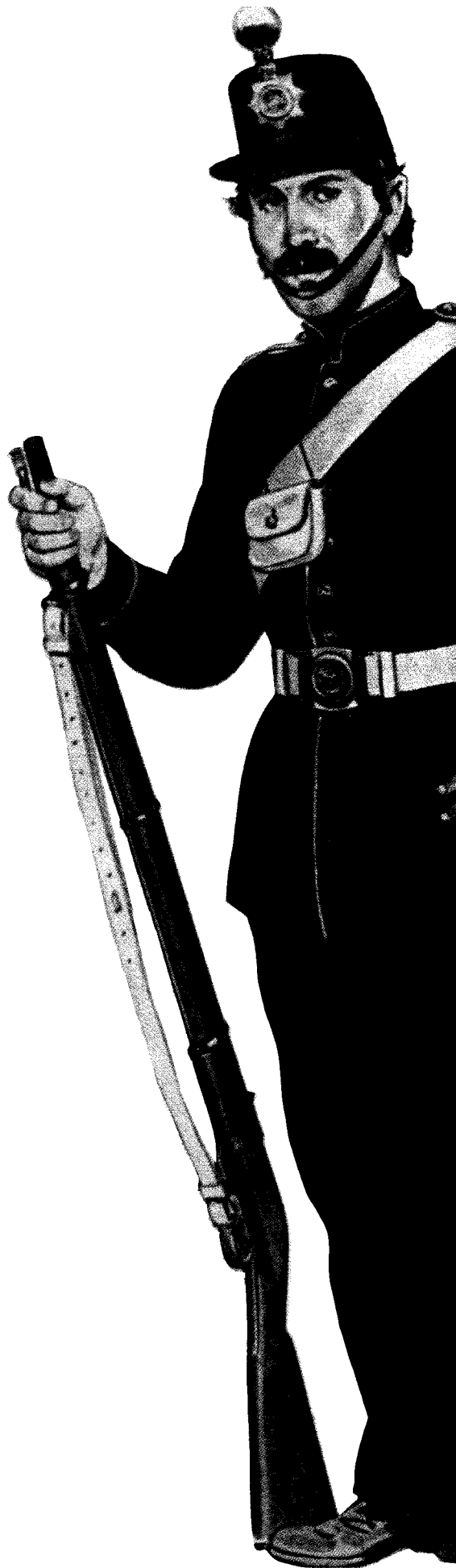
Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, la paix règne entre les principales nations d'Europe. En 1854-1855, toutefois, la guerre de Crimée est le signe précurseur de confrontations à venir. Celle-ci sera suivie, en 1859, par un bref conflit opposant la France et le Piémont à l'Empire autrichien, que l'armée franco-piémontaise remportera. La péninsule italienne, alors divisée en plusieurs royaumes enclavant les territoires du pape, connaît pour sa part un puissant mouvement d'unification dirigé par Giuseppe Garibaldi et Camillo Benso Cavour, premier ministre du Piémont, qui aboutit, en 1861, à la proclamation du royaume d'Italie. Cependant, le pape s'oppose à la création de ce nouvel État, provoquant une crise qui va durer près de dix ans.

Du côté de l'Amérique du Nord, pendant que le Mexique est déchiré par une guerre civile doublée d'une invasion française, les tensions ne font que s'aggraver aux États-Unis entre les États du nord qui

deviennent de plus en plus industrialisés, et ceux du sud où se développe la culture intensive du coton, fortement appuyée par l'emploi d'esclaves noirs. L'élection de l'antiesclavagiste Abraham Lincoln à la présidence amène les États du sud à se retirer de l'union, en 1861, pour former les États confédérés d'Amérique. Dès lors, la guerre civile devient inévitable. Les combats débutent avec le bombardement du fort Sumter dans le port de Charleston, en Caroline du Sud, et se répandent comme une traînée de poudre. Des batailles d'une ampleur jamais vue en Amérique opposent des centaines de milliers d'hommes et causent des pertes énormes : plus de 24 000 tués et blessés à Shilo, 38 000 à Antietam, en 1862, et près de 55 000 à Gettysburg l'année suivante.

Révolution dans l'armement

En même temps, la guerre civile américaine, que l'on peut qualifier de première guerre « moderne », sert de champ d'expérimentation à un nombre impressionnant d'engins meurtriers d'invention récente, tels la carabine à répétition, les premières torpilles, l'artillerie lourde sur chemins de fer et les canons montés sur tourelles à bord de cuirassés. Pour la première fois, on utilise les trains pour transporter de nombreuses troupes. Les communications





Fantassin de la Milice volontaire canadienne, entre 1863 et 1870. Reconstitution de Ron Volstad.
Ministère de la Défense nationale du Canada.

militaires par lignes télégraphiques font aussi leur apparition. Les simples soldats des deux armées sont presque tous des volontaires peu entraînés, mais armés de fusils d'une précision sans précédent.

Les armes à feu portatives n'avaient guère évolué depuis la fin du XVII^e siècle jusqu'à l'avènement, durant les années 1830-1840, de la mise à feu par percussion. Dans l'armée britannique, ce système, beaucoup plus fiable que celui de la pierre à silex, apparaît à partir de 1836 avec l'adoption de la carabine Brunswick pour les corps de carabiniers. En 1838, on équipe les bataillons d'infanterie de la Garde envoyés au Canada de fusils à percussion. La fiabilité de cette arme faisant l'unanimité, on en étend l'usage à toute l'infanterie en quelques années. Toutefois, même si ces armes font maintenant feu à tout coup, leur portée reste identique à celles qu'elles remplacent.

On découvre alors qu'une balle de forme tronconique, tirée d'un canon de fusil à l'âme rayée, peut se rendre beaucoup plus loin et avec une précision jamais vue, trouvaille qui révolutionne l'armement. En 1851, une partie de l'armée britannique adopte le fusil rayé Minié

puis, en 1853, l'armée entière opte pour le fusil rayé Enfield. Ce type d'arme peut projeter une balle sur une cible de 0,9 mètre à une distance de 825 mètres et sur une cible de 0,6 mètre à environ 400 mètres! Les volontaires canadiens sont pourvus du fusil Enfield à partir de 1856.

Cependant, le fusil rayé se charge encore par la bouche, de sorte que le soldat ne peut tirer environ que trois coups à la minute. La solution pour accélérer le tir est simple : charger par la culasse, si possible à répétition. De nombreuses inventions sont mises à l'essai à cet effet durant la guerre civile américaine. Mais les carabines de cavalerie à répétition sont encore trop imprécises pour l'infanterie, qui préfère une arme à un coup permettant un tir précis, à raison d'environ six coups à la minute. L'armée prussienne en possède déjà ; les armées française et américaine auront la leur à partir de 1866. L'armée britannique choisit pour sa part le système de chargement par la culasse de l'Américain Jacob Snider, qui peut s'adapter sur les fusils Enfield existants. En 1867-1868, quelque 350 000 fusils de ce type sont donc modifiés ainsi, pour devenir les Snider-Enfield.

Toutes ces innovations transforment les tactiques d'infanterie, et plus particulièrement les déplacements des armées sur les champs de bataille,



Officier, sergent et soldat d'un
régiment d'infanterie britannique.
Costume porté de 1856 à 1868.
H. Martens. Aquarelle.

Anne S. K. Brown Military Collection,
Brown University, Providence.

d'autant plus qu'à la même époque, l'artillerie de siège et de campagne enregistre, elle aussi, des progrès remarquables. Les armées avancent encore en ligne, mais ont une plus grande portée. La cavalerie cesse désormais de se lancer dans de grandes charges contre les fantassins, mais se tient prête à exploiter toute déroute ennemie. Des soldats armés de fusils modernes et bien à l'abri dans des tranchées se révèlent fort efficaces contre des assaillants, comme le démontre le siège de Vicksburg, en 1863, où les Sudistes perdent 31 000 hommes, tués et blessés, contre seulement 4 500 pour les Nordistes. Guerre civile épouvantable aux États-Unis, invasion terrible au Mexique... Tout l'hémisphère nord-américain est à feu et à sang. Seul le Canada demeure un havre de paix... Mais cela peut-il durer ?

L'incident du *Trent*

En Grande-Bretagne comme au Canada, on désire se tenir à l'écart de la guerre de Sécession. Mais, le 8 novembre 1861, un premier incident laisse présager le pire : les marins du navire de guerre américain USS *San Jacinto* enlèvent de force, en

haute mer, des délégués confédérés voyageant à bord du navire britannique *Trent*. La liberté de navigation et la neutralité des mers sont remises en question et l'Angleterre crie au scandale ! Dès que la nouvelle est transmise à Québec, le gouverneur général, Charles Stanley Monck, ordonne que les troupes en garnison au Canada-Uni soient mises en état d'alerte. La Grande-Bretagne envoie des renforts et la garnison passe de 5 500 à plus de 18 000 officiers et soldats en 1862, nombre sans précédent depuis les tentatives d'invasion de 1812.

La perspective d'une guerre avec les États-Unis inquiète évidemment au plus haut point l'opinion canadienne, et le nombre de volontaires bondit à plus de 13 000 en mai 1862, et à quelque 25 000 à la fin de

l'année ! Un homme pour chaque tranche de 100 habitants de tous les âges et des deux sexes est sous les drapeaux, la proportion étant cependant trois fois plus grande dans les villes que dans les campagnes. Outre les nombreuses compagnies de carabiniers, de cavalerie et d'artillerie, il en existe maintenant de génie et de marine, ces dernières fournissant les équipages de petites canonnières – souvent des yachts armés – affectées aux lacs Ontario et Érié.

L'incident du *Trent* se règle diplomatiquement, car les États-Unis ne peuvent se permettre de combattre sur deux fronts, étant déjà à la merci de la Royal Navy. À Halifax, l'amiral Alexander Milne projette de briser le blocus nordiste des États du sud, d'instaurer son propre blocus des États du nord et d'aider l'armée confédérée en



Virginie. Et son escadre est assez puissante pour balayer la marine américaine...

La vulnérabilité du Canada-Uni

Aussitôt le choc de la crise surmonté, il faut penser rapidement aux moyens propres à repousser une éventuelle invasion américaine du Canada par voie terrestre. Dès février 1862, Lord Monck nomme une commission d'enquête chargée d'étudier le système de fortifications et de défense du Canada-Uni, sous la direction du colonel du Génie John William Gordon. Le rapport est remis le 2 septembre. Les commissaires

Milicien volontaire appartenant probablement à la cavalerie de Coburg, le seul corps à porter l'uniforme rouge des dragons avec le casque en métal. Photo colorisée datée de 1858 environ.



prévoient que les Américains attaqueront probablement Collingwood, Windsor, la péninsule du Niagara, Prescott et Montréal dans un premier temps, puis Kingston et Québec dans un second temps. Ils recommandent donc l'édification de fortifications à 16 endroits, ce qui coûterait environ £ 1 600 000 (ou 8 500 000 dollars canadiens de l'époque), et le maintien sur un pied de guerre de 65 000 soldats et volontaires. De plus, la construction d'une voie ferrée entre Halifax et Montréal leur paraît éminemment souhaitable afin de compléter, vers l'est, le réseau qui s'étend déjà jusqu'à Windsor vers l'ouest. Les chemins de fer sont alors en plein essor dans le monde entier et les états-majors reconnaissent maintenant leur importance pour le transport et le déploiement rapide des troupes, comme ils sont également conscients de l'intérêt des lignes télégraphiques, qui bordent habituellement les voies ferrées, pour assurer les communications.

Pendant que la commission accomplit son travail, un projet de loi prévoyant une expansion considérable de la milice volontaire pour un coût de 500 000 \$ soulève un tollé au sein de la population canadienne, et plonge le pays dans une crise politique. Parrainé par John Alexander Macdonald et Georges-Étienne Cartier, le projet est rejeté en session

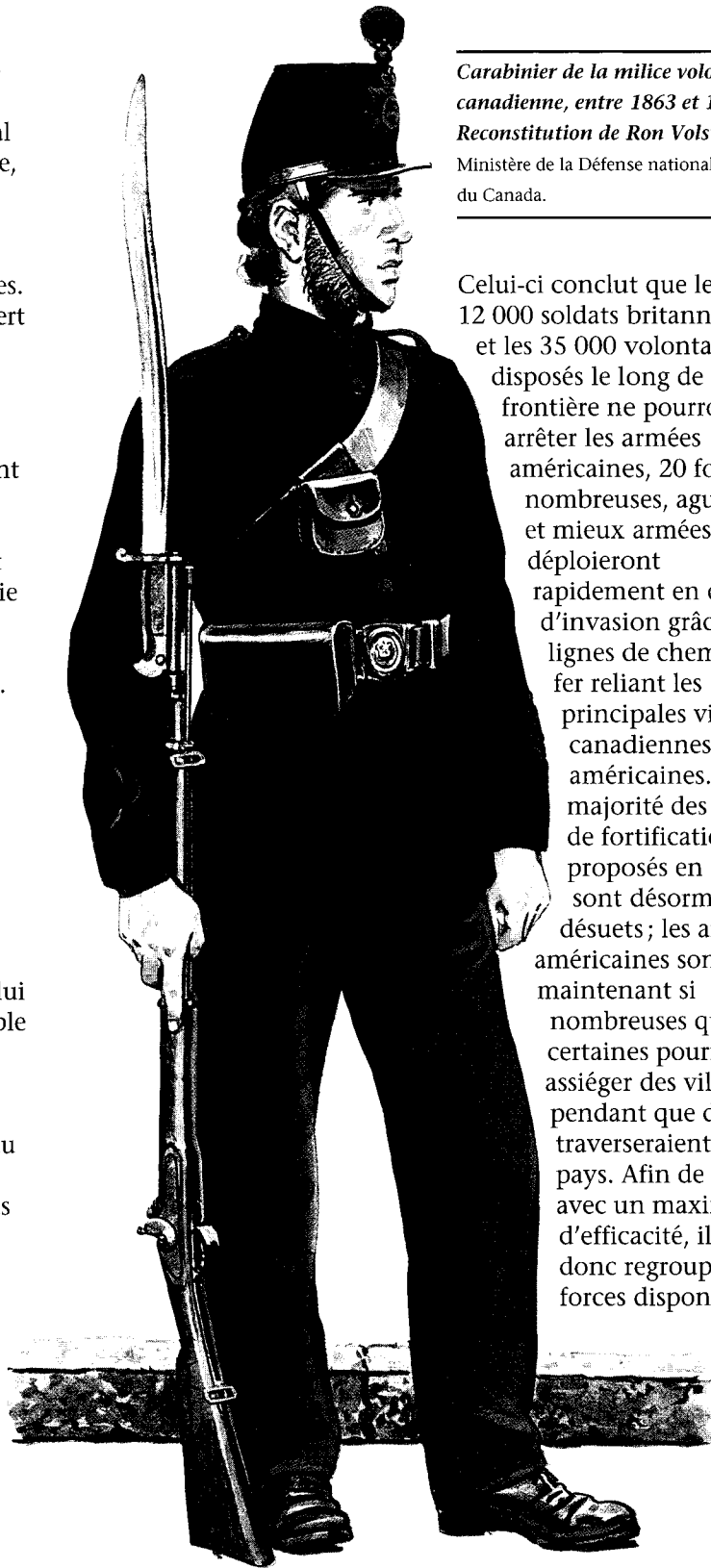
parlementaire, ce qui entraîne la chute du gouvernement conservateur. Mais le rejet de cette loi choque profondément les Britanniques qui ont promptement dépêché des troupes, des armes modernes, et vu leur facture de la garnison nord-américaine passer en un an de £ 300 000 (1 500 000 \$) à près de 1 000 000 livres sterling (5 000 000 \$), pour se voir à présent refuser l'aide de ceux qu'ils viennent défendre! Des débats houleux s'ensuivent au Parlement de Londres et la presse britannique se déchaîne. Le nouveau gouvernement libéral de John Sandfield Macdonald, et Louis-Victor Sicotte, tentent de calmer l'opinion britannique en augmentant le budget de la milice à 250 000 \$, mais les Britanniques ne se montrent pas dupes. En effet, il ne s'agit là que de la somme requise pour mobiliser 25 000 volontaires en cas d'urgence; le gouvernement canadien ne recrute donc aucun corps permanent pour appuyer les soldats britanniques. En Angleterre, le point de vue exprimé par *The Spectator* résume la réaction générale : « Nous n'avons pas à défendre des hommes qui ne veulent pas se défendre¹²⁸. »

Les Britanniques ne sont évidemment pas d'humeur à adopter les coûteuses recommandations de la commission de 1862! Au pays, la situation reste pourtant au beau fixe, dans l'ensemble, en 1863 et 1864,



bien qu'une nouvelle loi de la milice, votée en 1863, prévoit maintenant un total de 35 000 volontaires et que, fait nouveau, le gouvernement du Canada-Uni fournisse désormais l'uniforme en plus des armes. Celui des carabiniers sera vert foncé relevé d'écarlate et celui des fantassins écarlate relevé de bleu foncé, avec galons et passepoils blancs, ce qui correspond quasiment à la tenue des troupes britanniques. D'ailleurs, les artilleurs volontaires seront vêtus comme dans l'artillerie britannique et les compagnies de marine comme dans la Royal Navy. On espère ainsi tromper l'ennemi en lui faisant confondre, à distance, les volontaires avec les redoutables soldats de l'armée britannique. La cavalerie, pour sa part, continuera à porter des uniformes disparates jusqu'en 1866, date où on lui fournira une tenue semblable à celle du 13^e régiment de hussards, sans doute en prévision de l'arrivée prochaine de ce régiment au pays.

On craint de plus en plus qu'une fois la guerre de Sécession terminée, les États-Unis n'envahissent le Canada-Uni. Le gouvernement britannique demande donc au lieutenant-colonel du Génie William Francis Drummond Jervis d'évaluer à nouveau le système de défense canadien.



Carabinier de la milice volontaire canadienne, entre 1863 et 1870.

Reconstitution de Ron Volstad.

Ministère de la Défense nationale
du Canada.

Celui-ci conclut que les 12 000 soldats britanniques et les 35 000 volontaires disposés le long de la frontière ne pourront arrêter les armées américaines, 20 fois plus nombreuses, aguerries et mieux armées, qui se déploieront rapidement en cas d'invasion grâce aux lignes de chemins de fer reliant les principales villes canadiennes et américaines. La majorité des plans de fortifications proposés en 1862 sont désormais désuets ; les armées américaines sont maintenant si nombreuses que certaines pourraient assiéger des villes, pendant que d'autres traverseraient le pays. Afin de résister avec un maximum d'efficacité, il faut donc regrouper les forces disponibles

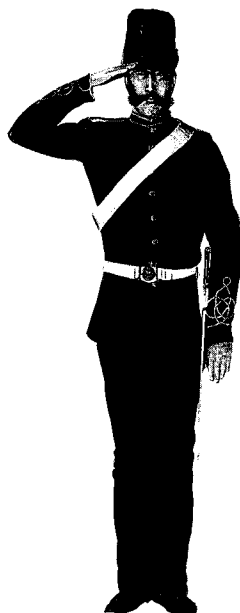


dans quelques forteresses presque imprenables. Jervois considère que le Canada-Ouest est pour ainsi dire indéfendable. Selon une de ses hypothèses, Kingston, Montréal et Québec pourraient devenir ces forteresses inexpugnables, mais au coût politiquement insoutenable de quelque £ 1 700 000 (8 750 000 dollars canadiens)! Dans une optique plus économique, il faudrait au moins garder la ville de Québec et, pour ce faire, doter la rive sud de grands forts modernes afin d'empêcher les Américains d'y ériger des batteries et de bombarder la citadelle et la ville à bout portant.

L'autre place forte à défendre est évidemment Halifax, dont les fortifications doivent être également renouvées. Enfin, comme le préconisait déjà le gouvernement britannique, il faut harmoniser la défense des diverses colonies d'Amérique du Nord. Jervois explique aux Pères de la Confédération, réunis à Québec en novembre 1864, qu'il est d'une importance absolument capitale d'avoir une direction unique et nationale de la défense de l'Amérique du Nord britannique. Aux bienfaits d'une union politique s'ajouteraient donc les avantages d'une union militaire, car les Britanniques ne resteront pas indéfiniment au Canada.

Le raid de St. Albans

La question de la défense du Canada-Uni contre les États-Unis ressurgit à l'automne de 1864. En septembre, un groupe de Confédérés ayant leur base au Canada-Uni capture deux navires marchands américains sur le lac Érié. Puis, un incident plus grave a lieu en octobre, quand une



Canonnier de l'artillerie volontaire canadienne, entre 1863 et 1870.

Reconstitution de Barry Rich.

Parcs Canada.

vingtaine de Sudistes partis de Montréal prennent la petite ville frontalière de St. Albans, au Vermont, tuant un civil, dévalisant les banques et tentant d'incendier la ville avant de se réfugier au Canada-Uni. Outré que le pays voisin serve de base pour organiser des

raids confédérés, le gouvernement des États-Unis menace de sévir. Les États frontaliers sont particulièrement excédés de la tolérance canadienne qu'ils perçoivent comme une trahison. Au Vermont, 2 200 volontaires sont mobilisés et on poste un régiment de cavalerie régulière à Burlington et à St. Albans. L'État de New York envoie 13 régiments en service actif à sa frontière avec le Canada, et le Michigan mobilise quelques compagnies.

Cette fois, le gouvernement canadien est vraiment inquiet et, le 19 décembre, il mobilise 30 compagnies de volontaires, réparties en trois « bataillons administratifs » ayant leurs quartiers généraux à Windsor, à Niagara et à Laprairie, afin d'empêcher que de nouveaux raids se produisent le long de sa frontière. C'est la première fois depuis les troubles de 1837-1838 que des volontaires sont appelés en service actif. Les compagnies qui composent ces bataillons proviennent de régions diverses. Par exemple, trois des dix compagnies cantonnées à Windsor sont montréalaises. Les trois bataillons passent un hiver tranquille et sont dissous le 28 mars 1865.

Le 9 avril 1865, l'armée confédérée du général Robert E. Lee se rend à Appomattox Court House, mettant fin à la guerre civile américaine. Les craintes d'invasion du Canada atteignent alors leur paroxysme. Les travaux de



construction des trois grands forts proposés à la Pointe de Lévy (Lauzon) commencent le même mois, après un débat houleux aux Chambres des communes et des Lords, à Londres, où l'opposition considère le Canada comme indéfendable. Elle soutient que le fait d'entretenir une garnison revient à inciter les Américains à infliger un revers militaire à la Grande-Bretagne et qu'y construire des forts deviendrait du gaspillage pur et simple.

Heureusement, si l'on peut dire, les Américains sont épuisés par leur terrible guerre civile. Ils déplorent un million et demi de morts, dont 700 000 tués sur les champs de bataille, et plus de 500 000 blessés, sur une population de cinq millions et demi d'hommes âgés entre 18 et 45 ans. L'armée de l'Union, forte d'un million d'hommes en avril, est réduite à 350 000 en août. Deux ans plus tard, ils ne sont plus que 57 000, dont seulement 1 300 postés le long de la frontière canadienne. Le général sir John Michel, commandant de l'armée britannique en Amérique du Nord conclut alors avec justesse que l'ère des confrontations militaires avec les États-Unis est révolue.

Les Fenians

Peu de Canadiens d'aujourd'hui ont entendu parler des Fenians. Pourtant, ceux-ci semaient de sérieuses craintes chez nos ancêtres des

années 1860 et ont fait bien souvent la une des grands quotidiens canadiens de l'époque. Il s'agissait d'une société plus ou moins secrète de patriotes irlandais immigrés aux États-Unis, désireux de promouvoir, par la force, l'indépendance de leur patrie assujettie à la Grande-Bretagne. À la fin de 1865, quelque 10 000 vétérans d'origine irlandaise de la guerre civile américaine appartenaient aux Fenians. Ils se divisaient en deux factions, l'une favorisant une insurrection en Irlande, l'autre voulant s'emparer du Canada-Uni pour l'échanger contre l'indépendance irlandaise ! Ils furent pris très au sérieux par les autorités canadiennes et britanniques, qui placèrent des espions au sein de leurs factions, et ce qu'ils découvrirent n'avait rien de bien rassurant. Les Fenians se composaient habituellement d'officiers et de soldats aguerris, semblaient bien organisés, avaient de l'argent et possédaient non seulement des fusils rayés mais aussi des carabines Spencer à sept coups se chargeant par la culasse, armes efficaces que personne ne possédait au Canada-Uni. En apprenant cela, le gouvernement canadien en commande immédiatement 300.

Les services secrets rapportent bientôt la possibilité d'une attaque le jour de la Saint-Patrice, de sorte qu'en mars 1866, le gouvernement canadien appelle 14 000 volontaires en

service actif. Mais rien ne se produit et les volontaires canadiens sont démobilisés à la fin du mois. Néanmoins, en avril, un raid manqué des Fenians contre l'île Campobello, au Nouveau-Brunswick, sème l'inquiétude parmi la population et la rallie à la proposition d'unir les diverses colonies d'Amérique du Nord britannique en un seul pays.

L'invasion de 1866

À la fin du mois de mai, de nouveaux rapports des services secrets prévoient des attaques contre le Canada pour le début de juin. Le gouvernement canadien n'hésite pas à mobiliser 20 000 volontaires entre le 31 mai et le 2 juin. Treize petits bateaux à vapeur transformés en canonnières et montés par des équipages de volontaires, encadrés par la Royal Navy, patrouillent les Grands Lacs et le Saint-Laurent.

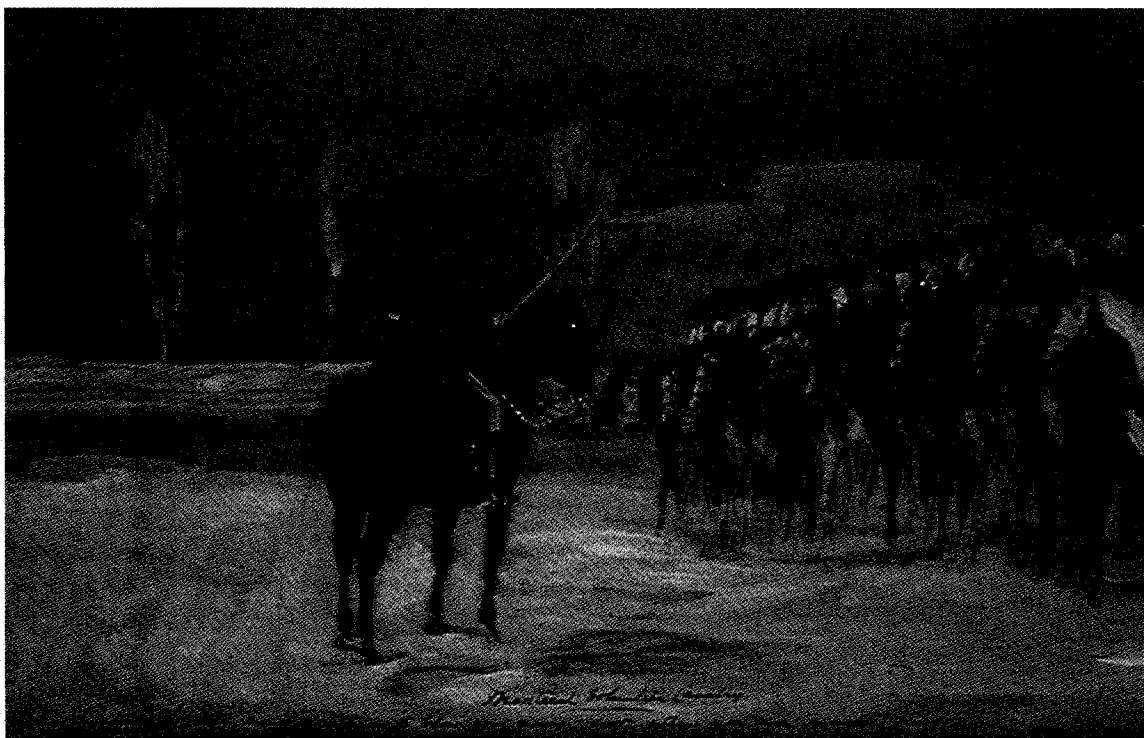
Cette fois, l'invasion a bel et bien lieu. Quelque 850 Fenians, commandés par le général John O'Neill, traversent la rivière Niagara et s'approchent de Port Colborne. Les 2^e et 13^e bataillons de volontaires canadiens, ainsi que les compagnies de carabiniers de York et de Caledonia, totalisant environ 900 hommes sous le commandement du lieutenant-colonel Alfred Booker, interceptent cette petite armée fénienne à Ridgeway, le 2 juin. Au début, la bataille s'annonce



*Le Montreal Volunteer Cavalry en
tenue d'hiver, en 1866.*

F. G. Coleridge. Aquarelle.

Archives nationales du Canada, C102551.



favorable pour les volontaires canadiens qui, malgré leur inexpérience, avancent et tirent en ordre, lorsque le commandement ordonne de se préparer à recevoir une charge de cavalerie! Cette consigne a pour effet de semer la panique dans les rangs, et la confusion devient bientôt générale; les volontaires prennent peur et s'enfuient! À cette occasion, neuf Canadiens sont tués et 32 autres blessés, les Fenians comptant 10 tués et quelques blessés.

Une deuxième bataille a lieu le même jour, à Fort Erie, quand le vapeur *W.T. Robb*,

ayant pour équipage la brigade navale de Dunnville, y débarque la compagnie d'artillerie volontaire du canal Welland. Peu après, l'armée victorieuse de O'Neill arrive, et une vive fusillade éclate. Le navire parvient à rembarquer une partie des volontaires avant de se retirer. Six canadiens sont blessés et 36 faits prisonniers, mais les Fenians comptent 9 tués et 14 blessés. Ces victoires sont toutefois sans lendemain pour les Fenians, car d'autres troupes canadiennes et une partie des 16^e et 47^e régiments britanniques arrivent. O'Neill

et ses hommes repassent aux États-Unis et se font désarmer par des détachements de l'armée américaine.

Quelques jours plus tard, le 8 juin, une seconde petite armée de Fenians franchit la frontière près de Huntingdon, au sud de Montréal. Plusieurs corps de volontaires sont déjà postés à proximité, mais l'excitation est à son comble dans les journaux montréalais. *The Gazette* rapporte même que le nombre des envahisseurs se situe autour de 5 000! En réalité, ils ne sont qu'un millier, ayant pénétré de quelques kilomètres à peine



en territoire canadien, lorsqu'ils s'aperçoivent que plusieurs milliers de soldats britanniques et de volontaires canadiens provenant de tous les côtés à la fois convergent sur eux. Ils rebroussent donc chemin. Cependant, les troupes britanniques et canadiennes en rattrapent environ 200, au moment où ils quittaient Pidgeon Hill. Les Royal Guides, compagnie de cavalerie volontaire de Montréal, les charge sabre au clair et en capture 16. Après cet épisode, les Fenians suspendent leurs attaques pendant quelques années.

Une milice volontaire plus performante

Sur le plan militaire, les Canadiens devaient tirer plusieurs leçons des raids fénians. Ainsi, l'organisation des volontaires ruraux en centaines de compagnies indépendantes rendait leur déploiement fort compliqué. L'adjutant général Patrick MacDougall ordonne qu'elles soient désormais regroupées en bataillons, comme cela se pratiquait pour les compagnies urbaines depuis 1859. On constate aussi que les corps de volontaires embrigadés avec des troupes régulières britanniques se révèlent manifestement meilleurs que les autres, car, grâce à la fréquentation de soldats de métier et aux instructions qu'ils en reçoivent, les volontaires acquièrent beaucoup d'astuces militaires. Des



camps d'entraînement de huit jours sont donc organisés durant l'été pour ces bataillons, afin qu'ils apprennent les rudiments de l'art militaire avec l'aide des régiments britanniques. À cet effet, on organise sept brigades comprenant chacune trois bataillons de volontaires et un bataillon britannique. Les Canadiens apprécient cette innovation car, dit l'un d'eux, ils savent qu'ils « seraient bien commandés par des soldats de profession et qu'ils auraient les conseils et l'appui d'hommes dont le métier était la guerre »¹²⁹.

On s'aperçoit également que l'arme utilisée par les volontaires canadiens, le fusil rayé Enfield se chargeant par la bouche, est désormais déclassée et devrait être remplacée de toute urgence par une arme se chargeant par la culasse, comme en possèdent déjà de nombreux

Cavalier volontaire des Royal Guides de Montréal, vers 1866.

Bibliothèque du ministère de la Défense nationale du Canada.

Fenians. En 1866, à peine quelques régiments de l'armée régulière avaient commencé à recevoir des armes dotées du système Snider-Enfield. Durant la seconde moitié de l'année, le gouvernement, désireux d'équiper sans délai ses volontaires avec des armes modernes, achète quelque 6 000 carabines se chargeant par la culasse. De plus, en septembre, il commande la fabrication de 3 000 carabines Peabody, qui, en raison de retards de production, ne sont pas livrées avant le printemps 1867. Quelque 30 000 fusils rayés Snider-Enfield arrivés sans frais d'Angleterre durant l'été de cette même année



sont en outre distribués aux fantassins et artilleurs. Les troupes à cheval utilisent, quant à elles, les carabines de cavalerie Spencer jusqu'en 1874. Grâce à ces mesures, la

provinces de Québec et d'Ontario. Unies au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Écosse, elles forment officiellement un nouveau pays, le Canada,

Québec, 8 le Nouveau-Brunswick et 9 la Nouvelle-Écosse¹³¹. Ces modifications ne changent pas grand-chose pour les miliciens de l'Ontario et du Québec,



Le 13^e régiment de hussards britannique sert au Canada de 1867 à 1869. La cavalerie volontaire canadienne adopte cet uniforme durant cette période.

Anne S. K. Brown Military Collection, Brown University, Providence.

milice volontaire canadienne se retrouve très bien armée, équipée et entraînée pour l'époque¹³⁰.

La Confédération

Le 1^{er} juillet 1867, le Canada-Est et le Canada-Ouest deviennent les

premier État autonome au sein de l'Empire britannique, qui conserve un lien politique important avec la Grande-Bretagne. Adoptée en 1868, la loi de la Milice entérine l'unification des milices des deux provinces maritimes, du Québec et de l'Ontario. Désormais, toutes les décisions concernant la défense, y compris pour la milice, relèveront du gouvernement fédéral. On installe le quartier général à Ottawa et l'on crée des districts militaires dans les provinces. Les districts 1 à 4 couvrent l'Ontario, 5 à 7 le

puisqu'ils relèvent toujours des mêmes règlements, gardent leurs uniformes, et que leurs bataillons conservent leurs désignations antérieures. Cependant, pour les 2 717 volontaires du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, cela entraîne des changements considérables. Leurs lois et règlements deviennent caducs et sont remplacés par ceux du Canada, ce qu'ils acceptent d'ailleurs assez bien dans l'ensemble, puisque les nouvelles dispositions s'avèrent plus favorables pour eux que les anciennes. Le seul



problème qui se pose est celui de la numérotation des bataillons. En effet, plusieurs bataillons des Maritimes se voient forcés de prendre leurs numéros après ceux de l'Ontario et du Québec, même s'ils sont plus anciens¹³².

La milice volontaire canadienne compte alors officiellement 37 170 hommes, dont 21 816 en Ontario et 12 637 au Québec, et coûte un million de dollars par an au trésor public. Elle se compose en grande partie d'unités d'infanterie, de carabiniers, de cavalerie et d'artillerie, mais elle comprend aussi des unités navales. Il en existe quelques-unes en Ontario de 1862 à 1870 et on trouve un corps de Sea Fencibles de St. John, au Nouveau-Brunswick, de 1833 à 1867. Mais l'unité la plus importante du genre est sans doute la Brigade navale de la Nouvelle-Écosse. Mise sur pied à partir du mois d'avril 1866 et comptant quelque 550 hommes, elle se compose de plusieurs compagnies de marins volontaires, réparties dans les principaux ports de la province. Elles seront cependant dissoutes vers la fin de 1868, à l'exception d'une seule, formée de 122 hommes, à Halifax, et la Brigade navale sera finalement incorporée à l'artillerie de garnison de cette ville en 1871. Toutes ces troupes portent l'uniforme de la marine. Enfin, de 1869 à 1874, il existe en Gaspésie, au Québec, deux compagnies

d'infanterie de marine volontaire portant l'habit écarlate, l'une à Bonaventure, et l'autre à New Carlisle. C'est à cette occasion que, pour la première et la dernière fois, le Canada se dotera d'une infanterie de marine.

Malgré l'unification et, partant, le renforcement des effectifs, il ne fait aucun doute dans l'esprit des politiciens canadiens de l'époque que la Grande-Bretagne continuera d'assurer, pour l'essentiel, la défense du pays. Même s'il est possible, éventuellement, qu'elle réduise la garnison, elle maintiendra toujours, pense-t-on, quelques régiments à Québec, à Montréal, à Kingston, ainsi qu'à London. Cette dernière ville, située entre Windsor et la péninsule du Niagara, est en effet devenue, depuis les années 1840, la principale base britannique dans l'ouest de l'Ontario, sa situation centrale permettant le déploiement des troupes à l'est comme à l'ouest. En fait, ce système de modeste garnison régulière britannique appuyée par la milice volontaire canadienne est considéré comme quasiment immuable. Or, il existe de nombreux différends entre les gouvernements britannique et canadien au sujet des frais qui en découlent : les Canadiens attendent des Britanniques qu'ils défraient la totalité du coût d'entretien des fortifications et des garnisons régulières, alors que les Britanniques

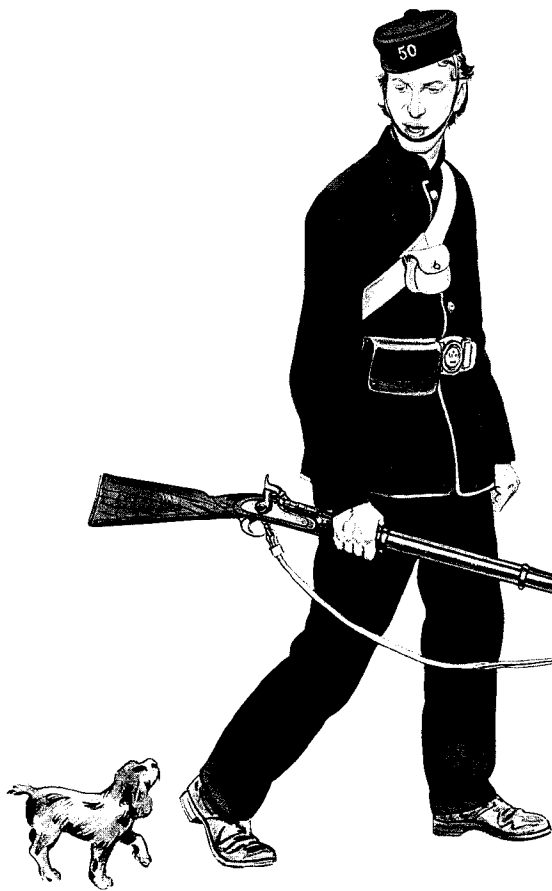
demandent aux Canadiens, sans succès, de contribuer à alléger leur fardeau.

Les Canadiens forcés de défendre le Canada

À l'automne de l'année 1868, Georges-Étienne Cartier et William MacDougall sont délégués à Londres pour négocier les questions relatives à la défense. Ils ont de nombreuses demandes à soumettre, afin d'améliorer, aux frais de l'Angleterre bien entendu, la situation militaire du Canada. Mais en Grande-Bretagne, le nouveau gouvernement libéral de William Gladstone a bien d'autres priorités, et il annonce qu'il retirera les troupes britanniques du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande dans deux ans ! Seules les grandes bases navales conserveront une garnison, ce qui signifie que toutes les troupes seront évacuées du Canada, sauf celles qui sont cantonnées à Halifax.

Pris de court, les délégués canadiens ne croient vraisemblablement pas à cette décision, préférant y voir une manœuvre politique. La négociation dégénère, le Canada allant jusqu'à refuser de payer une facture de 4 000 \$ pour la réparation d'armes endommagées par les volontaires canadiens, qui provenaient des magasins de l'armée britannique. Si l'on songe que c'est le contribuable britannique qui,





Volontaire canadien portant la vareuse d'infanterie, adoptée par quelques unités à partir de 1866. Reconstitution de Ron Volstad.
Ministère de la Défense nationale du Canada.

en six ans, a payé pour armer les volontaires canadiens de 40 000 fusils rayés Enfield et de 30 000 Snider-Enfield, on comprend que cette réaction scandalise les ministres britanniques, plus que jamais déterminés à retirer leurs garnisons; dès 1869-1870, celle du Canada passe donc de 16 000 à 6 000 soldats, ce qui engendre pour le Trésor royal une économie d'environ 10 000 000 \$ (£2 000 000). La Royal Navy continuera d'assurer la défense navale des territoires

britanniques d'outre-mer, mais l'opinion publique réclame le rapatriement de l'armée en Grande-Bretagne... Face à la France de Napoléon III et à la puissance croissante de l'Allemagne, son inquiétude ne cesse en effet de grandir.

Les Canadiens à l'étranger

Au sein de la population canadienne, des tendances politiques et des sympathies très diversifiées coexistent. Si le mouvement fénien n'eut manifestement pas de succès auprès des ressortissants d'origine irlandaise, dès les années 1850, on signalait des tensions ethniques entre les compagnies irlandaises et britanniques de la milice volontaire. En 1856, le gouverneur général fait savoir qu'il n'admet pas de tels agissements et qu'il s'attend à ce que l'harmonie complète règne entre les compagnies de volontaires. Au cours de l'année suivante, l'adjudant général confirme le droit de la compagnie irlandaise à Kingston de célébrer la Saint-Patrice en uniforme, tout comme « une compagnie écossaise ou toute autre compagnie l'avait de participer au festival de son saint patron », ajoutant que les « sentiments d'intolérance¹³³ » chez les volontaires de Kingston doivent disparaître. Il est certain que des tensions

continuèrent d'exister, non seulement entre les Irlandais et les Britanniques, mais aussi entre Écossais, Anglais et Canadiens français. Cependant, la position très ferme des autorités face à tout débordement ethnique ou racial évita certainement des incidents sérieux au sein des forces volontaires canadiennes.

Le lien affectif avec la mère patrie est alors encore très fort chez de nombreux Canadiens anglais pour qui la Grande-Bretagne et le Canada constituent deux éléments d'une même nation. En 1858, quand on décide de recruter un nouveau régiment d'infanterie de ligne britannique au Canada, le 100^e « Prince of Wales Royal Canadian Regiment », plus de 1 500 d'entre eux s'enrôlent. Les recrues sont rassemblées à Québec où leur sont distribués de vieux uniformes – certains datant de la guerre de 1812! – avant de les envoyer en Angleterre¹³⁴. Après les avoir entraînés, équipés et armés à Shorncliffe et à Aldershot, on les expédie à Gibraltar et à Malte où ils séjournent pendant sept ans avant de rentrer au Canada, en 1866. Ils sont alors postés à Montréal et à Ottawa. Mais ces Canadiens appartiennent à un régiment de ligne impérial et, deux ans plus tard, ils partent pour l'Écosse. D'autres Canadiens anglais s'engagent occasionnellement dans la Royal Navy. Poussés par le goût de l'aventure et attirés par la vie militaire, ces Canadiens anglais ne



perçoivent évidemment pas les forces armées britanniques comme étrangères, mais plutôt comme « familiales », se voyant eux-mêmes comme des fils coloniaux au service de leur mère patrie.

Le sentiment patriotique des Canadiens français est bien différent. Ceux-ci voient le Canada comme leur seule véritable patrie, et comme une entité tout à fait distincte de la Grande-Bretagne ; au même titre que leurs descendants d'aujourd'hui, ils considèrent la France comme leur mère patrie. D'autre part, ils connaissent probablement mieux le nord-est des États-Unis que quiconque, des dizaines de milliers d'entre eux étant allés travailler dans les États de la Nouvelle-Angleterre à cette époque. Lorsque la guerre civile américaine éclate, ils se portent volontaires par milliers dans l'armée de l'Union¹³⁵. L'un d'eux, qui s'engagea comme musicien dans le 4^e régiment du Rhode Island et fut blessé à la bataille d'Antietam, en 1862, est connu de tous les Canadiens : il s'agit de Calixa Lavallée, qui composa plus tard la musique de l'hymne national canadien, « Ô Canada ».

D'autres, beaucoup moins nombreux, se joignent à l'armée confédérée, surtout en Louisiane. Quelques-uns vont même chercher l'aventure encore plus au sud, jusqu'au Mexique ! La France avait envahi ce pays – une « généreuse intervention », selon Napoléon III –, afin d'y

créer un empire vassal en Amérique¹³⁶. Deux Canadiens français qui s'illustreront plus tard dans le monde des lettres prirent part à cette guerre. Narcisse-Henri-Édouard Faucher de Saint-Maurice, francophile



Calixa Lavallée, en uniforme de musicien du 4^e régiment du Rhode Island, vers 1862.

Société historique de Montréal.

inconditionnel, fit campagne avec l'armée française comme sous-lieutenant, en 1864-1865. Blessé, il reçut la médaille du Mexique et la croix de l'ordre militaire de Guadeloupe. Il écrivit par la suite de nombreuses pages

sur ses campagnes. À la même époque, Honoré Beaugrand, futur maire de la ville de Montréal et auteur de la célèbre légende « La Chasse-galerie », était un jeune sergent du redoutable Corps de Contre-guérillas de l'armée française. Faucher de Saint-Maurice et Beaugrand ne furent pas les seuls militaires canadiens au Mexique ; un officier de l'état-major de l'armée républicaine mexicaine rapporta que d'autres Canadiens, devenus moins célèbres, y servaient aussi !

Les Zouaves pontificaux

En 1860, l'écrivain canadien-français Arthur Buies se porte volontaire dans l'armée de Garibaldi. Fait isolé dans le contexte tout aussi extraordinaire qu'étrange de l'épopée de ses nombreux compatriotes qui s'enrôlèrent dans le camp adverse. À partir du début des années 1860, en effet, quelques Canadiens français profondément catholiques se rendent en Italie pour s'engager dans l'armée pontificale. Les États pontificaux, avec Rome pour capitale, occupaient alors le centre du pays et se battaient contre l'unification de l'Italie par le Piémont et les partisans de Garibaldi. Les catholiques les plus fervents – les ultramontains – considéraient avec le pape Pie IX que la perte de son pouvoir temporel sur ses États serait un sacrilège. L'armée pontificale





Zouave canadien de l'armée pontificale en Italie, entre 1868 et 1870. Reconstitution de Ron Volstad.

Ministère de la Défense nationale du Canada.

comprenait un corps spécialement organisé, en 1860, pour accueillir les volontaires venant des divers pays catholiques, surtout de la France et de la Belgique : le régiment des Zouaves pontificaux. En novembre 1867, l'évêque de Montréal, M^{gr} Ignace Bourget, lance un appel pour lever des volontaires afin d'aller défendre le pape. L'idée, reprise par d'autres prélats, est reçue avec un enthousiasme presque incroyable à travers le Québec.

En quelques semaines, 135 recrues sont choisies parmi 429 volontaires. Ces hommes

partent de Montréal le 19 février 1868, acclamés par quelque 20 000 personnes, soit le cinquième de la population totale de la ville, et environ le tiers de sa population française, du jamais vu ! D'autres contingents suivront et, sur plus de 500 hommes sélectionnés, 388 serviront dans le régiment des Zouaves pontificaux. N'eût été des critères d'admission très exigeants et du coût à assumer, car il fallait défrayer, au moyen de dons et de quêtes, le transport et la solde de ces Zouaves durant leur séjour à Rome, on aurait sans doute recruté des milliers de Canadiens français. Ainsi menée, l'opération coûta au moins 112 000 dollars, somme considérable pour l'époque. Le service des Canadiens à Rome fut paisible, leurs actions guerrières se limitant à pourchasser des guérilleros dans les collines avoisinantes. Seulement huit d'entre eux y trouvèrent la mort... le plus souvent pour cause de maladie. Au printemps de 1870, la plupart des Zouaves

du premier contingent revinrent à Montréal où ils furent accueillis par près de 12 000 personnes. Après une résistance symbolique, Rome se rendit, le 20 septembre 1870, et les autres Zouaves canadiens furent rapatriés. À leur arrivée à Montréal, ce fut une foule estimée à environ 50 000 personnes qui les acclama !

Une milice britannophile

Alors même que l'on se rue pour acclamer les Zouaves, on ne compte que quelque 7 000 miliciens volontaires de souche française sur 12 600 volontaires au Québec, pour une population de 1 300 000 habitants à 80 % canadienne-française. Comment expliquer cette disproportion ?

Nombre de Canadiens français éprouvaient alors un profond malaise à l'égard de la milice volontaire. Ils avaient le sentiment d'être exclus d'une institution imaginée et gérée par et pour « les Anglais », à l'intention de ceux d'entre eux qui « voulaient jouer aux soldats¹³⁷ » de l'Empire britannique. La langue du commandement supérieur était l'anglais, et les quelques efforts consentis pour la traduction du manuel d'exercices par exemple, étaient faits, à leurs frais, par des Canadiens français bien nantis et intéressés par la chose militaire. Si l'on excepte Québec, toutes les écoles d'entraînement des officiers,



organisées en 1864, dispensaient leur enseignement en anglais. Durant l'invasion des Fenians, le général en chef des Forces britanniques en Amérique du Nord, sir John Michel, ordonne aux unités francophones faisant partie des brigades mixtes de n'utiliser que l'anglais, « afin d'avoir l'uniformité dans la langue de commandement¹³⁸ ». Dans l'ensemble, les unités entièrement canadiennes-françaises utilisent cependant le français, non seulement par fierté mais aussi parce que la plupart de leurs

Officiers des Royal Engineers, entre 1860 et 1870. O. Norrie. Aquarelle.

Anne S. K. Brown Military Collection, Brown University, Providence.



membres ne comprennent pas, ou pas assez, l'anglais. Il n'en demeure pas moins que de nombreux Canadiens français sont offensés de voir que leur langue maternelle est à peine tolérée, et tournent le dos à la milice canadienne qui leur apparaît comme un instrument d'assimilation.

Pourtant, plusieurs Canadiens français manifestent un réel intérêt pour la vie militaire; ils demandent évidemment à être affectés à des unités fonctionnant en français et portant « un uniforme national ». Dès 1862, une tenue grise « d'étoffe du pays à parements rouges¹³⁹ » est

proposée, sans aucun effet. La même année, le 4^e bataillon essaie, dans la mesure du possible, de donner un air de « Chasseurs français¹⁴⁰ » à ses

Officier britannique en hiver, vers 1870. Seccombe. Gravure.

Collection particulière.

uniformes vert foncé confectionnés en Angleterre. Durant les années 1860 et 1870, des comités de citoyens proposent de lever des bataillons canadiens-français portant la tenue des Zouaves, mode militaire alors particulièrement assimilée à l'armée française, qui se répand dans de nombreuses

armées à travers le monde. Mais rien n'y fait. Les autorités supérieures refuseront toujours d'accéder à ces demandes¹⁴¹.



Cette rigidité est d'autant plus inexplicable que les Canadiens écossais de l'époque peuvent, notamment, parader en kilts et en pantalons à carreaux. Et les Américains eux-mêmes possèdent de nombreux régiments de Zouaves, dont un à Plattsburgh. La bonne volonté canadienne-française ne manque pourtant pas. Par exemple, même si on tente d'éviter le port de l'habit rouge, le 17^e bataillon et plusieurs autres bataillons canadiens-français l'endossent. On voit même la garde paramilitaire de M^{gr} Bourget, identifiée aux ultramontains nationalistes, devenir le noyau de volontaires qui forment le 65^e bataillon en 1868-1869, unité francophone qui doit cependant attendre jusqu'en 1904 avant de voir son nom enfin francisé¹⁴²...

Par leur entêtement à vouloir absolument lui conférer un caractère tout à fait britannique, les autorités de la milice canadienne parviennent finalement à leur but; elles créent une force armée étroitement apparentée au patrimoine et aux traditions militaires britanniques. La fidélité intégrale au modèle original était telle qu'il devenait parfois impossible de distinguer un militaire britannique d'un militaire canadien¹⁴³. Il reste que le modèle britannique était excellent et que son adoption contribua grandement à la qualité des nombreuses unités canadiennes qui

tentèrent de l'égaler en incorporant les traditions militaires de la vieille Angleterre, dans un esprit de loyauté filiale envers la mère patrie. Cette politique, qui répondait au sentiment patriotique de nombreux Canadiens des provinces anglophones, enrichit donc grandement le patrimoine militaire canadien.

Toutefois, l'imposition intégrale et sans déviation du modèle britannique à tous les Canadiens constitue une erreur. Toute armée véritablement nationale doit respecter le patrimoine de son peuple, faute de quoi elle sera perçue négativement par cette partie de la population qui n'y trouvera pas sa place et ses traditions. C'est malheureusement ce qui se produit au Canada à cette époque. Non seulement les traditions militaires non britanniques sont rejetées sans appel, mais les statistiques démontrent que, plus pernicieusement encore, le système mis en place écarte du commandement supérieur, à la faveur de cette politique, les militaires non Canadiens anglais, ou assimile totalement les rares francophones qui y parviennent. Les officiers supérieurs anglophiles craignent de voir se former une armée bicéphale. Bien que personne ne semble s'en soucier, leur conduite exclut de la milice environ le tiers de la population apte à porter les armes, ce qui constitue un gaspillage inconcevable du potentiel militaire canadien.

Par comparaison, c'est comme si les cantons suisses allemands avaient décidé de se passer de l'apport militaire des cantons francophones – ce qui aurait constitué un désastre pour leur défense nationale.

Le Canada paya le prix politique et militaire de l'exclusion d'une partie importante de sa population dans une institution aussi fondamentale que l'est une armée nationale. Le corollaire d'une telle politique fut évidemment un manque de cohésion nationale et d'importants tiraillements au niveau des objectifs poursuivis par les Forces armées, chaque groupe accusant l'autre aussitôt que des difficultés surgissaient. Et c'est bien là ce qui se produisit effectivement trois ans seulement après la naissance de la Confédération...

L'expédition du Nord-Ouest

En 1869, le gouvernement canadien récupère les vastes territoires de la Compagnie de la baie d'Hudson dans l'ouest. L'année suivante, il crée la province du Manitoba avec leur partie la plus peuplée, la région de la Rivière-Rouge. Personne ne se soucie du sort de ses quelque 10 000 habitants, pour la plupart des Canadiens français plus ou moins métissés avec des Amérindiens, jusqu'à ce





qu'ils renvoient le nouveau lieutenant-gouverneur à Ottawa et proclament un gouvernement provisoire dirigé par leur chef, Louis Riel. Des Canadiens anglais qui se trouvent sur place tentent à deux reprises de renverser les Métis, qui exécutent malencontreusement l'un d'entre eux, Thomas Scott. En apprenant cette nouvelle, l'Ontario, en furie, exige une expédition punitive afin de venger Scott et d'ouvrir le Manitoba à la colonisation et à « la civilisation ».

Pour rétablir l'ordre, le gouvernement canadien obtient que le colonel Garnet Joseph Wolseley, de l'armée britannique, prenne le commandement d'une

Un Métis faisant partie des troupes de Louis Riel, au Manitoba, en 1869.

Archives nationales du Canada, C3782.

expédition militaire vers la Rivière-Rouge. Elle se composera d'un bataillon du 60^e régiment de carabiniers britanniques et de deux bataillons de carabiniers volontaires canadiens, le premier recruté en Ontario et le second au Québec. Mais les Canadiens français trouvent que l'on traite bien cavalièrement les Métis et que l'opération est teintée d'un racisme inacceptable. Ils ont l'impression qu'en recrutant un bataillon dans leurs rangs, les Canadiens anglais, qui contrôlent la

milice volontaire, recherchent une caution morale afin de faire ce que bon leur semble tout en affichant une volonté prétendument « nationale ». D'ailleurs, seulement un tiers des brevets d'officiers du bataillon québécois sont destinés à des Canadiens français... La cohésion n'est décidément pas au rendez-vous, et les recrues francophones du « 2nd Battalion, Quebec Rifles » ne le sont pas non plus... Seulement 77 Canadiens français s'enrôlent, sur un total de 362 sous-officiers et soldats. Il fallut bien compléter le recrutement du bataillon « québécois » en Ontario. Le bataillon ontarien, pour sa part, ne



connut évidemment aucune difficulté de recrutement.

Au début de juin 1870, Wolseley rassemble ses trois bataillons, ainsi que des détachements de l'artillerie et du Génie, soit en tout 87 officiers, 1 048 soldats, 256 voyageurs et 15 guides, pour l'ouest du lac Supérieur. Le 24 août, après un voyage des plus ardu, ponctué de nombreux portages où l'endurance des voyageurs impressionne fortement Wolseley, l'expédition arrive au fort Garry pour constater que Riel et ses partisans se sont volatilisés et que l'endroit est très paisible. Wolseley et ses soldats britanniques repartent aussitôt vers l'est, sans livrer aucun combat, laissant les deux bataillons canadiens en garnison au Manitoba. On organise aussi, avec des volontaires des deux bataillons, une compagnie de police à cheval. Elle portera un uniforme bleu foncé avec boutons de laiton au lieu du vert foncé des carabiniers. En avril et en mai 1871, on démobilise ces troupes à l'exception de deux compagnies d'infanterie qui formeront un petit bataillon « provisoire » du Manitoba ; il montera la garde aux forts Garry jusqu'à sa dissolution, six ans plus tard.

L'ultime tentative des Fenians

De leur côté, malgré leurs échecs successifs, les Fenians ne se sont pas découragés et, en 1870, ils font une

nouvelle tentative pour envahir le Canada. Des espions rapportent la possibilité d'une attaque en mai. Le gouvernement canadien mobilise alors 13 000 volontaires, répartis également au Québec et en Ontario.

Le 25 mai, environ 600 Fenians¹⁴⁴, sous le commandement du général John O'Neill, partent de Franklin, au Vermont, et parviennent jusqu'à Eccles-Hill, au Québec, juste au nord de la frontière canadienne. Le 60^e bataillon canadien et environ 75 fermiers de la région, sous les ordres du lieutenant-colonel Brown Chamberlin, les attendent déjà, bientôt rejoints par environ 400 autres miliciens volontaires sous le commandement du lieutenant-colonel William Osborne Smith. Les Fenians possèdent un canon, mais, à la charge des volontaires canadiens, ils prennent la fuite et l'abandonnent sur le terrain, avec d'autres équipements. Tous les Canadiens s'en sortent indemnes, alors que les Fenians comptent cinq morts et 18 blessés dans leurs rangs.

Deux jours plus tard, les envahisseurs se présentent de nouveau, cette fois en traversant la frontière à Trout River, au Québec, à une quinzaine de kilomètres à l'ouest d'Eccles-Hill. Le 50^e bataillon canadien de même qu'une compagnie du 69^e régiment britannique et l'artillerie volontaire de Montréal s'y trouvent déjà.

Le tir précis des artilleurs déloge les Fenians, tapis dans un bois, pendant que l'infanterie anglo-canadienne avance sur eux baïonnette au canon. Ils s'enfuient après avoir tiré trois salves, trop haut pour occasionner le moindre mal. Les Canadiens et les Britanniques n'enregistrent aucune perte, mais les Fenians déplorent trois nouveaux morts.

Le 5 octobre 1871, les Fenians y vont d'une ultime tentative. Cette fois, O'Neill, avec une quarantaine d'hommes, traverse la frontière du Manitoba à Emerson, au nord de Pembina, et s'empare du bureau de la douane canadienne. Le lendemain, des soldats canadiens et des volontaires de Winnipeg et de Saint-Boniface¹⁴⁵ apprennent, alors qu'ils sont en route pour les affronter, que l'armée américaine a arrêté O'Neill et ses hommes.

Après ce coup de main, on ne tarde pas à réaliser, à travers le Canada, que l'époque des « invasions » fénien est bel et bien révolue. Le mouvement perd beaucoup de sa popularité et de son poids politique aux États-Unis, sans doute en raison de ses échecs militaires successifs. D'autre part, le gouvernement américain, désireux d'entretenir de bonnes relations avec le Canada et la Grande-Bretagne, se montrait désormais prêt à intervenir plus énergiquement pour désarmer de telles organisations sur son territoire.



Le retrait des troupes britanniques du Canada

Plus rien ne s'oppose donc au retrait de la totalité des troupes régulières britanniques du Canada, comme le désire ardemment le gouvernement de Londres. D'ailleurs, malgré les protestations canadiennes, les diplomates britanniques négocient déjà avec les Américains afin de régler tous leurs différends et parviennent à une entente globale qui sera signée le 8 mai 1871 : le traité de Washington.

L'année précédente, déjà, la garnison britannique a été retirée de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve. Plusieurs officiers supérieurs britanniques incitent le gouvernement canadien à lever une petite armée régulière pour remplacer les troupes déjà parties ou en instance de départ, mais sans résultat. Jusqu'au printemps de 1871, celui-ci ne croit pas au retrait complet de la garnison britannique et garde bon espoir qu'au moins un bataillon sera laissé à Québec, ce Gibraltar de l'Amérique du Nord, symbole de la puissance britannique. Londres a pourtant signifié très clairement que seules ses deux bases navales d'Halifax et d'Esquimalt seraient conservées pour la Royal Navy, et qu'une garnison ne serait maintenue qu'à Halifax.

À mesure que s'effectue le rapatriement des troupes, le

gouvernement britannique remet toutes les propriétés et tous les magasins de fournitures militaires, d'armes et d'artillerie de l'armée régulière au gouvernement canadien. À l'automne de 1871, il se prépare à faire de même à Québec. Les autorités canadiennes se résignent enfin et, le 20 octobre, émettent un ordre pour lever deux unités d'artillerie régulières canadiennes afin d'occuper le fort Henry à Kingston et la citadelle de Québec, et pour placer des détachements aux forts de la pointe de Lévy et à celui de l'île Sainte-Hélène, à Montréal. Ces troupes doivent désormais dispenser la formation et l'instruction aux corps d'artillerie volontaire. Rien n'est prévu pour les fantassins et la cavalerie...

Dans l'après-midi du 11 novembre 1871, les officiers et soldats du 60^e régiment, du Royal Artillery et des Royal Engineers sortent de la citadelle de Québec et du Parc de l'Artillerie en grande tenue et défilent pour la dernière fois dans les rues, marchant de la haute-ville à la basse-ville tout en chantant « Auld Lang Sye » et « Good-bye, Sweetheart, Good-bye ». Au quai, en présence d'une grande foule qui les acclame et leur souhaite bon voyage, ils embarquent sur le navire transporteur de troupes *Orontes*, qui glisse ensuite lentement sur le Saint-Laurent alors que le

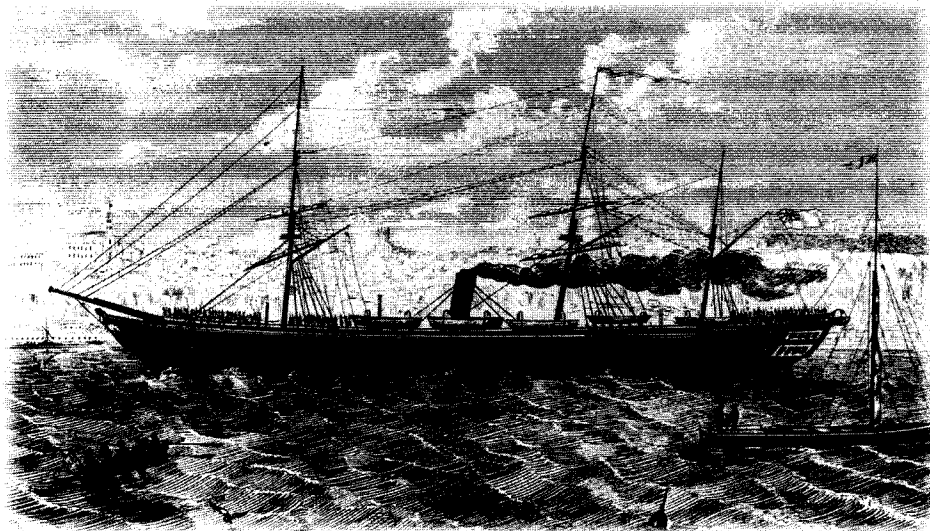
crépuscule tombe. Une grande page de l'histoire militaire canadienne vient d'être tournée...

La fin d'une époque

Ainsi se termine ce que l'on pourrait appeler l'époque des invasions. De 1755 à 1871, le pays, gouverné tour à tour par des Français, des Britanniques et des Canadiens, vécut presque constamment sous la menace d'invasions réelles ou appréhendées. Mais, au terme de tous ces combats, de tous

Fantassin fénien, en 1870.
Reconstitution de Ron Volstad.
Ministère de la Défense nationale
du Canada.





*Le navire de transport de troupes,
l'Orontes, quittant Québec, le 11
novembre 1871.*

Archives nationales du Canada, C56624.

ces déploiements de troupes et de vaisseaux, de toutes ces constructions et de toutes ces explorations militaires, le Canada se retrouve considérablement agrandi, s'étendant de l'Atlantique au Pacifique. En effet, la Colombie-Britannique est devenue province canadienne le 20 juillet 1871, ce qui, en un sens, a consacré une sorte de « destinée manifeste » à la canadienne. Moins mouvementée que celle de ses voisins du sud, mais pas nécessairement moins réussie !

Après toutes ces guerres et ces craintes d'invasion, les Canadiens de toutes les origines sont certes las des

conflits armés. Comme il n'y aura manifestement plus de guerre avec les États-Unis, le gouvernement canadien ne se montre guère intéressé par les problèmes militaires. Il sabre profondément dans les budgets de l'armée et en laisse la gestion à quelques officiers britannophiles. Quoi qu'il en soit, la nouvelle armée régulière canadienne ne compte qu'un petit bataillon au Manitoba et les deux unités d'artillerie postées à Kingston et à Québec. Les milices volontaires sont nombreuses, mais bien en deçà du potentiel national, et, par conséquent, coûtent moins cher qu'elles ne le devraient.

Cette situation fait indéniablement l'affaire du gouvernement, qui tente déjà d'amasser le capital nécessaire afin de compléter le lien ferroviaire avec les provinces maritimes et d'entreprendre la réalisation de son grand rêve : prolonger le chemin de fer jusqu'au Pacifique, ouvrant ainsi les territoires de l'Ouest à la colonisation. Visiblement, tous les Canadiens, autant ceux de vieille souche que les immigrants fraîchement débarqués des navires, sont surtout préoccupés de bâtir un immense pays et de se tailler une vie meilleure dans un État qui semble désormais à l'abri des affres de la guerre.



NOTES

ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES :

AC	Archives nationales, Colonies (Paris)
AG	Archives de la Guerre (Service historique de l'armée de terre, Vincennes)
AN	Archives nationales de France (Paris)
ANC	Archives nationales du Canada (Ottawa)
ANQQ	Archives nationales du Québec à Québec
ANQM	Archives nationales du Québec à Montréal
BL	British Library (Londres)
PRO	Public Records Office (Kew, Angleterre)
SRO	Scottish Records Office (Édimbourg, Écosse)

- ¹ Il y avait une compagnie de canonnières-bombardiers au Canada et une à l'île Royale. La Louisiane n'eut pas de compagnie d'artillerie avant 1759 mais, avant cette date, certains fantassins recevaient une formation d'artilleur à l'école de canonnières de Mobile.
- ² La garnison louisianaise comprenait 150 soldats suisses de la quatrième compagnie du régiment suisse de Halwyll (appelé Karrer avant 1752), dont une moitié était cantonnée à la Nouvelle-Orléans, l'autre à Mobile.
- ³ Cité dans Frégault, Guy, *La guerre de la Conquête, 1754-1760*, Montréal, Fides, 1975, p. 131.
- ⁴ L'expression « Régiment de la Marine », utilisée par plusieurs officiers français au Canada pour désigner ce bataillon, a souvent semé la confusion chez les historiens du siècle dernier qui ont cru qu'il s'agissait du régiment de l'armée métropolitaine portant le même nom. Pourtant, ce bataillon temporaire n'a absolument rien à voir avec les régiments « La Marine » ou « Royal-Marine » de l'armée métropolitaine qui servaient alors en Europe.
- ⁵ Les deux bataillons du régiment de Berry, qui devaient originellement se rendre aux Indes, ne comptaient que neuf compagnies chacun, au lieu de 13. Au total, 1 118 hommes s'embarquèrent à Brest, dont 59 officiers et 26 domestiques. Toutefois, la maladie se déclara durant la traversée, emportant 141 hommes ; à leur arrivée à Québec, à la fin de juillet, les deux bataillons comptaient encore 8 officiers et 200 hommes malades (AG, A1, v. 3459, n^{os} 49, 100 bis). Par ailleurs, à partir de 1756, plusieurs soldats d'origine irlandaise avaient déserté l'armée britannique pour se joindre aux forces françaises. Un petit corps de ces soldats accompagnait l'armée de Montcalm au siège d'Oswego. Cette troupe portait, tout comme les régiments irlandais au service de la France, un uniforme rouge avec couleurs distinctives vertes. En juin 1757, craignant sans doute le sort que ces hommes subiraient s'ils étaient capturés au Canada par les Britanniques, on les réorganisa en une compagnie qui fut stationnée à Québec jusqu'à son embarquement pour la France, le 16 septembre. La liste nominale de ces soldats est reproduite dans Roy, Pierre-Georges, *La ville de Québec sous le Régime français*, Québec, 1930, vol. 2, pp. 287-288.
- ⁶ Le général Amherst envoya ses compliments à madame Drucour avec un présent d'ananas provenant des Antilles, ce fruit étant alors un rare délice. Madame Drucour le remercia en lui faisant parvenir à son tour un panier plein de bonnes bouteilles de vin.
- ⁷ Les 11 drapeaux des autres corps furent remis au général Amherst qui les envoya immédiatement au roi. Ils furent déposés dans la cathédrale Saint-Paul, à Londres, le 6 septembre 1758. La cérémonie fut rapportée dans plusieurs journaux anglais et américains, ainsi que dans l'*Annual Register* pour 1758, p. 108. Avec le temps, l'humidité les fit pourrir, de sorte qu'il n'en restait plus que quelques lambeaux 70 ans plus tard. Par ailleurs, craignant que Louisbourg ne soit de nouveau remis à la France à la fin de la guerre, comme en 1748, les Britanniques levèrent un corps spécial de mineurs qui fit sauter toutes les fortifications durant l'été de 1760.
- ⁸ Vaudreuil au ministre de la Marine, Montréal, 4 août 1758, AC, C11A, vol. 103, fol. 144.
- ⁹ Vaudreuil au ministre de la Marine, Montréal, 1^{er} novembre 1758, AN, série K, Monuments historiques, carton 1232, n^o 51. Le capitaine Aubry appartenait aux troupes de la Louisiane. Il était arrivé au fort Duquesne en juillet avec 240 hommes de renfort provenant de l'Illinois.
- ¹⁰ Bougainville, Louis-Antoine de, *Écrits sur le Canada : Mémoires – Journal – Lettres*, présentés par Roland Lamontagne, Sillery, Pélican, 1993, p. 379.
- ¹¹ Robert Napier à William Fauquier, Londres, 6 novembre 1758, PRO, War Office 7, vol. 26.
- ¹² « ... were beginning to learn the art of war », cité dans *An Account of the remarkable occurrences in the life and travels of Col. James Smith*, Lexington, 1799, p. 58.
- ¹³ Il s'agissait d'un petit bataillon temporaire, composé des compagnies de grenadiers détachées des 22^e, 40^e et 45^e régiments à Louisbourg.
- ¹⁴ ANQQ, Litterary & Historical Society, P450/1, « General Wolfe, the soldier's friend », par le sergent Thomson du 78^e.
- ¹⁵ On a souvent attribué la mauvaise tenue des régiments français à l'incorporation de miliciens canadiens dans leurs rangs. Selon leur coutume, afin de se protéger, ces miliciens se seraient allongés par terre pour recharger leurs fusils au lieu de se tenir debout. Il est vrai que l'aspect d'un bataillon s'en trouvait modifié. Malgré tout, la façon de procéder des miliciens canadiens ne changeait guère la manœuvre, car ceux qui rechargeaient leurs fusils devaient nécessairement s'arrêter pour le faire, que ce soit debout ou couché. On allègue encore qu'une partie des miliciens canadiens auraient ensuite abandonné la ligne pour rejoindre les tirailleurs sur les flancs afin de se battre à leur manière. Voilà qui est plus grave, encore que l'on puisse s'interroger sérieusement sur la qualité de l'entraînement donné aux miliciens par les sergents français. Par ailleurs, il est difficile d'admettre sans sourciller que ces miliciens incorporés, au nombre d'environ 300 tout au plus, aient pu influencer la valeur au combat de quelque 3 000 vétérans venus de France. En fait, comme dans bien d'autres batailles rangées qui eurent lieu en Europe pendant la guerre de Sept Ans, les soldats français furent déclassés par la tactique et la discipline nettement supérieures des armées britanniques et prussiennes. Qui plus est, la retraite des régiments français à Québec fut couverte par les miliciens et les troupes coloniales, et ce sont justement ces troupes qui infligèrent les plus lourdes pertes aux Britanniques.
- ¹⁶ « They run, see how they run », « Who runs ? »... « the enemy, Sir »... « Now, God be praised, I will die in peace ». Cité par le capitaine John Knox, du 43^e régiment, dans son journal partiellement publié dans *The siege of Quebec and the campaigns in North America*

- 1757-1760, présenté par Brian Cornell, Londres, 1976, p. 202. Le corps de Wolfe fut amené à bord du HMS *Lowestoft* vers 11 heures du matin, puis transporté en Angleterre où il fut inhumé dans le caveau familial à Greenwich.
- 17 La dépouille de Montcalm fut inhumée dans un grand trou creusé par un obus anglais dans la chapelle des Ursulines. Son crâne est conservé au musée de la même communauté.
- 18 Plusieurs auteurs ont écrit que le fort Niagara capitula le 24 juillet, affirmation qui n'est que partiellement vraie. En effet, ce fut au cours de la soirée du 24 juillet que le commandant Pouchot et le capitaine britannique Hervey convinrent d'un cessez-le-feu et négocièrent les conditions de la reddition. L'acte de capitulation est cependant daté du 25, et ce fut effectivement ce jour-là que la garnison française rendit le fort. Dunnigan, Brian, *Siege – 1759 : The Campaign Against Niagara*, Old Fort Niagara, Youngstown, N.Y., 1986, pp. 81-82.
- 19 ANC, MG18, K8, vol. 12, p. 206. Tableau de l'armée destinée à l'expédition de Québec, avril 1760. L'armée rassemblée par Lévis comptait en plus 356 non-combattants : 307 domestiques, 16 chirurgiens et 33 « soldats nègres » appartenant aux régiments de La Reine (10), Béarn (5), Royal-Roussillon (4), Guyenne (5) et Berry (9). Au total, en incluant les non-combattants, l'armée de Lévis s'élevait donc à 7 266 hommes.
- 20 ANC, MG18, K8, vol. 12. Dans son journal, Lévis estime son armée à Sainte-Foy à « environ 5 000 hommes dont 2 400 miliciens » ; mais il y a eu plus de 1 400 hommes de ce nombre, comme la brigade de La Reine [régiments de La Reine et de Languedoc] et la cavalerie, qui n'ont jamais eu part à l'action, de même que les Amérindiens qui « s'étant retirés ne combattirent point ». Ces derniers repartirent à la fin de la bataille pour s'emparer de prisonniers britanniques. Ce sort peu enviable fut épargné à un officier du 58^e régiment, Henry Hamilton, par un officier du régiment de Berry qui, voyant que les Amérindiens arrivaient, lui offrit d'endosser son habit et sa cocarde blanche, ce qu'Hamilton fit avec beaucoup de gratitude. Le prisonnier déguisé se tourna alors vers les deux soldats français qui l'escortaient et leur dit, en français et avec toute l'autorité d'un officier de leur camp : « Allons mes enfants, marchez ! » Il devint plus tard gouverneur des Bermudes et y fonda la ville d'Hamilton (ANC, MG23, GII, 11).
- 21 Ces huit Compagnies franches de la Marine étaient composées de soldats qui avaient été faits prisonniers, surtout à Louisbourg, puis échangés par la suite. Le *Machault* se saborda. La plupart des officiers, marins et soldats sacrifiés à l'avance dans cette expédition parvinrent néanmoins à échapper aux Britanniques et à regagner la France à bord de petites embarcations. Deux siècles plus tard, le *Machault* a fait l'objet de fouilles archéologiques par Parcs Canada.
- 22 « ... it would be so scandalous... », *The Journal of Jeffery Amherst*, édité par J. Clarence Webster, Toronto & Chicago, 1931, p. 248.
- 23 Proclamation du général Amherst, Montréal, 22 septembre 1760, *Rapport des Archives canadiennes pour 1918*, Ottawa, 1919, appendice B, p. 86.
- 24 L'Espagne entra en guerre au début de 1762 pour soutenir la France, mais l'Angleterre était devenue si puissante que les grandes villes coloniales espagnoles de La Havane, à Cuba, et de Manille, aux Philippines, tombèrent aux mains des Britanniques. Pour les récupérer, l'Espagne céda la Floride aux Britanniques ; en contrepartie, elle obtint la Louisiane de la France.
- 25 Souvent orthographié Pontiac.
- 26 BL, Additional Manuscripts, vol. 21666, Frederick Haldimand à James Murray, Trois-Rivières, 6 mars 1764.
- 27 BL, Additional Manuscripts, vol. 21666, Frederick Haldimand à James Murray, Trois-Rivières, 23 mars 1764.
- 28 Souvent désigné sous les noms anglais de « Battalion of Canadian Volunteers » ou « Canadian Light Infantry ». Au sujet des services du bataillon dans la région des Grands Lacs, voir *Journals of Col. John Montrésor*, présenté par G. D. Scull, New York, 1882.
- 29 La confédération des nations de Pontiac s'effondra en 1764, plus précisément après que deux des six nations iroquoises se soient prononcées en faveur des Britanniques. La paix conclue par le colonel Bouquet stipulait que les Amérindiens devaient libérer tous les Blancs adoptés vivant au sein de leurs nations respectives. Conséquemment, des centaines de Blancs furent amenés au fort Pitt. Le récit de leurs retrouvailles avec les leurs compte parmi les pages les plus émouvantes que l'on puisse lire en histoire militaire. Voir Bouquet, Henry, *An Historical Account of the Expedition Against the Ohio Indians in the Year MDCCLXIV*, Londres, 1766. Cet ouvrage a connu plusieurs réimpressions.
- 30 PRO, War Office 34, vol. 74, « The Canadians are a hardy race of people & have been accustomed to arms from their infancy...those people are certainly the properest kind of troops to be employed in an Indian War...The moment the Indians see a body of Canadians in arms against them, they will be persuaded that America has but one master... », James Abercrombie, major du 78^e régiment, à Jeffery Amherst, Londres, 10 janvier 1764 ; Jeffery Amherst à Lord Halifax, Londres, 14 janvier 1764.
- 31 PRO, War Office 34, vol. 41, « for I have a very low opinion of them... », Jeffery Amherst à Henry Bouquet, New York, 31 août 1763. Pour une opinion favorable à Rogers et à ses hommes, voir Cueno, John R., *Robert Rogers of the Rangers*, New York, 1959.
- 32 PRO, Colonial Office 42, vol. 28, Guy Carleton à Lord Shelburne, Québec, 25 novembre 1767.
- 33 Après la guerre, les autorités britanniques avaient offert, sans grand succès, des terres aux militaires des régiments licenciés. Seuls les hommes du 78^e régiment écossais avaient manifesté un certain intérêt. Au XIX^e siècle, une curieuse légende concernant la dissolution de ce régiment s'est immiscée dans notre patrimoine militaire, voulant qu'« un grand nombre de ses soldats » – « a great portion of the soldiers » – se soient prévalus de l'offre et, qu'en épousant des Canadiennes, ils aient presque régénéré le pays tout en assurant sa sécurité – l'équivalent britannique du régiment de Carignan-Salières ! Certes, quelques officiers écossais avaient acheté des seigneuries, et des soldats du 78^e s'étaient fixés au pays, mais en nombre limité. Lors de son licenciement, le régiment ne comptait plus qu'environ 500 hommes. Parmi ce nombre, selon les documents d'archives, 358 retournèrent en Grande-Bretagne et seulement 158 soldats furent démobilisés à Québec... Voir, par exemple, Lemoine, J. M., *Maple Leaves*, Québec, 1878, p. 142. La liste des soldats qui

- restèrent est publiée dans Harper, J. R., *The Fraser Highlanders*, Montréal, 1979, tandis que le document donnant le nombre de soldats rentrés en Grande-Bretagne se trouve dans PRO, War Office 34, vol. 4, *Embarkation Return of the 47th and 78th Regiments...* Québec, 10 octobre 1763.
- 34 *L'invasion du Canada par les Bastonnais, journal de M. Sanguinet*, présenté par Richard Ouellet et Jean-Pierre Therrien, Québec, 1975, p. 47. Selon une dépêche rédigée à Montréal le 10 juillet et parue dans le *Maryland Journal and Baltimore Advertiser* du 8 novembre 1775, la compagnie de marchands anglais était commandée par le major Robertson, le capitaine Porteous Grey et le lieutenant Todd.
- 35 *Ibid.*, p. 63.
- 36 *Ibid.*, p. 64.
- 37 Ayant reçu l'approbation du roi, Lord Dartmouth demanda d'abord 3 000 hommes, le 1^{er} juillet, puis il se ravisa pour en demander le double, le 24 du même mois. L'équipement requis pour tout ce monde fut rassemblé en un temps record. Dès le 12 juillet, des armes et des habits pour 3 000 hommes, ainsi que 4 canons, étaient à bord du navire devant les transporter à Québec. Au début d'août, un second navire quitta l'Angleterre avec de l'équipement pour un autre groupe de 3 000 hommes. Les habits ainsi envoyés étaient verts, relevés de rouge, avec des vestes et des culottes chamois. PRO, Colonial Office 42, vol. 34. Ces envois sont également rapportés et décrits par un correspondant londonien de la *Maryland Gazette*, publiée à Annapolis les 5, 12 et 19 octobre 1775.
- 38 Les chiffres portant sur le nombre d'hommes de la garnison sont souvent contradictoires, particulièrement pour la milice. Un état dressé le 16 décembre 1775 est passablement précis, sauf pour les miliciens qui ne sont évalués qu'à 500 hommes, dont 300 Canadiens (PRO, Colonial Office 42, vol. 34, *Return of the men for the Defence of this town of Quebec*). En revanche, un état des huit compagnies canadiennes établi le même jour fixe à 580 le nombre de miliciens (ANC, RG8, C 1714, *Nouveau rôle de la Milice canadienne... ville de Québec*, 16 décembre 1775). Quant à la *British Militia*, elle comptait entre 300 et 330 hommes, selon un de ses capitaines. Les soldats écossais, les marins et les artificiers reçurent tous un habit vert avec collet, revers et parements rouges; les miliciens s'en virent attribuer un vert uni, sans revers. Tous portaient des vestes et des culottes de couleur chamois. Les officiers arboraient le même uniforme que leurs hommes, mais orné d'épaulettes et de galons argent au tricorne. Ce fut la première fois de notre histoire que tous les miliciens d'une grande ville canadienne portèrent l'uniforme militaire.
- 39 D'après les Américains, le bilan officiel de leurs pertes s'élevait à 30 tués, 42 blessés et 389 prisonniers, mais il y eut en réalité plus de tués (et sans doute aussi plus de blessés), comme le démontre George F. G. Stanley dans *Canada Invaded*, Toronto, 1973, pp. 103-104. En général, les Américains ont plutôt tendance, encore de nos jours, à minimiser leurs pertes et à gonfler celles de leurs adversaires. Les rapports officiels des Britanniques, au contraire, sont habituellement plus fiables.
- 40 *L'invasion du Canada par les Bastonnais, journal de M. Sanguinet*, p. 78.
- 41 *Ibid.*, p. 85.
- 42 *Mills & Hick's British and American Register, with an Almanack for the Year 1774*, Boston, c. 1773. Dans les colonies anglaises de cette époque, les compagnies de « cadets » n'avaient rien à voir avec l'enseignement militaire. Elles étaient plutôt composées de bourgeois prospères et servaient habituellement de garde d'honneur aux gouverneurs. Leurs membres portaient des uniformes rutilants, mais on ne connaît pas la tenue de la compagnie de Halifax. Le petit livre cité ci-dessus mentionne aussi l'existence de corps de milice dans les comtés de King, Windsor, Queen's, Annapolis, Cumberland et Lunenburg.
- 43 «... to wear the Barrack Rugs and Blankets otherwise they must suffer greatly if not entirely perish.» *Journal du siège du fort Cumberland par Joseph Goreham*, publié dans *Report on Canadian Archives*, 1894, pp. 359-366. La garnison se composait de 171 officiers et soldats du Royal Fencible Americans, 4 artilleurs du Royal Artillery, 15 charpentiers armés, 1 lieutenant à la demi-solde (retraité), 3 officiers de milice et 9 habitants.
- 44 «... the impopularity of their Seigneurs.» PRO, Colonial Office 42, vol. 36, John Burgoyne à Lord Germain, Québec, 14 mai 1777.
- 45 *L'invasion du Canada par les Bastonnais, journal de M. Sanguinet*, p. 98.
- 46 «... to furnish people so circumstanced with the means of defending themselves.» PRO, War Office 1, vol. 2, Guy Carleton à Lord Barrington, Chambly, 8 juin 1776.
- 47 *L'invasion du Canada par les Bastonnais, journal de M. Sanguinet*, p. 107.
- 48 *Ibid.*
- 49 August Ludwig Schlözer, cité dans Wilhelmy, Jean-Pierre, *Les mercenaires allemands au Québec du XVIII^e siècle et leur apport à la population*, Belœil, Qc, 1984, p. 162.
- 50 *Gazette de France*, 29 octobre 1782. Les pertes furent estimées à 10 ou 12 millions de livres françaises par les Français – environ un demi-million de livres anglaises selon l'*Annual Register* de 1783. Quel qu'en soit le montant, la perte fut sensible car la compagnie ne versa aucun dividende pendant trois ans.
- 51 Quelques objets échangés par Pérez et ses hommes furent envoyés en Espagne. Ces témoignages exceptionnels sont conservés au Museo de América et au Museo Naval, à Madrid. Voir en particulier l'excellente étude de Cabello, Paz, «The Ethnographic Collections : A Special Legacy of the Spanish Presence on the Northwest Coast, 1774-1792», *Spain and the North Pacific Coast*, ouvrage collectif présenté par Robin Inglis, Vancouver Maritime Museum, 1992, pp. 137-158.
- 52 «The Indians gazed at one another for some time with fright & silent astonishment», *Journals of Captain James Cook : The Voyage of the Resolution and Discovery, 1776-1780*, J. C. Beaglehole, éd., Cambridge, Hakluyt Society, 1967, vol. 3, p. 1350.
- 53 En langue nootka : «Macuina, Macuina, Macuina; Asco-Tais, hua-cas; España, España, España; Hua-cas, Macuina, Nutka.» En espagnol : «Macuina, Macuina, Macuina; es un gran principe, amigo nuestro; España, España, España; es amiga de Macuina y de Nutka.» Cité dans Sanchez, Joseph, *Spanish Bluecoats : The Catalonian Volunteers in Northwestern New Spain, 1767-*

- 1810, Albuquerque, University of New Mexico, 1990, p. 94.
- ⁵⁴ *Loyalist Narratives from Upper Canada*, présenté par James J. Talman, Toronto, Champlain Society, 1946, p. 229.
- ⁵⁵ Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, Québec, 1885 (la première édition date de 1864), pp. 85-87.
- ⁵⁶ L'étude de Jean-Paul de Lagrave, *Fleury Mesplet (1734-1794) imprimeur, éditeur, libraire, journaliste*, Montréal, Fides, 1985, est l'ouvrage par excellence à consulter pour la diffusion des idées de la Révolution au Canada français.
- ⁵⁷ Genêt s'attira l'antipathie du président George Washington et fut blâmé par Robespierre. Voir Lagrave, pp. 420-421; voir également Michel Brunet, « La Révolution française sur les rives du Saint-Laurent », *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, X (1957), pp. 155-162. Du point de vue militaire, il n'est pas certain que les autorités britanniques eussent réussi à mobiliser les milices canadiennes-françaises contre un « envahisseur » venu de leur mère patrie. Un rapport de mai 1794 concernant les milices de la région de Québec laissa entendre que la plupart des compagnies convoquées ne prendraient probablement pas les armes contre la France. En revanche, une assemblée de miliciens tenue à Berthier, près de Montréal, dénonça l'exécution de Louis XVI et mit les citoyens en garde contre « les diaboliques démarches de ces hommes inhumains [les Républicains français] » – *Gazette de Québec*, 16 mai 1793.
- ⁵⁸ Daniel S. C. Mackay, « Les Royal Canadian Volunteers », *Journal de l'organisation des musées militaires du Canada*, VI (1977), pp. 1-17; J. L. Hubert Neilson, *The Royal Canadian Volunteers 1794-1802 : an historical sketch*, Montréal, 1895, pp. 1-8.
- ⁵⁹ Une bonne partie de la correspondance concernant ce régiment, y compris de nombreux états d'habillement, se trouve aux ANC, RG8, volumes C792, C793, C794, C795. Les volumes C1167 1/2 et C1203 1/2 sont des livrets d'ordres du régiment. Voir aussi les « Prescott Papers » MG 23, K5. Lord Dorchester, dans sa demande d'uniformes du 31 janvier 1795 au duc de Portland, mentionne des chapeaux ronds, mais il reçut des bicornes – PRO, Colonial Office 42, vol. 101.
- ⁶⁰ En 1810, le New Brunswick Fencibles offrit de servir partout dans le monde, comme les régiments métropolitains. L'offre fut acceptée et il devint le 104^e régiment d'infanterie de ligne, continuant dans l'immédiat son service au Nouveau-Brunswick.
- ⁶¹ « The acquisition of Canada... will be a mere matter of marching », cité dans White, Patrick C. T., *A Nation on Trial : America and the War of 1812*, New York, John Wiley & Sons, 1965, p. 126.
- ⁶² *Gazette de Montréal*, 13 avril 1812.
- ⁶³ ANC, RG9, vol. 3, Jean-Baptiste Hertel de Rouville à François Vassal de Monviel, Chambly, 17 mai 1812. On utilisa tellement de tissu rouge en 1812 qu'il n'en restait plus quand vint le moment de renouveler les uniformes, de sorte qu'en 1813 la plupart des miliciens portèrent des habits verts relevés de rouge avec des galons blancs. Le rouge fut porté de nouveau en 1814 et 1815, à la suite de l'arrivée d'uniformes provenant d'Angleterre.
- ⁶⁴ PRO, Colonial Office 42, vol. 146, George Prevost à Lord Liverpool, Québec, 18 mai 1812.
- ⁶⁵ « [...] and the horrors and calamities of war will stalk before you »; cité dans John Mackay Hitsman, *The incredible War of 1812 : a military history*, University of Toronto Press, 1965, p. 61.
- ⁶⁶ « We came up with several regiments of militia on their line of march. They had all a serviceable appearance – all had been pretty well drilled, and their arms being direct from the tower, were in perfectly good order, nor had they the mobbish appearance that such a levy in any other country would have had. Their capots and trousers of home-spun stuff, and their blue tuques (night caps) were all of the same cut and color, which gave them an air of uniformity that added much to their military look.... They marched merrily along to the music of their voyageur songs, and as they perceived our uniform as we came up, they set up the Indian War-whoop, followed by a shout of *Vive le Roi* along the whole line... », Dunlop, William, *Recollections of the American War, 1812-14*, Toronto, Historical Publishing, 1905, p. 13.
- ⁶⁷ Longtemps après sa mort, survenue en 1824, l'historien louisianais Charles Gayarré découvrit que Wilkinson avait accepté, avant la Guerre de 1812, une fortune en or des Espagnols qui achetèrent ainsi secrètement sa collaboration et son influence auprès des autorités américaines au sujet du tracé des frontières américaines avec la Nouvelle-Espagne. Voir Archer, Christon, *The Army in Bourbon Mexico, 1764-1810*, Albuquerque, University of New Mexico, 1977, et Gayarré, Charles, *History of Louisiana*, New York, 1854, t. 2.
- ⁶⁸ Cet exercice portait non seulement sur le maniement des armes, mais aussi sur les manœuvres tactiques et le mouvement des armées sur le champ de bataille. Il eut une influence considérable sur la conduite des batailles des guerres napoléoniennes et fut adopté avec plus ou moins de modifications par la plupart des armées européennes. Voir Graves, Donald E., *The Battle of Lundy's Lane on the Niagara in 1814*, Baltimore, Nautical & Aviation Publishing, 1993.
- ⁶⁹ À Washington, en août 1814, les troupes britanniques détruisirent les édifices publics, dont celui du Congrès et la résidence du président, afin de venger les actes similaires commis par l'armée américaine à York (Toronto) l'année précédente. Avant d'incendier la demeure du président américain, les soldats du 21^e régiment britannique se régalerent du dîner présidentiel, abandonné précipitamment par Madison et ses convives...
- ⁷⁰ Cette entente survient cependant trop tard pour prévenir l'échec d'un grand raid britannique contre la Nouvelle-Orléans, que défend le général américain Andrew Jackson. Livrée le 8 janvier 1815, cette bataille, malgré tout le romantisme dont les Américains l'ont entourée depuis, n'eut aucun effet stratégique.
- ⁷¹ En 1830, le président Andrew Jackson et le Congrès dépossédèrent de leurs terres les nations amérindiennes du sud des États-Unis, tant amies qu'ennemies, et leur ordonnèrent de quitter les lieux pour s'établir à l'ouest du Mississippi. La Cour suprême s'y opposa, mais Jackson passa outre et donna ordre à l'armée de les expulser (« get them out »). Rassemblées de force et souvent enchaînées, environ 30 000 personnes empruntèrent ce qui fut véritablement « the trail of tears » – le sentier des larmes –, car plus du quart périrent en chemin. Voir : Cooke, Alistair, *America*, New York, Alfred A. Knopf, 1973, pp. 168-170.
- ⁷² Pelletier, Oscar C., *Mémoires, souvenirs de familles et récits*, Québec, 1940, p. 50.

- ⁷³ Verset de la pièce de George Farquar, *The Recruiting Officer*, présentée en avril 1706, cité dans *The Rambling Soldier : life in the lower ranks, 1750-1900, through soldier's songs and writings*, présenté par Roy Palmer, Londres, Penguin, 1977, p. 9.
- ⁷⁴ PRO, War Office 34/2, James Murray à Jeffery Amherst, Québec, 27 août 1763.
- ⁷⁵ Dans Grose, Frances, *A Dictionary of Buckish Slang, University Wit and Pickpocket Eloquence*, Londres, 1811 (réimprimé sous le titre *1811 Dictionary of the Vulgar Tongue*, Chicago, Follett, 1971), s. v.
- ⁷⁶ *Ibid.*, voir pour une description détaillée. Dans certains régiments, les officiers nouvellement mariés sont aussi soumis à cette tradition.
- ⁷⁷ Les sergents qui habitent à la caserne disposent d'une petite pièce cloisonnée en bois au fond de la chambre.
- ⁷⁸ Par exemple, entre octobre 1826 et mars 1827, 20 650 gallons de rhum furent vendus à Montréal. Cette quantité correspond sans aucun doute à la ration de rhum donnée occasionnellement aux soldats et à l'approvisionnement des cantines régimentaires dans les casernes. Or, la garnison du Haut et du Bas-Canada est alors d'à peine 3 000 soldats. Il faut tenir compte en plus de l'alcool consommé dans les cabarets! ANQM, greffe de J.-M. Mondelet, nos 580, 587, 589, 594.
- ⁷⁹ Aubert de Gaspé, Philippe, *Mémoires*, Québec, 1885, pp. 32-33. Après cette punition, le soldat est conduit à l'infirmerie où il reste au moins trois semaines à souffrir, le dos couvert de pansements imbibés de sucre et d'huile de plomb (*plumbi acetis*). Durant l'exécution de la peine, le chirurgien peut arrêter la punition s'il juge que la vie du condamné est en danger, car quelques malheureux succombent. Mais ce n'est que partie remise; on attend alors que le soldat guérisse pour lui administrer le reste de sa sentence.
- ⁸⁰ PRO, War Office 34, vol. 4, James Pitcher à Jeffery Amherst, Québec, 23 septembre 1763.
- ⁸¹ En s'appuyant sur quelques stéréotypes, on a longtemps dépeint les officiers britanniques de cette époque comme de joyeux lurons ignares. Or, il n'en est rien, comme le démontre l'excellente étude de Houlding, John A., *Fit for Service : the training of the British Army, 1715-1795*, Oxford, Clarendon, 1981.
- ⁸² Voir Lacelle, Claudette, *La garnison britannique dans la ville de Québec d'après les journaux de 1764 à 1840*, Ottawa, Parcs Canada, 1979, pp. 55-56.
- ⁸³ Cuthberston, Bennett, *A System for the Complete Interior Management and Oeconomy of a Battalion of Infantry*, Londres, 1769, p. 23.
- ⁸⁴ Garneau, François-Xavier, *Voyage en Angleterre et en France dans les années 1831, 1832 et 1833*, présenté par Paul Wyczynski, Université d'Ottawa, 1968, p. 118. En 1831, le lieutenant Marlay et l'homme de lettres canadien-français Garneau s'embarquent à bord du même navire à Québec pour Londres.
- ⁸⁵ Hunter, Robert, *Quebec to Carolina in 1785-1786*, présenté par Louis B. Wright et Marion Tinling, San Marino, Huntington Library, 1943, p. 108.
- ⁸⁶ ANC, RG8, C1247, le duc de Richmond au secrétaire d'État à la Guerre et aux Colonies, Lord Bathurst, Québec, 10 novembre 1818. Militaire d'expérience, le duc de Richmond fut nommé gouverneur en chef de l'Amérique du Nord britannique en mai 1818 et il inspecta la frontière en personne. Il mourut accidentellement l'année suivante près de la ville actuelle d'Ottawa, en effectuant une reconnaissance. Ses recommandations furent ratifiées par le duc de Wellington, commandant en chef de l'armée britannique.
- ⁸⁷ *Despatches, Correspondence, and Memoranda of Field Marshal Arthur Duke of Wellington*, présentés par son fils, le duc de Wellington, Londres, John Murray, 1867, vol. 1, p. 46.
- ⁸⁸ Les chiffres concernant le canal Rideau sont souvent contradictoires. Pour s'y retrouver, voir Raudzens, George, *The British Ordnance Department and Canada's Canals, 1815-1855*, Waterloo, Wilfrid Laurier University, 1979. Les budgets de la Royal Navy sont établis d'après Clowes, William Laird, *The Royal Navy : A History, From the Earliest Times to the Present*, Londres, Sampson, Low, Marston, 1901, vol. VI, p. 190.
- ⁸⁹ Jackman, Alonzo, «Journal of Alonzo Jackman's Excursion to Quebec, 1838», présenté par Gary T. Lord, *Vermont History*, XLVI, n° 4, 1978, p. 256.
- ⁹⁰ David, Laurent-Olivier, *Mélanges historiques et littéraires*, Montréal, Beauchemin, 1917, p. 267.
- ⁹¹ SRO, Dalhousie Papers, Confidential Report, Québec, 26 mai 1824.
- ⁹² SRO, Dalhousie Papers, Lord Dalhousie à Lord Bathurst, Québec, 19 décembre 1823.
- ⁹³ ANC, RG9, IA1, vol. 82, François Vassal de Monviel, à P.-H. Bédard, écuyer, Québec, 5 décembre 1823.
- ⁹⁴ SRO, Dalhousie Papers, 1^{er} juin 1828, selon lequel Dalhousie demande que les officiers portent un frac (ou redingote) gris ou bleu avec l'écharpe cramoisie. Plusieurs unités rapportent avoir adopté des fracs bleus avec des écharpes dès l'année suivante – ANC, RG9, IA1, vol. 34-35; la cavalerie beauceronne est mentionnée dans le *Quebec Mercury*, 9 mai 1829.
- ⁹⁵ ANC, RG4, A1, vol. 620, British Rifle Corps, Montréal, 16 décembre 1835. Ce document, soumis au gouverneur en chef, Lord Gosford, compte 393 signatures. Il semble que ces gens aient préféré former leur propre unité plutôt que d'adhérer au Montreal Rifle Corps qui existait déjà, car ce corps de volontaires était alors commandé par Sabrevois de Bleury, un gentilhomme canadien-français que l'on disait ami de Papineau, et qui avait probablement été nommé pour réconcilier la population française avec la milice.
- ⁹⁶ Papineau, Amédée, *Journal d'un Fils de la Liberté réfugié aux États-Unis par la suite de l'insurrection canadienne*, en 1837, Montréal, l'Étincelle, 1978, vol. II, pp. 46-47.
- ⁹⁷ «[...] equalled if not surpassed by what he had witnessed at the sack of Badajos»; cité dans Senior, Elinor Kyte, *Redcoats & Patriots : The Rebellions in Lower Canada, 1837-38*, Ottawa, Canadian War Museum, 1985, p. 137. Le sac de la ville espagnole de Badajos, défendue par les Français en 1812, eut lieu après un assaut épouvantablement sanglant livré par l'armée britannique. Complètement désaxés et rendus fous par la violence du combat, les soldats perdirent toute discipline et se livrèrent au vol, au saccage, à l'ivresse et au viol. Il fallut trois jours pour rétablir l'ordre. On ne déplora pas de viol à Saint-Eustache, car les femmes et les enfants s'étaient retirés avant la bataille.
- ⁹⁸ Jean-Joseph Girouard à M. Morin, 28 avril 1838, cité dans *Les Patriotes, 1830-1838*, textes présentés et compilés par John Hare, Montréal, Libération, 1971, p. 144.

- ⁹⁹ « ... the Papineau horses. » Il s'agissait des Volontaires loyaux de St. Andrews, dont quelques membres tentèrent avec succès de limiter le pillage. Wales, B.A., *Memories of Old St. Andrews and Historical Sketch of the Seignory of Argenteuil*, Lachute, Watchman, 1934, p. 114.
- ¹⁰⁰ *Mémoires de Robert S.-M. Bouchette, 1805-1840*, recueillis par son fils et annotés par A.-D. De Celles, Montréal, 1903, pp. 57-58.
- ¹⁰¹ Ce stratagème n'était pas aussi naïf qu'il peut en avoir l'air a priori. Il fut utilisé avec succès par des insurgés en Inde durant la grande révolte des Cipayes, en 1857. C'est à partir de cette époque que les soldats britanniques reçurent l'ordre d'assister aux services religieux armés de leurs fusils.
- ¹⁰² Prieur, François-Xavier, *Notes d'un condamné politique de 1838*, Montréal, 1884, p. 11. Les patriotes fabriquèrent aussi quelques canons de bois cerclés de fer qui ne servirent pas, « ne pouvant guère se prêter aux exigences du transport », nota Prieur.
- ¹⁰³ John Prince fit l'objet d'une enquête et fut acquitté. Pour plus de détails sur les batailles de l'île de Pelee et de Windsor, de même que sur l'enquête qui s'ensuivit, voir *John Prince : A Collection of Documents*, présenté par R. Alan Douglas, Toronto, Champlain Society, 1980. Il est bon de noter que les préjugés de Prince, selon lesquels on ne pouvait en aucun cas faire confiance aux Canadiens français à Windsor, se révélèrent totalement erronés. Une partie des volontaires, à la bataille de Windsor, étaient de souche française, sous le commandement du capitaine S.-J. Thebo (Thibault), du 2^e régiment de la milice du comté d'Essex. Ce régiment se composait en bonne partie de Canadiens français et environ 15 de ses 35 officiers étaient francophones.
- ¹⁰⁴ « ... supply the government with intelligence in those localities where discontent and disaffection appeared to have taken deepest root. » ANC, RG4, B14, vol. 2, Hawthornelock à Cathcart, D. Daly et Campbell, 27 avril 1840. Cette organisation ressemblait à la force constabulaire paramilitaire déployée en Irlande. Voir *Rules for the government of the Rural Police*, Montréal, 1839. Selon la *Bytown Gazette* du 11 juin 1840, la Rural Police comptait 30 constables, dont 10 à cheval, dans chacun de ses neuf districts. La police de Montréal comptait 106 hommes, dont 4 à cheval, et celle de Québec 83. À compter de 1842, ces deux derniers corps policiers furent réduits de moitié. ANC, RG4, B14, vol. 26, W. Coffin aux greffiers des villes de Montréal et Québec, 26 et 31 décembre 1841.
- ¹⁰⁵ « [...] evidently calculated to form a basis of offensive operations », PRO, War Office 1, vol. 536, Memorandum upon the Canadian Frontier, novembre 1840.
- ¹⁰⁶ PRO, War Office 1, vol. 537, Memorandum on the Defence of Her Majesty's Dominions in North America, 31 mars 1841.
- ¹⁰⁷ Dès mars 1840, ces policiers délaissèrent les sabres, les armes à feu et la tenue militaire pour s'armer simplement d'un bâton et revêtir redingote bleue et chapeau haut-de-forme, le costume presque civil que portaient les policiers d'alors afin de se rapprocher des citoyens. La Rural Police et la police de Québec furent dissoutes le 1^{er} janvier 1843, alors que celle de Montréal le fut le 23 du même mois. ANC, RG4, B14, vol. 27, lettres de décembre 1842 et janvier 1843.
- ¹⁰⁸ ANC, RG9, IC1, vol. 119, lieutenant-colonel Étienne-Pascal Taché à un destinataire inconnu, Montréal, 8 septembre 1846.
- ¹⁰⁹ Fréchette, Louis, *Mémoires intimes*, présenté par George A. Klinck, Montréal, Fides, 1974, p. 121.
- ¹¹⁰ Young, James, *Reminiscences of the Early History of Galt and the Settlement of Dumfries in the Province of Ontario*, Toronto, 1880, pp. 236-238.
- ¹¹¹ *La Patrie*, Montréal, 10 novembre 1854.
- ¹¹² En 1858, la crainte d'une invasion par la France se généralisa au sein de la population des îles britanniques, bien que les deux pays soient en paix. Dans un élan populaire inspiré des vers « Form ! Riflemen, Form ! », de Tennyson, des dizaines de milliers de gens formèrent en un temps record des compagnies de volontaires. En quelques mois seulement, ce « Volunteer Movement » entraîna la création de l'armée de réserve britannique qui existe encore de nos jours.
- ¹¹³ Les subdivisions de l'escadre de l'Atlantique Nord varièrent selon les époques. Par exemple, à l'époque des raids des Fenians, au cours des années 1860, l'escadre comptait quatre divisions permanentes (les Barbades, la Jamaïque, les Bermudes et Halifax qui était aussi le quartier général) et une division temporaire comprenant le Saint-Laurent et les Grands Lacs.
- ¹¹⁴ Le principe du chargement par la culasse créa quelques difficultés et les Britanniques revinrent au chargement par la bouche en 1869. Grâce à des progrès techniques, ces problèmes furent cependant résolus et on adopta le chargement par la culasse dans les années 1880.
- ¹¹⁵ Le HMS *Erebus* a connu une carrière peu commune. Construit comme galiote à bombes en 1808, il fut transformé en navire lance-fusées et attaché à l'escadre de l'Atlantique Nord durant la guerre de 1812. Les fusées qu'il lança contre le fort McHenry durant la nuit du 13 au 14 septembre 1814 inspirèrent l'hymne national américain à l'avocat Francis Scot Key. Un des vers les plus célèbres de cet hymne est « by the rocket's red glare... our Flag was still there »; en effet, cette nuit-là, la seule façon de savoir si le fort tenait toujours était d'apercevoir le drapeau américain à la lueur des fusées. Construit très solidement, l'*Erebus* fut occasionnellement affecté aux explorations arctiques. Il fit partie de l'expédition de Ross, de 1841 à 1843 et, évidemment, de celle de Franklin. Depuis 1848, il repose au fond de l'Arctique avec le HMS *Terror*.
- ¹¹⁶ Le véritable passage du Nord-Ouest fut franchi pour la première fois, d'est en ouest, de 1903 à 1906, par l'explorateur norvégien Roald Amundsen, à bord du *Gjoa*. La seconde fois, il le fut par le sergent Henry Larsen, de la Gendarmerie royale du Canada, commandant le *St. Roch*; il fit le voyage d'ouest en est de 1940 à 1942, puis d'est en ouest en 1944. Le *St. Roch* devint ainsi le premier navire canadien à traverser le fameux passage, le premier navire à le traverser dans les deux sens, et à réussir la traversée en moins d'un an. Ce petit bateau patrouilleur exceptionnel est maintenant conservé par Parcs Canada au Musée maritime de Vancouver.
- ¹¹⁷ Ce fort Garry ne fut pas le premier à être construit à la jonction des rivières Rouge et Assiniboine. Il fut précédé par d'autres, notamment le Fort Rouge, construit par les La Vérendrye en 1738, et le fort Gibraltar, que la Compagnie du Nord-Ouest édifia en

1804. De plus, un premier fort Garry, en pierre, fut érigé à cet emplacement au début des années 1820 et abandonné environ dix ans plus tard. En 1835 débuta la construction, également en pierre, du second fort Garry, souvent nommé Upper Fort Garry, qui fut le centre administratif de la Compagnie de la baie d'Hudson durant plusieurs décennies et qui forma le noyau de la future ville de Winnipeg. Un portail en pierre, aujourd'hui situé au centre-ville, constitue le seul vestige d'Upper Fort Garry. Heureusement, Lower Fort Garry ne fut pas détruit. Ce superbe grand fort, un des joyaux de notre patrimoine commercial et militaire, est aujourd'hui préservé à titre de lieu historique national par Parcs Canada.
- 118 «... and shall well and truly serve the same double office of Private in the Volunteer Corps and Peace Officer.» Manitoba Archives, MG2, B7-1, Red River Volunteers attestations, fort Garry, février et mars 1835. Le commandant recevait £20 par année, chaque sergent £10 et chaque volontaire £6.
- 119 «... imitated their noble example.» Cité dans McKelvie, B.A. et Ireland, W.E., «The Victoria Voltigeurs», in *British Columbia Historical Quarterly*, XX, 1956, p. 228.
- 120 «... no such interest in the maintenance and support of this outlying settlement... taking possession of the Russian settlements... wether it would be worth our having»; «H.M. Govt. deems it to be at once both unnecessary and unadvisable.» PRO, War Office 1, vol. 551, note du colonel Mundy, 27 juillet 1854, et lettre au gouverneur James Douglas, 5 août 1854.
- 121 Le 16 novembre 1863, 22 officiers et soldats avec 8 femmes et 17 enfants se rembarquèrent pour l'Angleterre. Il y eut une cérémonie d'adieux pleine d'émotion. La fanfare des Royal Engineers joua «Auld Lang Syne» et «Home Sweet Home», chansons reprises en chœur par la population et les marins rassemblés sur le port alors que le navire appareillait. Voir Woodward, Frances M., «The Influence of the Royal Engineers on the Development of British Columbia», in *BC Studies*, n° 24, hiver 1974-75.
- 122 Il s'agit du même George Pickett qui, devenu général dans l'armée confédérée, commanda la célèbre charge surnommée «Pickett's Charge» à la bataille de Gettysburg, en 1863, durant la guerre civile américaine.
- 123 Le traité de Washington fut signé en 1871, mais la question de l'île San Juan ne fut finalement réglée qu'à la suite d'une médiation de l'empereur d'Allemagne, qui accorda l'île et l'archipel voisin aux États-Unis le 21 octobre 1872.
- 124 Pour les détails de ces campagnes peu connues, voir l'excellente étude de Gough, Barry M., *Gunboat Frontier : British Maritime Authority and Northwest Coast Indians, 1846-1890*, Vancouver, University of British Columbia, 1984.
- 125 PRO, Colonial Office 61, vol. 1, «Laws of Britain to be in force in British Columbia», 19 novembre 1858.
- 126 En 1864, le Victoria Volunteer Rifle Corps se dota d'un uniforme blanc et bleu rappelant celui que portait l'infanterie autrichienne! Critiquée par la presse, cette tenue fut changée l'année suivante pour un austère uniforme vert-noir importé d'Angleterre, semblable à celui du 60^e King's Royal Rifle Corps. En décembre 1873, à la suite de l'union de la Colombie-Britannique avec le Canada et de la réorganisation des corps de volontaires qui en découla, le Victoria Volunteer Rifle Corps fut dissous afin de permettre la création de deux nouvelles compagnies de carabiniers composées en partie de ses membres. Lovatt, R., «Les voltigeurs, les fusiliers et les artilleurs de Victoria (C.-B.) 1851-1873», *Journal de l'organisation des musées militaires du Canada*, VI, 1977.
- 127 Les Home Guards de New Westminster disparurent vers 1871 mais la Seymour Artillery survécut et elle fut incorporée à l'Artillerie royale canadienne.
- 128 «... to defend men who will not defend themselves.» Cité dans Stacey, C.P., *Canada and the British Army, 1846-1871 : A Study in the Practice of Responsible Government*, University of Toronto Press, 1963, p. 138.
- 129 «They knew that they would be properly led, that they were under the command of professional soldiers, and would have the advice and assistance of men whose trade was war.» Davis, R.H., *The Canadian Militia : Its Organization and present condition*, Caledonia, 1873, p. 11.
- 130 Des carabines Spencer furent remises à certaines unités d'artilleurs et de fantassins volontaires en Ontario, et des Westley-Richards aux volontaires de Montréal. Pour plus de détails, voir Chartrand, René, «American Breech-Loading Firearms in the Canadian Service, 1866-1872», *Arms Collecting*, XXIV, 1986.
- 131 Un 10^e district sera créé en 1870 pour le Manitoba et un 11^e pour la Colombie-Britannique l'année suivante.
- 132 Par exemple, le bataillon d'Halifax, formé le 14 mai 1860, reçut le numéro 63 alors qu'en réalité il était le troisième bataillon de volontaires à avoir été formé en Amérique du Nord britannique. Le 1^{er} bataillon fut formé à Montréal le 17 novembre 1859, le 2^e à Toronto le 26 avril 1860, les 3^e, 4^e, 5^e et 6^e à Montréal, en janvier 1862, les 7^e, 8^e et 9^e à Québec, en février et mars 1862, le 10^e à Toronto et le 11^e à Saint-André-d'Argenteuil, le 14 mars 1862, le 12^e à Toronto, le 29 octobre 1862, le 13^e à Hamilton, le 11 décembre 1862, le 14^e à Kingston et le 15^e à Belleville, en janvier 1863, le 16^e à Picton et le 17^e à Lévis, en février 1863, et ainsi de suite. Voir Jackson, H.M., *The Roll of the Regiments (The Active Militia)*, s.l., 1959.
- 133 ANC, RG9, vol. 279, adjudant général au capitaine James O'Reilly, 10 mars 1857; adjudant général au colonel Moffat, 11 et 20 mars 1856. La compagnie de carabiniers irlandais de Kingston du capitaine O'Reilly portait un uniforme vert avec collet, parements et plumet du shako vert pâle, rappelant la couleur nationale de l'Irlande.
- 134 Du 1^{er} mars au 31 août 1858, 1 506 hommes s'enrôlèrent. La majorité venaient de l'Ontario, moins de 20% étant du Québec, et il ne semble pas y avoir eu de Canadiens français parmi les recrues. On a quelquefois affirmé que de nombreux fils de vétérans du 100^e régiment de la Guerre de 1812, établis le long de la rivière Rideau, auraient comblé les rangs du nouveau 100^e, ce qui est erroné; seulement trois recrues de ce groupe ont pu être identifiées.
- 135 Le nombre de Canadiens français qui servirent dans l'armée de l'Union demeure fort difficile à préciser. Dans un discours prononcé en 1868, Georges-Étienne Cartier parlait de 50 000, chiffre qui semble cependant fort élevé, puisqu'il correspondait à peu près à celui de la population totale des Canadiens français en Nouvelle-Angleterre. Il est évidemment question, ici, d'Américains de souche canadienne habitant déjà les États-Unis, et non pas de volontaires partis du Canada. Voir Brault, Gérard-J., *The French-Canadian Heritage in*

- New England*, Kingston et Montréal, McGill-Queens, 1986. Il semble que les volontaires partis du Canada pour se joindre à l'armée de l'Union aient été peu nombreux.
- ¹³⁶ Maximilien, frère de l'empereur d'Autriche, fut sacré empereur du Mexique, mais il fallait une garnison française de quelque 35 000 hommes pour le maintenir sur le trône. La plupart des Mexicains appuyaient en effet les forces républicaines du président Benito Juarez qui combattaient pour recouvrer l'indépendance de leur pays. Pour plus de détails, voir Chartrand, René, *The Mexican Adventure, 1861-1867*, Londres, Osprey Military, 1994.
- ¹³⁷ « [...] a sort of playing at soldiers [...] », Russel, W. Howard, *Canada; Its Defences, Condition, and Resources*, Londres, 1865, p. 219.
- ¹³⁸ Cité dans Pariseau, Jean, et Bernier, Serge, *Les Canadiens français et le bilinguisme dans les Forces armées canadiennes, Tome I, 1763-1969 : le spectre d'une armée bicéphale*, Ottawa, Service historique de la Défense nationale, 1987, p. 50. Les lois, les rapports soumis au Parlement publiés dans les documents de la session et les règlements parus dans la Gazette officielle étaient traduits en français, mais de nombreux autres règlements et manuels, sans compter les rapports internes, ne l'étaient pas. Ce ne fut qu'en 1969, avec l'adoption de la Loi des langues officielles, que l'usage du français dans les ministères fédéraux devint obligatoire.
- ¹³⁹ *Organisation militaire des Canadas. L'Ennemi ! L'Ennemi !*, par un Carabinier, Québec, 1862, p. 29.
- ¹⁴⁰ ANC, RG9, IC8, vol. 3. Commanding officer's reports, 4^e bataillon « Chasseurs canadiens » de Montréal, 10 novembre 1862.
- ¹⁴¹ En 1875, la question de l'uniforme zouave fut soumise au War Office qui estima que la couleur rouge « nationale » devait être utilisée par la milice canadienne. La question fut de nouveau soulevée quatre ans plus tard et la proposition de nouveau rejetée, car, disait-on, les Américains utilisaient le gris (leur tenue était bleu foncé avec pantalons bleu ciel) et parce que ce n'était pas un uniforme français... ANC, MG26, A, vol. 307.
- ¹⁴² Le siècle suivant devait d'ailleurs être tout à l'honneur des quelques unités québécoises francophones, qui parvinrent à promouvoir le patrimoine militaire canadien-français malgré maintes vexations et humiliations. Beaucoup de ceux qui éprouvaient de l'attrance pour le monde militaire se joignirent aux compagnies de « Zouaves pontificaux canadiens » qui se formèrent dans de nombreuses paroisses à partir des années 1870, organisations paramilitaires qu'ils contrôlaient et qui jouissaient du prestige alors énorme de l'Église. Ainsi, dans cette milice volontaire parallèle, ils ne portaient pas les habits rouges « des Anglais » et n'avaient pas à subir d'insultes au sujet de leur langue, leur culture et leur foi. Un incident, survenu en 1877, reflète bien les tensions qui opposaient chaque communauté et les valeurs qui les animaient. Lors de leur passage sur un petit bateau, à Ottawa, certains Zouaves pontificaux de cette ville provoquèrent un scandale en remplaçant l'Union Jack par leur drapeau sur le mât principal du bâtiment. Le capitaine Simmonds parvint à faire remettre l'Union Jack en place, car il devait l'arborer selon la loi, et les Zouaves hissèrent leur drapeau à un autre mât. Cet incident fut relaté dans le *Daily Citizen* (à Ottawa) du 3 juillet 1877 et l'Association loyaliste d'Ottawa offrit une médaille à Simmonds pour avoir maintenu l'honneur du drapeau britannique ! Cette médaille est aujourd'hui conservée au Musée canadien de la Guerre.
- ¹⁴³ Par exemple, des officiers d'artillerie volontaire canadienne allèrent jusqu'à adopter non seulement l'uniforme, mais encore les insignes du Royal Artillery britannique, de même que sa devise, *Ubique*, commémorant ses services à travers le monde. Ce geste provoqua l'hilarité des Britanniques, et l'épouse du gouverneur général Monck nota que l'on qualifiait de « nowhere » – les artilleurs qui vont nulle part – les officiers canadiens arborant ces insignes ! Monck, Elizabeth, *My Canadian Leaves*, Dorchester, Dorset County Express, 1873, pp. 139-140. L'adjudant-général de la milice prit des mesures « d'une manière discrète » (« in a quiet way ») pour que les officiers canadiens enlèvent le mot *Ubique* de leurs insignes. Col. P. L. McDougall au Capitaine R. H. de Montmorency, Ottawa, 14 juin 1867. ANC, RG9, IC1, vol. 286.
- ¹⁴⁴ Les données concernant le nombre de Fenians ayant pris part à cette ultime tentative d'invasion varient beaucoup. Non seulement les Canadiens en surestiment-ils le nombre, mais encore existe-t-il un écart sensible entre les contingents promis et ceux qui prirent effectivement part aux raids. Ainsi, le 1^{er} régiment fenien du Vermont ne rassembla que 65 hommes au lieu des 600 promis, et le 2^e Massachusetts 140 au lieu de 1 000. Voir Toner, Peter M. « The Military Organisation of the "Canadian" Fenians, 1866-1870 », *The Irish Sword*, X, 1971, pp. 26-37.
- ¹⁴⁵ Plusieurs compagnies de milice volontaire furent levées au Manitoba durant le mois d'octobre. Voir Tascona, Bruce, « The Independent Companies of Manitoba, 1871-1884 », *Journal of the Military History Society of Manitoba*, 1992, pp. 5-12.

CHRONOLOGIE DES PRINCIPAUX COMBATS 1755-1870

1755

3 – 16 juin : 2 000 Anglo-Américains assiègent et prennent le fort Beauséjour (Nouveau-Brunswick).
8 juin : la flotte britannique attaque par surprise un convoi français au large de Terre-Neuve et s’empare de deux navires; les autres parviennent à s’échapper.
9 juillet : bataille de la Monongahela, Pennsylvanie; 250 soldats et miliciens, accompagnés de 600 Amérindiens, défont 2 200 soldats britanniques.
8 août : les Français tendent une embuscade à un corps de troupes américaines près du fort Edward (New York).
8 septembre : une attaque menée par le général français Dieskau au lac George (New York) est repoussée par des troupes américaines ayant à leur tête le colonel William Johnson.

1756

27 mars : les Français et les Canadiens s’emparent du fort Bull (New York), avec l’aide des Amérindiens.
10 – 14 août : le général Montcalm, à la tête de 3 000 hommes, assiège et prend les forts britanniques d’Oswego (New York), défendus par le colonel Mercer et 1 800 hommes.

1757

Mars : commandés par François-Pierre de Rigaud de Vaudreuil, 1 200 hommes mènent des raids victorieux à proximité du fort William-Henry (Lake George, New York).
3 – 6 août : Montcalm, avec 6 000 Français et Canadiens, appuyés par 1 600 Amérindiens, assiège et prend le fort William-Henry que défendent 2 500 hommes sous le commandement du lieutenant-colonel George Monroe.

1758

2 juin – 26 juillet : les Britanniques assiègent la forteresse de Louisbourg et s’en emparent.
8 juillet : bataille de Carillon (Ticonderoga, New York). Montcalm, avec 3 600 hommes, résiste à l’attaque d’une armée anglo-américaine de 15 000 hommes, commandée par le major général James Abercromby.
25 – 28 août : le lieutenant-colonel John Bradstreet, à la tête de 3 000 Anglo-Américains, assiège et prend le fort Frontenac (Kingston, Ontario).
14 septembre : les Français repoussent une attaque britannique près du fort Duquesne (Pittsburgh, Pennsylvanie).
Octobre et novembre : raids victorieux menés par les Français à proximité du fort Ligonier (Pennsylvanie).

1759

Fin juin – 17 septembre : le général James Wolfe assiège Québec avec 23 000 marins et soldats britanniques. La ville est défendue par 15 000 soldats et miliciens.
9 – 25 juillet : siège et prise du fort Niagara.
24 juillet : bataille de La Belle Famille (près du fort Niagara). Les Anglo-Américains, appuyés par des Amérindiens, écrasent un renfort français venu de l’Ohio.
31 juillet : les troupes britanniques tentent un débarquement à Montmorency, près de Québec, et sont repoussées par l’armée française.
13 septembre : bataille des Plaines d’Abraham; l’armée de Wolfe défait celle de Montcalm.

1760

28 avril : les Français et les Canadiens mettent en déroute les Britanniques à Sainte-Foy, près de Québec.
15 mai : la frégate française *l’Atalante* est prise près de Cap-Rouge (Québec).
Juillet : une flottille commandée par le lieutenant François Chenard de la Giraudais, comprenant quatre navires de transport et la frégate le *Machault*, est poursuivie jusqu’à Restigouche et défaite le 8 juillet par 5 navires britanniques sous les ordres du capitaine John Byron.
17 août : les Britanniques s’emparent du navire français *l’Outaouaise* à la Pointe-au-Baril (près de Prescott, Ontario).
18 – 25 août : les Britanniques assiègent et prennent le fort Lévis (près de Prescott, Ontario).
16 – 28 août : une armée anglo-américaine assiège l’île aux Noix (Québec); les forces françaises évacuent l’île durant la nuit du 27 au 28 août.

1762

24 juin et 13 septembre : une flottille française comptant 650 soldats sous le commandement du chevalier de Ternay capture Bay Bulls et St. John’s, à Terre-Neuve le 24 juin; le 13 septembre, les Britanniques reprennent St. John’s.

1763

Mai – juin : une fédération des nations amérindiennes de la région des Grands Lacs, ralliées autour du chef algonquin Pondiac, s’empare de plusieurs forts entre Michillimakinac et Pittsburgh.
Mai – octobre : quelque 1 000 Amérindiens ralliés à Pondiac assiègent le fort Detroit que défendent 450 hommes sous les ordres du major Henry Gladwyn.
29 juillet : à Ruisseau Parent (rebaptisé par la suite Bloody Run), James Dalyell, avec 247 soldats, perd un combat de nuit qui l’oppose aux Amérindiens à l’extérieur du fort Detroit.
6 août : l’armée du colonel Henry Bouquet écrase les Amérindiens à Bushy Run (Pennsylvanie).

1775

18 septembre – 3 novembre : 2 000 Américains, ayant à leur tête le général Richard Montgomery, assiègent et prennent le fort Saint-Jean (Saint-Jean, Québec), qui compte en garnison 522 soldats et 90 miliciens canadiens, sous les ordres du major Charles Preston.

18 octobre : le fort Chambly se rend aux forces américaines.

25 novembre : des miliciens canadiens et des soldats britanniques défont une armée américaine commandée par Ethan Allen à Longue-Pointe, près de Montréal.

6 décembre – 6 mai 1776 : les Américains assiègent Québec.

31 décembre : les assauts américains sur Québec sont repoussés.

1776

8 juin : les Britanniques repoussent une contre-attaque américaine près de Trois-Rivières.

19 et 21 juin : à Vaudreuil, à l'ouest de Montréal, des soldats britanniques, des miliciens canadiens et des Amérindiens s'emparent du fort aux Cèdres et tendent une embuscade victorieuse aux Américains.

4 novembre : à l'île Valcour (New York), la flottille britannique, commandée par le capitaine Thomas Pringle, inflige une défaite à la flottille américaine du lac Champlain, que commande Benedict Arnold.

10 novembre – 28 décembre : les troupes américaines, sous les ordres de Jonathan Eddy, assiègent le fort Cumberland (anciennement fort Beauséjour), défendu par des soldats loyalistes; ils lèvent le siège à l'arrivée de renforts britanniques.

1777

6 août : à Oriskany, près du fort Stanwix (Rome, New York), une troupe composée d'Amérindiens et de Butler's Rangers inflige une défaite aux Américains; le fort sera ensuite assiégé sans succès par les Britanniques durant le mois d'août.

17 octobre : défaite de l'armée britannique à Saratoga (New York).

1778

3 et 4 juillet : le colonel John Butler effectue une série de raids dans la vallée de Wyoming (Pennsylvanie) avec ses Rangers et des Amérindiens.

11 novembre : une troupe de 520 hommes, composée de Butler's Rangers et d'Amérindiens, mène une attaque à Cherry Valley (près d'Albany, New York).

1781

21 juillet : deux navires de guerre français, l'*Astrée* et l'*Hermine*, commandés par Jean-François de Galaud de la Pérouse, attaquent un convoi britannique près de l'île du Cap-Breton et s'emparent de deux navires.

1812

5 et 12 août : à Brownstown et à Maguaga (Michigan), des soldats britanniques, des Canadiens et des Amérindiens mettent en déroute des renforts américains envoyés pour défendre Detroit.

15 et 16 août : les forces britanniques, commandées par le général Isaac Brock, assiègent et prennent Detroit.

9 octobre : les Américains s'emparent du *Caledonia* et détruisent le *Detroit* près du fort Erie.

13 octobre : les Américains sont repoussés à la bataille de Queenston Heights (Ontario).

1813

22 janvier : les Américains sont écrasés à Frenchtown (Monroe, Michigan).

22 février : le lieutenant-colonel George Macdonell s'empare d'Ogdensburg (New York) avec des détachements du Glengarry Light Infantry et du 8^e régiment, et des miliciens.

27 avril : les Américains prennent York (Toronto).

1 – 7 mai : les Britanniques et les Amérindiens assiègent le fort Meigs (Ohio); ils ne réussissent pas à le prendre, mais écrasent néanmoins les renforts américains.

27 mai : les Américains s'emparent de Newark (Niagara-on-the-Lake, Ontario) et du fort George.

28 mai : une attaque britannique contre Sacket's Harbor (New York) échoue.

3 juin : des soldats britanniques et des miliciens canadiens s'emparent des navires américains *Growler* et *Eagle* à l'île aux Noix.

6 juin : les Américains sont repoussés à Stoney Creek (Ontario).

24 juin : les Amérindiens défont les Américains à Beaver Dam (Ontario).

2 juillet : les Britanniques et les Amérindiens sont repoussés au fort Stephenson (Ohio).

10 septembre : à Put-In-Bay (Ohio), une escadre américaine comprenant 9 navires affronte victorieusement une escadre de 6 navires britanniques.

28 septembre : la flottille britannique de sir James Lucas Yeo bat en retraite devant celle du commodore américain Isaac Chauncey, au large de Burlington (Ontario).

5 octobre : les Britanniques et les Amérindiens sont défaits à Moraviantown (Ontario).

26 octobre : l'armée américaine du général Hampton est défaite par un corps d'avant-garde canadien à Allen's Corner, le long de la rivière Châteauguay (Québec).

11 novembre : l'armée américaine du général Wilkinson est défaite à Chrysler's Farm (Morrisburgh, Ontario) par un corps britannique et canadien.

16 décembre : les Britanniques s'emparent du fort Niagara.

1814

6 mai : les Britanniques s'emparent d'Oswego (New York).

5 juillet : victoire américaine à Chippawa (Ontario).

19 juillet : victoire amérindienne contre une colonne américaine à Rock River Rapids (Wisconsin).

25 juillet : une armée anglo-canadienne repousse l'armée américaine à Lundy's Lane (Ontario).

4 août : une attaque américaine contre Mackinac (Michigan) est repoussée.

13 août – 21 septembre : les Britanniques et les Canadiens assiègent sans succès le fort Erie (Ontario).

3 septembre : les Britanniques mettent en fuite les Américains à Hampden (Maine).

3 et 6 septembre : prise des navires américains *Tigress* et *Scorpion*.

11 septembre : défaite des forces britanniques et canadiennes à Plattsburgh (New York).

1816

19 juin : à Seven Oaks (Winnipeg), une bataille oppose les Métis et Amérindiens de la Compagnie du Nord-Ouest, sous les ordres de Cuthbert Grant, et les colons écossais de la Compagnie de la baie d'Hudson qui ont à leur tête le gouverneur Robert Semple. Semple et 20 colons trouvent la mort dans cet affrontement.

1837

23 novembre : les Patriotes repoussent les troupes britanniques à Saint-Denis (Québec).

25 novembre : les troupes britanniques défont les Patriotes à Saint-Charles (Québec).

7 décembre : les miliciens repoussent les Patriotes à Montgomery's Tavern, au nord de Toronto.

14 décembre : les troupes britanniques et les volontaires loyaux défont les Patriotes à Saint-Eustache (Québec).

29 décembre : prise et destruction du navire *Caroline*, appartenant aux Patriotes.

1838

8 et 9 janvier : la milice repousse une attaque des Patriots contre Amherstburg (Ontario).

3 mars : une attaque des Patriots est repoussée à Pelee Island (Ontario).

4 décembre : les Patriots sont repoussés à Windsor (Ontario).

7 et 9 décembre : les Patriotes sont défaits à Lacolle et à Odelltown (Québec).

11 – 16 décembre : les Patriots sont assiégés dans un moulin à vent près de Prescott (Ontario).

1851

19 juillet : un officier et quelques marins du HMS *Daedalus*, à la recherche de meurtriers amérindiens, sont blessés par les Newittys à Bull Harbour (Colombie-Britannique); les marins attaquent et rasant le village.

1858

Août : embuscades et combats qui font plusieurs morts dans les vallées de l'Okanagan et Fraser (Colombie-Britannique) entre des chercheurs d'or, en majorité américains, et des Amérindiens; les deux camps font la paix à la fin du mois, avant l'arrivée des troupes chargées de rétablir l'ordre.

1861

17 mai : le HMS *Forward* bombarde le camp haïda de Cape Mudge en guise de représailles contre des actes de piraterie; les principaux coupables sont arrêtés.

1863

avril – juin : le HMS *Forward* bombarde un village amérindien à l'île Kuper (Colombie-Britannique), à la suite du meurtre de colons, et poursuit le chef Acheewan pendant deux mois.

1864

avril – août : plusieurs ouvriers et colons périssent dans des embuscades tendues par des Amérindiens chilcotins, en Colombie-Britannique, durant les mois d'avril et mai. Les HMS *Forward* et HMS *Sutlej*, ainsi que des volontaires, sont lancés à leur poursuite; après quelques escarmouches, les Amérindiens font la paix et livrent les meurtriers.

3 – 12 octobre : la Royal Navy bombarde et détruit neuf villages amérindiens à Clayoquot (Colombie-Britannique).

1865

22 décembre : la Royal Navy bombarde et détruit un village amérindien près du fort Rupert (Colombie-Britannique) pour obtenir la reddition de trois Amérindiens kwakiutl qui ont tué un Amérindien newitty.

1866

2 juin : les Fenians défont les volontaires canadiens à Ridgeway et à Fort Erie (Ontario).

8 juin : les Fenians battent en retraite à Pidgeon Hill (Québec).

1869

3 mai : la Royal Navy bombarde et détruit un village amérindien à Hesquiatic (Colombie-Britannique) en guise de représailles pour le pillage d'un navire échoué et le meurtre des survivants du naufrage.

1870

25 mai : des volontaires canadiens repoussent les Fenians à Eccles-Hill (Québec).

27 mai : les troupes britanniques et des volontaires canadiens repoussent les Fenians à Trout River (Québec).

RÉGIMENTS ET CORPS AYANT SERVI AU CANADA 1755-1871

Ces régiments et corps furent très nombreux et postés à une multitude d'endroits au Canada, ainsi que dans ce qui est devenu les États-Unis. Nous indiquons les années et le nom de la province canadienne actuelle dans laquelle ils servirent.

ARMÉE FRANÇAISE

Armée de terre métropolitaine

Artillerie et Génie

- Royal-Artillerie (détachements), 1756-1760 : Québec, Ontario; 1762 : Terre-Neuve.
- Corps royal du Génie, 1755-1760 : Nouvelle-Écosse, Québec, Ontario.

Infanterie

- Régiment d'Artois (2^e bataillon), 1755-1758 : Nouvelle-Écosse.
- Régiment de Bourgogne (2^e bataillon), 1755-1758 : Nouvelle-Écosse.
- Régiment de Guyenne (2^e bataillon), 1755-1760 : Québec, Ontario.
- Régiment de Béarn (2^e bataillon), 1755-1760 : Québec, Ontario.
- Régiment de la Reine (2^e bataillon), 1755-1760 : Québec, Ontario.
- Régiment de Languedoc (2^e bataillon), 1755-1760 : Québec, Ontario.
- Régiment de la Sarre (2^e bataillon), 1756-1760 : Québec, Ontario.
- Régiment Royal-Roussillon (2^e bataillon), 1756-1760 : Québec, Ontario.
- Régiment de Berry (2^e et 3^e bataillons), 1757-1760 : Québec, Ontario.
- Régiment de Cambis (2^e bataillon), 1758 : Nouvelle-Écosse.
- Régiment des Volontaires-Étrangers (2^e bataillon), 1758 : Nouvelle-Écosse.
- Détachements des régiments de La Marine, Penthièvre, Beauvoisis et Montrevel, 1762 : Terre-Neuve.
- Détachements des régiments d'Armagnac et d'Auxerrois, 1782 : Manitoba.

Troupes métropolitaines de la Marine

- Compagnies franches de la Marine (détachées des navires), 1758 : Nouvelle-Écosse.
- Bombardiers de la Marine (détachement), 1758 : Nouvelle-Écosse.
- Corps royal d'infanterie de la Marine (détachement), 1782 : Manitoba.

Troupes coloniales

- Compagnies franches de la Marine du Canada, 1755-1760 : Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba.
- Compagnies franches de la Marine de l'Île Royale, 1755-1758, 1760 : Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick.

- Canonniers-Bombardiers du Canada, 1755-1760 : Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario.
- Canonniers-Bombardiers de l'Île Royale, 1755-1758 : Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick.
- Canonniers-Bombardiers de Saint-Domingue (détachement), 1782 : Manitoba.
- Ingénieurs des colonies, 1755-1760 : Nouvelle-Écosse, Québec, Ontario; 1782 : Manitoba.

Troupes levées au Canada

- Ouvriers d'artillerie, 1757-1760 : Québec.
- Compagnie d'Irlandais (déserteurs britanniques), 1757 : Québec.
- Corps de cavalerie, 1759-1760 : Québec.

ARMÉE BRITANNIQUE

Troupes métropolitaines

Cavalerie

- 1^{er} régiment de Dragoon Guards, 1839-1843 : Québec, Ontario.
- 7^e régiment de hussards, 1838-1843 : Québec.
- 13^e régiment de hussards, 1866-1869 : Québec, Ontario.
- 19^e régiment de Light Dragoons, 1813-1816 : Québec, Ontario.

Artillerie

- Royal Regiment of Artillery, 1755-1871 : Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard, Québec, Ontario, Manitoba.
- Royal Irish Artillery, 1777 : Québec.

Génie

- Corps of Royal Engineers, 1755-1871 : Terre-Neuve, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Québec, Ontario; 1858-1863 : Colombie-Britannique; 1870-1871 : Manitoba.
- Compagnie de mineurs (pour détruire Louisbourg), 1760-1761 : Nouvelle-Écosse.
- Royal Military Artificers, 1793-1812 : Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard.
- Royal Sappers and Miners, 1813-1856 : Québec, Ontario; 1813-1819, 1829-1856 : Nouvelle-Écosse; 1846-1848 : Manitoba; 1846-1848 : Territoires du Nord-Ouest.
- Royal Staff Corps, 1815-1831 : Nouvelle-Écosse, Québec, Ontario.

Infanterie de la garde

- 1^{er} régiment (Grenadier Guards), 1838-1842, 1862-1863 : Québec.
- 2^e régiment (Coldstream Guards), 1838-1842 : Québec.
- 3^e régiment (Scots Guards), 1862-1864 : Québec.

Infanterie

- 1^{er} régiment, (1^{er} bataillon) 1812-1815 : Québec, Ontario; (2^e bataillon) 1757-1763 : Nouvelle-Écosse, Québec, Terre-Neuve; 1836-1851 : Québec, Ontario, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick; (4^e bataillon) 1814-1815 : Québec.

- 2^e régiment, 1864-1865 : Nouvelle-Écosse.
- 3^e régiment, 1814-1815 : Québec.
- 4^e régiment, 1787-1797 : Nouvelle-Écosse, Québec; 1866-1868 : Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard.
- 5^e régiment, 1787-1797, 1814-1815 : Québec, Ontario.
- 6^e régiment, 1786-1793 : Nouvelle-Écosse; 1799-1806, 1814-1815 : Québec, Ontario; 1846-1848 : Manitoba.
- 7^e régiment, 1773-1776 : Québec; 1791-1802, 1808-1810, 1848-1850 : Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard.
- 8^e régiment, (1^{er} bataillon) 1768-1785 : Québec, Ontario; 1809-1815 : Nouvelle-Écosse, Québec, Ontario; 1830-1833, 1839-1841 : Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard; (2^e bataillon) 1810-1815 : Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec.
- 9^e régiment, 1776-1781 : Québec; 1814-1815, 1856-1857 : Québec, Ontario.
- 10^e régiment, 1767-1768 : Nouvelle-Écosse.
- 11^e régiment, 1838-1840 : Nouveau-Brunswick, Québec.
- 13^e régiment, 1813-1815 : Québec.
- 14^e régiment, 1766-1771, 1776 : Nouvelle-Écosse; 1841-1845 : Québec, Ontario, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard.
- 15^e régiment, 1758-1761 : Nouvelle-Écosse, Québec; 1762-1768 : Québec; 1817-1821 : Nouvelle-Écosse; 1827-1840 : Québec, Ontario; 1862-1868 : Nouveau-Brunswick; 1865-1866 : Île-du-Prince-Édouard (détachement).
- 16^e régiment, 1790-1791 : Nouvelle-Écosse; 1814-1815 : Québec, Ontario; 1861-1870 : Québec, Ontario, Nouvelle-Écosse; 1865-1866 : Île-du-Prince-Édouard (détachement).
- 17^e régiment, 1757-1760 : Nouvelle-Écosse, Québec; 1762-1767 : Ontario; 1783-1786, 1856-1868 : Nouvelle-Écosse, Québec, Ontario.
- 19^e régiment, 1848-1851 : Québec.
- 20^e régiment, 1776-1777 : Québec; 1789-1792 : Nouvelle-Écosse; 1847-1850 : Québec, Ontario.
- 21^e régiment, 1770-1773, 1776-1777 : Québec; 1789-1793 : Nouvelle-Écosse.
- 22^e régiment, 1756-1761, 1866-1869 : Nouvelle-Écosse, Québec.
- 23^e régiment, 1808-1810 : Nouvelle-Écosse; 1838-1853 : Nouvelle-Écosse, Québec, Ontario, Île-du-Prince-Édouard; 1866-1867 : Québec.
- 24^e régiment, 1776-1777 : Québec; 1789-1800 : Québec, Ontario, Nouvelle-Écosse; 1829-1840 : Québec, Ontario.
- 25^e régiment, 1864-1868 : Québec, Ontario.
- 26^e régiment, 1772-1776 : Québec; 1787-1800, 1814-1815 : Québec, Ontario; 1853-1854 : Québec.
- 27^e régiment, 1759-1761, 1763-1767, 1814-1815 : Québec.
- 28^e régiment, 1758-1761 : Nouvelle-Écosse, Québec; 1764-1767 : Québec.
- 29^e régiment, 1776-1787 : Québec, Ontario; 1802-1807, 1814-1815 : Nouvelle-Écosse; 1867-1869 : Québec, Ontario.
- 30^e régiment, 1841-1842 : Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick; 1861-1869 : , Québec, Ontario.
- 31^e régiment, 1779-1787 : Québec.
- 32^e régiment, 1830-1841 : Québec, Ontario.
- 33^e régiment, 1843-1848 : Nouveau-Brunswick.
- 34^e régiment, 1776-1787 : Québec; 1829-1841 : Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario.
- 35^e régiment, 1757-1761 : Nouvelle-Écosse, Québec.
- 36^e régiment, 1839-1842 : Nouveau-Brunswick.
- 37^e régiment, 1783-1789 : Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve; 1814-1825 : Québec, Ontario, Manitoba (petit détachement en 1816); 1839-1842 : Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard.
- 38^e régiment, 1783, 1848-1851 : Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard.
- 39^e régiment, 1814-1815, 1856-1859 : Québec.
- 40^e régiment, 1755-1764 : Nouvelle-Écosse, Québec, Terre-Neuve.
- 41^e régiment, 1799-1815 : Québec, Ontario.
- 42^e régiment, 1759-1761 : Québec; 1778-1781 : Terre-Neuve (détachement); 1782-1789, 1851-1852 : Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard.
- 43^e régiment, 1757-1761 : Nouvelle-Écosse, Québec; 1836-1846 : Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario.
- 44^e régiment, 1758-1765 : Ontario, Québec; 1780-1786 : Québec.
- 45^e régiment, 1755-1765 : Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec (Grenadiers), Terre-Neuve.
- 46^e régiment, 1757-1761 : Nouvelle-Écosse, Ontario; 1763-1767 : Québec; 1845-1848 : Nouvelle-Écosse, Ontario, Québec.
- 47^e régiment, 1755-1763 : Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec; 1776-1777 : Québec; 1790-1791 : Nouvelle-Écosse; 1861-1868 : Québec, Ontario, Nouvelle-Écosse.
- 48^e régiment, 1757-1761 : Nouvelle-Écosse, Québec.
- 49^e régiment, 1802-1815 : Québec, Ontario.
- 52^e régiment, 1765-1774 : Québec; 1823-1831 : Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard; 1842-1845 : Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Québec.
- 53^e régiment, 1776-1789, 1866-1869 : Québec, Ontario.
- 54^e régiment, 1783-1791 : Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick; 1851-1854 : Québec, Ontario.
- 55^e régiment, 1756-1769 : Nouvelle-Écosse, Ontario, Québec.
- 56^e régiment, 1840-1842 : Québec.
- 57^e régiment, 1783-1791 : Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick; 1814-1815 : Québec, Ontario.
- 58^e régiment, 1757-1762 : Nouvelle-Écosse, Québec; 1814-1815 : Québec.
- 59^e régiment, 1771-1774 : Nouvelle-Écosse.
- 60^e régiment, (1^{er} bataillon) 1760-1765 : Québec, Ontario; 1786-1797 : Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve, Québec, Ontario; 1820-1824 : Québec, Ontario; 1867-1871 : Québec, Ontario, Manitoba. (2^e bataillon) 1758-1772 : Nouvelle-Écosse, Québec, Ontario; 1787-1803, 1817-1820, 1844-1847 : Québec. (3^e bataillon) 1757-1760 : Nouvelle-Écosse, Québec; 1816-1824 : Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve. (4^e bataillon) 1758-1763 : Ontario, Québec; 1858-1868 : Québec, Ontario. (5^e bataillon) 1803-1805 : Nouvelle-Écosse. (7^e bataillon) 1814-1817 : Nouvelle-Écosse.
- 61^e régiment, 1870-1872 : Nouvelle-Écosse.
- 62^e régiment, 1758-1759 : Nouvelle-Écosse, Québec; 1776-1777 : Québec; 1814-1823 : Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard; 1856-1864 : Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario.

- 63^e régiment, 1856-1865 : Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario.
 - 64^e régiment, 1770-1773, 1813-1815 : Nouvelle-Écosse; 1840-1843 : Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard.
 - 65^e régiment, 1769-1776 : Nouvelle-Écosse; 1785-1793 : Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick; 1838-1841 : Nouvelle-Écosse.
 - 66^e régiment, 1799-1802 : Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve; 1827-1840 : Québec, Ontario; 1851-1854 : Québec.
 - 67^e régiment, 1840-1842 : Québec.
 - 68^e régiment, 1818-1829 : Québec, Ontario; 1841-1844 : Québec.
 - 69^e régiment, 1839-1842 : Nouvelle-Écosse; 1867-1870 : Québec, Ontario.
 - 70^e régiment, 1778-1783 : Nouvelle-Écosse; 1813-1827 : Québec, Ontario; 1841-1842 : Québec.
 - 71^e régiment, 1778-1783 (détachement) : Terre-Neuve; 1824-1831, 1838-1852 : Québec, Ontario.
 - 72^e régiment, 1851-1854 : Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard.
 - 73^e régiment, 1838-1841 : Québec, Ontario.
 - 74^e régiment, 1778-1779 : Nouvelle-Écosse; 1818-1828 : Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve; 1841-1845 : Québec, Nouvelle-Écosse.
 - 76^e régiment, 1814-1827 : Québec, Ontario; 1841-1842 : Nouvelle-Écosse; 1850-1857 : Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse.
 - 77^e régiment, 1758-1761 : Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve, Ontario; 1846-1848 : Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Québec.
 - 78^e régiment, 1757-1763 : Nouvelle-Écosse, Québec, Terre-Neuve; 1867-1871 : Québec, Nouvelle-Écosse.
 - 79^e régiment, 1825-1836 : Québec, Ontario; 1848-1851 : Québec.
 - 80^e régiment, 1758-1763 : Québec, Ontario.
 - 81^e régiment, 1814-1815 : Ontario; 1821-1829 : Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard; 1843-1847 : Québec, Ontario.
 - 82^e régiment, 1778-1780, 1783 : Nouvelle-Écosse; 1814-1815, 1843-1848 : Québec, Ontario.
 - 83^e régiment, 1834-1843 : Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Québec, Ontario.
 - 84^e régiment (Royal Highland Emigrant, devient 84^e en 1779); 1779-1784 : Québec, Ontario, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve; 1870-1871 : Nouvelle-Écosse.
 - 85^e régiment, 1836-1843 : Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard, Québec, Ontario.
 - 88^e régiment, 1814-1815 : Québec; 1850-1851 : Nouvelle-Écosse.
 - 89^e régiment, 1812-1815 : Nouvelle-Écosse, Québec, Ontario; 1841-1847 : Québec, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard.
 - 90^e régiment, 1814-1815 : Québec, Ontario.
 - 93^e régiment, 1815 : Terre-Neuve; 1838-1848 : Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Québec, Ontario.
 - 96^e régiment, 1824-1835 : Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard; 1862-1863 : Nouveau-Brunswick.
 - 97^e régiment, 1814-1815 : Québec, Ontario; 1848-1853 : Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard.
 - 98^e régiment, 1805-1815 : Nouvelle-Écosse, Québec, Nouveau-Brunswick.
 - 99^e régiment, 1811-1818 : Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick.
 - 100^e régiment, 1806-1818, 1866-1868 : Québec, Ontario.
 - 101^e régiment, 1807-1816 : Nouvelle-Écosse, Québec, Ontario.
 - 102^e régiment, 1813-1818 : Nouvelle-Écosse.
 - 103^e régiment, 1812-1817 : Québec, Ontario.
 - 104^e régiment (New Brunswick Fencible Infantry, levé en 1803, numéroté 104^e en 1810), 1810-1817 : Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Ontario, Québec.
- Autres unités britanniques métropolitaines**
- Royal Marines, 1758-1759 : Nouvelle-Écosse, Québec; 1813-1814, 1838 : Québec, Ontario; 1859-1872 : Colombie-Britannique.
 - Loyal Surrey Fencible Regiment, 1800-1802 : Nouvelle-Écosse.
 - 10^e Royal Veterans Battalion (redésigné 4^e en 1815), 1807-1816 : Québec, Ontario; 1814-1815 : Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard (détachements).
 - Royal Marine Artillery, 1813-1816 : Québec, Ontario.
 - The Rifle Brigade (95^e régiment jusqu'à 1816), (1^{er} bataillon) 1825-1836 : Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard; 1861-1870 : Québec, Ontario; (2^e bataillon) 1843-1852 : Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard, Québec, Ontario; (4^e bataillon) 1865-1868 : Québec.
 - Corps of Enrolled Pensioners, 1848-1858 : Manitoba; 1851-1858 : Ontario.
 - Military Train, 1859-1864 : Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Québec, Ontario.
- Rangers (1755-1763)**
- Nova Scotia Rangers (Goreham's; devient bataillon de North American Rangers en 1761), 1755-1762 : Nouvelle-Écosse, Québec.
 - Corps of Rangers (Roger's), 1759-1761 : Québec, Ontario.
 - Queen's Royal American Rangers (Hopkin's), 1762-1763 : Ontario.
- Troupes étrangères dans l'armée britannique**
- Régiment d'infanterie de Meuron (Suisse), 1813-1816 : Québec, Ontario.
 - Régiment d'infanterie de Watteville (Suisse), 1813-1816 : Québec, Ontario.
 - Independent Companies of Foreigners (déserteurs français), 1813 : Nouvelle-Écosse.
 - British Foreign Legion, 1855 : Nouvelle-Écosse (détachement).
- Loyalistes américains**
- King's Orange Rangers, 1778-1783 : Nouvelle-Écosse.
 - Independent Companies (Hierlihy's), 1778-1782 : Île-du-Prince-Édouard.

Troupes allemandes au service britannique

- Régiment de dragons Prinz Ludwig (Brunswick), 1776-1777, 1781-1783 : Québec.
- Artillerie du Hesse-Hanau, 1776-1783 : Québec.
- Artillerie du Hesse-Cassel, 1780-1783 : Québec.
- Bataillon de grenadiers (Brunswick), 1776-1777, 1781-1783 : Québec.
- Régiment d'infanterie légère von Barner (Brunswick), 1776-1777 : Québec.
- Régiment d'infanterie Prinz Freidrich (Brunswick), 1776-1783 : Québec.
- Régiment d'infanterie von Riedesel (Brunswick), 1776-1777, 1781-1783 : Québec.
- Régiment d'infanterie von Rhetz (Brunswick), 1776-1777, 1781-1783 : Québec.
- Régiment d'infanterie von Specht (Brunswick), 1776-1777, 1781-1783 : Québec.
- Régiment d'infanterie Erb-Prinz (Hesse-Hanau), 1776-1783 : Québec.
- Corps libre de chasseurs (Hesse-Hanau), 1777-1783 : Québec, Ontario.
- Bataillon d'infanterie von Seitz (Hesse-Cassel), 1778-1783 : Nouvelle-Écosse.
- Régiment d'infanterie de la princesse d'Anhalt (Anhalt-Zerbst), 1778-1783 : Québec.
- Bataillon d'infanterie von Ehrenbrook (Brunswick), 1778-1781 : Québec.
- Régiment d'infanterie von Barner (Brunswick), 1778-1783 : Québec.
- Compagnie de chasseurs (Hesse-Cassel), 1780-1783 : Québec.
- Bataillon d'infanterie von Lossberg (Hesse-Cassel), 1780-1781 : Québec; 1781-1782 : Nouvelle-Écosse.
- Bataillon d'infanterie von Knyphausen (Hesse-Cassel), 1779-1780 : Île-du-Prince-Édouard; 1780-1783 : Québec.
- Compagnie de chasseurs (Anspach-Bayreuth), 1782-1783 : Nouvelle-Écosse.

TROUPES CANADIENNES 1764-1871

Nous ne donnons ici que les corps qui furent en service actif plus de deux ans à l'époque des rébellions de 1837-1838. Le nom d'un État américain est indiqué dans quelques cas, les corps ayant été levés dans des endroits aujourd'hui situés aux États-Unis.

Cavalerie

- Cavalerie provinciale (jusqu'à cinq compagnies avec des noms variables), 1812-1815 : Québec, Ontario.
- Provincial Light Cavalry (Queen's Light Dragoons & Royal Montreal Cavalry), 1837-1850 : Québec.
- Huntingdon Frontier Cavalry, 1837-1843 : Québec.
- Stanstead Frontier Cavalry, 1838-1843 : Québec.
- Shefford Frontier Cavalry, 1837-1843 : Québec.
- Incorporated Light Dragoons, 1837-1843 : Ontario.

Artillerie

- Artillerie provinciale, 1813-1815 : Québec, Ontario.
- Kingston Incorporated Artillery, 1837-1843 : Ontario.

Génie

- Artificiers and Labourers, 1778-1780 : Terre-Neuve.
- Provincial Artificiers, 1813-1815 : Ontario.

Infanterie

- Bataillon de Volontaires canadiens, 1764 : Québec, Ontario.
- Royal Highland Emigrants Regiment, 1775-1779 (devient ensuite le 84^e régiment) : Québec, Ontario (1^{er} bataillon); Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve (2^e bataillon).
- Loyal Nova Scotia Volunteers Regiment, 1775-1783 : Nouvelle-Écosse.
- Loyal Fencible Americans Regiment, 1775-1783 : Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick.
- Calbeck's Provincial Company, 1776-1783 : Île-du-Prince-Édouard.
- King's Royal Regiment of New York, 1776-1783 : Québec, Ontario.
- King's Loyal Americans (Jessup's), 1777-1781 : Québec, Ontario.
- Milices canadiennes, 3 compagnies mobilisées, 1777 : Québec, Ontario.
- Loyal Volunteers (Leake's), 1777-1781 : Québec.
- Queen's Loyal Rangers (Peter's), 1777-1781 : Québec.
- American Volunteers (McAlpin's), 1777-1781 : Québec.
- Company of Rangers (Adams's), 1777-1779 : Québec.
- Butler's Rangers, 1777-1784 : Ontario.
- Compagnie des volontaires de Détroit, 1778-1779 : Michigan.
- King's Rangers (Roger's), 1779-1783 : Nouvelle-Écosse, Québec.
- Newfoundland Regiment, 1780-1783 : Terre-Neuve.
- Loyal Rangers (Jessup's), 1781-1783 : Québec.
- Queen's Rangers, 1791-1802 : Ontario.
- Royal Newfoundland Regiment, 1793-1802 : Terre-Neuve.
- Royal Nova Scotia Regiment, 1793-1802 : Nouvelle-Écosse.
- King's New Brunswick Regiment, 1793-1802 : Nouveau-Brunswick.
- Island of St. John Volunteers, 1793-1802 : Île-du-Prince-Édouard.
- Régiment des Volontaires royaux canadiens, 1795-1802 : Québec (1^{er} bataillon), Ontario (2^e bataillon).
- Royal Newfoundland Regiment of Fencible Infantry, 1803-1816 : Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Québec, Ontario.
- Nova Scotia Regiment of Fencible Infantry, 1803-1816 : Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Québec, Ontario.
- New Brunswick Regiment of Fencible Infantry, 1803-1810 (devient le 104^e régiment) : Nouveau-Brunswick.
- New Brunswick Regiment of Fencible Infantry, 1812-1816 : Nouveau-Brunswick.
- Régiment des Voltigeurs canadiens, 1812-1815 : Québec, Ontario.
- Glengarry Regiment of Fencible Light Infantry, 1812-1816 : Québec, Ontario.
- 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e bataillons, Milice d'Élite du Bas-Canada, 1812-1815 : Québec. (Le 5^e est transformé en bataillon de Chasseurs canadiens en 1814.)
- Corps des Voyageurs canadiens (devient Corps des Voyageurs du Commissariat en 1813), 1812-1815 : Québec, Ontario.
- Infanterie légère de la frontière, 1813-1815 : Québec.

- 6^e bataillon, Milice d'Élite du Bas-Canada, 1813-1814 : Québec.
- Bataillon de milice incorporée du Haut-Canada, 1813-1815 : Ontario.
- Western Rangers, 1813-1815 : Ontario.
- Michigan Fencibles, 1813-1815 : Michigan.
- Royal Newfoundland Companies, 1824-1862 : Terre-Neuve.
- Red River Volunteers, 1835-c.1846 : Manitoba.
- Glengarry Light Infantry Company, 1837-1843 : Ontario, Québec.
- Huntingdon Frontier Company, 1837-1843 : Québec.
- Lacolle Frontier Company, 1837-1843 : Québec.
- Sherbrooke Infantry Company, 1838-1841 : Québec.
- Missisquoi Frontier Company, 1837-1842 : Québec.
- Russeltown Frontier Company, 1838-1843 : Québec.
- 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e bataillons de milice incorporée, 1838-1843 : Ontario.
- Coloured Infantry Company, 1838-1850 : Ontario.
- 1st Provincial Regiment, 1839-1842 : Québec.
- Royal Canadian Rifle Regiment, 1840-1870 : Québec, Ontario; 1857-1861 : Manitoba; 1862-1870 : Terre-Neuve.
- Victoria Voltigeurs, 1851-1858 : Colombie-Britannique.
- 1^{er}, 2^e et 3^e bataillons administratifs, 1864-1865 : Québec, Ontario.
- 1st Ontario Rifle Battalion, 1869-1870 : Manitoba.
- 2nd Quebec Rifle Battalion, 1869-1870 : Manitoba.
- Bataillon provisoire d'infanterie, 1870-1877 : Manitoba.
- Artillerie canadienne, batteries A et B, 1871 : Québec, Ontario.

ARMÉE AMÉRICAINE

- 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e régiments de New York, 1775-1776 : Québec.
- Régiment de Warner (Green Mountain Boys – Vermont), 1775-1776 : Québec.
- Régiment de carabiniers de la Pennsylvanie, 1775-1776 : Québec.
- Compagnie d'artillerie de New York, 1775-1776 : Québec.

- Régiment de Gardner (Massachusetts), 1775-1776 : Québec.
- Régiment de Heath (Massachusetts), 1775-1776 : Québec.
- Régiment de Paterson (Massachusetts), 1775-1776 : Québec.
- Corps de Rangers de Bedel (New Hampshire), 1775-1776 : Québec.
- 1^{er}, 4^e et 5^e régiments du Connecticut, 1775-1776 : Québec.
- Régiment de Porter (Massachusetts), 1776 : Québec.
- Régiment de Elsmore (Connecticut), 1776 : Québec.
- Régiment de Burrall (Connecticut), 1776 : Québec.
- 2^e, 5^e et 8^e régiments du New Hampshire, 1776 : Québec.
- Régiment de Nicholson (New York), 1776 : Québec.
- 1^{er} et 2^e régiments du New Jersey, 1776 : Québec.
- 2^e, 4^e et 6^e bataillons de la Pennsylvanie, 1776 : Québec.

Il est inutile d'énumérer les nombreux corps américains qui traversèrent la frontière durant la guerre de 1812, car la très grande majorité d'entre eux ne demeura au plus que quelques semaines au Canada.

Corps canadiens au service des Américains

- 1^{er} régiment canadien (Colonel Livingston), 1775-1776 : Québec.
- 2^e régiment canadien (Colonel Hazen), 1776 : Québec.
- Canadian Rangers (Dugan's), 1776 : Québec.
- Canadian Volunteers, 1813-1814 : Ontario.

ARMÉE ESPAGNOLE

Troupes coloniales de la Nouvelle-Espagne

- Voluntarios de Cataluña (infanterie, 1^{ère} compagnie), 1790-1794 : Colombie-Britannique.
- Compania fija de San Blas (infanterie), 1794-1795 : Colombie-Britannique.

BIBLIOGRAPHIE

Les sources des textes et des images dans ce livre sont très variées. La liste qui suit ne constitue pas une bibliographie exhaustive, mais plutôt une orientation parmi les principales sources. Les collections d'artéfacts de nombreux lieux historiques et de musées furent aussi consultées. La plupart sont cités dans les légendes des illustrations.

SOURCES MANUSCRITES

Archives nationales du Canada

Ces archives sont très importantes pour tout chercheur canadien, car elles contiennent des copies de presque tous les manuscrits concernant le Canada dans les archives et bibliothèques nationales françaises et britanniques. L'iconographie y est importante dans le domaine militaire pour le XIX^e siècle. S'y trouve également une très imposante collection de documents originaux. La collection Northcliffe (MG18) comprend de nombreux documents des armées britanniques et françaises de la guerre de Sept Ans, dont le journal de Montcalm. Les séries RG7, RG8, RG9, MG23, MG24 et MG26 contiennent des milliers de volumes concernant l'armée britannique, les milices et les volontaires canadiens.

Archives nationales de France

Colonies : Séries A (ordonnances) ; B (lettres envoyées) ; C11A (Canada) ; C11B (Île Royale) ; C13A et C13B (Louisiane) ; D2C (troupes) ; E (dossiers personnels) ; F1A (finances) ; F3 (collection Moreau de Saint-Méry) ; Dépôt des fortifications des colonies.
Marine : Séries A1 (ordonnances) ; B4 (campagnes).

Archives nationales du Québec à Montréal et à Québec

Greffes notariales ; Quebec Literary & Historical Society, P450/1.

British Library

Série : Additional Manuscripts (Haldiman Papers).

Service historique de l'Armée de Terre, France

Archives de la Guerre. Séries : A1 (correspondance générale) ; Xi (archives des corps de troupes) ; Ordonnances ; Mémoires et reconnaissances.

National Archives of the United States of America

Séries : RG 92 (Quartermaster General) ; RG 94 (Adjutant General) ; RG 98 (U.S. Army Commands) ; RG 107 (Office of the Secretary of War) ; Service Records of Union Soldiers.

Public Archives of Nova Scotia

Séries : MG 12 (General Orders) ; RG22 (Militia).

Public Records Office, Grande-Bretagne

Séries : Colonial Office 5 (America and West Indies) ; 42 (Canada) ; 61 (Vancouver Island) ; 188 (New Brunswick) ; 194 (Newfoundland) ; 217 (Nova Scotia and Cape Breton) ; 226 (Prince Edward Island). Treasury 1 et 48. War Office 1 (In-letters) ; 3 (Out-letters, Commander in Chief) ; 7 (Out-letters, départemental) ; 17 (Monthly returns) ; 27 (Inspections) ; 28 (Miscellanea, Headquarters Records) ; 34 (Amherst Papers) ; 44 (Ordnance, In-letters) ; 55 (Ordnance – miscellanea).

Signalons également des documents manuscrits conservés dans les institutions suivantes : British Columbia Archives à Victoria, Clements Library à Ann Arbor, National Army Museum à Londres, Manitoba Archives à Winnipeg, Metropolitan Toronto Central Library, Museo Naval à Madrid, Musées de l'Armée à Paris et à Salon-de-Provence, Musée McCord d'histoire canadienne à Montréal, Library of Congress à Washington, Ontario Archives à Toronto, Royal Canadian Military Institute à Toronto, Scottish Records Office en Grande-Bretagne.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

Atlas historique du Canada, volume I : Des origines à 1800, Montréal, Université de Montréal, 1987.

The Canadian Encyclopedia, Edmonton, Hurtig, 1985, 3 t.

Corvisier, André. *Dictionnaire d'art et d'histoire militaire*, Paris, Presses universitaires de France, 1988.

Dictionnaire biographique du Canada, Québec, Université Laval, t. III à XII (1974-1990).

Johnson, Michael. *The Native Tribes of North America : A Concise Encyclopedia*, Londres, Windrow & Greene, 1993.

SOURCES PUBLIÉES ET OUVRAGES D'ÉPOQUE

Amherst, Jeffery. *The Journal of Jeffery Amherst*, présenté par J. Clarence Webster, Toronto & Chicago, 1931.

Aubert de Gaspé, Philippe. *Mémoires*, Québec, 1885 (la première édition date de 1864).

Bell, George. *Rough Notes by an Old Soldier*, Londres, 1867, 2 t.

Bonnycastle, Richard H. *Canada, as it was, is, and May Be*, Londres, 1852, 2 t.

Bouchette, Robert S.-M. *Mémoires de Robert S.-M. Bouchette, 1805-1840*, recueillis par son fils et annotés par A.-D. De Celles, Montréal, 1903.

Bougainville, Louis Antoine de. *Écrits sur le Canada : Mémoires – Journal – Lettres*, présentés par Roland Lamontagne, Sillery, Pélican, 1993.

Bouquet, Henry. *An Historical Account of the Expedition Against the Ohio Indians in the Year MDCCLXIV*, Londres, 1766.

Clode, Charles M. *The Military Forces of the Crown : Their Administration and Government*, Londres, J. Murray, 1869, 2 t.

Cook, James. *Journals of Captain James Cook : The Voyage of the Resolution and Discovery, 1776-1780*, présenté par J. C. Beeglehole, Cambridge, Hakluyt Society, 1967, 3 t.

Cormier, Moïse. *The Journal of Moïse Cormier, Zouaves Pontificaux, 1868-1870*, présenté par David Ross, Winnipeg, Manitoba Museum of Man and Nature, 1975.

Cuthberston, Bennett. *A System for the Complete Interior Management and Oeconomy of a Battalion of Infantry*, Londres, 1769.

Davis, R. H. *The Canadian Militia : Its organization and present condition*, Caledonia, 1873.

Dennison, George T. *Soldiering in Canada*, Toronto, George Morang, 1901.

Desjardins, L. G. *Précis historique du 17^{ième} Bataillon d'infanterie de Lévis depuis sa formation en 1862 jusqu'à 1872*, Lévis, 1872.

Documentary History of the Campaign upon the Niagara Frontier, 1812-1814, présenté par Ernest A. Cruikshank, Welland, Tribune, 1896-1908, 9 t.

Faughnan, Thomas. *Stirring Incidents in the Life of a British Soldier*, Toronto, Hunter & Rose, 1884.

Knox, John. *The siege of Quebec and the campaigns in North America 1757-1760*, présenté par Brian Cornell, Londres, Folio, 1976.

Montréal, John. *Journals of Col. John Montréal*, présenté par G. D. Scull, New York, 1882.

Organisation militaire des Canadas. L'Ennemi ! L'Ennemi !, par un Carabinier, Québec, 1862.

Papineau, Amédée. *Journal d'un Fils de la Liberté, réfugié aux États-Unis par la suite de l'insurrection canadienne, en 1837*, Montréal, l'Étincelle, 1972-1978, 2 t.

Les Patriotes, 1830-1838, textes présentés et compilés par John Hare, Montréal, Libération, 1971.

Pérez, Juan. *Juan Pérez on the Northwest Coast : Six Documents of His Expedition in 1774*, présenté par Howard K. Beals, Portland, Oregon Historical Society, 1989.

Preston, T. R. *Three Years' Residence in Canada, from 1837 to 1839*, Londres, 1840, 2 t.

Prieur, François-Xavier. *Notes d'un condamné politique de 1838*, Montréal, 1884.

Prince, John. *John Prince : A Collection of Documents*, présenté par R. Alan Douglas, Toronto, Champlain Society, 1980.

Revolution Remembered : Eyewitness Accounts of the War for Independence, présenté par John C. Dann, Chicago University Press, 1980.

Richardson, K.S.F. *War of 1812. First Series. Containing a Full and Detailed Narrative of the Operations of the Right Division, of the Canadian Army*, s.l., 1842.

Russel, W. Howard. *Canada ; Its Defences, Condition, and Resources*, Londres, 1865.

Sanguinet. *L'invasion du Canada par les Bastonnais : journal de M. Sanguinet*, présenté par Richard Ouellet et Jean-Pierre Therrien, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1975.

Select British Documents of the Canadian War of 1812, présenté par William W. Wood, Toronto, Champlain Society, 1920-1928, 3 t.

Simcoe, John Graves. *The Correspondence of Lieut. Governor John Graves Simcoe*, présenté par E. A. Cruikshank, Toronto, Ontario Historical Society, 1923-1931, 5 t.

Tolfrey, Frederic. *Tolfrey : un aristocrate au Bas-Canada*, traduit et présenté par Paul-Louis Martin, Montréal, Boréal, 1979.

Vancouver, George. *A Voyage of Discovery to the North Pacific Ocean and Round the World*, Londres, 1798, 3 t.

Wolseley, Garnet. *The Story of a Soldier's Life*, Westminster, A. Constable, 1903, 2 t.

ÉTUDES

Allen, Robert S. *His Majesty's Indian Allies : British Indian Policy in The Defence of Canada*, Toronto, Dundurn, 1993.

Barratt, Glynn. *Russia in Pacific Waters 1715-1825*, Vancouver, University of British Columbia, 1981.

Barnes, Leslie W. C. S. *Histoire illustrée de l'artillerie canadienne*, Ottawa, Musée canadien de la guerre, 1979.

Bernard, Jean-Paul. *Les rébellions de 1837-1838*, Montréal, Boréal, 1983.

Blackmore, Howard L. *British Military Firearms, 1650-1850*, New York, Arco, 1968.

Brandani, Massimo, Crociani, Piero et Fiorentino, Massimo. *L'Esercito pontificio da Castelfirdardo a Porta Pia, 1860-1870*, Milan, Intergest, 1976.

Burt, A. L. *The United States, Great Britain and British North America from the Revolution to the establishment of peace after the War of 1812*, New Haven, Yale, 1940.

Cameron, Christina et Trudel, Jean. *Québec au temps de James Patterson Cockburn*, Québec, Garneau, 1976.

Carman, William Y. *British Military Uniforms From Contemporary Pictures*, New York, Arco, 1968.

Carmichael-Smyth, James. *Précis of the Wars in Canada from 1755 to the Treaty of Ghent in 1814*, Londres, Tinsley, 1862.

Castonguay, Jacques. *Les Voltigeurs de Québec : Premier régiment canadien-français*, Québec, Voltigeurs de Québec, 1987.

- Chartrand, René. *The French Army in the War of American Independence, 1778-1783*, Londres, Osprey Military, 1991.
 – *Napoleon's Sea Soldiers*, Londres, Osprey Military, 1990.
 – *Napoleon's Overseas Army*, Londres, Osprey Military, 1989.
 – *Uniforms and equipments of the American Forces in the War of 1812*, Youngstown, N.Y., Old Fort Niagara, 1992.
- Chambers, Ernest J. *The Canadian Militia : a history of the origin and development of the force*, Montréal, Fresco, 1907.
- Charbonneau, André. *Le plan-relief de Québec*, Ottawa, Parcs Canada, 1981.
- Clowes, William Laird. *The Royal Navy : A History, From the Earliest Times to the Present*, Londres, Sampson, Low, Marston, 1901, t. 2 à 6.
- Cruikshank, Ernest J. *Butler's Rangers*, Welland, 1893.
 – *The King's Royal Regiment of New York*, Toronto, Ontario Historical Society, 1931.
- Cueno, John R. *Robert Rogers of the Rangers*, New York, Oxford, 1959.
- D'Arcy, William. *The Fenian Movement in the United States : 1858-1886*, New York, Russel & Russel, 1971.
- Deschênes, Gaston. *L'année des Anglais : la côte-du-sud à l'heure de la conquête*, Sillery, Septentrion, 1988.
- Desloges, Yvon. *Les forts de la pointe Lévy*, Ottawa, Service canadien des parcs, 1991.
- Dickinson, R. J. *Officers' Mess : Life and Customs in the Regiments*, Tunbridge Wells, Midas, 1973.
- Dunnigan, Brian. *Siege – 1759 : The Campaign Against Niagara*, Youngstown, N.Y., Old Fort Niagara, 1986.
- Eelking, Max von. *The German Allied Troops in the North American War of Independence, 1776-1783*, traduit de l'allemand par J.G. Rosengarten, Albany, Munsell, 1893.
- Elting, John R. *Amateurs, To Arms! A Military History of the War of 1812*, Chapel Hill, Algonquin, 1991.
- Egan, Thomas J. *The Halifax Volunteer Battalion and Volunteer Companies, 1859-1877*, Halifax, 1888.
- Facey-Crowther, David. *The New Brunswick Militia, 1787-1867*, Fredericton, New Brunswick Historical Society, 1990.
- Filion, Mario. *Le blockhaus de Lacolle : Histoire et architecture*, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1983.
- FitzGibbon, Mary Agnes. *A Veteran of 1812*, Toronto, William Briggs, 1894.
- Forbes, A. *A History of the Army Ordnance Services*, Londres, Medici Society, 1929, t. 1 et 2.
- Forester, C. S. *The Age of Fighting Sail : The Story of the Naval War of 1812*, Garden City, Doubleday, 1956.
- Fortescue, John W. *A History of the British Army*, Londres, Macmillan, 1911-1923, t. 3 à 12.
- Fortin, Réal. *La guerre des patriotes le long du Richelieu*, Saint-Jean-sur-Richelieu, Milles Roches, 1988.
- Fosten, D. S. V. et B. K. *The Thin Red Line*. Londres, Windrow & Greene, 1989.
- Frégault, Guy. *La guerre de la Conquête*, Montréal, Fides, 1967.
- Fry, Bruce W. « *Un air de fort* » : *Les fortifications de Louisbourg*, 2 t., Ottawa, Parcs Canada, 1984.
- Fryer, Mary Beacock. *Volunteers & Redcoats, Raiders & Rebels : A Military History of the Rebellions in Upper Canada*, Toronto, Dundurn, 1987.
- Graham, Gerald. *Empire of the North Atlantic : The Maritime Struggle for North America*, Toronto, University of Toronto, 1950.
- Graves, Donald E. *The Battle of Lundy's Lane on the Niagara in 1814*, Baltimore, Nautical & Aviation Publishing, 1993.
- Greenhouse, Brereton. *Semper Paratus : The History of the Royal Hamilton Light Infantry (Wentworth Regiment), 1862-1977*, Hamilton, RHLI Historical Association, 1977.
- González Claverán, Virginia. *La expedición científica de Malaspina en Nueva España 1789-1794*, Mexico, El Colegio de México, 1988.
- Gooding, S. James. *An Introduction to British Artillery in North America*, Ottawa, Museum Restauration Service, 1965.
- Gough, Barry M. *Distant Dominion : Britain and the Northwest Coast of North America, 1579-1809*, Vancouver, University of British Columbia, 1980.
 – *Gunboat Frontier : British Maritime Authority and Northwest Coast Indians, 1846-1890*, Vancouver, University of British Columbia, 1984.
 – *The Royal Navy and the Northwest Coast of America, 1810-1914*, Vancouver, University of British Columbia, 1971.
- Gravel, Jean-Yves. *L'armée au Québec (1868-1900) : un portrait social*, Montréal, Boréal, 1974.
- Guitard, Michelle. *Histoire sociale des miliciens de la bataille de la Châteauguay*, Ottawa, Parcs Canada, 1983.
- Hardy, René. *Les Zouaves*, Montréal, Boréal, 1980.
- Harper, J. R. *The Fraser Highlanders*, Montréal, Military and Maritime Museum, 1979.
- Haythornthwaite, Philip J. *The Napoleonic Source Book*, New York, Facts On File, 1990.
 – *Nelson's Navy*, Osprey Military, 1993.
- Higuera, Maria Dolores. *NW Coast of America : Iconographic Album of the Malaspina Expedition*, Madrid, Museo Naval, 1991.

- Hitsman, J. Mackay. *The Incredible War of 1812*, University of Toronto, 1965.
- Houlding, John A. *Fit for Service : The Training of the British Army, 1715-1795*, Oxford, Clarendon, 1981.
– *French Arms Drill of the 18th Century*, Bloomfield, Museum Restauration Service, 1988.
- Irving, L. Homfray. *Officers of the British Forces in Canada during the War of 1812-15*, Toronto, Canadian Military Institute, 1908.
- Jackson, H. M. *The Queen's Rangers in Upper Canada, 1792 and after*, s.l., s.d.
– *The Roll of the Regiments (The Active Militia)*, s.l., 1959.
- Jarret, Dudley. *British Naval Dress*, Londres, J. M. Dent, 1960.
- Johnston, A. J. B. *La défense de Halifax : artillerie, 1825-1906*, Ottawa, Parcs Canada, 1981.
- Kendrick, John. *The Men with Wooden Feet : the Spanish Exploration of the Pacific Northwest*, NC Press, Toronto, 1985.
- Lacelle, Claudette. *La garnison britannique dans la ville de Québec d'après les journaux de 1764 à 1840*, Ottawa, Parcs Canada, 1979.
– *La propriété militaire à Québec de 1760 à 1871*, Ottawa, Parcs Canada, 1982.
- Lagrave, Jean-Paul de. *Fleury Mesplet (1734-1794) imprimeur, éditeur, libraire, journaliste*, Montréal, Fides, 1985.
- Lavery, Brian. *Nelson's Navy : The Ships, Men and Organisation, 1793-1815*, Londres et Annapolis, Naval Institute, 1989.
- Lee, David. *La bataille du moulin à vent : novembre 1838*, Ottawa, Parcs Canada, 1979.
- Low, Charles Rathbone. *Her Majesty's Navy*, Londres, J. S. Virtue, 1893.
- Mann, Michael. *A Particular Duty : The Canadian Rebellions, 1837-1839*, Salisbury, Michael Russel, 1986.
- McConnell, David. *L'Artillerie lisse britannique : une étude technologique*, Ottawa, Service canadien des parcs, 1989.
- Military Uniforms in America. The Era of the American Revolution 1755-1795*, ouvrage collectif sous la direction de John R. Elting, San Rafael, Presidio Press, 1974.
- Moogk, Peter N. *Vancouver Defended : A History of the Men and Guns of the Lower Mainland Defences, 1859-1949*, Surrey, Antonson, 1978.
- Morton, Desmond. *A Military History of Canada*, Edmonton, Hurtig, 1985.
- Neuburg, Victor. *Gone for a Soldier : A History of Life in the British Ranks from 1642*, Londres, Cassel, 1989.
- Nicholson, G. W. L. *The Gunners of Canada : The History of the Royal Regiment of Canadian Artillery*, Toronto, McClelland and Stewart, 1967, t. 1.
– *The Fighting Newfoundlander*, Government of Newfoundland, 1964.
- Pariseau, Jean et Bernier, Serge. *Les Canadiens français et le bilinguisme dans les Forces armées canadiennes. Tome I, 1763-1969 : le spectre d'une armée bicéphale*, Ottawa, Service historique de la Défense nationale, 1987.
- Proulx, Gilles. *Entre France et Nouvelle-France*, Ottawa, Marcel Broquet et Parcs Canada, 1984.
- Le Québec et la guerre*, ouvrage collectif présenté par Jean-Yves Gravel, Montréal, Boréal, 1974.
- Raudzens, George. *The British Ordnance Department and Canada's Canals, 1815-1855*, Waterloo, Wilfrid Laurier University, 1979.
- Riling, Joseph R. *The Art and Science of War in America: a bibliography of American imprints*, Bloomfield, Museum Restauration Service, 1990.
- Rioux, Christian. *La présence du régiment Royal Artillery à Québec de 1759 à 1871*, Ottawa, Parcs Canada, 1982.
- Ross, David et Tyler, Grant. *Canadian Campaigns, 1860-1870*, Londres, Osprey Military, 1992.
- Ross, David. *Military Uniforms – Uniformes militaires*, Saint-Jean, Musée du Nouveau-Brunswick, 1980.
- Sarty, Roger F. *Coast Artillery 1815-1914*, Bloomfield, Museum Restauration Service, 1988.
- Sanchez, Joseph. *Spanish Bluecoats : The Catalan Volunteer in Northwestern New Spain, 1767-1810*, Albuquerque, University of New Mexico, 1990.
- Senior, Elinor Kyte. *Redcoats & Patriots : The Rebellions in Lower Canada, 1837-38*, Stittsville, Canada's Wings, 1985.
- Senior, Hereward. *The Last Invasion of Canada : The Fenian Raids, 1866-1870*, Toronto, Dundurn, 1991.
- Snider, C. H. J. *Under the Red Jack : Privateers of the Maritime Provinces of Canada in the War of 1812*, Londres, Martin Hopkinson, 1928.
- Squires, W. Austin. *The 104th Regiment of Foot (The New Brunswick Regiment) 1803-1817*, Fredericton, Brunswick Press, 1962.
- Stacey, C. P. *Canada and the British Army, 1846-1871 : A Study in the Practice of Responsible Government*, University of Toronto, 1963.
– *Quebec, 1759; The Siege and the Battle*, Toronto, Macmillan, 1959.

Stanley, George F. G. *L'invasion du Canada 1775-1776*, Québec, 1975.
 – *La guerre de 1812 : les opérations terrestres*, Ottawa, Musée canadien de la guerre, 1983.
 – *New France : The Last Phase, 1744-1760*, Toronto, McLelland and Stewart, 1968.
 – *Nos soldats : Histoire militaire du Canada de 1608 à nos jours*, version française de *Canada's Soldiers* sous la direction de Serge Bernier, Montréal, Éditions de l'homme, 1980.
 – *Toil & Trouble : Military Expeditions to Red River*, Toronto, Dundurn, 1989.

Steele, I. K. *Guerillas and Grenadiers*, Toronto, Ryerson, 1971.

Stewart, Charles H. *The Service of British Regiments in Canada and North America*, Ottawa, Department of National Defence Library, 1964.

Stotz, Charles Morse. *Outposts of the War for Empire*, Pittsburgh, Historical Society of Western Pennsylvania, 1985.

Strachan, Hew. *From Waterloo to Balaclava : Tactics, Technology, and the British Army, 1815-1854*, Cambridge University, 1985.

Sulte, Benjamin. *Histoire de la milice canadienne-française, 1760-1897*, Montréal, 1897.

Summers, Jack L. et Chartrand, René. *L'uniforme militaire au Canada, 1665-1970*, Ottawa, Musée canadien de la guerre, 1981.

Trudel, Marcel. *Le régime militaire dans le gouvernement de Trois-Rivières 1760-1764*, Trois-Rivières, Bien public, 1952.

Tucker, Gilbert Norman. *The Naval Service of Canada : Its Official History*, Ottawa, National Defence, 1952, t. 1.

Vincent, Elizabeth. *Le Génie royal au Canada : Matériaux et techniques de construction*, Ottawa, Environnement Canada, Service des parcs, 1993.

Watteville, H. de. *The British Soldier : His Daily Life from Tudor to Modern Times*, New York, Putnam, 1955.

Webber, David. *A Thousand Young Men : The Colonial Volunteer Militia of Prince Edward Island, 1775-1874*, Charlottetown, Prince Edward Island Museum & Heritage Foundation, 1990.

Whitfield, Carol M. *Tommy Atkins : The British Soldier in Canada, 1759-1871*, Ottawa, Parcs Canada, 1981.

Wilhelmy, Jean-Pierre. *Les mercenaires allemands au Québec du XVIII^e siècle et leur apport à la population*, Beloeil, Maison des mots, 1984.

Wright, Robert K. *The Continental Army*, Washington, U.S. Army Center of Military History, 1983.

ARTICLES

Archer, Christon I. «Spanish Exploration and Settlement of the Northwest Coast in the 18th Century», *Sound Heritage*, VII, 1978.

Allen, Robert S. «The British Indian Department, 1755-1830», *Canadian Historic Sites*, no 14, Ottawa, Parcs Canada, 1975.

Beattie, Judith et Pothier, Bernard. «La bataille de Restigouche», *Lieux historiques canadiens*, n° 16, Ottawa, Parcs Canada, 1978.

Blanco, Richard L. «Attempts to Abolish Branding and Flogging in the Army of Victorian England Before 1881», *Journal of the Society for Army Historical Research*, XLVI, 1968.
 – «The Attempted Control of Venerial Disease in the Army of Mid-Victorian England», *Journal of the Society for Army Historical Research*, XLV, 1967.
 – «Army Recruiting Reforms, 1861-1867», *Journal of the Society for Army Historical Research*, XLVI, 1968.

Chartrand, René. «The Garrison at Nootka : Spanish Colonial Troops at the end of the Eighteenth Century», in *Spain and the North Pacific Coast*, ouvrage collectif présenté par Robin Inglis, Vancouver Maritime Museum, 1992.
 – «Winter Uniforms in Canada, 1665-1871», *Military Collector & Historian, Journal of the Company of Military Historians*, XLIII, 1991.

Davidson, J. A. «The Preposterous Fortress of the North : The Story of Fort Prince of Wales», *Canadian Geographical Journal*, octobre 1960.

Edwards, Joseph P. «The Militia of Nova Scotia, 1749-1867», *Collections of the Nova Scotia Historical Society*, XVII, 1913.

Gough, Barry M. «Nootka Sound in James Cook's Pacific World», *Sound Heritage*, VII, 1978.

Greenough, John Joseph. «La Citadelle d'Halifax, 1825-1860 : histoire et architecture», *Lieux historiques canadiens*, n° 17, Ottawa, Parcs Canada, 1977.

Haarmann, Albert A. «Notes on the Brunswick Troops in British Service during the American War of Independence 1776-1783», *Journal of the Society for Army Historical Research*, XLVIII, 1970.

Hancock, J. T. «The First British Combat Engineers», *The Royal Engineers Journal*, LXXXVIII, 1974.

Lovatt, R. «Les Voltigeurs, les Fusiliers et les Artilleurs de Victoria (C.-B.), 1851-1873», *Journal de l'Organisation des musées militaires du Canada*, VI, 1977.

Luvaas, Jay. «General Sir Patrick MacDougall, the American Civil War and the Defence of Canada», *Canadian Historical Association Report*, 1962.

Mackay, Daniel S. C. «Les Royal Canadian Volunteers», *Journal de l'Organisation des musées militaires du Canada*, VI, 1977.

McKelvie, B. A. et Ireland, W. E. «The Victoria Voltigeurs», *British Columbia Historical Quarterly*, XX, 1956.

McGee, Timothy J. «An Elegant Band of Music : Music in Canada in the 18th Century », *International Journal of Canadian Studies/Revue internationale d'études canadiennes*, V, 1992.

Morrison, William R. «The Second Battalion, Quebec Rifles, at Lower Fort Garry», *Canadian Historic Sites*, n° 4, Ottawa, Parcs Canada, 1970.

Nasatir, A. P. «The Anglo-Spanish Frontier in the Illinois Country During the American Revolution, 1779-1783 », *Journal of the Illinois State Historical Society*, XXI, 1929.

Nicolai, Martin L. «A Different Kind of Courage : The French Military and the Canadian Irregular Soldier during the Seven Years' War », *Canadian Historical Review*, LXX, 1989.

Tascona, Bruce. «The Independent Companies of Manitoba, 1871-1884 », *Journal of the Military History Society of Manitoba*, 1992.

Toner, Peter M. «The Military Organisation of the 'Canadian' Fenians, 1866-1870 », *The Irish Sword*, X, 1971.

Whitfield, Carol M. «Barrack Life in the Nineteenth Century; or How and Why Tommy's Lot Improved », *Material History Bulletin*, XV, 1982.
– «Tommy Atkin's Family », *Bulletin for the Preservation of Technology*, V, 1973.

THÈSES

Dubé, Timothy D. *The Enrolled Pensioner Scheme in Canada West, 1851-1858, with Specific Reference to the Plan at Amherstburg*, M. A., University of Windsor, 1982.

Graves, Donald E. *Joseph Wilcocks and the Canadian Volunteers : An Account of Political Dissaffection in Upper Canada*, M. A., Carleton University, 1982.

Hartley, Gerald M. F. *Years of Adjustment : British Policy and the Canadian Militia, 1760-1787*, M. A., Queen's University, 1993.

Henderson, James L. *A Study of the British Garrison in London, Canada West (Later Ontario), 1838-1869*, M. A., University of Windsor, 1967.

Hitsman, J. Mackay. *Defence of Canada, 1763-1871 : A Study of British Strategy*, P.h.D., Université d'Ottawa, 1964.

Jones, Oakah L. *The Spanish Occupation of Nootka Sound, 1790-1795*, M. A., University of Oklahoma, 1960.

Lépine, Luc. *La participation des Canadiens français à la Guerre de 1812*, M. A., Université de Montréal, 1986.

INDEX

A

Abercromby, James (major général) : 28-30
Acadie : 19, 22, 58
Acapulco : 71
Accomodation (navire) : 170
Acte de Québec : 50-52, 54, 69
Activa (navire) : 84
Adelaïde (péninsule d') : 174
Agamemnon (navire) : 171
Alaska (État de l') : 71, 73, 75-78, 82, 177-178
Alberni, Pedro de (lieutenant-colonel) : 80, 82
Alcalá-Galiano, Dionisio (officier) : 83-84, 93
Alcide (navire) : 18
Allan's Corner : 109
Allen, Ethan : 53
Alta California : 72
Amherst, Jeffrey (général) : 28-29, 36-37, 41-42, 46-47, 49
Amherstburg : 90, 155
Amiens (la paix d') : 91, 93
Ancaster : 101
Annapolis : 59-60
Antietam : 187, 199
Appomattox Court House : 192
Aranzazu (navire) : 83
Arctique (océan) : 172-174
Argonaut (navire) : 79
Armée britannique : 121
Armée de l'Union : 132
Armes : 151-154
Armes d'honneur : 136
Armstrong, John (secrétaire d'État à la Guerre) : 101-102
Armstrong, William G. : 172
Armstrong (canon) : 172
Arnold, Benedict (commandant) : 52, 54, 56, 58
Aroostook (guerre d') : 161, 167
Aroostook (région d') : 161
Arteaga, Ignacio de (lieutenant) : 77
Artillerie : 171-172
Assemblée du Haut-Canada : 110
Assemblée législative : 164
Assigination outre-mer : 125
Astoria (fort) : 177
Atalante (navire) : 39-40
Atlantique Nord : 139, 141, 174, 206
Atrevida (corvette) : 79
Aubry (capitaine) : 30-31
Auguste (navire) : 42

B

Badajos : 149
Baffin (terre de) : 172, 174
Bagot, Charles (ambassadeur) : 141
Bahama (navire) : 93
Baie d'Hudson : 67-69, 87, 174-175, 177
Baie des Chaleurs : 40
Baker's Farm : 158
Baltimore : 102, 117
Banks (île) : 172
Barclay, Robert Hériot (capitaine) : 101
Bas-Canada : 87, 90, 92, 95-96, 98, 101, 108, 111-113, 115-116, 133, 142-146, 155-157, 159-162
Bases navales : 120

Bastille (forteresse) : 86
Bavière (État de la) : 60
Bay Bulls : 91
Baynes, Robert Lambert (contre-amiral) : 180
Beauce (région de la) : 144
Beaufort, James : 173
Beaufort (mer de) : 172
Beaugrand, Honoré : 199
Beauharnois : 157-158
Beaujeu, Liénard de : 20
Beaumont : 57
Beauport : 34, 36
Beauséjour (fort) : 18, 21, 59
Beaver Dams (Thorold) : 107
Beechey (île) : 174
Bell, George (capitaine) : 147
Bella Coola (rivière) : 84
Béring (détroit de) : 76, 174
Béring, Vitus Jonassen (capitaine) : 71
Bermudes (îles) : 117, 170
Berryer (ministre de la Marine) : 32
Bigot, François (intendant) : 25
Black Rock : 111
Board of General Officers : 121
Board of Ordnance : 122
Bodega y Quadra, Juan Francisco de la (lieutenant) : 74-75, 77, 83
Boerstler, Charles (colonel) : 107
Boisson : 126, 129-130
Bonaventure : 197
Booker, Alfred (lieutenant-colonel) : 193
Boothia (golfe de) : 173
Boscawen, Edward (amiral) : 18
Boston : 52, 58, 169
Bougainville, Louis-Antoine de (commandant) : 31, 41, 75
Boulogne : 93
Bouquet, Henry (colonel) : 46-47
Bourget, Ignace (M^{gr}) : 200, 202
Bourlamaque, François-Charles de (général) : 37
Braddock, Edward (général) : 18-20, 24, 30, 47
Bradstreet, John (lieutenant-colonel) : 31
Brant, Joseph (chef amérindien) : 65-66, 70, 89
Brantford (région de) : 70
Brest : 18
Brevet de lieutenant-colonel : 134
Briand (M^{gr}) : 52
Brigade navale de la Nouvelle-Écosse : 197
British Party : 145
British Rifle Corps : 145
Brock, Isaac (général) : 97-100
Brown, Jacob (général) : 107, 112-113, 148
Bruce, Gaspard : 175
Brunel, Marc Isambard (ingénieur) : 170
Bucareli y Ursua, Antonio Maria (vice-roi) : 72, 74-75, 77
Buffalo : 111, 114
Bull (fort) : 24
Buren, Martin Van : 155
Burgoyne, John (général) : 60, 62-63
Burlington : 102, 192
Burr, Arron (aide-de-camp) : 56
Bushy Run : 47
Butler, John (major) : 65-66

Butler's Rangers (compagnie de) : 65-66, 69, 90
By, John (colonel) : 140
Bytown : 164

C

Cabano : 161
Cabarets (les) : 129-130
Cadix : 79, 81
Cahokia (fort) : 68
Caledonia (compagnie de carabiniers de) : 193
Californie (État de la) : 72, 82, 133, 177, 181
Callao : 182
Callicum (chef amérindien) : 79-80, 82
Campbell, John, général, comte de Loudoun : 26, 28, 32
Campobello (île) : 193
Canadian Fencibles (compagnie légère des) : 109
Canal Rideau : 139-140
Canal Welland : 194
Canon Armstrong : 172
Canonnière de l'artillerie volontaire canadienne : 192
Cap-aux-Diamants : 55
Cap-Breton (île du) : 23, 88
Cap-Haïtien : 67
Carabine Brunswick : 188
Carabines de cavalerie Spencer : 196
Carabines Peabody : 195
Carabines Spencer : 193
Cariboo (chemin) : 179-180
Carillon (fort) : 27, 29, 31, 34, 139
Carleton, Guy (gouverneur) : 50-51, 53-58, 62-63
Carlos III : 75, 77
Carlos IV : 81
Carmichael-Smyth, James (colonel) : 139
Caroline du Nord (État de la) : 17
Caroline du Sud (État de la) : 17, 69, 155, 187
Caroline (navire) : 150, 155
Cartier, Georges-Étienne : 190, 197
Cascades : 41
Casernement : 125-127
Caserne (des soldats) : 127-128, 131
Castine : 117
Cathcart, George (colonel) : 158
Catherine II : 78
Cavour, Camillo Benso : 187
Cèdres : 58
Célibat : 127
Chamberlin, Brown (lieutenant-colonel) : 204
Chambly (fort) : 53, 57-58, 148, 156
Chambre (du soldat) : 127-128
Chambre des communes : 193
Chambre de Lords : 193
Champlain (lac) : 18, 20, 23, 27-29, 33, 38, 52, 62, 66, 116, 141
Chapchah (pirate) : 184-185
Charleston : 69, 187
Charlottetown : 58, 167
Chasseurs canadiens : 115
Châteauguay (bataille de la) : 109
Châteauguay (rivière) : 108, 109, 158
Châtiment (voir Punition)
Chauncey, Isaac (commodore) : 102
Chaussegros de Léry, Gaspard-Joseph (lieutenant) : 24
Chénier, Jean-Olivier (docteur) : 148
Cherry Valley : 66
Chesapeake (baie de) : 117
Chicago : 99

Chignectou : 18, 59
Chippawa : 113-115
Chirikov, Alexis (capitaine) : 71
Choiseul (duc de) : 44
Chouaguen : 20
Churchill : 68
Citadelle de Québec : 205
Clark, George Rogers (général) : 68
Clark, William (officier) : 94, 177
Clayoquot (baie de) : 184
Clermont (navire) : 170
Coburg : 190
Coburg (navire) : 159
Colborne, John (général) : 146, 148-149, 156-158, 162
Collège militaire : 134
Collingwood : 190
Colnett, James (capitaine) : 79, 81
Colombie-Britannique (province) : 71-72, 79, 178-180, 182, 185, 206
Columbia (fleuve) : 177
Compagnie de la baie d'Hudson : 67-68, 75, 84, 174-175, 177, 179-180, 182, 185, 202
Compagnie des Indes orientales anglaise : 49
Compagnie du Nord-Ouest : 84, 174-175
Compagnie franche de Saint-Pierre-et-Miquelon : 67
Compagnies d'élite : 122
Compagnies franches coloniales britanniques : 17
Compagnies franches de la Marine : 15, 18, 20, 26, 33, 38, 40-42, 48-49, 90, 166
Compañía fija de San Blas : 83
Conditions sanitaires : 125
Confédération canadienne : 202
Connecticut (État du) : 17, 117
Conseil de l'Amirauté : 119
Conseil du Trésor : 122
Convention de la baie de Nootka : 82
Cook, James (capitaine) : 75-77, 83
Coppermine (rivière) : 75
Cornwallis, Charles (général) : 67
Corps de cavalerie : 33
Corps de Contre-guérillas de l'armée française : 199
Corps de police de Montréal : 163
Corps du Commissariat : 122
Côté, Cyrille (docteur) : 157
Côteau-du-Lac : 91
Cour martiale régimentaire : 131
Cowichan (rivière) : 178
Cowichan (vallée de) : 184
Craig, James Henry (gouverneur) : 95
Crimps : 124
Croghan, George (major) : 101, 114
Croix (marquis de) : 72, 136
Crown Point (fort) : 37, 41, 52, 58, 66
Crysler, John : 110
Crysler Farm (bataille de) : 159
Cuirassé : 171
Cumberland (fort) : 59

D

Dalhousie (lord) : 142, 144, 164
Dartmouth, lord (secrétaire d'État) : 54
Dauphin royal (navire) : 18
Dawson : 178
Dearborn (fort) : 99
Dearborn (général) : 102, 108
Delaware (baie de) : 117

Démobilisation : 133
 Denman, Joseph (amiral) : 184-185
 Déportation des Acadiens : 23
 Dépôt du régiment : 124
Descubierta (corvette) : 79
 Désertion : 127, 132
 Detroit : 89, 98-100, 114, 155, 159
 Détroit (fort) : 31, 45, 47-48, 66, 89, 101
 Devoirs : 136
 Dickinson's Landing : 157
 Dieskau, Jean-Armand (général) : 18, 20-22, 24
 Discipline : 129
 Divertissements : 130, 136
 Dorchester (comté de) : 144
 Doric Club : 145-146
 Douglas, James (gouverneur) : 178, 180-181, 184-185
 Downie, George (capitaine) : 116
 Drew, Andrew (capitaine) : 150
 Drucour, Augustin de Boschenry (gouverneur) : 28
 Drummond, Gordon (général) : 113-114
 Ducharme, Dominique (capitaine) : 107-108
 Dugan, Jeremiah : 54
 Dumas, Jean-Daniel (capitaine) : 20
 Dunlop, William (chirurgien) : 108
 Dunnville : 194
 Duquesne (fort) : 19-20, 30-31, 33
 Durham (lord) : 156

E

Eccles-Hill : 204
 Eda'nsa (chef amérindien) : 182
 Édimbourg : 92
 Edward (fort) : 21
Efigenia Nubiana (navire) : 79
 Ehrenbrook (bataillon d') : 64
 Elbe (île d') : 112
 Eliza y Reventa, Francisco de (lieutenant) : 80, 83
 Ellice, Katherine Jane : 158
 Emerson : 204
 Engagement : 124
 Entente Rush-Bagot : 141
 Entremetteurs : 124
 Épouses des soldats : 126, 128, 135
 Erie : 101
 Erie (fort) : 91, 113-114, 194
 Érié (lac) : 27, 101, 115, 141, 189, 192
 Esquimalt : 181-182, 205
 Essex (comté d') : 100, 159
 État-major : 85, 121
 Expédition de Franklin : 173
 Expédition du Nord-Ouest : 202
 Exploration de l'Arctique : 172

F

Fallen Timbers : 89
 Famille : 128
 Fantassin fénien : 205
 Faucher de Saint-Maurice, Narcisse-Henri Édouard : 199
Favorita (frégate) : 77
 Fencibles : 111, 132
 Fénians : 193-195, 201, 204
 Fidalgo, Salvador : 83
 Fils de la Liberté : 146
 Fisgard (île) : 182
 FitzGibbon, James (lieutenant) : 107-108

Flórez, Manuel Antonio (vice-roi) : 79
 Floride (État de la) : 17, 66-67, 69, 117
 Forbes, John (général) : 28, 30-31
 Formation : 134
 Forster, George (capitaine) : 58
 Forty Mile Creek : 107
 Franklin : 204
 Franklin, Benjamin : 52
 Franklin, John : 173-174
 Fraser (fleuve) : 179
 Fraser, Simon (général) : 63
 Fréchette, Louis (poète) : 164
 Fredericton : 86
 Frenchtown : 100
 Frères-Chasseurs : 156-158
 Fromenteau, Louis (capitaine) : 91
 Frontenac (fort) : 31, 33
 Fulton, Robert : 170
 Fusil rayé Enfield : 166, 188, 195, 198
 Fusil rayé Minié : 188
 Fusil rayé Snider-Enfield : 188, 195, 198

G

Gage, Thomas (lieutenant-colonel) : 32, 58-59
 Galaup, Jean-François de, comte de Lapérouse : 67-68, 77
 Galbaud (général) : 88-89
 Gand : 118
 Garde-magasin général : 122
 Garibaldi, Giuseppe : 187, 199
 Garry (fort) : 174-175, 204
 Gaspé, Philippe Aubert de : 87
 Gaspésie (région de la) : 197
 Gates, Horatio (général) : 62
 Genêt, Edmond-Charles : 88
 George (lac) : 21, 27, 29
 George II : 26
 George (fort) : 24, 27, 90-91, 102, 107, 110, 113, 131, 177
 Géorgie (État de la) : 117
 Gettysburg : 187
 Gibraltar : 66, 156, 198, 205
 Gladstone, William : 197
 Gladwin, Henry (major) : 45
 Glengarry Light Infantry : 95, 98, 100, 157-158
 Gordon, John William (colonel) : 190
 Gore, Charles Stephen (lieutenant-colonel) : 148
 Goreham, Joseph (colonel) : 49, 59-60
 Gosford (lord, gouverneur en chef) : 145, 147
 Grand (rivière) : 70
 Grand-Pré : 22
 Grande Armée de Napoléon : 112
 Grand Serpent (chef amérindien) : 176
 Grands Lacs (région des) : 16, 19, 48, 68, 85, 89, 115-116, 138, 141, 174, 185, 193
 Grant, James (major) : 30-31
 Great Marlow : 134
 Gregory (famille) : 144
 Grenadiers Guards : 158
 Guadeloupe (île) : 44, 199
 Guerre d'Indépendance américaine : 89-90
 Guerre de 1812 : 85, 97, 118, 123, 136, 160, 169, 177, 198
 Guerre de Crimée : 132, 164, 187
 Guerre de Sécession : 189, 191
 Guerre de Sept Ans : 43, 48-49, 51, 58, 66, 90
 Guerre de Succession d'Autriche : 15
 Guerres napoléoniennes : 92, 123, 134
 Guerrier de la côte ouest : 183

Guyane : 43

H

Haïti (Saint-Domingue) : 43
Haldimand, Frédéric (gouverneur) : 67, 70
Halifax : 17, 27-28, 48, 58-59, 67, 85, 88-89, 117, 126, 128, 130, 139, 167, 170, 189-190, 192, 197, 205
Halifax Rifles : 166
Hamilton : 102, 123
Hampton, Wade (général) : 108-110
Hanks, Porter (capitaine) : 99
Harbour Grace : 168
Harmonies militaires au Canada : 61
Harney, W. S. (général) : 180-181
Harrison, William Henry (général) : 100-101, 112
Haut-Canada : 87, 90, 92, 95-99, 101-102, 108, 111-113, 115, 131, 133, 142, 145-146, 150, 155-157, 159-161
Haviland, William (général) : 41
Hawaï (île d') : 77-78
Hazen, Moses : 54, 57
Head, Francis Bond (lieutenant-gouverneur) : 146
Hearne, Samuel (explorateur) : 68, 75
Heer, Christian de : 90
Henry (fort) : 139, 205
Hernandez, Juan Josef Pérez (enseigne) : 72
Hertel de Rouville, Jean-Baptiste-Melchior (lieutenant-colonel) : 95
Hezeta, Bruno de (lieutenant) : 74-75
Highlanders écossais (78^e régiment de) : 34, 36
HMS *Beaver* (navire) : 178
HMS *Clio* (navire) : 181
HMS *Comet* (navire) : 170
HMS *Constance* (navire) : 177
HMS *Daphne* (navire) : 182
HMS *Devastation* (navire) : 184
HMS *Discovery* (navire) : 76, 78
HMS *Dunkirk* (navire) : 18
HMS *Erebus* (navire) : 173
HMS *Forward* (navire) : 184
HMS *Ganges* (navire) : 180
HMS *Gorgon* (navire) : 78
HMS *Griper* (navire) : 172
HMS *Hecla* (navire) : 172
HMS *Investigator* (navire) : 174
HMS *Neptune* (navire) : 34
HMS *Pandora* (navire) : 177
HMS *Prince Regent* (navire) : 115
HMS *Princess Charlotte* (navire) : 115
HMS *Resolution* (navire) : 76
HMS *Satellite* (navire) : 180
HMS *Shannon* (navire) : 116
HMS *Sirius* (navire) : 78
HMS *St. Lawrence* (navire) : 115
HMS *Surprise* (navire) : 57
HMS *Sutlej* (navire) : 184
HMS *Terror* (navire) : 173
HMS *Thetis* (navire) : 182
HMS *Topaze* (navire) : 181
HMS *Tribune* (navire) : 180
HMS *Virago* (navire) : 182
HMS *Vulture* (navire) : 60
HMS *Warrior* (navire) : 171
Home Guards : 185
Honneurs : 136
Hôpitaux militaires : 130
Horaire quotidien du soldat : 128

Horn (cap) : 71
Hornby, Geoffrey (capitaine) : 180
Horse Guards : 121
Howe, William (général) : 60, 63, 81
Hudson (rivière) : 170
Hull : 160
Hull, William (gouverneur) : 98-99
Hume, John James (docteur) : 159
Huntingdon : 158, 194
Huron (lac) : 114-115, 141

I

Iberville, Pierre Le Moyne d' : 68
Île aux Grues : 57
Île aux Noix : 37, 41, 108, 116, 139, 141
Île-du-Prince-Édouard : 23, 58, 60, 69, 86, 96, 167
Île du Roi-Guillaume : 174
Îles-de-la-Madeleine : 88
Illinois (État de l') : 16, 37, 68
Incident du Trent : 189
Infanterie américaine : 53
Infanterie de Marine : 120
Ingall (fort) : 161
Ingersoll (voir Secord, Laura)
Insurrection de 1837 : 146, 160
Invasion américaine : 45
Invasion de 1866 : 193
Invasion du Canada de 1814 : 112
Invasion du Haut-Canada : 159
Irish Rifles : 168
Izard (général) : 109, 112

J

Jackson, Richard Downes (sir) : 162
Jarvis, Stephen : 86
Jefferson, Thomas : 94-95
Jervois, William Francis Drummond (lieutenant-colonel) : 191-192
Jessup (les frères) : 62
Jeux de hasard : 136
Johnson, John : 62-63, 66, 101
Johnson, Richard (lieutenant-colonel) : 101
Johnson, William (colonel) : 20-22, 37
Johnstown : 70
Jumonville (incident de) : 17

K

Kamouraska : 35, 64
Kaskaskia (fort) : 68
Kennebec (rivière) : 52
Kentucky (État du) : 66, 100-101
Kerr, William Johnson (capitaine) : 107-108
King's Dragoon Guards : 158
King's Loyal Americans : 62, 67
King's New Brunswick Regiment : 88
King's Rangers : 66
King's Royal Regiment of New York : 62, 69, 70
Kingfisher (navire) : 184-185
Kingston : 31, 91, 107, 113, 115, 138-139, 141, 190, 192, 197-198, 205-206
Kitwanga (fort de) : 74
Kodiack (île) : 77

L

La Belle Famille : 37
La Patrie (journal) : 165
 Labrador : 174
 Lachine : 41, 91
 Lacolle : 112, 158
 Lady Sherbrooke (navire) : 170
 Lake George : 21, 27, 29
 Lancaster (détroit de) : 172
 Lapérouse, comte de (voir Galaup) : 67-68, 77
 Laprairie : 108, 125, 161, 192
 Lauzon (pointe de Lévis) : 193, 205
 Lavallée, Calixa : 199
 Lawrence, Charles (gouverneur) : 22
 Leclère, Pierre-Édouard : 156
 Lecture : 131
 Lee, Robert E. : 192
 Legge, Francis (gouverneur) : 58-59
 Le Moine, Joseph-Dominique-Emmanuel : 90
 Lennox (fort) : 139, 157
 Lévis, François de (brigadier) : 37-42
 Lévis (fort) : 41, 164
 Lévy : 34-35
 Lewis, Meriwether (officier) : 94, 177
 Lewiston : 111
 Lignery, François-Marie Le Marchand de (commandant) : 30-31
 Ligonier (fort) : 30-31, 45, 47
 Lincoln, Abraham : 187
 Lit : 128
 Liverpool : 60, 118
 Liverpool, lord (secrétaire d'État à la Guerre) : 96
Liverpool Packet (navire) : 118
 Livingston, James : 54, 57
 Logement : 127, 128
 London : 150, 197
 Londres : 50, 54, 108, 133, 137, 155, 162, 178, 181, 193, 197, 205
 Longue-Pointe : 53
 Longueuil : 53, 90
 Longueuil, M. de : 53
 Lorette : 38
 Lorimier, Claude-Nicholas-Guillaume de : 58
 Loudoun, comte de (voir Campbell)
 Louis XV : 18
 Louis XVI : 81, 87
 Louisbourg (forteresse) : 15, 18, 26-29, 31, 33-34, 36
 Louisiane (État de la) : 15, 19, 43-44, 91, 94, 117, 199
 Loyal Nova Scotia Volunteers : 59, 67
 Loyal Rangers (bataillon) : 66, 69
 Loyalhanna : 30
 Lukin (lieutenant) : 178
 Lundy's Lane : 113
 Lunenburg : 118
Lys (navire) : 18, 20

M

Macdonald, John Alexander : 190
 Macdonell, George (lieutenant-colonel) : 109
 Macdonell, James (général) : 158
 Macdonell, John (lieutenant-colonel) : 90
 Macdonough, Thomas (capitaine) : 116
 MacDougall, Patrick (adjudant général) : 195, 197
 Machault (fort) : 31
Machault (frégate) : 40

Mackenzie, William Lyon : 142, 150, 155-156
 Mackinac (fort) : 89, 114, 158
 Mackinac (île de) : 68, 89-90, 99, 114
 MacNab, Allan Napier (colonel) : 150
 Macomb, Alexander (général) : 112, 115
 Madison, James (président) : 95, 112
 Madrid : 77, 81
 Mailhot, François (capitaine) : 90
 Maine (État du) : 117-118, 161
 Malaspina, Alejandro (capitaine) : 78-79, 83
 Malden (fort) : 90-91, 99, 101, 159
 Malte (île de) : 198
 Manche (mer, la) : 93
 Manifest Destiny : 94
 Manille : 71
 Manitoba (province) : 68, 174, 202-204, 206
 Mariage à la militaire : 127
 Marine provinciale : 48
 Marktosis : 184
 Martinez, Esteban José : 72, 77, 79-80
 Martinique (île) : 44
 Mascouche : 63
 Massachusetts (État du) : 17, 22
 Massiac (fort) : 31
 Master of Ordnance : 122
 McClure, Robert (commodore) : 174
 McDouall, Robert (lieutenant-colonel) : 114
 McGill, Peter : 146
 McKenzie, Alexander : 84
 Meares, John : 79, 81
 Médaille de bonne conduite : 136
 Méditerranée (mer de la) : 66
 Meigs (fort) : 100-101
 Melville (île) : 172, 174
 Mendicité : 132
 Mercer, James (colonel) : 24
 Mess (des officiers) : 135-136
Mexicana (goélette) : 80, 83
 Mexique : 163
 Mexique (golfe du) : 67, 69
 Miami (fort de) : 45
 Michel, John (général) : 193, 201
 Michigan (État du) : 98-100, 114, 192
 Michigan (lac) : 99
 Michillimakinac (fort) : 45-46, 48, 68
 Midshipmen : 120
 Milice d'Effingham : 144
 Milice d'élite incorporée du Bas-Canada : 95, 110, 115, 160
 Milice de Baie-Saint-Paul : 87
 Milice de l'État de New-York : 97
 Milice de Terrebonne (voir Milice d'Effingham)
 Milice du Bas-Canada : 160
 Milice du Haut-Canada : 86
 Milice du Kentucky : 100
 Mille-Îles : 156
 Milne, Alexander (amiral) : 189
 Ministère de la Guerre : 122
 Minorque (île de) : 66, 69
 Mirabel (Saint-Hermas) : 149
 Mississippi (fleuve) : 15-16, 44, 68-69, 91, 94, 114
 Mobile : 16
 Molson (famille) : 144
 Molson, John : 170
 Monck, Charles Stanley (gouverneur général) : 189-190
 Monkton, Robert (lieutenant-colonel) : 18
 Monongahela (rivière) : 19-20
 Monro, George (lieutenant-colonel) : 27

Monroe, John (lieutenant-colonel) : 100
 Montcalm, Louis Joseph de (général) : 24-38
 Montgomery, Richard (général) : 52-56
 Montgomery (taverne) : 150
 Montmorency (chutes) : 34
 Montréal 16, 20, 26-28, 33, 38-39, 41-42, 46-47, 51, 53-54, 57-58, 63, 70, 91, 97-98, 102, 108-110, 112, 134, 138, 144, 146, 148, 156-157, 160, 166, 170, 190, 192, 194, 197, 200, 204
 Montréal (fort de) : 139
 Montreal Hunt Club : 144
 Montreal Rifle Corps : 142, 148
 Moraviantown : 101
 Morgan, Daniel (colonel) : 56
 Morrisburg : 110
 Morrison, Joseph Wanton (lieutenant-colonel) : 110
 Moyat : 184
 Mulovskii, Grogorii Ivanovitch (capitaine) : 78
 Muquinna (chef amérindien) : 76, 82
 Murray, James (général) : 38, 39, 41, 47, 50-51, 126
 Mutineries : 132

N

Nairne, John (colonel) : 87
 Nanaimo : 182
 Nancy (goélette) : 114
 Napierville : 157-158
 Napoléon : 92-94, 102, 112
 Napoléon III : 198-199
 Navy (île de) : 150
 Navy Board : 120
 Neah Bay : 83
 Necessity (fort) : 17
 Nelson, Horatio (amiral) : 93
 Nelson, Robert : 156-157
 Nelson, Wolfred (docteur) : 148
Neptuno (navire) : 93
 New Brunswick (régiment) : 92
 New Carlisle : 197
 New Westminster : 180, 185
 New York : 17, 46, 63, 69, 88, 97, 117, 170
 New York (État de) : 21, 37, 60, 62, 65, 70, 99-100, 115, 192
 Newark (Niagara-on-the-Lake) : 87, 110-111
 Newfoundland Regiment : 67
 Newfoundland Squadron : 169
 Niagara (chutes du) : 113
 Niagara (fort) : 18, 23, 31, 34, 37, 46, 48, 66, 89-90, 110-111, 113, 136
 Niagara (péninsule de) : 65, 69, 100, 107-108, 111-115, 138, 150, 156, 190, 192, 197
 Niagara (rivière) : 100, 111, 193
 Niagara-on-the-Lake (Newark) : 87, 90, 102, 110
 Nicolet : 160
 Nootka (baie de) : 72-73, 76, 84, 177, 184
 Normand (île) : 182
 North American Squadron : 170
 North West America (navire) : 79
 Nourriture : 125, 128
 Nouveau-Brunswick (province) : 69, 85-86, 89, 96, 111, 117, 127, 137, 155, 161, 167, 193, 196-197, 205
 Nouvelle-Ecosse (province) : 17-19, 22-23, 48, 58-60, 69, 86, 88-89, 96, 117-118, 167, 196
 Nouvelle-Orléans : 15, 44, 94
 Nova Scotia Volunteer Artillery : 167

O

O'Callaghan, Edmund Bailey : 146
 O'Neill, John (général) : 193-194, 204
 Odelltown : 158
 Ohio (fort) : 31
 Ohio (vallée de l') : 17-20, 23, 27-28, 30-31, 37, 45-47, 89, 99-101
 Ontario (lac) : 18, 20, 23, 27, 31, 38, 41, 102, 107, 115, 141, 189
 Ontario (province) : 31, 41, 70, 87, 90, 98, 110, 114, 123, 127, 162, 196-197, 203, 205
 Oregon 95, 163-164, 167, 175, 177, 181
 Organisation des forces armées britanniques : 119-121
 Origine des officiers : 133
 Orléans (île d') : 34
 Oswego : 41
 Oswego (fort) : 20, 24, 41, 48, 66
 Ottawa : 139, 164, 196, 203
 Ouest canadien : 174, 177
 Ouimet, André : 146
 Outaouais (région de l') : 138-139

P

Pacifique (océan) : 82, 172, 174, 177-178, 181-182, 184, 206
 Pape Pie IX : 199
 Papineau, Louis-Joseph : 142, 145-146, 150, 156, 164
 Parc de l'Artillerie : 126, 205
 Parlement britannique : 140
 Parlement de Londres : 190
 Parrott, Robert : 172
 Parry, William Edward (lieutenant) : 172
 Passage du Nord-Ouest : 71, 76, 83-84, 173-174
 Patriotes : 145-149, 156-158, 160-161
 Patriots : 150, 155-156, 159
 Pavilion (voir Private Married Quarters)
 Pembina : 175, 177, 204
 Penetanguishene : 115, 141
 Pennsylvanie (État de la) : 27, 31, 47, 65, 101
 Pensacola : 67
 Pension : 133
 Pérez : 73-74
 Perry, Olivier Hazard (commodore) : 101
 Perrysburg : 100
 Petit-Champlain (rue) : 55
 Philadelphie : 52
 Pickett, George (capitaine) : 180
 Pidgeon Hill : 195
 Pieds-Noirs (chef amérindien) : 176
 Pierce, Thomas (lieutenant) : 84
 Pierre I^{er} (tsar de Russie) : 71
 Pig War : 180
 Pike, Zebulon Montgomery (général) : 102
 Pitt (fort) : 45, 47
 Pitt, William (premier ministre) : 26, 28
 Pittsburgh : 31, 33, 45
 Place Royale : 55
 Placentia : 67
 Plaines d'Abraham (bataille des) : 35-36, 38
 Plattsburgh : 112, 115-116, 202
 Plymouth : 76
 Point Grenville : 75
 Pointe de Lévy (Lauzon) : 193, 205
 Polk, James Knox (président) : 163
Pomone (navire) : 39
 Pontiac (chef amérindien) : 45-48

Pondiac (révolte de) : 45
 Pondichéry : 44
 Port Colborne : 193
 Port d'embarquement : 125
 Port Hope : 165
 Port Jackson : 78
 Porter, Peter : 112
 Pouchot, Pierre (commandant) : 37, 41
 Prairie du Chien (Wisconsin) : 114
 Prairies : 48, 71, 175
 Prescott : 41, 110, 159, 190
 Presqu'île (fort) : 45
 Press Gang : 124
 Prévost de La Croix, Jacques (commisaire-ordonnateur) : 28
 Prevost, George (gouverneur général) : 95-96, 107, 111, 115-116
 Prevost, James Charles (capitaine) : 182
 Prideaux, John (général) : 37
 Prime d'engagement : 124
 Prince of Wales (fort) : 67-68
 Prince of Wales Royal Canadian Regiment (100^e) : 111, 113, 123, 198
 Prince, John (colonel) : 159
Princesa (frégate) : 77, 79
Princess Royal (navire) : 79
 Private Married Quarters : 128
 Procter, Henry (colonel) : 100-101
 Promotion : 134
 Prostitution : 126, 130
 Prusse (État de la) : 60
 Punition : 131-132
 Purdy (colonel) : 109

Q

Quartermaster Act : 52
 Quartermaster General : 122
 Québec : 16, 27, 31, 33-36, 38-39, 41, 45, 47-48, 51-52, 54-57, 60, 64-65, 67, 91, 94-95, 122-123, 129-132, 135, 138-139, 142, 144, 146, 155, 160, 162-163, 170, 192, 205-206
 Québec (province) : 87, 127, 161, 196-197, 200, 203-204
 Quebec Light Infantry : 150
 Quebec Rifles (2nd Battalion) : 203
 Queen Victoria (bateau) : 159
 Queen's Lancers : 156
 Queen's Light Dragoon : 145
 Queen's Loyal Rangers : 62
 Queen's Rangers : 87, 92
 Queenston : 100, 107, 111
 Queenston Heights : 107

R

Rae, John (docteur) : 174
 Raisin (rivière) : 100
 Rangers : 17, 26, 32-34, 46, 49-50
 Rangers, Robert (major) : 49
 Ration : 125, 128
 Rébellions de 1838 : 156
 Récompense : 136
 Recruiting Party : 123, 124
 Recrutement : 123
 Recruteurs (voir Recruiting Party)
 Red River Volunteers : 175
 Régiment, voir aussi par nom propre ou à la fin de l'index
 Régime français : 43, 47-48, 63, 90, 108, 126, 128, 143, 148

Régiment de Anhalt-Zerbst : 64, 65
 Régiment colonial Fijo de Luisiana : 68
 Régiment d'Artois : 18
 Régiment d'Auxerrois : 67, 69
 Régiment d'infanterie : 122
 Régiment de Berry : 25-26, 34, 39
 Régiment de Bourgogne : 18
 Régiment de Cambis (2^e bataillon) : 28-29
 Régiment de cavalerie : 122
 Régiment de dragons Prinz Ludwig du Brunswick : 60
 Régiment de Guyenne : 18
 Régiment de Hesse-Cassel : 64
 Régiment de Hesse-Hannau : 60, 64-65
 Régiment de la Marine : 25
 Régiment de la Reine : 15, 18, 20, 34
 Régiment de La Sarre : 24, 39
 Régiment de Meuron : 115, 174
 Régiment des Loyalistes : 62, 66, 150
 Régiment des Volontaires-Étrangers : 28, 29
 Régiment du Béarn : 18
 Régiment du colonel Morgan : 52
 Régiment du Languedoc : 15, 18, 20
 Régiment du Royal-Roussillon : 24
 Régiment Prinz Friedrich : 64-65
 Régiment provincial de la Pennsylvanie : 31
 Régiment provincial de la Virginie : 30
 Régiment provincial de New York : 26
 Régiment provincial du Connecticut (2^e) : 29
 Régiment provincial du New Jersey : 24-27
 Régiment provincial du Massachusetts : 27
 Régiment von Barner : 64
 Régiment von Riedesel du Brunswick : 64
 Régiment d'Armagnac : 67-68
 Reine-Charlotte (archipel de la) : 72-73, 78, 83, 182
 Renssalaer, Solomon van (général) : 100
 Restigouche (rivière) : 40
 Retraite : 133
 Révolution américaine : 51, 123
 Révolution française : 81, 86-89
 Revolver Colt : 166
 Rhode Island : 117
 Riall, Phineas (général) : 113
 Richelieu (rivière) : 20, 27, 37, 41, 52, 138
 Richery, Joseph de (amiral) : 91
 Rideau (rivière) : 138-139
 Ridgeway : 193
 Riedesel, Friedrich Adolphus von (général) : 60, 64-65
 Riel, Louis : 203-204
 Rigauville, Jean-Baptiste-Marie Blaise Des Bergères de (major) : 48
 Riley (fort) : 177
 Ripley, James : 112-113
 Rivière-Rouge (région de) : 174-175, 177, 202-203
 Roberts, Charles (capitaine) : 99
 Rocheuses (montagnes) : 71, 84, 163, 174, 177
 Rodman, Thomas : 172
 Rome : 62, 200
 Ross, Alexander : 175
 Ross, John (capitaine) : 172-173
 Royal American (60^e régiment) : 24, 30, 46, 48, 133
 Royal Artillery : 25, 63, 96, 122, 143, 167, 205
 Royal Canadian Rifle Regiment : 132, 163, 168, 175, 177
 Royal Canadian Volunteers : 47-48, 88, 90, 92, 110-111, 132, 188, 191, 193, 198
 Royal Engineers (Corps) : 122, 140-141, 179-180, 185, 201, 205
 Royal Fencible Americans : 59

Royal Highland Emigrants (84^e régiment) : 54, 57, 60, 62
 Royal Hospital : 133
 Royal Marines : 116
 Royal Military Academy de Woolwich : 134
 Royal Military College : 134
 Royal Montreal Cavalry : 144, 146-148, 194-195
 Royal Navy : 18, 26, 34, 40, 75, 79, 81, 83, 85, 88, 91-93, 95, 107, 115-117, 119, 122, 137, 139-141, 168-173, 177-178, 180-182, 184-185, 189, 191, 193, 198, 205
 Royal Newfoundland : 88, 92, 99, 168
 Royal Nova Scotia Regiment : 88, 92
 Royal Scotts (1^{er} régiment) : 44, 113
 Royal Staff Corps : 122
 Royale (île) : 15, 23, 28-29, 44
 Rural Police : 160, 163
 Rush, Richard (secrétaire d'État) : 141

S

Sackets Harbor : 102, 107, 110, 115
 Saint-Benoît : 149
 Saint-Boniface : 204
 Saint-Charles : 147-148
 Saint-Denis : 147-148
 Saint-Domingue (Haïti) : 43
 Saint-Eustache (bataille de) : 148-150
 Saint-Frédéric (fort) : 18, 20, 23, 27, 37
 Saint-Hermas (Mirabel) : 149
 Saint-Jean : 58, 91, 146, 158, 160
 Saint-Jean (fort) : 53-54, 58, 156
 Saint-Jean (île) : 15, 23, 29, 44, 58
 Saint-Jean (porte) : 55
 Saint-Joseph (fort) : 45, 68, 90-91, 99
 Saint-Joseph (île) : 90
 Saint-Laurent (fleuve) : 26-27, 34, 39, 41, 43, 57, 67, 91, 98, 108, 110, 138, 155, 158, 159, 193, 205
 Saint-Laurent (golfe du) : 29, 34, 40, 67, 117
 Saint-Laurent (vallée du) : 15-16, 50, 64, 69
 Saint-Louis : 68
 Saint-Louis (lac) : 41
 Saint-Patrice (fête) : 193, 198
 Saint-Petersbourg : 71
 Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud : 57
 Saint-Pierre-et-Miquelon (îles françaises) : 44, 67, 69, 88
 Saint-Roch (quartier) : 38
 Saint-Timothée : 157-158
 Sainte-Famille (quartier) : 38
 Sainte-Foy (bataille de) : 38-39
 Sainte-Hélène (île) : 42, 139, 205
 Salaberry, Charles-Michel d'Irumberry de (lieutenant-colonel) : 96, 109-110, 134
 San Blas : 72, 77, 79-80
San Carlos (frégate) : 77, 79
 San Juan (île) : 180
 San Juan (îles) : 80
 Sandhurst, Charles (vice-amiral) : 134
 Sandusky (fort) : 45, 48
 Sandwich : 98
Santiago (frégate) : 72-74
Santísima Trinidad (navire) : 81
 Saratoga : 63
 Sault-au-Matelot : 56
 Sault-Sainte-Marie : 114
 Saunders, Charles (vice-amiral) : 34
 Savannah : 117
 Saxe (État de la) : 60
Sceptre (vaisseau de guerre) : 67
 Scholarie (vallée de) : 66
 Schoultz, Nils von : 159
Scorpion (navire) : 114
 Scott, George (lieutenant-colonel) : 22
 Scott, Thomas : 203
 Scott, Winfield : 112-113, 155, 181
 Secord, Laura : 107-108
 Secrétaire à la Guerre : 121
 Secrétaire au Parlement : 122
 Selkirk, Thomas (lord) : 174
 Senior Service : 119
 Sentence : 131
 Seven Oaks : 174
 Severn (fort) : 68
 Seymour Artillery Company : 185
 Sheaffe, Roger Hale (général) : 100
 Shilo : 187
 Sir Robert Peel (navire) : 156
 Shorncliffe : 198
 Short Hills : 156
 Sicotte, Louis-Victor : 190
 Siècle des lumières : 77
 Siège de Québec : 34, 75
 Siège de Vicksburg : 189
 Signal Hill : 44
 Simcoe, John Graves (colonel) : 87
 Simpson, George : 175
 Sitka : 178
 Skeena (rivière) : 74
 Smith, William Osborne (lieutenant-colonel) : 204
 Snider, Jacob : 188
 Soldat-tailleur : 124
 Soldats : 123, 128
 Solde : 125
Sonora (goélette) : 74
 Sorel : 41, 64-65, 148, 156
 Sous-officiers spécialisés : 120
 St. Albans : 192
 St. Andrews : 127
 St. John : 43, 67, 91, 117, 168-169
 St. John's Sea Fencibles : 197
 St. John's Volunteer Rangers : 168
 St. Leger, Barrimore Matthew (lieutenant-colonel) : 62-63
 Stanwix (fort) : 62-63, 66
 Stephenson (fort) : 101
 Stoney Creek : 102, 107
 Stormont : 157-158
 Suicide : 126
 Sullivan, John (général) : 58, 66
 Sumter (fort) : 187
 Supérieur (lac) : 99, 141, 204
Susan Sturgis (navire) : 182
 Susquehanna (vallée de la) : 65-66
Sutil (goélette) : 80, 83-84
Swiftsure (navire) : 170
 Swinburne (capitaine) : 149

T

Tavernes : 129-130
 Tecumseh (chef amérindien) : 99-101
 Témiscouata (lac) : 161
 Terre-Neuve (province) : 17-18, 43-44, 48, 54, 67, 91, 117, 168-169, 205
 Terre de Rupert (fort) : 175
 Terre de Rupert : 174, 177
 Territoires du Nord-Ouest : 75

Texas (État du) : 163
 Thames (rivière) : 101
 Thayendanegea (ou Joseph Brant) : 65
The Gazette (journal) : 194
The Spectator (journal) : 190
 Thorold (voir Beaver Dams)
 Ticonderoga (fort) : 27, 52
Tigress (navire) : 114
 Toledo : 89
 Toronto (York) : 87, 102, 113, 150, 193
 Trafalgar (bataille de) : 93
 Traité d'Utrecht : 22
 Traité de Jay : 89
 Traité de Paris : 44-45, 51
 Traité de Versailles : 69
 Traité de Washington : 181, 205
 Transport Board : 120
 Transport des troupes : 125
 Traveller, Charles (soldat) : 161
 Traversée : 125
 Treize colonies : 17, 51
Trent (navire) : 189
 Trois-Rivières : 16, 47, 58, 91

U

U.S. Navy : 95
 USS *Chesapeake* (frégate) : 116
 USS *San Jacinto* (navire) : 189
 USS *Superior* (navire) : 115

V

Vagabonds : 124
 Valdés y Flores Bazan, Cayetano : 83, 93
 Valparaiso : 177, 180, 182
 Vancouver, Georges : 83
 Vancouver (île de) : 73, 78, 80, 83, 177-179, 182
 Vanvouver Island Volunteer Rifle Corps : 185
 Vauban (maréchal) : 37
 Vaudreuil, Pierre Rigaud de : 20, 24-25, 27, 30-31, 33, 36, 38, 41-42
 Vaudreuil : 58
 Vauquelin, Jean (capitaine) : 39
 Venango (fort) : 45
 Vergor, Louis Du Pont Duchambon de (commandant) : 18
 Vermont (État du) : 66, 156-157, 192, 204
 Versailles : 31
 Vétéran : 132
 Victoria : 177-178, 182, 185-186
 Victoria Pioneer Rifle Corps : 185-186
 Victoria Volunteer Rifle Corps : 185
 Vie quotidienne des soldats et des officiers : 123
 Villemonte, Louis Liénard de Beaujeu de : 57
 Villeneuve, Pierre-Charles de (amiral) : 93
 Vincennes (fort) : 68
 Vincent, John (général) : 102
 Virginie (État de la) : 17-19, 27, 47, 67, 190
 Volontaire et milicien de l'Île-du-Prince-Édouard : 168

Voltigeur de Victoria : 170, 178, 184
 Voltigeurs canadiens (compagnies de) : 109, 115, 132, 160
 Voluntarios de Cataluña (compagnie des) : 72, 80
 Volunteer Movement : 167-168, 171
 Volunteers of the Island of St. John : 88
 Voyageurs canadiens : 111

W

War Department : 122
 War Hawks : 95
 Washington : 95, 117, 141, 155, 181
 Washington (État de) : 75, 83
 Washington, George (général) : 19, 52, 66
 Waterloo : 164
 Waterloo (bataille de) : 134
 Watteville, Louis de (général) : 109-110, 174
 Wayne, Anthony (officier) : 89
 Week's House : 156
 Wellington (duc de) : 138-140, 162
 Wellington (fort) : 159
 Wentworth, John (gouverneur) : 89
 Western Rangers (corps) : 111
 Westminster Volunteer Rifles : 185
 Wetherall, George Augustus (lieutenant-colonel) : 146, 148
 Wilke, Jean-Baptiste : 175
 Wilkinson, James (général) : 108, 110, 112
 Willcocks, Joseph (lieutenant-colonel) : 110
 William (fort) : 174
 William-Henry (fort) : 27-28
 Williamson, James (lieutenant) : 76
 Winchester, James (général) : 100
 Winder (général) : 102
 Windsor : 98, 156, 159, 190, 192, 197
 Winnipeg : 174, 204
 Winnipeg (lac) : 175
 Winslow, John (lieutenant-colonel) : 22
 Wisconsin (État du) : 114
 Wolfe, James (général) : 34-36
 Wolseley, Garnet Joseph (colonel) : 203-204
 Wooster, David (général) : 57
 Worsley, Miller (lieutenant) : 114
W. T. Robb (navire) : 194
 Wyoming (vallée du) : 66

Y

Yeo, James Lucas : 107
 Yonge (rue) : 87, 150
 York (voir Toronto)
 York (duc d') : 86, 122
 York Factory (fort) : 68
 Yorktown : 67
 Yukon (rivière) : 178
 Yuquot : 76

Z

Zouaves pontificaux (régiment des) : 199-202

1^{er} régiment d'artillerie américaine : 99-113
 1^{er} régiment d'infanterie britannique : 111-113, 147-149
 1^{er} régiment du comté de Queen's : 168
 1^{er} régiment écossais (Royal Scots) : 44, 113
 1^{ère} compagnie de cavalerie de Volontaires de Montréal : 165
 2^e bataillon des Volontaires royaux canadiens : 90
 2^e compagnie de cavalerie de volontaires de Montréal : 165
 2^e régiment provincial du Connecticut : 29
 4^e bataillon : 201
 4^e bataillon de la milice du comté de Carleton : 164
 4^e régiment d'infanterie américaine : 97
 4^e régiment de dragons légers : 102, 165
 4^e régiment du Rhode Island : 199
 6^e régiment d'infanterie britannique : 92
 7^e hussards : 158
 7^e régiment : 52, 54, 56, 61, 132
 8^e régiment : 102, 113
 9^e régiment : 58, 114
 10th Royal Veteran Battalion : 99
 11^e régiment : 161
 13^e régiment de hussards britanniques : 191, 196
 14^e régiment : 59, 107
 15^e régiment : 28, 33-34, 145, 158
 17^e bataillon : 202
 17^e régiment d'infanterie régulière : 100
 20^e régiment : 58, 60
 21^e régiment : 60
 24^e régiment : 60, 147-148, 158
 26^e régiment : 52
 28^e régiment : 28, 34
 29^e régiment : 60, 123
 31^e régiment : 60
 32^e régiment : 147-148, 156
 34^e régiment : 60, 155
 35^e régiment : 24, 34
 40^e régiment : 17
 41^e régiment : 99-101, 111
 42^e régiment : 24, 57
 42^e régiment écossais : 46
 43^e régiment britannique : 21, 34, 39, 155
 44^e régiment britannique : 18-19
 45^e régiment britannique : 17, 43
 46^e régiment : 61
 47^e régiment : 16-17, 34, 60
 48^e régiment britannique d'infanterie : 18-19, 32, 34
 49^e régiment : 61, 102, 107
 50^e bataillon canadien : 204
 50^e régiment britannique : 16-17, 24
 51^e régiment britannique : 16-17, 24
 52^e régiment : 138
 53^e régiment : 60
 58^e régiment britannique : 28, 32, 34
 60^e bataillon canadien : 204
 60^e régiment (Royal American) : 24, 30, 46, 48, 133
 60^e régiment britannique : 34, 39, 142, 162, 203
 62^e régiment d'infanterie : 28, 58, 60
 65^e bataillon : 202
 65^e régiment : 58
 66^e régiment : 147-148
 69^e régiment britannique : 204
 70^e régiment : 161
 71^e régiment : 158
 73^e régiment : 158
 78^e régiment de Highlanders écossais : 34, 36
 79^e régiment : 130
 80^e régiment : 28, 32
 83^e régiment : 148
 84^e régiment (Royal Highland Emigrants) : 54, 57, 60, 62, 123
 85^e régiment : 155, 160
 89^e régiment : 108
 100^e régiment d'infanterie britannique : 113, 123
 104^e régiment (New Brunswick Fencible Infantry) : 92, 123, 137